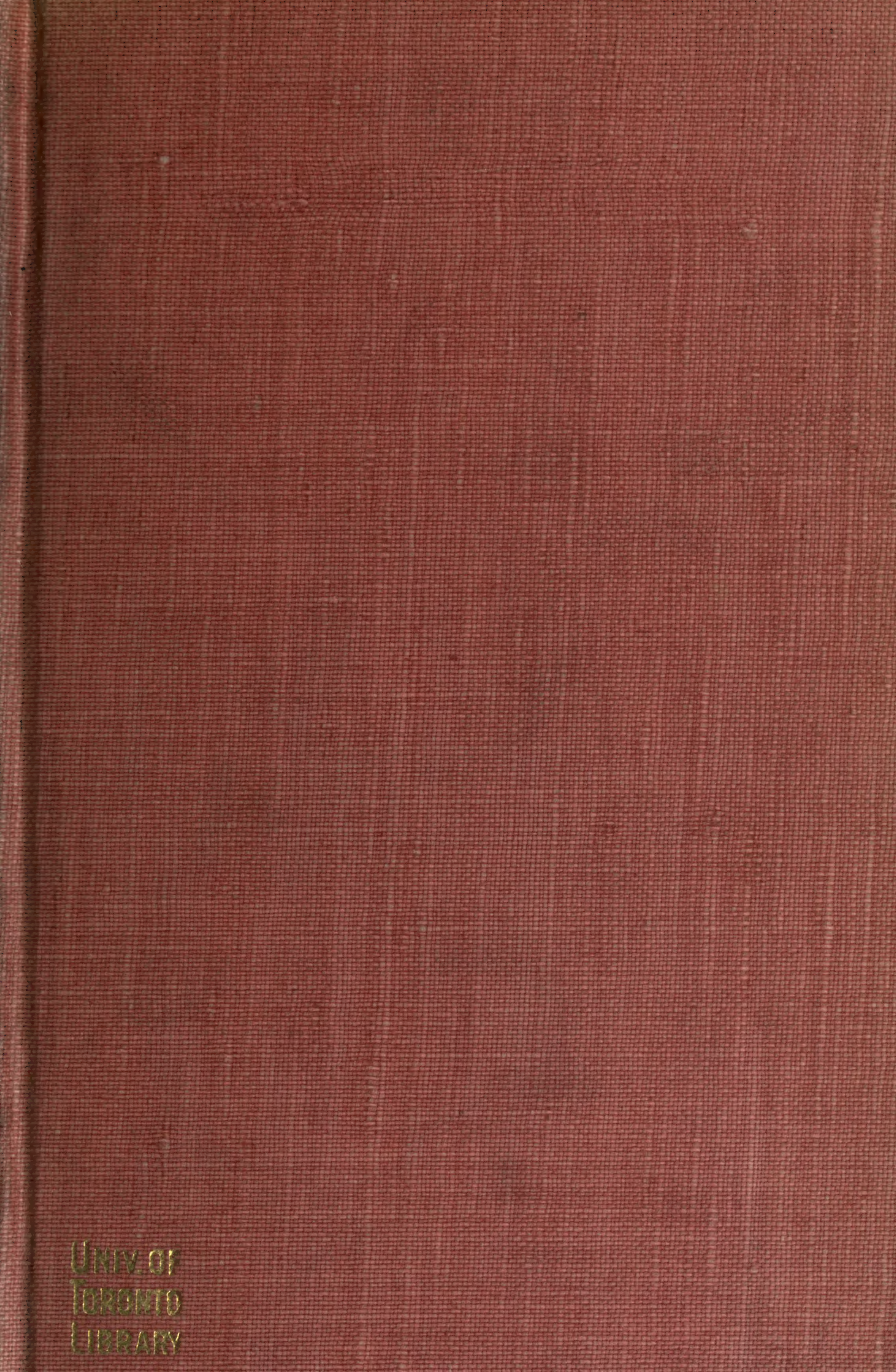

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

LE FLAMBEAU

REVUE BELGE
DES
QUESTIONS POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

DIRECTEURS : HENRI GRÉGOIRE et OSCAR GROJEAN

5e ANNÉE

TOME PREMIER

Janvier-Avril 1922

1922

BRUXELLES
Maurice LAMERTIN, Éditeur-Libraire
58-62, RUE COUDENBERG

PARIS
BERGER-LEVRAULT, Éditeurs
5, RUE DES BEAUX-ARTS (VIe)

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES AUTEURS

Erratum. — Page 421, ligne 17, lire: *au printemps de 1917* (et non: 1916).

Avant Gênes

Le *Flambeau* n'abuse pas des initiales algébriques. Mais pouvait-il signer, autrement que d'un X majuscule, ces réflexions infiniment autorisées sur les questions suprêmes? Les plus résolus adversaires de la diplomatie secrète répondront négativement après avoir médité ces lignes si pleines de choses graves.

Nous pouvons assurer les lecteurs du *Flambeau* que la Conférence de Cannes ne s'est pas bornée à des parties de golf entre des chefs d'Etat, à l'audition de jazz-band dans le hall des hôtels cosmopolites, ni même à l'émission de nouvelles dues à l'imagination surexcitée de la tribu de journalistes qui s'est abattue sur la Côte d'Azur. Il est aisé, et plaisant de dépeindre sous cette apparence les réunions du Conseil Suprême et le public, comme c'est bien son droit d'ailleurs, est enchanté d'entendre ainsi railler les puissants du monde suivant une habitude qui doit remonter aux premiers âges de l'humanité.

En vérité, Cannes a été laborieux et pour ce qui nous concerne, infiniment utile.

La Conférence avait été rendue nécessaire par le fait que le Gouvernement allemand avait notifié à la Commission des Réparations son incapacité d'opérer, le 15 janvier, le versement de la somme de 500 millions de marks or due en vertu de l'état de paiements arrêté à Londres en mai 1921. La Commission des Réparations avait demandé quelques explications que les Allemands s'étaient empressés de ne pas fournir et les Gouvernements de l'Entente, saisis de l'incident, avaient résolu de le vider au plus tôt.

Cependant, les événements se chargèrent d'entraver cette résolution et des questions examinées à Cannes, ce

fut précisément celle qui avait donné lieu à la réunion du Conseil Suprême qui demeura sans solution.

C'est qu'en même temps que ce problème, la France et l'Angleterre avaient décidé à Londres, dès le mois de décembre 1921, d'en aborder un autre, plus vaste encore et plus redoutable.

Depuis longtemps, M. Lloyd George désirait faire discuter dans toute son ampleur la restauration de l'Europe Centrale et Orientale. Il y voyait le fond même de tous les problèmes difficiles auxquels l'après-guerre a acculé l'ancien monde. Pour réussir à les résoudre, il est persuadé qu'il n'y a qu'un système, c'est de « causer » et d'appeler autour de la table tous ceux, anciens ennemis, neutres, et même ennemis actuels, qui y ont intérêt. C'est de cette idée que sortit la Conférence de Gênes. Pour l'exposer, M. Lloyd George a prononcé un discours qui a été reproduit par toute la presse et qui indique bien avec quelle amplitude il faut envisager la situation. Ce que l'on veut faire à Gênes, c'est, a-t-il dit, la paix, une paix réelle, définitive entre tous les peuples de l'Europe, paix sans laquelle il est impossible d'assurer à la fois la restauration économique de celle-ci et le paiement des réparations. Sans cette paix, l'Europe ne sortira pas du marasme dans lequel elle est plongée. La reconstitution du marché est essentielle à tous les peuples et spécialement aux peuples exportateurs, de même qu'aux peuples débiteurs des réparations, et dès lors, les créanciers de celles-ci ont le plus vif intérêt à favoriser cette restauration. Il est donc injuste et inintelligent de voir dans un programme pareil la satisfaction des intérêts égoïstes d'une seule nation au détriment de ceux qui ont le plus souffert de la guerre ; les deux problèmes sont intimement liés ; impossible de résoudre l'un sans l'autre. Spécialement pour les pays exportateurs, et la Belgique est au premier rang de ces derniers, rien ne servirait de se contenter du paiement des premières annuités de réparations par l'Allemagne,

même en contraignant celle-ci à employer à cette fin son capital, si les marchés européens étaient définitivement saccagés. On sait qu'à cet égard, notre exportation européenne se faisait à concurrence de plus de 40 p. c. avec les Empires centraux.

Mais si l'on était résolu à discuter avec les anciens ennemis, et sur ce point aucune objection ne fut élevée par personne, il se comprend qu'on ait eu des scrupules vis-à-vis de la Russie. Allait-on, comme on l'a dit à Cannes, mettre sa main dans la main sanglante de Lénine et Trotzky ? On s'est résolu cependant à passer outre, devant cette considération qu'il était impossible d'envisager une restauration partielle de l'Europe et qu'il fallait aborder le problème dans son ensemble.

Cependant, on a pris des précautions de deux espèces : d'abord, on a décidé de ne point aborder à Gênes la question des réparations, qui est d'ordre exclusivement interallié, ni aucun des points réglés par le traité de Versailles. Cela a été exigé par la France et la Belgique et n'a d'ailleurs pas rencontré d'opposition. La seconde précaution c'est que, avant d'être admis à causer, les Soviets s'engageraient à accepter les conditions formulées par la Conférence de Cannes. On connaît ces conditions qui ont été publiées. Elles se résument à dire que le Gouvernement de Moscou prendrait l'engagement de cesser toute agression vis-à-vis des autres peuples, à charge de réciprocité, d'ailleurs ; que les questions de politique intérieure seraient du ressort exclusif des divers gouvernements, mais que faisant appel au concours du capital, de l'industrie et du travail étrangers, il devait respecter ceux-ci, respecter la propriété des étrangers, reconnaître les engagements du gouvernement, des organismes publics et des municipalités russes, restituer les biens étrangers et à défaut de cette restitution, réparer tous les dommages. Les Soviets ont accepté l'invitation ; on a eu soin d'y

mettre les conditions ci-dessus indiquées; cependant, et cela se conçoit, des craintes existent encore chez certains Alliés et notamment en France; on voudrait qu'avant tout les Soviets s'engageassent par écrit sur ces points, alors que d'autres Alliés, et notamment l'Angleterre, estiment que leur acceptation est un engagement, qu'on pourra d'ailleurs leur faire réitérer sur place.

La Conférence de Gênes répond certes à une grande idée qu'il serait puéril de ravaler au rang de préoccupations secondaires; ce que l'on veut, c'est la paix, la fin des luttes sanglantes entre peuples et la restauration de la confiance sans laquelle les nations de l'Europe ne peuvent pas vivre.

On a même voulu entrer dans la voie de la réalisation plus immédiate par la création d'un consortium international de caractère privé, destiné à aider immédiatement la Russie. Un projet a été élaboré et un Comité d'études va se réunir à Londres incessamment pour l'examiner et chercher à le mettre en action. La Belgique y aura deux délégués comme les cinq grandes puissances.

Gênes réussira-t-il? Les Etats-Unis prêteront-ils leur concours? la Russie des Soviets est-elle entrée dans la voie de l'évolution nécessaire? les Nations qui se rendront là-bas seront-elles toutes inspirées par l'idée maîtresse qui a présidé à la réunion? voudront-elles sincèrement la paix et la restauration de l'Europe? autant d'inconnues qu'il serait vain de discuter aujourd'hui. Mais quoi qu'il en soit, l'œuvre est grande et valait la peine d'être tentée. Elle démontre que l'on est sorti du domaine des discours, des pactes infructueux et de l'attitude négative. On veut reconstruire en s'y mettant tous ensemble.

Les Réparations! Qui donc connaît, dans l'opinion publique et spécialement en Belgique, ce problème? Le premier ministre en a fait un exposé aussi clair que concis au cours de la séance de la Chambre des Représentants,

le 24 janvier dernier. Nous ne saurions assez engager tout le monde à le lire pour se rendre compte à la fois de l'évolution et de la complexité du problème.

A Cannes, les délégués belges se sont trouvés dans une situation grave. Alors que dès la première demande de délai formulée par l'Allemagne, le Gouvernement belge, avant tous autres, s'était déclaré hostile à ce moratoire, à moins qu'on ne lui en démontrât la nécessité, les deux gouvernements français et anglais, à Londres, quelques jours avant Cannes, s'étaient mis d'accord pour l'accepter dans des conditions désastreuses. Aux termes de cet accord, ils s'étaient engagés à soumettre ensemble au Conseil Suprême des recommandations qui étaient une solution complète du problème. Cette solution, c'était que l'Allemagne paierait en 1922, 500 millions de marks or en espèces (au lieu de 2 milliards) ; que l'accord de Wiesbaden était accepté sous cette forme pour trois ans ; que la France recevrait en nature pour 1,250 millions de marks or ; que l'Allemagne paierait en outre 500 millions de marks or en nature à partager entre les autres Alliés et enfin, que des 500 millions de marks or en espèces prévus par l'accord de Londres, 250 millions iraient à la France et 250 millions à la Belgique. La France, d'autre part, acceptait ce qu'elle avait toujours refusé depuis le 13 août, c'est-à-dire de reconnaître le versement à l'Angleterre des frais des armées d'occupation de celle-ci ; et même elle consentait à porter cette somme de 450 à 500 millions de marks or.

La Belgique seule faisait les frais de l'opération. Aux termes des engagements pris par les Etats-Unis, l'Angleterre, la France et l'Italie, qui lui reconnaissent une priorité de 2 milliards de marks or, c'est elle, en effet, qui après les frais des armées d'occupation qui constituent une priorité primant la sienne, aurait dû encaisser tout ce que l'Allemagne paierait en 1922 en espèces et en nature. La France, de son côté, ne perdait rien au moratoire con-

senti puisque, en additionnant ce qu'elle devait recevoir en nature et en espèces, elle touchait 15,000 millions de marks or, dépassant sur les versements allemands escomptés, les 52 p. c. auxquels elle a droit. Et elle les recevait par priorité avant nous.

Quand l'actionnaire représentant 8 p. c. se trouve en conflit dans un syndicat avec deux autres actionnaires qui ensemble représentent 74 p. c., son compte est bon. Il est meilleur encore en matière internationale. Mais l'actionnaire belge ne se laissa point faire et, après cinq jours d'âpres discussions, de marches et de contre-marches, de mines et de contre-mines, il fit sauter le plan de Londres. Les experts avaient été d'accord, ainsi que les Ministres des Finances, pour reconnaître à l'unanimité que, — quels qu'en fussent d'ailleurs les motifs et parmi ceux-ci l'inertie de l'Allemagne était le principal, — le débiteur allemand ne pouvait faire face à l'échéance du 15 janvier et aux autres échéances de 1922. Mais les experts belges démontrèrent que le chiffre de 500 millions de marks or à verser en espèces était tout à fait insuffisant et parvinrent à obtenir l'assentiment des autres experts, de même que des Ministres des Finances, pour porter ce chiffre à 720 millions de marks or. Sur ces 720 millions, 139 représentent le solde des frais des armées d'occupation dû à l'Angleterre pour l'année 1921. Celle-ci consentit à ne pas les toucher maintenant et à les mettre à la disposition du Gouvernement français. Le surplus, soit 581 millions de marks or, revenait intégralement à la Belgique.

Par le plan de Londres, celle-ci donc n'aurait touché que 250 millions de marks or; elle arrivait à Cannes à porter ce chiffre à 581 millions, soit un gain de 331 millions de marks or, plus d'un milliard de francs papier.

Surtout, elle avait lutté pour sa priorité et l'avait fait triompher malgré l'accord de deux grands Alliés. Elle avait eu derrière elle, à cette fin, l'unanimité, peut-on dire, des peuples intéressés. Il suffit de relire la motion

votée à la Chambre française, la presse britannique et la presse de France, pour constater l'émotion que la méconnaissance des engagements pris envers un petit peuple avait soulevée dans les consciences nationales. Comme l'a dit le Premier Ministre, la priorité a subi l'épreuve du feu et elle s'y est durcie. On n'y touchera plus.

On y touchera d'autant moins que cette atteinte n'a pas été sans répercussion sur la chute d'un Gouvernement. Car, pour la première fois au sein d'une Conférence interalliée, on a assisté à cet incident assurément original et sérieux d'un des Gouvernements représentés disparaissant de la scène; c'était même le Gouvernement qui recevait les autres. Les journaux ont raconté la chute brusque, inattendue et d'ailleurs volontaire de M. Briand. La nouvelle en a éclaté à Cannes au milieu d'une séance de la Conférence, au cours de laquelle on entendait M. Rathenau. Il va de soi que tout l'intérêt de la démonstration de celui-ci a été perdu. Et la Conférence s'est dissoute après avoir recouru à un expédient pour résoudre la question de l'échéance du 15 janvier. Cet expédient, c'est la Commission des Réparations qui l'a fourni; elle a décidé, à titre de mesure provisoire, que les Allemands paieraient 31 millions de marks or tous les dix jours à partir du 15 janvier, cette somme correspondant à 25 p. c. de leurs exportations (partie mobile de l'état de paiements de Londres). Elle a décidé aussi que, dans les quinze jours, ils indiqueraient ce qu'ils doivent pour l'année 1922 ainsi que les mesures qu'ils prennent pour assainir leurs finances, augmenter leurs impôts, et cesser de subventionner indirectement leur industrie par la prime au ravitaillement et les tarifs réduits des transports.

La question n'est pas résolue ainsi; les 31 premiers millions de marks or ont été versés le 15 janvier, et la Belgique les a encaissés au titre de sa priorité. Mais il faut une solution. Il est donc indispensable que l'accord

auquel on était arrivé à Cannes soit consacré par un nouveau Conseil Suprême qui se réunira, sans doute, prochainement.

La Belgique a aussi rapporté de Cannes un pacte anglo-belge. Ce pacte de garantie purement défensive, devant assurer la protection de notre territoire contre toute attaque directe et non provoquée de l'Allemagne, avec, en contre-partie, l'engagement de nous défendre, a été arrêté en principe; les Cabinets belge et britannique ont donné leur accord; des négociations sont en cours pour en fixer définitivement les termes. Pareil pacte se reliant à l'accord militaire défensif franco-belge dont le caractère est identique, restaure le statut de la Belgique que la guerre a brisé. Loin de consacrer à nouveau la neutralité, il est l'expression la plus complète de la souveraineté d'un peuple qui traite en toute indépendance avec d'autres afin d'assurer sa sécurité.

Pour la Belgique donc, tant parce qu'elle est intéressée à la restauration financière et économique de l'Europe et au paiement des réparations que parce qu'elle ne peut laisser porter atteinte à sa priorité et parce qu'enfin elle doit reconstituer son statut, Cannes n'aura pas été vain.

Il y a deux écoles en ce qui concerne les réunions du Conseil Suprême. L'une y voit le seul moyen d'atténuer et de résoudre les inévitables difficultés que le règlement de la paix soulève entre les Alliés; les anciennes méthodes diplomatiques, à cet égard, apparaissent comme trop lentes et peu sûres. L'autre voudrait revenir à ces méthodes, craint les improvisations et les décisions enlevées à l'une ou l'autre des parties en cause par l'habileté ou l'énergie des autres. Les motifs donnés pour soutenir cette seconde thèse semblent bien personnels pour être fondés; ce que l'un peut obtenir dans ces conférences, l'autre le peut également s'il a pour lui à la fois le bon droit, le bon sens et des mandataires capables de défendre son procès. Ce qui est certain, c'est que pour la Belgique

il est essentiel que les réunions du Conseil Suprême, auxquelles elle a été admise à participer non sans peine, continuent; on imagine facilement ce que deviendraient ses intérêts si elle n'était pas appelée à émettre son avis contradictoirement. La récente expérience de Londres nous a éclairés à cet égard d'une lueur éblouissante. Aussi, ne devrait-il y avoir qu'une seule voix en Belgique pour appuyer la thèse du maintien des réunions du Conseil Suprême. C'est par une vraie aberration que certains de nos compatriotes paraissent l'oublier.

X.

La Déclaration de Sainte-Adresse

(14 février 1916)

Ses origines et ses conséquences

Il n'est jamais trop tôt pour reconnaître ses fautes ; il est quelquefois trop tard pour les réparer. C'est pourquoi les uns estimeront utiles, et les autres tiendront pour vaines, les notes vécues et vivantes de M. Pierre Nothomb sur notre histoire havraise. Le *Flambeau* adopte à leur égard une opinion moyenne. Il les considère comme un document d'une haute importance, et il est heureux de les publier. Le document appelle le document comme l'abîme appelle l'abîme. Si les amis de l'éminent homme d'Etat, si sévèrement apprécié dans ces pages, disposent, comme nous le pensons, d'arguments et de faits qui leur permettent de défendre sa politique, nous offrirons volontiers à ces apologistes l'hospitalité que nous croyons devoir à un patriote irrité, éloquent et sincère. Une dispute s'est élevée entre de zélés serviteurs du pays. Il est souhaitable que le public en soit juge.

Notre échec diplomatique de la paix, dont nous aurons tant de peine à nous relever, est dû pour une part à l'inamicale indifférence de l'Europe, et pour une autre part à un gouvernement qui ne fit rien de ce qu'il fallait pour triompher de cette indifférence et de cette désaffection. On ne peut lui attribuer pourtant toute la responsabilité de celles-ci. Si nous ne pouvons admettre l'excuse trop facile de ses officieux, que c'était il y a sept ans et non en 1919 qu'il fallait transformer notre politique, nous devons bien reconnaître que les fautes de notre ministère des Affaires étrangères pendant la guerre ont rendu plus difficile sa tâche après l'armistice, et que sa grande erreur a été, depuis la chute du baron Beyens, de rester prisonnier de la politique de celui-ci. Ne l'est-il pas encore aujourd'hui, malgré tout?

L'histoire du ministère Beyens est à faire. Il n'en est

pas de plus tragique. Celui qui entreprendra un jour — dans fort longtemps — d'ouvrir les dossiers de l'exil, reconnaîtra que c'est aux fautes de cet homme politique, auquel ses collègues firent confiance pendant deux années, que remonte la responsabilité dominante de notre défaite à la Conférence. Les conséquences en dureront, toujours plus graves, jusqu'au jour où, le peuple belge ayant vu clair enfin, le coup de barre nécessaire sera donné.

Ce n'est pas sans avoir longuement réfléchi que je prends aujourd'hui la responsabilité de soulever un coin du voile en racontant, avec la seule aide des notes prises alors au jour le jour, le premier épisode diplomatique de ces deux malheureuses années. Forcément incomplet à cause du scrupule que j'ai eu — et que chacun approuvera — de ne faire usage que des documents publics et de ce qui, courant alors les sentiers de Sainte-Adresse, pouvait arriver aux oreilles d'un patriote indépendant et inquiet, ce récit n'en éclairera pas moins, je pense, ceux qui ne comprennent pas encore le pourquoi de notre déconsidération d'alors, ni surtout ce qu'il faut faire au plus tôt pour en effacer les dernières traces.

I.

Le baron Beyens n'était encore que ministre d'Etat chargé de l'*interim* du ministère des Affaires étrangères, remplaçant M. Davignon souffrant, mais resté membre du Conseil, lorsqu'en décembre 1915 l'Italie adhéra au Pacte de Londres.

Le gouvernement belge était alors profondément divisé sur la question extérieure, l'opinion publique belge aussi. Ce n'était pas le gouvernement qui avait dirigé sur cette question l'attention de l'opinion publique, c'était, on peut le dire, l'opinion et la presse qui avaient forcé le gouvernement de s'en occuper. Lorsque l'on juge certaines cam-

pagnes qui ont eu, dès ce moment, des inconvénients incontestables, il ne faut jamais l'oublier. Ayant le choix entre deux attitudes: se taire sur les nécessités de notre avenir, ou crier fort pour que le gouvernement sorte de son indifférence profonde à leur sujet — au risque de soulever de déplorables mouvements adverses — les patriotes avaient opté, avec raison, pour le moindre mal. Si on se plaît à répéter que certaines campagnes, menées par ces patriotes dans le *XXe Siècle* du Havre, dans le *Correspondant,* et dans d'autres journaux et revues, ont rendu plus difficile par la suite, sur tel ou tel point, la tâche de notre diplomatie, on devrait songer que sans ces campagnes l'abstention absolue du gouvernement — due à son ignorance inouïe et à sa longue habitude de la neutralité — aurait continué. Deux tendances, profondément marquées par de perpétuels conflits, divisaient maintenant le ministère: l'une humble, effacée, abstentionniste, neutre dans la guerre même, moins hostile au nouvel esprit qu'indifférente à tout ce qui n'était pas la « popote intérieure » et la politique de parti; l'autre, chaque jour plus instruite et clairvoyante, soucieuse d'améliorer en Europe une situation qui, diplomatiquement, ne répondait en rien à notre prestige militaire. Jusqu'à l'automne la première tendance avait nettement triomphé. C'était elle qui avait fait accueillir fraîchement en juin, à son retour de Lyon, M. Carton de Wiart, coupable d'y avoir prononcé un discours où une allusion virile était faite à l'avenir; c'était elle qui avait maintenu au plus haut poste du ministère des Affaires étrangères — malgré la publication de documents oubliés par lui à Bruxelles — l'homme qui incarnait le plus complètement la politique étrangère du régime conventionnel; c'était elle qui avait empêché tout geste d'alliance formelle avec ceux qui mêlaient leur sang au nôtre pour la même cause sur les mêmes champs de bataille; c'était elle qui, méconnaissant la réalité de l'entente anglo-

française, prétendait jusque dans la guerre, par un jeu d'équilibre sorti de la conception neutraliste, s'appuyer sur l'une tantôt et tantôt sur l'autre ; c'était elle qui *minimisait* l'héroïsme de nos soldats, appauvrissait nos communiqués, évitait de parler au futur, perpétuait la forme éplorée d'une propagande plus soucieuse de demander la pitié du monde que de provoquer son respect ; elle qui évitait les messages éclatants au peuple enfermé qui les attendait, préférait ne pas attaquer trop l'Allemagne « car enfin, ce serait toujours un grand pays ». C'était elle dont avait traduit la pensée la carte illustrée répandue en Hollande — par les soins de qui ? — et où était reproduite une phrase du président Schollaert sur « notre petite Belgique que nous ne voulons pas plus grande. » C'était elle qui avait fait repousser sans examen et avec presque de l'indignation les propositions d'accroissement territorial faites par la France dès le lendemain de la bataille de la Marne et renouvelées plusieurs fois depuis. Tout n'était pas sans noblesse dans cette attitude, doublée d'ailleurs d'une confiance naïve dans la pérennité des dispositions de l'Europe qui ferait notre bonheur malgré nous et nous serait reconnaissante d'être « désintéressés » ! Mais inconsciemment elle avait pour source le doute de la victoire.

A cette tendance négative, obscure, diverse et parfois contradictoire, incertaine d'elle-même, non formulée, le baron Beyens allait donner sa forme et son expression. C'étaient des hésitations, des craintes : il allait en faire une politique. Diplomate distingué, esprit ordonné, causeur agréable, écrivain disert, ayant rempli dans l'Etat — mais à l'extérieur le plus souvent — les plus hautes charges ; auteur des rapports de Berlin qui eussent été des chefs-d'œuvre, dans leur rédaction parfaite, s'ils n'avaient pas reposé sur une erreur fondamentale, et aussi d'un livre écrit pour balancer les rapports de Berlin, et où se retrouvaient, malgré tout, des traces invétérées de cette

erreur ; tenace, volontaire surtout dans la négation, exempt des tares professionnelles des politiciens — camaraderie, facilité, goût des concessions, — dédaigneux d'une politique de village où il voyait avec plaisir s'enfoncer plusieurs de ses collègues qui ainsi n'inspecteraient pas trop son jeu, M. Beyens devait dominer de toute sa hauteur les personnages de second plan dont il incarna et systématisa tout de suite la pensée. Si l'on veut expliquer la faute de cet homme supérieur, il faut dire que, confiant en lui-même, c'est parce qu'il ne le connaissait pas qu'il n'avait aucune confiance dans son pays. Cosmopolite de naissance et de carrière, il eût été parmi nous un maître s'il n'avait pas été un étranger.

« Il n'y a pas de question du Limbourg », déclare-t-il d'emblée à ceux qui l'approchent. « Il n'y a pas de question de l'Escaut », dit-il — entre autres — à M. Klobukowski qui répond sévèrement qu'il y en a une pour la France. C'est par ces affirmations... négatives qu'il prend contact avec l'opinion de Sainte-Adresse. Au moins c'est net. Avec ses collègues il n'est pas aussi péremptoire. C'est qu'il y en a parmi eux qui estiment qu'il y a des question d'avenir pour nous et qu'elles ne sont pas uniquement du ressort de son ministère. Ils prétendent depuis quelque temps contrôler l'action de celui-ci. M. de Broqueville n'est pas pour l'inquiéter. S'ils sont aux antipodes, le chef du Cabinet est trop optimiste, trop confiant, lui, dans son pays et dans sa propre étoile, pour croire qu'on puisse gâcher irrémédiablement la situation : ne sera-t-il pas, à toute évidence, à la conférence de la paix ? Mais il y en a d'autres qui obstinément, depuis des mois, ont exigé l'adoption d'un programme, ont obtenu l'étude de ce programme, y poussent, reviennent à la charge. Ils sont soutenus par tous ceux qui ont lu, réfléchi, raisonné, par tous ceux qui se battent et qui, de temps en temps, arrivant de la tranchée à la fiévreuse Colline demandent avec angoisse pourquoi l'on n'a rien fait? Le 15 no-

vembre, jour de la fête du Roi, a été signé par vingt-trois hommes de la dernière génération politique, venus de tous les points de l'opinion et de l'horizon, un mémoire solennel où sont précisées les revendications vitales qui s'imposent à ceux qui voient clair (1). Le succès du *XXe Siècle* (2) est chaque jour plus grand. Un *petit catéchisme national* commence à circuler au front, feuille volante imprimée en deux langues, par lequel se popularise spontanément le programme des ministres « nationaux ». L'action de ceux-ci est d'autant plus impérieuse que des invites à la paix — les plus perfides — commencent à circuler autour de nous, et que la paix blanche que prônent déjà les Allemands trouve sinon des défenseurs, du moins des écouteurs hésitants, que des conversations préliminaires s'ébauchent entre les puissances de l'Entente sans que la Belgique y soit conviée. Parlant en particulier pour celle-ci, dont les liens diplomatiques avec ses alliés paraissent si particulièrement ténus, les Allemands, à la cantonade, suggèrent son rétablissement — tout de suite si elle le veut — avec le *statu quo ante,* c'est-à-dire la neutralité imposée et la non-revision des traités de 39. Quelques aveugles refusent d'y voir une preuve de notre virtuelle victoire ou de conclure que, si les Allemands vainqueurs veulent voir renaître le *statu quo* et s'en contentent, c'est que celui-ci leur est très favorable. Il faut empêcher ces aveugles de donner dans le piège : telle est la tâche urgente qu'entreprennent quelques hommes courageux. C'est eux tout de suite que le baron Beyens entreprend d'arrêter.

En même temps que l'adhésion de l'Italie au pacte de Londres, ils ont appris qu'une vive discussion a divisé le

(1) Les signataires de ce mémoire au bas duquel se trouvent les plus beaux noms de notre histoire politique d'autrefois et d'aujourd'hui se sont engagés à ne le publier qu'après délibération commune. Il serait désirable que cette délibération eût lieu au plus tôt.

(2) Qui allait devenir quelques mois plus tard la *Nation Belge.*

ministère au sujet d'une circulaire que le baron Beyens a voulu envoyer aux légations (« pour refréner les intempérances de langage de M. Hymans », aurait-il dit à quelqu'un), et où il était recommandé de ne donner à personne d'indication au sujet de nos volontés d'avenir, celui-ci étant incertain. C'est au cours de cette discussion qu'un ministre a opiné « qu'il était absurde de se passionner pour les questions internationales » quand tant d'autres sollicitaient l'attention. Le geste de la *Consultà* leur est un trait de lumière. Pour rendre claire une situation trouble, pour avoir vraiment des alliés, pour, en échange du gage que nous leur donnerons, faire enregistrer leurs promesses et nous obliger à préciser nos revendications, pour empêcher que l'on puisse nous imposer une paix faite sans nous, pour en finir avec les avances insultantes de l'Allemagne, pour supprimer à tout jamais une neutralité que certains croient encore exister, dont d'autres croient encore le rétablissement possible, il n'est pas de meilleur moyen. Il semble que l'idée ait surgi dans le gouvernement en même temps que dans l'opinion.

Le 15 décembre le *Journal des Débats* publie une note, émanant d'une personnalité « dont la situation et les relations constituent une garantie certaine de son exactitude » et où est annoncée « l'adhésion très prochaine de la Belgique au pacte de Londres. » Cette note est reprise le lendemain par toute la presse européenne. M. Beyens s'émeut. Il s'écrie devant un journaliste : « Mais ce serait violer notre neutralité ! » La bataille s'engage dont va dépendre, on peut le dire, tout notre avenir.

II.

Jamais les puissances de l'Entente n'eurent comme en ces jours de décembre 1915 les yeux fixés sur notre rocher. L'énigme de notre attitude, dont on ne savait nulle

part si elle ne s'affirmait pas faute d'occasion ou faute de franchise, allait enfin se dévoiler. Il n'y eut pas de doute au début qu'elle se dévoilerait à notre avantage, et que le problème se résoudrait par l'alliance. Le malaise qu'avaient créé autour de nous notre hésitation et notre silence, qu'avaient renforcé les invites allemandes, que la personnalité même de l'auteur des rapports de Berlin avait augmenté encore, le malaise tout d'un coup se dissipait. Il n'est pas douteux que, si nous avions vécu alors en régime normal, l'opinion publique aurait empêché le gouvernement d'hésiter un seul instant sur son devoir. On crut partout, autour de nous, à voir les Belges d'abord unanimes, que le gouvernement ne balancerait pas, et l'on se réjouit partout à l'idée de voir la Belgique marquer de façon souveraine et spontanée sa solidartié avec ses alliés, sa volonté d'aller jusqu'au bout contre l'ennemi commun On se sentit disposé à écouter ses désirs, à lui faire des promesses fermes, à exaucer par des engagements ses aspirations d'avenir.

On se demande à distance ce qui put faire de M. Beyens un adversaire de l'adhésion. Ceux qui ignoraient son manque de foi se le demandèrent alors. Les autres le virent sans surprise, mais avec tristesse, persister dans sa boutade du premier jour. Repousser de front ce qui était évidemment la volonté de la nation, il ne pouvait en être question. De plus solides s'y seraient brisés. Les circonstances heureusement le sauvèrent. Depuis un mois se négociait l'entrée de ministres de gauche dans le cabinet. Une minorité de celui-ci s'y opposait avec désespoir, et les conseils étaient évidemment plus occupés de cette grave question que de la politique extérieure. L'occasion était excellente pour une « combinaison ». Le ministre des Affaires étrangères voulut bien reconnaître qu'il fallait faire quelque chose. L'essentiel, n'est-ce pas, était que la paix, en cas de victoire des alliés, ne se fît pas sans nous? Ne pouvait-on pas l'obtenir sans donner soi-

même des gages? « Pourquoi s'engager? La neutralité dont il n'est pas du tout sûr qu'elle soit finie et que nous aurons peut-être intérêt à voir revivre, nous en donne-t-elle le droit? Dans le doute, abstenons-nous. Essayons de recevoir quelque avantage, ne donnons rien de notre côté. » Voilà le langage que tiennent dans les coins les officieux. Et voici le projet qui se précise: Obtenir des alliés une déclaration qui les engage, eux, sans nous engager, nous. On tâchera même d'y faire inscrire des promesses consacrant nos revendications, si le gouvernement estime que nous avons à en faire valoir.

Au conseil du 21 décembre, le baron Beyens, repoussant l'adhésion au pacte de Londres, défendit une solution de ce genre. Simple question de forme! Ce fut sans doute le sentiment d'avoir rallié leur collègue à l'idée d'exprimer nos revendications qui emporta l'assentiment des ministres partisans de la signature. Toujours est-il qu'à partir de ce jour, persuadés à coup sûr que tout ainsi était en bonne voie et en bonnes mains, ils s'abstinrent d'en parler. Ne songeant qu'à leurs motifs de confiance, ils semblaient n'en pas voir les dangers.

C'est de cette époque que date le fameux rapport du baron Guillaume qui devait, quelques semaines plus tard, entraîner sa chute. J'avais eu l'occasion de causer parfois à Paris avec l'éminent diplomate. Son admirable discrétion laissait deviner pourtant que depuis quelques mois il partageait nos grandissantes angoisses. Sa voix retentit gravement à Sainte-Adresse. Mieux placé que quiconque pour savoir et sentir que notre prestige baissait et que notre politique d'humilité, d'hésitation et de cache-cache nous valait en Europe la défiance et la désaffection, il avait éprouvé comme tous le sentiment profond que l'on était au tournant et qu'un geste spontané et éclatant de la Belgique pouvait tout sauver. Il savait comment attendaient ce geste tous ceux qui, dans la politique française, voyaient la nécessité d'une Belgique forte et amie. Il y en

avait d'autres, hélas, alors déjà, qui, patients, suivaient nos fautes avec plaisir, préférant la Belgique faible et vassale, qui en serait la conséquence nécessaire. Rappelait-il les chauds entretiens qu'il avait eus dès Bordeaux avec les gouvernants de la France, où les plus hautes destinées étaient promises à la Belgique et qu'il avait l'ordre de laisser tomber? Rappelait-il comment était née l'ambition annexionniste de certains milieux français à propos du Luxembourg, dès le jour où, à leurs offres bien directes, nous avions fait la petite bouche; et comment, à force de protester quand on nous parlait de nos droits de reprise sur la Hollande, on ne nous en parlait plus du tout? Racontait-il ce qu'on disait publiquement à Paris de l'attitude sans virilité et sans clairvoyance du gouvernement? Il ne pouvait s'abstenir de signaler les groupements de Belges qui se formaient en France et où était discutée passionnément notre politique extérieure, les accusations violentes dont le tiède gouvernement était l'objet, l'espoir pourtant qu'avaient ces groupes de le voir profiter de l'occasion qui s'offrait pour sortir définitivement de l'atmosphère trouble qui nous entourait. Certes, le baron Guillaume ne doutait pas qu'on la saisirait.

Qu'eût été la voix de la Belgique du dehors si la Belgique du dedans n'eût parlé? L'héroïque baron Capelle s'en faisait depuis une année l'émouvant et sûr interprète. Pour la première fois depuis quelques semaines il signalait la préoccupation de notre avenir, qui commençait à travailler les dirigeants du pays opprimé, le doute qui les envahissait sur l'efficacité de la diplomatie du Havre dont on percevait douloureusement les abstentions, les ménagements et les silences. Quel tonique, chaque fois, que ces rappels de ceux qui souffraient et qui attendaient! Leur insistance trouva en cette fin de décembre un écho profond dans un gouvernement en apparence unanime à vouloir affirmer, dans une formule qui semblait adroite, nos légitimes désirs d'avenir. Et voici qu'une

heure avant le conseil du 28 est remis à chaque ministre un exemplaire du mémoire du 15 novembre dont les signataires avaient attendu, pour le faire éclater, le moment propice : ils venaient d'apprendre par leur groupe de Londres l'imminence d'une démarche du gouvernement anglais.

Celle-ci fut connue du gouvernement le lendemain ou le surlendemain. Lord Crewe avait fait venir M. Hymans et lui avait dit en substance : « Votre peuple souffre, nous le savons, nous voulons le réconforter. Il semble parfois douter de nous. Pour faire cesser ce doute, nous allons faire une déclaration solennelle sur l'avenir de la Belgique et nous allons faire notre effort pour qu'elle soit commune à toute l'Entente. Pour être sûrs que cette déclaration réponde à vos vœux, rédigez-la vous-mêmes ».

Etait-ce un succès ? Sauf l'un ou l'autre clairvoyant — et encore — le groupe « national » du ministère le considéra comme une victoire. L'avenir devait confirmer ce que sentirent tout de suite certains témoins : que c'était le commencement d'une défaite. L'Angleterre avait attendu notre geste annoncé. Après quinze jours d'attente, elle nous voyait incapables d'entrer dans l'alliance souverainement et de plain-pied. Elle prenait le parti de nous y faire entrer sans y entrer — en protégés. Peut-être avait-elle connu la formule suggérée le 21 par M. Beyens et voulait-elle nous enlever l'humiliation de la proposer — ou l'avantage qu'ont toujours ceux qui parlent les premiers. Toujours est-il qu'elle prévenait de notre part toute initiative, enfermait notre geste dans les limites qu'il lui plaisait. Au moins — et c'est ce qui fit chanter victoire par certains — cette démarche obligeait-elle le Ministre des Affaires étrangères à énumérer enfin ces revendications dont il avait promis, huit jours auparavant — sans aucun effet encore — de dresser le programme.

Loin de le faire ou de le préparer il avait pris, semble-t-il, toutes les précautions pour être obligé de le réduire ou

l'impréciser, pour adapter à sa conception de la paix blanche cette promesse, que lui avaient arrachée des hommes confiants dans la victoire. Un aumônier militaire — prédicateur éloquent, mais peu au courant des circonstances diplomatiques — était revenu de Rome rappelant à tous ce que Benoît XV lui avait dit au début du mois, c'est-à-dire que la paix juste devrait comprendre le rétablissement de la Belgique dans sa situation matérielle et juridique de juillet 1914. Simple parole de bonté? Transmission d'une proposition allemande? Dans le doute un homme renseigné se fût abstenu de répéter cette formule qui devait donner une consécration nouvelle à la tendance neutraliste et réjouir l'ennemi. M. Beyens voyant dans l'héroïque aumônier un auxiliaire propice, lui avait fait un accueil quasi officiel et l'avait encouragé à porter partout ces paroles dont le messager ne pouvait apercevoir que le bienfaisant effet sur les soldats (« Le Père commun pense à vous, il exigera avant tout la libération de notre patrie! ») tandis que les ennemis de notre grandeur en faisaient une arme contre elle... M. Eugène Baie ayant publié une brochure intitulée *La Belgique de demain,* où l'ancien promoteur de l'Entente Hollando-Belge exprimait avec courage et lucidité notre position nouvelle vis-à-vis de la Hollande, le ministre *ad interim* avait écrit à La Haye une véritable lettre d'excuses, expliquant, ce que chacun savait, que M. Baie n'était pas le gouvernement et ajoutant que celui-ci était hostile à tout réajustement de territoire vers la Hollande; et il avait fallu, disait-on, l'intervention violente de M. Renkin pour faire sauter cette dernière phrase. Enfin, M. Beyens, au moment même où lui parvenait l'offre du *Foreign Office,* s'occupait à envoyer au gouvernement des Pays-Bas un de ces télégrammes de reconnaissance pour tant de bienfaits, dont, depuis août 1914, dans un vertige d'humilité, on avait pris l'habitude vis-à-vis de nos frères du Nord. Nous avions « sauvé la France », c'était entendu, on le

répétait chaque jour jusqu'à l'agacement (et sans agir en conséquence). A lire nos télégrammes et nos certificats, c'était évidemment la Hollande qui nous avait sauvés! En récidivant avec empressement — prélude d'autres déclarations plus graves — M. Beyens disait là-bas: « Soyez tranquilles! » au moment où il allait *devoir,* mis au pied du mur, énumérer enfin nos revendications.

Faites le projet de déclaration assez large, avait dit lord Crewe, assez vague, pour qu'elle puisse servir en cas de paix transactionnelle; c'était se placer dans l'hypothèse de M. Beyens. Amabilité ou épreuve? On profita largement de la permission. Tel quel pourtant, le texte auquel finit par se rallier le gouvernement était relativement satisfaisant. Il promettait à la Belgique son rétablissement, son indépendance, une indemnité, qu'elle serait associée aux conversations préparatoires à la paix, admise au congrès s'il y en avait un, « *de façon à faire connaître et admettre ses revendications* ». Certains sentirent que c'était être bien humble que de supposer qu'il pût y avoir un congrès sans la Belgique. Mais ils passèrent, eu égard au reste, qui n'était pas trop mauvais.

Quelles allaient être maintenant ces revendications? N'allait-on pas dans les conversations avec les chancelleries être obligé de les préciser? N'avait-on pas avantage à les préciser pour nous-mêmes? Le baron Beyens, comme il eût fallu s'y attendre, ne le pensa pas et ne songea qu'à en reculer l'examen. Il semble que toute son activité pendant le temps qui précéda la déclaration du 14 février fut employée à empêcher à l'avance que cet événement eût un sens de victoire. Aucun de ses collègues ne parut s'en douter. Dans le remaniement ministériel que consacra le 10 janvier le Protocole de Saint-Pierre-broucq, et qu'avaient précédé la fausse sortie de M. Helleputte et une fréquente navette de ministres entre le Havre et La Panne, il ne semble pas avoir été question de se séparer d'un homme que chacun croyait maintenant pri-

sonnier d'un texte commun et que l'air de victoire, que malgré tout on respirait autour de la villa royale, avait dû changer. Fut-il même question de politique extérieure dans ces palabres et ces entrevues? Aux yeux des politiciens le Pacte de Saint-Pierrebroucq était infiniment plus important que le Pacte de Londres. Et peut-être plusieurs s'étonnent-ils qu'on écrive aujourd'hui l'histoire de celui-ci plutôt que celle de celui-là.

La nomination définitive du baron Beyens au département des Affaires étrangères, qui parut au *Moniteur* en même temps que celles de MM. Hymans, Vandervelde et Goblet d'Alviella, fut accueillie avec satisfaction par la presse allemande et par la presse hollandaise : « L'événement, écrivit la *Vossische Zeitung,* ne peut passer inaperçu. Le baron Beyens est un cerveau clair, jugeant pertinemment les choses et les événements, et de tels hommes sont devenus une rareté dans le camp de nos adversaires. » Puis, après avoir cité complaisamment les fameux *Aktenstücke,* le journal prussien ajoutait : « Voilà les jugements éclairés de l'homme qui va devoir s'entendre avec les personnages de la quadruple Entente, qu'il dédaigne tant comme diplomates et politiques. De plus, il a appris suffisamment à connaître l'état des choses dans l'Empire pour pouvoir mettre à leur place avec un sourire de pitié les fantaisistes qui se livrent aux projets les plus invraisemblables pour écraser l'Allemagne. N'a-t-il pas écrit, fin 1915, un livre sur l'Allemagne qui — sans être évidemment germanophile — s'applique au calme et à l'objectivité. S'il pouvait, dans sa manière réfléchie, agir sur nos ennemis de façon à les éclairer et de façon qu'ils reconnaissent la vérité, il y aurait grand bénéfice pour eux. » Le *Nieuwe Courant,* le 22 janvier, tâchait d'expliquer que sans doute tous les rapports du baron Beyens n'étaient pas aussi germanophiles que ceux que les Allemands avaient publiés, « sans quoi sa nomination comme ministre des Affaires étrangères, poste qui exige dans

les circonstances présentes un accord parfait et une intime cohésion avec les gouvernements français et anglais, ne s'expliquerait pas fort bien ». Mais, suivait un éloge de son impartialité : «Son indignation à l'égard de l'Allemagne n'a jamais choisi d'armes empoisonnées pour la flétrir ».

Au lieu d'être mis en garde par de tels éloges qui devaient — ils étaient faits en partie pour cela — le rendre plus suspect aux yeux de nos alliés, M. Beyens ne négligea rien de ce qu'il fallait pour montrer que dans les polémiques qui continuaient au sujet du Pacte de Londres, il était du côté des « négatifs ». Le grand public, en effet, ignorait tout de la tournure prise et — était-ce un avertissement? — la presse française présentait volontiers notre adhésion comme décidée. Malgré l'effort obstiné de certains hommes sans mandat et libres de leurs mouvements — j'eus l'honneur d'en être — notre refus perça peu à peu.

La première manifestation eut comme auteur visible M. Vande Perre. Interviewé par un obscur journal de La Panne, le *Belgische Standaart,* dont les tendances étaient bien connues en France, le député d'Anvers avait abordé le problème de front. Et de Londres le télégraphe avait rapporté à l'Agence l'*Information* les paroles inquiétantes de cet « homme d'Etat » :

« La nouvelle que la Belgique adhérerait au Pacte de Londres a provoqué ici, en Angleterre, dans les milieux belges, une émotion très vive. Et, non sans motifs. La Belgique s'est strictement tenue, dès les premières heures du danger, dans les limites du droit international. Même l'ennemi devra, un jour, en convenir !

« Or d'après ce même droit international, la Belgique est toujours un Etat neutre, car un pays neutre, qui se défend, dit le droit international, est toujours un pays neutre.

« Maintenant, si la Belgique adhère au Pacte de Lon-

dres, par le même fait la Belgique déclare qu'elle sort des limites du droit, qu'elle renie sa neutralité.

« En d'autres termes, cela donnerait le droit, à l'Allemagne, *de traiter la Belgique en ennemie* (sic) *et d'agir aussi en conséquence, à son égard, lors de la discussion des conditions de la paix.*

« Les raisons qu'on a fait valoir pour que la Belgique pose un acte d'une importance aussi grande sont puériles. Il provoquerait, dit-on, une manifestation (de souveraineté). Nous n'avons qu'en faire! Il servirait, dit-on, à affirmer plus énergiquement nos exigences; mais ces exigences, nous les affirmerons d'une façon plus ferme, si nous ne péchons pas contre le droit international.

« Non, les Belges n'ont pas de motifs pour s'inquiéter. Notre gouvernement ne fera pas ce coup. Et s'il voulait le faire, il ne pourrait pas s'engager dans cette nouvelle direction politique sans consulter le peuple belge. »

Le *Journal des Débats* avait beau répondre: « Chose étrange, les seuls à parler de la neutralité de la Belgique — en dehors du député d'Anvers — ce sont les Allemands ». Le *Temps* avait beau souligner à son tour que cette thèse était « ni plus ni moins la thèse allemande », et maintenir que l'adhésion au pacte de Londres était probable (on n'osait plus dire certaine), l'éphémère correspondant flamingant — aujourd'hui député — que M. Helleputte avait fait entrer à l'*Echo de Paris,* et qui signait Jean de Louvain, n'en allait pas moins recueillir « à la meilleure source » des annonces de non-signature que la censure française passait au caviar, laissant subsister cette conclusion et cet avertissement pour les patriotes: « Dans ces conditions toutes discussions sur ce sujet n'ont pas la moindre utilité, bien au contraire ». « C'est le langage du bon sens, ajoutait Jean de Louvain, et certains devraient le comprendre. »

Vers le 15 janvier le *Petit catéchisme national* — à quelle pression M. de Broqueville avait-il cédé? — était

interdit et saisi au front où circulaient librement les journaux « activistes » : *Opinion wallonne* et *Stem uit Belgie.* A la fin du mois, revenant d'un voyage à Rome, je racontais comment le cardinal Mercier avait repoussé à Bruxelles les invites qui lui étaient faites par les Allemands de servir d'intermédiaire pour des conversations de paix ; (« Il faut d'abord, avait répondu Son Eminence, libérer le pays et vaincre la Prusse ») ; et j'étais frappé du peu de satisfaction que cette fière attitude causait au chef officiel de notre diplomatie. « *Sommes-nous donc entrés en guerre pour vaincre la Prusse ?* » demandait-il avec colère à un autre interlocuteur du grand cardinal.

C'est avec un tremblement de colère que nous lisions à ce moment un nouvel article de la *Gazette de Voss :* « Il y a quelques jours à cette place il a été pris note avec étonnement du fait que le gouvernement du Havre s'est refusé à adhérer au traité de Londres, et qu'il veut donc, par rapport à sa conduite lors de la Conférence de la paix, se réserver pleine liberté d'allures. Jusqu'à présent il n'a pas été possible de trouver la raison de cet acte énergique de la part du gouvernement belge, mais si l'on songe qu'il est financièrement tout à fait dépendant des alliés, on doit reconnaître le courage qui se manifeste dans sa conduite. »

Il apparaissait dès lors, clair comme le jour, et plus encore à la lueur de leur joie, que la décision prise, en confiance par le gouvernement de remplacer par autre chose la signature du pacte de Londres était (ce que quelques-uns avaient senti tout de suite), un ménagement pour l'Allemagne, une marque de notre doute — ou de notre crainte — de la victoire. Ceux qui n'ont pas vécu ces jours ne peuvent en deviner toute l'amertume. Nul ne voyait assez clair ou n'était assez libre pour dissiper le mauvais prestige. La tristesse se lisait dans les yeux de quelques-uns qui, sans doute, en savaient plus encore, qui ne disaient rien, ne pouvaient rien. Comment les

alliés n'auraient-ils tiré aucune conclusion de cette attitude? Ils oublièrent que le peuple belge n'était pas responsable de l'erreur tragique d'un homme, — et notre sort fut décidé.

Le 23 janvier, le ministre de Grande-Bretagne à Berne et l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington, sans prétexte apparent, publièrent simultanément une déclaration consacrant le texte des déclarations du Pape au R. P. Henusse : « Le Pape ne consentira jamais à offrir ses bons offices pour le rétablissement de la paix à moins que la Belgique ne rentre en possession de tous ses territoires en Europe et en Afrique et qu'elle ne recouvre la plénitude de ses libertés et de ses droits nationaux *comme ils existaient avant la guerre* ». Cela signifiait pour ceux qui savaient comprendre, que l'Angleterre, voyant qu'il n'y avait rien à espérer de nous prenait parti pour le *statu quo*.

Le 2 février, j'étais reçu par M. Beyens qui adjurait les « nationalistes » de cesser leur campagne : elle ne servait à rien ; « nous agaçons les Français, nous ne devons parler de rien, nos demandes restent sans écho. » Et j'apprenais que le quai d'Orsay — lisons : M. Berthelot — venait de biffer carrément tout ce qui dans notre projet de déclaration, que lui avait transmis l'Angleterre, se rapportait à nos revendications...

C'était la catastrophe. Si l'on ne fit rien pour y remédier, c'est qu'elle ne parut point si grave aux optimistes quand même. La déclaration allait constater notre participation aux négociations de paix. A quoi bon cette participation, si elle ne devait pas nous permettre de réclamer nos sécurités et notre part de la victoire? De plus elle allait marquer — sans le dire trop haut, mais tout de même — la fin de notre neutralité. Quelque chose au moins serait sauvé de nos espérances!... On allait le voir!

III.

C'est le lundi 14 février que — pour reprendre les termes du communiqué officiel — MM. les ministres de France, de Grande-Bretagne et de Russie auprès de S. M. le Roi des Belges se présentèrent au Ministère des Affaires étrangères de Belgique à Sainte-Adresse et que M. le prince Koudacheff, prenant la parole au nom de ses collègues, s'adressa en ces termes au ministre des Affaires étrangères :

Excellence,

« *Les Puissances alliées, signataires des traités* qui garantissent l'indépendance et la neutralité *de la Belgique, ont décidé de renouveler aujourd'hui, par un acte solennel, les engagements qu'elles ont pris envers votre pays héroïquement fidèle à ses obligations internationales.*

« *En conséquence, nous, ministres de la France, de la Grande-Bretagne et de la Russie, dûment autorisés par nos gouvernements, avons l'honneur de faire la déclaration suivante :*

« *Les Puissances alliées et garantes déclarent que, le moment venu, le gouvernement belge sera appelé à participer aux négociations de paix et qu'Elles ne mettront pas fin aux hostilités sans que la Belgique soit rétablie dans son indépendance politique et économique* et largement indemnisée *des dommages qu'elle a subis. Elles prêteront leur aide à la Belgique pour assurer* son relèvement commercial et financier. »

Le baron Beyens répondit :

« *Le gouvernement du roi est profondément reconnaissant aux gouvernements des trois Puissances* garantes de l'indépendance *de la Belgique, dont vous êtes auprès de lui les représentants, de la généreuse initiative qu'ils ont*

prise, en lui apportant aujourd'hui cette déclaration. Je vous en exprime ses chaleureux remerciements. Vos paroles auront un vibrant écho dans le cœur des Belges, soit qu'ils combattent sur le front, soit qu'ils souffrent dans le pays occupé ou qu'ils attendent en exil l'heure de la délivrance, tous avec un égal courage. Les nouvelles assurances que vous venez de me donner confirmeront leur conviction inébranlable que la Belgique sera relevée de ses ruines et restaurée dans sa complète indépendance politique et économique. Je suis certain d'être leur interprète en vous disant que vous devez avoir pleine confiance en nous comme nous avons confiance en nos loyaux garants, car nous sommes tous résolus *à lutter énergiquement avec eux jusqu'au triomphe du droit, pour la défense duquel nous nous sommes sacrifiés sans hésitation, après la violation injustifiée de notre patrie bien-aimée.* »

Le Ministre d'Italie annonça de son côté que l'Italie n'étant pas au nombre des Puissances garantes de l'indépendance et de la neutralité de la Belgique faisait connaître qu'elle n'avait aucune objection à ce que la déclaration susdite fût faite par les alliés.

De son côté le gouvernement japonais fit une communication identique.

Tel était le résultat de tant d'efforts, la déclaration préparée par nous-même, ce que beaucoup avaient à l'avance considéré comme un triomphe!

Seul M. Beyens, le 14 février, eut l'air triomphant. Ah, oui! disait à la cantonnade, avec son sourire ironique et bonhomme, le jonckheer de Weede, ministre des Pays-Bas: « c'est une déclaration comme il vous en faut une tous les mois pour vous consoler. » Elle était moindre que les autres. Combien de fois du haut de la tribune de Westminster, pour ne parler que de celle-là, nous avait-on crié: « Tout et au delà! » Aujourd'hui, avec une pompe tragique comme celle d'un enterrement solennel, on venait

dans une formule, tronquée de tout ce que nous y avions mis d'important, nous dire que nous pourrions prendre part aux négociations de paix, ce qui eût dû paraître superflu à un gouvernement conscient de ses droits, et nous assurer d'une aide pour notre reconstitution financière et économique. Nous avions laissé depuis une année toutes nos revendications de côté pour ne pas paraître « intéressés ». Aujourd'hui on nous promettait un pourboire !...

Mais ce qui était plus intéressant que la déclaration, c'était notre réponse. Si, en étant les maîtres, nous avions négligé d'y remettre avec fierté une allusion à ce qui avait été extirpé, sans protestation, de la promesse, elle restait pourtant et il ne tenait qu'à nous de lui donner encore une haute signification. Si le mot d'*alliance* ou d'*allié* n'était pas prononcé — avec quel soin on l'avait évité ! — si l'*engagement* était remplacé par une *résolution,* si nous perdions tout le bénéfice de la spontanéité, nous promettions pourtant, de ne pas faire de paix séparée. C'était une appréciable satisfaction pour les patriotes. Il y en avait une autre, celle-ci plus considérable : toute mention de la neutralité avait disparu. Les Alliés avaient rappelé qu'ils étaient garants de l'indépendance *et de la neutralité* belges ; l'Italie avait mentionné à son tour la neutralité ; la réponse, reprenant la formule, n'avait qualifié les Puissances que de garantes *de notre indépendance,* sans plus. La manifestation était minime, mais elle y était.

Quelle ne fut pas la stupeur de tous les Belges en voyant que personne dans l'Entente ne le remarquait, que personne ne voulait le voir, que la déclaration était interprétée partout — sur quel mot d'ordre mystérieux ? — comme la preuve éclatante, précisément, de notre volonté de rester neutres — de rester neutres, tout au moins, voulaient bien dire certains, jusqu'à la fin de la guerre. M. Jean Herbette, dans l'*Echo de Paris,* ne craignait pas de parler cru : « La Belgique, écrivait-il, pouvait envisager

sa position de deux manières profondément différentes. Elle pouvait devenir un belligérant comme les autres et le manifester en adhérant, par exemple, sous une forme appropriée, à l'engagement du 5 septembre 1914. Elle pouvait au contraire se considérer comme un Etat neutre momentanément obligé de refouler l'envahisseur. C'est cette seconde politique qui a prévalu chez le gouvernement belge. » Et sur un ton bien fait pour nous faire sentir la déchéance morale que constituait ce choix, il continuait en disant en substance que la neutralité établie en 1839 n'avait pas si mal servi la France, que la Belgique neutralisée pourrait encore rendre des services, qu'il fallait veiller à ne la mettre en tutelle que sous une forme appropriée à la situation nouvelle... Le thème des autres journaux était, sauf exception, sensiblement le même. On parlait de nous sur un ton sympathique certes, mais dédaigneux. Le *Matin* précisait que le maintien de notre neutralité nous dispenserait d'accompagner les alliés en Allemagne lors de l'offensive victorieuse! Il n'était pas jusqu'aux commentaires les meilleurs — celui du *Journal des Débats* par exemple — où l'on ne retrouvât cette note, discrètement exprimée, de défiance et de mise en tutelle. Pour mesurer le chemin — en arrière — que nous avait fait faire *en quelques heures* la déclaration du Havre, il suffisait de voir le *Journal*, dont le directeur Charles Humbert me disait la semaine précédente « qu'on avait leurré la Belgique et qu'au jour du règlement il serait là pour *tomber* ceux qui voudraient oublier celle-ci ou entraver sa grandeur », publier dans sa *Revue de la Presse* les extraits d'une revue soi-disant wallonne, réclamant l'annexion de la Wallonie à la France. La veille il aurait refusé d'insérer une pareille chose et l'eût considérée comme un sacrilège.

Pour que les journaux les plus divers tirassent avec ensemble d'un texte suffisamment précis des conclusions qui n'y étaient pas et que certes le Conseil des ministres belge n'avait pas voulu y mettre, il fallait évidemment

que leur interprétation eût été soufflée. Par qui? Par le quai d'Orsay. Si le quai d'Orsay et la presse avaient tort de parler ainsi — et ils avaient tort parce que la déclaration ne disait rien de semblable et ne pouvait rien dire de semblable, la neutralité conventionnelle ayant été condamnée dans les délibérations du gouvernement belge — il était indispensable de rectifier par une brève note officielle cette interprétation qui nous faisait le plus grand tort ou de signaler cette erreur d'interprétation aux journalistes accourus de Paris et auxquels on faisait répondre « que la déclaration se suffisait à elle-même »... Si le baron Beyens ne fit pas spontanément cette rectification dont la nécessité s'imposait, n'était-ce pas que l'interprétation inexacte et choquante était le reflet de sa propre pensée?

Le soupçon en vint à ceux qui lisant le plus mauvais commentaire — celui de l'officieux *Petit Parisien* — y virent l'expression même d'une des pensées caractéristiques du ministre belge des Affaires étrangères — pensée exprimée, tour à tour, officiellement, en dehors du gouvernement et dans le privé — c'est-à-dire que jusqu'à la réunion du Parlement le gouvernement ne pouvait pas prendre attitude sur la question de neutralité! Singulière abdication de l'Exécutif devant le Législatif, alors que depuis des mois, et avec raison, l'Exécutif, pour les questions les plus graves, se substituait au Législatif! Si ce n'était pas là l'idée des hommes politiques de Belgique occupée qui venaient d'envoyer au sujet de la neutralité un nouveau message qu'essayait d'étouffer le ministre, c'était celle (on l'a vu) de M. Van de Perre, aux avis duquel tous les ministres, sauf M. Beyens qui était ostensiblement revenu, le 18, de Paris avec lui, n'attachaient pas grande importance!... On connaissait les liens intimes qui unissaient depuis un an M. Beyens à la *Revue des Deux Mondes* qui prêtait son important appui à la cause neutraliste. D'autres indices apparaissaient. — D'où vient

cette inspiration française des commentaires? demandais-je au *Journal des Débats*. — Etes-vous bien sûr que ce n'est pas une inspiration belge? me répondait-on.

Les commentaires de la presse allemande, grossièrement et sans nuances, avaient le même sens que ceux de la presse française. « La version du *Petit Parisien* est officieuse » remarquait, dès le 18 février, la *Kölnische Zeitung*, et elle soulignait « la préoccupation du gouvernement belge de se tenir strictement dans les limites de sa neutralité ». La *Berliner Morgenpost* du même jour déclarait que la Belgique se contentait, après tout, de la part de « ses compagnons de malheur », des garanties mêmes que l'Allemagne eût pu lui donner le 5 août 1914! Les *Münchner Neuesten Nachrichten* voyaient dans la déclaration une mesure de défiance contre le gouvernement belge: « Il est probable qu'il s'était produit au sein de celui-ci une tendance à conclure une paix séparée, ce qu'indiquait déjà le changement dans la direction des Affaires étrangères. » La *Kölnische Volkszeitung*, lourdement, refaisait à ce propos l'éloge du baron Beyens qui était convaincu « que ce sont les Alliés et non l'Allemagne qui sont responsables de la guerre... »

Reproduisant la plupart de ces citations dans son numéro du 22 février, le *XXe Siècle*, qui essayait de sauver la face, ne pouvait pas ne pas laisser éclater sa colère: « Dieu nous garde, écrivait M. Neuray, de défendre le ministre contre un pareil outrage répété depuis un mois avec une insistance qui révèle un dessein prémédité. N'importe, on ne nous ôtera pas de l'idée qu'il est temps de décourager par une politique précise, claire, logique et véritablement nationale tous les Machiavels d'outre-Rhin et d'ailleurs! »

La colère du courageux journal était partagée par tous les initiés. Les optimistes avaient cru au moment même, malgré ses pauvretés, que la déclaration du 14 février aurait été un point culminant: « Nous sommes dans un trou », disait l'un d'eux. Un conseil fut convoqué pour

le 22, sur l'initiative, disait-on, de M. Renkin. Il fut remis à cause de l'enterrement de la princesse Koudacheff et eut lieu seulement le 26. Le ministre profita du répit pour faire à Paris une série de démarches. Il revint souriant. Sans doute répéta-t-il au conseil sa décision absolue de ne pas faire de note interprétative, et, devant l'opposition de ceux qui le voulaient, comme notre dernier moyen de salut, déclara-t-il ainsi qu'à d'autres interlocuteurs que cette note était superfétatoire, que M. Cambon — consulté — avait déclaré notre situation très bonne et très claire. Ignorait-il que M. Cambon avait dit aussi à d'autres : «Si la Belgique n'est pas alliée et n'est plus neutre, nous serons obligés de dépenser un milliard pour défendre notre frontière du nord »? De notre neutralité condamnée par la Belgique toute entière et maintenue par la volonté néfaste d'un seul homme, la France prenait son parti. Le gouvernement eut la faiblesse d'abandonner son exigence pour ne pas déplaire à la France.

Le désir parallèle — et un peu puéril — de ne pas révéler nos dissensions à l'Allemagne (1) fit en même temps refuser la démission du baron Beyens (25 février). On le garda, mais en lui imposant tout de suite un programme bien net de revendications. Ainsi, la déclaration ne serait pas un point final, mais une porte ouverte... Il fallait être singulièrement confiant pour croire que le ministre qui avait compromis — sinon perdu — la Belgique en donnant

(1) Voici, à titre documentaire, ce qu'imprimait la *Frankfurter Zeitung* le 1er avril 1916:

« Berne, 31 mars. — D'après des nouvelles parvenues à la *Neue Zurcher Zeitung* de son correspondant d'Amsterdam, le président des ministres de Broqueville, le ministre de la Justice Carton de Wiart, le ministre des Colonies Renkin ont voté dans le conseil des ministres réuni au Havre pour prendre une décision définitive en ce qui concerne l'adhésion de la Belgique au Pacte de Londres excluant toute paix séparée, pour l'adhésion, tandis que le ministre des Affaires étrangères baron Beyens et tous les autres ministres ont voté contre l'adhésion qui est, par conséquent, rejetée ».

à ses démarches le sens même que le gouvernement ne voulait pas, allait tirer de la déclaration ce qu'il était encore possible d'en tirer, ce que les patriotes, dans leurs articles et leurs discours, essayaient obstinément d'y faire voir aux étrangers... La politique néfaste du baron Beyens allait continuer, obstinée, elle aussi. En pleine Sorbonne, dès le 11 mars, il allait faire le jeu des Allemands en critiquant les conversations Bernardiston-Ducarne. Et bientôt allait éclater l'irrémédiable scandale des promesses envoyées de Londres — *motu proprio* — à la Hollande.

IV.

Le patriotisme subjectif du baron Beyens n'est pas en cause dans tout ceci. Parti d'un point de vue faux, il a voulu servir son pays en conséquence. Doué d'une volonté tenace, il la mit au service de desseins obliques et lointains. Vis-à-vis de l'Allemagne il créa et entretint une équivoque dont il espérait tirer parti. Vis-à-vis de l'Entente il n'en tira parti en aucune façon, ce qui eût pu être une politique. Il ne comprit pas qu'à louvoyer comme il faisait il ne nous donnerait ni les avantages de l'isolement ni les avantages de l'alliance. Plus nous nous retirerions, plus l'Entente prendrait de précautions contre nous. Refusant d'être ses associés, nous ne pouvions être que ses prisonniers. Toute initiative de notre part faisait de nous des égaux et des co-partageants, toute initiative collective de leur part faisait de nous des protégés. Le baron Beyens ne sut jamais parler à la France en ami confiant, il n'osa jamais lui parler en voisin ombrageux. Quand doutant de nous à cause de lui, remettant à plus tard l'examen de nos timides désirs, la diplomatie française supprima de la déclaration du Havre le mot de *revendications,* ce n'est pas seulement parce que ce mot gênait sa propre politique, c'est par un sentiment d'hu-

milité nationale qu'il ne fit rien pour en exiger le rétablissement. Il ne vit pas cette éclatante vérité qu'il n'y avait de choix pour nous qu'entre l'alliance ferme et souveraine qui renforcerait la paix et *une neutralité entre les alliés* qui maintiendrait entre leurs mains notre faiblesse sans franchise. Une heureuse révolution après deux ans de fautes et de déboires fit cesser enfin son influence directe, mais l'envoûtement était tel, qu'après comme avant la Belgique ne sut jamais nettement *choisir*. Le peuple, oui — comme alors — le gouvernement, non. Si en ce sixième anniversaire du drame il a paru nécessaire de rappeler celui-ci, c'est que, plus que jamais, ce choix parut aujourd'hui nécessaire et urgent. Les occasions de le faire ne cesseront de diminuer. Un geste franc et spontané, une initiative nette et publique, un énergique coup de barre peuvent nous sauver — et rien d'autre ne nous sauvera — de la petitesse, de la faiblesse, de la division qui suit la faiblesse, du protectorat ou de l'absorption déguisée, conséquences inéluctables, si on ne rompt pas *définitivement* et *totalement* avec elle, de la politique de 1916.

PIERRE NOTHOMB.

L'Effort italien

« Nous en avons assez d'être un pays de touristes et de voyages de noces ! » Ce mot, G. d'Annunzio, le poète-soldat conquérant de Fiume, le prononça à Rome, en mai 1915, à l'heure où il entraîna l'Italie derrière lui vers la frontière où la guerre les attendait. Et cela me semble bien révélateur de l'état d'âme italien en ces jours de décision. Assurément l'Italie ne partit pas en guerre pour une raison aussi particulière et étroite de dépit ou d'impatience. Bien d'autres motifs d'une respectable gravité la poussèrent, comme de donner à la patrie ses frontières naturelles et définitives, de réunir en son sein les frères italiens maintenant exilés par la violence, de couronner le vœu du roi Victor-Emmanuel lorsqu'il disait : « L'Italia è fatta, non è compiuta. » L'Italie fut faite en 1860, après la prise de Naples par Garibaldi, et en 1870, après la prise de Rome. Les terres trentines et triestines restaient cependant séparées. 1918 accomplit la grande œuvre. Il y eut aussi un certain besoin de se libérer de la sujétion économique de l'Allemagne, sujétion dont l'importance n'était pas complètement connue de tous, mais n'était pas moins profondément quoique obscurément sentie. Il y eut tout cela, mais autre chose à quoi répondait d'Annunzio : l'impatience de toute une génération, fille de celle du Risorgimento, et qui voulait prendre parmi les grandes nations la place qu'elle estimait lui être due, dont elle se savait digne ; l'impatience de toute une génération de prouver que, sur les ruines de Rome dont le monde ne se lasse pas d'admirer les vestiges, venait de naître un peuple neuf aspirant à rivaliser avec ses pères, et à se placer à côté des autres descendants de l'ancêtre commune.

Il y eut d'autres raisons encore, sentimentales celles-là :

les énumérer m'entraînerait trop loin. L'une, cependant, s'impose à indiquer devant vous, vous les Belges, puisque vous en fûtes l'objet(1). J'étais à Rome en avril 1915, au moment où tous les cœurs vibraient à la guerre et s'y préparaient. Et je me souviens encore avec émotion — car ce qui se disait était exactement ce que nous disions en France depuis un an déjà — de l'élan général de tout un peuple vers la Belgique héroïque et martyre. Assurément l'admiration et la compassion ne suffisent pas à entraîner une nation vers un sanglant destin. Mais ces sentiments élevés, humains aussi, portent les cœurs dans une sphère de pureté et de désintéressement où ils rencontrent les résolutions viriles de la sagesse et de la lucidité. Le sentiment ouvre souvent la porte du jugement. Il impose des retours sur soi-même qui éclairent et montrent le chemin. A la lumière de la Belgique foulée aux pieds, le vieux sang guelfe bouillonna. L'héroïsme de la Belgique rappela à l'Italie son sort millénaire. Vous fûtes pour elle le tocsin qui la réveilla, au son duquel elle courut au feu pour prendre part au sauvetage et aux embrassements fraternels. Un grand élan d'amour et de vénération secoua l'Italie, en 1915, et je n'oublierai jamais tout ce que j'entendis alors dire de vous, si plein de tendresse et d'horreur.

Cela devait être indiqué; je le devais à l'Italie, je le devais à la Belgique, je le devais, permettez-le moi, je le devais à moi-même qui peux enfin, à l'occasion de l'Italie, vous exprimer à mon tour tout ce dont mon cœur déborde encore d'amitié, de respect et d'indélébile souvenir.

* * *

Revenons, et reprenant l'Italie désireuse de se montrer digne de prendre rang parmi les grandes nations en même temps que de s'accomplir, d'être *compiuta*, je voudrais vous dire comment elle a réalisé cette ambition, quel a été

(1) Rappelons que ceci est une conférence faite aux *Amitiés italiennes* de Bruxelles.

dans les trois grands secteurs de la guerre : terre, mer et industrie, quel a été son effort, et ce qu'elle a obtenu de celui-ci. Il me semble que, lorsque nous saurons exactement, par une vue générale et d'ensemble, comment l'Italie a mené la guerre sur ces trois fronts, nous pourrons apprécier mieux sa résolution, et nous lui donnerons, en connaissance de cause cette fois, la place à laquelle elle a droit. Je crois, d'ailleurs, que cette étude n'a pas encore été faite, que le rôle de l'Italie dans la guerre n'est pas assez connu jusqu'ici ; si nous accomplissons aussi une œuvre de justice, nous n'en serons que plus honnêtes, il me semble ; et je crois que nous n'éprouverons que de la joie à pouvoir associer plus intimement encore notre chère Italie à notre œuvre de salut, de victoire.

Lorsque la guerre éclata en 1914, l'Italie sortait à peine de la guerre de Tripoli où tout son matériel avait été mis à mal, où son corps d'officiers surtout avait été décimé : ils manquaient tellement que dès la première année, on dut en nommer cent cinquante mille ! En fait, en 1914, l'Italie se trouvait à peu près dépourvue des moyens de prendre part à la lutte. Ne concluons pas de cela, pourtant, que le mérite est diminué de sa neutralité. Car celle-ci fut réclamée par toute la nation, qui restait ignorante de la situation matérielle, par la nation moralement révoltée de l'attaque allemande. Et cette nation vit aussitôt qu'elle devrait bientôt entrer dans le conflit, par le jeu même des sentiments que je disais tout à l'heure. Elle sut s'y préparer avec énergie et ténacité. D'août 1914 à mai 1915, le gouvernement civil dénoua peu à peu les liens économiques qui gênaient la liberté de la nation ; le gouvernement militaire accomplit une tâche analogue de redressement et de création. Il improvisa à peu près complètement une armée capable de figurer dans le conflit aux côtés de la France et de l'Angleterre. L'effort italien, nous le classerons entre l'effort français et l'anglais,

moins profond que le second, plus vaste que le premier, si toutefois il s'accomplit dans la paix, ce qui le facilita. Et voici, en gros, ce qui dut être fait pour pouvoir figurer dans le rang commun.

En même temps que former des officiers, il fallut doubler le nombre des corps d'armée; plus que doubler le nombre des divisions; organiser une artillerie de siège; créer entièrement les artilleries spéciales qui atteignirent plusieurs centaines de batteries: l'artillerie lourde de campagne, l'artillerie lourde de haute montagne, les bombardes, les canons contre avions; doubler les artilleries légères de campagne et de montagne; quadrupler dans chaque division les compagnies de sapeurs du génie; augmenter l'efficacité des armes spéciales; constituer les sections électriques; mobiliser les unités de travailleurs qui atteignirent bientôt le chiffre de sept cents. Prenons un exemple: l'aéronautique. L'armée italienne ouvrit quinze écoles d'aviateurs où, autour des cours spéciaux pour observateurs, mitrailleurs, radio-télégraphistes et téléphonistes, on voit se grouper un office directeur technique, un office de production chargé des usines, un office d'approvisionnement, un office d'armement pour les expériences et les installations à bord, un office électrique, un office édilitaire pour l'installation des camps, un office d'artillerie, un office photographique. En 1917 ces écoles comptaient douze cents élèves auxquels il faut ajouter les hommes instruits directement par les fabriques privées d'aéroplanes, fabriques se montant à une quarantaine. Et ce n'est qu'un exemple.

Pour obtenir ces résultats, l'Italie a mobilisé près de trente classes, plus de quatre millions d'hommes. Trois cent mille ont été prélevés, sur ce total, pour le service intérieur. Deux cent cinquante mille — en France cinq cent mille — furent employés dans la zone de guerre, en dehors des combattants. Dans les usines travaillèrent cent vingt mille hommes dont la moitié enlevés aux forces de combat. Le reste au front!

Tout cela arrêté, mis en train, exécuté, se présente alors une tâche particulière, personnelle à l'Italie, née des conditions mêmes d'une frontière délimitée par les traités de façon à donner à l'ennemi tous les avantages naturels, frontière qui, passée par l'ennemi, ouvre les plus riches plaines, prend la Vénétie à revers — je parle du Trentin — et fait tomber cette province tout en livrant la vallée du Pô et le chemin des Apennins. Une retraite comme celle de l'armée française, de la Meuse à la Marne, ne peut se concevoir en Italie sans mettre celle-ci à peu près hors de combat : elle donnerait à l'ennemi la Lombardie, la Vénétie, les Romagnes, c'est-à-dire Milan, Vérone, Vicence, Padoue, Bologne, les fleurons mêmes du royaume, sans parler du Piémont, le centre industriel le plus considérable, avec Milan, de la péninsule. La terre à préserver est vitale pour la nation.

Cette terre, je l'ai vue dans l'activité de la guerre. En 1917 et en 1918, j'ai parcouru le front italien. Lorsque, en 1917, je quittai Rome pour me rendre sur l'Isonzo, le ministre de la guerre me dit :

— Je mets un officier à votre disposition. Il vous conduira partout, vous verrez tout. Je ne mets qu'une limite à votre curiosité : le danger que vous pourriez courir.

On ne pouvait être plus aimable ni plus précautionneux. Et j'entends encore les cris furieux de mon officier lorsqu'à Doberdo du Carso, m'étant dressé derrière un mur bas pour prendre une photo des lignes ennemies situées à sept ou huit cents mètres de là, je fus honoré d'une flatteuse bordée de canon. Je dus m'accroupir de nouveau, mais j'avais mon cliché, mauvais, bien entendu.

C'est à l'Isonzo que commençait le front, l'Isonzo que les Italiens avaient passé dès le premier jour, le mettant délibérément à leur dos en dépit de la difficulté que son passage, dès lors, imposait au ravitaillement. Et aussitôt c'est le Carso. De loin, l'aspect en est bonasse, plateau mollement ondulé et dont les sommets les plus élevés ne

dépassent pas quatre cents mètres. Mais de près! Voici ce que disent de lui les géographes: « Le Carso est une table calcaire dont les caractères généraux se résument ainsi: absence presque totale d'eau à la surface, capricieuses et mystérieuses ramifications d'un régime hydrographique souterrain, nudité de rocher brisé parfois par des saillies, ou modelé par des vallées, ou encore accentué par des excavations appelées dolines, produit du travail des eaux souterraines. La végétation de ces terrains est pauvre, rare, embroussaillée sur les sommets, étouffée et desséchée dans les fonds par l'absence des eaux et le vent appelé Bora. »

Et cela peut se traduire ainsi: le Carso est un tas de cailloux où deux armées de fourmis se feraient la guerre. Car ne croyez pas à du rocher massif et cohérent. Non, mais de menus morceaux de rocs, exactement comme sur une plage de galets, l'idéal du champ de bataille pour l'âge de pierre où on se les flanquait par la figure... Çà et là un peu de verdure, un arbre rabougri, des maisons enfin. Celles-ci entourent les dolines qui figurent exactement des entonnoirs d'obus un peu plus grands. L'eau qui court sous la table calcaire a trouvé une fente, a formé une petite mare autour de laquelle l'homme s'est installé et a fait pousser quelques arbres et légumes. Tout à leur aise, attendant l'attaque, les Autrichiens, de 1914 à 1915, avaient tracé là-dedans leurs tranchées superficielles, suffisantes toutefois, grâce aux fils de fer, grâce aux sommets environnants et grâce à la difficulté naturelle de l'approche.

Car il faut bien emporter ces cailloux qui dominent au Nord la plaine de Gorizia, au Sud la mer. Nul autre chemin pour gagner Trieste, elle-même serrée entre le Carso et la mer. Tombant à pic dans l'Isonzo et dans l'Adriatique, le Carso est seul à offrir ses pentes où les cailloux se dérobent sous le pied, où pas un abri ne se présente qui ne vole en boulets de pierre au moindre obus qui le

frappe, où la doline n'est tout au plus qu'un trou d'obus. Il faut grimper comme un chat, à découvert, le long du mur au haut duquel les canons vous attendent. Pendant des mois, les Italiens ont vécu là, guettant et guettés, sans abri, sans appui puisque, derrière eux, c'était le fleuve dans la vallée profonde, et la plaine infinie. Rien à manger que ce qu'on apporte, rien à boire surtout, et les vivres arrivant à découvert, cibles excellentes dont la mouche touchée chaque fois ferait lever le drapeau de la retraite. Il me semble qu'on s'étonnera moins, sachant cela, de ce qui se passa dans cette région d'épouvante, lorsque se produisit le triste événement de Caporetto. Le Carso, c'est la guerre défiant toutes les possibilités. Celui qui a résolu d'escalader ces pierres éparpillées, de les organiser en défense sous le feu, de s'y maintenir et d'en repartir pour en conquérir d'autres pareilles, celui-là dépasse toute compréhension humaine. Il l'a fait et réussi pourtant. Gardons-lui l'admiration due à l'audace la plus froide, à la méthode la plus sévère, au courage le plus réfléchi. La défaillance passagère de novembre 1917 n'en peut rien effacer.

Si, maintenant, nous passons de l'Isonzo au Trentin, que voyons-nous? Sur la carte, ceci, que j'ai pu lire sur une carte des Alpes haute de trois mètres, et que me montrait à Vicence le chef d'Etat-major de la première armée. Tout en bas, la ligne frontière adjugeait à l'Italie vingt centimètres environ de la hauteur totale. Le reste c'étaient les Alpes aux mains de l'Autriche. De telle sorte que le soldat italien a devant lui un mur sur lequel perche l'ennemi, et, derrière, la plaine — pour y rouler. Exemple : Je suis monté aux Sette Comuni d'Asiago et aux Colletti d'Arsiero, les premières fermant le val d'Assa, les secondes le val d'Astico. Or, je me suis trouvé, au plus haut, à 1,200 mètres, tandis que de l'autre côté des vals, au nord, la montagne ennemie en compte, au plus bas, 1,600. La montagne, du côté italien, semblait le

contrefort des monts autrichiens. Du haut de ses positions, l'ennemi n'a qu'à descendre par les défilés où coulent les rivières, à couler avec elles. Comment faire pour l'arrêter? Je l'ai vu en montant vers Asiago. A partir de Marostica, près de Bassano, la vie de guerre commence, les villages occupés, les routes battues de troupes, de camions, de canons, de tout l'appareil guerrier. On déblaie le chemin où la neige vient de tomber. On coupe les beaux sapins vêtus comme pour Noël. On consolide les tranchées — 3.000 kilomètres de tranchées pour tout ce front. On fait sauter des rochers. On empierre. On camoufle les canons. On creuse les abris. Et on dresse des baraquements, car le village est rare, il faut loger le soldat qui s'en revient quelquefois comme je le rencontrai retour des lignes : en tête marchait la musique composée d'un seul Alpin sur sa mule, et jouant du violon. Au Sette Comuni comme à Lérida, on ouvrait la tranchée au son du violon.

Ce que j'ai vu peut-être de plus saisissant c'est au Colleti, au-dessus d'Arsiero, là où il faut veiller sur trois vallées et leurs passages, le val d'Astico, le val Posina et le val d'Arsa aboutissant tous trois à la plaine de Vicence. Or, la route, là-haut, au-dessus d'Arsiero, auprès de qui les rivières Posina et Astico se rejoignent, la route se heurte littéralement à un mur, le rocher lisse et nu, infranchissable, cachant le confluent et la ville. Comment faire? A la mine, au pic, on a percé ce mur à sa base. Puis, des galeries ont été creusées en tunnel. Et, au bout de ce tunnel, on a ouvert des trous juste assez grands pour laisser passer une bouche de canon. J'ai grimpé sur un canon et, par le trou, j'ai vu Arsiero en cendres et le petit village de Velo d'Astico où Fogazzaro avait sa maison d'été dont il ne reste même pas trace.

Le soir, rentré à Vicence, on m'a dit : « Vous venez de voir les terrains où nous devons nous battre, en infériorité absolue de position, et par l'inaccessibilité, et par

la nécessité de se maintenir si on veut éviter un désastre à toute l'Italie ; pas de recours possible, celui-là supprimé. Il a fallu, dès lors, non seulement violer la montagne et la changer en forteresse, mais, les hommes qui la gardent, comment les faire vivre, adapter à cette guerre d'altitudes nos bons paysans de Calabre, de Sicile, de Toscane et même de la douce Lombardie ? Et comment organiser tout le va-et-vient d'une armée ? Chaque régiment d'infanterie dispose de deux cent cinquante mulets, les Alpins de deux cents par bataillon. Au total, avec les autres services d'arrière, plus de 400,000 quadrupèdes. Et nous ne vous parlons pas des camions automobiles, vous les avez vus.

En effet, je les avais vus et même parfois sentis dans mon dos d'une façon assez déplaisante ! J'ai vu aussi les traces de l'hiver alors que le thermomètre marque —20° chaque matin. On évacuait chaque mois d'hiver de 80 à 90,000 hommes dont 2,000 officiers, malades ou blessés. On a calculé que, pour chaque corps d'armée, il fallait transporter à dos d'homme ou de mulet 300,000 planches pour les abris, 280,000 couvertures et vêtements de laine, 80,000 capotes fourrées, 60,000 gilets de peau, 10,000 sacs garnis. Dans une cabane, j'ai aperçu jusqu'à des lits de fer à deux places superposées. Les dépôts de bois et de charbon s'alignaient le long des routes que deux cent mille civils rechargeaient continuellement. Six mille kilomètres de routes nouvelles ont été établis !

Il me semble que de tels détails font sentir mieux que tout récit de bataille l'effort d'une nation. Il y a là une intensité continue qui demande peut-être plus de résolution et de force d'âme qu'un élan momentané si magnifique qu'il soit. Vous qui avez séjourné tant de mois dans les boues des Flandres, vous savez que ce qui est le plus caché n'est pas le moins difficile à faire... Et je pourrais vous parler encore du Grappa et du Piave, que je vis en 1918. Cela m'entraînerait trop loin ; j'y ai scrupule

aussi, ce que je vous dirais ne faisant que répéter ce que j'ai écrit dans mon troisième volume des *Paysages d'Italie.*

Je tirerai seulement en deux mots la leçon générale, me rappelant encore mon étonnement, en 1917, de ne pas rencontrer au Comando Supremo d'Udine le général Cadorna, et d'apprendre qu'il résidait à peu près continuellement à Vicence où je le trouvai quelques jours après. Et je constatai bientôt les soins apportés à cette partie septentrionale du front, beaucoup plus assidus que du côté oriental. En Vénétie on avait du champ. Un recul, même considérable, ne compromettait rien du résultat final. Caporetto l'a prouvé. La moindre avance ennemie, au contraire, sur le front alpestre du Trentin, aurait entraîné l'irrémédiable défaite. Si, se précipitant du haut du mur que font les montagnes et que je viens de vous dire, les Allemands bousculaient les Italiens campés au bas, le Vicentin, le Véronais tombaient, et c'était la retraite générale, — la Vénétie abandonnée du même coup — au delà des Apennins. Cadorna le savait bien, et, négligeant quelque peu l'Orient, il donna tous ses soins au nord. La frontière trentine fut organisée formidablement. Elle tint, et ce fut le Grappa de Bassano qui sauva l'Italie, s'opposant à la descente qui aurait pris à dos les troupes arrêtées sur le Piave. L'Italie a le droit absolu de ne pas courir encore une fois cette chance du Grappa. Pour l'éviter, il n'est qu'un moyen : porter la frontière aux crêtes, à la Vetta d'Italia. Des deux côtés les pentes à chaque peuple, la crête servant de frontière. Il y a égalité ; à chacun de se préserver. Cette justice fait sans doute tomber quelques villes et villages en des mains étrangères. La conséquence, si regrettable qu'elle soit, ne peut être mise en balance avec le danger permanent. Depuis des siècles l'Italie a été la proie des barbares qui l'ont dépecée, saignée à blanc, parce qu'ils tenaient les cols et les monts méridionaux. Rome s'était installée au Brennero ; tant qu'elle y resta, elle n'eut rien à redouter. La vie de

l'Italie dépend des cols. Elle doit pouvoir les surveiller et en tenir l'une des clefs. La vie d'une nation demande le sacrifice de quelques milliers d'habitants — le sacrifice sentimental surtout, et d'ailleurs qui ne peut entrer en ligne de compte avec l'autre qui est purement et simplement celui de la vie. M. Wilson lui-même l'a compris, et l'annexion du Tyrol n'a même pas été discutée.

Sur le front de terre, nous conclurons donc : si l'on se rappelle dans quelle situation la guerre a trouvé l'Italie en 1914, et si l'on sait que, en 1917, avant Caporetto, elle avait reconquis 3,000 kilomètres carrés de terres *redente*, en Trentin et en Cadore 90,000 hommes délivrés, sur le bas Isonzo 170,000 ; parmi les villes, Cervignano important centre commercial ; Monfalcone, le plus grand chantier naval de l'Autriche, Cormons, centre d'une région fertile, Gradisca, Aquileia et sa basilique, la lagune et la ville de Grado, Gorizia enfin — si l'on réunit tout cela, alors on prendra une idée juste et saine de ce qu'a fait, du côté de l'armée de terre, l'effort de l'Italie. Voyons maintenant ce que la marine a su accomplir.

* * *

L'action maritime italienne fut concentrée exclusivement au sud et à l'est, en mer Ionienne et en Adriatique, c'est-à-dire à Tarente, Brindisi et à Venise, la première assurant les communications avec Salonique, la seconde base du trafic avec Valona et en même temps surveillante de la basse Adriatique ; Venise enfin à l'affût de Trieste et de Pola vers lesquelles la flotte des lagunes croisait incessamment ; Venise station navale toujours prête aussi à coopérer à la bataille terrestre, en liaison avec la flotte.

Tarente était le lieu de concentration des troupes destinées à Salonique. La France y avait un camp situé au fond du *mare piccolo*, mer intérieure s'étendant derrière la ville. Et je puis dire que ce camp nommé Buffalato a laissé le plus terrible souvenir chez nos soldats. Je l'ai vu,

ce camp. L'horreur même du désert de pierres, insalubre et déprimant. La marine italienne avait assumé la direction de tout le travail interallié entre Tarente et Salonique. En une année, par exemple, 700 voyages ont été accomplis. Le tonnage des vapeurs employés monta à 691,609 tonnes. Les troupes transportées s'élevèrent à 200,000 hommes. Le matériel et les denrées à une tonne par homme, auxquels il faut ajouter des milliers de bêtes de somme, de voitures et les pièces d'artillerie. Cela, en dépit des sous-marins ou des mines, par conséquent compliqué d'opérations de chasse, d'escorte, de défense et d'attaque, avec toutes les sortes de navires que ces actions comportent. Un important arsenal complétait enfin l'œuvre de la marine italienne. Je ne puis entrer dans tous les détails. Un seul, caractéristique, donnera une idée de tous les autres. Et c'est le sauvetage de l'armée serbe arrivant à l'Adriatique.

Tandis que je visitais l'arsenal avec un lieutenant de vaisseau à qui l'amiral commandant la flotte m'avait confié, j'arrivai devant une cale sèche où un vapeur était en réparation : « Je vous présente mon bateau qui a recueilli les Serbes, me dit le lieutenant ; on le nettoie, il en avait besoin... » Je n'oserai jamais vous répéter tout le récit du lieutenant. Vous devinerez son horreur par un simple détail sur l'épouvantable déchéance des hommes qui arrivaient à la côte : lorsqu'ils touchaient le port, ils ne le voyait pas ; ils continuaient à marcher et tombaient à l'eau les uns après les autres sans s'en rendre compte !

On les repêchait, et voici comment on procédait :

Durazzo et Valona composaient les deux bases de concentration et d'embarquement de la côte orientale de l'Adriatique. Dès leur arrivée à Durazzo, les Serbes recevaient les premiers soins, puis on les répartissait en deux sections. La première se composait des malades et des épuisés, qui étaient embarqués sur les navires-hôpitaux et sur de petits vapeurs qui les portaient à Valona.

La seconde comprenait les valides qui gagnaient Valona à pied. Les uns étaient transbordés sur de grands vapeurs qui les conduisaient à Corfou et Bizerte. Les autres étaient réunis au camp d'Arta, au nord de la ville, bien isolé, garni de baraquements, arrosé d'eau courante. C'est à Arta que, en février 1916, arriva d'Elbassan l'arrière-garde serbe, 12,000 hommes et autant de chevaux, 44 canons, plus les malades et les blessés : vous devinez leur condition.

En résumé, du 12 décembre 1915 au 22 février 1916, 11,651 civils furent embarqués et transportés à Brindisi, Lipari, Marseille et Bizerte. 190,241 soldats à Corfou, et 4,000 à Bizerte. A cette tâche furent employés 6 grands transports italiens, 2 croiseurs auxiliaires français, 6 navires hôpitaux dont 1 français, 34 vapeurs de tout tonnage. On effectua 216 voyages de San Giovanni di Medua, Durazzo et bouches de la Vojussa à Valona et Corfou, 87 de Valona à Corfou, Brindisi, Lipari, Marseille et Bizerte. Quant à la cavalerie serbe — 13,000 hommes et 10,000 chevaux — elle fut transportée de Valona à Corfou par 6 grands vapeurs qui accomplirent 17 voyages.

D'autres malheureux restaient à convoyer pourtant : les prisonniers autrichiens rabattus par les Serbes. Ils étaient partis de Nisch au nombre de 70,000. Ils arrivèrent à la côte 22,928. On les conduisit en Sardaigne sur 14 vapeurs, dont 11 italiens, 2 français, 1 anglais. Pendant le voyage le choléra éclata à bord de deux bateaux italiens le *Re Vittorio* et le *Cordova* ; cinq cents hommes moururent.

Quant à l'alimentation des camps installés sur les plages albanaises, elle fut assurée par 24 vapeurs dont 17 italiens qui effectuèrent 73 voyages et débarquèrent à Medua, Durazzo, Valona et Corfou, 12,000 tonnes de marchandises diverses. 170 unités veillaient enfin à la sécurité de la mer. Le convoi des transports se composait de 4 ou 5

vapeurs précédés d'une escadrille de chasse, escortés de torpilleurs et suivis de croiseurs ou contre-torpilleurs.

Grâce à ces précautions on n'eut à déplorer aucune perte du fait des sous-marins qui, après dix-neuf attaques restées vaines, renoncèrent. Seul un navire-hôpital, le *Marechiaro,* sauta sur une mine. Pas un malade ne périt. Le capitaine Cacace et une partie de l'équipage furent engloutis avec leur navire. J'ajouterai enfin, pour finir sur ce point, que le ravitaillement de la Serbie et du Montenegro fut assuré, quant au transport, si les vivres venaient de France et d'Angleterre, par l'Italie seule qui, en six semaines, transporta 100,000 quintaux de vivres sur 70 bateaux dont seulement furent coulés.

Brindisi avec sa rade si bien fermée qu'elle semble un beau lac paisible, Brindisi était une base purement de bataille. Et ici encore la marine italienne dut innover, s'adapter en quelques semaines aux conditions nouvelles des combats. La flotte italienne avait été dressée pour les combats classiques d'escadre — rendus impossibles par la tactique des navires autrichiens. Il fallait évoluer. Cette évolution se décompose en trois phases. La première ne fait qu'appliquer les enseignements reçus. L'Autriche ayant, dès le début, bombardé Rimini, Termoli, Barletta et Bari — villes ouvertes, bien entendu ! — on entreprend de défendre la côte par l'attaque de l'ennemi que l'on va provoquer jusque dans ses eaux. Mais la flotte autrichienne reste cachée derrière les îles dalmates. Il faut donc la débusquer. Et c'est la seconde phase : les petites unités se lancent audacieusement dans l'archipel. Elles en visitent toutes les anses et criques. Elles bombardent les phares, sémaphores, quais, casernes, coupent les fils et câbles télégraphiques. Elles canonnent quatre fois Durazzo, entrent dans le port de Pirano où elles font prisonnier — un gendarme ! visitent Parenzo en Istrie, vont jeter des proclamations irrédentistes sur la plage de Trieste, et forcent enfin, j'abrège, le port de Pola en

dépit des filets qui retiennent cependant un sous-marin. Que fait l'Autriche? A ces provocations elle répond comme autrefois par son habituel *gran rifiuto*.

Il faut changer de méthode encore une fois, et c'est la troisième phase. Il le faut d'autant plus que l'Autriche vient d'inventer une nouvelle unité tactique dite le trinôme composé d'un torpilleur, d'un sous-marin et d'un aéroplane qui évoluent ensemble pour attaquer la côte italienne, côte plate, sans fonds depuis Venise jusqu'à Brindisi. Avant que la flotte de Venise ou celle de Brindisi puisse accourir, Ravenne, Rimini, Pesaco, Fano, Senigallia, Ancône, Lorette, Pescara, Barletta, Bari seront détruites. Que va-t-on faire? On va inventer. On opposera au trinôme des forteresses mobiles, les trains blindés. Et j'appelle votre attention sur ce train ingénieux que j'ai vu entre Ancône et Rimini, garé à Senigallia où il attendait, sous pression, l'ordre de partir. Voici comment il procédait:

Entre Rimini et Bari — au nord de Rimini il y a la flotte de Venise, au sud de Bari celle de Brindisi — la côte a été divisée en sept secteurs de 40 kilomètres. Au centre de chaque secteur se tient le train toujours prêt. Une machine est à chaque bout pour l'amener dans un sens ou dans l'autre, vingt kilomètres au plus, par conséquent, à couvrir, un quart d'heure à peu près de voyage. Entre les locomotives s'étendent 4 canons de 190 ou de 158, sur des wagons plats qu'un dispositif abaissé sur le rail soustrait aux inconvénients du recul. Deux voitures de munitions, une voiture pour le service scientifique. En tout 7 wagons. Et chaque matin, à l'aube, à l'heure où les raids sont le plus à craindre, la circulation était arrêtée sur toute la ligne pendant 40 minutes. Les sept trains se mettaient en route, et chacun parcourait ses quarante kilomètres, prêt à accueillir le trinôme. En décembre 1916 le train blindé repoussa une attaque autrichienne avec tant d'efficacité que la côte fut désormais

respectée. Le train blindé est une œuvre purement italienne, créée par la marine italienne seule. Avantage subséquent enfin, il libérait les navires de guerre de leur surveillance ; grâce à lui l'Italie a pu suffire à la tâche confiée aux bases de Tarente et de Brindisi.

Et voici Venise. Laissant le rôle militaire de la flotte vénitienne dont je vous disais un mot tout à l'heure, je me hâte d'arriver à la défense de la ville pour laquelle, n'est- ce pas ? nous avons tant tremblé. En 1915, au lendemain de la déclaration de guerre, je la vis, la pauvre Venise, si nue et si désarmée ! Elle s'offrait aux coups, chancelante et impuissante à se garantir. Comment la protéger ? On me montra tout ce qu'on avait fait et faisait, lorsque j'y revins en 1917 et en 1918. Toutes les œuvres d'art emportées à Florence et à Rome, d'abord. Et je n'oublierai jamais le palais des doges avec ses plafonds qui n'étaient plus que des trous. Puis on emballa littéralement les monuments. San Marco disparaissait complètement, sauf les coupoles, sous une armature de béton armé contenant des sacs de sable. A l'intérieur, les sacs de sable montaient du sol jusqu'aux cintres des colonnes. Les colonnades du palais étaient étayées de poutres. Quant aux fameux chevaux, je les ai vus à Rome couchés sur le flanc dans les caves du palais de Venise à côté du Colleone et du Gattemalata de Padoue. Venise, d'ailleurs, a eu de la chance ! Ces deux faits en disent long : une bombe d'avion tomba devant San Marco avant qu'il fût emballé : elle n'éclata pas ! Un raid de douze avions arriva un jour de Chioggia, passa au-dessus de San Giorgio se dirigeant vers la Piazzetta. Les douze avions lâchèrent leurs bombes qui tombèrent dans la lagune. Ils les avaient lâchées trop tôt !

Tout cela au cours de la première année de la guerre. Car à partir de septembre 1916, les aéroplanes ennemis ne se risquèrent plus. Pouquoi ? A cause de la défense organisée. Je me trompe : le 17 avril 1917 vint, à onze

heures du matin, un austriaco. Et comme j'étais là, je veux vous raconter ma... bonne fortune. Donc le 17 avril 1917, j'étais à Venise, et le commandant chargé de la défense de la ville m'expliquait comment il y avait pourvu. Tout autour de la lagune, en terre ferme, au Nord, au Sud et à l'Ouest des vigies sont installées. Dès qu'un aéroplane apparaît, il est signalé à la ville. Aussitôt l'escadrille d'hydravions italiens placée au rivage de Mestre prend l'air. L'escadrille de chasse française installée au Lido suit sa sœur italienne. Si l'engin ennemi passe néanmoins, il est alors bombardé par les batteries fixes étagées tout le long du Lido, et par des batteries flottantes disséminées sur la lagune ; et, s'il échappe encore, ce sont alors des batteries de canons hissées sur des toits de la ville qui le reçoivent. La nuit enfin — et c'est encore ici une invention de la marine italienne — un cinquième moyen de défense intervient, le barrage aérien, des fils d'acier montés jusqu'à deux et trois mille mètres de hauteur au moyen de ballons sur la route des aéros qui viennent y prendre leurs ailes. En septembre 1916 trois avions autrichiens capotèrent ainsi — personne ne s'y frotta plus. Le 17 avril 1917, le commandant, très fier, m'expliquait tout cela, me montrait la carte où étaient marquées avec leur date de chute les bombes lancées sur la ville, et il me faisait remarquer que si les premières visaient toutes l'arsenal et la gare — d'où la destruction du plafond de Tiepolo au Scalzi, de la coupole de San Pietro in Castello, et San Francesco della Vigna écorniflé — les dernières étaient jetées loin de ces deux buts. Je citerai entr'autres, et c'est encore la chance de Venise, la bombe qui tomba près du Rialto sur une bicoque qui n'était séparée que par une ruelle de deux ou trois mètres de large du palais Dandolo, le plus vieux de Venise.

Bref, le commandant m'ayant expliqué tout cela me dit : « Maintenant allons au Lido voir les vigies et les batteries ». Et nous voilà partis en vedette : nous volons

sur la lagune et débarquons à la pointe San Nicolo du Lido, au pied du sémaphore, de la passe même du port de Venise. Nous montons au sémaphore, nous visitons les batteries. Quelques hommes montent la garde. Les autres jouent aux boules. La brume qui enveloppait la ville depuis le matin vient de se lever. Un frais soleil fait resplendir la lagune, les îles, les villas et, là-bas, Venise elle-même. J'écoute la théorie que l'on m'explique des signaux, du télégraphe, du porte-voix, du téléphone, du télémètre, lorsque tout à coup le téléphone appelle. L'homme se redresse et dit : « Un avion est signalé du Piave ! — Trop de prévenance ! Commandant ! criai-je. Vous avez organisé ça pour moi ? — Non ! c'est sérieux », me répond le commandant, et il me tend un casque. J'envoie promener la précaution et je regarde, fou de joie de voir ça. Les hommes ont couru à leurs pièces et moi avec eux, la sirène a mugi et, en moins de temps qu'il ne m'en faut pour vous le dire, voici que les hydravions italiens arrivent du fond de la lagune comme abeilles sortant de la ruche. Puis, du Lido même, partent comme des balles les petits monoplans français. Le ciel se peuple infiniment. Le canon tonne, les cris de commandement éclatent et je vois l'austriaco au-dessus de ma tête, visiblement perdu dans la brume qui vient de se lever Un monoplan français s'élance sur lui. On ne tire plus pour ne pas atteindre celui-ci. C'est le grand silence des minutes décisives. Visiblement le petit Nieuport gagne de vitesse, il va se placer sous l'ennemi et l'abattre... L'austriaco alors se laisse tomber et file vers la mer, où un autre monoplan l'attend et l'abat.

Le drame a duré dix minutes à peine. Venise, je venais de le voir, était bien gardée. Je la retrouvai calme, si belle encore en 1918, mais si vide ! Pas une gondole, pas un vaporetto. Le grand canal était mort, littéralement mort. Et le soir ! Tout éteint, la nuit absolue. Je me souviens d'un soir lorsque je revenais de dîner de chez d'An-

nunzio : j'ai bien cru, dix fois, que j'allais tomber dans un rio. Il est mort, à Venise, plus de gens noyés dans l'obscurité que par les avions.

Par son initiative et sa ténacité, la marine italienne, vous le voyez, a réussi non seulement à annihiler dans ses effets la supériorité que l'Autriche devait à ses côtes, mais encore à obtenir une supériorité stratégique qui a protégé efficacement Venise, chère au monde entier qui aurait pris le deuil le jour où la Dominante aurait été détruite. Elle a réussi à assurer les communications avec la base de Salonique grâce à laquelle la fin de la guerre fut précipitée. Les trains blindés ont su protéger le sol de la patrie en ses points les plus vulnérables. On ne peut rien trouver dans ce que la marine italienne accomplit qui dénote une infériorité quelconque par rapport aux marines alliées. Et le fait qu'elle venait d'accomplir l'effort de la guerre tripolitaine qui avait usé et démuni ses unités, ne peut qu'ajouter à sa valeur. Elle a bien mérité de la patrie et des alliés.

***

Je voudrais, maintenant, vous dire quelques mots aussi de l'effort industriel et financier, corroborant l'effort militaire. L'industrie ayant joué dans cette guerre un rôle aussi important, s'il fut moins dangereux, que l'armée, ce serait fausser notre jugement que de ne pas connaître ce qu'elle fit. Je serai seulement aussi bref que possible.

Comme ses alliés, l'Italie se trouvait, en 1914-15, pauvre en usines capables de produire l'effort aussi imprévu que considérable réclamé par la guerre. Les grands établissements spécialement militaires eux-mêmes, comme ceux de Terni, et ceux d'Armstrong à Naples, ne répondaient pas aux nécessités actuelles. Quant à l'industrie privée, elle était trop jeune encore ; elle ne pou-

vait pas posséder ces puissantes réserves qui permettent les entreprises immédiates et vastes. Ajoutez à cela certains obstacles personnels à l'Italie, comme le manque total de charbon dont l'Italie ne produit pas un gramme, la rareté des moyens de transport maritime qui empêchent de suppléer comme on l'aurait voulu à ces manques, et vous aurez à peu près l'idée des difficultés qu'il fallut surmonter.

L'Italie se mit à l'œuvre, et, en deux ans, reconstitua son arsenal qui se décomposait ainsi : 66 établissements militaires officiels employant 22.000 hommes et 13.000 femmes, auxquels vinrent s'adjoindre 1,100 établissements auxiliaires occupant 450.300 ouvriers dont 67.400 femmes. De ces 1.100 établissements 90 produisaient le matériel métallique, 500 les travaux mécaniques du canon, des obus, des grenades, des avions, des automobiles ; les 510 autres fabriquaient les explosifs, les mines et autres accessoires... Enfin, 1,225 établissements moindres s'adonnaient à la production des projectiles de petit et moyen calibre, employant à eux tous 37,900 ouvriers dont 4.800 femmes. Au total, 2.391 usines avec 438.000 hommes et 85.000 femmes.

Ce n'est pas tout. On fonda sept écoles officielles de tournage à Milan, Gênes, Turin, Rome, Naples et Palerme où travaillaient les inaptes. Elles comptaient ensemble 400 machines dont 320 tours. Plus de 10.000 tourneurs en sortirent. Certaines comprenaient des sections de femmes. Enfin d'autres écoles furent fondées pour les mutilés, à Milan et à Turin. Et sans vous fatiguer de trop de chiffres, je dois vous citer quelques faits à titre d'exemple. On livra plusieurs milliers de mortiers de tranchées avec plus de deux millions de bombes. 400,000 hommes furent affectés à leur emploi, 8.000 quadrupèdes et 3.000 voitures. De ces établissements, le plus important était Ansaldo de Gênes où 40,000 ouvriers construisaient des canons — c'est Ansaldo qui, en quatre mois,

répara entièrement au point de vue du matériel le désastre de Caporetto — des cuirassés, des sous-marins, des boussoles, des tubes, des projectiles, des moteurs d'avions, des autos blindés. Et en pleine guerre Ansaldo engloba la Fiat-San Giorgio qu'il ne faut pas confondre avec la Fiat-automobiles, les mines de Cogne dans le Val d'Aoste, les concessions hydrauliques de la Dora, les gisements de lignite de Grosseto, et mit sur pied une Société de navigation destinée à libérer l'Italie de la navigation allemande. La Fiat- automobiles pendant toute la guerre produisit de 70 à 75 camions par jour dont un train partait chaque soir pour le front de France. Seize mille ouvriers y travaillaient sur 60.000 mètres carrés de superficie.

Au moment de la déclaration de guerre, l'Italie occupait dans l'industrie 2.500.000 personnes attachées à 250.000 raisons sociales, et déployait une force de 1,230,000 chevaux, qui s'augmentèrent de 500 sociétés nouvelles représentant 500 millions de lires environ, tandis que 400 sociétés environ portèrent le capital à 600 millions. Au total un milliard et demi fut investi. Et cela malgré la crise du charbon dont quelques chiffres donneront l'idée. L'Italie importait avant la guerre 10 millions de tonnes dont huit d'Angleterre, le reste d'Allemagne, au prix de 35 francs la tonne. La guerre déclarée, le même charbon monta à 600 et 700 francs la tonne pour les industries privées, celles de la guerre et les chemins de fer étant alimentées par l'Etat au prix de 350 francs la tonne en moyenne, le coke atteignant jusqu'à 445 francs. Détail suggestif : les agents allemands d'une paix séparée n'ont cessé d'offrir à l'Italie le charbon allemand — et le belge apparemment ? — au prix de 60 francs, prix fait en Suisse.

Crise terrible, on le voit, à laquelle ont pourvu les industriels en brûlant du bois, — et ici le sacrifice fut grand : il restait peu de forêts en Italie, il n'y en a plus maintenant pour ainsi dire, — en utilisant ensuite les gise-

ments de lignite, de schistes bitumeux et de tourbe, en se servant enfin de la force hydraulique. Celle-ci avant la guerre donnait un million de chevaux, on lui en demanda trois autres. La grande idée de Cavour qui avait prévu de quel secours pouvait être, pour l'industrie de la nation qu'il était en train de constituer, l'abondance des eaux précipitées des montagnes qui couvrent les deux tiers du sol national, cette idée se réalisa sous l'empire de la nécessité. L'année 1914-15 fut employée à construire les machines hydrauliques, moteurs électriques et de transmission ; des milliers d'hectares furent couverts de bâtiments, et la houille blanche vint combler en partie le déficit de la houille noire. J'ai visité pendant la guerre, en 1917 et en 1918, une cinquantaine de ces usines, de Milan à Naples, et je voudrais pouvoir vous dire l'impression de labeur acharné et joyeux que toutes donnaient au visiteur qui n'en avait jamais tant vu, plus habitué sans doute à visiter les musées et les églises que des ateliers — mais qui avait des yeux tout de même...

Les banques italiennes participèrent à ces efforts. Elles le purent grâce aux dépôts qui s'accrurent de 152 p. c., qui augmentèrent en 1918 d'un milliard 275 millions, par rapport à 1912.

Les finances de l'Etat firent de même. La guerre coûtait à l'Italie un milliard par mois environ. On créa dès le début un milliard et 200 millions d'impôts nouveaux, quatre emprunts nationaux donnèrent 8 milliards 655 millions 400,000 lires dont le dernier de 3 milliards 600 millions fut placé tout entier eu Italie, et tous sans jeu d'écriture, et sans entamer les dépôts qui augmentèrent de plus de deux milliards au cours de la guerre. Les épargnes dans les caisses diverses de prévoyance, postales, coopératives, rurales, atteignaient en décembre 1913 7 milliards 1/2 — à la fin de 1917, 8 milliards. L'émission du papier monnaie, pour sa part, est restée inférieure à celle des alliés. En trois ans la Banca d'Italia n'a augmenté

sa circulation que de 3 milliards dont la moitié avancée au Trésor pour l'achat de blé et de charbon. Dans le même temps la France passait de 6 à 18 1/2 milliards, l'Allemagne de 2 à 8. Enfin, il faut bien compter avec le manque à encaisser des exportations arrêtées, des 500 millions apportés par les touristes et des 500 millions envoyés chaque année par les émigrés.

*
* *

Je ne veux pas vous fatiguer plus longtemps de ces chiffres arides; et je conclus. Je me proposais au commencement de rechercher quel avait été l'effort fait par l'Italie pour la guerre et les résultats qu'elle avait obtenus. Si je n'ai pas été trop maladroit, je crois vous avoir prouvé par des faits, par des chiffres, qu'elle a justifié sa prétention de figurer parmi les grandes puissances, d'avoir accompli une œuvre aussi importante, vaste et formidable que ses compagnes de tranchées. A un certain point de vue, on peut dire, même, que son effort fut plus grand, d'abord parce qu'elle était moins riche que les autres, et parce que le terrain de bataille où je vous ai conduits un instant avec moi, le Carso et le Trentin, offrait des difficultés naturelles bien plus grandes que partout ailleurs, et que le moindre recul qui s'y opérait pouvait devenir un désastre pour toute l'Italie. Agrippés comme des chats aux premières pentes des Alpes, si les Italiens, comme je vous l'ai dit, cédaient quelques kilomètres, toute la plaine du Pô était envahie. Au Carso, Caporetto livra tout jusqu'au Piave. Et lorsque, en 1918, je parcourais toute la plaine de la rive droite du Piave, je me rendais bien compte que le rétablissement sur ce fleuve marquait moins cinq, comme on dit: Vittorio Veneto effaça tout.

Et j'aurais bien voulu pouvoir vous dire en détail le travail colossal accompli pour sauver les œuvres d'art.

Un service suivait les armées, service organisé et dirigé par le bel écrivain et critique d'art Ugo Ojetti dont on ne saurait trop célébrer le zèle et la vigilance, un service qui enlevait de tous les musées, de toutes les églises et même de toutes les maisons les œuvres d'art en danger. Pas un seul tableau, pas une seule statue, pas un bibelot ne resta au nord des Apennins; tout fila vers Florence, Pise et Rome. Détail piquant: les chevaux de Saint-Marc que je vis au Palais de Venise de Rome furent un instant hospitalisés au palais Caffarelli, l'ambassade d'Allemagne, aujourd'hui démoli par les soins du Gouvernement, pour s'ôter peut-être la tentation de le rendre, pour pouvoir entreprendre surtout les fouilles du Temple de Jupiter sur les ruines duquel ce palais a été bâti. Nous en entendrons parler bientôt, je crois. Le musée de Naples lui-même vit partir tous ses tableaux. La villa Borghèse à Rome descendit ses tableaux du premier étage au rez-de-chaussée, où je les ai vus sagement alignés. A Florence les Offices furent transportés au Pitti, ce qui permit même certaines études bien suggestives, comme celle du portrait de Jules II. Vous savez qu'il y a deux Jules II de Raphaël, l'un aux Offices, l'original disait-on, l'autre au Pitti, la copie. Ils furent exposés côte à côte. Il n'y a pas de doute: l'original est bien celui des Offices, mais la copie est bien supérieure à l'original. Et comme je demandais à Berenson à qui il attribuait cette magistrale copie, il m'a répondu: « Au Tintoret. » Je me garderai bien de contester non plus que de souscrire à cette attribution. J'ai vu aussi la *Vénus d'Urbin* du Titien des Offices à côté de la *Bella* du Pitti. C'est bien la même femme, dans l'un à vingt ans, dans l'autre à quarante. Et si l'on regardait le portrait, au même Pitti, de la duchesse d'Este, en le comparant à la *Vénus* et à la *Bella,* on arrivait à l'identité du sujet: la Vénus d'Urbin,c'est la duchesse de Ferrare. Et voilà comment, en guerre, on peut tout de même suivre ses manies et s'instruire dans ses petites affaires.

Et je finirai sur une question délicate qu'il faut cependant aborder avec franchise. Vous venez de voir l'effort considérable, qui a tout donné de soi, fait par l'Italie, la mettant au rang de ses alliés. La paix est venue. Qu'a-t-elle donné, cette paix, à l'Italie? Trente et Trieste, un bout de Tyrol absolument nécessaire à la sécurité militaire, puisqu'il met la frontière à la ligne de partage des eaux, et est donc aussi une nécessité géographique, et quelques points sur la côte orientale de l'Adriatique. L'Italie avait rêvé beaucoup plus. Nous autres aussi? Oui, et nous autres n'avons pas réalisé notre idéal non plus, la France, le Rhin, la Belgique, l'Escaut... A nos déceptions mesurons celle de l'Italie. Nous, nous nous résignons? Oui, mais nous, nous avons l'habitude. L'Italie ne l'a pas. Pour la première fois elle entrait dans une grande guerre, autre que civile presque, en grande partie pour des buts qui lui étaient étrangers en tout cas. Elle croyait qu'elle allait être payée, d'abord, suivant ses efforts, et que de telles guerres, ensuite, payaient largement. Avec mon incorrigible optimisme de Français, je dirais presque qu'il n'est pas trop mauvais qu'une guerre même victorieuse ne paye pas, comme on dit. Ça fait réfléchir les vaincus qui se disent: « A quoi bon puisque, même victorieux, on n'en est pas plus prospère! » Les Italiens sont trop jeunes pour s'être dit cela et pour se résigner à un résultat si inférieur à ce qu'ils attendaient. Fiume a synthétisé cette grande déception nationale. Et Fiume virtuellement redevenue italienne, si une fiction politique en fait encore un corps séparé, n'a pas suffi à panser la blessure dalmate et même asiatique — et même africaine...

Comprenons donc, à la lumière de cette déception, ce qui se passe en Italie depuis trois ans, l'état de surexcitation qui y règne. Mon ami Jean Alazard vous l'a exposé dernièrement, je n'y insiste pas. Vous l'avez compris, vous du moins. Notre tâche à nous de Belgique et de

France est de ne pas nous lasser d'expliquer les choses à nos frères qui souffrent, et de soulager leurs peines. Peu à peu, tout s'apaisera, les belles années reviendront, et je crois pour ma part, moi qui ai vu l'Italie au travail industriel pendant la guerre, qu'elles reviendront vite. Mon ami Nitti — que je n'ai pas vu depuis deux ans, d'ailleurs, parce que nous ne saurions vraiment quoi nous dire ! — mon ami Nitti me disait en 1918 : « Nous aurons trois ou quatre années encore pénibles, et vous verrez après l'Italie devenir le premier pays industriel de l'Europe ! » Je crois qu'il exagérait un peu. Tout de même, il y a du vrai. Et nous devons, en Europe, ne pas perdre de vue la puissance de travail, la hardiesse en affaires et la volonté patriotique des Italiens. Rien ne se perd en ce monde. L'Italie a trop donné pour qu'elle ne reçoive pas en prospérité le prix de son effort. Il apparaîtra un beau matin sous mille formes qui nous éblouiront. Ce jour-là, l'Italie rentrée dans l'ordre deviendra l'égale des plus grandes, à la place qu'elle aura justement méritée.

André Maurel.

La Chine

La Chine est depuis Washington plus « actuelle » que jamais. Aussi sommes-nous heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs ce premier article de M. Albert Houyet, spécialiste des questions d'Extrême-Orient, ces « notes sur l'histoire et les institutions de la Chine pour servir à l'étude des événements contemporains. »

> En tous pays, les esprits élevés croient avec Confucius « qu'il faut s'affliger de ne pas connaître les hommes » et ils trouvent bon que l'on cherche à les faire moins s'ignorer les uns les autres, dût-on révéler leurs défauts, afin que mieux instruits de ce qu'ils sont, ils puissent plus facilement se faire les mutuelles concessions nécessaires à la bonne harmonie de leurs rapports.
>
> FERNAND FARJENEL : *Le peuple chinois* (1904).

En Chine, comme partout ailleurs, il serait vain de chercher à comprendre le présent sans tenir compte du passé.

Les livres sur l'Extrême-Orient en général et la Chine en particulier sont nombreux mais de valeur inégale.

Les origines.

C'est seulement à partir du huitième siècle avant l'ère chrétienne qu'il est possible de déterminer, de façon absolument précise, les dates de la chronologie chinoise, et ce au moyen d'éclipses de soleil mentionnées dans les King (Livres sacrés ou canoniques) de la Chine. Comparées

aux époques auxquelles les monuments écrits contemporains des faits de l'Egypte et de la Babylonie nous permettent de remonter, ces dates ne sont pas très anciennes.

Mais — et ceci est essentiel au point de vue de l'étude de ses institutions — cette civilisation chinoise est celle qui existe depuis le plus long temps avec le moins de modifications. Eugène Simon l'a bien exprimé, il y a près de quarante ans, dans la *Cité chinoise :*

« Toutes les nations anciennes dont nous avons gardé le souvenir ont disparu. Une seule vit encore et elle est ainsi devenue l'aînée de celles qui existent actuellement. Mais tandis que les nations modernes n'ont hérité des anciennes qu'en ligne collatérale, celle dont nous allons nous occuper a hérité en ligne directe des générations qui l'ont formée. Là est sa profonde originalité, là peut-être aussi le secret de son exceptionnelle durée. »

Citons encore l'ouvrage d'E. et O. Reclus, *l'Empire du Milieu* :

« Quelles que soient leurs vertus, et aussi leurs défauts, il est et demeure donc certain que les Chinois des diverses provinces contrastent nettement les uns avec les autres.

Ce qui fait le lien national, c'est la civilisation commune et non la race, car les éléments aborigènes du peuple se sont mêlés diversement...

Mais voici déjà quatre ou cinq dizaines de siècles que les cultivateurs de toute origine, vivant dans la vaste région naturelle du Hoang ho et du Yang tze Kiang (le Fleuve Jaune et le Fleuve Bleu), ont les mêmes destinées historiques, parlent les mêmes dialectes d'une même langue, et sont devenus une même nation... Mais l'opposition subsiste encore avec une singulière vigueur dans quelques provinces du Midi... »

Voilà expliqués bien des points de la scission actuelle entre le Nord et le Sud de la Chine.

La chronologie chinoise.

La chronologie chinoise ne peut donc être déterminée de façon absolument précise que depuis une époque relativement peu éloignée.

Mais l'état de civilisation matérielle et intellectuelle des Chinois du huitième siècle avant notre ère, au moment où ils apparaissent vraiment dans l'histoire, prouve, à toute évidence, un long développement antérieur. Les missionnaires jésuites et Voltaire l'avaient déjà remarqué au XVIII[e] siècle.

Les études indianistes débutant à l'époque de ce dernier écrivain, les recherches de l'égyptologie, de l'assyriologie et de la préhistoire au cours du XIX[e] siècle ont modifié bien des idées, dont certaines des siennes. Elles ont, au point de vue spécial qui nous occupe, donné à la chronologie chinoise sa véritable signification, mais elles ont confirmé à la civilisation de la Chine le titre qui en fait la plus ancienne des civilisations connues.

Une question se pose alors tout naturellement : Comment ne pouvons-nous pas dater de façon absolument certaine ces événements plus anciens que le huitième siècle avant notre ère? Les livres sacrés de la Chine ne rapportent que des faits aussi simples que vraisemblables ; ne furent-ils pas composés par un peuple ayant, à la différence des Hindous mystiques et rêveurs, le sens de l'histoire et considérant ses traditions comme dignes de foi jusqu'au 50[e] siècle au moins avant l'époque actuelle? La cause en est que nous ne possédons pas, comme pour l'Egypte, la Babylonie, l'Assyrie, la Grèce et Rome, de monuments écrits contemporains des faits et permettant de les dater avec précision.

De plus, semblables témoins authentiques resteront probablement à jamais introuvables. En effet, le Chinois ne gravait pas sur la pierre ou n'écrivait pas sur la terre à brique, mais se servait d'une matière essentiellement périssable, le bois. Ainsi, pas d'épigraphie chinoise à espérer pour une date ancienne.

Les livres sacrés.

Les doctrines confucianistes des lettrés de la Chine

sont, insistons-y, une simple morale pratique. Leurs livres ne renferment aucun dogme au sens étroit du mot, tout en reposant sur le culte des ancêtres et en présentant la notion d'une Providence qui s'occupe spécialement des actions des souverains. Le livre de l'Histoire (le Chou King), surtout, mentionne en plusieurs endroits le Ciel (T'ien) et en quelques autres, plus rares, un Souverain Seigneur (Chang Ti) dont la notion correspond en somme à celle de Providence du chrétien; mais nulle part, ces livres ne sont expressément désignés comme étant leur révélation, tandis que l'Hindou voit partout « Srouti » Révélation, ou « Smriti » Tradition.

Le terme Livres Sacrés n'est donc pas tout à fait exact. La profonde vénération en laquelle ils sont tenus (sauf par une minorité de jeunes gens, et encore, parmi ceux-ci, beaucoup se rangent-ils à l'avis de les interpréter dans un sens plus moderne) provient de l'idée que le Chinois s'est toujours faite de leur nécessité sociale comme base de toutes les institutions.

Le mieux est de conserver à ces ouvrages leur appellation chinoise de *King*.

Le sens premier du signe chinois King est la chaîne d'un tissu; il exprime aussi l'idée de prendre des dispositions, régler, diriger. C'est dans le sens de règle de conduite qu'il est employé pour désigner ces livres que l'étranger appelle encore les classiques parce qu'ils sont depuis des siècles à la base de l'éducation, de l'instruction et du gouvernement de la Chine. Ils ont contribué à son conservatisme séculaire — et c'est là la raison pour laquelle nombre de jeunes Chinois affectent parfois de les dédaigner — mais ils furent un puissant élément — le principal peut-être — de l'unité, de la force et de la durée de l'antique civilisation chinoise. Ce que nous avons dit de leur nature explique qu'ils ne craignent aucun modernisme et bien avant la Révolution déjà, quelques lettrés

les ont commentés dans ce sens. De toute façon, au reste, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, en Chine moins encore qu'ailleurs, il est impossible de faire, du jour au lendemain, table rase du passé sous peine de graves mécomptes et de réactions.

Le Sage Confucius qui mourut en l'an 478 avant notre ère n'en est pas l'auteur; il prôna l'étude et la pratique de leurs principes. Il prêcha le loyalisme à l'empereur d'alors parce que, à son époque, on pouvait encore espérer le redressement de la dynastie, malgré les luttes entre princes féodaux et les malheurs du temps.

Le Second Sage Mencius, qui vint peu de temps après lui, exalta également ces mêmes principes. Il souhaite un bon gouvernement qui méritera le loyalisme de ses sujets car il voit que la dynastie régnante est perdue et craint les malheurs de l'anarchie.

Ces livres sont:

Le *Chou King*, le Livre des Documents historiques qui contient surtout des discours moraux. Le *Cheu King*, le Livre de la Poésie, renfermant des pièces choisies en vue de l'enseignement des vertus sociales. L'*I King* ou Livre des Mutations; c'est un mélange de cosmogonie, de pratiques superstitieuses, et même de préceptes de morale et de politique. Ce livre n'était pas enseigné dans les écoles. Lors des controverses entre missionnaires catholiques sur la nature des idées religieuses de la Chine, les jésuites français, pour prouver que les Chinois connaissaient ou avaient connu le Vrai Dieu, puisaient leurs arguments dans les notions de Providence du *Chou King*. Leur contradicteurs, surtout les dominicains espagnols, pour prouver l'idolâtrie et la démonolâtrie de leurs pratiques, citaient des textes de l'*I King*, dont certains parlent du monde comme issu d'une grande unité sous l'action de deux principes. Le *Li Ki*, le Livre des *Rites*, contient des préceptes de morale et des règles de cérémonies.

Vient alors le *Tch'oun tch'iou*, un livre de caractère

historique, se composant des annales de la principauté de Confucius, allant de 722 à 481.

Après les *King*, viennent les Quatre Livres. Ce sont les Entretiens de Confucius et de Mencius avec leurs disciples, la Grande Etude et le Juste Milieu, deux petits codes de théorie de la morale.

Les textes originaux de tous ces livres — si des textes originaux peuvent avoir existé pour des compilations — sont à jamais perdus, étant donné la matière employée pour recevoir l'écriture.

Tous ces livres ont été commentés, analysés et même interpolés depuis deux cents ans avant notre ère par une critique comprenant des milliers de volumes. Ces commentaires sont conçus et rédigés dans un très grand esprit de liberté d'examen, ce qui se comprend assez bien, car ils ne contiennent aucun dogme et leur morale très simple n'a donné naissance à aucune caste de prêtres dans le genre des brahmanes de l'Inde. Ceci explique comment le Chinois moderne admet de plus en plus que les doctrines du confucianisme puissent se concilier parfaitement avec l'évolution des idées et des institutions.

Ne peut-on considérer que c'est là un gage de force et de durée?

Les débuts de l'histoire chinoise.

Le *Chou King* débute par une mention de l'empereur Yao placé en l'an 2356 avant l'ère chrétienne.

Il nous montre les Chinois au Nord-Ouest de la Chine actuelle, quelque part dans la région où le Fleuve Jaune remonte vers le Nord.

Seu Ma tch'ien, l'Hérodote de la Chine et le père de l'histoire chinoise, qui naquit vers l'an 145 avant notre ère, commence sa grande Histoire de la Chine à l'Empereur Hoang ti, « l'Empereur jaune », comparable au Toth égyptien.

Nous avons vu plus haut que l'époque à dates vérifiables des annales de la Chine part du VIII[e] siècle avant

l'ère chrétienne — quelle que puisse être la durée antérieure d'une civilisation que nous trouvons très développée.

Opinions sur l'antiquité de la Chine.

Laissons de côté toutes les anciennes relations des Arabes ainsi que des missionnaires et des voyageurs (Marco Polo) de la fin du moyen âge et des débuts de l'époque moderne.

Arrivons directement aux remarquables travaux des premiers sinologues, les missionnaires de la Compagnie de Jésus, envoyés au XVIIe siècle à la Cour de Péking par celle de Louis XIV.

Dès 1735, ils formèrent la base du grand travail du Père Duhalde et un grand nombre de leurs écrits furent rassemblés à la fin du XVIIIe siècle. Ce sont de vrais monuments, souvent pillés.

On doit relever à la louange de ces premiers sinologues un souci très méritant de l'objectivité. Ici encore, remarquons-le en passant, les pionniers sont des Français. Ils admirent le caractère élevé de la notion de Providence dans le T'ien (Ciel) et le Chang Ti (Souverain Seigneur) du Livre de l'Histoire et du Livre de la Poésie. Ils retrouvent la Bible dans l'histoire chinoise. La question du déluge les préoccupe beaucoup, car les annales de la Chine, au caractère d'authenticité desquelles ils rendent honnêtement hommage, placent Fouhsi en 2852 et Yao en 2356. Ils envisagent également la dispersion des peuples après la tour de Babel et la marche des Chinois des plaines de Sennaar aux rives du Fleuve Jaune. Les missionnaires jésuites des XVIIe et XVIIIe siècles et Voltaire admirent aussi le sens de l'histoire que possède la nation chinoise.

Le XVIIIe siècle français s'intéresse beaucoup à la Chine. Voltaire voit dans les notions élevées des *King*, du Livre de l'Histoire surtout, l'idée si chère à son siècle de l'Etre

Suprême, de la sagesse primitive, car le *Chou King ignore* les pratiques populaires religieuses, tout ce que cette même époque appelle les « superstitions de la canaille » et « l'imposture sacerdotale ». Dans l'appréciation des *King,* le style des Mémoires des Missionnaires jésuites des XVII[e] et XVIII[e] siècles ne diffère pas beaucoup de celui du « Dictionnaire philosophique ».

Par contre, à cette époque d'avant les études sanscrites, le bouddhisme n'est connu que par les superstitions populaires chinoises. Aussi, Voltaire et les jésuites n'ont-ils que des railleries pour les impostures des bonzes, des prêtres de Fo, le nom chinois du Bouddha. D'autres, au XIX[e] siècle, verront dans les notions élevées des *King,* le résultat d'une longue évolution des idées, d'un affinement, d'une rationalisation de la religion.

A la même époque, l'orientaliste français de Guignes considère la nation chinoise comme une colonie égyptienne et entreprend de « prouver » sa thèse par l'examen des hiéroglyphes, non encore déchiffrés, comparés aux signes de l'écriture chinoise.

De semblables travaux ne doivent point nous faire sourire aujourd'hui. Il faut toujours, en les appréciant, se rappeler la nécessité de l'hypothèse dans toutes les branches de la recherche scientifique; l'hypothèse restant bienfaisante si son caractère provisoire n'est jamais perdu de vue, dans des approximations successives et loyales vers la vérité.

Vers la fin du XIX[e] siècle — en 1840 — un érudit, encore un Français, le marquis de Fortia d'Urban, reprend les données traditionnelles dans sa « *Chine antédiluvienne* ». C'est l'époque de la constitution de la géologie par Lyell et de l'essor de l'égyptologie.

Encore quelques années et la préhistoire ainsi que l'assyriologie vont s'organiser.

Le grand sinologue de l'époque est de nationalité britannique; c'est le missionnaire protestant Legge qui mou-

rut professeur à Oxford. Ses travaux furent rendus possibles par la munificence éclairée de commerçants, ses compatriotes, établis en Chine.

En 1894, le professeur Terrien de Lacouperie réunit en un volume ses articles sur l'origine du peuple chinois, parus quelques années auparavant dans *The Babylonian and Oriental Record*. Il fait venir le peuple chinois de la Babylonie.

Sa thèse fut adoptée par le professeur de Harlez, de Louvain, et les frères Reclus.

Le professeur Fernand Farjenel, du Collège libre des Sciences sociales de Paris, accepte la même idée en l'étayant de comparaisons entre les institutions de la société chinoise et celles des autres peuples anciens : cultes des ancêtres, rites religieux, architecture, lois, etc. Mais il ajoute immédiatement avec infiniment de raison : « C'est une hypothèse, mais la science ne commence-t-elle pas presque toujours ses découvertes par des hypothèses que des travaux subséquents viennent plus tard confirmer ? »

Quoi qu'il puisse en être, si la mode était autrefois de voir dans des similitudes d'institutions des « preuves » de migrations, on considère plutôt aujourd'hui que ces ressemblances témoignent d'un état identique de l'esprit humain aux mêmes stades de son évolution.

De plus, les discussions entre monogénistes et polygénistes ont perdu toute leur acuité depuis les découvertes de la préhistoire au sujet de l'antiquité de l'homme.

Les grandes lignes de l'Histoire chinoise.

Nous nous contenterons donc, sans examiner les classifications des races humaines par les anthropologues, de rappeler que, dès les premiers temps de leurs traditions suffisamment contrôlables, on trouve les Chinois établis dans le Nord-Ouest de la Chine actuelle. On les voit ensuite se répandre vers l'Est et le Midi, le long du Fleuve Jaune et de ses affluents.

Ils atteignent la grande artère du centre de la Chine, le Fleuve Bleu ou Yangtzeu Kiang (Yang-Océan, tzeu-fils, Kiang-Ocean : le fleuve fils de l'Océan).

Cette situation centrale du Fleuve Bleu est bien à retenir. On le retrouve toujours au cours des siècles de l'histoire chinoise. Celle-ci nous montre le développement des frontières du pays dans toutes les directions en partant de ce qui forme maintenant la Chine centrale.

Les grandes lignes de l'histoire de la Chine peuvent être esquissées en quelques mots :

Des vagues successives d'envahisseurs viennent de ces peuplades nomades du Nord-Ouest, appelées Ouralaltaïques, des plateaux et des plaines de l'Asie centrale. Des royaumes se fondent ; ils repoussent, parfois au delà du Fleuve Bleu, les dynasties chinoises ou devenues telles après avoir été elles-mêmes conquérantes. Les derniers en date de ces envahisseurs furent les Mandchous descendus du Nord-Est qui établirent, en 1664, la dynastie des Tch'ing, renversée par la révolution de 1911.

Jusqu'en ces dernières années, les yeux du peuple chinois se tournèrent toujours avec effroi vers le nouvel envahisseur blanc du Nord, l'empire russe.

Un trait marquant de l'histoire chinoise est l'absorption des conquérants par la race et la civilisation de la nation conquise.

Vers le Sud, c'est le Chinois des plaines du centre qui, au cours de l'histoire, conquiert et s'étend.

Il s'assimile lentement les peuplades aborigènes de ces régions plus montagneuses.

Dans les vallées les plus perdues des provinces du Sud-Ouest (Seutchoan, Yunnan et Koeitcheou), on trouve encore de ces races aborigènes, nominalement soumises aux Chinois qui les absorbent lentement depuis des siècles.

Le règne de l'empereur Yao auquel commence le Livre de l'Histoire, qui contient surtout des discours polis

comme ceux des historiens romains, est donc placé de 2356 à 2255 avant l'ère chrétienne. Ces patriarches vivent longtemps. L'empereur Choun lui succède.

Les temps de Yao et de Choun signifient l'âge d'or dans la langue chinoise. Vient ensuite l'empereur Yu, fondateur de la dynastie des Hsia, qui finit en 1766 par les fautes d'un tyran à qui le Ciel retira son mandat de gouverner l'empire pour le confier au bon prince de Chang. La dynastie de ce nom commence alors et change cette dénomination en celle de Yin, quelques siècles plus tard. Un autre tyran cause la chute de sa maison et le Ciel passe son mandat au prince de Tcheou, fondateur de la dynastie de ce nom en 1122 avant l'ère chrétienne.

Les grands sages de la Chine, Confucius (nom de Koung fou tzeu latinisé par les premiers sinologues — les Chinois l'appellent le Cheng Jen, le saint homme, c'est-à-dire le Sage par excellence), Mencius (nom latinisé de Mengtzeu) et le philosophe Lao tzeu (en supposant que l'existence de ce dernier soit bien certaine) appartiennent aux derniers siècles de cette dynastie. C'est l'époque des sages de la Grèce.

Longtemps avant l'extinction de la dynastie des Tcheou en l'an 255 avant l'ère chrétienne, la Chine était dévastée par les luttes de princes puissants, nominalement feudataires de l'Empereur et luttant entre eux à main armée ou par intrigues pour obtenir la prépondérance dans les affaires du pays.

A quelque chose comme deux mille ans et plus de distance, l'éternel recommencement menace de se répéter dans les rivalités entre chefs militaires de la Chine actuelle.

En 255 avant notre ère, le prince de Tch'in unifie la Chine. Sa dynastie de courte durée est marquée en 213 par l'ordre de destruction de tous les livres, à l'exception de ceux d'astrologie et de médecine ; les *King* étant particulièrement proscrits sur l'ordre de l'empereur Chèu

Hoang Ti. Celui-ci, ayant aboli la féodalité et voulant instaurer une ère nouvelle, décréta cette mesure énergique et fit mettre à mort un grand nombre de lettrés, auxquels il reprochait d'exalter l'ancien régime. Il voulait, sans doute, non seulement faire commencer tout à son règne, mais encore supprimer les causes de luttes et de malheur du système féodal antérieur. Quoi qu'il en soit, il est, aujourd'hui encore, exécré comme le type du despote inintelligent. Comme quoi, l'Europe rencontre encore, en Chine, à cette époque lointaine, un prédécesseur des méthodes moscovites de suppression de la contradiction.

La réaction survint et l'empire des Tch'in fut renversé. L'essentiel de sa réforme demeura cependant car l'empire ne retourna point à la forme féodale mais resta unitaire. Il fut divisé en provinces.

La dynastie suivante, les Han, est une des plus célèbres de l'histoire de la Chine. Aujourd'hui encore, le Chinois du Nord s'appelle l'homme de Han, Hanjen.

L'étude de l'histoire fut remise en honneur. Des fraudes littéraires furent même commises. Le système des examens sur les textes des *King,* destinés au recrutement des fonctionnaires de l'empire, date de cette époque; il subsista jusqu'en septembre 1905.

Des invasions des peuplades du nord-ouest troublèrent, à certaines époques de la dynastie, la paix de l'empire, qui envoya des expéditions en Asie Centrale. La Chine, nous l'avons déjà dit, voit revenir périodiquement l'envahisseur; Hoang Ti est censé avoir, le premier, châtié les barbares. On a établi des rapports entre les Huns et les Hsioung-Nou qui, à peu près aux mêmes dates, attaquèrent la Chine.

L'empire des Han s'agrandit définitivement des territoires qui sont aujourd'hui, au nord-est, une partie de la Mandchourie, au sud-est les provinces de Foukien et de Canton, au sud-ouest le Yunnan, à l'ouest le Seut-

choans ; soit donc celles qui, au cours des dernières années, ont constitué les gouvernements du Sud.

Au cours des règnes de cette dynastie qui dura environ quatre cents ans, soit deux siècles avant et après le début de l'ère chrétienne, des troubles éclatèrent à l'intérieur du pays ; les intrigues de palais et de généraux jouent un grand rôle à cette époque déjà.

Au cours de cette dynastie, le bouddhisme fut introduit officiellement de l'Inde en Chine.

Les Han tombèrent en 220 et le pays fut partagé en trois royaumes. Les époques de division furent toujours marquées par des calamités et des souffrances pour la Chine. De semblables dangers, plus graves encore peut-être, seraient à craindre si de pareilles situations étaient appelées à se reproduire.

En 265, ces trois royaumes furent réunis en un seul, celui des Tchin.

En 317, les Tchin durent s'établir à Nan King (Nan = Sud, King = capitale ; s'écrit autrement que King = Livre Sacré) sur le Fleuve Bleu. Cette ville fut à diverses reprises la capitale de l'Empire et, après la révolution de 1911, les Sudistes exprimèrent le désir de voir transférer le siège du gouvernement de Péking (Pe = Nord, King = capitale) à Nanking. Des envahisseurs du Nord-Ouest s'étaient établis à demeure dans le Nord de la Chine.

De nouveau, après 420, plusieurs siècles de luttes intérieures et de conquêtes par des envahisseurs, avec un certain nombre de petites dynasties généralement de peu de durée. C'est l'époque la moins claire de l'histoire.

On arrive ainsi à la seconde grande dynastie, celle des T'ang.

C'est une des belles époques de l'histoire de Chine qui étend ses frontières à l'Ouest et fait de la Corée une province de l'empire. Sa civilisation rayonne d'un vif éclat sur les nations voisines. Le Japon, au VIII[e] siècle, se

met à son école. Les beaux-arts et la littérature sont particulièrement brillants. T'ang jên = Chinois du Sud.

Qu'était l'Europe à cette date?

L'étranger est bien accueilli. Un édit de tolérance, rendu en 781 par un empereur de la dynastie, en faveur des missionnaires nestoriens qui arrivèrent alors en Chine fut retrouvé, mille ans après, sur la fameuse tablette de Si An fou. Le nestorianisme disparut de Chine sans laisser d'autres traces.

De 907 à 960 cinq dynasties. Vient alors la dynastie des Soung qui est encore une belle époque de l'histoire, mais très troublée par les invasions. L'école des commentateurs des King, dont le chef est Tchou hsi, appartient à cette période. Les missionnaires catholiques et presque tous les protestants lui reprochent d'avoir méconnu les données de la Révélation biblique conservées dans les *King*, mieux interprétés par les lettrés de la dynastie des Han.

Les Soung établissent leur capitale dans la province de Honan, en pleine Chine centrale.

Cette dynastie eut toujours à lutter contre des envahisseurs du Nord-Ouest qui se battirent entre eux et établirent des royaumes avec leurs capitales en Mandchourie, puis à Péking.

En 1127, les Soung, dits du Nord, durent se retirer au Sud du Fleuve Bleu en établissant leur capitale à Nanking. Ils devinrent alors les Soung du Midi.

Nous arrivons à l'époque des grandes invasions mongoles.

Les Mongols s'entendent d'abord avec les Soung pour battre les envahisseurs précédents, puis conquièrent eux-mêmes la Chine entière.

Kublai Khan établit en 1820 la dynastie mongole des Yuen. Elle envoya, pour asservir le Japon, une flotte qui eut le sort de l'Invincible Armada. C'était, à la fin du XIIIe siècle, la première attaque de l'extérieur contre ces îles.

En 1368, le Chinois qui a toujours assimilé ou chassé le conquérant étranger rétablit une dynastie nationale, celle des Ming.

Le Tonkin fut annexé à la Chine, mais celle-ci eut à souffrir d'incursions mongoles dans le Nord et de coups de main maritimes des Japonais sur les côtes du Sud-Est. De 1592 à 1598 conquête de la Corée par le Japon. Au milieu du XVII[e] siècle, la dynastie mandchoue renversée en 1911 s'établit en Chine.

Les conquérants donnent pendant tout le XVIII[e] siècle une époque de splendeur à la Chine.

Il ont la sagesse de respecter tout ce qu'il y a de bon dans les institutions de la grande nation civilisée qu'ils ont conquise. Ils les adoptent entièrement et, en fait, ne réservent aux leurs que quelques avantages; néanmoins le sentiment national est si fort en Chine que, malgré tout, ils restèrent considérés comme des envahisseurs jusqu'en 1911.

Comment le sentiment de loyalisme du confucianisme s'est-il appliqué aux dynasties qui se succédèrent en Chine? Rappelons-nous ce qui a été écrit plus haut. Le Ciel donne et retire à une dynastie son mandat de gouverner. Si telle maison périt, c'est parce que le Ciel l'a décrété ainsi; la nouvelle qui lui succède n'a fait que mettre son ordre à exécution par l'intermédiaire du peuple.

On peut croire que, pour le paysan et l'ouvrier chinois qui ne s'occupent pas de politique et ne demandent à leur gouvernement que de bien les administrer, la dynastie tombée en 1912 a perdu son mandat confié alors, par le Ciel, à un nouveau pouvoir de forme un peu différente.

La Chine et l'Europe aux XVI[e] et XVII[e] siècles.

On ne connaît pas grand'chose du peu de rapports que la Chine paraît avoir entretenus avec les mondes romain, grec, arabe et européen du moyen âge.

Depuis la dynastie des Hans, les Chinois possèdent une volumineuse littérature historique qu'ils ont beaucoup étudiée et fort bien résumée, eux-mêmes, avec leur excellent sens critique.

Ces monuments doivent contenir des choses très intéressantes sur les traditions et l'histoire tant de la Chine que des pays voisins. Ceux-ci, au cours des longues et glorieuses destinées de la première, furent les tributaires de sa puissance ou les élèves de sa civilisation à une époque où Gaulois, Germains et Slaves étaient encore dans un état de culture assez rudimentaire.

Une remarque s'impose ici.

Ces études sinologiques sont très importantes pour une meilleure connaissance d'une grande partie de l'humanité civilisée durant de longs siècles. Mais la sinologie ne pourra probablement jamais avoir pour l'examen des origines des civilisations, et de la nôtre en particulier, l'importance de l'égyptologie et de l'assyriologie.

Aux XVIe et XVIIe siècles s'établissent les premières relations régulières entre la Chine et l'Occident. Les Portugais, les Espagnols, les Hollandais, les Anglais et les Français se suivent à peu de distance. Explorateurs, missionnaires et marchands arrivent presque en même temps.

Le XVIIIe siècle.

Au XVIIIe siècle, à signaler l'importance du commerce à Canton et l'envoi de quelques ambassades à la Cour de Péking.

Le missionnaire Ricci arriva en cette ville en 1598 :

« Avec l'habileté essentiellement pratique de la Compagnie de Jésus à laquelle il appartenait — écrit le professeur H. Cordier dans son *Histoire des relations de la Chine avec les puissances européennes* — il avait immédiatement compris que, dans un pays où la religion officielle n'est qu'un code moral, base même du gouvernement et de la société, il fallait savoir concilier les exigences du christianisme avec le culte rendu à Confucius et aux ancêtres. Aussi voyons-nous ses successeurs qui ne partageaient pas tous en théorie

sa manière de voir, témoin le Père Nicolas Longobardi, suivre néanmoins sa tradition, arriver à grouper la bonne grâce des empereurs et, comme les Pères Adam Schall von Bell et Ferdinand Verbiest, à occuper les hautes fonctions de Président du Tribunal des Mathématiques ».

L'auteur cité examine alors la fameuse *Question des Rites*.

Qu'était-ce au juste?

Laissons la parole au Père Duhalde :

« Il s'agissoit de sçavoir: 1° si par les mots T'ien et Chang Ti les Chinois n'entendent que le ciel matériel, ou s'ils entendent le Seigneur du ciel; 2° si dans ces usages et dans ces cérémonies dont les Chinois sont fort entêtés et qu'ils regardent comme la base de leur gouvernement politique, celles qu'ils observent à l'égard des défunts ou à l'égard du philosophe Confucius, que les lettrés regardent comme leur maître, sont des observances religieuses ou civiles; des sacrifices ou des usages politiques? »

Le XXVe chapitre du tome III de l'ouvrage de Cordier raconte, en résumé, la rivalité et les controverses entre les jésuites d'une part, les dominicains arrivés en Chine en 1631 et les prêtres des missions étrangères de l'autre; leur discussions et leurs accusations réciproques à la Cour de Rome; les diverses décisions en faveur des uns ou des autres prises par les papes Innocents X, Alexandre VII, Clément IX, Innocent XII, Clément XI, Clément XII et Benoît XIV.

L'auteur cité continue :

« Cette fameuse question des rites fut enfin réglée d'une façon définitive le 11 juilet 1742, par la bulle de Benoît XIV « Ex quo singulari providentia factum est »; en pratique, il en résultait ceci: que tous les missionnaires qui allaient en Chine, à quelque congrégation qu'ils appartinssent, devaient prêter le serment de regarder comme idolâtrique tout hommage rendu à Confucius et aux ancêtres et de n'employer qu'un seul terme, celui de T'ien Tchou (Maître du ciel), pour désigner l'Être Suprême. Les jésuites étaient défaits, mais le triomphe de leurs adversaires était, sinon la ruine, du moins l'arrêt complet des progrès du christianisme en Chine. »

Cordier estime que « la Question des Rites a été la

pierre d'achoppement sur laquelle est venue se heurter l'Eglise romaine. » Il ajoute encore d'autres considérations auxquelles nous ne nous arrêterons pas, concernant la question politique de la protection des Missions.

Après 1842 (traité de Nanking entre la Chine et la Grande-Bretagne), ce furent l'arrivée des missionnaires protestants anglais et américains, puis le contact plus complet avec l'Europe, l'Amérique et enfin le Japon. Des missionnaires bouddhistes, de cette nation, exprimèrent plusieurs fois le désir d'être autorisés à s'établir en Chine.

La Question des Rites, tranchée pour les catholiques romains, est encore soulevée parfois par les missionnaires protestants. On en trouvera quelques exemples dans la *Politique chinoise* de Maybon.

Quand on lit les discussions de l'époque, ou plutôt quand on parcourt ce qu'il est possible d'en rencontrer, une réflexion se présente assez naturellement. L'opinion des Jésuites paraît bien représenter un exposé de la mentalité moyenne du lettré confucianiste, agnostique et respectueux de toutes les possibilités, — comme nous l'avons écrit ailleurs, — tandis que celle des Dominicains semble montrer les idées plus généralement répandues dans les classes populaires de la Chine.

Un rite, en effet, ne peut-il pas varier de signification selon les époques et les mentalités, allant de l'acte magique tenu pour réel et d'un effet assuré, au simple symbole?

Le XIXe siècle.

Le xixe siècle marque le début d'une ère de difficultés pour la Chine.

Le traité de Nanking du 29 août 1842 entre la Chine et la Grande-Bretagne ouvre le commencement des relations régulières et suivies entre le Céleste Empire et le monde occidental.

La Chine est forcée de payer une indemnité. Elle doit céder Hongkong à la Grande-Bretagne et ouvrir cinq ports au commerce. De plus elle établira un tarif douanier.

Le commerce de l'opium est légalisé. Un demi-siècle après, des conventions seront conclues pour arriver à la suppression de l'importation de l'opium venant de l'étranger. Il faut reconnaître ici, à l'honneur des missionnaires de toutes dénominations, qu'ils luttèrent toujours contre ce poison. Les autres traités de l'époque sont modelés sur celui de Nanking.

Une seconde période s'ouvre par les traités de Tientsin de 1858. Ils closent de nouvelles hostilités avec la Grande-Bretagne et la France.

Ces traités précisent et amplifient les stipulations de 1842 et de 1844. Ils règlent la question du commerce, des missions, des relations diplomatiques et consulaires. Dans le passé, le Céleste Empire n'avait guère entretenu avec ses voisins que des relations de suzerain à vassaux, réglées par une Cour des Etats tributaires.

Les traités britannique et français conclus en 1858 servirent de modèles aux autres. Le traité sino-belge date de 1865.

Entre les traités de Tientsin et la période d'après la guerre sino-japonaise se place une époque intermédiaire, allant de 1858 à 1894.

Au cours de ces années, les dépendances de la Chine et ses anciens Etats tributaires sont l'occasion de graves conflits avec les puissances étrangères. Elle va perdre successivement plusieurs de ses vassaux de l'Indo-Chine sur lesquels pendant tant de siècles avait rayonné l'éclat de sa civilisation.

De plus, au cours de ces années, de terribles rébellions dévastent des provinces entières de la Chine. (Taïping et Musulmans).

La Guerre sino-japonaise.

On arrive ainsi à la guerre sino-japonaise de 1894.

Il faut ici remonter à une trentaine d'années, à 1853, onze années après le traité de Nanking de 1842.

En 1853 les navires de guerre du commodore américain Perry arrivèrent à Yédo, au Japon. L'ouverture du pays au commerce étranger fut demandée. Le Chogoune, c'est-à-dire le plus puissant des chefs féodaux qui gouvernait en fait l'empire au nom du chef religieux, le Mikado, dut finir par s'incliner devant les exigences de l'étranger, appuyées par la force.

Les événements qui se succédèrent après 1853 amenèrent, en 1868, la restauration du Mikado comme chef effectif de l'Empire.

Le Japon avait compris, à temps, que son salut devant l'étranger ne pouvait être opéré que par la modernisation du pays. Il n'était plus possible, comme autrefois, d'interdire le contact avec l'extérieur ainsi que les dirigeants de l'ancien Japon avaient dû finir par s'y résoudre devant la menace portugaise et espagnole au XVI[e] siècle.

Un millier d'années environ avant 1853, le Japon, comme nous l'avons vu, s'était déjà mis à l'école de la Chine, à belle époque de la dynastie des T'ang.

Il comprit donc, cette fois, la nécessité d'adopter au moins la civilisation extérieure de l'Europe. Sans rien abandonner de l'âme de l'ancien Japon, de son magnifique patrimoine de sens du devoir, de courage clairvoyant et souple, d'abnégation et d'endurance, toutes les classes du pays, animées d'une indomptable volonté de continuer à vivre comme nation, se mirent patiemment au travail et, par un miracle de patriotisme, firent la Grande Puissance d'aujourd'hui.

Le Japon eut le bonheur de commencer à temps son évolution, sa modernisation, au moment où le danger extérieur ne pressait pas. De danger intérieur vraiment

profond il n'y en avait pas, car tous tendaient au même but d'un même cœur. La rébellion de 1877 du clan féodal de Satsouma fut l'œuvre de conservateurs obstinés, voyant la perte de l'empire, du pays des dieux, dans cette même modernisation qui allait lui infuser une vie nouvelle. Elle fut terrible mais courte.

Le Japon eut encore un second bonheur, celui de pouvoir accomplir cette évolution raisonnée en la répartissant sur un nombre suffisant d'années.

Enfin, cette modernisation fut dirigée avec talent et prudence par une élite éclairée de vrais hommes d'Etat, une magnifique aristocratie de pensée et d'action, désintéressée, plaçant au-dessus de tout le salut du pays, consciente des droits et des devoirs de chacun et sachant agir en conséquence au moment opportun. Quand des heures sombres se présentèrent pour le Japon, par exemple après la guerre avec la Chine en 1895, avant et après celle avec l'empire des Tzars, ils surent toujours triompher magnifiquement des difficultés. Le Japonais doit se sentir fier quand il compare sa classe dirigeante à celles d'autres pays qui conduisirent leurs nations à la catastrophe ou à l'anarchie. La sagesse pratique des dirigeants et du peuple nippons fut toujours sa grande force.

Cette âme japonaise a été fort bien analysée dans les œuvres de Lafcadio Hearn qui est même parfois anti-européen et anti-chrétien. Ses livres sont préférables pour l'étude du Japon aux belles descriptions de Loti.

Le Japon vit abolir l'exterritorialité des étrangers en 1894, vingt-six ans après le début de réformes continues sans secousses ni interruptions. Il avait conclu ses premiers traités en 1858 : l'année de ceux de Tientsin entre la Chine et l'étranger,

Conséquences de la guerre.

La guerre entre la Chine et le Japon révéla l'impuis-

sance militaire de la première. Déclarée le 1er août 1894, elle fut terminée par le traité de Chimonoséki du 17 avril 1895.

La Chine reconnut l'indépendance de la Corée, pomme de discorde entre la Chine et le Japon jusqu'en 1895, puis, entre le Japon et la Russie, de cette date à la guerre russo-japonaise en 1904. Par le traité de Chimonoséki, la Chine abandonna au Japon l'île de Formose et la presqu'île du Liao Toung (Dalny et Port-Arthur) et lui paya une indemnité.

Mais le 8 novembre 1895, sous la pression de la Russie, de la France et de l'Allemagne, le Japon rendit à la Chine la presqu'île du Liao Toung où, neuf ans plus tard, il allait remporter les succès militaires qui l'élevèrent au rang de Grande Puissance.

De 1895 à 1900, se place l'époque à laquelle, entrevoyant un démembrement éventuel de la malheureuse Chine, les Grandes Puissances cherchent à s'assurer des gages.

En 1896, la Banque Russo-Chinoise obtint l'autorisation de rattacher un chemin de fer transmandchourien — allant de Kharbine à Port-Arthur, point extrême du Liao-Toung — au chemin de fer transsibérien.

En 1897, l'Allemagne, prenant prétexte du meurtre de deux missionnaires allemands, occupa, avec une brutalité particulièrement dépourvue de formes, la baie de Kiaotcheou. Le 6 mars 1898, elle se la fit céder à bail pour 99 ans avec des droits sur les mines et les chemins de fer à l'intérieur de la province de Chantoung. Le point était bien choisi.

Des voies ferrées, partant de Tsingtao, pouvaient couper à un moment donné la Chine du Nord et celle du Sud, à travers des plaines fertiles, situées suffisamment au-dessus de la vallée du Fleuve Bleu où une action quelconque aurait pu amener d'énergiques protestations appuyées de bonnes flottes.

En mars 1897, la Chine avait conféré des droits semblables à la Russie pour le Sud de la péninsule du Liao Toung que le Japon venait de restituer à la Chine.

Le 2 avril de cette même année 1897, la Grande-Bretagne se faisait attribuer, temporairement aussi, Wei hai wei, en face de Port-Arthur. Le 11 avril, cession à la France de la baie de Koang tcheou wan dans le Sud.

En avril 1898, le gouvernement de Péking donna au Japon une promesse de non-aliénation au sujet de la province de Foukien.

En février 1898, la Grande-Bretagne avait reçu une promesse semblable pour la vallée du Fleuve Bleu, suivie de la part de la Chine d'une même déclaration en faveur de la France pour les provinces limitrophes du Tonkin.

En 1899, l'Italie demanda la cession à bail de la baie de San Men dans la province de Tchekiang dans le Sud.

Cette époque de 1895 à 1900 est également marquée par l'octroi de concessions de chemins de fer aux Puissances. Elles concluent parfois entre elles des accords pour délimiter leurs sphères d'influence. Une des caractéristiques de ces conventions — comme de celles suivant la guerre russo-japonaise — est de prévoir le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Chine.

Devant ces menaces pour l'intégrité de la Chine, l'empereur Koang Hsu avait voulu, en 1898, instaurer de profondes réformes.

Conseillé par quelques lettrés novateurs, à la tête desquels était le cantonais K'ang yeou wei, l'empereur décréta toute une série de réformes au cours d'une période allant du 10 juin au 20 septembre 1898, appelée les Cent Jours par la presse et les écrivains de langue étrangère.

Les conseillers de l'empereur et Koang Hsu lui-même ne voulaient qu'une amélioration des méthodes administratives, dont l'effet, il est vrai, eût été profond, une certaine modernisation de l'antique programme des études, le développement économique du pays, l'établis-

sement de chemins de fer. Ils ne songeaient pas à une réforme des institutions gouvernementales allant jusqu'à l'adoption d'un système constitutionnel ; du moins ils n'en parlaient pas. Monarchistes convaincus, ils n'envisagaient même pas, on peut l'assurer, l'éventualité d'une république en Chine.

Rien, si ce n'est le malheur des temps, n'avait préparé une réforme aussi profonde de toute l'administration de cet empire séculaire.

Personne ne s'y occupait de politique à l'exception de quelques très rares intellectuels ; beaucoup d'entre eux ne sortant pas de la théorie et dépaysés dans leur milieu.

Certains, comme K'ang Yeou Wei, étaient restés confucianistes.

La Cour, profondément traditionnelle, vivant dans la réclusion, hostile à toute réforme et à toute innovation, — comme l'immense majorité du peuple lui-même — était ignorante des choses de l'étranger dédaigné et surtout de sa force, malgré les défaites subies sur des points de la périphérie de l'Empire.

Les autres novateurs étaient des extrémistes du Sud de la Chine, franchement révolutionnaires, populaires à des degrés différents dans les milieux qui auraient désiré chasser la dynastie mandchoue à cause de son origine étrangère. A leur tête se trouvait le docteur Soun Yat Sen, le révolutionnaire bien connu, originaire de la province de Canton et fils d'un converti au christianisme employé de la London Mission. Lui-même fit, à Hongkong, des études de médecine. Il est assurément curieux d'observer cette désintégration des systèmes traditionnels de croyances, par leur mise en contact avec d'autres idées — quelles que puissent être les opinions individuelles, sincères et respectables de chacun.

Les décrets de réforme, dans le sens indiqué plus haut, se succédèrent rapidement et en très grand nombre, au cours de l'été de 1898.

A un moment donné, les réformateurs de l'empereur durent se rendre compte de ce qu'il fallait, éventuellement, pouvoir disposer d'une force armée contre les réactionnaires de la Cour.

Ils firent appel au général Yuen Cheu K'ai, ancien résident de Chine en Corée au moment de la guerre sino-japonaise. Le général, voyant sans doute que les projets de réformes de l'Empereur et de ses conseillers ne pouvaient aboutir, prévint l'Impératrice douairière Ts'eu Hsi, tante de l'Empereur et ancienne régente pendant la longue minorité de Koang Hsu.

Le 20 septembre, l'empereur consacrait sa propre déchéance par un édit priant l'Impératrice douairière de reprendre la régence.

Les réformateurs furent arrêtés. K'ang Yeou Wei réussit à s'échapper avec Liang Ki Tchao, ancien rédacteur en chef du *Chinese Progress*.

Dans la nuit du 28 au 29 septembre, les anciens conseillers de l'empereur furent exécutés au nombre de six.

On peut se demander ce qu'il serait advenu des destinées de la Chine, si les réformes préconisées par ce petit groupe de novateurs monarchistes et confucianistes avaient pu s'accomplir, ou si leur tentative avait marqué le début d'un mouvement effectif, même s'il eût été lent, de rénovation et d'évolution?

L'essai fut conçu avec un grand sens du devoir chez ses promoteurs, courageusement entrepris, mais rien n'en avait préparé l'exécution. Les nombreuses réformes proposées, même si elles ne touchaient pas à la base du gouvernement, devaient s'accomplir dans le plus ancien et le plus traditionnel des empires, fier de son isolement, ignorant tout des pays « barbares » et croyant qu'il suffirait de vouloir, une bonne fois, expulser les « diables étrangers » pour y réussir. Elles heurtaient aussi de front de multiples abus invétérés.

Le lecteur nous permettra, à propos de ces événements,

de transcrire un passage du livre de Farjenel, tiré du chapitre où l'auteur examine le passé de la civilisation chinoise :

« D'ailleurs, si la religion des aïeux n'a plus la même force qu'autrefois, les habitudes d'esprit qu'elle a enfantées, la manière de concevoir les rapports des hommes entre eux qu'elle a inspirée, constituent toujours l'ossature qui soutient toute l'organisation de la famille et de l'Etat.

Les fondements de la société chinoise sont donc intacts ; comme ces édifices très anciens sur lesquels la suite des générations a élevé des substructions nouvelles, ils demeurent l'assise solide qui porte tout le reste.

Pour construire un édifice nouveau, il faudrait creuser et disperser ces fondements faits pour soutenir un monument d'une architecture donnée et non pas d'une autre. Sinon les transformations ne seront que superficielles, il n'y aura point, dans le monde chinois, d'évolution ou de révolution complète ; dès lors le problème du contact de l'Asie et de l'Occident continuera à poser ses termes antagonistes et à attrister ceux qui, amis avant tout de la paix (l'auteur écrit en 1904, dix ans avant l'agression allemande) voudraient la voir régner entre les hommes. »

Ces lignes peuvent être prises en considération pour analyser les tentatives de réforme de 1898 et la révolution de 1911 qui remplaça la monarchie par la république.

Il est intéressant de rapprocher d'elles les nombreux passages de Lafcadio Hearn au sujet de la force du même sentiment dans la société japonaise et les opinions des missionnaires jésuites des XVIIe et XVIIIe siècles dans la « Question des Rites ».

Nous exposerons dans un prochain article les événements du XXe siècle.

ALBERT HOUYET.

Camille Saint-Saëns

Voici un homme qui consacra glorieusement quatre-vingts années de sa vie à la musique, art présumé d'essence sentimentale. Or, il se défendait de tout sentiment ; et, dans son œuvre considérable, il réussit, en effet, à en mettre fort peu.

On lui a prêté des origines israélites qui nuiraient à sa qualité authentique de Français. Cela n'est pas prouvé. Son arrière grand-père Jean-Baptiste-Nicolas Saint-Saëns, cultivateur et maire du village de Rouxménil-Bouteilles, en Normandie, portait déjà le nom en 1781, avant le décret impérial de naturalisation des Israélites. Le père de Saint-Saëns était employé au ministère de l'Intérieur. Sa mère était champenoise ; son oncle, curé du Pollet. Camille Saint-Saëns est né 3, rue du Jardinet, à Paris, le 7 octobre 1835.

Il apprit le piano à deux ans et demi. A cinq ans, il composait des petites mélodies vocales avec accompagnement. A sept ans, il se nourrissait de Mozart, dont il jouait à dix ans un concerto pour piano en public. Premier prix d'orgue du Conservatoire de Paris à seize ans, il fit exécuter, deux ans plus tard, sa première symphonie pour orchestre. Gounod disait de lui : « A dix-huit ans, il manque déjà d'inexpérience. » Il ne devait plus en acquérir pendant les soixante-huit années qui lui restaient encore à vivre.

Saint-Saëns s'est toujours exercé à l'insensibilité. Il aimait étonner et mystifier. S'il cédait à la vanité, c'était au rebours des autres virtuoses, en affectant de fuir l'ap-

plaudissement. Fêté à l'occasion du cinquantenaire de ses débuts, il lut les vers suivants, reproduits par R. Rolland (*Musiciens d'aujourd'hui*) :

De l'applaudissement
J'entends encor le bruit qui, chose assez étrange,
Pour ma pudeur d'enfant était comme une fange
Dont le flot me venait toucher; je redoutais
Son contact, et parfois, malin, je l'évitais,
Affectant la raideur...

Il y a une vingtaine d'années, il écrivait à un correspondant : « Je suis fort peu sensible à la critique et à l'éloge, non par sentiment exagéré de ma valeur, ce qui serait une sottise, mais parce que, produisant des œuvres pour accomplir une fonction de ma nature, comme un pommier produit des pommes, je n'ai pas à m'inquiéter de l'opinion qu'on peut formuler sur mon compte. » Lors des premières représentations de ses opéras, il disparaissait fréquemment, la veille, sans en aviser personne; on le cherchait en vain, lorsque l'ouvrage triomphait; il s'était évadé vers une station lointaine. Sa mort a surpris, malgré son grand âge. Il était resté alerte, autoritaire, le propos acerbe; vieillard redoutable, au parler nasillard, haché, zézayant; il coupait ses mots de gestes saccadés. On eût trouvé tout naturel que ce maître irritable et passionné lançât encore pendant plusieurs années, dans les milieux parisiens, ses mordants sarcasmes, lorsque l'hiver gris ne le chassait pas dans sa chère Algérie.

L'histoire est abondante des mots de Saint-Saëns. En voici deux dont l'authenticité est presque certaine, et qui, tout au moins, caractérisent sa manière. On lui demandait son avis sur une reprise d'*Ascanio*. Il répondit : « Les compositeurs pleurent quand on ne joue pas leurs œuvres; ils pleurent davantage quand on les joue. » Le directeur d'un théâtre lyrique ayant été nommé directeur d'un théâtre de comédie, Saint-Saëns le congratula : « Je suis cer-

tain que vous voilà heureux de passer à la Comédie... Soyez assuré que je le suis encore plus que vous. »

Son œuvre est énorme. Qu'en restera-t-il? On citerait *Samson et Dalila*, la symphonie avec orgue, les principaux concertos, la *Habanera* pour violon, plusieurs mouvements de musique de chambre, la *Danse Macabre*, *Phaéton*. Aimez-vous le *Rouet d'Omphale* et la *Jeunesse d'Hercule*? Retiendrons-nous *la Fiancée du Timbalier*, le *Déluge*, *Henry VIII*? C'est ainsi que se limiterait notre choix, en revenant plus volontiers à la musique de chambre, dont l'une des meilleures pages est le trio en *fa*.

Nous cherchons, dans la suite de cet article, à définir les éléments de cet héritage; remarquons, dès à présent, que cette musique sobre, souvent empreinte de gracieux équilibre, laisse toujours, après la vibration des dernières notes, une sensation de vide, un arrière-goût desséché, neutre, comme de cendre. L'idée mélodique, claire et bien sertie, reste stérile. Elle n'éveille en nous ni pensée, ni élan, ni désir. Musique froide? Pas tout-à-fait. L'esprit, la vivacité, le rythme, une certaine volupté de tête l'agitent. Mais elle est *achevée*. Il n'émane d'elle aucun frémissement, aucune de ces ondes indéfinissables, aucune de ces promesses radieuses qui font rêver d'action, éveillent notre générosité, gonflent notre âme, réjouissent et enrichissent notre impressionnabilité, et que, seule, la musique dispense. Alors? L'invention musicale de Saint-Saëns serait-elle une négation de la musique? Sa musique serait-elle incomplète? Et en quoi? Il va nous répondre lui-même.

Saint-Saëns n'a pas écrit que de la musique. Il rédigea des études sur ses compositeurs préférés, des articles de revues, des essais historiques, des vers, quelques livrets; un ou deux livres de critique, de la philosophie. Dans *Problèmes et mystères*, on a relevé les propositions suivantes: « L'âme n'est qu'un moyen d'expliquer la production de la pensée. » — « Rien dans la nature ne tend à un but; la nature nous donne le spectacle d'un perpétuel

cercle vicieux. » Un artiste qui pense ainsi peut-il féconder la pensée de ses semblables?

Voici mieux. En 1919, parut une brochure, que Saint-Saëns intitulait : *Les Idées de M. Vincent d'Indy*. Nous y trouvons, plutôt que celles-ci, les idées de M. Saint-Saëns. Il les exprime, presque avec défi. « Pour moi, l'art, c'est avant tout la *Forme*. » « La musique est un art plastique; elle est composée de formes. » « Le comble de l'art peut exister sans aucune émotion, sans aucune passion. » « A quel niveau la musique est-elle descendue quand elle a dédaigné le culte de la forme et mis l'émotion au premier plan ! »

Si Saint-Saëns, dans sa brochure agressive, voulait défendre la théorie classique ou apollinienne, placer au-dessus des fièvres du dissolvant romantisme la pureté, la concentration, la construction classiques, distinguer, avec l'artiste Nietzsche, le désordre dionysiaque de la victorieuse sérénité apollinienne, nous le suivrions avec respect. Mais il ne s'agit pas de cela, et une assimilation nietzschéenne l'eût fait bondir. Son esthétique est de moindre ampleur et d'une signification plus directe : il n'admet pas celle de Vincent d'Indy, pas plus que celle de César Franck ; et c'est l'influence du premier, la gloire du second qu'il s'agit d'ébranler et de détruire. Tous deux sont des naïfs. Ils donnent la foi comme base à la musique ; ils voient dans l'art l'expression et la passion, ce qui n'est qu'un souci d'amateurs. Le *Cours de Composition* du chef de la *Scola* devient l'objet d'une critique narquoise, dénigrante, entrecoupée de compliments à double effet. L'écrivain raille la manie des « éditions », suivant laquelle des musiciens cherchent à faciliter au public profane la lecture des anciens maîtres par l'indication de mouvements, nuances, liés, détachés, etc. Cette raillerie présentait pour lui un certain danger, ainsi que M. Marnold le lui fit voir.

Le pauvre César Franck est ravalé de belle manière; la plume de Saint-Saëns ne s'adoucit qu'en rappelant le

bien que lui-même fit au compositeur liégeois. Mais elle se retrempe vite dans le vinaigre : « Son enseignement n'avait pas toujours de brillants résultats. Un de ses prosélytes, très intelligent, ne trouvant pas chez le maître le secours nécessaire pour mener à bonne fin l'instrumentation d'un morceau qu'il avait esquissé, vint me demander des conseils, et trois séries de laborieuses séances lui permirent de mettre sur pied la seule composition orchestrale qu'on lui connaisse. Il ne s'est pas vanté de cette escapade, et il est resté, pour tout le monde, l'élève de César Franck. » Cet élève n'était certainement pas d'Indy, Duparc, Chausson, Dukas, Guy Ropartz, Bréville, Magnard, Roussel, et d'autres encore, disciples du père Franck, petits garçons malhabiles et piteusement dirigés, qui eurent le tort de ne pas demander à Saint-Saëns de compléter leur éducation, et de rester fidèles à leur initiateur. Ecoutez le reproche essentiel que l'auteur de *Samson* adresse à ce dernier : « On ne trouve pas dans les œuvres de C. Franck cette chaleur latente, ce charme irrésistible qui fait tout oublier, vous transporte dans une région inconnue et surnaturelle. » — Arrête-toi, lecteur ; demande à ta mémoire de te chanter le motif final de la béatitude des miséricordieux, ou le thème ardent du jardin d'Eros ; murmure ensuite la cantilène de Dalila : « Amour ! viens aider ma faiblesse, » et tire la conclusion.

Avant d'analyser la brochure qui servit de prétexte à ce débinage de Franck et de d'Indy, il eût fallu rappeler l'origine d'une rancune dont jamais Saint-Saëns ne put se libérer. En 1871, il avait fondé la *Société nationale de musique,* qui fut vraiment, a-t-on écrit, le berceau et le sanctuaire de l'art français. A partir de 1881, l'influence de César Franck et de ses disciples s'y fit sentir ; cinq ans plus tard, l'action de d'Indy y devint prépondérante, et Saint-Saëns donna sa démission.

En 1915, le maître fit paraître une édition des sonates de Mozart, revisée par ses soins. M. Marnold, critique véhément et chercheur acharné, mis en verve par une

polémique engagée avec le vieux compositeur sur la musique de R. Wagner, entreprit l'analyse de cette « revision ». Le résultat fut assez mortifiant pour le reviseur, et il semble que son travail n'est pas exempt, à beaucoup près, de préjugés, de naïvetés, de négligences et même d'erreurs flagrantes. M. Marnold n'y va pas de plume morte : « Est-ce ignorance, distraction, paresse ou fumisterie ? » L'impitoyable redresseur de torts avait cruellement trouvé son maître.

On sait de quelle façon Saint-Saëns entreprit, quelques mois après l'explosion de la guerre mondiale, de supprimer définitivement Wagner de la France musicale. Une pareille croisade se pouvait comprendre chez un patriote sentimental, plaçant au-dessus des lois de l'art indépendant l'amour de son pays et la haine d'un agresseur félon. Mais elle devait surprendre chez celui qui faisait profession, en art, de nier la passion et le sentiment ; et des esprits impartiaux ont craint de n'y pas trouver le désintéressement le plus pur. L'un des moins suspects d'entre eux, Camille Bellaigue, vétéran de la critique musicale, publiait, il y a quelques mois, des *Souvenirs*, dont la lecture n'est pas sans agrément. Parlant de Saint-Saëns, le critique de la *Revue des Deux Mondes*, sans faire allusion à la campagne mesquine et grossière poursuivie contre le maître de Bayreuth, rappelle simplement avec malice une phrase écrite autrefois par l'auteur même de cette campagne : « Ne soyons pas ingrats pour le grand Richard. »

Il suffit ; le portrait de notre musicien semble esquissé, sans qu'il faille insister davantage sur tout ce qu'il accuse d'antipathique. Comment expliquer que cet artiste sec, ce théoricien hargneux, ce compositeur sans flamme ait trouvé des panégyristes enthousiastes ? Comment justifier les honneurs, les égards, la gloire dont l'encens montait vers sa personne, vénérée comme un symbole ? C'est qu'il représentait certaines qualités essentielles du génie de la France, et qu'il sut les imposer avec une constante intran-

sigeance aux divers moments où, pendant le XIXe siècle, ce peuple en avait le plus besoin. Contre le romantisme, l'italianisme, le meyerbeerisme, le germanisme, le vérisme, contre les excès du symbolisme et de l'impressionisme, Saint-Saëns resta l'inébranlable gardien du style, de la clarté, de l'équilibre classiques. On ne pourra jamais le consacrer grand musicien, ni même vrai musicien, car il a nié la valeur morale de la musique, sa force sentimentale, sa vertu philosophique. Il ne pouvait point ne pas les nier, car il n'avait en art aucun sentiment, et sa philosophie était primaire et négative. Mais son culte obstiné de la forme, dans l'instant où celle-ci semblait menacée, lui conféra, dès les débuts de sa carrière, une influence qu'il a toujours accrue par la claire notion qu'il possédait lui-même de sa cause et de sa nécessité. On épiloguera sur les caractéristiques de sa personnalité : son sens pittoresque, ses propensions vers l'orientalisme, la grâce de certaines inspirations, la vulgarité de certaines autres, l'adresse de son écriture, la proportion de ses développements, sa connaissance des ressources instrumentales et vocales, l'élégance habile sous le vêtement de laquelle ses ouvrages se présentent habituellement. Mais le meilleur de son individualité se confond avec les qualités françaises de clarté, d'imagination souple et ordonnée, de science sans pédantisme, de caprice raisonné, d'ingéniosité fine. Il avait, du musicien, le sens et le goût de la sonorité qui plaît, — mais de la sonorité pour elle-même, plaisir court et sans pénétration. Il ne fut pas réformateur, et pourtant son action fut plus effective que celle de beaucoup de réformateurs. Il a rendu, par ses qualités moyennes, à l'art de son pays, un service immense en lui rappelant sa véritable essence. La musique française si merveilleusement sensible fut sauvée du désordre et gardée dans la voie de sa claire pureté par le plus insensible des musiciens. Les desseins d'Apollon, comme ceux de la Providence, sont impénétrables.

HENRY LESBROUSSART.

Héraklès libérateur[1]

XII

(L'appartement de Kastaliô.)

LAOMÉDON

Le moment approche. Que veux-tu? Je subis la nécessité.

KASTALIÔ

Je subirai la nécessité.

LAOMÉDON

Promets-moi que tu seras raisonnable. La plus grande vertu des rois, la seule nécessaire, c'est la tenue. Nous devons savoir nous tenir.

KASTALIÔ

Tu verras.

LAOMÉDON

Il faut que le dieu obtienne satisfaction. Sans quoi Troie est perdue et nous-mêmes avec elle, et ton fils Priam et tes autres fils.

KASTALIÔ

Le dieu sera comblé.

LAOMÉDON

La maison royale doit s'unir dans la même pensée, et chacun prendra sa part du sacrifice commun.

(1) Voir le *Flambeau*, 4e année, n° 10, 31 octobre 1921, p. 192; n° 11, 30 novembre 1921, p. 416; n° 12, 31 décembre 1921, p. 574.

KASTALIÔ

J'aurai la mienne.

LAOMÉDON

Tu me jures encore que tu n'as rien dit à Hésione? Il ne faut pas qu'elle soit tourmentée par des craintes probablement vaines. Je suis maintenant presque tout à fait tranquille. Tu vois, Kastaliô, je t'ouvre mon cœur. Je t'ai tout dit. J'aurais pu te tromper, te dissimuler le texte de l'oracle, forger un texte supposé. Je t'ai traitée comme un homme, comme si tu étais mon viril associé dans la royauté. Je n'ai pas cherché à cacher mes propres inquiétudes ni à t'abuser en te promettant avec une feinte assurance ce que je ne suis pas sûr de voir arriver. Tu me croiras donc si je te dis qu'une conversation que j'ai eue avec le grand-prêtre Théodule m'a confirmé ce que m'avait déjà donné à penser Eulalos.

KASTALIÔ

Ils se sont vus, bien sûr.

LAOMÉDON

Ils le devaient. Mais peu importe. Ils sont sincères l'un et l'autre et me servent fidèlement.

KASTALIÔ

Le prêtre sert son dieu.

LAOMÉDON

Théodule est un Troyen. Il connaît les sentiments des Troyens et les partage. Il n'avait pas hésité tout d'abord à interpréter l'oracle dans le sens le plus rigoureux et il différait en cela d'Eulalos. Son impression a changé. Il a offert à Poséidôn un sacrifice secret, et il a observé,

avec sa science profonde, la palpitation des victimes. Des signes extraordinaires lui ont révélé que le dieu, prenant sans doute notre bonne volonté en considération, n'est plus irrité. Le trépignement des poulets sacrés et le tournoiement des ondes ont donné les mêmes pronostics. Plus il se pénètre de l'oracle et plus il consulte les précédents, plus il se convainc que le sens direct n'est pas le vrai. Sans cela, l'oracle serait trop clair et cela ne s'est jamais vu. Les dieux ne veulent pas s'exprimer d'une manière qui ne laisse place à aucune surprise. Ils se proposent sans doute d'éprouver les hommes et entendent leur faire un mérite d'une soumission aveugle et sans réserve. Ce qui vient à l'appui des impressions nouvelles de Théodule, c'est l'amélioration notable de l'état sanitaire dans la ville. Il ne faut pas parler trop tôt; mais le fléau semble dès à présent conjuré. D'ailleurs, on avait exagéré le mal, comme toujours. Poséidôn, qui est l'ami de Troie et de son roi, n'a voulu que nous donner un avertissement. Bref, selon Théodule, le sacrifice se résoudra en un simulacre, comme il arrive parfois. Poséidôn en personne ou quelqu'un qui paraîtra à sa place, qui sait? le grand-prêtre lui-même si le dieu lui en donne subitement l'inspiration, prendra Hésione et la mettra en lieu sûr, dans le temple peut-être, comme un otage de ma bonne foi. En ceci éclate la sagesse du dieu; car il sera arrivé à ses fins avec plus de certitude que par n'importe quel autre moyen. Poséidôn saura dorénavant, il sait déjà que ma volonté, c'est la sienne. Entre lui et moi, plus de différends. Je me tiens pour fou d'avoir conçu la pensée de contester ses droits. Mais il veut de ma soumission une marque solennelle et mémorable, une attestation qui ne soit plus jamais oubliée. Hésione sera le gage de l'alliance nouvelle entre notre terre et son dieu.

KASTALIÔ

Tu ne mens pas?

LAOMÉDON

C'est si bien la pensée de Théodule qu'il a déjà tout préparé dans le temple pour recevoir la princesse, si elle doit y trouver un refuge. Et même, tandis que je l'entendais parler, la pensée m'est venue, je le dis tout bas, à toi seule, qu'il ne considère pas comme impossible que le dieu fasse d'Hésione son épouse terrestre, cachée dans le temple, confiée au grand-prêtre, réservée pour les visitations secrètes et nocturnes du dieu. Ce serait une heureuse combinaison.

KASTALIÔ

Tu ne mens pas?

LAOMÉDON

Je te dis toutes les choses comme je les vois. Mais il est temps de parler à Hésione. Bien vrai, tu ne lui as rien annoncé?

KASTALIÔ

Je te le répète. Elle m'a interrogée, comme il était naturel, sur les bruits qui courent. Je lui ai répondu le plus simplement et le plus brièvement possible. Je lui ai dit que son père lui parlerait, dès qu'il le jugerait à propos.

LAOMÉDON

Il ne t'a échappé aucune de ces manifestations de douleur, de colère ou de crainte qu'une mère dans ta situation peut difficilement maîtriser, je l'admets?

KASTALIÔ

Je suis une mère, hélas! Mais je suis une reine aussi.

LAOMÉDON

Pas une parole à double entente? Pas une insinuation?

KASTALIÔ

Hésione est très naïve et très obéissante. Elle fera la volonté de son père et des dieux.

LAOMÉDON

Fais-la entrer.

XIII

(Kastaliô va soulever la portière et appelle une esclave. Silence. Au bout de quelques moments, paraît Hésione. Laomédon la prend dans ses bras. Kastaliô se détourne et pleure.)

LAOMÉDON

Hésione, chère fille, les dieux t'ont réservé un sort extraordinaire. L'usage et la sagesse donnent au père le droit de disposer de sa fille et de la remettre aux bras d'un époux qui la possède et la protège. Et dès que ton temps fut venu, je jetai les yeux sur divers hommes de ton rang, afin d'en choisir un qui pût te plaire et vivre avec toi dans ses hautes demeures. Mais mon choix n'était pas fait, comme si quelque chose m'avertissait en secret de te réserver pour un plus rare destin. Soudainement, la situation a changé. L'oracle consulté par moi au sujet de l'avenir de la ville et du trône de ton père a répondu de façon favorable et du même coup, liant ton sort futur au mien, a disposé de toi. Il substitue aux dons ordinaires que le fiancé apporte, un don supérieur et magnifique : la sécurité de Troie, la stabilité de ses murs, la protection éternelle et irrévocable des dieux. Jamais une fille, quittant le toit de son père, n'y aura laissé en retour une telle bénédiction. A toi de te faire, par une soumission sans réserve, une âme égale au rôle que t'attribuent les Invisibles !

HÉSIONE

O mon père, je n'ai de volonté que la tienne. Ordonne, Quoi qu'il puisse m'en coûter, tu seras obéi.

LAOMÉDON

Demain, je te conduirai moi-même dans le cortège nuptial qui du temple de Poséidôn, dieu tutélaire de la cité, se rendra au bord de la mer, où il règne. Tu sera vêtue seulement d'une longue tunique de lin blanc, couronnée de roses et enveloppée d'un grand voile d'or. Les rites des épousailles seront célébrés selon les coutumes du pays de ton fiancé, roi puissant envoyé par Poséidôn lui-même, médiateur entre lui et nous, et tu rachèteras le bonheur de ton père et de ta patrie en mettant ta main confiante dans celle qui te conduira là où tu dois aller. Qu'aucune suivante ne t'accompagne, tu n'en a pas besoin. Je ne puis t'en dire davantage sans manquer à la volonté expresse des dieux.

HÉSIONE

Je partirai donc seule, je quitterai ma mère, mes frères, ma nourrice, mes compagnes et tout ce que j'aime dans la ville où j'ai grandi? Je n'emporterai rien d'ici, qu'une couronne de roses?

LAOMÉDON

Ne regarde pas en arrière. Regarde devant toi. Tu seras soutenue par la pensée du plus haut sacrifice et du bonheur singulier qui t'est réservé dans le monde nouveau où tu vas entrer, vierge bénie prédestinée à des noces sublimes. Il faut, vois-tu, que cela se fasse ainsi. Mais j'ai l'espérance que notre séparation ne durera que peu de temps et que tu reviendras, prochainement peut-être, parmi nous avec ton époux florissant, recevoir les hommages de la ville qui te devra sa vie et sa gloire.

HÉSIONE

Je reviendrai? Puisses-tu dire vrai, mon père! Mais j'ai peur, je vois que tu pleures et que ma mère cache ses yeux.

KASTALIÔ

Je ne t'abandonnerai pas, mon enfant.

LAOMÉDON

Je ne t'abandonnerai pas non plus. Quand tu pourras revenir, nous t'accueillerons non seulement avec tendresse, mais avec orgueil. Ta filiale confiance sera récompensée. Nous ne nous séparerons qu'avec des paroles douces, n'est-ce pas? O mon enfant, si jamais j'ai tourné vers toi un visage trop sévère, si jamais je t'ai causé du chagrin sans le vouloir, oublie en ce moment tout cela. Et tant que tu vivras, garde pour ton père et ta mère un cœur amical et indulgent.

HÉSIONE

Si je devais mourir demain, je n'aurais connu que le bonheur sous vos yeux.

XIV

(Le cortège sacré s'avance sur la place qui s'étend devant le promontoire.)

UNE TROUPE DE GUERRIERS A CHEVAL

Poséidôn est avec nous! En lui réside cette force que l'ennemi redoute dans nos bras vaillants. Tous les exploits que nous avons accomplis sont les siens. Qu'il revête notre cité de sa force, comme d'un bouclier, et à l'abri de son rempart nous serons invincibles, comme nous l'avons toujours été. Sous son trident, les peuples trem-

blent comme la mer. Gloire à Troie, gloire à nous, gloire à lui! Poséidôn est avec nous!

DES PRÊTRES MARCHANT SUR DEUX RANGS

Roi puissant, roi redoutable! Poséidôn, dompteur de chevaux! Toi qui ébranles la terre et la secoues jusque dans ses fondements.

Pardonne toutes nos iniquités envers toi, guéris les infirmités que tu nous as envoyées dans ta justice.

Tu sais incliner, quand tu le veux, ton âme orageuse à la miséricorde. Prompt à la colère, tu es prompt aussi à la mansuétude et à l'apaisement.

Tu ne nous as pas traités comme nous l'eussions mérité. Si tu frappais plus fort encore, ce serait bien.

Car tu es beaucoup plus puissant que nous; nous sommes devant ta face irritée comme un petit esquif sur la mer.

Mais tu te souviendras de nos sacrifices multipliés en ton honneur, et du temple que nos ancêtres ont construit à la place marquée par ton trident et que nous ne cessons d'enrichir.

Si tu détruisais Troie, ton héritage et le nôtre, ta gloire serait diminuée. Ceux qui sont engloutis dans tes eaux formidables ne chanteront plus vers toi.

EULALOS (Tout bas à Laomédon.)

Tout se passe selon l'ordre prescrit. Rien n'a été omis, rien n'a été oublié.

(Laomédon paraît, la couronne sur la tête, le sceptre à la main. Eulalos marche derrière lui, tenant le bord de son manteau.)

LAOMÉDON

Poséidôn, tu le sais, je n'ai pas balancé à accomplir ta volonté dès qu'elle m'eut été révélée. J'ai en haine

ma conduite passée. Si mon cœur s'est enflé, si des paroles hautaines sont sorties de ma bouche, je t'en adjure, oublie-le. Accepte le sacrifice que je t'apporte de bon cœur, car tu es roi sur moi comme je le suis sur ce peuple dévoué à ta gloire. Ne trouve pas la victime trop imparfaite, je te donne ce que j'ai de meilleur, de plus pur et de plus cher. Je me réjouis en pensant combien Hésione est belle, pour ton service. Le roi te la donne volontiers, quoique indigne, et le père y consent, pour ton service.

(Hésione s'avance, accompagnée de Théodule. Elle est vêtue d'une tunique blanche, lui d'une tunique noire. Tous deux sont enveloppés de voiles d'or.)

UN CHŒUR DE PRÊTRES

Sous le nuage du couchant est cachée l'étoile. Vers le nuage monte la mer.

LA MOITIÉ DU CHŒUR

O roi puissant, triomphe dans ta gloire. Brandis dans ta main droite le trident de fer.

L'AUTRE MOITIÉ

Souris sous tes roses, ô vierge! Le choix d'un dieu magnanime t'exalte au-dessus de toutes.

LE CHŒUR

Le nuage va se dissipant. L'étoile brille et regarde la mer.

LA MOITIÉ DU CHŒUR

Que tes ennemis se courbent devant toi! Tu parais et déjà ils ont disparu.

L'AUTRE MOITIÉ

Une huile de joie parfume ta chevelure, ô vierge!

Comme ton cœur va bondir dans l'étreinte de ton bien-aimé !

LE CHŒUR

Le nuage a disparu. L'étoile tombe dans la mer.

LA MOITIÉ DU CHŒUR

Tes exploits consacrent ta puissance à toujours. Ton regard va jusqu'aux extrémités du monde, il perce les gouffres et mesure les cieux.

L'AUTRE MOITIÉ

Ta beauté secrète, ô vierge, ne lui sera plus cachée et toute ta chair frémira d'orgueil sous ses yeux pénétrants.

LE CHŒUR

L'étoile s'éteint dans les eaux, puis se réveille au fond de la mer.

LA MOITIÉ DU CHŒUR

Le héros très fort est aussi l'amant très doux.

L'AUTRE MOITIÉ

La vierge la plus fière s'enivre de ses baisers.

LE CHŒUR

Une goutte de lumière tremblait dans le ciel, un corps radieux illumine la mer.

(Kastaliô s'avance, avec ses femmes. Des guerriers l'environnent et lui font prendre place dans une enceinte spéciale, sur un trône réservé. Elle s'y assied en tremblant.)

KASTALIÔ

Mon cœur va défaillir. O dieu puissant, ne m'accable pas. Vois, je suis sans colère. Tous les dieux et toutes les déesses ont toujours trouvé mon âme pieuse devant leurs autels.

(Un appel de trompe. Laomédon, suivi d'Hésione et du grand-prêtre, est arrivé devant l'autel. Le soleil descend à l'horizon de la mer. Laomédon prend place devant son trône. Il s'incline devant Théodule. Celui-ci met la main sur l'épaule d'Hésione et lui fait gravir les degrés. Nouvel appel de trompe.)

THÉODULE (*sur l'autel*)

Poséidôn, écoute-nous!

LA FOULE

Ecoute-nous!

THÉODULE

Poséidôn, tu es notre roi, notre protecteur, notre salut. Exauce-nous!

LA FOULE

Exauce-nous!

THÉODULE

Nous t'avons offensé, dans notre folie. Pardonne-nous.

LA FOULE

Pardonne-nous!

THÉODULE

Contracte avec nous une alliance solennelle et scelle-la à toujours.

LA FOULE

A toujours!

THÉODULE

Daigne accepter, en signe de bienveillance, l'offrande pure et sans tache que nous t'offrons solennellement. Que nos fautes soient sur elle et loin de nous!

LA FOULE

Loin de nous!

(Brusquement, deux prêtres se saisissent d'Hésione, la mènent derrière l'autel, à la pointe du rocher qui domine la mer. Le grand-prêtre est sur l'autel, il ouvre son voile d'or et étend les bras. Les deux prêtres enlèvent le voile d'or d'Hésione. Elle crie.)

HÉSIONE

Mon père ! A mon secours !

(Mais les deux prêtres déchirent sa tunique. Elle est nue sur le rocher. Derrière le rocher, un homme se dresse, enveloppé d'une peau de lion. C'est Héraklès. Il prend les deux prêtres à la fois sur ses deux bras tendus et les lance dans la mer.)

HÉRAKLÈS

Hétaïros, prends-la dans tes bras.

(Hétaïros la reçoit chancelante. Héraklès saisit le voile d'or qui enveloppait Hésione et le dispose autour d'elle.)

LE GRAND-PRÊTRE

Sacrilège !

LA FOULE

Sacrilège !

LE GRAND-PRÊTRE

Qui es-tu, toi qui oses troubler les mystères de Poséidôn ? Crains la vengeance d'un dieu irrité !

HÉRAKLÈS

Je suis celui qui ose troubler les mystères et qui ne craint rien. Je m'appelle Héraklès, tueur de monstres. Si tu fais un pas, j'envoie l'époux rejoindre les paranymphes, qui ont ouvert le chemin.

LAOMÉDON

N'es-tu pas le dieu lui-même ? Qui, si ce n'est Poséi-

dôn, oserait mettre la main sur l'offrande vouée à Poséidôn, sur la vierge que je donne à Poséidôn? Prêtre, reconnais ton dieu!

HÉRAKLÈS

Non pas. J'ignore tout subterfuge. Moi, Héraklès, tueur de monstres, je revendique, pour la délivrer, la victime promise à Poséidôn. Qu'il vienne me la reprendre lui-même, s'il veut!

LES PRÊTRES

Blasphème et sacrilège!

HÉRAKLÈS

Taisez-vous!

EULALOS

Cependant, l'oracle...

HÉRAKLÈS

Tais-toi, je n'ai que faire de ton oracle.

LAOMÉDON

Je me suis engagé envers le dieu.

HÉRAKLÈS

Es-tu fou? Tu t'imagines donc gagner un dieu en lui donnant quelque chose? Que peux-tu donner à celui qui possède la plénitude de la vie, de la force, du bonheur et de l'immortalité? Tu l'as offensé. Cesse donc de vouloir l'offenser davantage en le traitant comme un mauvais juge que l'on corrompt par un cadeau qu'on lui glisse dans la main. O Poséidôn, tu es la force incoercible qui anime les mers immenses sous l'immensité du ciel, tu commandes aux tempêtes, ta voix retentit sur les grandes eaux, tu portes à la fois tous les vaisseaux sur ta poitrine, et ce peuple imbécile, et ce roi, qui en sait plus long que son peuple, croient ou feignent de croire que ton destin

immuable, harmonisé avec le destin même de la Terre antique et du Ciel vénérable, et d'Hélios vivifiant, et d'Aphrodite, joie du monde, et d'Eros qui gouverne tout, va se trouver modifié par la mort cruelle d'une innocente fille ou l'immolation de cent chevaux noirs. Mille milliers de filles ou de chevaux n'y pourraient rien changer.

LE GRAND-PRÊTRE

Tu contestes la puissance des sacrifices?

HÉRAKLÈS

Je la nie.

LE GRAND-PRÊTRE

Tu nies la sagesse des siècles?

HÉRAKLÈS

Je ne connais pas les siècles révolus, ni toi non plus. Quel dieu a jamais montré que sa volonté fût changée par le plaisir qu'il prendrait à voir brûler, enterrer ou noyer une vierge? Les vierges sont faites pour la joie et l'orgueil de vivre, sous la loi de leurs parents, pour aimer les hommes qui les choisiront et pour enfanter de nouvelles générations, espoir d'un plus bel avenir. Hadès lui-même ne veut pas de sacrifices et aucun sacrifice n'est capable de tempérer sa faim et sa soif éternelles.

LE GRAND-PRÊTRE

Alors, comment les fautes seront-elles rachetées?

HÉRAKLÈS

Aucune faute ne peut être rachetée. Tout ce qui est, est et continue ses effets. Tu ne peux rien changer à une chose arrivée. Tu peux, en voyant ce qui arrive ou en reconnaissant ta méchanceté, changer peut-être les dispositions de ton cœur et mettre en ton esprit des pensées nouvelles qui te feront agir mieux en une nouvelle occa-

sion. Mais ce n'est pas en t'efforçant de soudoyer les Invisibles que tu te mettras en mesure de te corriger. N'ajoute pas une impiété à ton injustice. N'endosse pas aux dieux, pour te tirer d'affaire quand tu as commis une faute, un crime de sang en leur immolant des victimes innocentes, des bêtes ou des vierges.

LE PEUPLE

(qui s'est approché avec les soldats, rompant les barrières.)

C'est Héraklès, le tueur de monstres. Il était dans notre ville, sans se montrer à personne. Mais sa gloire est venue jusqu'à nous. C'est lui qui a tué le lion de Némée, en étouffant dans ses bras ; c'est lui qui a percé de ses flèches invincibles les formidables oiseaux du lac Stymphale...

HÉRAKLÈS

Oui, peuple, c'est moi. Je suis très fort et n'ai peur de rien. J'ai fait bien d'autres travaux et moi-même j'en ignore le nombre. Les poètes les compteront.

LE CHŒUR

N'es-tu pas fils de Zeus?

HÉRAKLÈS

Je ne sais pas. Je suis un homme, fils des hommes. Je suis la force qui délivre, je suis la justice quand je peux.

LE CHŒUR

Tu es un dieu!

HÉRAKLÈS

Pas encore!

(Cependant Kastaliô s'est approchée et s'est agenouillée devant Héraklès.)

KASTALIÔ

Héraklès! Sauveur puissant, cœur invincible! Comme

tu as bien su dire les choses qui m'étouffaient! Fais de moi ce que tu veux, je suis ton esclave à jamais.

HÉRAKLÈS

Relève-toi, mère douloureuse. Je n'ai pas besoin d'esclaves. Embrasse ton mari. Il n'a pas voulu faire de mal. Il a eu peur. Il a suivi la coutume. C'est un roi.

LAOMÉDON

Oui, je suis un roi. Je dois à mon peuple un solide rempart. Tout ce que j'ai fait, c'est pour le lui donner. Je me serais sacrifié moi-même si l'oracle l'avait exigé.

HÉRAKLÈS

Tu aurais eu tort.

LAOMÉDON

Mais les murailles? Qui reconstruira les murailles?

HÉRAKLÈS

Ton peuple et toi-même! Rebâtissez-les avec vos bras. Si vous avez besoin d'une aide, je suis là.

(Hésione a repris connaissance dans les bras d'Hétaïros. Elle s'est soulevée et enveloppée dans le voile d'or.)

HÉSIONE

O mon père, ô ma mère vénérables! J'étais condamnée à vous quitter et je vous revois avec la lumière bienheureuse. Vous pouviez disposer de moi, car j'étais votre enfant. Maintenant, je suis affranchie. Je me suis vouée à Héraklès libérateur.

Héraklès, tu es un homme, un héros. Tu m'as sauvée d'un sort cruel, non par amour, car tu ne me connaissais pas. Moi, je t'aime, car tu es très fort et très beau. Si tu es un dieu, je ne sais. Même les dieux ont besoin d'être

aimés, quoi que tu dises. Veux-tu mon amour? Je suis tienne. Prends-moi.

(Elle rejette le voile et apparaît de nouveau nue, couronnée de roses.)

HÉRAKLÈS

Je ne veux qu'une rose de ta couronne. (*Il prend une rose et referme le voile sur Hésione.*)

HÉRAKLÈS

Tu es mienne, dis-tu. En effet, tu es le butin du vainqueur. Mon butin appartient à mes compagnons. Ne pense pas que je dédaigne ton offrande. Mais des devoirs impérieux m'appellent. Je vais au loin, vers le Pont-Euxin où je suis attendu. Reviendrai-je? Je ne sais. Je ne songe pas à l'avenir. Je vais devant moi, là où il faut. Je ne puis m'embarrasser d'une femme.

HÉSIONE

Tu me rebutes? Il fallait me laisser mourir.

HÉRAKLÈS

Ecoute la voix de la raison. Ce qu'il te faut, c'est un bon mari. Jamais les femmes que j'ai aimées n'ont eu à se plaindre de moi. Je suis un bon amant, mais aucune n'a pu croire que je serais un bon mari. Je vais partir, non sans avoir tenu d'abord le promesse que j'ai faite à ton père, s'il veut. Mais je laisserai ici, avec toi, mon compagnon Hétaïros. C'est lui que je choisis, bien qu'il ne me soit pas le moins cher, parce que c'est lui qui le premier t'a prise dans ses bras. Il demeurera ton gardien et ton serviteur. Il te parlera de moi et de lui, si cela lui convient. Il a de belles histoires à te raconter. Tu verras, il est beau et fort, et très digne d'être aimé. Il ne serait pas fâché de devenir roi. Si tu l'épouses, tu seras reine, comme on te l'a souvent promis. Hétaïros est fort capable

de conquérir un royaume, par exemple, celui de Masticorax, qui n'est qu'une brute. Hétaïros pourra nettoyer ses écuries, comme j'ai fait de celles d'Augias, et civiliser son peuple, qui en a grand besoin. Tu l'aiderais dans cette tâche et vous feriez de la bonne besogne à vous deux. Je suis sûr que cela serait agréable à ton père, qui verrait à la place d'un voisin dont il a peur un allié puissant et généreux, mari de sa fille bien-aimée.

LAOMÉDON (*A Hésione.*)

Je crois que tu devrais accepter.

HÉSIONE

Mon père, je t'obéirai, heureuse de pouvoir être, comme tu voulais, bonne à quelque chose.

(Une partie du peuple s'est avancée, amenant un taureau orné de guirlandes.)

LE CHŒUR

Héraklès libérateur, fils de Zeus, reçois notre offrande sur cet autel où tu as manifesté ta puissance!

HÉRAKLÈS

Hommes, pourquoi faites-vous cela? Vous me traitez comme vos dieux, comme ils ne veulent pas qu'on les traite. N'avez-vous rien compris?

ERNEST VERLANT.

Le Sentiment du Beau

Essai sur la Philosophie de l'Art.

Le problème du Beau est certes au nombre des plus obscurs qui s'offrent à notre intelligence. L'idée de Beauté, le sentiment du Beau font partie de la trame de notre vie mentale et se mêlent continuellement aux jugements que nous portons sur les choses. La personne la plus inculte, un fort jeune enfant affirment, sous l'impulsion d'une espèce d'instinct, que telles choses sont belles et que telles autres ne le sont point. Evidemment, ils ne savent pas pourquoi ils énoncent de semblables jugements. Mais les esprits cultivés et réfléchis sont-ils beaucoup plus avancés à cet égard? Sans doute, il leur sera possible d'énumérer et de définir, avec une précision relative, les attributs dont est pourvue une chose qui leur apparaît comme belle. Mais la raison profonde qui fait que la réunion de ces attributs confère la beauté à une chose, voilà ce qui, le plus souvent, leur échappera.

Le Beau est-il susceptible d'être « expliqué »? Ne nous est-il pas « donné », au contraire, comme un fait primitif et irréductible, objet d'une intuition de notre pensée?

***

Lorsque nous disons qu'une chose est belle, nous lui attribuons une qualité, mais nous affirmons en même temps que nous éprouvons une impression déterminée. L'impression correspond à cette qualité et semble se rattacher à celle-ci comme un effet se rattache à sa cause.

Cette impression implique un sentiment de plaisir. En disant qu'une chose est belle, nous disons par cela même que nous éprouvons en présence de cette chose une allégresse d'un ordre particulier. Il existe incontestablement une relation de causalité entre ces deux phénomènes, à savoir, la beauté d'une chose et le sentiment de plaisir que nous éprouvons. Mais il importe de savoir lequel de ces deux phénomènes est cause et lequel est effet.

En apparence, et pour le commun des hommes, aucune hésitation n'est possible. La chose douée de beauté détermine dans notre âme un sentiment de plaisir ; elle est donc la cause de ce sentiment.

Il se pourrait qu'il n'y eût là qu'une illusion. Peut-être est-ce justement parce qu'une chose nous procure un sentiment de plaisir que nous en concluons qu'elle est belle. Si, à raison du plaisir que nous éprouvons, la beauté est un attribut qui s'ajoute, qui s'incorpore à un objet, on s'expliquera assez facilement que l'objet en question soit considéré par nous comme la source de notre joie. C'est ainsi que nous parons des qualités les plus rares l'être que nous aimons, tout en demeurant persuadé que ces qualités sont la cause de notre amour.

La beauté de l'objet, cause de notre plaisir ; ce plaisir, cause de la beauté de l'objet : telles sont les deux conceptions entre lesquelles nous avons à choisir.

Il est un fait, semble-t-il, qui doit nous faire admettre que c'est en nous-mêmes qu'il faut chercher la source du plaisir que nous inspire la perception du Beau. Ce plaisir est sujet à de singulières variations. Les jugements que les hommes portent sur le Beau diffèrent entre eux. Sans doute, cette variabilité n'est pas indéfinie et ces dissidences se maintiennent dans certaines limites. Il n'en reste pas moins vrai que la possibilité de ces divergences, de ces contradictions, est un fait assez remarquable. Une intelligence extrêmement sensible au plaisir

qu'engendre le Beau ne le perçoit pas dans certains objets, là où le perçoit nettement une autre intelligence. Ou bien encore ces deux intelligences attribuent l'une et l'autre la beauté à un objet, mais cette beauté n'est pas exactement la même pour chacune d'elles. Ou bien enfin c'est la beauté d'un objet qui se modifie pour une même intelligence, soit que cette beauté s'accroisse ou qu'elle décline et tende à s'évanouïr. Il est avéré que certaines choses n'ont paru belles à la généralité des hommes qu'à compter d'un moment déterminé. Auparavant elles étaient pour eux insignifiantes et même laides. Les générations qui se succédèrent ont admiré la « Nature ». Mais elles l'ont admirée plus ou moins et ce ne sont pas toujours les mêmes aspects qui les ont charmées. Les « affreux » rochers de nos aïeux procurent à nos contemporains le sentiment du sublime. Pourquoi cela, si, à toute époque, la même beauté farouche a caractérisé des rocs abrupts et tourmentés? On répondra que, dans l'intervalle, l'âme des spectateurs s'est transformée. C'est bien ce que nous pensons. Mais si cette transformation peut exercer une influence aussi décisive sur l'impression que nous cause un paysage, en quoi peut consister la beauté qui serait inhérente à ce paysage?

* * *

S'il est vrai — et on peut l'admettre hypothétiquement — que, dans l'étude du problème du Beau, il importe avant tout d'analyser le sentiment de joie que la vision du Beau nous procure, nous aurions à distinguer et à classer les diverses manifestations de ce sentiment, ou, ce qui revient au même, à classer les faits auxquels ce sentiment correspond.

Pour plus de simplicité, attachons-nous à l'observation de quatre ou cinq faits, fort dissemblables, mais à l'occa-

sion desquels la question du Beau est susceptible de se poser et de se discuter.

Les objets que nous allons énumérer sont évidemment de ceux auxquels nulle personne raisonnable ne contestera le mérite de la beauté.

Ce sont premièrement un visage féminin aux traits réguliers et remplis de séduction ; ensuite un paysage, dont le charme est senti par tous ceux qui le contemplent (et par exemple le golfe de Naples) ; troisièmement une pensée qu'il semble impossible de ne pas admirer (attachons-nous à la définition célèbre de l'Univers popularisée par Pascal et selon laquelle l'Univers est une sphère dont le centre est partout et la circonférence nulle part) (1) ; enfin, un acte héroïque dont l'évocation fait tressaillir notre cœur (et contentons-nous à cet égard de l'exemple illustre de Léonidas et de ses trois cents Spartiates tombés pour leur patrie dans le défilé des Thermopyles).

Voilà donc quatre objets qui, perçus par notre âme, font naître en celle-ci un sentiment de satisfaction, une félicité qui s'exprime par cette formule et presque par un cri : c'est beau.

Il y a quelque chose de commun aux quatre mouvements de joie que nous éprouvons à l'occasion de ces quatre objets, si profondément distincts les uns des autres. Chacun de ces objets est susceptible d'être mis en corrélation avec une disposition qui existe déjà dans notre âme. Si cette disposition ne s'y rencontrait pas, nous éprouverions un sentiment de surprise, peut-être même d'horreur et d'effroi ; nous ne songerions pas à nous écrier qu'un tel objet est beau. Cela revient à dire

(1) Cette définition que l'on trouvera dans l'édition des *Pensées* de M. Léon Brunschwig (Hachette) sous le nº 72, n'a pas été imaginée par Pascal. Sur les origines de cette formule, on peut consulter l'ouvrage de M. Abel Lefranc, *Les grands écrivains français de la Renaissance*, p. 174-185.

que si un objet nous apparaît comme beau, c'est parce qu'il répond à une tendance antérieure, à un désir de notre esprit, c'est parce qu'il donne, quelquefois soudainement, une forme, un corps à un idéal auquel nous aspirons.

Nous ne disons pas qu'un objet nous apparaît comme beau parce qu'il est la réalisation d'un idéal aperçu par notre intelligence. Nous disons qu'un objet nous apparaît comme beau parce qu'il est pour nous la réalisation d'un idéal que nous sentons obscurément, mais dont l'existence ne nous est garantie que par l'intuition de l'objet dans lequel il se réalise.

Reprenons les quatre exemples mentionnés plus haut.

Si un visage de femme nous séduit par la perfection de ses traits et par la grâce de son expression, c'est parce qu'il répond à un type, à un modèle que nous portons obscurément en nous. Si ce type ne préexistait à aucun degré dans notre esprit, il est extrêmement douteux qu'un visage féminin, quelque captivant qu'on veuille l'imaginer, soit capable de nous charmer. Est-il certain qu'un Chinois, débarquant en Europe, admirera immédiatement l'ovale délicat du visage d'une Italienne? Et ne faudra-t-il pas quelque habitude à un Européen pour se sentir touché par les attraits d'une Japonaise? D'autre part, c'est un fait bien constaté que l'idéal de la beauté féminine varie avec les races, avec les climats, bien plus, qu'il varie chez une même nation avec les époques. La beauté « romantique » se distingue de la beauté « classique ».

Si le spectacle d'un golfe au pur contour, baigné de lumière, cerné par de nobles lignes, à demi fermé par des îles vaporeuses, nous cause un véritable ravissement, n'est-ce point parce qu'il réunit des qualités d'harmonie et de majesté sereine chères à tous ceux dont l'âme, nourrie de souvenirs classiques, rêve volontiers d'un merveilleux équilibre entre la force et la grâce, entre les

rayons et les ombres. Mais quels sentiments éprouvera devant cette nature enchanteresse le Bédouin qui, chaque matin, voit le soleil émerger des sables du désert?

Nous trouvons « belle » la pensée qui assimile l'Univers à une sphère dont le centre est partout et la circonférence nulle part. Pourquoi cela, sinon parce que nous avons l'idée confuse de l'infinité de l'Univers et parce que cette idée devient plus claire, plus précise, parce qu'elle prend corps en s'exprimant par une figure dont l'originalité nous surprend. Imaginons cependant une intelligence profondément pénétrée de la conviction que l'Univers est limité, qu'il est entièrement clos à la façon d'une sphère de cristal, croit-on qu'elle apercevra quelque beauté dans la pensée que Pascal a recueillie?

Enfin, si nous admirons l'exploit de Léonidas et de ses trois cents compagnons, c'est parce que cette mort, volontairement acceptée, rend saisissable pour notre esprit, réalise visiblement cet idéal sublime que l'on peut qualifier à la fois de dévouement à la patrie et d'immolation au devoir. Existe-t-il des hommes pour lesquels un semblable idéal soit un domaine complètement fermé? Admettons par hypothèse que l'égoïsme et la vulgarité d'esprit puissent être portés à ce point. Pour une âme ainsi faite l'héroïsme des Lacédémoniens ne sera qu'un acte de démence.

***

En disant qu'une chose est belle à raison de l'idée qu'elle exprime, et parce qu'elle rend visible un idéal auquel nous aspirons, ne côtoyons-nous pas une théorie illustre, et même ne pourrait-on pas dire que nous y adhérons? L'idéalisme auquel nous sacrifions n'est-il pas tout simplement celui de la doctrine platonicienne?

Les lecteurs des dialogues de Platon savent en quoi consiste la théorie des idées dont le *Banquet*, précisément en ce qui concerne le Beau, fournit une application

bien connue. Les idées sont des types d'origine divine, types permanents, impérissables, immatériels, et que les choses de ce monde reproduisent avec plus ou moins de pureté et de perfection. Il est donné à la raison humaine d'apercevoir et de contempler les idées. Le Beau est un de ces types immuables, et les choses ne sont belles qu'autant qu'elles s'en rapprochent.

Il est peu probable que la théorie des idées, telle que l'avait conçue Platon, trouve encore des sectateurs. Son insuffisance et les impossibilités qu'elle implique sont notoires et Aristote déjà les avait dénoncées. Mais une doctrine fausse — et qui est surtout fausse quand elle se présente sous un forme absolue — pourrait, malgré cela, renfermer des éléments précieux de vérité. C'est le cas pour la théorie des idées.

Le Beau en soi, idée immatérielle, et perceptible par une intuition de la raison, n'existe nulle part. Mais ce qui est vrai, c'est que la réalité, telle qu'elle nous apparaît, telle que nous la concevons, est continuellement mise par nous en rapport avec un idéal dont nous jugeons qu'elle devrait se rapprocher, et qu'il lui arrive d'exprimer avec plus ou moins de plénitude. Peu importe que cet idéal existe objectivement en dehors de nous ou qu'il soit le fruit d'une élaboration à laquelle procède notre pensée. A nos yeux, il existe et sert de modèle aux choses. L'essentiel, c'est que dans les jugements que nous portons sur les choses, et lorsque nous leur accordons des qualités, des attributs, nous ne puissions les isoler de cet idéal, auquel nous estimons invinciblement qu'elles doivent tendre.

Cet idéal que nous pressentons, que nous devinons, et qui toutefois n'est aperçu clairement que lorsqu'il se réalise, en quoi dirons-nous qu'il consiste?

Souvenons-nous que le monde est pour nous une « représentation », c'est-à-dire que les choses n'existent pour nous que dans la mesure où notre intelligence les

évoque. Sans doute, le mécanisme de notre pensée fait en sorte que nous les « objectivons », que nous les détachons de notre personne. Malgré tout, elles nous restent intimement unies. Le vulgaire croit volontiers qu'elles impriment leur image dans notre âme. Un peu de réflexion nous amène à conclure que puisqu'elles dépendent de nous en tant qu'elles sont perçues par nous, elles subissent l'empreinte de ce mode de perception et sont, jusqu'à un certain point, façonnées par lui. Elles ont les qualités que nous leur prêtons. Dès lors nous sympathisons avec elles, nous nous confondons en quelque sorte avec elles, et, tout naturellement, l'idéal que nous leur proposerons sera conforme à celui auquel nous aspirons nous-mêmes.

Grâce à l'analogie que nous établissons instinctivement entre les objets de notre pensée et cette pensée elle-même, nous attribuons à chaque objet une *destinée*, une *fin*, et nous estimons qu'un objet remplit d'autant plus complètement sa destinée qu'il enferme dans son unité, dans son individualité une plus grande richesse d'existence, en d'autres termes qu'il réalise plus entièrement les possibilités, les virtualités que son essence paraît envelopper. Lorsqu'un tel résultat se produit — ou plutôt lorsque nous jugeons qu'il se produit — la satisfaction que nous éprouvons suppose une exaltation de notre être et se traduit par l'attribution à l'objet de l'épithète de « beau ».

***

Une conception de l'esprit ne vaut que si l'expérience la confirme. Il y a donc lieu de vérifier, par l'examen d'un certain nombre de faits déterminés, si la solution du problème du beau, suggérée ci-dessus, mérite d'obtenir notre adhésion.

L'exemple qui s'offre le plus naturellement à l'esprit est assurément celui que nous propose le corps humain.

Il est hors de doute que sa beauté dépend de son adaptation plus ou moins parfaite aux fins pour lesquelles il est constitué. Nos jugements sont guidés ici par un instinct qui ne se trompe guère, et dont le rôle est capital dans le penchant qui entraîne les deux sexes l'un vers l'autre. En ce qui concerne particulièrement les traits du visage, la règle est la même et il serait aisé de le constater si les jugements que nous émettons à cet égard étaient complètement abandonnés à l'instinct. En réalité, il n'en est pas ainsi chez la plupart de ceux qui introduisent dans leur appréciation du Beau de la réflexion et quelque raffinement. Tout d'abord le visage étant le « miroir de l'âme » nous y désirons une expression qui soit révélatrice des qualités de l'intelligence et du cœur et, dans une certaine mesure, la beauté que nous lui prêtons dépendra du fait qu'un tel désir a trouvé une satisfaction plus ou moins complète. D'un autre côté, lorsqu'il s'agit du visage humain, et particulièrement du visage féminin, il nous est presque impossible de faire abstraction des œuvres d'art innombrables par lesquelles les traits de l'homme et de la femme ont été reproduits. Que l'on se souvienne de l'influence exercée par l'art grec.

* * *

De même, lorsque nous jugeons de la beauté d'un animal, notre estimation sera en somme déterminée par le même criterium dont nous faisons usage pour le corps humain. Le bel animal sera celui qui réunit à un haut degré les qualités qui le mettent à même de déployer toute la vie qu'il recèle en lui. Néanmoins dans les jugements que nous portons sur la beauté des animaux se marque inévitablement ce que de tels jugements offrent toujours de subjectif. En formulant une appréciation sur cette beauté, il nous est impossible de ne pas établir un rapport entre les animaux et nous-mêmes et, par suite, nous

ne pouvons nous empêcher de confronter leur apparence avec un idéal que nous avons élaboré pour nos propres fins.

Il nous paraîtra naturel d'admirer chez le cheval les qualités physiques qui annoncent la force, l'endurance, la vitesse, le courage, le feu, et chez le tigre une disposition des organes qui manifeste une souplesse extrême unie à la plus rare vigueur. Ne doit-on pas conclure de là que tout animal méritera la qualification de beau dès lors qu'il atteint un certain point de perfection inhérent à son espèce? Or, il y a des animaux que nous considérons comme laids, et cela fatalement, inexorablement, en vertu d'une condamnation sans appel. Le crapaud, par exemple, et le singe, placés à des degrés fort éloignés du règne animal, possèdent, parmi beaucoup d'autres êtres, le peu enviable privilège de n'avoir à nos yeux aucun attrait. Faut-il croire que la « nature », obéissant à un dessein mystérieux, a refusé la beauté à ces animaux? Il serait difficile de prendre au sérieux une semblable opinion. Les exemples qui viennent d'être cités contribuent à montrer tout ce que nos jugements relatifs au Beau ont d'inévitablement subjectif. Il nous est impossible de ne pas nous placer à notre point de vue lorsque nous les formulons. Le crapaud, par sa teinte sombre et terreuse, n'éveille en nous aucune sensation agréable. Sa forme, ses mouvements n'ont rien que nous puissions mettre en rapport avec les formes et les gestes des êtres qui, par leur constitution physique, ont quelque chose qui les rapproche de l'homme. Et quant au singe, nous ne le trouvons laid que parce qu'il nous ressemble trop. Instinctivement, nous le comparons à l'homme. Et comme il diffère néanmoins de l'homme, qu'il est dépourvu des caractères qui sont, chez l'homme, la condition obligatoire de la beauté, notre appréciation, en ce qui touche les charmes de la famille simienne, sera nécessairement défavorable.

Chez tous les animaux cependant, et même chez ceux auxquels nous n'accordons pas une beauté proprement dite, il peut se rencontrer certaines particularités qui provoqueront chez nous des impressions agréables, grâce à l'exaltation de certains de nos sens, et spécialement du sens de la vue. C'est ce qui arrive notamment pour la richesse, l'éclat et la variété des teintes. Nous trouverons belles les écailles diaprées d'un poisson, bien que la forme de cet animal nous semble esthétiquement assez indifférente.

* * *

Que dirons-nous cependant de la beauté de la « Nature », de cette nature qui ne vit point au sens physiologique du mot (bien qu'elle renferme d'innombrables vies), qui ne constitue pas un individu et qui se diversifie pour nous en de multiples aspects? Pourquoi certains de ces aspects, pourquoi certains « paysages » nous paraissent-ils plus beaux que d'autres?

Question doublement intéressante. L'admiration, le culte, l'adoration de la nature furent assurément l'une des marques par où le XIXe siècle se différencia profondément des siècles qui le précédèrent, et ce fait ne peut s'expliquer que par un changement notable de la sensibilité humaine. D'autre part, l'analyse du plaisir que nous éprouvons en face des « beautés naturelles » nous permet d'apercevoir avec une netteté particulière les lois selon lesquelles se constitue dans notre esprit l'idée même du Beau.

On ne saurait guère douter que la nature n'a d'autres beautés que celles que nous lui attribuons. Quand nous parlons des vagues « furieuses » de l'Océan, des méandées « capricieux » d'un ruisseau, de « l'austérité » d'un rocher, de la « pureté virginale » d'une cime neigeuse, de la « mélancolie » qui se dégage, vers le soir, d'une plaine « infinie », il est certain que nous effectuons, sans

le vouloir, et peut-être sans en avoir conscience, un travail de transposition. Nous prêtons à tel ou tel aspect de la nature une manière d'être qui est la nôtre, ou, pour mieux dire, une manière d'être qui répond à nos sentiments, à nos émotions, et que, par une espèce de fiction nécessaire, nous considérons comme étant la cause de ces sentiments et de ces émotions. Si nous ne nous trompons, c'est Amiel qui a dit qu'un paysage est un état de l'âme. Si la nature qui nous charme ne portait pas l'empreinte de notre personnalité, on ne comprendrait pas qu'un même paysage puisse inspirer des sentiments si divers à des spectateurs différents, et parfois des sentiments successifs et dissemblables à un même spectateur.

Que la nature ait la beauté que nous lui conférons, voilà un fait dont on conviendra sans doute assez facilement. Le véritable problème est de savoir pourquoi, comment, sous l'impulsion de quel obscur et irrésistible besoin, nous enrichissons la nature d'attributs et de qualités qui deviennent pour nous la cause des jouissances les plus profondes et les plus variées.

Quand nous disons que la nature est « belle », il semble que nous parlions de l'univers qui nous entoure, du *cosmos* illimité. Mais cette beauté du *cosmos* n'est pour nous qu'une abstraction. En fait, lorsque nous cherchons à nous rendre compte du plaisir que nous cause la nature dans une occasion particulière, nous constatons facilement que nous avons en vue tel aspect déterminé, tel ou tel paysage. Nous découpons dans le grand Tout qui semble nous envelopper un ensemble d'objets, ou certains objets, ou même un seul objet; bref, nous circonscrivons la chose ou les choses auxquelles nous nous intéressons pour le moment. Le résultat de cette délimitation nous apparaît désormais comme un individu, comme un être distinct, ayant à la fois de l'unité et de la variété, formé de parties subordonnées au tout. Cet être, nous ne lui conférons point, à proprement parler, la vie; il

n'est pas un organisme et nous savons parfaitement qu'il n'en est pas un. Nous lui prêtons cependant une sorte d'existence étrange et mystérieuse, existence qui lui permet de posséder des attributs, en principe inséparables d'un individu, d'un sujet. Et c'est à cause de cela qu'une prairie est « riante », qu'un chêne mutilé par la foudre est « tragique » et qu'une cime alpestre est « majestueuse ».

Si nous prêtons généreusement ces qualités aux choses, c'est parce que notre âme, travaillée par des émotions, par des aspirations confuses et cherchant à les exprimer, trouve instinctivement un moyen d'expression dans le symbolisme, c'est-à-dire dans la formation d'êtres à la fois réels et imaginaires. Le monde extérieur fournit la matière première, les matériaux de ce travail. Mais c'est notre esprit qui les ordonne, qui les combine, qui leur confère un sens. En regardant la nature, en jouissant de ses « beautés », nous sommes des créateurs, et, sans trop le savoir, des poètes. Et c'est bien pour cela que les œuvres des vrais, des grands poètes, révélatrices de beautés que notre esprit soupçonne, ou qu'il se borne à ébaucher, nous causent un tel enchantement.

***

S'il est vrai que la beauté du monde extérieur doive être attribuée au fait qu'il semble réaliser un idéal que nous portons en nous, à plus forte raison un résultat du même ordre se produira-t-il dans le monde intérieur, dans le monde des abstractions intellectuelles. Une pensée est belle lorsqu'elle met notre intelligence en mesure d'embrasser une vaste région de l'Univers (et par ce mot « univers », il faut entendre l'ensemble des phénomènes physiques et l'ensemble des phénomènes mentaux), lorsqu'elle nous fait apercevoir entre ces phénomènes des rapports multiples, lorsqu'elle nous révèle

l'existence de lois. Cette dilatation, cette expansion de notre esprit est inséparable d'un sentiment de joie, sentiment qui, nous le savons, est à la base de tout jugement que nous émettons sur la beauté des choses. La proposition fameuse qui assimile l'Univers à une sphère dont le centre est partout et la circonférence nulle part est belle parce qu'elle donne soudainement à notre esprit la conviction qu'il est capable de « comprendre » la notion de l'infini. Et pourquoi trouvons-nous « belle », même indépendamment de la vérité qu'elle renferme, la théorie de Newton sur la gravitation universelle? Pourtant cette théorie est très mystérieuse, très obscure. Elle implique l'affirmation d'un immense postulat, à savoir l'existence de l'attraction, force obscure et inexplicable. Néanmoins la théorie nous semble « belle » en raison de ce qu'elle soumet à une même loi les mouvements des astres et la chute des corps sur notre globe; nous savons gré à l'intelligence humaine de cette puissance interne qui lui a permis d'apercevoir des rapports imprévus entre les objets si dissemblables et si lointains.

***

Enfin, si une action mérite d'être qualifiée de belle, n'est-ce point parce qu'elle suppose chez celui qui l'accomplit le pouvoir de se conformer, même au prix de la douleur, même au prix d'un sacrifice total, à l'idéal qu'il cherche à réaliser? Un tel pouvoir est la plus haute manifestation de cette force intérieure, de cette « liberté » dont les hommes sont doués à des degrés si divers. L'acceptation de la mort pour une cause sainte est la plus parfaite révélation de la puissance de vie qui réside en nous.

Il s'agit ici de la beauté morale. Celle-ci touche à la bonté et quelquefois se confond avec elle. Le Beau et le Bon ne sont pas la même chose. L'essence de la Bonté

est l'amour du prochain, le désir du bonheur des autres. Il arrive que le Beau et le Bien soient en opposition. Mais il arrive également qu'ils s'unissent. C'est lorsque l'acte inspiré par l'amour du prochain est en même temps un signe de la puissance intellectuelle et morale que possède son auteur... Mais l'analyse des rapports entre le Beau et le Bien nous éloignerait trop sensiblement de notre sujet.

* * *

Ce qui, en revanche, nous y ramènerait, ce serait l'étude des rapports qu'il est possible d'établir entre le plaisir que nous cause le Beau en général et le plaisir particulier que nous procure le Beau tel qu'il se manifeste dans une œuvre d'art. Il existe, sans aucun doute, entre ces deux sentiments quelque chose de commun — et c'est le fait qu'ils impliquent l'un et l'autre une exaltation de notre âme. Mais il existe également entre eux un élément de différenciation — et c'est le fait que, pour l'œuvre d'art, le plaisir que nous éprouvons nous est procuré grâce à l'intervention de l'artiste.

Pour l'homme ordinaire l'intuition du beau suppose la satisfaction d'une tendance, la réalisation d'un idéal pressenti d'une manière plus ou moins confuse. Si cet idéal, au lieu d'être un but auquel on aspire sourdement, est un objet que l'on conçoit clairement, si clairement même qu'il devient possible de le reproduire, de l'exprimer, alors on qualifie d'artiste celui qui est capable d'une telle vision et la reproduction qu'il nous offre est l'œuvre d'art. Cette reproduction n'est pas une copie du réel; elle est l'image d'une réalité supérieure, créée par le génie de l'artiste et dans laquelle les éléments du réel s'associent et se combinent suivant des rapports et des lois que ce génie découvre. Réalité supérieure, disons-nous, où se révèlent plus de richesse, plus de vie, plus d'harmonie, moins de douleur et de ténèbres, moins

d'indécision et d'inachèvement qu'il n'y en a dans le monde réel, tel qu'il est donné au commun des hommes de se le représenter. Cette intuition d'un monde rêvé et pourtant possible, *plus beau* que celui qui nous entoure, tel est le divin service que la poésie n'a cessé de rendre à l'espèce humaine.

Tout art, même le plus humble, même celui qui se flatte de n'être qu'une imitation du réel, est poésie. Ce caractère lui appartient dès que l'artiste parvient à nous faire comprendre ce qu'il entend lui-même par le Beau, dès qu'il réussit à faire partager la joie que cette vision lui procure. La vie vaudrait-elle la peine d'être vécue si l'art, si la poésie ne nous ouvraient de temps en temps les portes de cette région idéale où des artistes inspirés ont su exprimer par des paroles précises et cadencées, par des formes arrêtées et pures, par des teintes hardiment ou délicatement unies, par des sonorités librement et rigoureusement combinées, tout ce qui n'existe chez nous qu'à l'état d'aspirations vagues et de sentiments confus?

MAURICE VAUTHIER.

Bigfour enchaîné

Sir Archibald Bigfour, désormais enfermé dans la chronique mensuelle, pour la satisfaction de la multitude lettrée dont nous subissons la loi, Sir Archibald Bigfour tantôt rugissait comme le *Lion* de Leconte de Lisle, ce vieux chasseur altéré de grand air et du sang noir des bœufs, tantôt — et cette seconde comparaison, moins noble, est plus juste — bâillait, pareil au Bel-Ami de Maupassant, lequel ne savait par où commencer son premier article.

« Vous êtes conclavé jusqu'au chef-d'œuvre », lui avions-nous dit, confondant à dessein, par souci de l'actualité, le concours de Rome et la course à la tiare. Et le cardinal de l'information souffrait d'être devenu notre camerlingue. Sa nouvelle tâche, d'ailleurs, lui paraissait peu *congéniale*. « Les transitions me tuent », affirmait-il, attribuant ce mot célèbre (par une singulière aberration) au plus fort transitionaliste du temps, M. Abel Hermant. « *Mon siège est fait sur tout, mon plan ne l'est jamais* », disait-il encore, ajoutant de son cru huit pieds à la prose de l'abbé Vertot. Bref, il se dérobait, mais en vain, toutes les issues étant gardées.

« Je vous assure que je ne sais rien...

— Comme Socrate, répondions-nous.

— A la bonne heure, dit-il. Socrate n'existait que dans le dialogue (1). *Cross*-examinez-moi donc. »

La maïeutique n'est pas pour nous effrayer ; c'est notre

(1) On remarquera, dans cette formule de Sir Archibald, une allusion *possible* aux théories de M. Eugène Dupréel. Toutefois, il est prudent d'observer que Sir Archibald donne souvent au verbe *exister* un sens spécial et sportif.

méthode favorite. Le plan que réclamait Sir Archibald était simple. Décembre et janvier avaient vu de grandes assises internationales. Désarmement, Réparations, Priorité belge, Alliance franco-britannique, c'étaient là des sujets dignes de l'érudition et de la pittoresque faconde de Sir Archibald.

Les Grandes Conférences.

— Vous voulez que je vous parle de Washington? Ah, Messieurs!... Je me glorifie, vous le savez, d'avoir été le promoteur de l'Entente cordiale; je me pique, vous ne l'ignorez pas, d'aimer la France; je suis son ami véritable...

— Prélude classique de la chanson des gros pavés! N'en jetez pas trop!

— A Dieu ne plaise que je dise du mal de ce noble pays, et de ce peuple qui me sont chers. Mais il n'est pas défendu, je pense, de déplorer que, dans les Conseils du monde, la France soit si mal défendue. La nef à la fière devise, qui brava tant de fois la tempête, est dirigée aujourd'hui par des pilotes sans expérience, à coups de gaffes.

— Bien, mais vieux. Monseigneur Duchesne a dit la même chose de la barque de saint Pierre, au temps lointain du modernisme.

— L'auteur des *Propos d'Anatole France* n'a pas craint de recueillir le mot. Je le cite d'après lui, sans prétention à l'originalité. D'ailleurs, vous attachez à la forme une importance vraiment stupide; moi, c'est le fond qui me préoccupe. Il me suffit que mes renseignements soient exacts. Or, il n'est pas un homme informé, pas un — vous entendez bien : *pas un* — qui ne soit obligé d'avouer ceci : la France à Washington accumula *blunder* sur *blunder*. *You understand?* Vous m'excuserez si je ne vous fatigue pas en les passant en revue.

— Vous êtes de méchante humeur, Sir Archibald.

— J'enrage de voir compromettre la plus belle des causes, qu'il eût été si facile de gagner.

— M. Briand n'est pourtant pas un mauvais avocat, dit-on, et l'écho des applaudissements qui accueillirent son discours n'est pas encore éteint.

— Quatre-vingt-dix-neuf sur cent de ses auditeurs n'y ont vu goutte. Ils ont écouté le président du Conseil français comme ils eussent écouté feu Caruso. La voix sonore, le geste ample, le *bel canto* les ont enthousiasmés. Ils ont applaudi la forme, ou la performance. Mais le fond leur échappait. La France se plaint d'être incomprise. C'est qu'elle dédaigne de se faire comprendre. Ses hommes d'Etat ignorent l'anglais. Et beaucoup de ses diplomates, fort attachés à la tradition de Richelieu, ne connaissent que leur langue maternelle.

— Et encore ! Car la lettre de démission de M. Philippe Berthelot...

— L'abus des truchements nuit à l'intimité des contacts.

— Un Briand, un Viviani méritent, malgré tout, qu'on leur prête audience.

— M. Viviani, comme on dit, *n'a pas existé*.

— Comme Socrate, toujours.

— Pas plus que les débats de la Conférence, les chambres d'hôtel ni les menus du restaurant n'ont eu l'heur de lui plaire : on raconte là-dessus des anecdoctes piquantes. Aussi, sa verve maussade s'est exercée continûment, avec une verdeur imprécatoire, à tout propos, hors de propos. Et il est reparti pour l'Europe sans daigner improviser pour le plaisir des Américains l'air de bravoure qu'il lance mieux qu'orateur au monde. Les artistes de la parole, ces poètes, sont gens irritables.

— La délégation française ne comptait pas uniquement des orateurs.

— Sans doute. Il y avait l'amiral de Bon. C'est lui qui acheva de tout gâter... Le programme Hughes avait été acclamé. On désarmait sur mer. Le Japon, lui-même, s'était empressé d'adhérer, en principe, à ce beau projet.

Au lieu de suivre l'exemple de son collègue nippon, l'amiral français vint protester avec véhémence, revendiquer pour son pays le droit d'avoir une flotte de haut-bord supérieure au tonnage prévu, et des sous-marins en surnombre! Déception des pacifistes; déception suivie de fureur: que n'avez-vous lu les journaux américains, ce soir-là!.. Le lendemain, le chef de la délégation française, M. Sarraut, que le brave amiral n'avait d'ailleurs pas prévenu de ses intentions, était obligé de le *saborder*. Trop tard! L'effet était produit. La France, aux yeux des Américains, chaussait les bottes de l'Allemagne!... Gaffe, vous dis-je. Gaffe sur gaffe!... Parlons d'autre chose: ce chapitre m'échauffe la bile.

— Allons à Cannes, voulez-vous? La politique française vous y paraîtra dans une lumière plus favorable.

— N'en croyez rien! Elle a failli sacrifier la priorité belge. Quand les bonnes gens de France s'en aperçurent, eux dont l'affection pour la Belgique est restée aussi vivace qu'en août 1914, ils forcèrent les coupables à démissionner. M. Theunis l'avait prédit: « Vous avez voulu manger du Belge, avait-il dit à M. Loucheur, dont la voracité est inquiétante; vous en crèverez! » Mais chut! Ce ne sont pas là mes affaires. Et ces *grandes questions* ne sont pas mon gibier. Je ne veux pas braconner sur les « chasses réservées » de vos collaborateurs « autorisés », M. Jaspar et M. Hymans...

Le plébiscite de Wilno.

— M. Hymans? N'êtes-vous pas membre de la Société des Amis de la Société des Nations?

— J'en suis. Mais j'ai offert des conseils qu'on a dédaignés. Je me désintéresse de cette grande machine que j'ai aidé à monter. J'avais bien prédit ce qu'il adviendrait de l'arbitrage de Wilno. Une légère pression sur la Lithuanie aurait suffi à tout arranger. On a voulu presser sur le rouage polonais, et on a tout détraqué.

— M. Hymans a été d'une impartialité à laquelle le gouvernement de Varsovie vient de rendre un hommage solennel. Mais vous admirez sans doute le coup de force de Zeligowski, et les élections à la diète de Wilno? L'*Etoile Belge* affirme qu'elles ont été odieusement truquées.

— L'*Etoile* a vu cela dans la *Gazette de Francfort*.

— Mais l'abstention des partis non polonais est un fait.

— La majorité absolue des listes polonaises en est un autre.

— Alors, que faire?

— Laisser faire, parbleu. Et c'est déjà fait. Le projet Hymans est traduit du lithuanien en polonais. Nous aurons l'union de Wilno avec Varsovie, au lieu de l'union de Wilno avec Kowno.

— C'est déplorable, affirme-t-on à Genève.

— Je ne vois pas pourquoi. Je vous engage à ne pas vous frapper.

— La colère des patriotes de Kowno, auxquels échappe leur capitale historique, peut allumer là-bas un terrible incendie...

— Un de mes amis, un philologue plein de curiosité, M. Baugniet, s'est rendu naguère à Wilno, sur la foi des agences, pour y étudier la langue lithuanienne. Il est revenu désespéré, n'ayant trouvé personne qui la parlât. Il est repassé par Kowno, mais on y dénonçait en russe et en yiddisch, dans des meetings, le grand scandale du jour, qui n'était pas ce que vous croyez. Le ministre Purickis avait été pris en flagrant délit de commerce prohibé avec les Soviets...

— Des armes?

— Non, de la cocaïne. D'où crise ministérielle.

— Ils vont bien, les protégés de la Société des Nations!

— Oui, la Grande Lithuanie n'est pas très intéressante.

Mais Sir Archibald supportait mal cet interrogatoire qu'il avait sollicité. L'enchaîné se déchaîna.

— Comment? s'écria-t-il. Vous voulez une chronique brûlante et palpitante et vous m'obligez à vous resservir froide la cuisine exécrable de Washington, de Cannes et de Genève! Mes chers amis, quelle erreur est la vôtre! Vous voulez faire une promenade à travers l'actualité; mais vraiment, il faudrait savoir voyager! Les Grandes conférences, les Grandes questions sont en politique ce que les Grands hôtels sont en tourisme. C'est international, monotone, fade et assommant. C'est la matière commune de tous les journaux quotidiens. C'est stérile aussi: les grandes questions, par définition, étant insolubles, prises en bloc; et les grandes conférences, l'expérience nous l'enseigne, étant des congrès d'improvisateurs. Je préfère, je l'avoue, regarder le travail utile qui se fait dans des régions pittoresques. L'Europe centrale et orientale pour laquelle l'Amérique et les Américanisés ont un grossier mépris, est le laboratoire politique qui a mes préférences. On y traite, par des procédés élégants, des fragments de « grandes questions »; on y réussit d'instructives expériences. Et, un beau jour, quand les Conseils suprêmes seront au bout de leur rouleau, les expérimentateurs de Prague, de Bucarest et de Belgrade leur apporteront modestement la pierre philosophale!

Le Traité de Lana.

— Voyez, reprit Sir Archibald rasséréné, le plus simple de ces problèmes: le sauvetage de l'Autriche. Puisque l'Autriche est inventée, il faut bien qu'elle vive. Conseil suprême et Société des Nations lui ont, malgré cent promesses, refusé tout moyen d'existence. Et pourtant, au « programme » de tous les Gênes et de tous les Cannes figure invariablement la « reconstitution de l'Europe centrale ». Or, voici que M. Bénès vient de résoudre un petit théorème qui sera le pont-aux-ânes de toute une

géométrie et même de toute une géographie politique. Ce théorème, c'est le théorème de Lana.

— De qui ?

— De Lana. Le traité de Lana, quoi ! Lana, un château en Tchéco-Slovaquie. Oh ! ce n'est pas Versailles, ni Trianon. Petit château, petit traité. Grand événement. Le plus grand événement de l'année. Cannes est une déroute, Gênes est un mirage, Lana est un triomphe et un fait.

— Les journaux n'en parlent guère.

— Bien sûr ! c'est ce que je disais. L'Autriche, affamée par les Alliés, regardait vers le Reich. M. Bénès lui offrit un plat d'excellentes lentilles, et la République du ventre-creux signa ce traité de Lana. Elle vendit ses « droits » sur les trois millions d'Allemands qui encombrent la Tchéco-Slovaquie. Elle garantit à sa voisine l'intégrité de son territoire, et promit de s'opposer à toute entreprise dirigée contre la sûreté de l'Etat tchéco-slovaque.

— Elle avait bien ratifié le traité de Saint-Germain.

— Demandez aux Sudètes, aux pangermanistes de Vienne, de Munich et de Berlin ce qu'ils pensent de cette nouvelle ratification. Ils y voient une scandaleuse trahison du *Deutschtum*. Au conseil national de Vienne, le député Dinghofer, *grossdeutsch*, s'est écrié : « Le traité actuel, par quoi l'Autriche entre dans le système d'une fédération danubienne sous une hégémonie tchèque d'inspiration française, est un grave obstacle au rattachement à l'Allemagne, que nous n'obtiendrons jamais par la voie de Paris et de Prague, mais seulement par celle de Londres et de Berlin ! » Et c'est la vérité. L'Autriche, renonçant enfin à l'irrédentisme, entre dans la Petite-Entente. On aura beau, à Vienne, conspirer contre le cabinet Schober, le traité de Lana est voté. La question d'Autriche n'existe plus.

La Hongrie du comte Bethlen et l'Alliance des Trois Beaux-Frères.

— Et la question de Hongrie?

— Sont évolution est plus lente, mais pareille toutefois. La Hongrie sort du farouche isolement où l'avaient confinée sa double révolution et la rancune de sa double défaite. La seconde tentative de Charles de Habsbourg a eu d'heureux résultats. Elle a démontré l'impossibilité du rêve légitimiste. Elle a porté au pouvoir un homme résolu, le comte Bethlen qui, malgré ses origines, se comporte en adversaire d'une restauration. Toute l'organisation militaire des « Hongrois qui se réveillent » est derrière lui, derrière le président Horthy. Le parti des *petits cultivateurs,* noyau de la nouvelle Hongrie, le soutient de ses votes. Le comte Andrassy invective en plein Parlement le comte Bethlen : « Vous êtes l'homme qui a fait tirer sur son roi, je suis l'homme qui est fidèle à son souverain ». Et le comte Bethlen paraît à Vienne au moment même où Vienne conclut le traité de Lana.

— Pour intriguer contre un accord qui menace la Hongrie?

— Non, mais pour s'en inspirer, pour compléter le système. « On a cru que nous voulions monopoliser l'Autriche, l'isoler à notre profit, écrit l'organe officieux de M. Bénès. C'est une erreur. Il existe vraiment un plan de l'Europe centrale. *Ils n'ont pas, en Occident, de plan européen.* Nous avons le nôtre. Si le comte Bethlen va en Autriche avec ses experts, afin de régler les relations économiques de l'Autriche et de la Hongrie, ce n'est pas à Prague qu'on s'en offusquera. Un traité économique entre l'Autriche et la Hongrie ne nous ouvre que d'agréables perspectives. La circulation des denrées, entravée longtemps après la guerre, redeviendra normale, et, quelle que soit la région de l'Europe où cette liberté des échanges

règnera, nous nous en réjouirons. La cure qu'il faut à l'Europe centrale sera économique d'abord, politique ensuite... » M. Bénès sait très bien que seule la Hongrie peut donner à l'Autriche de quoi manger à sa faim. Le même esprit anime aussi les hommes d'Etat roumains et serbes. Ce n'est pas à MM. Bénès et Masaryk tous seuls qu'il faut faire honneur de la grande idée. M. Take Jonesco, M. Pachitch furent leurs dignes partenaires. La Petite-Entente se fortifie de jour en jour. Voici qu'un traité formel d'alliance militaire vient d'être signé entre Bucarest et Belgrade.

— Oui, mais le gouvernement de M. Pachitch est bien chancelant. Et celui de M. Jonesco a été renversé par la Chambre roumaine, sans qu'on ait accordé à l'éminent homme d'Etat un quart d'heure de confiance. Cet accident prouve que les grandioses combinaisons de ces politiciens que vous admirez sont à la merci de petites intrigues difficiles à prévoir.

— M. Take Jonesco n'a jamais eu de parti en Roumanie. Lorsque la majorité de M. Averesco s'est désagrégée, M. Jonesco, devenu premier ministre, n'a pas eu le temps de la reconstituer à son profit. Sa chute, quoi que vous en pensiez, était aisée à pronostiquer. Mais elle n'a aucune importance. M. Bratiano reprend les choses au point où son prédécesseur les avait laissées. Il est trop intelligent pour ne pas continuer une politique triomphante. Et d'ailleurs, une alliance dynastique qui se conclura sous ses auspices met à l'abri de tout danger les alliances économiques et militaires. Le roi Alexandre de Serbie va épouser la princesse Marie de Roumanie. Soyez certains que dans ce jeune ménage, il sera fort peu question des vieux différends du Banat et d'ailleurs.

— Croyez-vous que les Latins du Danube pourront vivre longtemps en paix avec les Slaves?

— Ce qui est sublime dans la Petite-Entente, précisément, c'est qu'elle n'a rien d'un bloc slave. Ce n'est pas

une association mystique, c'est un groupement d'un type réaliste, ultra-moderne. Le quai d'Orsay voudrait le dénaturer en y introduisant la Bulgarie, dont le contact serait fatal à la Yougoslavie en voie d'unification. L'anneau qui manque encore à la chaîne de la Petite-Entente, c'est la Grèce, que la Roumanie souhaite puissante, pour empêcher la slavisation complète des Balkans. Mais, ici, l'alliance dynastique a précédé les autres. Trois beaux-frères règneront à Belgrade, à Bucarest et à Athènes.

— Mais trois hommes d'Etat, Anglais, Italien, Français règleront sans eux la question d'Orient.

La paix de l'Orient.

— Ils y tâcheront. Pensez-vous qu'ils réussissent? Je suis assuré du contraire. Comment un compromis équitable serait-il agréé par les Turcs, mis en appétit par l'accord Franklin-Bouillon? Un point suffit à faire tout échouer : c'est l'Arménie. Harcelante comme un remords, l'affaire arménienne viendra toujours troubler les négociations orientales. Le moins qu'on puisse accorder à la conscience universelle, c'est un *foyer national arménien* où afflueront par centaines de mille, les émigrés de Cilicie et d'ailleurs. Or les exaltés d'Angora, enivrés de leurs victoires imaginaires et de leur seule victoire réelle : le Traité Franklin-Bouillon, oubliant que les Grecs sont toujours à Eski-Schéhir et à Afioun-Kara Hissar, voyant déjà l'« ordre ottoman » — deux mots qu'on trouve accolés ici pour la première fois — restauré à Smyrne et à Andrinople, ont oublié presque jusqu'au nom de l'Arménie. Je viens de feuilleter dix collections de journaux turcs du trimestre octobre-décembre 1921. J'y ai rencontré quelques mentions de la race maudite à propos de l'évacuation de la Cilicie, et c'est tout. Imaginez la rage des bandits lorsqu'on leur proposera de transformer le théâtre de leurs vieux crimes en « foyer national » et expiatoire. Non, jamais les Turcs n'accepteront cela !

— Bien sûr! mais l'Entente les y obligera.

— La France ne s'associera à aucune contrainte. Ses accords particuliers avec Angora le lui défendent.

— Ajoutez-vous foi aux révélations de M. Gauvain?

— M. Franklin-Bouillon et le général Gouraud sont en aveu. Il est exact que M. Briand, à la veille de sa chute, a fait livrer aux Kémalistes, sur les instances de M. Franklin-Bouillon, huit mille fusils, dix mille uniformes bleu-horizon, trois mille chevaux d'artillerie. Vous pensez bien qu'il y a pas mal d'autres clauses secrètes dans l'accord d'Angora. Donc, la paix orientale ne sera pas *imposée* aux Turcs par la France et l'Angleterre.

— Donc, il n'y aura point de paix?

— C'est une autre affaire. La paix viendra, mais pas de cette manière. Si la France se dérobe...

— Mais pourquoi ne pas adopter son projet qui est aussi le projet turc? Il suffirait en ce cas d'obliger les Grecs...

— C'est l'Angleterre qui ne le voudrait pas. Et d'ailleurs l'évacuation préalable de Smyrne — revendication franco-turque — équivaudrait pour les Anglais à dix Kout-el-Amara. Elle supprimerait toute possibilité de négociations ultérieures, puisqu'elle serait l'abandon du seul moyen de pression que garde encore l'Europe. Donc, l'adoption pure et simple du projet franco-turc est impossible. Mais j'en reviens à mon idée. Si la France se dérobe aux responsabilités de la paix à faire, nous verrons entrer en scène des acteurs qui ont eu tout le temps de composer leur rôle et qui sont archi-prêts.

— Les gens de la Petite Entente toujours?

La Petite-Entente et l'Italie.

— Oui, entre autres, les protagonistes de la Petite Entente, déjà fort actifs dans les coulisses. La Petite Entente n'a-t-elle pas failli, sans se découvrir encore,

résoudre d'un coup toute la question d'Orient? Il suffisait pour cela de provoquer l'abdication de Constantin en faveur de son fils. La France perdait ainsi un de ses arguments capitaux en faveur de la revision du traité de Sèvres. L'entêtement de Constantin, et sans doute de mauvais conseils, ont empêché les politiques de Bukarest de réussir ce superbe *roquage*. Mais on devine ce que pourra la Petite-Entente, lorsqu'elle sera vraiment entrée dans le jeu. Pour l'instant, je m'attends surtout à l'apparition de l'Italie.

— L'Italie, rivale de la Grèce, va sans doute appuyer la France?

— L'Italie n'eût pas été fâchée de s'assurer le titre et les avantages d'une haute protectrice de la Porte Ottomane. Mais depuis que la place est prise, l'Italie a réfléchi. Elle faisait bon marché de la zône d'influence que lui livrait l'accord tripartite, aussi longtemps qu'elle croyait pouvoir pénétrer pacifiquement l'Anatolie toute entière. Maintenant elle revient au système du traité de Sèvres. Et la France la verra demain aux côtés de l'Angleterre. En Italie, décidément, tous les chemins conduisent à Londres.

— Et vous voyez déjà l'Italie, la Petite-Entente, la Grèce et l'Angleterre s'associer pour *contraindre* les Turcs?...

— Et je vois aussi les grandes lignes de l'*ultimatum*: occupation interalliée (lisez italo-britannique) du vilayet de Smyrne, garnison grecque à Smyrne, les « zônes d'influence » de Sèvres, légère rectification de frontière en Thrace.

— C'est assez raisonnable, en effet, mais votre coalitions italo-tchéco-roumano-grecque...

— N'est-ce pas hier que l'Italie, la Petite-Entente et l'Angleterre, la France gardant la neutralité, forçaient la Hongrie à accepter le protocole que vous savez?

— C'est, parbleu, vrai ! Mais les Turcs sont de taille à déjouer ces calculs. Les Grecs sont affaiblis par leurs dissensions... Vous devez connaître certaine histoire d'élection patriarcale...

Le Patriarcat œcuménique.

Sir Archibald Bigfour sourit avec autorité.

— A laquelle vous n'avez rien compris. Je rétablis les faits. Les Grecs ont à présent un roi et un patriarche qui se détestent, mais ce dualisme est providentiel. Il était une fois un moine crétois, nommé Mélétios Metaxakis. M. Venizelos en avait fait un métropolite d'Athènes. Le roi Constantin, comme de juste, l'expulsa de son siège. Or donc les Hellènes de Constantinople, craignant que leurs intérêts fussent mal défendus par le nouveau gouvernement d'Athènes, se jetèrent dans le vénizélisme, exigeant de leur Synode qu'il leur donnât un patriarche (le dernier était mort au temps de l'armistice). Il faut savoir comment se font les élections au trône œcuménique. Y prennent part, le Saint Synode, le conseil laïque du patriarcat, les prélats présents à Constantinople, et des « électeurs » nommés par le peuple de la capitale et des éparchies. Le Collège est laïque, en très grande majorité. Il se réunit dans l'église patriarcale. Sept prélats, intimidés par le haut-commissaire de Constantin, refusèrent de siéger. On les remplaça. La foule, massée aux abords du temple, imposait à grands cris un candidat, lequel n'était autre que l'ancien évêque d'Athènes, Mélétios Metaxakis. Il fut élu. L'Eglise autocéphale de Grèce ne le reconnaît pas, et les prélats opposants, réunis à Salonique, dénoncent l'élection comme anticanonique. Question difficile, que je ne prétends point trancher, car il y a canons et canons. Mais je constate que l'hellénisme supporte ce schisme avec sang-froid. Gounaris, le royaliste, est fort bien vu à la Consulta, m'affirme-t-on. Mélétios qui était en Amérique, y fit d'excellente propagande. Deux-cent-

cinquante-septième successeur de l'apôtre André, son titre a séduit les bibliques Yankees. Il est en communion avec toutes les églises transatlantiques. Il officia pontificalement à New-York ayant à ses côtés des métropolites syriens, arméniens, albanais, et un évêque anglican. L'archevêque de Cantorbéry le congratula. Il passa en Angleterre, et toute la *High Church* lui donna le baiser de paix. Le voici à Paris; il déjeûne avec MM. Gauvain, Gaston Deschamps, Diehl, Fougères et Denys Cochin. C'est un Vénizélos mitré. Il est l'ami de la France. Et quant à l'Angleterre, il l'enthousiasme et l'édifie par le vieux projet d'union des églises orthodoxe et anglicane.

— Que pensez-vous de ce projet?

— Hélas! le culte de la Sainte-Mère de Dieu est pour nos calvinisants un terrible obstacle. Mais l'idée séduit toujours nos évêques, sans cesse préoccupés de se légitimer aux yeux d'une Eglise sœur. Et Mélétios a le charme et l'autorité du patriarche Joseph que les Florentins de 1439 prirent pour un roi mage. Il a prêché Lord Curzon...

— Un converti!

— Bref, dans la double personne du Roi et du Patriarche, l'Hellénisme a ce qu'il faut pour vaincre et pour convaincre. Je souhaite au Kémalisme d'aussi heureuses divisions...

— La Grèce est lasse de la guerre.

— C'est une guerre sans combats, pour l'instant du moins. Lisez les journaux d'Angora. Vous verrez que Kémal n'attend rien d'une offensive contre une ligne formidable de tranchées, défendues par trois cent mille hommes.

— Et l'argent?

— L'Angleterre a levé l'embargo économique. Croyez-moi, aucune surprise militaire n'est à craindre ou à espérer...

— Décidément, la politique orientale de la France est sans issue?

— Oui, si elle s'identifie purement et simplement aux revendications *maxima* des Turcs d'Angora. Non, si M. Poincaré est assez souple pour manœuvrer; si la France, après avoir augmenté son prestige islamique (1) par les avances de M. Briand, songe à rétablir son prestige chrétien par d'opportunes concessions.

— C'est la grâce que vous lui souhaitez?

— De tout mon cœur: je reste ententophile.

Du gâchis au néant.

— Prouvez-le.

— Le moment n'est pas venu. Vous saurez plus tard ce que j'ai fait pour la cause!

— Dites toujours: nous ne le répéterons pas!

— J'ai saboté, je sabote la Conférence de Gênes!

— Elle était donc bien redoutable?

— C'était la revision du traité de Versailles!

— Non, puisque la question des Réparations ne devait pas y être posée!

— Oui, puisque la stabilisation des changes (les Allemands l'auraient démontré) ne pouvait résulter que de la suppression des paiements en espèces.

— Alors, qu'avez-vous imaginé?

— D'empêcher la participation des Américains. Je leur ai fait savoir confidentiellement qu'on se disposait à les taper.

— Qu'ont-ils répondu?

(1) Il se pourrait que Sir Archibald usât d'ironie en ce passage. En effet, M. A. Gauvain écrit dans les *Débats:*

« Quelques fonctionnaires complaisants, qui puisent leurs renseignements ou leurs inspirations dans certains bureaux de Péra ou de Galata, ont beau affirmer que l'effet est excellent parmi nos populations musulmanes. En fait, depuis le Soudan jusqu'au Dahomey, la légende s'accrédite parmi les peuplades islamisées qu'un nouveau mahdi vient de naître: Moustapha Kémal, vainqueur des Etats européens qui ont vaincu le grand empire allemand. Voilà qui peut nous mener loin. »

— Qu'ils s'en doutaient.

— Ce n'est pas malin.

— Mais j'ai fait autre chose, et mieux.

— Quoi?

— J'ai déterminé les Soviets à venir. Ils se méfiaient d'abord, vous l'avez vu. C'est un message de votre serviteur qui les a décidés.

— Que leur avez-vous promis? Que la présence de Lénine à Gênes ferait élire un pape bolchévik?

— Cela et le reste. Bref, les Russes arrivent, les Américains n'arrivent pas: gâchis certain. Le traité de Versailles est sauvé!

— Victoire!

— Victoire, en effet. Si les Américains étaient venus à Gênes, c'est qu'ils étaient disposés à financer l'Europe. Mais avant de lui apporter leurs dollars, ils eussent exigé qu'elle désarme, car ils aiment la paix... Or si l'Europe désarme, l'Allemagne ne payera pas. Et adieu les Réparations!...

— D'autre part, si l'Europe se ruine, sa ruine entraînera celle de la France.

— Oui, mais la France victorieuse doit-elle en remettant sur pieds l'Allemagne vaincue, l'aider à préparer la revanche?

— Elle ne le doit point. Concluez.

— Je conclus au néant, et propose formellement que la Grande Entente demande à la Petite de lui prêter M. Bénès. J'ai dit.

Adrien VII.

— C'est votre dernier mot?

— Non, car je finirai par une prophétie.

— Sur l'Antéchrist?

— Non, sur le Pape.

— Eh bien, qui pronostiquez-vous?

— Mélétios Metaxakis.

— Comment?

— Pardon, je voulais dire : un patriarche italien.

— Qui vous parle de patriarche ?

— Il me semble que mon langage est assez clair. L'Italie, jalouse de Byzance, va faire sa plus noble conquête. Elle aura gagné la guerre, car elle conquerra la papauté !

— Quel blasphème !

— Depuis la réconciliation du Quirinal et du Vatican, je ne vois plus guère en Italie que des prélats italiens.

— Croyez-vous ?

— Je crois à Jules IV : *Spes italica* (1).

— Prions pour Adrien VII : *Fides Intrepida.*

FAX.

(1) Variante malachique des *codices deteriores.*

147

Être Belges (1)

MESDAMES, MESSIEURS, MES CHERS CONFRÈRES,

Lorsque, il y a quelques mois, votre distingué président, Me Puttemans, m'a fait l'honneur de m'inviter à monter à cette tribune, je ne lui ai opposé aucune résistance; j'ai même accepté avec empressement. Ai-je eu tort? ai-je eu raison?... On dit que l'une des qualités essentielles d'un Ministre des Affaires étrangères est de savoir se taire. Et cependant, j'ai cédé à sa demande: d'abord parce que se taire toujours, c'est vraiment, quand le silence se prolonge, un supplice pour celui qui a passé sa vie à parler; ensuite, parce que je savais que l'invitation qui m'était adressée me procurerait de grandes joies: joie de parler en ce palais de justice, où j'ai vécu les vingt-cinq meilleures années de mon existence, y plaidant presque tous les jours; dans ce palais que je n'ai plus revu depuis qu'il a cessé d'être une caserne, depuis le temps où sa majesté de temple du droit était profanée par la brutalité de l'occupation; joie de parler devant ce barreau de Bruxelles auquel j'ai appartenu par toutes mes fibres, auquel j'appartiens encore; qui, pendant la guerre, a été l'une des colonnes de la résistance morale du pays et dont l'histoire au cours de l'occupation — je ne sais pourquoi — n'est pas encore écrite. — Quel beau sujet pourtant et bien digne de tenter la plume de nos jeunes confrères de la Conférence! — Joie de parler à cette Conférence du jeune barreau dont vous rappeliez tantôt, mon cher président, que j'avais été l'un des fervents adeptes. C'est vrai! La Conférence du jeune bar-

(1) Conférence faite au Jeune Barreau de Bruxelles, le 17 février 1922.

reau est un peu ma mère et je lui porte une affection filiale.

Et, enfin, je me réjouissais de parler de notre pays, de sa politique étrangère, de ce qui est, à l'heure présente, l'un des problèmes les plus difficiles qu'il ait à résoudre. Car je crois qu'il est utile, par des entretiens comme celui-ci, de développer chez nous le sens de cette politique et la connaissance des questions extérieures dont l'étude élève la conscience nationale, épure nos mœurs publiques et leur insuffle un air vivifiant.

La lutte journalière, l'activité fiévreuse des fonctions publiques, où chaque jour a son imprévu et éveille une crainte nouvelle, empêchent ceux qui les remplissent de se recueillir. Il est bon que, à certains moments, ils cherchent une synthèse, qu'ils scrutent leur conscience et se demandent qui les mène. Et pour s'interroger ainsi, quel meilleur milieu que celui de la Conférence du jeune barreau où soutenu par notre traditionnelle confraternité, je vais pouvoir penser tout haut, entre confrères.

Voilà pourquoi je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir bien voulu me convier à prendre la parole ce soir.

* * *

Toute paix apporte des désillusions. Comme on l'a dit, la paix n'est vraiment belle que pendant la guerre, aux heures où chacun forme, comme dit le poète :

Quelque rêve futur qui serait de justice.

Les traités qui consacrent la paix sont œuvre humaine, donc imparfaite. Ils sont aussi œuvre de transaction, donc d'abandon de droits. Ils sont, enfin, en perpétuelle gestation et, comme nos lois internes, à peine sont-ils signés que les événements et les circonstances en démontrent l'insuffisance et les lacunes.

Il n'est donc pas surprenant qu'ils laissent à ceux qui ont vécu l'époque héroïque des espoirs sans limites et du

rêve total une rancœur que le temps et un jugement solide peuvent seuls atténuer.

Le traité de Versailles, sauf en ce qui concerne Moresnet, Eupen et Malmedy, l'occupation pendant quinze années de la rive gauche du Rhin, l'établissement d'une zone neutre sur les deux rives du grand fleuve et le désarmement de l'Allemagne, n'a fait que détruire le statut international de la Belgique sans le reconstruire. L'article 31, pour elle, ainsi que l'article 40, pour le Grand-Duché de Luxembourg, abroge vis-à-vis de l'Allemagne le régime de la neutralité comme « ne correspondant plus aux circonstances actuelles » et oblige l'Allemagne à souscrire d'avance à tout traité qui remplacerait ceux de 1839, lesquels fixaient notre statut. Mais le traité de Versailles est muet sur ce que seront ces pactes nouveaux et même sur ce que deviendra la Belgique sur l'échiquier européen.

La faute n'en est point au gouvernement belge. On sait comment le traité de paix a été élaboré; comment quatre, puis trois grandes puissances se chargèrent à elles seules de ce soin; quels efforts et quelles peines nos délégués à la Conférence de la paix — et il faut leur en savoir gré — ont eu à dépenser, pour faire consacrer à notre profit quelques droits spéciaux et, notamment, cette fameuse priorité qui, alors... mais depuis!...

Le traité de paix dut être accepté par tous les autres Etats engagés dans la guerre sans discussion et sans amendement. C'est chose étonnante, surtout en ce qui concerne notre pays, tant à cause du rôle qu'il a joué pendant la guerre qu'à cause de celui qu'il a toujours joué et qu'inévitablement il jouera toujours en Europe. La situation de la Belgique est, en effet, fonction de la paix européenne. A l'heure où cette paix s'établissait sur des bases nouvelles, il était donc essentiel de s'en souvenir, à peine de faire œuvre imparfaite. On ne s'en est pas souvenu et le travail est inachevé!

Il nous appartient dès lors, à nous Belges, et à nous

tout seuls, de continuer, de compléter et de parfaire cette œuvre.

En abrogeant les traités de 1839 et en décrétant que la Belgique cessait de se voir imposer la neutralité permanente, les puissances n'ont fait que consacrer une situation que la guerre avait rendue évidente. Depuis le 4 août 1914, il était certain que la Belgique ne pouvait plus être neutre. Le fait même de lui avoir fait signer le traité de Versailles et tous ceux qui l'ont suivi, de lui faire occuper, avec ses Alliés, la rive gauche du Rhin ; de l'admettre au Conseil suprême, et tant d'autres événements que M. Hymans rappelait à la Chambre, le 11 juin 1920, dans un discours remarquablement documenté, démontrent qu'il en est ainsi : la conception de 1831 a pris fin et si, en 1918, la Belgique est redevenue indépendante comme elle l'était en 1914, elle a aussi atteint une souveraineté dont elle n'avait jamais joui.

Mais il ne suffit pas de consacrer un principe général ni de détruire un statut ancien : il faut édifier. Sur quelles bases ?

Pour répondre à cette question, il faut se pénétrer des principes directeurs de la politique extérieure belge.

Cette politique s'inspire à la fois de la situation de notre pays, de ses intérêts et de son histoire.

De sa situation géographique d'abord. La Belgique défend, sur le rivage de la mer du Nord, des accès précieux. Son territoire est traversé du sud au nord par deux des grands fleuves qui barrent les routes de l'Occident. Elle n'a aucune frontière naturelle ni militaire.

Le second facteur est sa situation politique.

La Belgique est placée entre deux grands empires rivaux, entre deux races, entre deux civilisations et sur le chemin dix-sept fois séculaire des invasions.

Singulière destinée que celle de ce petit peuple qui n'a jamais voulu être conquis, qui ne s'est jamais assimilé ni à l'un ni à l'autre de ses voisins et qui, cependant,

durant des siècles, ne fut qu'une poussière de provinces, et presqu'un terrain vague, n'appartenant à aucun de ces deux Etats, voué, semble-t-il, à n'être qu'un perpétuel champ de bataille !

Cette double situation géographique et politique avait fini par se résoudre dans le principe de la neutralité : le pays ne serait à personne, mais il devrait s'abstenir d'avoir des alliances ou des amitiés. Il demeurait libre, il était indépendant, mais il était isolé et protégé.

Ce n'est pas que d'autres idées n'aient souvent surgi et qu'on n'ait même tenté de les réaliser, celle, notamment, du partage de la Belgique qui, en consommant sa ruine, aurait, croyait-on, consommé la paix. Cette pensée obsédait l'esprit de grands politiques. Le 13 avril 1750, Frédéric II écrivait au marquis de Valory, ministre de France à sa cour :

« Quant au Roi de France, on ne saurait lui prescrire jusqu'à quel point il voudrait prendre part aux affaires du Nord ; mais, si je désirais là-dessus quelque chose en mon particulier, ce serait qu'il s'emparât de la Flandre, opération d'autant plus facile que les places rasées dans la dernière guerre ne sont pas encore rebâties. Je crois que cela obligerait l'impératrice-reine d'envoyer des troupes pour la défense de ses Etats, d'autant plus que les puissances maritimes exigeraient ces efforts d'elle à tout prix... Et supposant que la guerre prît une tournure plus heureuse, il me parait que la France serait en droit de retenir cette province, qui, démembrée des Etats de la reine-impératrice, *romprait à jamais la connexion et l'intérêt que les puissances maritimes s'imaginent d'avoir pour la soutenir.* »

Et chacun sait que, même après la signature du traité de 1831, Talleyrand tenait un langage analogue.

La situation géographique et politique de la Belgique est donc difficile. Quel est son intérêt ?

Son indépendance est conditionnée par l'alliance de ses

amis. Sa prospérité économique est liée à son indépendance politique. Elle produit à peine 25 p. c. du blé nécessaire à sa nourriture; elle doit exporter pour vivre, c'est-à-dire vendre à l'étranger les produits de l'intelligence et des bras de ses citoyens. Toute sa richesse est dans son travail.

Le troisième facteur de la politique belge internationale, c'est son histoire.

Pour faire de la politique, il faut connaître l'histoire. Que de gens pourtant s'imaginent traiter de la politique, et de la politique extérieure, alors qu'ils ne connaissent même pas l'histoire du pays!

Bossuet, en offrant au dauphin son *Discours sur l'Histoire Universelle,* lui disait: « Quand l'histoire serait inutile aux autres hommes, il faudrait la faire lire aux princes ». Il faut, aujourd'hui, la faire lire aussi aux peuples. C'est là qu'ils doivent puiser les enseignements nécessaires pour apprécier la conduite de leurs hommes publics et essayer de s'orienter vers l'incertain avenir.

Aucune histoire n'est plus instructive que celle de la Belgique. Rassurez-vous! je n'ai pas l'intention de vous en refaire le cours ce soir; je voudrais simplement relever quelques points qui démontrent sur quelles bases doit être assise la politique étrangère dans notre pays désormais souverain.

La première unification des provinces belgiques est due à la maison de Bourgogne. « Le premier souverain des Pays-Bas, a dit Pirenne, c'est Philippe le Bon », et si le Téméraire n'avait pas abandonné la politique d'indépendance nationale et de sagesse pacifique qui était celle de son père, pour lui substituer une politique de conquête et d'aventure, il est bien probable que nous serions indépendants et maîtres de nous depuis de nombreux siècles et que nous n'aurions pas, pendant trois siècles et demi, perdu notre souverain national.

Cette unification par en haut, par la volonté du prince,

n'eut pas de racines dans la nation : il faudra que l'esprit du peuple se modifie profondément pour que l'unité et l'indépendance sortent du sol même.

Il faudra aussi trois révolutions successives : celle du XVIe siècle contre l'Espagnol ; celle du XVIIIe contre l'Autrichien ; celle du XIXe contre le Hollandais. Chaque fois, le peuple belge y exprime son indomptable sentiment de ne vouloir appartenir à personne, de vouloir être lui-même.

Un auteur allemand (*fas est et ab hoste doceri !*), Maurice Arndt, témoin de la révolution de 1830 et, d'ailleurs, hostile aux Belges, a su discerner ce dur labeur de notre peuple dans son ascension vers l'indépendance :

« C'était, dit-il en 1837, l'aspiration à une nationalité indépendante, à une existence autonome qui, depuis des siècles, travaillait les Belges. La même aspiration qui remplissait les provinces belges au XVIe siècle, quand elles engageaient un combat inégal contre la domination espagnole, animait aussi les Pays-Bas autrichiens quand, à la fin du siècle précédent, ils dressèrent l'étendard de la révolte contre la maison régnante ; et c'est encore la même aspiration qui, en 1830, a poussé les provinces méridionales des Pays-Bas à rompre violemment le lien qui les unissait avec les provinces néerlandaises proprement dites. »

Ces périodes de révolution captivent notre imagination. Elles sont pleines de faits héroïques, d'épisodes dramatiques qui lui plaisent. Et pourtant, comme le dit Pirenne, c'est pendant les périodes intermédiaires que le caractère national et son indomptable ténacité sont le plus dignes d'admiration. Il faut lire et relire à cet égard l'avant-propos du dernier volume de l'Histoire de Belgique de notre grand historien :

« Le sujet que j'avais à traiter est le plus ingrat que comporte notre histoire. De la paix de Munster à la fin du régime autrichien, la Belgique a été presque sans inter-

ruption le souffre-douleur de l'Europe. Ravagée par les guerres, morcelée par les conquêtes de Louis XIV, elle est encore ruinée par l'impitoyable fermeture de l'Escaut, et, victime de la faiblesse de souverains indifférents à son sort, humiliée ou, pour mieux dire, avilie par l'odieux traité de la Barrière. Pourtant, au milieu de tant de malheurs et de tant d'opprobres, elle ne désespère pas de l'avenir ; rien n'est touchant comme de la voir, dès que les conflits internationaux dont elle est la victime s'interrompent un moment, panser ses blessures et se remettre au travail. Son relèvement, durant la seconde moitié du XVIIIe siècle, est une attestation vraiment émouvante de l'optimisme et de l'énergie de sa population. On la croyait morte : elle revit. Et plus surprenante encore que sa renaissance économique, apparaît sa renaissance nationale. Afin de la paralyser, les puissances avaient eu soin de garantir à ses provinces un particularisme qui, les isolant les unes des autres, devait les rendre incapables de toute action commune. Et voilà que, menacées dans leurs libertés séculaires par le « despotisme éclairé » de Joseph II, elles unissent leurs forces, et toutes ensemble, d'un même élan, se dressent contre l'Autriche comme elles s'étaient dressées au XVIe siècle contre l'Espagne. C'est cela qui donne à la Révolution brabançonne, en dépit de tant de faiblesses, sa signification historique. Avec elle, les Pays-Bas autrichiens deviennent la Belgique. Les couleurs qui ont flotté sur les forts de Liége et les tranchées de l'Yser, c'est d'elle que nous les tenons. »

A la séance du Congrès national du 18 novembre 1830, Lehon, l'un des bons esprits de cette assemblée, qui en comptait beaucoup, faisait la même observation et concluait en ces termes :

« Ainsi, dans cette suite d'événements, nous voyons la Belgique compromise petit à petit par ceux qui la gouvernent comme par ceux qui semblent la protéger : par

l'Espagne, l'Autriche et la France, aussi bien que par la Hollande et l'Angleterre. Aujourd'hui, il nous est permis d'appeler à l'Europe nouvelle des griefs de la Belgique envers la vieille Europe. »

C'est que — fait bien rare dans l'histoire — la Belgique s'est unifiée et est devenue indépendante, non par la volonté du prince ou la sagesse des hommes d'Etat, mais par la volonté nationale. Et cette volonté est d'autant plus surprenante que le pays n'avait ni unité de race, ni unité de langue, ni unité de souverain, ni frontières naturelles. Et, comme elle n'était pas servie par la force des armes ou la puissance du chef, elle a dû longuement peiner pour réussir. A cet égard, ses deux siècles et demi de souffrances (brièvement interrompues sous le règne de Marie-Thérèse), depuis Alexandre Farnèse jusqu'aux Journées de Septembre, ont été une admirable préparation de l'unité nationale, tout comme — ce n'est pas la seule comparaison que je pourrais faire ! — les quatre années de guerre et d'occupation ont été précieuses pour nous faire conquérir la pleine souveraineté du pays.

Il faut se reporter aux actes du Congrès National de 1830, discussions et documents qui devraient être le livre de chevet de tous les Belges, pour comprendre le rôle international de la Belgique, pour voir aussi avec quelle fermeté et quelle sagesse ces hommes, brusquement mis en présence de plus difficiles problèmes de la politique européenne, de diplomates consommés et des chefs des grandes puissances, se haussent à leur taille et s'adaptent à leurs devoirs.

Pour la première fois, en 1831, la Belgique allait avoir non seulement à élaborer sa charte, mais encore à fixer sa politique étrangère.

Comment la volonté nationale a-t-elle constitué le royaume de Belgique?

Le 4 octobre 1830, le gouvernement provisoire proclame :

« Les provinces de la Belgique, violemment détachées de la Hollande, constitueront un Etat indépendant. »

Le 6 octobre, il élabore un projet de constitution.

Le 10 novembre, le Congrès national se réunit pour la première fois et, le même jour, à la demande non pas de la Belgique mais du Roi de Hollande, la Conférence des cinq Puissances, réunie à Londres, envoie au Congrès une proposition d'armistice.

Notre pays s'est donc constitué sans appel à l'étranger, par la volonté spontanée et libre de ses enfants et jamais il n'a voulu considérer l'intervention des Puissances que comme une démarche amicale de médiation.

« Toute autre interprétation de l'esprit des négociations poursuivies jusqu'à ce jour et de leurs résultats, écrit le Comité diplomatique du Congrès national à la Conférence, le 19 janvier 1831, transformerait réellement la demande amicale des puissances en une intervention directe et positive dans les affaires de la Belgique ; intervention dont le Congrès a formellement repoussé le principe et qui paraîtrait au Comité non moins incompatible avec la paix générale de l'Europe qu'avec l'indépendance de la nation. »

La Conférence maintient son point de vue et veut dicter sa loi. Les 20 et 27 janvier 1831, elle jette les « Bases destinées à établir l'indépendance et l'existence future de la Belgique. » Les Puissances s'arrogeaient le droit non seulement de fixer les limites des deux Etats, mais encore de les modifier éventuellement. La Hollande accepte cette décision ; au contraire, le Congrès national proteste violemment, le 30 janvier 1830, par 163 voix contre 9, non seulement contre le fond des propositions, mais contre leur forme. Voici comment il s'exprime :

« Le Congrès proteste contre toute délimitation de territoire et toute obligation quelconque qu'on croirait pouvoir

prescrire à la Belgique sans le consentement de sa représentation nationale... Il n'abdiquera, dans aucun cas, en faveur des cabinets étrangers, l'exercice de la souveraineté que la nation belge lui a conféré. »

Pendant six longs mois, cette lutte se poursuit entre les cinq grandes puissances européennes et ce petit peuple de quelques millions d'âmes, à peine né à la vie indépendante, sans souverain, sans constitution, sans armée, sans diplomatie, à la stupéfaction des cours et des vieux ministres, dont il faut lire, par exemple dans les mémoires de Talleyrand, l'expression indignée. Et la lutte se termine par la victoire du Congrès national. Car si, à l'intervention du prince Léopold, le 26 juin 1831, les préliminaires de paix sont signés, la lettre d'envoi porte : « La Conférence considérera ces articles comme non avenus si le Congrès belge les rejette en tout ou en partie. »

N'est-il pas vrai que, comme l'a dit Banning, « les âmes de ce temps étaient hautes et les pensées viriles ? »

Les grandes puissances ont, à diverses reprises, reconnu le rôle européen de la Belgique. Le protocole du 20 décembre 1830 dit que l'indépendance belge « doit se combiner avec les intérêts et la sécurité des autres puissances et avec la conservation de l'équilibre européen. »

En des phrases plus décisives encore, le célèbre protocole du 19 février 1831 le rappelle :

« Il appartient aux puissances d'assurer, à la faveur de combinaisons nouvelles, cette tranquillité de l'Europe, dont l'union de la Belgique avec la Hollande avait constitué une des bases. Les puissances y étaient impérieusement appelées. Elles avaient le droit, et les événements leur imposaient le devoir, d'empêcher que les provinces belges, devenues indépendantes, *ne portassent atteinte à la sécurité générale et à l'équilibre européen.* »

Ainsi donc, dès le jour où la Belgique naît à la vie, l'unanimité des grandes puissances reconnaît le rôle européen et la nécessité de son indépendance.

La notion de ce rôle fût aussi très nette chez nos Constituants.

Le *Courrier des Pays-Bas,* qui défendait la politique de la majorité, disait, les 29 et 30 avril 1831 :

« *La Belgique n'est ni française, ni anglaise, ni allemande.* C'est une partie du grand tout européen, ayant sa destination particulière, son individualité propre. »

Et ailleurs :

« Il faut prendre une attitude impartiale, nous appuyer sur les intérêts généraux de l'Europe, *nous rapprocher des deux grands peuples libres, de l'Angleterre autant que de la France,* et surtout faire de nos désirs d'indépendance un axiome européen. »

Au moment de la discussion du Traité des XVIII articles, Devaux, ministre d'Etat, l'un des esprits les plus élevés que la Belgique ait connus, déclarait, et cette déclaration est une prophétie :

« Je regarde ce traité et l'avènement du Roi des Belges qui en sera le résultat comme le lien qui va unir désormais dans la carrière de la liberté, la France, l'Angleterre et la Belgique, noble trépied *qui doit un jour servir de base à la liberté de l'Europe entière.* »

Un autre de ceux qui consacrèrent leur vie à l'étude et à la défense des grands intérêts de la patrie et dont le nom devrait être inscrit au cœur de tous les Belges, Emile Banning, écrivait en 1866 :

« La révolution de 1830 clôt définitivement cette longue période de désastres... Ni prépondérance française, ni suprématie britannique ou allemande. Pour servir les intérêts de tous, la Belgique doit s'appartenir exclusivement à elle-même. Asservie, elle était le champ de bataille des puissances, libre, elle sera le sanctuaire de la paix, la clef de voûte du système européen. »

Ainsi donc, ni dans l'intention des puissances, ni dans la volonté du peuple belge en 1830, le moindre doute ne pouvait subsister en ce qui concerne le rôle de la Belgique :

celle-ci doit être indépendante. Elle ne doit être asservie à personne. Elle doit s'appuyer à la fois sur la France et sur l'Angleterre pour remplir son rôle européen.

Pour réaliser cette pensée, on lui imposait la neutralité perpétuelle et obligatoire : conception toute naturelle, après des siècles au cours desquels le sol belge avait été le champ de bataille de l'Europe occidentale. Et nos Constituants l'acceptèrent, parce qu'elle assurait la paix.

Cette neutralité, la Belgique l'a strictement observée. Les Belges ont respecté la parole donnée.

La neutralité les a, d'ailleurs, servis à maintes époques de leur histoire.

Ce fut d'abord pendant la crise de 1839. Ce fut ensuite pendant celle de 1848, puis sous le règne de Napoléon III, pendant les dix-huit années duquel, au dire de Banning, « l'empire bonapartiste tint la Belgique dans une alerte continuelle. »

La neutralité a encore été utile à la Belgique au cours de la guerre de 1870, pendant laquelle on relève une double attitude des plus caractéristique, celle de la Belgique et celle de l'Angleterre.

La Belgique prit les armes. Le 17 juillet, dix classes de milice étaient rappelées et l'armée était portée à 100,000 hommes. Les Chambres votaient 40 millions de crédits de guerre ; les places fortes étaient mises en état de défense et 80,000 hommes gardaient la frontière d'Arlon à Charleroi dès la seconde quinzaine d'août.

Toutes ces mesures prouvaient sans conteste la volonté unanime et énergique de la nation de ne pas laisser violer son territoire.

De son côté, le gouvernement anglais intervenait dès le début du conflit et contraignait les deux belligérants à signer les traités des 9 et 11 août 1870, qui, eux non plus, ne doivent jamais sortir de notre mémoire : le premier entre l'Angleterre et la Prusse ; le second entre l'Angle-

terre et la France, conçus l'un et l'autre en termes identiques :

« Si, pendant les hostilités, une armée ennemie venait à violer la neutralité belge, l'Angleterre sera disposée à coopérer avec l'autre belligérant pour la défense de cette dernière, en telle manière qu'il serait convenu, employant dans ce but ses forces navales et militaires, afin d'en assurer le respect et de maintenir, alors et après, l'indépendance et la neutralité de la Belgique. »

Son statut international a enfin servi la Belgique de 1871 à 1914, où, sous un ciel sans cesse plus sombre, elle organise la défense de la Meuse et le service général.

Et enfin, 1914 ! Cette date évoque la réponse aussi fière que décisive à l'infâme ultimatum du 2 août. Quel Belge perdra le souvenir de la séance du parlement du 4 août ? Puis ce fut l'enthousiasme de la lutte, la longue, longue et opiniâtre résistance de plus de quatre années, couronnée de la victoire triomphale aux côtés des Alliés.

L'attitude de la Belgique n'a pas varié pendant quatre-vingt-dix ans : elle a été celle d'un peuple qui veut demeurer libre, qui sait se défendre et qui sait aussi où sont ses amis.

*
* *

Mais la neutralité est morte ; voici que s'ouvrent les assises de la paix et il s'agit de refaire l'Europe.

A ce moment, apparaît la division des puissances en deux groupes : les grandes puissances et celles qu'on a appelées d'un nom qui demeurera, les « puissances à intérêts limités ». Comme si l'importance et le rôle des nations pouvaient se mesurer à l'étendue de leur territoire, spécialement après l'exemple que la Belgique avait donné et alors que c'était la violation de son sol qui avait imprimé à la guerre son caractère et sa grandeur !

Tout récemment, au début d'un article qu'il nous con-

sacrait, M. Poincaré, l'éminent homme d'Etat qui dirige aujourd'hui le gouvernement français, écrivait :

« Pendant qu'on rouvrait assez inopportunément, ces jours-ci, un débat sur la priorité belge, j'étais assailli par les souvenirs d'un temps où la Belgique a connu, à ses dépens, une autre priorité, que nous ne devons tout de même pas oublier, celle de l'invasion. L'une n'est, après tout, que le prix de l'autre. L'attentat commis par l'Allemagne contre nos voisins a donné à la guerre toute sa signification morale ; il a justement révolté l'opinion du monde civilisé ; il a contribué à grouper autour de nous une grande partie de l'humanité ; nous avons, envers la Belgique, un devoir de reconnaissance qu'il serait odieux de négliger. »

Mais les armes sont déposées. Il faut recoudre. Aux généraux succèdent les diplomates, qui sont leurs héritiers. Oublier que le diplomate est le successeur du soldat serait la source d'erreurs irréparables. C'est aux mains des hommes d'Etat et des diplomates que le fruit de la victoire est aujourd'hui confié.

Quelle politique la Belgique, de nouveau indépendante mais cette fois souveraine, doit-elle adopter ?

Cette politique doit s'inspirer de la situation, de l'intérêt et de l'histoire de notre pays. C'est cette politique qu'en fait elle poursuit.

Sans doute, elle est écartée des principales délibérations de Versailles. Mais, à peine le traité de paix est-il en exécution qu'elle s'efforce de reprendre sa place aux côtés de ses alliés. Elle y réussit et le petit peuple s'assied au Conseil suprême en mars 1920. Il est à Londres, à San Remo, à Boulogne, à Bruxelles, à Spa, à Paris, à Londres, à Cannes, toujours cinquième avec les quatre puissances, et il est bien accueilli. Nos alliés nous ont gardé à leurs côtés et nous ne nous en sommes plus séparés.

Et aussitôt, dès qu'elle a pris sa place au Conseil suprême, la Belgique concourt à raffermir l'alliance occidentale, car loin d'être un dissolvant, elle est un lien, et à

ses efforts pour maintenir et consolider cette union, ses deux grands amis ont tour à tour rendu hommage.

Poursuivant sa tâche, à la fois nationale et européenne, elle reconstruit son statut brisé, à l'intérieur, par l'union des forces nationales; à l'extérieur, par des traités qui ne sont plus des conventions de sujétion et de protection ou de neutralité, mais qui sont conclus par elle en pleine liberté du choix de ses amitiés, avec la préoccupation de sa dignité et de sa souveraineté sans limites.

Le premier de ces traités, c'est la Convention militaire franco-belge. C'est l'œuvre d'hier; la plus facile à réaliser peut-être; car la communauté des souffrances et des périls rendait l'accord aisé. Cette convention n'est que l'organisation de la défense commune contre les dangers futurs.

Puis, ouvrage d'aujourd'hui, c'est l'Union économique belgo-luxembourgeoise, votée hier par la Chambre, demain, assurément, par le Sénat, respectant l'autonomie et la souveraineté du petit Etat qui se tourne vers nous, mais assurant sa rentrée dans le cercle de l'Entente et son détachement de l'Allemagne. Revoyez les Actes du Congrès national et, quand vous aurez fermé le volume, lisez le traité d'union économique avec le Grand-Duché et concluez! (*Vifs applaudissements.*)

Enfin, ouvrage de demain, c'est le traité défensif anglo-belge, à la veille d'être conclu et qui assure à notre pays la collaboration britannique dans sa défense contre l'Allemagne, de même que, réciproquement, la Belgique s'engage à défendre ce sol, qui touche à la mer du Nord.

Il y a cinquante-six ans, Banning écrivait:

« Le peuple belge... n'a pas trompé les espérances que les deux puissances protectrices avaient fondées sur son énergie et sa sagesse; pendant trente-cinq ans il a merveilleusement pratiqué les institutions qu'il s'était données et il s'est dignement acquitté de la tâche européenne qui lui était échue. Nul Etat secondaire n'a autant contribué que la Belgique, pendant cette période, au maintien de la paix

générale, n'est entré plus avant dans le concert des puissances. Après cette longue et victorieuse épreuve, l'union de la Belgique avec la France et l'Angleterre est plus étroite, plus intime que jamais. Chaque jour, les Belges se sentent mieux frères des Anglais par la solidarité des institutions et des intérêts, frères des Français par la communauté des mœurs et du langage. C'est pour cela que chaque jour ils tendent à s'interposer plus étroitement entre les deux grandes nations occidentales pour leur servir de lien et de ciment. *La Belgique est sur le continent le pivot de l'alliance anglo-française : tout accroissement de force et d'importance de l'une accroît la force et l'importance de l'autre.* Plus la Belgique est grande et prospère, plus l'Angleterre est rassurée pour la frontière du Rhin, plus la France acquiert de force défensive et d'influence en Europe ; plus, par conséquent, l'Alliance anglo-française devient efficace et sincère. Or, cette alliance, c'est la sûreté des Etats secondaires, la garantie de la liberté sur le continent ; c'est le maintien de la paix ; le progrès de la civilisation, la suprématie de l'Europe occidentale. Voilà la mission à laquelle la Belgique peut et doit concourir ; l'histoire de la première phase de son indépendance prouve qu'elle n'est pas en dessous de ce rôle, et c'est pour cela qu'elle compte sur la politique, non moins que sur les sympathies des deux puissances qui ont le plus activement contribué au triomphe de sa nationalité, pour la compléter, la fortifier, lui restituer l'intégrité de ses limites. »

Ceux qui, aujourd'hui, ont le périlleux honneur et la lourde charge de travailler à refaire le statut belge et de compléter le traité de Versailles, en songeant aux générations futures à la lueur d'un passé lourd d'épreuves et de souffrances, sont donc dans la tradition belge la plus pure, la plus saine et la plus constante.

De cette politique on peut dire qu'elle n'est pas seulement nationale, mais qu'elle est aussi pacifique. La Bel-

gique est, en effet, la nation la plus paisible du monde. Elle veut se défendre; elle ne veut pas conquérir. Elle veut vivre et prospérer; elle ne veut pas d'aventures.

Elle est aussi la nation la plus exposée du monde. Elle veut assurer par elle-même et ses amis sa sécurité.

Sa situation géographique et politique, comme ses intérêts économiques, en font le lien naturel des nations occidentales. Elle doit avoir sa sécurité, comme la France et l'Angleterre. Elle doit avoir ses réparations, comme la France. Elle doit rétablir ses marchés extérieurs, comme l'Angleterre. Ses intérêts participent à la fois de ceux de ses deux amis, aussi bien que sa sécurité est la leur.

La preuve la plus éclatante de la nécessité de ce rôle pacifique de lien et d'union, c'est l'allégresse dont témoignerait l'adversaire si cette union venait à se rompre; ce sont les signes de joie qu'il donne chaque fois qu'elle est menacée. Cette joie est pour nous le plus sûr des présages.

Le rôle belge est donc tout tracé. Il doit être pacificateur et bienveillant pour ses deux amis. Il doit éviter tout ce qui peut les atteindre l'un et l'autre. Il ne doit pas augmenter les malentendus ni s'y complaire, il doit chercher à les dissiper. Il doit éviter soigneusement d'être toujours et de parti pris pour l'un ou pour l'autre quand leurs intérêts ou leur mentalité se rencontrent. « Quand mon ami est borgne, je le regarde de profil et du bon côté. »

On dit que pareille politique manque de fermeté et d'audace, qu'elle est celle du juste milieu et de l'équilibre instable. C'est le contraire qui est vrai. Elle est celle que les siècles ont consacrée, celle que commande la situation, comme l'intérêt et l'histoire du pays, celle qu'avaient rêvée Philippe le Bon et la Révolution brabançonne; celle que nos Constituants ont voulue et que nos plus grands hommes d'Etat ont défendue; celle, enfin, qu'hier encore la Commission des Affaires étrangères du parlement belge, où siègent dix anciens ministres, a approuvée à l'unanimité. Peut-on dès lors soutenir que plongeant ses racines dans

l'âme même du pays, elle est une œuvre de mollesse et d'abdication?

Cependant, ce reproche n'est pas nouveau. Toujours, en Belgique, il s'est trouvé une minorité qui aurait voulu que, au lieu d'avoir deux amis, nous n'en ayons qu'un. Ecoutez ce que disait il y a plus de quatre-vingt-dix ans, le 2 avril 1831, le Ministre des Affaires étrangères du cabinet du Régent, Joseph Lebeau :

« On nous a accusés d'être anglomanes (on dirait aujourd'hui « être atteints de lloydgeorgisme »). Nous ne sommes ni anglomanes, ni gallomanes; mais le ministère est belge, il n'est que belge et le jour où il ne pourra plus être belge, il se retirera. »

C'est donc une longue tradition chez nous, pour certains de nos compatriotes, de classer toujours les Ministres des Affaires étrangères en anglomanes et en gallomanes, et nos contemporains, qui croient avoir trouvé cette critique, n'ont vraiment rien inventé. Mais c'est aussi une longue tradition chez nos Ministres des Affaires étrangères d'être Belges, de faire une politique belge et de la poursuivre sans faiblesse comme sans hésitation. (*Longs applaudissements.*)

A ce propos, laissez-moi dire qu'on exagère nos difficultés intérieures. Elles ne sont vives que quand la question de l'indépendance et de la souveraineté du pays n'est pas posée. Dès que celle-ci surgit, l'union se rétablit automatiquement. Ce fut le cas le 4 août 1914. Ce fut le cas pour l'exécution du traité de Versailles, quand il s'agit d'approuver l'ultimatum signifié à l'Allemagne en mai 1921, ultimatum que les délégués belges à Londres avaient rédigé. C'était le cas encore hier, quand, sans distinction de partis, de races, ni de langues, la Chambre des représentants, par 136 voix contre 4, votait le traité belgo-luxembourgeois. Ce sera le cas demain, quand sera signé le traité anglo-belge.

La seconde condition est l'exécution par l'Allemagne du

traité de Versailles, par le désarmement, le jugement des coupables et le paiement des réparations.

Cette exécution ne peut être obtenue que par l'union des puissances qui l'ont imposée et cette union ne peut se maintenir que par une bonne volonté réciproque.

Ici encore, n'exagérons pas d'inévitables divergences. Ne croyons pas que, parce que la méthode diffère, les buts sont divergents. Tous les Alliés veulent que l'Allemagne désarme et qu'elle restaure les régions dévastées. C'était hier, le 21 janvier, que M. Lloyd George disait :

« Je suis de ceux qui pensent qu'il ne faut pas permettre à l'Allemagne d'échapper au payement des dommages qu'elle a infligés pendant la guerre... L'Allemagne doit donc payer, et l'Allemagne peut payer. »

Si des discussions surgissent quant à la méthode, il nous appartient de travailler à les apaiser. Ces discussions sont la vie même d'une union entre peuples démocratiques et libres. Loin de dissoudre leur alliance, elles la fortifient grâce à une critique libre et loyale. C'est aussi la raison pour laquelle il est si utile que les représentants des puissances se rencontrent et se rencontrent souvent. L'utilité des conférences est surtout grande pour nous. Une expérience récente prouve combien il est dangereux pour nous de n'être pas présents. Et si d'aucuns peuvent discuter la nécessité des Conseils suprêmes, et la manière dont ils travaillent, je souhaite qu'il ne se trouve chez nous personne pour les suivre, puisque, sans ces conférences, nous ne serions peut-être plus rien dans le règlement de la paix.

Enfin, il faut, pour faire réussir cette politique, aimer sa patrie ; l'aimer non pas d'un amour littéraire et verbal, mais d'une tendresse profonde, sage et utile, s'exprimant dans des travaux journaliers.

La vie humble aux travaux ennuyeux et faciles
Est une œuvre de choix qui veut beaucoup d'amour.

La vie de tous les jours, hantée par le souci d'assurer l'avenir du pays, la sécurité de ses frontières et le repos de ceux qui naîtront demain, dans les silencieuses méditations que berce une éternelle douleur, est aussi « une œuvre de choix qui veut beaucoup d'amour ».

Elle est de plus une œuvre sainte, car c'est celle du moissonneur qui ne laisse pas s'égarer les épis nés d'une terre que le sang vient à peine de fertiliser.

Soldats de dix-huit ans, volontaires imberbes,
Dans la fosse gourmande à jamais disparus!
Où luisaient leurs faisceaux vont se lier les gerbes,
Où leur chair a saigné, les blés poussent plus drus.

Comme eux, mesdames, messieurs, comme nos fils tombés qui, eux aussi, sont des ancêtres, sachons « *être Belges!* » (*Vifs et longs applaudissements.*)

HENRI JASPAR.

Autour du Conclave

(Souvenirs et pronostics).

La Ville Eternelle, où le temps ne compte pas, tant il semble que tout ce qui peut humainement ou divinement arriver y soit arrivé déjà ; tant les jours tombent, qui se ressemblent tous, dans un abîme immuable ; Rome donne, depuis quinze jours, à ceux qui y vivent, la sensation vertigineuse d'une suite d'événements exceptionnellement imprévus et rapides.

La fin de Léon XIII était attendue depuis longtemps ; la mort de Pie X ne fut qu'un épisode, touchant mais mal connu à l'époque, du drame formidable qui occupait alors toute la scène du monde. Mais la figure tant critiquée et discutée de Benoît XV (trop petite pour le rôle que le destin lui avait mis sur les épaules, comme elle le fut, le jour de son élection, pour les vêtements pontificaux) disparaît au moment où le renouveau religieux de l'Italie lui valait un regain de popularité, et où les esprits, revenus de tous les extrémismes et désenchantés, étaient enclins à ne plus lui tenir rigueur de son attitude modérée pendant le conflit, et bien plutôt à lui en faire un mérite.

L'on commence à sentir un peu partout que, pour sortir avec gloire de la situation difficile où la guerre plaçait le pape, il lui aurait fallu être à la fois un saint et un génie.

En Italie on va plus loin. Ce pays, où il n'est plus personne qui comprenne la guerre, et presque plus personne qui ne la regrette, se trouve rétrospectivement reporté au point de vue du pape sur le conflit et amené à lui donner raison. Aussi l'éloge que les milieux officiels

italiens font du défunt pape : « Ce fut un excellent Italien, le premier pontife italien depuis 1870 », concerne aussi bien sa politique internationale, raisonnable et « machiavélique », au bon sens du terme — le seul vrai — que son esprit de conciliation envers l'Etat. L'on exagère même les conséquences de ce dernier, et beaucoup de gens, qui n'étaient cependant point dans les conseils du pape, vous affirment qu'avant la fin de 1922 l'on aurait vu tomber la barrière qui sépare le Vatican du reste du monde. Il est de bons patriotes qui sont bons catholiques. Le conflit, si purement formel qu'il soit devenu, entre l'Eglise et l'Etat, ne laisse pas de leur causer un certain malaise (ainsi, certaines situations dites fausses, dont on s'arrange fort bien tant qu'on n'y voit pas d'issue, paraissent insupportables dès qu'il y a possibilité d'en sortir) ; ceux-là regrettent en Benoît XV celui qui aurait enfin guéri leurs inquiétudes. Si conciliateur que soit le pape futur, se sentira-t-il dès l'abord assez assuré pour prendre une initiative de ce genre? On dirait que le gouvernement italien cherche à lui forcer la main, et même les excessives couronnes tressées à la mémoire du défunt par le gouvernement n'ont pas été sans effrayer certains catholiques, qui redoutent un peu la conciliation, non par l'esprit de pure discorde qu'on attribue au « pape noir », le général des Jésuites (n'est-ce pas un peu de l'Eugène Sue?) mais parce qu'ils craignent qu'une fusion trop étroite entre l'Etat et le Saint-Siège n'asservisse ce dernier. Par la fameuse visite de condoléances semi-officielles du ministre Rodino, le gouvernement a agi comme ces gens résolus et sans scrupules qui, voulant s'assurer du cœur d'une femme, n'imaginent pas de meilleur moyen que de la compromettre. Ce procédé a parfois pour effet d'exciter sa défiance et de refroidir son inclination. Mais il réussit souvent, et, en l'occurrence, il ne semble pas devoir échouer.

L'opposition entre transigeants et intransigeants, reli-

gieux et politiques, qui divise le Sacré-Collège à nos yeux profanes, est presque imperceptible pour qui s'en approche. Il en va comme de certains paysages qui présentent de loin des contrastes de couleurs très tranchés; et puis, à les voir de près, ce ne sont que nuances imperceptibles et qui se fondent les unes dans les autres. Ces regards non prévenus seront frappés surtout par la continuité du Pontificat, par l'identité des grands courants, sous les plissements et les fluctuations de la surface. C'est moins les hommes qui ont changé que les événements qui les déterminent.

Mais il faut bien parler de quelque chose en ces journées radieuses et vides où se traîne l'agonie du pontife. Les curieux se pressent sur la place Rusticucci comme dans un immense salon qu'aucune foule d'invités n'arrive à remplir : badauds surtout, que pousse le désir d'être mêlés à un grand événement historique, et qui resteront deux nuits sans se coucher, ne quittant la faction qu'ils se sont imposée à eux-mêmes que pour aller chercher des sandwiches et répandre des fausses nouvelles dans les cafés de la place.

Quelques journalistes, accotés au fût des colonnes, dans la pose pénible des esclaves de Michel-Ange, et plus recrus de fatigue que s'ils soutenaient tout l'édifice, griffonnent — histoire de se tenir éveillés — quelque vague copie. Ils fixent, pour lui demander l'inspiration, la place d'un œil morne et hagard. Celle-ci devrait bien pourtant enseigner le calme et la patience à ces gens affairés autour d'un vieillard qui halète. La colonnade du Bernin, qui a vu tant de papes surgir et mourir, étreint noblement, de ses bras de pierre, un des plus beaux espaces qu'il y ait au monde. Les deux fontaines de Maderna, si douces à l'œil qu'on dirait un plumage, balancent doucement selon la brise nocturne leur panache tantôt éparpillé en éventail scintillant, tantôt redressé en aigrette touffue; et leur mouvement semble

encenser le fauve obélisque de Sixte-Quint. Pendant le jour, ces fontaines sont deux foyers d'arcs-en-ciel. Par cette nuit sans lune, leur pâleur opaline semble concentrer en soi la luminosité qui manque aux autres choses. Le seul point éblouissant est cette fenêtre étroite et longue — comme une lampe haussée en appel — derrière laquelle se débat l'agonie du pontife.

Ils semblent participer de l'impassibilité de la pierre séculaire, les Suisses qui, à la porte de bronze, découragent imperturbablement les badauds. Tout le flegme de ces fils de la montagne n'est pas de trop pour écarter sans discourtoisie les quémandeurs de nouvelles : « Il n'y a rien à dire ; le pape résiste toujours, mais il est bien perdu. Il faudrait un miracle. » C'est ce que disent depuis quelques jours, comme pour porter un défi au surnaturel, et l'inviter à se manifester en une aussi auguste matière, les médecins du pape. Ce miracle, pourtant, aurait pu s'accomplir, si l'on en croit un jeune savant suisse, le docteur Léandre Tomarkin, qui se faisait fort, grâce à l'*Antimicrobum* découvert par lui, de sauver le pape. Ce fut comme un conte ironique d'Andersen. Muni des recommandations les plus sérieuses, le jeune savant franchit la porte de bronze ; il se précipite sur l'*archiâtre,* le docteur Battistini qui lui fait cette contradictoire et moliéresque réponse : « Sa Sainteté est perdue. D'ailleurs nous ne nous sentons pas autorisés à faire des expériences sur Elle ! » Toujours convaincu qu'il détient le salut, l'Helvète obstiné va du camerlingue au colonel de la garde, du spécialiste en consultation au neveu du pape. Il est reçu avec de bonnes paroles : « Très intéressant... ah, vraiment, vous croyez... » et le sourire amusé dont on écoute les élucubrations des savants, avant qu'il ne soit reconnu qu'elles contiennent une grande vérité utile au genre humain. Enfin, l'instant vient où il est vraiment trop tard. Le docteur Tomarkin a sauvé, dit-il, d'une influenza pulmonaire identique à celle de Benoît XV,

une vieille femme et un enfant de la campagne romaine.

Funeste privilège de la grandeur, qui doit faire réfléchir les candidats à la tiare, en même temps que ce petit fait impressionnant : les quatre derniers pontifes sont tous morts de la poitrine. La réclusion finit-elle, à la longue, par débiliter leur organisme, le rendre maladivement sensible au moindre courant d'air ? D'aspect prématurément vieilli et de tempérament chétif, Benoît XV eut moins à souffrir de sa prison volontaire que son prédécesseur. Pie X ne regardait pas sans nostalgie du côté des lagunes lointaines et défendues : il dispensait souvent ses familiers de la prière du soir : « Sortez au moins, vous qui le pouvez, allez prendre l'air, c'est une prière aussi. »

Benoît XV rétablit la prière quotidienne, et se contenta volontiers, pour ses sorties, des mesquines allées du jardin du Vatican, qui semble, avec ses parterres soignés, ses petites grottes de Lourdes et son kiosque-joujou, arrangé par quelque vieille Anglaise dévote. En s'y promenant, le petit chapeau en forme de pétase haut juché sur la tête, et auquel il ne manquait qu'un voile vert pour qu'il pût appartenir à quelque vieille touriste, Benoît XV n'avait certes point la prestance décorative du « papa Sarto ». Sa force à lui était ailleurs, dans un esprit de suite qui donne à toute sa vie le caractère monotone et appliqué d'une tâche menée à bien ; dans la froideur avec laquelle il sut accepter les événements et en profiter, et dans une extraordinaire puissance de travail qui le faisait veiller plus tard que tous ses secrétaires.

Jacques della Chiesa a toujours su ce qu'il voulait. Sans doute, comme Cavour enfant déclarait : « Je serai premier ministre », avait-il, tout petit, entrevu son destin. A douze ans, il demanda un entretien à son père et lui annonça son intention de se faire prêtre. Il n'était pas enivré par les aspirations mystiques, ni poussé par le désir de prêcher un Dieu d'amour ; ce qui le tentait, c'était la considération du pouvoir qui repose aux mains de

l'Eglise, de son rôle important dans les affaires mondaines. Comme il se tuait de lecture, sa mère lui ôta ses livres (dont nous imaginons que c'était l'*Histoire de l'Eglise* plus que l'*Imitation de Jésus-Christ*) et lui ordonna de jardiner. Le garçonnet planta un petit palmier, qu'on montre encore, dans le parc de Pegli, comme l' « arbre du pape », et qui devait porter, non la palme du martyre, mais celle du triomphe.

Diplomate avisé, ami sûr, causeur agréable, amateur de beaux-arts, rien ne distinguait Monsignor della Chiesa de bien d'autres *Monsignoretti* romains, et personne certes ne s'attendait à son élection, mais il en fut moins surpris que quiconque. Le plus petit des trois costumes préparés par le tailleur pontifical fut trop grand encore pour sa chétive prestance, et quelques coups de ciseaux donnés en hâte n'empêchèrent pas qu'il n'apparût engoncé et un peu trébuchant sous les parements somptueux. Mais l'assurance du regard rachetait la gaucherie de la démarche. Le nouveau pape tint à montrer que Benoît XV n'oubliait pas les inimitiés du cardinal della Chiesa. Lorsque tout le Sacré-Collège défila pour lui baiser le pied (mais il est d'usage que le Pontife ne laisse pas terminer le geste, et, relevant le cardinal, lui donne une fraternelle accolade) le nouveau pape vit s'approcher parmi les autres le cardinal Merry del Val, qui lui avait toujours été hostile. Il se carra sur le trône et, avançant un pied, obligea l'altier Espagnol à consommer le rite dans toute sa rigueur — après quoi l'embrassement manqua de cordialité !

L'unique faiblesse de ce vigoureux esprit portait justement sur son apparence physique. Un sculpteur arménien avait fait du Pontife un buste qu'à voir reproduit par les journaux côte à côte avec des photographies l'on juge plutôt flatté. « Mais je ne suis tout de même pas aussi affreux que cela », gémit Benoît XV lorsqu'il le vit

achevé ! Il ne devait point, d'ailleurs, avoir beaucoup de chance avec les sculpteurs.

Nerveux et impatient, il détestait poser, et c'est à grand'peine que Rodin avait obtenu plus d'une séance. Mais, après trois jours de travail, le Maître n'avait réalisé qu'une espèce de monstre informe, un crâne tout plaies et bosses auprès duquel son célèbre Clemenceau pouvait passer pour une tête d'Antinoüs. Dans une des crises d'expansion qui lui étaient coutumières, Rodin se jeta aux pieds du Saint-Père, le suppliant de lui accorder quelques séances encore. Mais Benoît XV jugea inutile de prolonger l'épreuve et congédia le grand artiste, en lui faisant cadeau, pour le consoler, d'une superbe photographie rehaussée d'une dédicace extrêmement flatteuse. Rodin sanglotait en l'emportant.

Ce sont les souvenirs que Rome évoque autour du Pontife à l'agonie. La Ville Eternelle déplore la perte d'un pape qu'elle aimait beaucoup. L'on ne se doutait pas qu'un si petit homme tînt tant de place. Mais, dans l'agitation et l'instabilité de toutes choses aujourd'hui, les quelques points fixes qui demeurent semblent plus précieux ; il n'en est pas de plus important que la Papauté dans la mouvante Rome contemporaine. Malgré ses regrets la cité de la louve n'envisage pas sans déplaisir, ni sans une fièvre presque joyeuse, la perspective d'un Conclave avec toutes les espérances, les ambitions, les intérêts qu'il soulève et tout ce qu'il traîne après lui de traditions et de snobisme.

* * *

Certes l'imminence du prochain Conclave ne modifie pas le visage de la ville comme jadis, quand les cardinaux ne pouvaient sortir qu'en *pompa magna,* entourés d'une douzaine de gardes suisses dont le costume, imaginé par Michel-Ange et immortalisé par Raphaël au mur des Stances les font ressembler à de somptueux papegais.

Aujourd'hui, les apparences de la vie se simplifient, et nous vîmes jusqu'à trois princes de l'Eglise entassés dans un démocratique taxi. Le pape était encore exposé, dans Saint-Pierre, à la vénération des fidèles et surtout à la curiosité des badauds, qu'on avait déjà livré le Vatican aux maçons. Les cours célèbres du Maréchal, des Perroquets et de la Roue étaient encombrées de planches, de briques et de chaux, au milieu de quoi le cardinal Gasparri, essoufflé et poudreux, pressait les préparatifs tout en s'occupant des autres détails de l'assemblée qui se préparait. Le fourrier (le marquis Sacchetti) venait lui exposer qu'il fallait 5,000 assiettes, autant de verres, 200 services à thé ou à café, et une telle légion de fourchettes et de cuillers que le camerlingue, effrayé, décidait de faire d'autre part quelques économies. L'on apprit que les cardinaux n'auraient, vu la cherté des temps, qu'un quart de litre de vin par repas. « Le Conclave en sera plus court, conclut le malicieux secrétaire d'Etat. Et si quelqu'un en murmure, dites-lui que c'est ce *pecoraro* (berger) de cardinal Gasparri qui l'a décidé. » Ce prince de l'Eglise est, en effet, d'humble origine, ce que certains de ses collègues n'ont pas oublié. Les deux mondes ont été renseignés sur les plus minces détails du Conclave, et l'ordinaire des cardinaux leur fut servi à satiété par les journalistes. Mais sans doute ignore-t-on encore que les mets consommés pendant le Conclave ne peuvent avoir été préparés dans des récipients de métal. C'est le triomphe du pot de terre sur le pot de fer, depuis le Conclave de 1903, au premier jour duquel les cardinaux furent pris de tels maux de ventre qu'ils se crurent empoisonnés. Le spectre des Borgia se levait déjà sur la vénérable assemblée, lorsqu'on découvrit la coupable en la personne d'une antique casserole de cuivre, qui n'avait plus servi depuis la lointaine élection de Léon XIII. Les seuls indemnes de symptômes alarmants étaient le cardinal Rampolla qui avait gardé son appartement et sa cuisine de

secrétaire d'Etat; le cardinal Grouscha, archevêque de Vienne, qui faisait confectionner son repas par le maître-queux des gardes suisses; et le cardinal Vecszary, primat de Hongrie, qui avait vivement insisté pour faire admettre au Conclave une nonne-cuisinière amenée avec lui! Comme quoi la gourmandise est parfois salutaire! Enfin les princes de l'Eglise sont installés dans les quatre petites chambres bâties en planches qui constituent leur « cellule ». Les trois coups de cloche fatidiques ont été sonnés par le maréchal du Conclave; les paroles « extra omnes » ont été clamées; chacun est sorti. Aussitôt les indiscrétions vont leur train.

En 1914, un journaliste avait osé entreprendre l'escalade des murs du Vatican, et, à force de ramper dans les gouttières du palais s'était procuré, nul n'a jamais su comment, des renseignements fort exacts. Il ne s'est trouvé personne aujourd'hui pour imiter « ce téméraire, ou plutôt ce vaillant », mais les journaux n'en publient pas moins des renseignements confidentiels sur ce qui se passe dans l'enceinte pourtant si rigoureusement close. Ils vont jusqu'à décrire l'expression de visage des principaux candidats, leur sourire de complaisance quand ils entendent répéter leur nom! En réalité, personne ne sait rien. Avec la fumée noire (1) se sont échappés du mince tuyau de cheminée de la Sixtine, en ces deux premières journées, d'assez curieux canards. Le dimanche soir, l'on publiait partout l'avènement d'un pape tudesque. Un petit vent-coulis de germanophilie souffle depuis quelques mois sur Rome, et il était plaisant de voir les plus libres penseurs soutenir que la religion ne connaît point de frontières, et que si le Saint Esprit inspirait au Sacré-Collège l'élection d'un pape allemand, il fallait s'incliner avec enthousiasme!

(1) On sait qu'après un scrutin non décisif, les bulletins sont brûlés mélangés à de la paille mouillée, ce qui produit une fumée épaisse et noire. Au cas contraire la paille est sèche et la fumée claire.

Pendant les trois jours et demi du Conclave, une foule si nombreuse, que celle qui avait guetté l'agonie de Benoît XV n'en semblait que l'avant-courrière, ne quitta point la place Rusticucci. Les personnes vraiment religieuses, qui attendaient un nouveau directeur des consciences, étaient plus rares que les snobs, maugréant de s'être levés avant midi, et suivis d'une automobile dans laquelle ils allaient de temps en temps s'assoupir, et surtout que les étrangers venus pour assister à un spectacle bien romain. Les familles anglo-saxonnes ont demandé à leur hôtel le panier de sandwiches qu'elles ont coutume d'emporter en leurs excursions suburbaines; et elles sont campées sur des pliants, relisant leur Baedeker et levant à peine la tête lorsque la foule, trompée par des premiers flocons illusoirement blancs, s'exclame: « Il papa è fatto, evviva il papa. » Seuls, par endroit, un curé de campagne ou une vieille fille lèvent des yeux extatiques vers le tuyau, exhaussé pour la circonstance, d'où vont s'envoler les lambeaux de vapeur qui écriront en pâles hiéroglyphes sur le ciel limpide et tendu de ces belles journées d'hiver, le choix du Conclave.

Quel que soit le nom de l'élu, nul doute qu'il ne soit accueilli par des acclamations, Rome étant dans l'état d'esprit de ces veuves auxquelles il importe surtout de se remarier au plus tôt, sans qu'il leur importe beaucoup avec qui. Lorsque peu d'instants après l'apparition de la fumée blanche, une merveilleuse tapisserie aux armes de Pie IX fut disposée sur la loggia centrale de la basilique, et que le cardinal Bisleti, doyen des diacres, vint jeter le nom du nouveau pontife, tous ne le comprirent pas bien. Les voyelles permirent des confusions entre les trois *papabili* les plus en vue, Ratti, Maffi et Racci. Un journal trop pressé, le *Mondo*, organe tout neuf du parti de Nitti, perdit tout à fait la tête. Il annonça l'élection du cardinal Racci, et un grand portrait du pape prétendu était encadré d'une prolixe biographie... du cardinal Gasparri.

Une demi-heure après, il s'excusait de sa méprise, et publiait cette fois le portrait du pape authentique flanqué d'une biographie... du cardinal Racci ! Les deux cardinaux qui ont frôlé de si près la tiare garderont sans doute les numéros de ce journal comme un symbole de la versatilité des grandeurs écclésiastiques.

Ce ne fut d'ailleurs point la seule gaffe journalistique de cette élection. Le *Tempo,* un des deux ou trois principaux journaux d'Italie, avait préparé d'avance *con amore* (il paraît qu'on en use parfois ainsi dans les rédactions !) une description de la joie populaire qui saluerait la proclamation du Pape. Tout y était : la foule s'engouffrant dans la Basilique pour recevoir la première bénédiction papale, Pie XI apparaissant à la loggia *intérieure,* les remous de la foule contre les piliers, les femmes défaillantes, les enfants hurlants, les chiens écrasés... L'auteur de cette pittoresque description fut le seul, sans doute, qui trouva peu à son goût ce geste, dont Rome est encore toute frémissante, de la bénédiction donnée sur la place et par-delà la place à tous les Italiens sans distinction, et au monde entier.

Plus que la personnalité même du pape, ce geste par lequel le père prodigue semblait revenir au milieu de ses enfants fut l'événement du jour, et pourtant c'est par un de ces contre-temps minuscules qui sont les grains de sable dans les rouages colossaux de la machine historique. En effet, Léon XIII, d'esprit conciliateur, avait dessein de donner la bénédiction sur le balcon extérieur, mais, au moment d'ouvrir la porte de la loggia, on la trouva cadenassée. Point de clé pour ouvrir la serrure ni d'instrument pour la forcer, et le Pape fut bien obligé de se contenter du balcon intérieur. Dès lors une tradition s'était établie, de celles qui, d'abord légères comme un fil de soie, pèsent ensuite ainsi que la plus opprimante des chaînes. Pie X ne songea même pas à en secouer le joug : dès l'instant qu'il se vit pape, il fut à tel point troublé, ému et comme honteux, qu'il se contenta de suivre passivement les ins-

tructions des cérémoniers; ceux qui ont assisté à sa bénédiction se rappellent le geste las du grand vieillard et les larmes qui coulaient sur son visage. Bien différent de la tranquille assurance de Benoît XV, celui qui restera un des plus saints papes de l'histoire erra tout le jour dans les vastes salles vaticanes comme un grand fantôme tourmenté. Au moment de choisir le lieu de la bénédiction, Benoît XV sembla hésiter, puis il se dirigea vers le balcon intérieur. Le geste énergique et prolongé avec lequel le cardinal Ratti bénit la foule prouve que sa décision à cet égard était prise depuis longtemps.

***

Des émotions du scrutin, Rome passa aux affres de la chasse aux billets, pour la cérémonie du couronnement. Le peuple attachait une importance d'autant plus superstitieuse à la bonne réussite de celui-ci qu'un destin semble réserver depuis près d'un siècle, aux pontifes du nom de Pie les fastes du couronnement dans la basilique, Léon XIII et Benoît XV furent consacrés dans l'intimité de la chapelle Sixtine, le premier par un geste d'opposition à l'Etat, explicable huit ans après la prise de Rome, et le second à cause de la guerre. Aussi n'est-il point de grande première ou de vernissage qui ait l'importance mondaine du couronnement pontifical. « Avez-vous le bon billet? » dit-on en s'abordant dans les endroits selects et divers: rinking où l'on roule, école de danse où l'on tangue, loges du *Costanzi* ou du cinéma à la mode, sentier de la villa Borghese réservé aux amazones et bizarrement baptisé *trottoir,* ce qui donne lieu aux plaisanteries que l'on devine. Le Vatican a émis, en effet, plusieurs séries de billets de couleurs diverses, dont les uns permettront de voir et d'entendre, les autres de ne rien voir du tout et d'entendre fort peu de chose, les derniers, enfin, de ne rien voir et de ne rien entendre, mais d'être étouffé cer-

tainement et peut-être asphyxié dans la foule. La distribution des « bons billets » semble réglée par le hasard le plus fantasque. Les ambassades en manquent, mais ma manucure en offre en prime gratuite, à ses meilleurs clients. Les portiers des grands hôtels en vendent à cinq cents lires.

Le cardinal Vannutelli, auquel le Vatican envoyait cinquante billets, reçut une enveloppe vide, quoique encore cachetée. Cette soustraction explique-t-elle la présence, dans la tribune diplomatique, à côté de grands cordons d'ordres divers et de ministres sud-américains tout constellés de crachats, de trois gentlemen en chandails (fort enviés d'ailleurs par les snobs grelottants) et dont l'expulsion n'alla point sans encombre?

N'imaginez point d'ailleurs que les bons billets fissent assister à la cérémonie dans un fauteuil. Dès six heures du matin (le couronnement devait commencer à neuf heures, mais les portes de la basilique fermaient à sept) des gens en habit de soirée, le collet du pardessus relevé leur donnant une allure de conspirateurs ou de brigands du grand monde, se hâtaient vers Saint-Pierre. Après avoir difficilement franchi les haies de soldats italiens et les cordons de soldats pontificaux, ils furent pourchassés, deux heures durant, autour de l'enceinte de l'autel, par un jeune chanoine trop énergique. A peine se croyaient-ils à l'abri d'un pilier, ou à l'ombre d'une des draperies dont le Bernin revêt si abondamment ses personnages, que venait les débusquer le diabolique chanoine, et jamais sergot parisien ne mit autant de zèle à faire circuler Crainquebille. Une dame américaine, venue tout exprès de Chicago, finit par perdre patience, et peu s'en fallut qu'un assaut de boxe entre elle et le chanoine impitoyable ne marquât l'entrée du pontife.

Celui-ci paraît enfin, et c'est, de toute la pompeuse cérémonie, le seul moment prenant, irrésistible. Très haut, très loin, à la fois rapetissé et divinisé par les proportions

géantes du temple, encadré des deux *flabelli,* énormes éventails en plumes de paon qui brillent comme deux immenses gemmes, le pontife accablé d'ornements, écrasé de pierreries semble une idole orientale. Les trompettes d'argent qu'on croirait embouchées par les merveilleux anges adolescents dont Melozzo da Forli fixa le souffle au mur de la sacristie, sonnent, aiguës et victorieuses. Une sensation de fraîcheur céleste, d'aube irréelle envahit la basilique. Dans quel temple hindou ou égyptien réalisa-t-on jamais pareil claironnement de couleurs, pareil éblouissement de sons? Malgré soi l'on songe à certaines scènes de films américains tournés en Orient et qui coûtèrent des millions. Notre impression de profane est partagée par un des plus fervents catholiques qui puissent être, un Français, l'envoyé spécial de cette pieuse gazette que M. Abel Hermant n'oublie jamais de placer dans la boîte à ouvrage des douairières du Faubourg Saint-Germain. Il gémit d'extase et sanglote à la fois de déception; il regrette ses cathédrales d'Ile-de-France, leur ombre et leur silence, et la grande voix que les orgues semblent emprunter au silence pour traduire les élans de l'âme mystique.

Le pape a disparu, vers la chapelle de Saint-Grégoire autour de laquelle on a disposé les dix mille Milanais venus pour assister à l'élévation de leur archevêque. Aucun spectacle sensationnel n'occupant plus l'attention, chacun a le loisir de s'apercevoir qu'il a faim. On se passe des drops, des pastilles de menthe. Un prêtre à large sourire dans une barbe de missionnaire brandit, vers quelqu'un qui proclame sa soif, une gourde de rhum happée au passage par deux mains inconnues. De-ci, delà, dans le fond où la foule est plus pressée, des femmes s'effondrent, qu'on emporte aussitôt vers l'un des huit postes de Croix-Rouge établis dans l'église. Elles se débattent aux bras du suisse, protestent de leur vigueur, refusent de quitter une place

si chèrement conquise, d'où elles ne voient d'ailleurs ni n'entendent rien.

La lassitude pâlit les figures, tire les traits. Elle rend toute leur pureté classique aux visages mats des dames de l'aristocratie romaine qui, sous le haut chignon et le grand peigne à l'espagnole soulevant la mantille noire de rigueur, semblent sorties d'un tableau de Goya. L'œillet manque à la sombre chevelure, mais quelle fleur serait plus rouge que leurs lèvres sanglantes dans le visage pâle ? Ces nobles Andalouses, dont certaines n'ont quitté la robe de bal que pour le vêtement sévère qui convient quand on approche du pontife, bâillent, elles aussi, de faim et de fatigue, et certaines risquent une timide brioche. Pittoresquement penchées à la tribune d'où elles reconnaissent, dans la nef, des figures amies, on se demande si elles sont venues voir mourir un taureau ou couronner un vieillard.

Pendant cette heure de détente, l'on commente un fait plus intéressant — parce que moins prévu — que les pompes de la fête. Les deux prélats qui jouent le plus grand rôle dans la cérémonie sont un Anglais et un Français : le cardinal Gasquet sert la messe au pape, et le cardinal Billot lui imposera la tiare. (Aucun des deux ne fut, par parenthèse, des électeurs de Pie XI). Ce dernier honneur était réservé au cardinal Bisleti, qui, essoufflé d'avoir annoncé trop puissamment le *gaudium magnum,* lundi dernier, se trouve souffrant. L'on chuchote même que c'est là un malaise diplomatique, et que le pape aurait profité d'une légère fatigue du doyen des diacres pour le prier de se retirer, et saisi l'occasion d'exprimer toute sa sympathie à la France. C'est une légende et la désignation du cardinal Billot est due au hasard... mais à un de ces hasards qui n'arrivaient jamais sous Benoît XV, et dont son successeur ne doit pas être fâché.

Toutes les manifestations du nouveau pape décelèrent d'ailleurs un esprit fin et ingénieux, depuis le choix même de son nom. La question qui contenait tout le mystère du

Conclave : « Le pape futur continuera-t-il Benoît XV ou Pie X ? Sera-t-il un diplomate conciliateur ou un saint intransigeant ? » semble résolue. Le premier geste de Pie XI fut pour cueillir le fruit des sept années prudentes et patientes de Benoît XV. Mais la politique est affaire de caractère autant que de principes. En choisissant le nom du grand pape dont la mémoire populaire et la dévotion des vieilles femmes qui viennent poser sur sa tombe de petits billets doux et naïfs sont en train de faire un saint, le cardinal Ratti a entendu signifier sans doute qu'il réaliserait les projets de Benoît XV avec la bonté et la simplicité de Pie X. Le peuple le comprend ainsi, s'il faut en croire les acclamations qui saluèrent, après le couronnement, la seconde apparition du pape sur la loggia extérieure. Les 20,000 personnes qui, malgré leurs billets, n'avaient pu pénétrer dans la basilique, les brandissaient sans rancune au-dessus de leurs têtes, et cela faisait de petites ailes palpitantes. L'idylle entre le balcon et la place fut si chaleureuse que certains cardinaux se mirent à agiter leurs mouchoirs de toutes leurs forces, comme s'ils étaient sur le pont du vaisseau de Saint-Pierre rentrant au port après une traversée périlleuse. Le cardinal Vannutelli jeta des baisers à la foule, et d'autres, dans leur joie, s'oublièrent jusqu'à bénir eux aussi, — geste réservé, en ce lieu, au pape seul.

Les esprits moroses ont beau dire que la bénédiction sur la place ne signifie rien, puisque, pour la donner, le pape n'a point quitté son domaine. Chacun sent bien que la porte qui séparait le Vatican de Rome est désormais ouverte.

Elle est ouverte, mais quand sera-t-elle franchie ? En ces matières, il n'y a souvent que le dernier pas qui coûte, car c'est le seul officiel. Entre le Vatican et le Quirinal est ménagé aujourd'hui quelque chose comme ce couloir aérien et dérobé qu'on montre aux visiteurs du château Saint-Ange, et qui menait clandestinement du château aux

appartements du pape. Le chemin est là, on le sait, on s'en servira si c'est nécessaire, mais des années passeront peut-être avant que cette nécessité ne se présente. Les portes ouvertes sont parfois les plus difficiles à enfoncer. Mais le peuple en proie encore à cette griserie légère que lui ont donnée tant d'événements considérables dans une succession si rapide, veut que la réconciliation entre l'Etat et l'Eglise soit un fait accompli. Il en règle les moindres détails: « Dans quelques jours, me raconte un commandeur d'ordinaire fort sérieux, Pie XI fera revivre une des plus gracieuses coutumes pontificales. Il se rendra au Latran entouré de tous ses cardinaux et monté sur une mule blanche. — Croyez-vous, dis-je, qu'on en trouvera d'assez blanche? — On la cherche, répondit le commandeur avec feu. »

Certes les écarts d'une mule blanche ou grise ne seraient pas pour effrayer Achille Ratti, grand alpiniste, auteur d'un livre sur le Mont Rose, et du baptême de plus d'un pic inviolé. Il est amusant qu'on ait choisi, pour l'enfermer au Vatican, de tous les cardinaux le plus épris d'air libre et de vastes horizons, et la nostalgie que doit en éprouver Pie XI est de bon augure pour la sortie qu'on souhaite. Cependant je gage que la mule blanche qui doit porter, parmi tous ses cardinaux, le pape à Saint-Jean-de-Latran, n'est encore qu'un tout petit ânon, voire même un canard. Contentons-nous des événements déjà assez extraordinaires de ces trois dernières semaines, et de voir très possible, même probable, une solution qui semblait, il y a un mois encore, infiniment lointaine.

JUNIA LETTY.

Le Statut de la Défense nationale

C'est évidemment au Parlement lui-même que le Ministre responsable de l'élaboration du nouveau statut militaire doit réserver le premier exposé des conclusions auxquelles l'ont conduit ses études et ses réflexions. Ce devoir sera rempli dès que s'ouvrira la discussion du budget de la Défense Nationale.

Mais dès à présent, la bataille est engagée — dans la presse, éducatrice de l'opinion publique — à la Chambre même, par le dépôt de la proposition de loi due à M. Emile Vandervelde.

Il est donc nécessaire et urgent de déterminer avec précision les grands principes directeurs dont la réforme devra être inspirée; de mettre en évidence les faits, notamment ceux d'ordre technique, dont elle devra tenir compte. Un examen préliminaire s'impose ainsi, auquel ces quelques pages ont pour unique objet d'apporter une contribution sincère et loyale, exempte de passion comme de préjugé.

***

Etablissons tout d'abord qu'il s'agit de réaliser techniquement la meilleure organisation de la Défense Nationale qui soit compatible avec les possibilités financières de la Nation et avec ses possibilités morales — c'est-à-dire avec le sacrifice d'argent que la collectivité est à même de s'imposer, et avec le sacrifice personnel que la généralité des individus qui en font partie est disposée à consentir.

Les premières sont limitées: car l'Etre National a d'autres besoins, non moins essentiels, non moins vitaux

que celui de sa défense contre une agression possible, et doit donc leur réserver une large part de ses ressources, alors surtout qu'anémié par la guerre, il est contraint de restaurer toutes les cellules de son organisme et de faire face aux charges écrasantes dont il est obéré. Et les facteurs dont se constituent les secondes montrent aussitôt de quelles restrictions psychologiques elles sont affectées : appréciation flottante, influencée par des propagandes insaisissables, du péril éventuel, de sa gravité, de son imminence ; réceptivité facile aux raisonnements d'apparence technique qui tendent à montrer la superfluité des sacrifices demandés à chacun pour parer à ce péril ; intensité variable du sentiment national battu en brêche par les aspirations internationalistes et les rêveries idéalistes et séduisantes du pacifisme dont elles se masquent, aussi par le particularisme étroit de l'esprit régionaliste ; difficulté enfin pour l'individu de pousser la prévoyance jusqu'à l'effort immédiat et l'altruisme jusqu'au don de lui-même, tandis que la terrible leçon de solidarité qu'il a reçue semble déjà s'effacer dans le passé.

C'est en tenant compte des possibilités ainsi définies que chaque peuple résoudra, pour ce qui le concerne, le problème. Le devoir strict de ses gouvernants sera de ne réclamer de lui que ce qui est absolument indispensable. Il sera, d'utiliser au mieux, avec une rigoureuse économie et un sens très moderne de l'organisation, l'argent qu'il donne, le temps de service auquel il consent, les effectifs instruits qu'il prépare, et d'obtenir ainsi par le moindre effort, le résultat maximum. Il sera de donner à l'organisation militaire assez de souplesse pour qu'elle puisse, sans bouleversement, s'adapter aussi bien à une augmentation de force défensive, qu'à un désarmement progressif, à mesure que l'avenir révélera en réalités tangibles les éventualités heureuses ou menaçantes que nous sommes impuissants à discerner aujourd'hui avec certitude.

Mais la Belgique, en dehors de ces facteurs généraux,

tiendra certes compte de deux vérités qui lui sont plus particulières. La première, que les petits peuples qui veulent vivre libres doivent, dans la voie de la réduction des armements, suivre et non point précéder les grands. La seconde, que sa situation géographique — tous les enseignements anciens ou récents de son histoire le vérifient — lui dicte de se faire une application sévère de cette vérité, laquelle ne se démontre pas autrement que par l'évidence.

***

Dans cet état d'esprit, lorsqu'il s'agira de déterminer pour un état défensif de guerre jugé rigoureusement suffisant par rapport à la situation internationale actuelle, un état correspondant de préparation permanente en temps de paix — il faudra se garder d'abord de tout « doctrinarisme ».

Aussi bien de celui qui consiste à en revenir aux idées, aux méthodes, aux conceptions organiques d'avant-guerre, que de celui qui rejette en bloc tout l'acquis de notre structure pour lui substituer, de toutes pièces, une structure nouvelle, sans se demander quelle serait la répercussion d'une telle rupture avec ce qui existe, ce qu'il en coûterait, et par quel stade de désorganisation il faudrait passer, au moment le plus dangereux peut-être que nous puissions prévoir.

La sagesse sera donc de « faire du nouveau » en dégageant d'abord la part de vérité que contiennent les thèses les plus hardies, en s'efforçant ensuite d'adapter cette vérité aux institutions que l'on entend améliorer, et transformer, dans la limite du « réalisable » tracée par les faits, par les nécessités auxquelles il est impossible de se soustraire.

Il faudra admettre par exemple que l'armée du temps de paix ne peut plus être considérée comme le « noyau » de la nation armée mobilisée tout entière, lorsque l'appli-

cation du service général entraîne l'appel sous les drapeaux d'effectifs hors de toute proportion avec ceux que l'on envisageait jusqu'ici. Pareil « noyau », par le temps de service qu'il exigerait, par la charge budgétaire annuelle qu'il imposerait, par l'importance du casernement et du matériel d'exercice qui lui serait indispensable, ne saurait être réalisé qu'en dépassant les possibilités financières et les possibilités morales que nous venons de définir.

L'armée du temps de paix sera donc constituée par un groupe de divisions, qui ne s'augmentera pas à la mobilisation, et que le rappel d'un nombre extrêmement restreint de jeunes classes suffira à porter presque instantanément à son complet de guerre. Elle ne devra avoir en tous temps sous les drapeaux que le « noyau » d'effectifs instruits correspondant à sa propre importance numérique. Elle assurera l'instruction des recrues, l'instruction collective, la formation des cadres dans la pratique du commandement. Toujours prête à prendre la campagne, elle constituera au moindre danger la couverture puissante de la mobilisation générale. Une fois celle-ci réalisée, elle demeurera dans l'ensemble de nos forces militaires un élément de choc de premier ordre auquel pourront être confiées les missions qui réclament le plus d'endurance physique et d'élan.

Derrière elle, dans le temps et dans l'espace, se formera par la mobilisation générale un autre groupe de divisions, constitué d'après d'autres principes au moyen d'un certain nombre de classes immédiatement plus anciennes. Ce groupe aura, dès le temps de paix, certains éléments de son cadre et un « noyau » permanent qui lui est propre, recruté par le volontariat. La composition de ce cadre et de ce « noyau » les mettra à même d'assurer la garde et la conservation du matériel, la préparation de la mobilisation, et, ce qui importe par dessus tout, l'entretien des miliciens rappelables dans un état suffisant d'entraînement et d'ins-

truction. Il ne sera évidemment permis de définir l'organisation de cet élément avec plus de précision que devant le Parlement, à l'heure opportune.

Les classes suivantes formeront tout d'abord la réserve d'alimentation considérable qu'exigera l'armée de ligne ainsi formée par l'ensemble des deux groupes de divisions, constitués en armées et répartis en corps d'armée. Puis, elles donneront les troupes d'étapes, les troupes auxiliaires, celles qui assureront les gardes de communications et le service à l'intérieur du pays. Enfin, les plus anciennes seront affectées aux utilisations multiples qu'exige, dans sa large conception d'après guerre, la mobilisation industrielle.

Il s'aperçoit aussitôt qu'une telle organisation, dont je ne puis et ne veux tracer ici qu'une esquisse, participe des diverses « doctrines » en présence. Elle est simple, claire, aisée à mettre en pratique. Elle est souple, puisqu'il suffit, en agissant sur le temps de service et sur la répartition des classes de faire passer des divisions d'un groupe dans un autre pour accroître ou réduire l'effort défensif immédiatement réalisable en cas de danger, de façon à tenir compte des circonstances internationales favorables ou défavorables qui s'affirmeront plus tard.

Elle permet de conserver « en activité complète » ou « en activité relative » toutes les unités dont se constitue l'armée de ligne sur pied de guerre, et d'utiliser au mieux de ses aptitudes notre admirable corps d'officiers, sans que cette utilisation soit liée à la force numérique de l'effectif de paix présent sous les drapeaux. Enfin, élément d'une extrême importance, les divisions du second groupe, dont la mission sur le champ de bataille requerra dès le début l'expérience technique, la discipline et la solidité, ne seront pas dépourvues de cadres professionnels, de techniciens spécialisés, de chefs connaissant les hommes qu'ils com-

mandent et capables de « prendre en main » les corps et unités dont ils ont la charge.

*
* *

L'organisation de l'armée nouvelle étant ainsi conçue, il s'aperçoit aussitôt que l'élaboration de son statut comprendra, en dehors de la loi organique proprement dite :

1° Une loi assurant la constitution du cadre subalterne professionnel et des noyaux permanents par le recrutement d'un nombre suffisant de volontaires ;

2° Une loi permettant de former, dans chaque classe de milice, le nombre d'officiers de réserve correspondant à sa force numérique ;

3° Une loi des cadres déterminant le grade et le nombre des officiers et sous-officiers de carrière à qui incombera la tâche de commander et d'administrer cette armée ;

4° Une loi de milice et de recrutement, déterminant les conditions dans lesquelles le service militaire doit être *presté,* la durée des obligations militaires, enfin le temps de service.

Disons succinctement un mot de ces lois, en négligeant volontairement la question du temps de service qui mérite que nous lui consacrions un chapitre spécial.

Les techniciens s'accordent à dire que l'effectif à recruter par le volontariat, étant admise la nécessité de réduire au minimum le temps de service des miliciens et, par conséquent, d'assurer à ceux-ci le concours d'instructeurs experts et de spécialistes éprouvés, s'élève aux environs de vingt mille hommes. Il n'y a pas de mystère à dire que le nombre des engagements annuels pour un terme de trois années, atteint une moyenne d'environ treize cents volontaires : il en résulte que, par le seul jeu des vocations professionnelles, et dans les conditions actuelles du recrutement, le noyau actuellement réalisable est de cinq mille hommes, si l'on évalue à 20 p. c. le nombre probable des

rengagements après expiration du terme. Ce nombre doit donc être quadruplé. Peut-on obtenir un tel résultat par l'appât de la situation lucrative assurée au volontaire? Nous nous heurtons aussitôt, étant donnée l'élévation des gains et salaires privés, à une impossibilité budgétaire insurmontable. Il faut donc assurer au volontaire, après qu'il aura passé à l'armée un temps déterminé, son débouché dans une carrière administrative correspondant à ses aptitudes, où il entrera avec une ancienneté déterminée par la date de son engagement. Tel sera le sens, annoncé déjà au Parlement à diverses reprises, de la mesure législative qui lui sera proposée.

En ce qui concerne le recrutement de l'officier de réserve, le principe essentiel en est l'obligation pour les jeunes gens appartenant à l'élite intellectuelle de s'imposer l'effort nécessaire pour devenir des chefs dans la vie militaire au même titre qu'ils se destinent à l'être dans la vie civile, et de se soumettre aux rappels qui seront jugés nécessaires pour l'entretien et la confirmation de leur capacité de commandement. Il est inutile de développer les considérations morales et sociales qui justifient ce point de vue.

La loi des cadres sera conçue de façon à assurer à l'ensemble de l'armée mobilisée un nombre suffisant d'officiers de carrière pour l'exercice des commandements importants, le concours des officiers de réserve, auxiliaires indispensables, ne pouvant y suppléer dans l'ensemble. Elle doit aussi prévoir largement l'effectif d'instructeurs subalternes. Elle doit enfin être conçue de façon à ne pas dépasser les besoins réels de paix et de guerre, mais aussi à assurer aux officiers de carrière un avancement suffisant, une carrière assez attrayante pour que leur recrutement s'opère parmi les éléments ayant la valeur intellectuelle et morale indispensable. Elle se complètera — mais on ne peut rêver de tout faire à la fois! — d'une étude approfondie et éventuellement d'une réorganisation de ce qui

se rapporte au recrutement des officiers de carrière, à leur formation générale et technique aux divers degrés, à leur accession aux échelons supérieurs de la hiérarchie.

Enfin, la loi de milice et de recrutement doit être basée sur le service général, avec utilisation des inaptes au service armé dans les services auxiliaires, pour permettre en temps de paix que les miliciens aptes soient exclusivement utilisés pour leur instruction, et pour empêcher, en temps de guerre l'«embusquage» des hommes valides. Il doit être tenu compte des situations spécialement intéressantes de certains miliciens bien plutôt par un jeu très largement conçu d'exemptions temporaires que par une réduction particulière du temps de service, qui nuit à la formation générale des unités, et qui, à la mobilisation, encombrerait les corps de troupe d'hommes insuffisamment instruits et préparés.

Il est aisé de comprendre que les cinq lois dont nous venons d'indiquer la texture sont solidaires les unes des autres ; qu'elles doivent dériver d'une conception unique, converger vers un même but ; et que toutes ont pour aboutissement, ainsi que nous l'indiquions au début de cet article, de créer une organisation militaire permanente correspondant à l'état défensif de guerre dont la nécessité aura été reconnue en tenant compte de la situation internationale.

***

Nous en venons ainsi à la question de la durée du service que tantôt nous avons réservée et que fixera la loi de milice et de recrutement.

Posons en principe qu'il faut s'efforcer de réduire cette durée au minimum, non seulement pour tenir compte des « possibilités morales », mais encore pour laisser aux œuvres de la restauration économique toutes les forces dont il est permis qu'elles disposent. Sans doute, il y a aussi l'argument budgétaire qui n'est pas sans valeur :

encore est-il à remarquer que la dépense résultant de l'entretien des hommes est proportionnellement minime, si l'on tient compte de ce que le conflit ne porte que sur des réductions partielles de la durée du service. Le coût actuel de la journée d'entretien s'élève à fr. 4.20. Si même on calcule la charge totale pour deux, trois ou quatre mois, ce facteur est de peu d'importance en comparaison de ce que coûtent l'arme et la réserve de munitions qu'elle comporte; l'équipement sans cesse plus dispendieux et plus complexe; l'outillage de guerre à utiliser collectivement par l'armée: canons de tout calibre, avec réserves et dépôts de munitions, avions, matériel d'optique, de signalisation, de liaison, chars d'assauts; le personnel de commandement à tous les degrés dont l'importance numérique n'est pas seulement déterminée, nous l'avons vu, par la présence simultanée d'un certain nombre de miliciens sous les drapeaux. Ces éléments ne varient pas avec le temps de service; ils sont cependant le facteur principal de la charge budgétaire.

Quoi qu'il en soit, l'effort de réduction doit être complet et sincère. Mais il y a des limites en-dessous desquelles il est impossible de descendre, sans compromettre l'armée et, du même coup, la sécurité de la Patrie, qui est cependant la seule raison d'être de l'armée et de son budget. Il est intéressant de rechercher, dans le domaine des principes, ces limites.

Il faut, en effet, et avant tout, que le temps de service permette au soldat d'acquérir, individuellement, son instruction professionnelle. Premier élément qui se chiffre à quatre mois environ, mais qui doit ensuite être « confirmé » par un travail persévérant poursuivi pendant un autre nombre de mois, parce que l'acquis du milicien doit être suffisant pour qu'il le conserve sous le feu — ce qui ne paraît facile qu'à ceux qui n'y sont pas allés — et pour qu'il ne soit pas perdu définitivement après un bref retour

au foyer. Peut-on agir sur cet élément, le réduire au minimum ? Certes. Mais il faut le cadre d'instructeurs suffisamment nombreux et capables ; nous en avons parlé. Mais il faut le matériel d'instruction : et à cet égard, admettre qu'un crédit spécial calculé au plus près, soit affecté à son amélioration dans les casernes, notamment au point de vue de l'éclairage électrique qui prolonge, en hiver surtout, les journées utiles, et au point de vue de l'exécution de tirs réduits avec toutes les armes, sauf le canon. On doit y ajouter, comme le font aisément les faiseurs de systèmes, des plaines de manœuvres et des camps ; il est aisé d'y souscrire, mais, en face de la réalité, on se heurte aussitôt dans ce domaine à une sérieuse limitation des « possibilités budgétaires ». Enfin, il faut — et ici le législateur devra encore intervenir — organiser obligatoirement l'éducation physique et la préparation prérégimentaire, et instituer à l'entrée des miliciens un examen d'aptitude, dont l'effet soit d'astreindre les non-préparés et les illettrés à une préincorporation compensatrice, destinée à « égaliser » la matière première que l'instructeur commencera à travailler lors de l'incorporation proprement dite. Voici donc, ici encore, une œuvre législative qui doit être réalisée en harmonie avec l'ensemble du statut, tel qu'il aura été arrêté par le Ministre, d'accord avec le Parlement.

Ajoutons maintenant que l'aspect individuel du problème n'est pas le plus important. La présence d'effectifs instruits n'est pas seulement indispensable pour la « confirmation » du soldat dans son métier. Il faut encore coordonner les éléments dont se compose chaque groupe ; coordonner les groupes dans l'unité, assurer la cohésion des unités dans le corps, des corps dans la division, la collaboration des armes entre elles et des divisions elles-mêmes dans le cadre plus vaste des formations supérieures ; l'instruction par la pratique des chefs et des états-majors dont ils sont assistés. En un mot, si l'on veut une

comparaison claire, après avoir fabriqué avec soin les rouages d'un chronomètre, il faut en effectuer minutieusement le montage et le réglage ; c'est le seul moyen d'obtenir l'heure. Le second travail n'importe pas moins que l'autre. Une armée qui ne l'aurait pas subi, serait vouée d'avance à la défaite sanglante...

Ce n'est pas tout. Il faut aussi qu'en tout temps, il existe sous les armes un effectif instruit, destiné à servir « d'armature » ou de « squelette » à l'effectif rappelé au moment de la mobilisation. Rien ne serait plus néfaste que le fait qu'après plusieurs mois ou plusieurs années de retour au foyer, le milicien rappelé ne trouve pas, pour l'encadrer, des hommes en plein entraînement, connaissant leurs chefs, et mis au fait du dernier état des perfectionnements techniques, toujours en stade évolutif. Cet effectif nous est d'autant plus nécessaire que nous avons pendant de nombreuses années encore, à pourvoir aux besoins de notre occupation en Allemagne. Enfin, c'est lui qui, en tout temps, assurera une première « couverture » du territoire ; le renforcement de celle-ci par l'état de « pied de paix renforcé » sera d'autant plus aisé et plus rapide que les hommes instruits présents sous les drapeaux seront plus nombreux.

Tel est l'ensemble des considérations d'où sera déduit le temps de service au-dessous duquel il est impossible de descendre, — temps variable selon les armes et les affectations, — temps qui, les chiffres le montreront quand ils seront connus, ne dépasse pas les « possibilités » diverses dont il faut tenir compte et qui conserve à l'armée nationale le caractère que doit avoir la force défensive d'une démocratie...

Ecartons encore, ainsi qu'il est aisé de le faire, deux considérations qui faussent certaines argumentations.

Pendant la guerre, dit-on, furent formés en peu de mois, d'excellents soldats qui se sont admirablement battus. On oublie qu'ils ont été instruits dans des conditions maté-

rielles et surtout morales exceptionnelles, qu'ils sont partis au feu avec leur instruction toute fraîche, et qu'ils ont été versés dans des unités constituées pour la majeure partie d'hommes ayant déjà tout l'acquis d'une campagne de plusieurs années.

On peut, dit-on encore, compenser du temps de service avec du matériel ; et l'on parle de la « machine » de guerre comme d'un instrument qui réduit l'importance du facteur humain. On oublie les « possibilités financières ». On oublie que plus le matériel est important et compliqué, plus il faut s'en bien savoir servir dans les conditions de la guerre : quand les canons bombardent l'infanterie amie, ou qu'ils n'atteignent pas les objectifs ennemis qu'il faudrait détruire, il vaut mieux ne pas avoir de canons. On oublie enfin qu'il ne suffit pas d'avoir du matériel, et qu'il faut encore — l'expérience de la guerre l'a bien montré — savoir le défendre dans les moments difficiles.

Ce qui ne veut certes pas dire que l'outillage ne soit pas indispensable, et que la Nation n'ait pas dans ce domaine, pour épargner le sang de ses enfants, l'obligation de consentir largement les crédits qu'un tel souci justifie...

* * *

Tel est le travail législatif formidable dont l'achèvement s'impose avant le mois de juin 1923, pour que l'incorporation de la classe de l'année puisse se faire le 1er décembre, sous le régime définitif. Il se compléterait, dans la même période ou dans les derniers mois de la session, par le vote d'une loi linguistique, consacrant un régime qui n'est encore qu'administratif dans ses principales dispositions, et qui combat les revendications du séparatisme militaire en réalisant au sein de l'armée, où ils remplissent ensemble dans les mêmes unités le même devoir, un égal respect du droit linguistique de tous les miliciens. Aussi, par le vote d'une loi organique des réquisitions mi-

litaires — l'expérience en a démontré la nécessité — et d'une loi organique de la mobilisation industrielle, assurant en cas de guerre la mise en valeur de toutes les ressources économiques dont la nation dispose et leur répartition entre les besoins des armées et ceux des populations civiles.

Je n'ai pu exposer ici que des prémisses : les conclusions en seront données ailleurs. Mais j'ai estimé qu'il était indispensable de définir les grandes lignes de cette œuvre, pour que l'opinion publique, attentive aux intérêts supérieurs de la Patrie, comprenne combien décevantes sont les illusions que donnent une conception étriquée du problème et une connaissance insuffisante des bases rationnelles de sa solution.

Il appartiendra demain au Parlement de dire selon quelles directives il entend que celle-ci soit poursuivie. Puisse-t-elle être recherchée dans le calme, avec sang-froid, sans passion, sans préjugé, dans la claire vision du présent, sans la saine compréhension de l'avenir ! Voici venue, pour la conscience de chaque Belge d'aujourd'hui, l'heure grave des responsabilités.

ALBERT DEVÈZE.

La Danseuse sanglante

Le son de l'Angélus
Expire dans la brume :
Tout dort. On ne voit plus
Un seul chaume qui fume.

D'une lune d'étain
S'écoule un jour avare
Qui défaille, s'éteint,
Comme un songe s'égare.

Le fleuve sans reflets,
Prisonnier de ses rives,
Arrache à ses galets
Des plaintes fugitives.

D'invisibles démons
S'appellent dans l'espace :
Les monts suivent les monts,
Troupeau géant qui passe.

La danse des lutins
Près des pierres celtiques
Froisse à peine les thyms
De ses bonds élastiques.

1) Extrait d'un livre à paraître prochainement *A l'ombre de Sainte Odile.*

Quels pas aériens
Courbent parfois les branches ?
Sous les chênes païens
Glissent les dames blanches.

Sans étoiles, sans bruit,
Confidente des crimes,
La primitive nuit
Enveloppe les cimes.

Mais voici que soudain
Monte un cri qui supplie,
Un sanglot surhumain
Que le vent multiplie.

Et deux formes sont là : spectres créés de rien,
Qui trouvent dans l'air vide un magique soutien.

L'un est décapité ; mais il court, marche ou vole,
Plus ailé que l'esprit, moins lourd que la parole.

Sa tête est dans les mains de l'autre qui le suit,
Fantôme féminin dont la pâleur reluit.

L'homme sans chef bondit de sapin en érable ;
On voit briller un peu son corps impondérable.

Sa compagne que brûle un impuissant désir,
N'étreint que du néant au lieu de le saisir.

Il est toujours plus loin dans la morne étendue,
Celui qu'elle poursuit d'une plainte éperdue.

Entre eux deux, la distance à chaque instant s'accroît :
Les christs des carrefours tordent leurs bras d'effroi.

Et le spectre chargé de la chose livide,
Clame ces vastes cris qui remplissent le vide :

« O maître, arrête-toi ! Je chancelle ! mes pas
« Se heurtent aux rochers que mes yeux ne voient pas.

« Mes doigts se sont usés dans ta rude crinière :
« Le remords fait saigner ma chair sous sa lanière.

« Une course éternelle a disloqué mes os !
« Et mes genoux brisés aspirent au repos.

« Ecoute-moi, Seigneur ! Sans cesse, goutte à goutte,
« Mon sang doit-il marquer ma lamentable route ?

« Qui se souvient encor du sinistre festin
« Où sur ton col tomba la hache du destin ?

« Il est mort, le bourreau qui t'arracha la vie,
« Et me permit, hélas ! d'assouvir mon envie.

« Il est mort, le tétrarque amoureux du Péché :
« Le chacal joue avec son crâne desséché !

« O maître, permets donc à mes tristes vertèbres
« De se défaire aussi dans les douces ténèbres !

« Mon fardeau chevelu distend mes maigres bras,
« Et chaque nuit le rend plus accablant, hélas !

« Arrête-toi ! Voici que ma force succombe !
« Donne-moi le pardon qui m'ouvrira la tombe ! »

Mais l'homme aveugle et sourd précipite ses bonds,
Emporté par l'élan de ses pieds vagabonds.

Il gravit la montagne, il enjambe la plaine,
Le brouillard l'habillant de son humide laine.

Aujourd'hui comme hier, demain comme aujourd'hui,
Hérodiade en vain gémira dans la nuit:

Car Jean-Baptiste doit par l'ombre furieuse
Traîner derrière lui la sanglante danseuse,

Jusqu'à la fin des temps où, parmi les éclairs,
La justice de Dieu dissoudra l'univers.

ALFRED DROIN.

Choses d'Alsace...

Du 4 août 1870 au 11 novembre 1918, soit de la défaite de Wissembourg à l'armistice qui fut la conclusion de la grande guerre, l'Alsace et la Lorraine furent *propriété* allemande ou plus exactement de l'armée allemande puisque cent mille soldats teutons y tenaient garnison en temps de paix et que quatre ou cinq cent mille y bataillèrent durant cinquante et un mois. C'est long, un demi-siècle de servage ! Ainsi donc, captives de la force, deux générations alsaciennes et lorraines naquirent allemandes et furent dressées à l'allemande.

A Bordeaux, les élus des provinces conquises avaient jeté un cri déchirant : « Livrés au mépris de toute justice et par un odieux abus de la force à la domination de l'étranger, nous déclarons encore une fois nul et non avenu un pacte qui dispose de nous sans notre consentement. La revendication de nos droits reste à jamais ouverte... Les frères d'Alsace et de Lorraine, séparés de la famille commune, conserveront à la France, absente de leurs foyers, une affection fidèle jusqu'au jour où elle viendra y reprendre sa place. »

Plutôt que de se soumettre aux vainqueurs, deux cent mille Alsaciens et Lorrains abandonnèrent la petite patrie. Ceux qui restèrent, trop fiers, trop démocrates pour se rallier au caporalisme prussien maître de l'Allemagne, entamèrent une lutte d'autant plus héroïque qu'elle était inutile, à vues humaines, et qu'elle allait à l'encontre des intérêts matériels. Que de fois les conquérants n'ont-ils pas dit : « Pourquoi ne venez-vous pas à nous ? Notre armée est la plus forte du monde. Notre industrie ne

connaît pas de rivale. Votre résistance équivaut à un suicide. Oubliez le passé. Collaborez. Acceptez notre *Kultur*. Et vous serez riches. Et vous marcherez avec nous à la conquête économique des continents. »

On sait la réponse des annexés. Pendant plus de vingt ans leurs représentants n'eurent d'autre mission que de faire entendre au Reichstag, à Berlin, un *non* catégorique. Résolument, tenacement, on était protestataire. De tout son poids formidable l'Allemagne pesa sur le petit peuple rebelle qui refusait de se blottir dans les bras de la Mutter Germania.

Cela jusqu'au moment où, les années succédant aux années, sans cesse menacés, brimés, persécutés, les annexés changèrent la forme de leur résistance. Ils se réfugièrent dans le particularisme. Et leur cri fut dès lors : « L'Alsace-Lorraine aux Alsaciens et aux Lorrains ! » On pensait sans doute toujours à la France, on passait encore en masse la frontière pour fêter le 14 juillet à Belfort, à Epinal ou à Nancy, mais rentré dans les bourgs et villages où régnaient de rogues fonctionnaires on ne manifestait plus que son particularisme intransigeant.

Sans doute, il ne faut rien exagérer. Chaque pays fournit son monde, comme on dit. Il y avait, ci ou là, des ralliés, ceux qui trouvaient la lutte infructueuse, ceux qui avaient été impressionnés par la force et la richesse allemandes, ceux que fatiguaient les petits sacrifices journaliers, ceux qu'avait broyés le puissant engrenage ; mais il suffisait d'un incident (l'affaire de Saverne, l'inauguration d'un monument aux soldats français tombés à Wissembourg ou à Noisseville) et tout le pays était debout, vibrant jusque dans les fibres les plus secrètes de son cœur. Du feu que les maîtres croyaient éteint montaient soudain des flammes hautes et claires. L'auteur de ces lignes était à Wissembourg, en octobre 1909, quand tomba le voile qui cachait aux yeux de la foule immense la pierre commémorative, et il entend encore le râle d'émotion qui

déchira les poitrines quand le drapeau bleu, blanc, rouge flotta dans le doux ciel d'automne et qu'une voix lança ces paroles aux échos frémissants : « Alsaciens, lorsque vous vous arrêterez devant ce monument découvrez-vous, écoutez passer là-haut l'âme de vos ancêtres. »

Les hommes qui étaient là ne savaient pourtant plus grand'chose de la France dont les séparait une barrière de douaniers, de gendarmes; presque tous ignoraient sa langue. Mais la voix du sang parlait, l'instinct, le passé soudain ressuscité. Pour reprendre le mot si vrai dit l'autre jour à Paris par le député Scheer, mot que la Chambre applaudit et acclama, une *nostalgie* vivait au cœur des annexés, la nostalgie des plaines étalées au-delà des Vosges, la nostalgie de ce pays courageux, généreux et charmant qui s'appelle la France... En une heure d'exaltation, on criait son amour. Après quoi, le pas pesant, indifférent en apparence, on retournait à la vie grise.

Que les annexés aient eu quelque mérite à *tenir* comme ils l'ont fait, tous ceux qui savent quels furent les moyens d'action de l'Allemagne des Hohenzollern en tomberont d'accord. Nulle part sa puissance ne se déployait aussi perfidement qu'en Alsace où l'école, militarisée, était chargée de préparer et de promulguer les formules de la saine doctrine impérialiste, de truquer l'histoire, de tuer l'esprit critique, de magnifier les vertus et les énergies germaniques dressées sur la pourriture ou la faiblesse des nations slaves et latines... Puis l'armée recevait l'élève des mains du pédagogue. On ne faisait que changer de caserne. Impitoyable, le dressage se poursuivait... Rendu à la vie civile, l'Alsacien tombait aux mains des fonctionnaires, autre émanation du régime impérial, toujours prêts à tracasser, à dénoncer, à morigéner sur un ton de morgue pédante.

Pendant près d'un demi-siècle, l'Alsace fut donc livrée à cette école, à cette caserne, à cette bureaucratie. Qu'elle ait résisté à tant d'assauts, à une pression à la fois si

brutale et si sournoise ; qu'elle ait bravé jusqu'au bout ces *junckers*, ces infaillibles, ces guerriers aux poings gantés de fer ; que malgré l'apport de tant d'avantages matériels elle soit restée fidèle, en somme, au serment de Bordeaux, il y a là un enseignement : le faible, quand il a raison, s'appuie sur des forces secrètes ; l'outrage l'affine, lui donne une conscience qui se rit de la menace, une chaleur de cœur qui rayonne ; constamment il lève les yeux sur le visage idéal de la liberté perdue. Une puissance mystérieuse est en lui. Et il terrasse son persécuteur à l'heure marquée par l'histoire. Les Belges en savent quelque chose.

De 1914 à 1918, entourée de barrières électrisées, de baïonnettes et de mitrailleuses, écoutant le tumulte des combats qui se livraient sur les sommets de ses montagnes, l'Alsace ne renia rien de son passé, de ses espérances. Des milliers de ses enfants luttèrent dans les rangs de l'armée française. Combien d'autres milliers, saisis par l'engrenage allemand, furent suivis dans leurs multiples déplacements par cette fiche secrète : « A n'envoyer en aucun cas sur le front français. » Quant à la population civile, sans cesse espionnée, suspectée, brutalisée, elle se partagea quelque quatre mille ans de prison octroyés par les tribunaux militaires à ceux qui ne pavoisaient pas leurs fenêtres quand sonnaient les cloches des victoires, à ceux qui articulaient un mot de français ou sifflaient un air séditieux. Aussi les prisons reçurent-elles un peu partout, en Alsace, le joli nom d'« Hôtel de France ».

...Comment décrire les jours qui suivirent l'armistice, cette exaltation frénétique, quasi mystique, qui secoua toute l'Alsace en novembre et décembre 1918 ? Sur les tombes, des drapeaux déployés ; sur les croix funéraires, souvent, ces mots : « Père, ils sont revenus !.. » Et le chant des clairons, une foule ivre d'enthousiasme, les frémissements des mains brandissant les palmes de la victoire, les acclamations, les sanglots, les *Marseillaises* à réveiller

les morts, les rondes des enfants, les danses des jeunes filles, les larmes des vieux... Et toujours, et toujours, et encore, toutes les têtes découvertes devant les drapeaux troués et déchiquetés, l'ardente clameur saluant les couleurs retrouvées... Ceux qui, comme nous, eurent le privilège d'entendre le cri du retour, du revoir, à Strasbourg, à Colmar, à Metz, à Mulhouse, de savourer ces journées par lesquelles quarante-huit ans de patience et de farouche ténacité trouvaient leur récompense, en furent comme secoués. Et quand ils font appel à leurs souvenirs, il leur semble vraiment, tant tout cela fut irréellement beau, et noble, irrésistible, spontané, avoir vécu durant quelques jours dans cet autre monde « où la justice habitera ».

***

Depuis lors, trois ans se sont écoulés. Et voici que les journaux entretiennent leurs lecteurs d'un « malaise alsacien », que des gens bien intentionnés mais mal informés parlent, au retour d'une excursion de deux jours dans les provinces retrouvées, de déceptions, de malentendus; ces gens hochent la tête, s'attristent patriotiquement. Que signifie tout cela?

C'est extrêmement simple. On ne se nourrit pas de lyrisme. Après les plus violentes et les plus belles explosions de joie il faut se remettre à vivre, c'est-à-dire à vendre, à acheter, à envoyer ses enfants à l'école, à payer ses impôts. Après cinquante ans de séparation, que de problèmes à examiner, à résoudre si possible, que d'intérêts plus ou moins opposés, inextricablement enchevêtrés! On n'abolit pas par un mot, par un trait de plume, une législation, des habitudes, un système scolaire; on n'apprend surtout pas en une matinée le français à un peuple de près de deux millions d'habitants qui ne parle guère que son patois alsacien. Il y a naturellement les gens pressés, venus de Carcassonne ou de Toulouse, qui

s'étonnent, qui se scandalisent. Comment! ces braves gens de Colmar ou de Benfeld ne comprennent pas les discours qu'on leur adresse avec volubilité? Que fait donc l'Administration? A quoi rêvent les instituteurs? Et les journalistes s'en mêlèrent. Ils débarquèrent en foule en Alsace pour réunir les éléments d'une hâtive enquête parfois fournis par des Allemands camouflés en Alsaciens. Agacés par ces continuelles consultations et admonestations, il arriva que les Alsaciens se rebiffèrent et que l'on prit la verdeur de leur langage pour une opposition de principe. Il arriva aussi que les Alsaciens, dont le particularisme ombrageux avait été une vertu, un moyen de défense sous le régime allemand, et qui avaient pris l'habitude de résister, de se plaindre, de secouer la tête, n'appréciaient pas *tout* ce que leur apportait la France et le disaient avec une franchise un peu brutale. Il y eut donc des froissements, des blessures d'amour-propre. Et des erreurs, des tâtonnements, des approximations.

Pourquoi s'émouvoir de tout cela? Tant que la France était le mystérieux pays qui s'étend au delà des Vosges, on y bâtissait tous ses châteaux en Espagne, on la parait de toutes les vertus, de toutes les beautés, de toutes les perfections. Et voici brusquement que l'on appartient à cette France, que l'on coudoie ses fonctionnaires, ses soldats, ses commis-voyageurs, sans toujours comprendre ce qu'ils disent; qu'il faut se *réincorporer* en un temps où les fatigues d'une guerre trop longue ont aigri pas mal de gens, où les impôts, puisque le Boche ne paie pas, sont écrasants et les affaires dans le marasme. De là, naturellement, de menus incidents aussitôt signalés, grossis, exploités par la propagande d'outre-Rhin, colportés par de bénévoles voyageurs auxquels tout échappe de ce qui constitue l'âme alsacienne, un peu barricadée, susceptible à l'excès, point ennemie de la critique à jet continu, mais loyale, mais fidèle.

Que les naïfs, les amateurs de coups de théâtre, de

transformations à vue comme au cinéma, cessent de s'impatienter. Si, oubliant les petites histoires locales, les aménités que l'on s'adresse volontiers de parti à parti, ils voulaient bien monter enfin sur la colline d'où l'on découvre le vaste horizon, ils en redescendraient rassurés, rassérénés, vraiment guillerets; ils comprendraient alors que le choc des intérêts locaux, que les querelles de région, que les incessantes réclamations d'un particularisme né de l'histoire sont un signe de santé et qu'une force vit dans les cœurs qui ferait l'immédiate unanimité si jamais le maître d'hier, par des voies tortueuses, tentait un retour offensif.

Que cette quasi unanimité soit actuellement déjà un fait suffisamment visible et patent pour imposer silence aux inquiétudes, aux impatiences, nous voudrions en donner quelques preuves. Elles se passeront de commentaires.

Sitôt installés en Alsace, les Allemands s'appliquèrent à faire disparaître des vitrines de magasin, des enseignes, des murs réservés à l'affichage, toute inscription en français. Ce fut une lutte épique. Choqué par le mot « vestiaire », un commissaire de police obtint qu'on lui substituât le mot « garde-robe », d'un germanisme évidemment plus authentique! Jusqu'aux derniers jours de l'occupation, les Alsaciens s'ingénièrent à conserver quelques traces du passé. En date du 24 mai 1917, le chef de la police militaire Von Geyso adressait aux commissaires de sa circonscription la circulaire que voici:

« Vous êtes invités à veiller de nouveau sur les inscriptions françaises. On les a souvent simplement dissimulées sous une bande de papier collée. Souvent aussi on supprime les terminaisons françaises d'un prénom en les recouvrant d'un mince badigeon... Il est aussi interdit de gratter des lettres au milieu des mots, par exemple de faire disparaître l'*o* du nom d'Edouard. Ce nom tout entier devra être remplacé par le mot allemand équivalent. Et lorsque des terminaisons de mots français seront effa-

cées, on veillera à ce que le mot suivant ne soit pas séparé par une lacune trop apparente, par exemple pour le prénom de Jules... »

Délivrés, les Alsaciens grattèrent en hâte les inscriptions allemandes, et cela spontanément, car on peut bien penser que les autorités françaises ne se donnèrent pas le ridicule de légiférer sur la matière. Pendant des semaines ce fut un immense massacre d'affiches, d'écriteaux, d'enseignes, de réclames juchées jusque sur les toits. Rien ne survécut. Et pendant des mois l'Alsace fut le paradis des peintres... en bâtiment qui, perchés sur des échelles, fignolaient des lettres superbes. Jusque dans les plus lointains villages la classique *Wirtschaft* redevint une accueillante *Auberge*. On se piqua d'émulation. Et l'on peut lire un peu partout : *Au rendez-vous des Alliés, Estaminet du pêcheur alsacien, Au chant des oiseaux, Brasserie de l'Espérance, A l'épicerie de la confiance...* Quand on sait que la quasi-totalité de ceux qui adornent ainsi leurs devantures ne comprennent ou ne comprenaient pas, hier, un mot de français, on ne peut s'empêcher de trouver cette manifestation touchante. Ces milliers et ces milliers de petits boutiquiers, en exprimant à la fois leurs opinions, on pourrait même dire leurs convictions, et celles de leur clientèle, ont fait un plébiscite *populaire* dont la sincérité ne peut être soupçonnée. Ce que les Allemands n'ont pu obtenir que par l'amende et la prison, la volonté d'un peuple rendu à la liberté l'a fait en un tourne-main en faveur d'une langue... qu'il s'agit maintenant d'apprendre.

Veut-on une autre preuve des sentiments profonds de l'Alsace? Après la guerre de 1870-1871, quand l'Allemagne recruta pour ses casernes les jeunes gens en âge de servir, ce fut une dérobade générale. Année après année les contingents fondirent, malgré les confiscations des biens, les tracasseries infligées aux parents. En 1913, encore, un conscrit sur cinq ne répondait pas à l'appel

de son nom. Et voici que la France se réinstalle sur le Rhin. A son tour elle convoque sous les drapeaux cette jeunesse alsacienne qui s'assit sur les bancs de l'école allemande, qui balbutie péniblement quelques mots de français. Que se passe-t-il? Littéralement il ne manque pas un conscrit au rendez-vous. A les voir, tant ils portent crânement l'uniforme bleu-horizon ou le béret des alpins, on ne les distingue pas de leurs frères de l'intérieur. Tout simplement, tout naturellement, ils ont pris leur place dans le rang. Et ils comprennent maintenant à peu près le français. Aux chants sanguinaires venus d'outre-Rhin a succédé la *Madelon*. Souriante, elle verse à boire. Un petit alpin de Barr nous disait l'autre jour : « Tout de même, la Madelon, c'est autre chose qu'Hindenbourg ! »

Et enfin tous les petits Alsaciens, de Saint-Louis à Wissembourg, se sont mis avec une incroyable ardeur, une magnifique ténacité, à apprendre la langue de la patrie retrouvée. Ce que la France a fait dans les écoles primaires, en trois ans, tient simplement du prodige. Des instituteurs furent envoyés en Alsace de l'intérieur du pays. Par centaines les instituteurs alsaciens passèrent un an dans les écoles normales françaises. De retour au village, ils suivirent encore des cours de perfectionnement, travaillant avec un tel sérieux, une telle volonté d'atteindre le but, que bien rares sont ceux qui, aujourd'hui, ne dirigent pas leur classe de façon satisfaisante. L'un d'eux nous disait : « Je travaille avec mes élèves, je les pousse, ils me poussent. Nous savons tous ce que nous voulons. On arrive déjà plus ou moins. Mais demain on arrivera tout à fait. »

Les choses, il est vrai, ne sont pas allées toutes seules. Les passions confessionnelles s'en mêlèrent, ici ou là, et l'on attaqua furieusement la fameuse « méthode directe » en vigueur à l'école. Il y eut des conflits de personnes, d'aigres discussions autour des questions de traitements, quelques maladresses, des échecs locaux tenant aux cir-

constances, à l'esprit de routine du maître, mais dans l'ensemble le succès est extraordinaire. La route est déblayée. Et l'on marchera de plus en plus vivement. Knatschke est bien mort!... Pour peu que l'on ait assisté, comme nous l'avons fait et dans les milieux les plus divers, aux leçons données dans les classes primaires, on est sans inquiétude aucune sur l'avenir de l'Alsace réintégrée. L'enseignement est vivant. L'élève écoute, comprend et répond. Ces moutards alsaciens travaillent avec une discipline, une application, un entrain tout à fait remarquables. On les oriente vers l'effort personnel. Nous avons sous les yeux quelques centaines de compositions faites en classe, et sans préparation spéciale, par ces enfants qui ne savaient que leur patois il y a deux ou trois ans. Prenons-en une, dans la grosse moyenne, d'une fillette de douze ans. Et respectons orthographe et style :

« *Les gens de mon pays.* Mon pays est B... Les gens de mon pays sont presque tous des paysans. Il y en a des grands et des petits, des gros et des maigres. Il y a de gros paysans qui sont très égoïstes, mais d'autres qui donnerais même leurs chemises. Si un étranger attaquerait un des nôtres, il sera perdu, car l'un aide l'autre, chez nous. Je connais aussi des femmes qui aiment à bavarder si une autre femme passe. Les gens de mon pays sont travailleux. Ils travaillent du matin au soir. Mais ils aiment aussi à bien manger... Quelques-uns ne comprennent pas encore bien la France. Quelques-uns, seulement. Mais presque tous, si on leur demandait : « Dis-mois quel est ton pays? » ils vous diront avec un regard franc et plein de joie : c'est la France, mère de l'Alsace ! »

Oui, vraiment, on fait de bon et beau travail dans les écoles d'Alsace. Les premières difficultés sont surmontées. La tradition nouvelle pousse ses racines. Et chaque soir on peut entendre, aux carrefours des villes, des bourgs et des villages, des voix enfantines chanter : *Sur le*

pont d'Avignon, tout le monde y danse en rond... Malbrough s'en va-t-en guerre...

Et l'enseignement supérieur? « Qu'adviendra-t-il de l'Université française? se demande avec une mortelle inquiétude Otto Lenel, professeur à Fribourg-en-Brisgau. On peut déjà répondre que selon toute vraisemblance elle dépérira... La destinée suivra son cours, l'Alsace tombera dans le demi-sommeil intellectuel où elle a vécu jusqu'à la conquête allemande... Nous savons que Strasbourg marque notre destinée et avec la même certitude que dans notre immense détresse du présent nous croyons à l'avenir de notre patrie, avec la même certitude aussi nous croyons à la renaissance du Strasbourg allemand et, avec lui, de l'Université de l'Empereur Guillaume. »

Otto Lenel ne croyait pas être aussi bon prophète. Encore que ce soit M. Poincaré qui ait inauguré la reprise des cours de « l'Université de l'Empereur Guillaume », cette renaissance est un fait. Alors que du temps allemand l'*alma mater* strasbourgeoise comptait, à son plus beau moment, 164 professeurs et 2,037 étudiants, la « décadence française » lui envoie 184 maîtres et inscrit sur ses registres 2,500 étudiants, dont 1,800 Alsaciens. Ce dernier chiffre est à retenir. Ils n'étaient pas 800, les Alsaciens qui, sous le régime allemand, s'asseyaient sur les bancs universitaires. Ainsi donc, dans la province désannexée, *l'élite se reconstitue*. Et c'est un fait dont on ne saurait s'exagérer l'importance.

« Les petits-fils seront dignes des aïeuls, écrivait récemment M. J.-A. Jäger, l'actif directeur de la grande revue strasbourgeoise *l'Alsace française*. Ils continueront la tradition de fidélité ardente que professaient, malgré tout, en dépit des tristesses de la défaite et des désillusions de l'oubli, ceux qui n'ont jamais désespéré de la patrie, hier perdue, enfin retrouvée. »

« La jeune Alsace, écrit de son côté M. G. Bergner, marche au-devant de sa destinée française avec allégresse.

A la suivre dans ses progrès scolaires, dans son existence militaire, dans ses métiers producteurs, on comprend l'éphémère période de difficultés et la prompte venue des temps de parfaite sérénité où les intelligences, les volontés et les aspirations morales seront à l'unisson des cœurs : profondément français. »

Dernièrement, écoutant la parole enflammée de M. Van de Kerckhove, à Strasbourg, à Mulhouse, à Colmar, à Metz, des foules ont acclamé la *Libre Belgique*. Longtemps meurtrie, foulée aux pieds, l'Alsace sait par expérience le prix de la liberté. Elle est fière d'avoir repris sa place au foyer français et de monter une garde vigilante près de sa sœur la Belgique, aux avant-postes des peuples ennemis de la brutalité.

BENJAMIN VALLOTTON.

Emile Faguet poète lyrique [1]

J'étais un arbre en fleur où chantait ma Jeunesse.
SAINTE-BEUVE, *Poésies diverses.*

« Des vers, mes enfants, des vers! » — *Oui, Madame.*
On en trouve encore en cherchant un peu.
Ce sont fleurs que sème un regard de femme,
Comme éclôt la rose au souffle de Dieu.

Ce quatrain est de M. Faguet, du grave M. Faguet, comme aiment à dire ceux qui ne l'ont point lu. Les *Chansons d'un passant* sont le recueil de ses poésies, de celles de ses poésies du moins, et plus probablement, que sans les publier spontanément, il aurait consenti à voir paraître au jour, qu'il souhaita même, pensons-nous, que, lui mort, on donnât à l'éditeur. Il avait parfaitement songé et, Dieu merci, il a, nous dit-on, largement pourvu à son œuvre posthume.

Qu'Emile Faguet fût poète, nous le savions bien. Dès le temps où il suppléait M. Lenient à la Sorbonne, on sentit qu'il avait acheté, ou plutôt que les muses avaient conféré à son mérite le droit de les commenter sans pédantisme. Voulait-il faire goûter telle beauté de versification? il imaginait en parallèle un vers, un hémistiche maladroits et cette gaucherie voulue servait de repoussoir. Quelque particularité lui déplaisait-elle dans son auteur? il disait avec la plus grande liberté : Voici ce que j'aurais mis plutôt... Qu'en pensez-vous? Arrivait-il qu'il voulût

(1) EMILE FAGUET, *Chansons d'un passant*. Paris, s. d. (1921).

traduire telle admirable prière en vers de Newman? au pied levé, c'est le cas de le dire, il la translatait poétiquement. A tant de signes on s'aperçut que la chaire de poésie française allait, chose rare, être occupée par un poète. Il n'est pas souhaitable que les poètes soient professeurs d'histoire littéraire, s'ils ne sont, excusez du peu, que poètes. Il est très désirable que l'historien de la poésie soit poète, comme par subrécot.

Au reste, il y avait de l'hérédité dans le cas de Faguet, né d'un très digne père, âme sentimentale, qui, comme lui, rimait pour se récréer de la classe qu'il venait de faire. Victor Faguet avait écrit, vers 1860, d'agréables stances lamartiniennes (1). Notons-le, Emile Faguet poète ne fait guère songer à Lamartine.

Tout devait donc nous préparer à lire un jour, *si qua fata sinerent,* des vers d'Emile Faguet. Mais que seraient-ils? Comment le plus cérébral des écrivains avait-il manié la langue du cœur? Ce démonteur de systèmes, monté sur l'Hélicon, comment avait-il monté sa lyre? Nous allions le savoir. Nous ouvrons, avec quelle hâte, les *Chansons d'un passant.*

Le premier poème, en date, est de 1866, le dernier, de 1895, le dernier daté. La pièce qui termine le recueil aurait été écrite peu avant la fin du poète. Au total, 109 poésies, dont 74, sinon même 81, écrites de 1872 à 1880.

Cela est d'un intérêt biographique considérable. Nous ne savions pas grand'chose de l'existence intellectuelle du Faguet de 20 à 35 ans. Il avait beaucoup réfléchi, lu énormément, s'était mêlé de politique, avait eu des ennuis professionnels, connu bien des déplacements et, dès lors, si l'on en croit l'*Imitation,* autant de mécomptes. Mais encore? Il n'aimait guère écrire, et M. Couat dut bien le

(1) Par parenthèse, les sentiments religieux qu'il exprime dans son poème des *Enfants* sont du même ordre que ces raisons du cœur qui ont déterminé ou facilité la conversion *in extremis* du fils.

talonner pour qu'il terminât sa thèse. Il se croyait, comme Bayle vers le même âge, paresseux :

... quand de mes ans je remonte le cours
Je trouve que j'aimai tout d'abord ma paresse...

Au demeurant, paresseux actif et terrible touche-à-tout de bibliothèque.

De cette période nous avons maintenant 80 poèmes. Comment s'y reflète la personnalité de Faguet? Nous allons à la découverte. Supposons Sainte-Beuve comme poète révélé seulement après sa mort : son œuvre poétique (nous n'avons nullement, bien entendu, le dessein d'établir un parallèle très osé), son œuvre poétique et surtout son tempérament auraient été un peu annoncés dans son œuvre critique. Mais lit-on le *Dix-huitième siècle* entre les lignes? Non. De la complexion de Faguet lyrique, Faguet critique ne laisse rien transparaître. Cherchons donc.

II.

A 19 ans, Emile Faguet est à Paris, à Charlemagne, dans la classe de Gaston Boissier. Loin de son Poitou il a le cœur un peu gros. A la petite amie laissée là-bas il adresse des vers qui ne sentent nullement la province, comme dirait la comtesse d'Escarbagnas :

Ma belle oublieuse, as-tu souvenance
De ces soirs si doux et si parfumés
Où nous cheminions tous deux en silence
La main dans la main, les cœurs enflammés ?

Et comme il sied à un bon écolier, il traduit Virgile à sa belle oublieuse :

Quand on voit des monts s'allonger les ombres
Et fumer au loin les toits des hameaux.

A Noël, nouvelle épître, même destinataire. C'est le

premier réveillon passé loin du clocher. Ah! retourner « dans la ville antique et somnolente!... »

Frapper à ton vieux seuil si connu de mes pieds.
Que d'amour, de baisers sur ma lèvre brûlante,
Quand j'entendrais ton pas dans les grands escaliers...

Et voilà que « triste, pauvre et reclus » comme le rimeur de Boileau, à l'écart du tumulte, il se confesse à sa mignonne.

En 1869, il n'est plus à Paris. Il écrit un sonnet libertin, c'est-à-dire irrégulier. En outre est-il libertin d'inspiration, épicurien au sens très noble, un sonnet encore, où se trouve un trait d'anticléricalisme. De cette dernière disposition, il y a cinq traces dans tout le recueil : influence du milieu, du temps, de la mode. Conviction passionnée? Point. Plus tard, il réfléchira sur l'anticléricalisme.

1870 : le soldat a donné congé au poète. 1871, une amie lui réclame des vers. Une autre en a fait sur un mal d'yeux dont il souffre. Il répond, madrigal :

On dit partout que l'amour n'y voit goutte...
Décidément j'ai bien perdu les yeux.

Récidive, non de l'ophtalmie, mais du poète : rondeau sur le même sujet.

L'année suivante, il traduit quelques pièces de Catulle, écrit plusieurs sonnets, presque réguliers, chante les yeux bleus de sa mie. Il chante aussi le ruban... — De l'ambition, déjà ! — Attendez...

... le ruban bleu ciel, un tout petit ruban,
Reliant dans un cercle amoureux et charmant
La nuque frêle et blonde au menton frais et rose.

Il met en vers le mot de Fontenelle : « Vous voudriez qu'il y eût trois bans prononcés haut et clair, ensuite des

fiançailles dans les formes et puis des noces où tous les parents vinssent dire des sottises » :

Ce serait chose bien vulgaire
Que mon rêve finît par là.
Quatre grands-parents, un notaire,
Un adjoint de Monsieur le Maire
Et puis un dîner de gala.

Un sonnet sur Sainte-Beuve pour qui, dès ce moment, il n'a pas énormément de sympathie. Un autre... sur Napoléon III. Le 24 mai 1873, une épigramme :

Pauvres Français, déjà si minces,
Votre malheur n'a plus d'égal,
Vous avez perdu deux provinces
Et gardé votre maréchal.

C'est l'échec momentané de Thiers enregistré par un zélé partisan qui, quatre ans auparavant, avait contribué de sa plume, dans la presse de l'Ouest, au succès libéral du 23 mai 1869 et qui, dès avant ce temps, avait fait, pour des raisons politiques, une sortie précipitée de Normale.

A 27 ans, regrets de la jeunesse : « mon âme... triste de l'hiver qui vient ». Déjà, à un ami des jours passés, il avait écrit : « tant de nuit... derrière nous s'allonge ». Ce jeune vieillard fait sourire. Il n'a point renoncé à l'amoureux pourchas, mais que de déboires :

Ah ! si vous croyez que ce soit facile !
Parbleu, vieux Don Juan, je voudrais t'y voir,
Quand elle me dit de son ton tranquille :
« *Entrez ! Tiens, c'est vous, bonjour, cher Emile,*
Mon mari comptait bien sur vous ce soir. »

Mais le passé vit encore et console du présent. Il le dit en agréables triolets et en un sonnet. — Les vacances le ramènent à la campagne où, sur un ton qui rappelle les

Chansons des rues et des bois, il raille sa robe de professeur :

> *Maintenant, hélas! que la robe noire*
> *Pendant sur mon dos, déteint sur mon cœur,*
> *Et qu'autour de moi ma voix de docteur*
> *Répand comme un doux parfum d'écritoire...*

A la rentrée, il traduit l'*Art d'aimer*, pour une dame. En décembre, il a sa nuit de Musset. — Ah ! oui, la « belle nuit qui passe ». L'heureux homme... — Celle-là aussi, peut-être, et plaise à Dieu qu'il l'ait eue, mais je dis qu'il écrit une *Nuit*, comme Musset. — Voyez-vous, l'impertinent ! — Le jeune âge a de l'intrépidité. Loin de nous l'idée d'une comparaison sacrilège, mais, sachons le dire, il y a, dans la nuit de décembre de Faguet, du sentiment et un peu d'émotion, et le début a de la verve.

En ce même mois, le poète madrigalise encore, très joliment. Il y a plusieurs madrigaux dans le recueil; il n'y a qu'une épigramme, nous l'avons citée. De l'humeur qu'on lui connaît, Faguet dut en aiguiser plus d'une. Les madrigaux sont les « maris des épigrammes » a dit Mme de Sévigné : en dépit des apparences, je soupçonne cet homme de n'avoir point tenu la balance égale et d'avoir laissé plus d'une fille en peine de mari. Mais il ne voulait point navrer ses victimes. Il déchirait ses épigrammes de crainte qu'elles ne déchirent et conservait les madrigaux pour l'éditeur.

Année nouvelle, mêmes pensers. Faguet pleure ses dix-huit ans, raille ses rêves d'hier : Paris, le succès, des duchesses,... une coupole.

> *Là-bas, au bout du pont des Arts.*

Au lieu de cela, amertume,

> *... travaux décevants*
> *Les baisers menteurs que j'achète,*
> *Le latin douteux que je vends.*

A cette « pauvre âme ardente et pleine de chimères », quel sera le remède? Le travail: « Agir... Agir pour être las ».

Mars 1876, une oasis dans la vie du professeur de province, une visite de Paris, dont nous conservons l'action de grâces:

Te rappelles-tu, dis-moi, Marguerite,
La chambre, le lit, l'oreiller et moi?
Tu les vis bien peu, tu les quittas vite,
Bien qu'ils soient encor tout remplis de toi.

En octobre, il envoie à Paris un revenez-y dépité et savoureux. La province est bien moins idyllique aujourd'hui. Il la blasonne avec la verve d'un Banville:

Ah! si tu m'arrivais, mignonne,
Quel effet tu ferais ici,
Avec ta figure friponne,
Quel effet tu ferais, Nini.

1877 commence gaîment. Il y a du primesaut, de la gaudriole. Mais bientôt de la tristesse. Il imite, avec de l'accent, une seconde pièce de Heine (il en avait adapté une première en 1875), de Heine qu'il aimait déjà, du Heine le plus amer.

17 décembre, le glas de la trentaine. Faguet prend son parti et les « premiers frissons de l'hiver » ne le secouent pas trop fiévreusement.

Janvier 1878, Heine encore. Puis des vers naturistes. Anathèmes contre le bourgeois. En mars, il compose un *Renouveau* qui a le mérite de rappeler la romance de Sainte-Beuve:

Laissez-moi, tout a fui. Le printemps recommence.

En mai, *Fatigue*, en juillet, *Renaissance*. En décembre, il fait son examen de conscience d'amoureux: en somme, l'année ne fut point mauvaise.

L'an d'après, vers d'amours, à droite et à gauche. Mais encore, de la constance :

Quatre ans sont passés : tu m'aimes encore !
... Mais savez-vous bien que c'est une horreur
D'être si jolie et d'être fidèle
Au premier amour des quinze ans en fleur.

Quinze ans ! il aimait le vert printemps.

Et toujours, les terribles déplacements : chagrins des séparations, espérances de revoir :

Sourires de mai sur les pleurs d'avril.

Ressouvenir attendri d'un roman demeuré à l'état naissant :

Rien ne reste aujourd'hui de ce qui devait être,
Tout ce qui fut aurore est ombre désormais,
Ces riens ne sont plus rien de qui tout devait naître,
Tout ce qui fut peut-être *est devenu* jamais.

1881, un poème, 1882, deux. C'est que la thèse presse. Encore le sujet des *Amours commencées :*

S'il est chose qui fasse éclore des pensées
Tristes, douces encor à notre cœur lassé
C'est le ressouvenir lentement caressé
Qui reste au fond de nous des amours commencées.

Un joli démenti à Villon :

Ce ne sont pas hélas ! les neiges qui s'en vont
Qui font le regard morne et le cœur froid ; ce sont
Celles qui tombent.

De 1883 à 1895, Faguet soutient sa thèse, s'installe à Paris, travaille, publie énormément, devient célèbre par son *Dix-huitième siècle* (1890). La Muse du soir de décembre est délaissée pendant six ans (1888-1894).

En 1883, il était revenu au sujet qui, décidément, l'inspire, des amours ébauchées (si bien que, sans vouloir être indiscret, on se demande si de telles aventures ne furent pas le plus clair de son partage) :

Trop modeste bonheur pour rien craindre du sort,
Voyage sans écueil, sans orage et sans port
Roman délicieux du cœur où rien n'arrive ;
... Ce que j'avais promis en rêvant davantage,
Et ce que vous tenez sans avoir tout promis.

Au bout du relâche de six ans que nous avons mentionné, une corde de sa lyre suspendue, exposée aux injures de la poussière, s'est rompue. Bruit sec, vibration plaintive qui émeut le silence. Le poète frissonne : désert du cœur. Ce n'est plus la vieillesse de trente ans, c'est réellement l'âge mûr et presque son déclin. Mais quelle douceur mélancolique dans les attachements formés à cet âge :

Vous avez pris mon cœur vieilli
Dans les lacs blancs de vos mains douces.
... Qu'il y batte à tout petit bruit,
Discret jusqu'à ce qu'il y meure,
Comme vole un oiseau de nuit,
Qu'il y batte à tout petit bruit.
Vieilles horloges, m'a-t-on dit,
Semblent craindre de sonner l'heure ;
Qu'il y batte à tout petit bruit ;
Discret jusqu'à ce qu'il y meure.

1895, amours d'hiver et peut-être diverses. Enfin, poème non daté qui serait, avons-nous dit, des dernières années de Faguet :

J'ai fait l'autre jour un charmant voyage
... C'était dans le cœur de la bien-aimée
... Et j'y cheminais...
Du pas à genoux qu'ont les oiseleurs...

Qu'on excuse la monotonie de l'ordre chronologique. Thucydide a raconté la guerre du Péloponèse par saisons. Ainsi avons-nous fait, pour plus de clarté, les déduits amoureux du poète.

L'auteur des *Politiques et moralistes*, — intelligence déliée qui a inventorié, analysé, passé au crible tout ou presque tout le patrimoine de l'esprit humain, — eut un cœur tendre, qui a souffert un peu de sa vocation. Sa jeunesse fut gaie mais, comme il le dit, « trop tôt finie » par la faute de ses études. Les livres sont des amis qui condamnent à l'isolement. Ce sont amis, ce sont tyrans. Ils nous confinent, ils nous tuent. Tout ce papier enveloppe, étreint, enlise, étouffe. Et la victime, un jour, découvre en soi « le poète mort jeune à qui l'homme survit ». Il arrive même que le poète soit mort sans avoir rien écrit, car :

Il n'est poème sublime
Qui puisse rivaliser
Avec la petite rime
D'un baiser contre un baiser.

Un peu de mélancolie, point de tragique, de pessimisme pas l'ombre. Ajoutez la souffrance, la crise, plus aiguë chez les intellectuels, de la trentaine. Physiologiquement, cet âge doit bien être climatérique, il doit consacrer une petite déchéance, déterminer le premier déclic douloureux, imprimer le premier signe du temps. L'homme est fait. Il va donc se défaire. C'est la loi. A trente ans, sentiments, idées, tout s'est manifesté, tout est inventé. Le poème est écrit. On n'introduira plus que des variantes. C'est l'âge où l'on va se relire : rappelons-nous Stendhal et pensons à Loti.

A moins que la raison ne devienne dominante. On cesse alors de s'intéresser soi-même, on s'évade : c'est proprement mourir, cela. On accepte la mort, et l'on se met à regarder vivre les autres avidement, à lire les autres

furieusement. Et puis, l'on meurt, oui, mais on ne s'achève pas. On se donne quartier : il reste de bons moments, l'on en trouve. On est un peu de la Bohème et bohème l'on se dit plus qu'on ne l'est. On reprend le chemin de Bullier quelquefois et l'on en parle sans cesse. Ainsi va de nous. A la cinquantaine, on savoure l'automne, saison des roses exquises. Les tons se sont fondus. Le dessin heurté de la crise devient, à la brune, image harmonieuse. La main tardive caresse de ce qui fut ce qui reste, et, sage, l'on se murmure à soi-même le *solve senescentem*.

Voilà l'histoire sentimentale inscrite dans les pages poétiques d'Emile Faguet, douce, aimable. — Insignifiante, banale, dira-t-on. — Touchante. Le roman d'une âme honnête (la préface dit : « un homme très estimable » : le brevet, en cette forme, est assez impertinent ; mais j'avais résolu de ne rien dire de la préface), le roman d'un homme étranger au mal, ne sachant pas faire de peine. S'il voit, dans les Champs-Elysées, Sainte-Beuve un peu chagrin du déballage de ses petits papiers, il doit penser : Pour moi, je suis bien tranquille. Je ne crains pas le Louis Barthou qui étalerait le contenu de mon secrétaire : je n'ai pas été l'homme à sensation, je ne serai point la pierre de scandale. Inaccessible aux grands désespoirs, âme des coteaux modérés, Faguet s'est entretenu de sentiments tendres, simples et enjoués. Vous voulez savoir d'où vient la belle humeur, l'entrain qui marque toutes les pages de ce solitaire, de ce travailleur forcené, d'où vient l'allégresse foncière qui, de tous ses écrits, écarte l'ennui ? La source en est dans cette jeunesse, dans cet abandon qu'il cultive, qu'il sauve jusqu'à la trentaine, et donc jusqu'au port. A trente ans, il est jovial, toujours, bonhomme, déjà : il l'est resté jusqu'à son lit de mort.

Il a de la pudeur dans les sentiments, et la pudeur c'est du goût. Deux fois, dans ses poésies, il parle de sa patrie blessée. Il le fait gentiment, sans appuyer. A quoi bon

les grands mots? Aussi fut-il poète sincère. Ces petites pièces sont vraies et les tenir pour des guitares serait n'avoir point su les lire. Qu'il y ait de la littérature, oui, du romantisme, c'est clair. Toute cette poésie qui paraît aux délicats d'aujourd'hui trop facile, trop peu distinguée et qui était éparse en l'air vers 1860 comment n'eût-elle point passé dans les rimes d'un jeune homme de vingt ans?

Mais dans ces rimes il a épanché son cœur. Les malins vont trouver cela drôle, Faguet amoureux. Et les vers de Faguet seront réputés du dernier poncif. Ne froissons pas la petite fleur bleue. Ce n'est pas l'anagogie délirante, ce n'est pas le désespoir qui fait saigner le cœur, ce n'est pas la jalousie qui dévore, la jalousie, pierre de touche des grandes passions. C'est un sentiment doux, intime, chaud, qui fait vivre, qui fait respirer, qui fait souffrir aussi, un peu, délicieusement:

Les biens dont nous nous payons
Sont faits d'ombres de nuages
Dans des reflets de rayons.

« Un peu de volupté et un peu d'ennui » disait Nietzsche.

III.

« Si j'ai jamais un panégyriste, je veux qu'il ait vu mes défauts ». Puisqu'il était dans les vœux d'Emile Faguet qu'à l'examen de ses ouvrages la mention des défauts relevât la critique laudative, nous ne manquerons pas, étudiant la qualité littéraire de ses poésies, de lui obéir en ce point.

Il est juste, toutefois, de ne pas oublier que presque tout le recueil est formé de vers de jeunesse et que la vingtième année n'est pas en général l'âge du style lapidaire et des consonnances léonines. Comme Epistémon, elle s'excuse de ne point « rimer en cramoisi ». La fermeté

s'acquiert par l'exercice, et notre style prend du nez, pour nous servir d'un mot du vieux Pline, quand nous prenons des années. A lire les morceaux d'après 1890 on s'assure que Faguet, s'il avait continué à écrire en vers, aurait gagné sinon du souffle, du moins de l'assurance, de la plénitude. Mais entraîné dans le tourbillon d'idées qu'il avait animé et qui s'agitait en sa petite chambre de la rue Monge, pouvait-il songer encore à flatter Pégase? Il ne sortait plus qu'à pied: *sermo pedestris.*

Reconnaissons donc, dans les *Chansons d'un passant,* les faiblesses de facture. Le poète célèbre la cheville fine, — voire la jarretière, — de sa voisine, mais parfois cela ne va qu'à cheviller avec esprit. Les épithètes sont redoublées, la même expression est prodiguée, les *ce me semble,* les *à la vérité* gâtent plus d'un endroit. Les lieux communs ne sont pas rares; parfois aussi une idée piquante est desservie par l'expression: « La forme échappe aux yeux et l'ombre au souvenir. »

Il a des lourdeurs: « Malgré ce que le temps funeste à ce qui passe »; des hésitations: « le nid brisé... sent... le mystère... des tombes »; des maladresses: *l'essaim* et au vers suivant *les seins*; des obscurités, des constructions gauches, ou mêmes fautives. S'il dit *une* épiderme, cela peut se défendre. Mais il écrit *une* hémistiche, et la faute est gratuite: la prosodie n'en saurait tirer bénéfice. On trouve des vers mal faits, ayant une muette à la césure:

Voix qui chante, rire perlé, regard fripon.

Cela n'est bon ni comme tétramètre, ni comme trimètre. Nous avons compté dix vers faux. Mais on peut douter si l'éditeur n'y a point sa part, d'autant qu'un rien les remet sur pied. C'était l'occasion de tirer parti des variantes, dont on nous a privés de peur d'alourdir le volume. Une bonne douzaine de coquilles, une demi-

douzaine d'erreurs dans la répartition des vers entre les strophes sont au recueil un poids bien plus inutile. Les fautes d'harmonie sont nombreuses : *Oser* le mépris*er c'est s'es*timer bien haut... Mais des fautes d'harmonie on se corrige par la routine. Par contre les péchés contre le rythme tombent en péril de s'invétérer. Ils sont absents du recueil. L'oreille est fine et sûre.

Nous avons recherché non pas les innovations rythmiques et métriques, mais les particularités un peu rares, les curiosités. Nous pensions trouver ces mètres impairs, 9, 11, sinon 13, un peu déroutants, mais si délicats et que Faguet prisait fort. Il n'y en a point. Par contre le décasyllabe moderne 5+5 abonde, tant qu'il en devient fatigant. Deux fois seulement on trouve la coupe classique 4+6 :

Lire vraiment, c'est flâner dans un livre,
Marcher un peu, mais s'arrêter souvent,
Puis sur ses pas revenir en rêvant ;
Cueillir un vers et le regarder vivre,
Fleur qui palpite aux caresses du vent.

On sait que cette coupe 4+6 est exceptionnelle aussi dans Victor Hugo qui ne l'aimait pas.

Le choix des rythmes est expressif. Telle pièce (*Renaissance*), est composée de deux types de strophes qui, se succédant, reflètent le contraste de deux sentiments. D'abord quatre sixains symétriques 12.12.8, le sixain qui abonde dans Hugo : mouvement grave, pensers lourds. Puis l'âme se secoue, s'étourdit d'une allégresse soudaine, mais encore qui s'exprime avec plénitude : quatrains de décasyllabes à rimes embrassées.

Ailleurs, des rythmes impairs qui ont cette liberté et cette grâce rompue que le critique trouvait à ceux de Marot. Nous venons de citer un quintil de décasyllabes. Mentionnons encore un septain ainsi composé : quatrain

de vers de 10 à rimes croisées, distique d'alexandrins et tétrasyllabe refrain (*Oubliez-moi, vous qu'une douce ivresse*), et un quintil d'octosyllabes (*J'ai fait les plus jolis sonnets*). Dans un quintil d'heptasyllabes (*Palinodie* et *Dans le grand wagon mal peint*) il dispose les rimes suivant la forme *a b b b a* qui fut très discutée par les classiques, mais encore dont l'effet est heureux.

La strophe d'*Exil* est un huitain constitué comme suit : sixain d'octosyllabes, distique de tétrasyllabes, et rimé en cette sorte *a b a b c d c d*, les rimes *c* et *d* étant communes à toutes les stances puisque le distique forme refrain. C'est, sauf le mètre, la vilanelle de Desportes : *Rosette, pour un peu d'absence*. On trouve encore, employés avec grâce, les sixains symétriques 12.12.4 qui est assez rare (*Où, dites-moi dans quel pays...*) et 8.8.3 (*C'était beau, j'étais écolier...*) Une pièce d'octosyllabes en tercets monorimes masculins, du type *Dies irae*, fait penser à Verlaine. Le poème de *Rosine* est formé de huit quatrains de vers de 10 *a b a b* où *a* est commun à toute la pièce, *b* aux deux premières stances.

Les autres rythmes sont tirés du fonds le plus riche du XVIe siècle et du romantisme. Ainsi, la pièce du début (*O mes chansons primitives*) c'est, mais construit sur deux rimes, l'*Avril* de Belleau ou *Sara la baigneuse*, rythme dont Faguet a écrit : c'est une des pierres de touche de la sûreté d'oreille. Ainsi le quintil d'alexandrins *Jadis quand le trouvère allait parmi les plaines*, du type des stances *A Ninon*. Et voici qui est calqué sur la *Chanson de Fortunio :*

Vous me demandez si je l'aime
Je n'en sais rien,
Mais je sais que ce doute même
Est tout mon bien.

Ailleurs, c'est le sixain des *Conseils à une parisienne*. Parmi les poèmes à forme fixe figurent 23 sonnets.

Chiffre imposant et qui n'est guère d'un imitateur des grands romantiques. Deux seulement sont tout à fait réguliers, dont l'un est fort médiocre et sent son débutant (1868) : encore faut-il signaler que les tercets y sont construits sur deux rimes, comme le veut M. Maurras. Cette particularité se retrouve ailleurs trois fois. Le plus souvent les quatrains sont à rimes croisées. Une fois les rimes sont embrassées en cette façon *a b b a*, *b a a b*, comme cela se rencontre dans Baudelaire. Deux sonnets-serpentins, forme qui date du XVIe siècle. Un sonnet libertin. Enfin un sonnet que le titre qualifie de renversé. Le sonnet renversé, autre fantaisie qui remonte au XVIe siècle, et que Brizeux voulut remettre à la mode, dispose les deux tercets devant les deux quatrains. Le sonnet prétendu renversé des *Chansons d'un passant* présente les deux tercets enclavés entre les quatrains. Ce type est peut-être dans Brizeux. Les *Fleurs du mal* en ont un exemple, comme elles en ont un du sonnet renversé vrai. Si le sonnet à tercets enclavés peut se défendre, c'est à condition qu'on le réserve à des sujets analogues à celui que Faguet avait choisi : lieu commun, mais auquel cadre singulièrement la forme adoptée. Il déroule le cours de la vie humaine, ascension de l'enfant (premier quatrain), luttes ardentes, ambitions, traverses de l'âge mûr (tercets), versant de la vieillesse, démarche qui s'attarde, éloignement qui se prolonge (second quatrain). C'est la vie complète (non pas entière, elle l'est toujours : où que votre vie finisse elle y est toute, dit Montaigne), la vie schématique, celle dont nous nous flattons.

Autres poèmes à forme fixe : trois pièces composées de triolets habilement construits. Nous en avons cité un spécimen. Deux rondeaux. Joignons-y une ronde, bien en mouvement, et deux jolies romances.

Une pièce (*Vous êtes belle, ô ma voisine*) en quatrains d'octosyllabes, se rapproche du pantoum sans en être un véritablement.

Une telle variété de forme montre un poète doué, s'appliquant à connaître et à manier son instrument, ayant fréquenté d'ailleurs assidûment chez les maîtres qu'il s'est donnés.

Ces maîtres, ce sont les romantiques. Excepté quelques sonnets que j'appellerai d'histoire littéraire et telle pièce philosophique (*Les étoiles mortes*), la poésie de Faguet est uniquement personnelle et, à ce titre, appartient au romantisme le plus classique, si l'on peut accoupler ces deux mots.

L'influence de Hugo est manifeste dès le début, surtout au début. Sa manière est copiée : l'allure de la strophe, les expressions, les idées. Des vers même lui sont empruntés :

Tout conjugue en grand le doux verbe aimer.

Oserai-je dire que l'on songe aussi à Musset? Oui, au Musset badin, marotique. Mais qu'est-ce que faire penser à Musset sans montrer la passion frémissante, le cœur saignant de l'enfant du siècle? sans avoir rouvert cette veine embaumée d'amour?

Pour Vigny, rien ne le rappellerait si Faguet ne lui empruntait, par deux fois, le « sommeil de la terre ». De l'imitation de Lamartine, nous l'avons dit, rien ne relève nettement. Il convient d'autant plus de signaler cette déclaration : «... quand de mes ans je remonte le cours je trouve que... j'aimai George Sand, Chénier et Lamartine. » Rien non plus de cet art de peindre en demi-teinte, de cette « grâce plus belle encor que la beauté » que Sainte-Beuve apprit à goûter dans le commerce de l'antiquité, à l'école des élégiaques latins, grâce prenante qu'il sut si bien s'assimiler.

Un goût plus marqué pour les effets de mots que pour les agencements de couleurs, un faible pour l'acrobatie verbale et la cocasserie des épithètes, quelque pente au burlesque, quelque penchant pour l'école de 1620, pré-

dilection qui déjà explique l'enthousiasme du critique à la première de *Cyrano*.

Sans originalité profonde, sans vive imagination dans le style, Faguet poète a cependant de l'agrément, de la facilité, de la verve et, à la rencontre, une émotion bien charmante. Souvent il s'exprime poétiquement en vers et avec naturel. Il écrit au seuil de la cinquantaine :

Oui, j'aime à regarder tes jeunes yeux. Pardonne
Au vieillard amoureux ce jeu triste et charmant :
Il m'est exquis de voir tomber très lentement
Dans un lac plein d'aurore une feuille d'automne.

On goûte plus d'une fois chez lui cette émotion contenue traduite en une image qui se grave.

Son âme avait mérité qu'il touchât d'une main inspirée le luth d'Orphée. Il a d'autres titres littéraires, et autrement considérables. Mais son destin poétique ne fut pas méprisable : très digne que, l'entendant, les Filles de Mémoire, pourvoyeuses des régals de l'Olympe, aient confié sa chanson aux Zéphyrs :

Partem aliquam uenti diuum referatis ad aures.

E. Lacoste.

La Journée du 12 mars 1919 (1)

La période qui s'étend du 12 février 1919 au 12 mars de la même année, est capitale dans notre histoire diplomatique et politique. La date du 8 mars en marque le point culminant. Les Belges ne peuvent la perdre de vue. Elle dominera leur avenir jusqu'à ce que l'injustice de 1839 soit entièrement réparée. A moins, bien entendu, qu'un traité imprudent avec la Hollande ne nous fasse renoncer au bénéfice de cette journée. Puisse son souvenir, puisse la conscience de ce qu'elle nous donna nous préserver à jamais d'une aussi criminelle abdication ! Dès le lendemain du 8 mars certains hommes politiques inconscients, dans leur aveuglement et dans leur ignorance, s'acharnèrent à en refuser le bienfait. Il fallut la tragique journée du 12 mars — dont le public ne connaît qu'une heure — pour empêcher leur erreur d'avoir son plein effet. Je vais tâcher ici, en cet anniversaire, à l'aide de notes très détaillées, d'en retracer les péripéties.

I.

Le 12 février 1919, le Conseil suprême avait institué, sous la présidence de M. André Tardieu, la « Commission des affaires belges » chargée de préparer la revision, réclamée par la Belgique, des traités de 1839. Le 27 février, sur la base des propositions de son président, la commission s'était mise à l'œuvre et, après cinq jours de travail, avait transmis au Conseil suprême son rapport, adopté à

(1) Voyez le *Flambeau* d'avril 1919 (2e année, no 4).

l'unanimité. Ce rapport montrait : « à l'origine les traités de 1839 négociés, non pour la Belgique mais contre elle, par les auteurs des traités de 1815 ; toutes les revendications belges de 1831 sur la liberté de l'Escaut, le Limbourg et le Luxembourg rejetées impitoyablement par les futurs garants ; la Belgique huit ans plus tard déclarant à la veille de la signature « qu'elle cédait à la loi impérieuse de la nécessité ». Il établissait que ces traités, nés d'un intérêt soi-disant supérieur — extérieur en tout cas à la Belgique et à la Hollande — n'avaient à aucun degré ni à aucun moment exprimé la *self determination* des deux principaux intéressés, et qu'au surplus, s'ils avaient imposé à la Belgique d'indiscutables et lourdes servitudes, ils ne lui avaient pas à l'heure du danger assuré la sécurité promise. Bien au contraire, le régime de l'Escaut avait empêché le ravitaillement et la défense d'Anvers ; la Meuse n'avait pu être efficacement tenue, le Limbourg hollandais avait, au moment de l'armistice, donné passage aux troupes allemandes (1) ».

Et la Commission avait proposé les cinq conclusions suivantes :

1° Les traités de 1839 doivent être revisés dans l'ensemble de leurs clauses, à la demande commune des Puissances, qui estiment nécessaire cette revision ;

2° La Hollande devra participer à cette revision ;

3° Celles des grandes Puissances garantes qui ont tenu leurs engagements doivent y être également associées ;

4° Les grandes Puissances à intérêts généraux représentées à la Conférence de la paix doivent y participer aussi ;

5° Le but général de cette revision est, conformément à l'objet de la Société des Nations, de libérer la Belgique de la limitation de souveraineté qui lui a été imposée par les traités de 1839 et de supprimer, tant pour elle que

(1) André Tardieu : *La Paix*, p. 244.

pour la paix générale, les risques et inconvénients divers résultant des dits traités ».

L'opinion publique en Belgique ignora longtemps le texte de ces conclusions, mais apprit vite qu'elles nous étaient favorables. Il ne lui échappait pas, d'autre part, que des influences qui l'étaient beaucoup moins s'employaient assidument à empêcher leur adoption. Elle comprit d'instinct qu'il fallait appuyer nos négociateurs, sortir de la réserve dans laquelle notre timidité nous avait maintenus jusque-là, ne pas laisser courir la légende de notre indifférence que l'on propageait partout, et montrer combien étaient populaires dans notre pays les revendications dont la Commission des affaires belges venait d'examiner la légitimité. C'est ce qui explique l'activité très vive que déploya, pendant ces quelques jours, le *Comité de Politique Nationale.*

Fondé en décembre 1918 avec le programme que l'on connaît, ce Comité, qui groupait des hommes de tous les partis, comptait déjà après trois mois près de cent mille adhérents. Il devait tripler ce chiffre dans les deux mois suivants. Mais déjà, malgré des attaques passionnées de ceux qui voyaient en lui — ce qu'il ne voulut jamais être — le noyau d'un nouveau parti, il jouissait d'une influence considérable et pouvait hautement prétendre qu'il exprimait l'opinion nationale. Conscient de son devoir il réussit à faire sortir de presse dès les 5 et 6 mars ces fameuses cartes vivement coloriées, qui furent mal comprises par beaucoup, mais qui montraient aux Belges de façon tangible les inconvénients graves créés par les traités de 1839, et la portée des revendications formulées à Paris par M. Hymans. Un texte très clair qui n'avait rien, quoi qu'aient dit ceux qui ne le lurent point, d'« impérialiste » — ce mot faisait déjà sourire — expliquait au peuple ces revendications. En même temps que ces cartes étaient affichées sur tous les murs de toutes les communes de Belgique, et que les adhésions au C. P. N. se multi-

pliaient — les plus éclatantes pendant ces quelques jours furent celles de M. Fulgence Masson, ministre de la guerre, et de M. Jules Renkin, ministre des chemins de fer, — on annonçait une série de meetings destinés à soutenir notre point de vue à la veille de la décision du Conseil Suprême. Le premier devait avoir lieu à Louvain, le 7 mars, un autre à Bruxelles, le 12 mars, jour anniversaire de l'adieu des députés du Luxembourg. Le plus important était fixé au dimanche 9 mars, et était convoqué à Bruxelles, à la *Brasserie Flamande*. MM. Jules Destrée, Paul-Emile Janson, Louis Piérard, Paul Crokaert, Léon Hennebicq devaient y prendre la parole avec moi.

On sait ce que fut cette assemblée, le tumulte qu'elle suscita. La présence au bureau et parmi les orateurs de nombreux socialistes avait exaspéré dans leur parti le groupe bruyant des sans-patrie. Au premier rang d'un auditoire pressé et bouillant, à la tête d'une bande de hurleurs, se carrait naturellement le citoyen Jacquemotte, et à ses côtés, l'appuyant du geste et du cri, M. Van Remortel qui depuis... Il n'était pas encore « combattant » et cherchait sa voie. Les invectives dont furent gratifiés par cette petite bande les premiers orateurs ne furent rien à côté de celles qui accueillirent MM. Piérard et Destrée. Celui-ci acheva pourtant son discours dans un véritable triomphe, et c'est une assemblée enthousiaste qui vota l'ordre du jour suivant proposé par M. Feron, qui présidait :

« Les citoyens belges réunis à la *Brasserie Flamande* sur convocation du *Comité de Politique Nationale* affirment la volonté du pays de reviser les traités imposés à la Belgique en 1839; félicitent le Gouvernement et le Roi d'avoir répudié la neutralité obligatoire; saluent les habitants de Malmédy et des cantons qui doivent faire retour à la nation; déclarent que la Conférence de la paix doit assurer à la Belgique la libre disposition en temps de paix et en temps de guerre de l'Escaut, de la Meuse moyenne et des routes d'Anvers au Rhin; appellent de leurs vœux une libre union de leur pays avec le grand duché de Luxembourg, injustement séparé en 1839 de la Mère-

Patrie; jurent de lutter jusqu'au bout et de toutes leurs forces pour la réalisation de la volonté nationale et pour la vie et la grandeur du pays. »

Il y avait à ce moment près de vingt-quatre heures que le Conseil suprême, ayant examiné les conclusions déposées par M. André Tardieu, les avait, à l'unanimité, adoptées. M. Hymans, en l'apprenant à Paris, en éprouvait une grande joie et pouvait en tirer, quelles qu'eussent été ses faiblesses, un légitime orgueil. Aucune restriction n'avait été apportée au texte, et celui-ci, par son 1° et son 5°, ouvrait les perspectives les plus vastes. La revision de « l'ensemble des clauses des traités... dans le but de supprimer, tant pour la Belgique que pour la paix générale, les risques et inconvénients divers résultant des dits traités » concernant, bien nettement, malgré notre hésitation officielle à les poser ouvertement, les problèmes territoriaux comme les autres. C'était le seul succès diplomatique que nous devions remporter pendant cette funeste année. Il était considérable. Mais, simple principe adopté, il ne valait que par ses lendemains. Il dépendait du gouvernement belge et du peuple belge que ces lendemains ne vinssent pas en diminuer l'importance ou en empêcher les effets. Pour cela l'unité de front était plus que jamais nécessaire.

Le manque de cohésion du premier ministère Delacroix serait resté légendaire s'il n'y avait eu le manque de cohésion des ministères suivants. MM. Hymans et Vandervelde étaient installés à l'hôtel Lotti. M. Delacroix était fréquemment en route. D'autres faisaient la navette encore. Il n'y avait point entre eux de véritable contact. Cet émiettement n'eût été qu'un demi-mal si une pensée directrice avait uni ces dispersés. Il n'en était rien. Leur œuvre commune la plus marquante avait été la désignation de notre délégation à la Conférence : seuls les intérêts de parti semblaient avoir été pesés : on n'avait pas vu les conséquences et les erreurs qu'une telle méthode allait inévi-

tablement engendrer. Livrés à eux-mêmes, la plupart du temps, les membres du Cabinet n'avaient pour les guider que leur instinct national. Chez plusieurs, hélas, il était faible et sans boussole. La prudence dès lors ne les obligeait-elle pas au silence sur les problèmes qu'ils ignoraient et qui concernaient leurs collègues? Si cette juxtaposition d'hommes sans programme avait au moins eu comme effet de faire rester chacun dans son étroit domaine! Mais non : dans la rue, dans les journaux, à la Chambre on entendait certains, au risque de contredire leur voisin, ou pour le contredire, donner leur avis personnel sur toute chose sans se soucier des conséquences — parfois même après les avoir exactement calculées. C'est ce qui valut au pays, le 11 mars, la fâcheuse interview de M. Franck, ministre des Colonies.

M. Franck ignorait-il tout de la décision du 8? On voudrait le croire, et que, s'il l'eût connue, il eût dissimulé sa pensée, ou que sa pensée eût été différente. Mais il semble impossible qu'il n'ait pas été au courant. Toujours est-il que le 12 au matin, en même temps que les premières nouvelles des avantages obtenus à Paris par la Belgique, paraissaient dans l'*Etoile Belge* les déclarations inattendues inspirées au ministre des Colonies par le meeting de la *Brasserie Flamande :*

« — Quelle est votre opinion personnelle au sujet des revendications territoriales dont il a été question au meeting de dimanche ?

« — Comment ne pas approuver ce que vient de dire dans un discours M. Lloyd George, l'homme d'Etat qui conduit les destinées de l'Angleterre, à propos de plans semblables à ceux exposés dimanche ? Lloyd George met les petites nations en garde contre les mirages de l'annexionnisme. L'annexionnisme est une maladie de la victoire.

« En ce qui concerne la Belgique, n'est-il pas opposé à l'idéal pour lequel nous avons combattu ?

« — Mais vous ne met ez pas en doute le patriotisme sincère de ceux qui préconisent des extensions de territoire ?

« — Loin de moi cette idée ! Mais je pense qu'ils ne voient pas juste. Notre objectif essentiel, vital, dominant toute autre considération, n'est-ce pas la reconstitution de notre pays ? Pour l'atteindre,

il nous faut des indemnités considérables et de bons traités de commerce dont les bases doivent être jetées dès à présent. Voilà, je crois, où nos efforts doivent tendre, et il suffit de voir les difficultés énormes que nous rencontrons dans les revendications les plus simples pour se rendre compte que pour atteindre ce but nous n'avons pas trop de tout notre crédit. En distraire une parcelle pour se lancer dans une politique de revendications territoriales, contraires au programme du président Wilson, serait de nature à nous aliéner d'innombrables sympathies au dehors et à diviser nos populations; c'est s'exposer, de la meilleure foi du monde, à nuire gravement aux intérêts de la Belgique. Avant de rêver, ne faut-il pas revivre ?...

« La grandeur d'une petite nation, c'est sa puissance économique, l'équité et l'harmonie de son organisation sociale, sa production intellectuelle et surtout cet idéalisme moral pour qui la justice, le droit des populations de disposer d'elles-mêmes sont des principes sacrés et non pas des formules de rechange, qu'on défend dans l'adversité et qu'on abandonne dans la victoire.

« — Et l'avenir du pays ?

« — C'est précisément pour l'avenir que ces revendications sont dangereuses au premier chef, car si elles pouvaient aboutir, elles risqueraient de nous mêler à tous les conflits futurs que de tels bouleversements feraient sûrement naître. Elles nous donneraient un ennemi le long d'une grande partie de nos frontières — au lieu d'un voisin paisible. Elles nous imposeraient des conventions militaires dangereuses pour notre indépendance et ruineuses pour nos finances. N'est-ce pas une politique de paix dont le pays a besoin ?

On conçoit, à la lecture de cette interview, la stupeur des patriotes. Ainsi donc un membre du gouvernement, pour toute réponse à la décision du Conseil Suprême, sans en avoir dit un mot à ses collègues s'adressait au public, repoussait les revendications qui venaient d'être consacrées en principe! Et dans quels termes! Toute la phraséologie dite pacifiste, les formules clichées sur les indemnités (où sont-elles?), sur les traités de commerce, sur les principes wilsoniens et sur notre indépendance dans l'humilité et l'isolement; une méconnaissance totale de ce fameux droit des peuples à disposer d'eux-mêmes lorsqu'il s'agit des Limbourgeois; une crainte honteuse de la Hollande au moment où nous devions, vis-à-vis d'elle, nous montrer calmes, pacifiques, mais sûrs de nous-mêmes et de notre droit; une sorte de promesse de ne pas user de nos avantages, de guider vers l'abdication

une partie du peuple belge ! Cela se terminait bien par un mot de « confiance à notre Délégation à la Conférence de la Paix dont la tâche est suffisamment lourde » : combien c'était éloquent après cette tentative de sabotage de tout le pénible travail de cette Délégation ! On se perdit aussitôt en conjectures sur les mobiles qui avaient pu guider le ministre des Colonies. Une conviction profonde ? C'était, croyons-nous bien, exagéré. Le désir de rendre service à la Hollande ? C'eût été, littéralement, une trahison. Une simple irréflexion, une fâcheuse habitude de parler de tout ? Quoi qu'il en fût, la faute était grave. Dans tout autre pays elle eût été suivie aussitôt d'une crise. Il ne fallait guère l'espérer à Bruxelles où chaque jour, en d'autres domaines, et sur des problèmes moins graves il est vrai, on voyait les ministres défendre l'un contre l'autre leurs « opinions personnelles », même quand le gouvernement était censé, comme tel, avoir une opinion. On était dominé, vraiment, dans les milieux gouvernementaux par la crainte de voir se briser la fausse unanimité d'une prétendue union sacrée, constituée non par la trêve ou la fusion ou la refonte des partis, mais par le partage proportionnel du pouvoir. Aucun ministre socialiste n'aurait pourtant commis, le 12 mars, l'erreur que commettait le ministre anversois. Leur connaissance de notre peuple les en eût empêchés d'instinct s'ils en avaient eu le désir. Ce secours manquait à M. Louis Franck, esprit supérieur et distingué, avocat éloquent, politicien adroit et doué d'une ténacité souriante, mais fils d'étranger, dit-on, étranger lui-même, et insuffisamment prémuni contre la crainte de faire, par des actes sans doute inconsidérés, le jeu de l'étranger.

S'il était donc improbable que M. Delacroix demandât de lui-même à M. Franck de démissionner, s'il était moins probable encore que l'amorphe parlement d'avant guerre qui survivait à celle-ci, auquel on n'avait pas encore cru officiellement pouvoir donner connaissance des événe-

ments de Paris, marquât au ministre des Colonies son hostilité, il fallait aviser à autre chose. Dès le matin quelques hommes politiques s'y employèrent. J'ai noté pour ma part dès le soir, heure par heure, les faits que j'ai pu observer, les démarches auxquelles j'ai été mêlé dans cette journée tragique. Qu'on ne s'imagine pas à lire ces souvenirs que je prétende m'attribuer une part de l'honneur de celle-ci. Je la raconterai simplement telle que je l'ai vue et vécue. D'autres dont le rôle fut sans doute plus grand tiendront, je l'espère, pour que le tableau soit définitif, à le compléter.

II.

Un homme domine le ministère par sa force et son caractère, qui lui donnent un incontestable prestige, c'est Renkin. Des ministres de 1914 dont on a sollicité le concours à Lophem, il est le seul qui ait gardé sa situation entière, qui ne soit pas discuté. Chacun connaît ses sentiments nationaux, avivés dans l'exil; le soin qu'il a mis pendant toute la guerre à observer le présent, à préparer l'avenir; l'enthousiasme raisonné qu'il emploie à défendre les doctrines dont Emile Banning fut le mainteneur; son sens réaliste, sa vigueur prudente. On lui a confié dans le Cabinet la tâche la plus lourde, la plus ingrate, la moins brillante: il l'a assumée parce que tout est à refaire, comme tout était à faire lorsqu'il a pris en main naguère les Colonies. Mais il n'est pas prisonnier de sa charge immédiate. De son bureau des Chemins de fer il s'applique à participer à la direction générale, s'intéresse aux problèmes extérieurs, et, au conseil, agit efficacement, chaque fois qu'il le faut pour empêcher les abdications faciles, les hésitations néfastes, les abandons. Il n'y réussit pas toujours, mais arrive la plupart du temps à éviter le pire. Il est depuis l'armistice la sécurité de ceux dont la guerre a changé l'âme, fortifié le vouloir, élargi l'hori-

zon... Un autre homme domine moralement le parlement chaque fois que l'intérêt national entre en jeu. Sa vision nette des choses, sa conscience admirable, qui ne tolère ni les faux-fuyants, ni les hypocrisies, qui ne se laisse égarer par aucune question de personne et de parti, son courage diligent qui ne remet jamais au lendemain ce que sa conscience lui a ordonné de faire aussitôt, l'expérience de la guerre aussi qui lui a donné une sûre connaissance de l'Europe lui ont conféré une exceptionnelle autorité. C'est tout naturellement à MM. Renkin et Maurice Féron que dès les premières heures de cette journée du 12 mars, si mal commencée, je confie mon angoisse. M. Féron déjà décidé à agir de toute sa force, me promet, si une solution n'intervient pas dans la matinée, de faire l'après-midi à la Chambre une motion qui forcera le chef du gouvernement, au sujet de la décision du 8 mars, à formuler nettement son point de vue qui ne peut être que celui de M. Hymans. Au ministre des Chemins de fer, que je ne trouve déjà plus boulevard du Régent, j'écris un mot : « Pour contre-balancer et détruire à l'étranger l'effet des paroles de M. Franck, ne faudrait-il pas qu'il parût le soir à l'assemblée convoquée à la salle *Patria* pour commémorer l'au-revoir pathétique, en 1839, des députés du Limbourg et du Luxembourg et qu'il y prononçât des mots de solidarité avec le programme du *Comité de Politique Nationale :* ce serait en tout cas très désirable. » A 10 heures, j'ai déjà un mot de réponse : « Impossible, je reçois ce soir l'amiral Tothill venu à Bruxelles pour une négociation importante, mais j'avise. »

Je passe aux Affaires étrangères. On y est consterné. Les nouvelles reçues de M. Hymans sont excellentes, mais notre action diplomatique ne fait que commencer. La décision du 8 n'est pas un aboutissement, mais un point de départ. L'imprudence de M. Franck va-t-elle tout briser ? C'en est fait en tout cas de l'unanimité nationale si... Notre Foreign Office, sans hésitation, pense

comme nous pensons, comme penserait l'homme dans la rue s'il savait. Je retourne aussitôt à la charge près de M. Renkin : « Je ne vois que trois solutions : ou la démission imposée à M. Franck — ou, cet après-midi, une déclaration du premier ministre sur la motion Féron — ou une contre-interview retentissante. Rien de plus facile : Patris ne s'y refusera certainement pas. Si aucune de ces trois solutions ne peut intervenir, il n'en reste plus qu'une : abandonner un quart d'heure après le dîner l'amiral anglais et venir se rallier ce soir, par une courte allocution, à ce que nous aurons dit. Naturellement nous nous contenterons d'affirmer la satisfaction de l'opinion belge aux nouvelles venues de Paris. Il lui suffira d'exprimer avec nous cette satisfaction et d'indiquer les importantes conséquences de la décision prise... »

A 11 heures, nouveau billet du ministre des Chemins de fer : « J'écris à D... (Delacroix), je le verrai ». Il ne me reste plus qu'à prendre patience, assez découragé je l'avoue...

Mais voici des Limbourgeois. A chaque tournant de cette période, au *Comité de Politique Nationale* nous les avons vus revenir. Ce ne sont pas toujours les mêmes. Il arrive que deux groupes se croisent dans nos escaliers qui ne se connaissent même pas. Inlassablement ils viennent nous dire leur volonté qui ne faiblit pas, les menaces dont ils sont l'objet, leur expérience soumise souvent à de dures épreuves. Par eux, pas un instant nous n'avons perdu le contact. Je reverrai toute ma vie ces hommes qui pendant les longues négociations de Paris avaient mis en nous leur confiance, nous avaient fait les porte-parole de leurs vœux. Aristocrates, bourgeois, paysans, ils arrivaient à la moindre nouvelle, du pays de Maestricht et même du Nord, demander par nous à la Belgique de tenir bon, indignés de certaines hésitations qu'ils appelaient de l'oubli, de certains manques de courage qu'ils appelaient de la lâcheté, prudents et impa-

tients à la fois. On nous a accusés souvent, mes amis et moi-même, d'avoir détaché de l'amitié de notre pays dans le Limbourg cédé quelques hollandophiles importés ou comblés. On ne saura jamais, parmi ceux même que leurs fonctions ou leur situation sociale obligeaient là-bas à se taire, quels amis nous nous sommes faits, quels devoirs nous dictait cette émouvante amitié. Repoussés de partout par les indifférents et les officiels, c'est grâce à nous (nous pouvons le dire) qu'ils n'ont pas perdu dans la longue épreuve que leur infligea notre timidité nationale, et qui n'est pas finie, leur foi dans notre pays et leur amour pour lui.

Ceux qui viennent aujourd'hui, tenant en main l'interview fâcheuse sont à Bruxelles depuis deux jours, attendant des nouvelles précises de Paris. Et voici que la révolte, la colère, le mépris se peignent sur leurs visages dont le calme et la sérénité hier faisaient notre admiration. — « C'est l'abandon! 1839 ne vous suffisait pas? Qui faut-il croire, ceux dont on nous dit qu'ils ont demandé à la Conférence la revision des traités, ceux ici, aussi puissants, aussi influents, qui déclarent n'en pas vouloir? » Nous les réconfortons comme nous pouvons. — « Sans un démenti éclatant, ajoutent-ils, c'est le triomphe demain chez nous de la Hollande rassurée, c'est un découragement dont beaucoup ne se réveilleront plus! S'il est vrai que Paris dit oui, Bruxelles dit non: Qui pouvait s'y attendre? En dehors des Jacquemotte qui pouvait le désirer? »

Je ne suis plus seul maintenant dans mes démarches. J'emporte, frémissantes, ces voix, ces âmes. Je le voudrais que je n'ai plus le droit de lâcher.

A la *Régence*, où je vais déjeuner, déjeunent aussi un grand nombre de parlementaires, quelques journalistes aussi. Louis Piérard vient s'asseoir près de moi. Il revient de Maestricht, il se sent une responsabilité pareille à la mienne. Il me dit le désarroi de l'opinion, des rédactions

où l'on prend le vent au ministère. Qui croire? qui suivre? Quel est l'avis du gouvernement? Avons-nous un gouvernement? Pour ma part, dit-il, je crois qu'une campagne est nécessaire contre ce Cabinet qui n'a pas de politique, qui ne parvient pas à prendre attitude, à choisir.

M. Maurice Féron, qui entre, est soucieux. Il n'a pas été inactif. Mais d'accord avec le premier ministre et M. Renkin, qu'il vient de voir, il ne fera pas, m'explique-t-il, la motion qu'il m'a promise, afin d'éviter un débat qui serait désastreux : un certain nombre de députés, entraînés par M. Franck, ne parleraient-ils pas dans le même sens que lui, ce matin? Mais il espère, au sujet de la Conférence, une déclaration du gouvernement qui mettra les choses au point.

Fort de cette espérance, dès 3 heures je suis à la Chambre. Je suis accompagné de M. D..., député à la Chambre grand-ducale, qui ne trouve pas la séance plus intéressante que celles de son petit parlement. Un morne débat se poursuit sur la question de la réparation des dommages de guerre. Animation nulle, pas de colloque, atmosphère d'ennui. A cette heure vraiment décisive pour l'avenir de notre pays, je contemple avec mélancolie cette assemblée qui ne semble pas s'en douter, qui ne s'en doute pas. Ce sont bien ces hommes pourtant qui ont eu le sursaut du 4 août. Souvenir immense et réconfortant. Peut-être pourraient-ils encore : mais il faut que le gouvernement leur montre la voie. A son banc, sous l'œil terne de M. Prosper Poullet qui préside, balançant son grand corps, M. Henri Jaspar, ministre des Affaires économiques, répond à des observations juridiques. M. Delacroix rêve. L'heure passe. Rien. Rien.

A 4 heures je suis rejoint par un de nos amis : M. Renkin demande que je lui téléphone ; je cours à son bureau. Il a écrit, avant midi, une lettre officielle à M. Delacroix. Il a vu depuis, longuement, le premier ministre. Il en a

reçu l'assurance que des observations seront faites au ministre des Colonies, qu'un conseil des ministres sera convoqué pour rétablir « l'unité gouvernementale », qu'un télégramme sera envoyé à M. Hymans pour lui demander d'empêcher toute répercussion fâcheuse, à Paris, de la fameuse interview. Ayant fait ces promesses, le «premier» a reçu de M. Renkin l'assurance qu'il ne donnerait pas d'interview, qu'il ne prononcerait pas de discours. Tout s'arrangera sans intervention publique.

J'insiste, car je vois bien où vont nous conduire ces discussions secrètes, ces abstentions savantes. Ce seront donc toujours les défenseurs de l'intérêt national qui se tairont, qui abdiqueront devant les autres! Cela nous mènera loin!

Mon éminent ami me répond, avec cet optimisme trop confiant qui l'a parfois trompé:

— Franck sautera!

Je n'en crois plus rien. M. Renkin saura plus tard que M. Delacroix ne fait « sauter » les ministres que pour des gestes nationaux. Mais n'y a-t-il plus rien à faire? Même sans espoir, n'y a-t-il pas à tenter une démarche encore? N'y a-t-il pas un devoir qui oblige les plus humbles ouvriers de la cause commune à ne négliger aucun effort, même si les chances de réussite sont minimes? Le *Soir* que j'achète dans la rue, humide encore, me rend quelque espoir. Ce journal qui traduit fort bien la pensée de toute une opinion moyenne n'a pas hésité. Tout de suite il juge avec une vive sévérité « la logique de M. Franck ».

Je lis en marchant:

« Supposons que la Conférence de la paix, avant d'admettre la Hollande au sein de la Société des Nations, demande à nos voisins du Nord de réparer leurs torts envers la Belgique, en quoi la situation de notre pays deviendrait-elle moins bonne ?

« Elle risquerait d'être mêlée à tous les conflits futurs ?

« Mais n'avons-nous pas été mêlés — et bien malgré nous — à tous les conflits passés ?

« Nous aurons un ennemi le long d'une grande partie de nos frontières ?

« Toutes les sentences font des mécontents, et les arrêts de la Société des Nations en feront aussi. Cela ne doit empêcher personne cependant de demander que justice soit rendue.

« Mais où M. Franck semble avoir tout oublié et rien appris, c'est lorsqu'il dit que « si nos revendications pouvaient aboutir, elles nous « imposeraient des conventions militaires dangereuses pour notre « indépendance et ruineuses pour nos finances ? »

« Des conventions militaires dangereuses pour notre indépendance ?

« Mais que peut-on imaginer de plus dangereux que notre neutralité ? Elle nous a conduits à deux doigts de notre perte... »

Tout cela est plein de bon sens et de vigueur. Indice précieux. La réaction aura été immédiate : elle dépasse les milieux d'initiés ; le public s'émeut.

Ma course m'a conduit aux Affaires étrangères. C'est là, je le sens, qu'il faut agir. Mais comment réussir ? Que peuvent ces fonctionnaires éminents dont je connais le haut patriotisme, dont je connais aussi l'inquiétude ? Ils voudraient agir mais, en l'absence de leur chef, ils se sentent impuissants. C'est à cette constatation décevante que, dès l'abord, je me heurte. D'autres avant moi, dans la journée, venus dans le même but, s'y sont déjà heurtés.

— Il est exact, me dit le chef du Cabinet du ministre, que M. Delacroix a envoyé un télégramme à M. Hymans pour le mettre au courant de l'incident, lui demander son avis. Mais quand aurons-nous la réponse ? Quant à cette déclaration que vous jugez indispensable, qui nous semblait bien désirable aussi...

— Et urgente : dans une heure la séance est finie !

— Elle paraît impossible, absolument impossible au premier ministre. A nous aussi maintenant. Ce serait, paraît-il, le déchirement, la scission. Comment défendre dorénavant nos revendications au nom du pays tout entier ? On craint que certains socialistes, tous peut-être

par discipline, que certains hollandophiles aussi suivent M. Franck!

— Je ne crois pas à ce risque si le gouvernement s'y prend bien. Est-il si grave d'ailleurs: la divergence n'est-elle pas publique? insolente?

— Ce serait peut-être la fin du Cabinet.

— Alors il suffit, sans nommer M. Franck, sans faire allusion à son interview, que le premier ministre fasse une déclaration contredisant celle de son collègue, que par exemple il annonce à la Chambre la décision prise samedi, à Paris, en notre faveur. Il est incroyable d'ailleurs que le gouvernement ne se soit pas encore empressé d'en prendre acte, publiquement, solennellement, pour empêcher tout recul grâce aux intrigues qui se multiplient à Paris, à La Haye, à Bruxelles.

Je vois que cet argument porte. Il est d'ailleurs capital. On répond simplement à ma prière d'intervention qui se fait plus véhémente:

— Mais nous ne pouvons vraiment donner des instructions, même des conseils au premier ministre!

— Oui ou non l'intérêt du pays est-il en jeu? Il faut oser!

J'entraîne mon interlocuteur chez M. Orts.

Le vice-ministre, la doctrine vivante, l'admirable conseiller. On peut n'être pas toujours d'accord avec sa politique ni avec sa diplomatie, on doit s'incliner devant son caractère, son sens national, son haut sentiment du devoir. Les mauvais faiseurs d'à-peu-près, à Sainte-Adresse, l'avaient surnommé *Quaker Orts*. Il a toute la gravité, toute la raison raisonnante, tous les scrupules qu'évoque ce plaisant sobriquet. Je reprends tous mes arguments, insistant sur le dernier. — Vous seul, lui dis-je, pouvez encore demander à M. Delacroix une déclaration. — Mais si cette déclaration, sans faire allusion aux contradictions qui se sont produites, se borne à acter

la sentence du Conseil suprême, sans plus, elle n'aura pas le résultat que nous désirons. — Si ! si le ministre indique les conséquences nécessaires du principe qui vient d'être posé et qui peuvent être très larges. — Mais comment sans préciser, sans provoquer des ripostes fâcheuses, un débat? — En rappelant, par exemple, l'anniversaire d'aujourd'hui.

... 12 mars 1839! Les jours précédents, les députés du Limbourg ont parlé. Scheyven, Corneli, le grand Simons, le pathétique Beerenbroeck, qui maudit à force d'aimer et dont le cri répond à celui que huit ans auparavant, lors de la première acceptation des XXIV articles, a poussé l'inoubliable Jaminé. Ce sont aujourd'hui, l'un après l'autre, les Luxembourgeois qui s'avancent. Devant la Chambre qui frémit, leur protestation retentit. Et voici que M. Metz, député de Grevenmacher, gravement malade, s'est fait amener tout de même, et se fait porter à son banc, et que demandant la parole, comme au nom de tous, solennellement, il résume en quelques mots ce que viennent de dire ses collègues de la Meuse et de la Moselle : « Au nom de ces malheureux pays, qui ne reconnaissent ni à la Conférence, ni au Roi, ni au gouvernement, ni aux Chambres, le droit de disposer d'eux, je proteste hautement contre le traité sacrilège qui ravit la Patrie de leur choix à quatre cent mille citoyens belges et qui réserve à la Belgique un éternel opprobre ! »

Souvenir toujours vivant! Dans ce bureau où travaillèrent Lebeau, Nothomb, où s'écoula, glorieuse, la longue vieillesse de Lambermont, il ressuscite, semble-t-il, mille pensées inexprimées, quatre-vingts ans de regrets, d'attente patiente, d'espérance silencieuse. M. Orts, fidèle à sa manière, ne dit rien, mais, concentré, il se décide. Quelque chose de sacré, vraiment, en ce jour anniversaire nous commande, est maître de nous. Ce sont encore une fois les morts qui parlent. — Voulez-vous nous attendre quelques instants, me dit le secrétaire général qui emmène

son collègue, nous allons, en courant, voir M. Delacroix.

Je regarde la pendule. Il est temps. La séance touche à sa fin. Il est quatre heures cinquante.

Jamais attente ne fut plus angoissante, jamais attente ne me parut plus longue bien qu'elle ne durât pas dix minutes. Mais quelle récompense, quelle pâleur de joie quand je vois mes interlocuteurs rentrer. M. Delacroix s'est rendu enfin. Plein de prudence au sujet de son collègue, il a compris qu'il importait de communiquer, au plus vite, à la Chambre, pour qu'il devienne intangible, l'importante nouvelle de notre succès. — Vite ! vite ! Nous voici autour du bureau. M. Orts rédige. La formule est simple :

« *J'ai l'honneur de porter à la connaissance de la Chambre*, écrivons-nous, *que le Conseil suprême interallié, faisant droit à la demande de la Délégation belge, a estimé qu'il y a lieu à revision des traités du 19 avril 1839.*

« *Le Parlement et le pays accueilleront cet arrêt avec satisfaction. Ils y verront le présage de décisions qui auront une influence heureuse et durable sur les destinées de la Belgique.* »

— Et le rappel de 1839, ne le croyez-vous pas nécessaire ?... Je propose :

« *Le 12 mars 1839, il y a aujoud'hui exactement quatre-vingts ans, cette enceinte recueillait les paroles d'adieu des élus des provinces belges que l'exécution du traité des XXIV articles allait séparer de la Belgique.*

« *C'est avec émotion que la Chambre saluera cette émouvante coïncidence.* »

L'imperfection verbale du texte, qui est approuvé, nous échappe. Nous en sentons seulement la signification profonde. Nous n'avons pas beaucoup le temps de le revoir... Emotion... Emouvante coïncidence... Nous sommes nous-mêmes très émus...

M. de Borgchgrave court à la Chambre par les couloirs

intérieurs, son papier à la main. Je l'accompagne rayonnant. Je suis frappé de l'altération des traits de M. Orts qui refuse de suivre son collègue. Malgré tout, il craint un échec. Il ne veut pas en être témoin. La Chambre vibrera-t-elle? réagira-t-elle? se divisera-t-elle? La moindre dissonnance serait pénible. Après l'incident du matin il pourrait y avoir pire...

J'ai rejoint la tribune. Patient, somnolent, mon ami luxembourgeois est toujours là. La discussion des dommages de guerre continue à traîner. Après quelques minutes M. Féron me rejoint un instant. « C'est arrangé, dit-il. — Je sais. » Nous nous serrons longuement les mains.

Il est cinq heures et demie. M. Delacroix entre en séance. Un léger « mouvement d'attention » se manifeste. Il s'accentue, curieux, quand M. Poullet annonce : « La parole est à M. le premier ministre pour une communication du gouvernement. » Les travées vides se remplissent. M. Delacroix est levé.

Il parle lentement, avec solennité, d'une voix claire et bien timbrée : « *J'ai l'honneur de porter à la connaissance de la Chambre...* » Celle-ci écoute dans un silence religieux, impressionnant... Dès le premier mot toute crainte d'un incident, d'une contradiction, d'une fausse note même, se dissipe. Vraiment la Patrie est ici présente. Ces hommes fatigués de tantôt, ceux-là dont nous croyions pouvoir douter, ils sentent tous que l'heure est capitale, qu'on y enregistre un des événements les plus graves, les plus féconds de notre histoire. A la fin du premier paragraphe tous les députés, d'un mouvement spontané, se lèvent. On sent que ce qui va suivre doit être écouté debout.

Quand le premier ministre parle des conséquences de la décision de Paris, les applaudissements sont prêts à éclater, un sentiment sacré les retient : la déclaration évoque tout de suite les adieux « *des élus des provinces*

belges que l'exécution du traité allait séparer de la Belgique ». Cette fois chacun comprend. La décision des *Big four* consacre nos revendications, elle contient en germe la réparation intégrale, et le gouvernement, malgré les mots imprudents d'un avocat irréfléchi, est décidé à ne pas laisser stérile la promesse! Les derniers mots, qui retentissent longuement, sont suivis d'une salve d'applaudissements enthousiastes, unanimes. Seul à l'extrême gauche, M. Camille Huysmans, dont j'observe depuis quelques instants le rictus, n'applaudit pas. De quoi parlerait-on maintenant? La séance est bientôt levée.

Minutes uniques qui effaçaient tout, qui rendaient tout possible, que nous ne devons jamais oublier.

L'interview de M. Franck, qui avait failli gâter tous nos avantages, est une bien petite chose à présent. Réunie à l'initiative de M. Auguste Melot, la commission des Affaires étrangères, unanime, après la réunion de la Droite, aura beau s'en indigner, il n'en sera plus autrement question en public. Sentant avec les ministres nationaux la Nation toute entière, M. Delacroix, ayant retrouvé son courage, se contentera le soir de donner à la Presse une petite note dédaigneuse:

« La déclaration de M. le ministre des Colonies publiée par l'*Etoile Belge* a donné lieu, semble-t-il, à des interprétations qui ne sont point conformes à la pensée de son auteur. Le programme développé par la délégation belge à la Conférence de Paris a été exposé par M. le ministre des Affaires étrangères aux commissions des Affaires étrangères de la Chambre et du Sénat et a reçu l'approbation de tous les membres du Cabinet. »

III.

Par la déclaration solennelle du 12 mars — qui rendit silencieux pour quelque temps celui qui, par son imprudance, l'avait faite plus caractéristique encore — la décision du 8 mars devenait bilatérale. La sentence de prin-

cipe, solennellement enregistrée, acceptée, se transformait en contrat. Il serait désormais impossible de la restreindre. Arrêt sans appel, émané de l'autorité la plus haute, nul ne pourrait ainsi arriver à en diminuer la portée.

La Hollande y travailla dès le premier jour. Et si après des persévérantes manœuvres elle réussit à obtenir la décision du 4 juin suivant, prononcée comme un corollaire de celle-ci et qui restreignait la revision en excluant les clauses territoriales, c'est que, endormis dans notre certitude, nous négligeâmes de rappeler cette première sentence aussi souvent qu'il l'eût fallu. La décision du 4 juin ne fut acceptée que sous réserves. Il est évident que, prononcée par un tribunal inférieur, elle ne peut en rien prévaloir contre la décision précédente et qu'elle n'a de valeur que dans celles de ses clauses qui ne contredisent pas celle-ci. Pourquoi, après l'avoir marqué avec force au lendemain de cette défaite, M. Hymans accepta-t-il de restreindre au terrain du 4 juin les négociations du traité de revision qu'il entama ensuite? N'était-ce pas détruire lui-même le résultat immense que ses négociations du début nous avaient valu? Mais s'il méconnut celui-ci, le peuple belge ne l'oublia pas. En repoussant le traité hollando-belge de 1920 avec l'irrésistible force que l'on sait il n'empêchait pas seulement de piètres solutions de fait, il proclamait, malgré les abdications de certains, sa volonté de maintenir intact le droit qu'il avait acquis. Celui-ci est entré les 8 et 12 mars 1919 dans notre patrimoine. Il est à peu près le seul fruit de notre victoire. Nous n'avons pu accepter nos déceptions de la paix que parce que nous avions au moins ce résultat-là. La Belgique ne peut tolérer que ceux qui la gouvernent ne le maintiennent pas intact. Tout traité hollando-belge qui n'en tiendrait pas compte, qui fermerait, après des arrangements de détail, la porte qu'il a ouverte, qui constituerait une renonciation quelconque aux droits qu'il nous a conférés — mieux : confirmés — serait une faute criminelle

que le peuple ne ratifierait pas. Plus que jamais, il faut donc que nous remettions en lumière l'événement diplomatique qui, nous le répétons, dominera notre avenir jusqu'à ce que l'injustice de 1839 soit, avec l'assentiment des Limbourgeois, intégralement réparée.

PIERRE NOTHOMB.

La Question d'Occident (1)

On a l'habitude fâcheuse, selon nous, de dire question d'Orient, sans jamais dire question d'Occident. Celle-ci existe aussi bien que l'autre. Et, à lire l'ouvrage de M. Léon Leclère, on s'apercevra vite de l'instabilité historique des choses en Occident, comme en Orient. Depuis 843, date du traité de Verdun, qui a, sinon créé une France et une Allemagne au sens moderne des mots, du moins délimité deux Etats là où il n'y en avait auparavant qu'un seul, celui de Charlemagne, nous assistons à un perpétuel flux et reflux des races française et germanique. Entre les adversaires s'étend une région, la Lotharingie de 843, ce que M. Leclère appelle « les pays d'entre-deux », qui comprennent la Belgique et la Rhénanie, l'Alsace et la Lorraine, les régions rhodaniennes, entre les Cévennes, la Méditerranée et les Alpes centrales, la Suisse occidentale étant englobée sous ce nom. Cette Lotharingie fut la pomme de discorde entre les deux nations. Ce fut un perpétuel terrain de conflit, de 843 à 1918, et ce n'est pas par hasard que la plus grande et la plus longue bataille de la dernière guerre s'est livrée devant Verdun, la ville du traité de 843. « La création de l'Etat intermédiaire avait été due aux circonstances ; ce ne fut pas assurément une heureuse combinaison », dit avec raison M. Leclère. Un partage immédiat eût certainement mieux valu ; peut-être aurait-il évité plusieurs guerres.

(1) Léon Leclère, correspondant de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Bruxelles : *La Question d'Occident*. Bruxelles, Lamertin, 1921, in-8°, 218 p. (Collection du *Flambeau*).

Après des conflits sans cesse renaissants aux IXe et Xe siècles, tout le « pays d'entre-deux », à l'est de l'Escaut, de la Meuse, de la Saône et du Rhône, reste à l'Allemagne; la domination germanique s'y installe tout d'un coup. A partir de 1300 environ, la France regarde vers l'Est et vers le Rhin; mais elle ne s'avance que lentement, retardée par la guerre de Cent ans avec l'Angleterre, plus tard par les guerres d'Italie, puis par les guerres de religion. M. Leclère marque avec soin les étapes de la route, et l'on a plaisir à le suivre, tant il excelle à ne retenir que les faits essentiels et à les exposer avec discrétion, laissant en des notes, qui seront précieuses aux historiens, tout le détail et toutes les preuves. Le flux français, arrêté à la fin du XVIe siècle et au début du XVIIe, reprend avec plus de vigueur; l'Alsace est conquise, puis une partie de la Flandre, ensuite la Franche-Comté. La France monte la garde à Strasbourg et sur le Rhin. Elle acquiert, mais seulement en 1768, la Lorraine, dont elle possédait depuis 1552 les Trois-Evêchés, et cette tardive acquisition jette comme un rayon de gloire sur la vieille monarchie qui venait de signer le triste traité de Paris et d'abandonner l'empire des mers à l'Angleterre. La Révolution atteint enfin les limites de l'ancienne Gaule romaine; la Belgique est réunie à la France; puis c'est le tour de la rive gauche du Rhin; en 1798, le Directoire a l'insigne honneur d'organiser les pays rhénans, conquis par la Convention nationale, de les diviser en départements et d'y introduire les lois françaises. Napoléon « réunit » officiellement ces pays (1802). Puis, par ses conquêtes au delà du Rhin, il dépasse singulièrement les limites du « pays d'entre-deux ». Mais bientôt le colosse tombe avec fracas.

Avec la chute de Napoléon commence une ère nouvelle dans la question d'Occident. C'est le reflux allemand. Après « la marche française vers les Alpes et le Rhin (1300-1810) », qui fit « la France maîtresse de toute la région intermédiaire », le « recul français au XIXe siècle

(1814-1871)». La Prusse prend la « province rhénane » (Cologne, Coblence, Trêves), et le reste de la Rhénanie échoit à la Hesse-Darmstadt et à la Bavière. La Suisse recouvre sa pleine indépendance. La Belgique, réunie, par la force, aux Pays-Bas, devient un royaume indépendant (1830-1839). L'Alsace et la Lorraine restent à la France. Malgré l'annexion de Nice et de la Savoie en 1860, la France, par la perte de l'Alsace-Lorraine en 1871, se trouve considérablement affaiblie. Elle refait ses forces, confiante dans la paix. La « paix armée » se maintient plus de quarante ans, malgré les bruits incessants de guerre et de graves conflits diplomatiques.

Alors commence « le second recul allemand au XXe siècle » : l'Allemagne perd le territoire d'Alsace-Lorraine, Metz et Strasbourg; et la région rhénane est occupée par les armées alliées. M. Leclère étudie toutes les questions qui se sont posées, avant et après le traité de Versailles. Il examine la question de la Rhénanie. On sait que l'Angleterre et les Etats-Unis se sont opposés et à l'occupation militaire *indéfinie* des pays de la rive gauche du Rhin, et à la formation d'une Rhénanie indépendante : c'était là la solution française, celle qui était le plus capable de garantir l'Occident de toute offensive nouvelle de l'Allemagne et d'établir peut-être une paix définitive.

Evidemment — et nous sommes de l'opinion de M. Leclère, historien clairvoyant et toujours modéré dans ses appréciations, ce qui donne à son livre tant d'intérêt et de poids — évidemment les Alliés ont craint « de donner à la France une influence prépondérante dans ces parages ». Et M. Leclère ajoute : « Que les représentants de ces deux grands pays aient alors manqué de clairvoyance, c'est fort probable. » Ils n'ont tenu aucun compte du mouvement d'opinion qui se produisit chez les Rhénans après l'armistice. Mais ce mouvement des esprits a repris; et après s'être apaisé, en 1920-1921, le voici plus puissant que jamais à la fin de 1921 ; le cri « Los von

Berlin ! » est poussé plus fort même qu'à l'automne de 1918, et la Rhénanie semble aller d'elle-même vers la séparation d'avec la Prusse. Ce serait là une garantie de paix. Garantie à toute épreuve ? Hélas ! Qui oserait l'affirmer ? « La lutte dix fois séculaire serait-elle finie ?... Ne nous laissons pas aller à croire que le passé est mort, que le grand procès est définitivement gagné... Soyons résolument pacifiques, mais, en même temps, soyons clairvoyants et vigilants. » C'est par ces conseils autorisés que conclut M. Leclère. La paix est entre nos mains, à la condition de la gagner, comme la guerre, et de savoir toujours la maintenir par notre énergie et de la mériter.

PH. SAGNAC.

Lille, décembre 1921.

Voyage dans la Nébuleuse

Nous avons reçu de Sir Archibald Bigfour la chronique suivante, écrite entièrement de sa main. Dans le choix, l'exposé, l'interprétation des faits, cet article accuse les préoccupations bien connues de l'auteur. Les grands événements du mois de février, pour Sir Archibald, ce ne sont point du tout la victoire du chancelier Wirth, la crise ministérielle italienne, l'élection du pape Pie XI, la Conférence de Boulogne, l'exécution de Landru, le mariage de la princesse Mary, mais l'assassinat de M. Ritavuory, la crise électorale hongroise, les faits et gestes de M. Galvanauskas, la préparation du traité polono-finlandais, la question croate, la question de Waldeck, la joyeuse entrée du patriarche oecuménique Meletios, et autres broutilles qui chez nous n'ont retenu l'attention d'aucun journaliste. Il faut tenir compte — nous l'avons dit plus d'une fois — de l'optique bigfourienne. Au reste, M. Bigfour est désormais un collaborateur régulier du Flambeau ; *et force lui sera, comme à nous-mêmes, de satisfaire aux désirs de nos lecteurs, que nous engageons à user de leur droit naturel de « regard » et de contrôle.*

Bruxelles, 28 février.

MESSIEURS LES EDITEURS,

Chargé par vous de résumer mensuellement les faits les plus notables qui se sont passés dans le monde au large (1), je crois répondre à vos désirs en procédant de

(1) The world at large.

l'inconnu au connu, c'est-à-dire des Etats appelés secondaires à ceux qui se qualifient de Grandes Puissances. D'autant plus justifié sera ce procédé, que ces Etats « secondaires », et que l'œil du vulgaire confond comme les étoiles d'une Nébuleuse, sont en réalité les astres d'où vient *primairement* la lumière politique.

La Ligue Baltique.

Je rappellerai ce que je disais à la fin du mois de janvier. « La grande Entente finira par inviter la petite à lui prêter M. Bénès ». Devançant l'invitation, M. Bénès a paru à Londres et à Paris comme le mandataire de 70 millions d'hommes; car la Pologne est entrée dans ce groupe qu'il est singulièrement suranné d'appeler *Petite Entente.* Il a contribué par le ferme langage qu'il a tenu dans les deux capitales, à rendre plus cordiale l'entrevue de Boulogne. Certes, il n'a pas obtenu tout ce qu'il demandait au nom surtout des Polonais et des Roumains, puisque le communiqué de Boulogne affirme seulement que ne seront pas mis en cause « les traités signés en France ». Si même quelques diplomates ignorent encore que Riga est la capitale de la Lettonie, il est clair, pour tout le monde, que le traité qui fut signé dans cette ville entre la Russie et la Pologne est exclu de la garantie susnommée. D'après moi, Archibald Bigfour, c'est une grave erreur. Le traité de Riga me paraît tout aussi respectable que les traités de Saint-Germain, Trianon et Neuilly, et même de Versailles. Bien plus, il me paraît, logiquement, primer et commander ces traités « *made in France* », parce qu'il les conditionne. Le traité de Riga est une digue, à l'abri de laquelle les enfants que nous sommes peuvent couronner triomphalement les forteresses de sable bâties depuis quatre ans. Le traité de Riga déchiré, l'édifice entier de la paix centrale et occidentale s'effondre. Je ne comprends donc pas pourquoi M. Lloyd

George a imposé à M. Poincaré cette « prétérition » des traités orientaux. Je ne m'en inquiète pas, d'ailleurs. Personne, à Gênes, n'aura le front de chicaner la Pologne sur le traité de Riga, les ambassadeurs des Soviets moins que personne. Ils l'ont signé, ils ne parlent pas de renier leur signature. Et le moment est proche où ce capital traité de Riga sera étayé par tout un système de traités-contreforts qui vaudront bien la garantie anglo-italienne.

Le prochain sera le traité polono-finlandais, dont l'annonce exaspère les Soviets bien moins que les Allemands, et c'est pourquoi je vous en parle avec un plaisir tout particulier. Les Allemands ne reconnaissent plus leur Finlande, cette Finlande qu'ils ont sauvée des Rouges.

Je lis dans un de leurs journaux : « La Finlande *bourgeoise,* avec quelques exceptions auxquelles appartient M. Holsti, ministre des Affaires étrangères, est absolument germanophile... Les tombes des soldats allemands morts en Finlande sont entretenues avec une sympathie touchante ; et presque chaque endroit où les troupes allemandes ont paru, possède un monument commémoratif. »

Seulement, il y a M. Holsti. Il y a le fâcheux gouvernement Vennola, lequel s'appuie sur les « progressistes » et les « petits paysans », et qui, « grâce à sa politique bassement francomane et polonolâtre, a pu conserver les îles Aaland ». D'où il appert que le baron Beyens a fait de meilleur travail que vous ne l'avez écrit naguère.

M. Holsti sait très bien que le traité de Riga et la force polonaise sont la protection commune des Etats« limitrophes ». Il se dit qu'il est insensé qu'une grande alliance ne soit pas encore conclue entre tous ces Etats. Il sait que la malheureuse affaire de Wilna et la fronde lithuanienne sont la cause de cette criminelle omission. Aussi a-t-il décidé de ne pas attendre que l'accès de mauvaise humeur des gens de Kowno soit passé. Il a proposé à son parlement le traité polono-finlandais.

Je voudrais insister sur l'émotion vraiment extraordi-

naire que cette nouvelle cause à Berlin, et aussi à Stockholm. Le correspondant suédois de la *Gazette de Francfort,* qui fut le premier à dénoncer la grande trahison, s'écrie : « Nous devrions regretter d'avoir sauvé la Finlande, en 1918, si ce pays devait passer ouvertement au camp de nos ennemis. » Et la propagande allemande depuis quelques jours semble s'être proposé un but unique : empêcher la signature du traité. On explique aux Finlandais qu'une alliance dirigée contre la Russie provoquerait tôt ou tard la guerre, et la destruction de l'indépendance finlandaise. On excite contre le gouvernement « démocratique » toute l'opposition, aussi bien les socialistes (81 membres) que les deux partis de droite, les conservateurs finnois (28 voix) et les suédois (20 voix).

Ritavuory.

Or, le 14 février, M. Ritavuory, Ministre de l'Intérieur, fut assassiné par un sieur Tandelfeld, un dégénéré, qui avait la triste habitude de lire avec excès les journaux réactionnaires finnois et suédois. Tandelfeld arrêté s'écria, en langue finnoise, qu'il avait voulu venger la nation toute entière !

En effet, la réaction finlandaise considérait le radical-démocrate Ritavuory comme un traître. Ritavuory, jeune, énergique, habile, était en train de fabriquer un parti à son image, avec des éléments civilisés du parti communiste et des éléments raisonnables du parti conservateur. (On sait que la lutte politique en Finlande affectait avant lui un caractère zoologique et avait pour but et programme l'extermination réciproque). Le *parti de l'ordre* ne pardonnait pas à Ritavuori de lui enlever son auréole et son monopole. Le parti communiste s'indignait que Ritavuory lui arrachât son aiguillon. De plus, les nationalistes trouvaient mauvais que Ritavuori ne soutînt pas les insurgés caréliens dont il avait prévu l'échec. Bref, on le tua.

Sa mort peut-elle empêcher le vote du traité polono-finlandais? Les Allemands l'espèrent. En effet, M. Holsti comptait, pour ce vote, sur la *concentration conservatrice* qui devait joindre ses vingt-huit voix aux voix gouvernementales des progressistes et des Petits Paysans. Aujourd'hui, le journal ministériel *Helsingin Sanomat,* reproche aux *conservateurs* l'assassinat de Ritavuory. Les mêmes reproches sont adressés au *parti suédois.* Il en résulte que le vote de ces partis paraît assez douteux. Mais si je suis bien informé, prochainement M. Holsti, à la grande colère des Allemands, inaugurera le grand œuvre de la Ligue Baltique. Inaugurer est un mot impropre et prématuré, car l'alliance polono-baltique ne comptera que lorsque les Lithuaniens, les Esthoniens et les Lettons y seront entrés. A la vérité, le *tunnel* est seulement entamé, par les deux bouts. Il reste à percer un certain nombre de kilomètres d'une roche assez tendre, dont la pioche aura raison. On n'évitera pas la nécessité de faire sauter à la dynamite quelques mètres cubes de granit lithuanien. Alors seulement les deux galeries se rejoindront.

Lithuanie.

J'avais juré de ne plus vous parler de l'obstacle lithuanien. Mais je me suis laissé entraîner par mon goût des images à vous en faire une peinture réellement exagérée. Je ne dois pas vous laisser ignorer qu'après le triste naufrage de leurs espoirs wilniens, les Lithuaniens se sont assagis. C'est-à-dire qu'ils ont contristé, eux aussi, le cœur de la Germanie naguère si maternelle aux Baltes de tout poil. Ils ont renvoyé le ministère Grinius et ils ont appelé le ministère Galvanauskas.

M. Galvanauskas est bien connu des Bruxellois et du *Flambeau.* Il a déjà fait les métiers de chef de cabinet, ministre des finances, délégué à la Société des Nations, représentant d'un consortium de banques. Il passe pour

ententophile et même... polonophile. Il a prouvé ces sentiments en reprenant la conversation interrompue depuis un an avec Varsovie. Sa note est un peu comminatoire — puisqu'elle somme la Pologne d'évacuer Wilno — mais amicale tout de même. Dans la correspondance officielle lithuanienne, ladite sommation restera longtemps de style. Cela n'a aucune importance. Et, si les nationalistes de Kowno n'égorgent pas M. Galvanauskas — ce qui serait dommage, puisque c'est leur seul homme d'Etat — on peut espérer, pour les débuts de l'heure d'été, un *modus vivendi* entre la Pologne et la Lithuanie résignée, qui tout en protestant, et moyennant une légère rectification de frontière, laisserait passer sur le Niémen, les trains de bois polonais. Mais ceci est une autre histoire. Et je jure, derechef, que j'ai pour la dernière fois, parlé de la Lithuanie aux impatients lecteurs du *Flambeau*. La grande alliance baltique est faite, virtuellement faite. Ajoutons huit millions aux septante millions de la plus grande Petite Entente, *the Greater Little Entente, Parva Foederatio Major Benesii,* hier un bien tendre arbrisseau, demain une superbe plante arborescente, dont les racines consolident le sol mouvant de l'Europe orientale, dont les huit branches porteront les fruits d'une paix éternelle.

La Croatie croassante.

Que si l'on me demande à quoi servira cette Entente, que la malveillance de mon ennemi l'abonné grincheux m'accuse de comparer tour à tour à une nébuleuse, un tunnel, à une fougère, à une digue et à un olivier — je n'ai pas trop d'images pour instruire l'enfance politique de M. Jacques Bainville, le petitententophobe, — que si donc M. Jacques Bainville me demande à quoi servira cette chose admirable, je répondrai : premièrement, à faire vivre les jeunes Etats alliés. Il y en a dont la constitution est robuste. Mais d'autres m'inquiètent parfois par d'infantiles convulsions.

Ainsi cette pauvre Yougoslavie, agitée par ses soixante-trois démons, les députés du bloc croate. Vous aurez lu que les soixante-trois, toujours menés par l'incorrigible Stepan Raditch, veulent saisir la Conférence de Gênes d'une plainte contre la Grande Serbie, mal faite selon eux. J'ai lu attentivement tous les journaux de Zagreb pendant quinze jours, pour tirer au clair cette vilaine et ténébreuse affaire, et voici ce que j'ai trouvé. Le Conseil des ministres a reçu un exemplaire du « memorandum » croate. Le dit exemplaire était rédigé en fort mauvais français. Le lendemain la *Politika* de Belgrade en publiait une version serbe. Trois jours plus tard, l'*Obzor* de Zagreb, organe du bloc croate, qualifiait de *faux* le document subversif. Un peu après, le même *Obzor* expliquait que le *memorandum* était le brouillon d'un article destiné à un journal suisse. Ensuite, le *Horvat*, journal officiel du Bloc, affirmait, sous la signature de MM. Stepan Raditch, Mirko Kosutitch et Dr. Mate Drinkovitch, que le soi-disant *memorandum* était en réalité un projet de *memorandum ;* que le Bloc avait bien décidé en principe d'envoyer un *memorandum,* mais que le projet de *memorandum* n'avait pas été approuvé, etc...

Là-dessus les feuilles gouvernementales demandèrent s'il était permis à une opposition de faire appel à l'étranger? Le Bloc croate, et les communistes, trouvent cela tout naturel. Je trouve cela bien triste. Qu'arrivera-t-il aux prochaines élections, lesquelles en affaiblissant les deux partis unitaires, radicaux et démocrates, pourraient amener au pouvoir une majorité composite de séparatistes et de communistes?

Bah! Nicolas Pachitch s'est tiré de plus fâcheuses bagarres. Et les Serbes qui ont fait la retraite d'Albanie ont à jamais désappris le tremblement. Mais la Yougoslavie a besoin de fortes béquilles, et la Petite Entente...

Je prie qu'on excuse cette sixième image. Ces béquilles peuvent très bien servir à taper sur la Hongrie,

s'il lui prenait fantaisie d'exploiter le mécontentement croate.

Hongrie.

C'est que la batrachomyomachie magyare doit être surveillée de près...

Le 16 février, un décret du Régent, Nicolas Horthy, a dissous l'assemblée convoquée, il y a deux ans, par le premier président de la contre-révolution, Stéphan Friedrich. Cette chambre s'est séparée sans avoir voté la loi électorale. Et la Hongrie vit une période électorale sans précédent, puisqu'elle ignore et la date et le régime des élections.

En 1920, on s'en souvient, un petit fabricant de Budapest, Stéphan Friedrich s'empara du pouvoir. Il improvisa une loi électorale et la mit en vigueur par une simple ordonnance : elle accordait le droit de vote direct et secret non seulement aux hommes, mais encore aux femmes de 21 ans. L'aristocratique Hongrie obtenait ainsi, tout d'un coup, le suffrage universel. Les communistes étaient si détestés, l'horreur qu'ils inspiraient était si grande et si unanime qu'on élut la « Chambre introuvable ». Mais le gouvernement actuel n'oserait aller aux urnes avec la loi Friedrich. Celle-ci est ,par le temps qui court, beaucoup trop démocratique, beaucoup trop large. Le comte Bethlen entendrait supprimer au moins quinze cents électeurs. Comment procéder ?

Il hésitait, fort honnêtement, à le faire par simple décret. La Hongrie reste, malgré tout, le pays des scrupules constitutionnels. Et le comte Albert Apponyi, le comte Andrassy dénonçaient, par avance, cette violation de la Constitution. Or, les Magyars se piquent d'avoir depuis mille ans une constitution, qu'ils n'ont cessé de respecter. Ils ont un tel amour de la légalité qu'ils ont inventé une situation politique appelée *ex-lex*, dans un latin moins barbare qu'on l'a prétendu, et fort expressif.

Gouverner sans que le budget ait été ratifié par le parlement, c'est être *ex-lex*. Dans cette conjoncture, les impôts ne sont plus perçus, les recrues ne sont plus enrôlées, les fonctionnaires ne sont plus payés. Quand les Magyars connurent pour la première fois l'*ex-lex*, durant quelques semaines, exactement du 1er janvier au 21 février 1899, ils ne laissèrent pas d'être effrayés, si effrayés que le baron Bànffy dut céder la place à Koloman Széll. Dès le 2 janvier, le journal officieux du gouvernement avait publié un émouvant appel de son rédacteur en chef, Maurice Jókai, le célèbre romancier. Celui-ci adjurait les patriotes de payer volontairement, en dépit de l'*ex-lex*, leurs contributions. L'opposition lui joua ce tour de publier l'extrait des registres officiels qui le concernait : il en résultait que de tous les Magyars Jókai était peut-être celui qui jusqu'alors avait mis de moins de zèle à acquitter l'impôt...

Depuis lors la Hongrie a plus d'une fois souffert de l'*ex-lex*, maladie qui par l'accoutumance a fini par perdre son caractère virulent. Mais, je le répète, ces nobles ont la coquetterie, ces paysans la superstition de la légalité.

Le comte Bethlen a donc imaginé de solliciter l'avis d'une sorte de tribunal arbitral sur le point de savoir s'il était possible de modifier par une ordonnance le régime Friedrich qu'une ordonnance avait créé. Ainsi la face serait sauve. Et ce conseil des experts en droit public a, en effet, décidé, par 12 voix contre 2, qu'il était loisible au gouvernement de procéder de cette façon. Exercices de haute école politique : nous sommes bien en pays de Jókai !

Le conseil des experts aurait également exprimé l'avis que les nouvelles élections doivent avoir lieu sur la base du projet Bethlen. Le chef du gouvernement est disposé à faire quelques concessions en inscrivant dans la loi des conditions relatives à la « capacité », à la capacité intellectuelle ; mais il refuse en revanche de s'engager sur la question du vote secret. De sorte qu'on ne sait

comment le corps électoral sera composé ni comment se fera l'élection.

L'opposition prétend que ce ne peut être que d'après la loi Friedrich, et elle dénie au conseil des experts toute compétence. Cette opposition, encore qu'agissante, est assez hétéroclite. Elle comprend le groupe Andrassy-Friedrich, carliste irréductible ; le groupe Rassai, anti-légitimiste ; le groupe Apponyi, qui concilie la légitimité et la démocratie ; l'ancien parti de l'Indépendance, que dirige le comte Batthyany, et le parti socialiste.

La majorité gouvernementale n'est pas moins bigarrée. Le comte Bethlen, ex-carliste, est devenu partisan de la *libre élection*. Il a fondé avec l'amiral Horthy le parti des petits agriculteurs, qui adopte le principe de la monarchie élue. Avec les dissidents du parti chrétien national, les petits agriculteurs (entendez : les grands propriétaires) ont constitué, afin d'essayer de conquérir une clientèle urbaine, le « parti chrétien des paysans et des bourgeois ». Ils ont ensuite fait appel au parti national, l'ancien parti de Tisza, le parti libéral conservateur, dont la plupart des adhérents se sont ralliés à eux. Enfin, le parti de l'ordre les appuie et ils peuvent compter sur les « Hongrois qui se réveillent », sur les bandes armées de Hejjas, Pronay et Gömbös.

La campagne électorale se poursuit au milieu d'une certaine confusion. Mais tout gouvernement hongrois sait faire les élections. Déjà tous les *obergespan* ou préfets des comitats, qui étaient légitimistes, sont remplacés par des partisans de la *libre élection*. Aussi l'idée anti-habsbourgeoise fait des progrès dans le peuple des campagnes, longtemps attaché à la dynastie. Des légitimistes seront élus dans les comitats transdanubiens. D'autre part, dans les villes et les districts industriels quelques mandats iront aux socialistes. Bref, je prévois une majorité bethléniste ou horthyste, une forte minorité carliste, un « noyau » socialiste.

Au reste, je ne me fais pas d'illusions : tous les candidats parleront à leurs électeurs de la « Hongrie millénaire » et de l'injuste traitement qu'elle a subi. Ils expliqueront que le traité de Trianon ne lie point les Magyars, parce que sa ratification n'a jamais été mise aux voix dans le parlement de Budapest. L'on sait qu'en effet, la dite ratification fut l'occasion d'une comédie parlementaire dont le président de la Chambre fut le metteur en scène et tous les Hongrois les complices. Ce petit tour de « passe-passe » permet aux Magyars d'ignorer le traité de Trianon, « signé en France » pourtant...

Les Églises séparées.

J'ai donné à l'actualité hongroise une part peut-être exagérée de cette chronique. Par compensation, le souci de l'éternité me porte à considérer un moment assez grave de l'Eglise universelle, sous l'espèce de l'accession au trône œcuménique du patriarche Mélétios. Ma religieuse nation, vous le savez, n'a jamais désespéré de voir tout le troupeau chrétien réuni sous un même pasteur. Depuis près d'un siècle en particulier, le glorieux mouvement d'Oxford qui nous a donné la Haute-Eglise et rendu au culte anglican les pompes et les rites catholiques, n'a cessé de tendre vers la communion fraternelle avec les Eglises séparées. Avec quelle joie nous saluâmes, en 1894 et 1895, l'épître de Léon XIII *ad Anglos* et ses pressants appels à la réconciliation ! Hélas ! cette misérable question des ordinations anglicanes vint tout gâter. Et malgré les efforts de l'abbé Louis Duchesne, depuis monseigneur et deux fois académicien, une commission vaticane et le pape lui-même conclurent à l'invalidité de nos consécrations. Pauvre Matthew Parker ! De quel mal fut mère ton élévation, peu canonique, il est vrai, au trône archiépiscopal de Canterbury ! Certes, personne n'ose plus répéter l'indécente légende, inventée par le Jésuite Christophe Holywood, de la consécration bouffonne et sacrilège dans la

taverne de Nag's Head, Fleet Street! Toutefois, la grande Elisabeth négligea de se tenir aux formes prescrites, et je comprends la réserve des théologiens étrangers quant à l'apostolicité de notre succession.

Je vous le confesserai, beaucoup de nos prélats, les plus zélés et les plus érudits, sont pleins d'inquiétude et de scrupules à ce sujet. Et depuis la fâcheuse bulle *Apostolicae Curae,* ils ont demandé le baume de la consolation à des églises moins hautaines que celle de Pierre. Ils s'efforcèrent d'obtenir l'*intercommunion* — comme ils disent — avec l'orthodoxie gréco-slave. Et ils interpellèrent, sur leurs ordinations, toujours, les théologiens orthodoxes. Beaucoup de ces docteurs se dérobèrent prudemment. En Russie, hélas, Philarète et Platon opinent à peu près comme Léon X, jugeant la légitimité de l'épiscopat anglais pour le moins for douteux!

En 1902, la question indiscrète fut posée officiellement au Patriarchat oecuménique. Le patriarche consulta ses conseillers ordinaires, les professeurs de l'Ecole de Chalkè. Ceux-ci répondirent « que sur ce chapitre, l'Eglise orthodoxe ne s'était jamais prononcée », mais le professeur Androutsos publia dans la *Vérité Ecclésiastique,* moniteur officiel du Phanar, un long mémoire qui fait autorité. Il conclut que l'Eglise orthodoxe pourrait peut-être, par charité (κατ' οἰκονομίαν) reconnaître les ordinations, mais à conditions que l'Eglise anglicane précisât un peu sa doctrine sur les sacrements, et notamment sur la pénitence, sur la présence réelle et sur les conciles. Une discussion confuse s'en suivit... Au beau feu des premiers jours avait succédé une opaque fumée théologique.

Mais l'heure présente est providentielle. Le moment est venu de l'unisson sentimental, prélude de l'union religieuse. La crise de l'hellénisme rend ses prélats fort accommodants.

Comme Byzance, en détresse, perdait subitement

l'horreur du *Filioque,* et comme la crainte des Turcs envoya à Florence en 1439, le patriarche Joseph et l'empereur Jean, pour y signer le *Tome d'Union,* ainsi Mélétios IV, pour sauver le traité de Sèvres, se sent au cœur un vif désir de communier avec les fils spirituels de Matthew Parker.

Je sais que les difficultés sont énormes. La High Church pour ne parler que d'elle, est aux yeux des Orthodoxes hérétique et doublement schismatique. D'abord, elle s'est séparée de l'Eglise universelle avec l'Eglise romaine ; puis elle s'est détachée du patriarcat occidental. Et quant à nos dogmes, il faut des prodiges d'herméneutique pour les rapprocher de l'Orthodoxie. Mais il y a un précédent : on l'invoque au Phanar. Le grand patriarche Cyrille Loukaris, monté sur le trône en 1621, assassiné en 1637 par les Jésuites et les Janissaires (!) avait magistralement amalgamé dans sa confession de 1629, l'orthodoxie et le calvinisme. On me dira qu'il est mort misérablement, et que l'Eglise orthodoxe, dans le synode de 1671, présidé par Dosithée, évêque de Jérusalem, a répudié sa doctrine. Je répondrai que Cyrille Loukaris est mort en martyr, et que la majorité des prélats grecs d'aujourd'hui estime que sa foi était pure comme sa conscience.

En tous cas, sa Divine Toute Sainteté le patriarche Mélétios IV, qui vient de traverser l'Amérique et l'Angleterre, est arrivé à Constantinople, le 7 février 1922, acclamé par un immense concours de peuple. Dûment harangué à l'escale des Dardanelles, par les *boys-scouts* ou « proscopes », et au débarcadère de la Corne d'Or, par les sociétés de bienfaisance, il s'est rendu au temple patriarcal ; il a reçu des mains du métropolite de Séleucie le bâton pastoral et en plein visage, une homélie hyperchrysostomienne. Les fidèles criaient : *Axios!* Il est digne ! Mélétios revêtu du *mandyas,* gravit le trône et prononça un discours très antique de forme et très moderne de fond. Il se félicita de la prospérité et du

triomphe des Eglises nationales et filiales de Roumanie et de Serbie, pleura sur l'humiliation de la Grèce constantinienne, et, au milieu de l'émotion générale en vint au morceau attendu sur l'Eglise anglicane. « Les bienfaits dont les membres des l'Eglises anglo-saxonnes et spécialement de l'anglicane, ont comblé l'orthodoxie, ont créé une atmosphère (*sic*; et peu patrologique) dans laquelle les différences qui séparent les deux Eglises paraissent diminuer de jour en jour, si bien que l'espérance est permise que Dieu a daigné abréger les jours de la séparation ».

On nous rapporte que Pie XI, dès son avènement, a formé des vœux ardents pour l'union des catholiques et des orthodoxes, opération qui jadis passait pour plus facile que le mariage de Chrysostome et d'Elisabeth. Si Pie XI veut arriver à temps, je lui conseille de se hâter. Et puis, j'ai confiance dans le thaumaturgique esprit de conciliation qui souffle à présent de nos Iles. Quelqu'un prétendra-t-il sérieusement qu'il soit plus difficile d'accorder Constantinople et Canterbury que Dublin et Belfast? Je ne serai pas accusé de comparer ici le sacré au profane, puisque les deux nationalismes irlandais sont trempés du meilleur *odium theologicum* (1).

Votre dévoué
ARCHIBALD BIGFOUR.

(1) On lit dans l'*Encyclopédie Britannique:* « L'Union, cela est clair, ne serait possible que dans l'improbable éventualité de l'abandon par l'Eglise anglicane des gains caractéristiques de la Réformation, afin de s'allier avec un corps dont les traditions sont presque complètement étrangères à ses propres traditions ». D'autre part, n'oublions pas que, le jour même où le Patriarche faisait son entrée triomphale à Constantinople, le gouvernement grec publiait, dans son journal officiel, le décret approuvant la sentence du Saint-Synode d'Athènes, sentence qui condamne Mélétios à la détention perpétuelle au monastère de Saint-Denis dans l'île de Skiathos. Et le *Skrip,* journal constantinien, écrit: « Le Satyre de l'Eglise, travesti en patriarche, s'est fait hier comiquement introniser. Mais pour la Grèce entière, Metaxakis n'est plus qu'un laïque, indigne du titre de prélat, digne seulement de nos crachats. » (*N. D. L. R.*).

Telle est la chronique que nous avons reçue de Sir Archibald. Sans en méconnaître l'intérêt, que nos lecteurs ne manqueront pas d'apprécier, nous avons cru devoir faire observer à notre éminent collaborateur qu'il ne nous soufflait mot de l'Allemagne et nous l'avons supplié de nous exposer ses vues sur cette importante question. M. Bigfour nous a envoyé le post-scriptum *que voici:*

Waldeck.

Vous avez tout à fait raison. J'avais un peu négligé l'Allemagne. Je répare. Je relève dans l'histoire des derniers jours un symptôme... rassurant: la Prusse a cessé d'être annexionniste!...

Ne vous récriez pas! La Diète prussienne a voté la loi qui incorpore Pyrmont, mais non le reste de l'« Etat libre de Waldeck ». Pourtant, la Diète waldeckoise est en majorité favorable à l'annexion, de même que la Commission de la Constitution du Reich. Mais les fonctionnaires prussiens sont hostiles. Cette modération est admirable. Il n'est pas inutile de l'expliquer. L'annexion ferait perdre à la Prusse deux voix au *Reichsrat*. D'abord la voix de l'Etat de Waldeck, dont le représentant est nommé par le gouvernement prussien. Ensuite, une des voix de la Prusse. Dès l'instant, en effet, que l'Etat libre de Waldeck cesse de faire partie des Etats représentés au Reichsrat et que le total de ces derniers est diminué d'une unité, la Prusse dispose de plus des deux cinquièmes des voix, limite extrême attribuée par la Constitution du Reich à la représentation d'un Etat particulier. Voilà pourquoi la Prusse n'est plus annexionniste: les ministres socialistes, MM. Braun et Severing, combattent l'annexion de Waldeck, *ad majorem Borussiae gloriam!*

Votre dévoué

A. B.

Nous avons répondu à Sir Archibald que ces notes si curieuses sur la passionnante affaire de Waldeck ne suffisaient pas à nos lecteurs intensément préoccupés comme tous les Belges du problème allemand. Nous lui avons signalé comme une impudente provocation de nature à nous inquiéter, le Congrès des soi-disant Ligues alsaciennes-lorraines, tenu à Heidelberg, du 16 au 19 février 1922.

Là-dessus, Sir Archibald Bigfour nous écrit :

Messieurs les Editeurs,

Ce Congrès n'avait pas échappé à notre attention, pas plus que le Congrès socialiste de Francfort où l'on a fait, — ne le répétez pas à M. Vandervelde ! — de bien mauvaise besogne. Mais je croyais, je l'avoue, que nos grands quotidiens en avaient copieusement parlé. Il n'est, en effet, pas indifférent de savoir que « la jeunesse alsacienne-lorraine » émigrée dans le *Reich,* se compose de deux cents personnes. Dans le nombre, il y a des écrivains : « Maria Hart, l'excellente humoriste, qui connaît toutes les fibres de l'âme alsacienne et qui s'entend à les faire vibrer toutes » ; Hans Karl Abel, « le poète perdu dans ses pensées, qui loin de l'océan du monde s'est créé un domaine mystérieux de vie personnelle » ; Bernd Isemann, le « maître du style poli et de l'analyse psychologique (!) » ; Lina Ritter, l'ardente et puissante poétesse du Sundgau ; Guido Knörzer, le romancier de Strasbourg : « tous, dit la *Gazette de Francfort,* chantent dans la haute langue de la nation allemande et dans le dialecte alsacien, le cantique des cantiques de leur inoubliable patrie. » Et le *Gottfried de Strasbourg,* la tragédie de Frédéric Lienhard, évoqua l'époque où, sous le sceptre des Staufen, l'Empire allemand et la nation allemande ne faisaient qu'un. »

Les journaux nationalistes ne se sont pas fait faute de

transformer le Congrès de Heidelberg en une éclatante manifestation pangermaniste. Seule, la *Gazette de Francfort* a reproduit les honnêtes déclarations du président, le Dr Robert Ernst : « Il n'y a pas d'irrédentisme alsacien-lorrain. S'il est vrai que d'après leurs mœurs et leur langue, les Alsaciens-Lorrains sont Allemands, en général ils n'ont pas le sentiment d'appartenir à l'Etat allemand. De la question alsacienne-lorraine, il faut bannir la politique. »

Et la *Frankfurter* de conclure : « Cette manifestation de la Jeune Alsace ne fut pas un acte politique, mais un acte de foi *culturelle* ».

Je suis heureux de fournir à mon éminent ami et confrère, M. Vallotton (1), cette confirmation *allemande* de sa thèse admirablement vraie sur l'Alsace-Lorraine.

Yours

A. B.

(1) Sir Archibald Bigfour, qui est la modestie même, entend évidemment « confrère en journalisme », et ne pose point sa candidature à l'Académie belge (*N. D. L. R.*).

Sir Ernest Shackleton

Dans le vaste champ de l'effort humain, il y a des hommes qui doivent le rôle brillant que le destin leur accorde à un concours favorable de circonstances, à leur naissance, à leur temps, à leur milieu. Ces hommes — ce sont les plus nombreux parmi les hommes d'action — sont moins grands que leur œuvre. Il y a d'autres hommes qui non seulement doivent très peu aux circonstances, très peu à leur entourage, mais encore ont fait leur tâche en dépit des circonstances et du milieu, et parce qu'ils ont dû lutter contre ces circonstances et ce milieu, n'ont jamais donné leur pleine mesure. Ces hommes — ils constituent une petite minorité — sont des ouvriers qui valent mieux que leur œuvre.

Sir Ernest Shackleton appartient à cette seconde catégorie. Il a fait de très grandes choses. Mais sa personnalité était supérieure à ce qu'il a fait.

Dans les pages suivantes, j'ai tenté de découvrir dans le caractère de Shackleton le secret de son émouvante carrière.

* * *

La première impression produite par Sir Ernest Shackleton était une impression de vitalité inépuisable, exubérante, d'énergie explosive. Au monde extérieur, il apparaissait comme le Héros, comme le Vainqueur, comme le favori de la Fortune, toujours souriant, toujours prêt à faire des mots.

On attendait les plaisanteries de Sir Ernest comme on attend celles de Sir Harry Lauder, ou comme on attend

les épigrammes ou les tirades socialistes de Bernard Shaw. Devant sa physionomie joyeuse et gamine, on « réalisait » difficilement qu'on avait affaire à un homme qui avait plusieurs fois traversé l'Enfer, dont les terribles et presque incroyables aventures avaient modifié notre conception de l'endurance humaine et des possibilités de la souffrance humaine. Il était encore plus difficile d'imaginer que ce jeune et rayonnant héros britannique avait eu plus que sa part des peines de la vie, et que ses succès avaient eu des arrière-plans tragiques. Mais aucun revers ne pouvait impressionner Shackleton. Combien de fois je l'ai vu inquiet, incapable de rester assis une minute, s'agitant comme un lion en cage, à la fois excité et déprimé, harassé par l'anxiété, écrasé sous le poids de ses responsabilités, luttant contre les difficultés financières de ses expéditions! Une demi-heure après, les nuages avaient passé. Par la vertu de son tempérament souple et comme rebondissant, il avait secoué le fardeau des soucis. Débordant de fantaisie, contant ses histoires favorites, il se lançait de nouveau dans une description enthousiaste de ses vastes plans.

Cette vitalité merveilleuse n'était pas seulement, comme certains le pensaient, le trop-plein de son énergie physique, une manifestation de sa parfaite santé. Je crois que ses sources profondes étaient spirituelles encore plus que physiques.

L'adjectif anglais *sanguin* n'a, je crois, point de contrepartie dans aucune autre langue européenne et me semble très caractéristique du tempérament britannique. Il évoque une forte proportion de globules rouges dans le sang, et généralement il va de pair avec un généreux optimisme. Sir Ernest, à ce point de vue, était typiquement britannique. C'était un incurable optimiste.

C'est en vain qu'on essayait de le persuader que, quelles que fussent ses réserves d'optimisme, il était possible qu'il les surévaluât. Avant qu'il partît pour sa dernière et

fatale expédition, ses amis discutaient avec lui ses espérances et ses chances. Ils lui rappelaient que, lorsqu'un explorateur a atteint l'âge de quarante-sept ans, il est temps pour lui de borner ses ambitions. Il faisait fi de toutes les objections et dédaignait tous les avertissements. Il avait conscience du fait qu'il était capable d'accomplir ce qu'il s'était promis de faire. Il se sentait aussi jeune, aussi capable que jamais. Et qui donc aurait pu lui prouver qu'il avait tort, lorsqu'on voyait son enthousiasme, sa foi inébranlable? Et pourtant — hélas! — c'étaient les autres — après tout — qui avaient raison. La disposition « sanguine » qui était la condition psychologique de ses triomphes fut aussi la cause de sa mort prématurée. Il ne mourut point d'une maladie constitutionnelle, ni d'un accident. Il mourut subitement, en quelques heures, parce que, trop souvent, il avait dépassé les limites fixées par les lois inexorables de la nature. Une corde avait cassé. L'arc d'Ulysse était rompu.

***

Son énergie surhumaine n'aurait pas suffi à faire de Shackleton un meneur d'hommes. Derrière cette énergie, il y avait la fascination de sa personnalité, ses manières ouvertes et franches, sa gaieté, son humour, sa haine de toutes les conventions, ses façons prenantes et séduisantes. Mais, outre toutes ces qualités, il y avait en lui un magnétisme indéfinissable. Peut-être ne réussissait-il pas toujours avec des comités ou des conseils de sociétés, qui ne reconnaissent pas toujours du premier coup d'œil le génie. Il n'était point particulièrement heureux, ni toujours suffisamment apprécié comme secrétaire de la Société royale écossaise de géographie. Mais il était généralement heureux dans des conversations d'homme à homme. Comme le *Vieux Marin* de Coleridge, le jeune marin tenait sous le charme tous ceux qui l'approchaient.

Il tenait sous le charme les millions d'hommes qui écoutaient l'histoire de ses aventures. Il tenait sous le charme les hommes d'affaires à la tête dure qu'il devait persuader d'apporter leurs milliers de livres à ses expéditions nécessaires.

Et, surtout, il tenait sous le charme les hommes qui le suivaient jusqu'aux extrémités de la terre. Seule, la radio-activité spirituelle qui émanait de Shackleton pouvait expliquer la loyauté et le dévouement sans bornes de ses camarades. On peut dire des compagnons de Shackleton ce qu'on disait des vétérans de Napoléon : « Ils grognaient, mais ils marchaient toujours. » Ils pouvaient hésiter, ils pouvaient grogner, mais ils suivaient toujours leur chef. Et rappelons-nous que, de toutes les épreuves du dévouement humain, une expédition antarctique est peut-être la plus dure et la plus sincère. Que ces camarades fussent toujours prêts à le suivre au bout du monde, qu'ils lui confiassent sans cesse leurs vies, que leur affection et leur respect pour lui fussent inaltérables, qu'ils fussent prêts à passer avec lui les longs, tristes et sombres hivers du pôle, ce n'est pas seulement un tribut aux gas au large cœur qui le suivaient, mais un tribut au chef qui les conduisait, c'est la plus irréfutable réponse aux critiques, c'est la preuve la plus sûre de la valeur intrinsèque de l'homme.

***

Nietzsche nous dit que le surhomme est celui qui ose vivre dangereusement. Si la définition est vraie, Shackleton est un surhomme selon le cœur de Nietzsche. Car il possédait, au suprême degré, l'amour, on pourrait presque dire, la passion du danger. Il avait éminemment le tempérament héroïque. La vie, pour lui, était un acte de foi. Toutes les formes du courage lui semblaient naturelles, que ce fût le courage qui brave le danger physique, ou le

courage civique qui défie l'impopularité, ou ce courage encore plus hasardeux qui l'amenait à s'embarquer dans une grosse entreprise bien avant que les moyens financiers en fussent assurés. Il aimait le risque pour le risque. En insistant sur les dangers d'une entreprise, on ne faisait que renforcer sa résolution d'entreprendre, aussitôt qu'il avait jugé que la chose en valait la peine. Certes, il prenait toutes les précautions possibles lorsqu'il s'agissait du salut des autres. Une douzaine de fois, il tendit tous les ressorts humains pour sauver ses hommes de la mort. Personne ne sentait plus profondément sa responsabilité envers ceux dont la vie était remise entre ses mains. Mais, pour lui-même, non seulement il méprisait les dangers, mais les dangers lui paraissaient le sel de la vie. Il lui semblait que le danger fait émerger ce qu'il y a de meilleur dans l'homme, et l'aptitude à défier le sort était le principal facteur qui, dans son opinion, nous préserve de la détérioration morale.

L'homme prudent peut ne pas sympathiser avec cette vue héroïque et extrême de la vie, mais ceux qui ont lu l'histoire dramatique de ses diverses expéditions, des innombrables occasions où sa vie ne tint qu'à un fil, de ses quatre tentatives successives pour sauver ses camarades immobilisés dans l'île des Eléphants, et spécialement de son voyage, fait pour ébranler les nerfs et l'âme elle-même, dans une petite barque non pontée à travers des mers furieuses, d'Elephant Island à la Géorgie du Sud, admettra sans doute que Shackleton eut toutes les occasions possibles de s'adonner pleinement à sa passion du danger, de suivre ce qui était peut-être l'instinct le plus fort de sa nature.

* * *

Quoi qu'ait pu dire Nietzsche, la disposition héroïque, à elle seule, ne signifie pas nécessairement une nature forte. Il y a eu beaucoup d'hommes qui étaient en même

temps des soldats héroïques sur le champ de bataille et des caractères faibles dans la vie civile. Mais à l'héroïsme de Shackleton s'ajoutait ce qui fait réellement l'homme fort, une volonté indomptable, une infrangible ténacité de propos. Ces qualités sont écrites sur tous les traits de sa face. Chacune des lignes de sa bouche et de sa mâchoire parle d'une détermination inflexible. Chacune vous dit qu'il vaut mieux avoir ce beau garçon pour ami que de le contrarier ou de le défier. N'eût été la volonté inflexible et concentrée de Shackleton, non seulement il n'aurait pas mené à bonne fin son expédition, mais il n'aurait même pu la commencer, car il faut se rappeler que chacune de ses expéditions était une entreprise privée. Ceux-là seuls qui connaissent intimement l'histoire de ces expéditions savent quelles tâches herculéennes représentait leur préparation. Ceux-là seuls savent quelle patience et quelle persévérance étaient nécessaires pour réunir les fonds, pour créer l'enthousiasme, pour vraincre l'opposition de quelques-uns et l'apathie de la masse.

Shackleton aurait pu adopter la devise de Napoléon : « Impossible n'est pas français ». Sa nature impétueuse défiait tous les obstacles. Au cours d'une de ses incursions dans la politique, étant candidat conservateur pour la circonscription de Dundee, un après-midi il manqua le train qui devait le conduire à un important meeting. Shackleton était bien résolu à ne pas désappointer son auditoire, et le jeune politicien peu fortuné qu'il était alors, « fréta » un train spécial, à ses frais : l'incident est caractéristique de l'homme.

* * *

A propos des difficultés financières qu'il rencontrait en préparant ses voyages, je dois parler de son extraordinaire puissance d'organisation et de ses prodigieuses aptitudes d'homme d'affaires. Un des secrets de toutes les réussites est l'utilisation adéquate des forces et des ressources dis-

ponibles. C'est pourquoi des nations opulentes, des particuliers fort riches ne sont pas, en général, de bons organisateurs, parce qu'ils n'ont pas appris le secret que connaissent ceux qui, comme Shackleton, ont été habitués, dès l'enfance, *à faire durer très longtemps une très petite somme* (to make a very little go a very long way). Il eut toujours à compter sur sa propre initiative. Il apprit à coordonner ses efforts, à subordonner les moyens à la fin. Il apprit à donner son attention au plus menu détail. La négligence de l'ouvrier qui surmène sa machine peut causer une épouvantable catastrophe. La négligence, de la part de Shackleton, du moindre détail d'administration ou de transport aurait entraîné des conséquences irréparables.

***

Sa vitalité, son magnétisme personnel prédestinaient Shackleton à être un homme d'action. Sa capacité organisatrice aurait pu en faire un capitaine d'industrie. Son tempérament héroïque aurait pu en faire un soldat. Une disposition romanesque et poétique particulièrement forte décida de sa carrière d'explorateur.

Dans son enfance, son imagination doit avoir vécu dans un monde magique de sa création, un monde de roman et de chevalerie; il doit s'être nourri des histoires de Hackluyt et de Purchas, et, en ce sens comme en d'autres, il resta toute sa vie un enfant. Avec un sûr instinct de leurs mutuelles affinités électives, des millions de collégiens, répandus par le vaste monde, le revendiquent comme leur héros particulier, leur saint patron, en quelque sorte, de même que, chez nous, le *man in the street* le revendique comme le type accompli du *Britannique*. Tour à tour, il est pour eux le Viking, le parfait chevalier britannique de leur imagination, le légitime héritier des marins de l'ère élisabéthaine, et maints de ses exploits orneront, à l'avenir, les anthologies de littérature juvénile.

Nous l'avons vu, pour Shackleton le danger était la vie même; mais en lui l'amour du danger se combinait avec l'amour des aventures. A quatorze ans, frais émoulu du collège de Dulwich (ses parents quittant Dublin s'étaient récemment établis dans cette ville), il prit la mer et la mer le prit et le retint.

Comment expliquer ce qui à un homme ordinaire doit sembler une fascination presque magique? Voici un homme, lumière et joie de sa famille, doué d'aptitudes sociales extraordinaires, d'un don spécial pour se faire des amis, un homme qui était l'âme de tout groupe humain où il lui arrivait de se trouver, qui en même temps n'avait nulle disposition ascétique, et qui n'était pas insensible au confort. Et pourtant le confort, les solides liens de l'affection domestique, ceux de l'amitié, l'instinct de la conservation ne prévalurent jamais contre la passion dominante de son tempérament.

Après chacune de ses expéditions, il prenait un bref répit. Il se reposait en écrivant ou plutôt en dictant le récit de son voyage, ou bien en faisant d'innombrables conférences sur le même sujet. Mais peu de mois s'étaient écoulés que déjà Shackleton pensait à sa prochaine aventure. Toute expédition n'était que la préparation d'une autre. Ses arguments en faveur d'une nouvelle expédition étaient toujours irréfutables. S'il avait réussi dans sa précédente expédition, sûrement il était de son devoir de poursuivre ce succès; s'il avait échoué une première fois au contraire, c'était encore son devoir de prendre sa revanche!

En réalité, l'Atlantique l'appelait et Shackleton ne sut jamais résister à cet appel.

* * *

Les qualités caractéristiques que nous venons de noter chez Shackleton sont des qualités morales. Mais l'impor-

tance exclusive que nous donnons à sa physionomie morale pourrait aisément nous induire à sous-estimer ses très remarquables capacités intellectuelles. Ces capacités étaient d'autant plus remarquables qu'il devait peu de chose à l'école. C'était essentiellement un *self educated man*. Ce n'était pas un érudit, et quoiqu'il ait fait beaucoup pour l'avancement des sciences physiques, ce n'était pas un homme de science. Mais c'était un liseur acharné, et un amant passionné de la poésie. Sa splendide mémoire lui permettait de réciter d'une traite des centaines de vers de Browning et de Kipling.

Il essayait toujours de se préparer par une étude préalable à toutes les tâches qu'il entreprenait; mais c'était un homme d'action trop occupé pour être un étudiant sédentaire. Lorsque, pendant la guerre, le gouvernement l'envoya à Arkangel pour convoyer des transports, il voulut se préparer à ce voyage en apprenant le russe. J'offris de lui apprendre « la plus belle des langues européennes ». Il me demanda quels progrès il pourrait faire pendant les huit jours qu'il avait à sa disposition. Je dus lui répondre que même son cerveau rapide ne pourrait rien saisir, dans l'espace d'une laborieuse semaine, d'un langage aussi difficile que celui-là.

Ses rares dons d'expression se révèlent dans ses livres. Ils sont écrits dans un anglais simple, mais de race, d'un style rapide et direct, parfaitement adapté au sujet. Ils sont classiques dans la littérature des explorations. Ils sont assurés de l'immortalité. Ils ont entretenu le feu sacré dans d'innombrables cœurs jeunes et vieux. A qui donc le cœur ne battrait-il pas en lisant l'épopée de l'endurance?

Son talent oratoire éclate dans l'invariable succès de ses tournées oratoires à travers les deux continents. Sa capacité politique s'est montrée dans cette campagne électorale improvisée dont se souviennent encore les citoyens de Dundee. Son esprit prompt et toujours en éveil en

faisait un des plus brillants causeurs de notre époque. Un jour, je l'eus à déjeuner avec M. Bernard Shaw. Ce fut un mémorable après-midi pour tous les assistants. Dans l'histoire de leur vie, dans leur tempérament, dans leur conception de l'existence, ces deux hommes étaient aux antipodes l'un de l'autre. Mais tous deux étaient Irlandais, tous deux de Dublin, tous deux, quoique chacun à sa manière, étaient d'éminentes personnalités. Tous deux furent soudainement attirés l'un vers l'autre par leurs affinités. Le rire sardonique du dramaturge se mêlait au joyeux éclat du jeune marin. C'était un feu d'artifice continuel d'histoires et d'anecdotes. Pour l'épigramme et la repartie, le jeune Shackleton était presque l'égal de Méphistophélès.

* * *

Cet incident personnel nous rappelle un des problèmes les plus intéressants concernant le personnalité de Shackleton. Deux pays le revendiqueront un jour comme héros national, l'Angleterre et l'Etat libre d'Irlande, qu'il ne vit pas naître, qui naquit au lendemain de la mort de Shackleton. Les biographes disputeront quel pays est le mieux fondé à le réclamer. La vérité est que Shackleton unissait les qualités des deux races. Sa vivacité irlandaise était équilibrée par la patience anglaise acquise à la rude école de la vie. Son inquiétude irlandaise était disciplinée par le long emprisonnement qu'il subit dans l'étroit espace d'une petite barque ou dans les plis d'une tente de toile. Son combattif tempérament irlandais s'employait à combattre les forces hostiles de la nature, à chevaucher les ouragans des mers du Sud. Son esprit irlandais était tourné du côté pratique, mis au service de sa propagande de conférences et employé à intéresser d'innombrables auditoires dans toutes les parties du monde.

* * *

Sir Ernest Shackleton avait atteint une popularité que peu de ses contemporains atteignirent. La presse quotidienne et le film cinématographique l'ont fait connaître dans le monde entier. Mais c'est la Némésis de la popularité que l'imagination vulgaire altère les traits et quelquefois défigure l'image de son héros. Nous croyons qu'il faudra modifier, sur certains points essentiels, l'interprétation courante et déjà légendaire de cette grande figure.

Aux yeux du peuple, Sir Ernest Shackleton était l'enfant gâté de la fortune, il était le jeune aventurier triomphant dont la face portait un sourire perpétuel, parce que la chance lui avait toujours souri. Il est tout à fait vrai qu'il a eu de très grands succès; mais, nous l'avons fait remarquer, l'adversité l'a poursuivi pendant toute sa carrière, et sa grandeur apparaît surtout dans la manière joyeuse et indomptable dont il bravait les obstacles qui se dressaient sur sa route. La seule expédition qui donne vraiment sa mesure et qui survit, pour tous les temps, dans les annales de l'héroïsme est celle-là même qui fut un échec complet. « Il y a des pertes triomphantes à l'envi des victoires. »

Aux yeux du peuple, Sir Ernest Shackleton était avant tout un Anglais représentatif et il est tout à fait exact qu'il possédait à un degré supérieur des vertus anglaises typiques. Mais on ne comprendrait pas la riche variété de sa nature si l'on oubliait qu'il est la résultante de deux hérédités et que son origine irlandaise explique autant de ses particularités que son éducation anglaise. C'est un brillant exemple des possibilités d'une combinaison de qualités qui sans doute deviendra plus fréquente maintenant que les deux races, si longtemps hostiles, sont heureusement réconciliées.

L'opinion populaire suppose encore que Shackleton était un génie essentiellement pratique. Il apparaît comme l'explorateur homme d'affaires et organisateur. Et il est bien vrai qu'il possédait les dons pratiques de l'organisa-

teur. Pourtant, la postérité verra surtout en lui le poète et l'idéaliste de l'exploration. S'il fit de l'exploration, c'est qu'il aimait l'exploration pour elle-même, à cause de sa beauté romantique et morale.

Enfin, Shackleton, dans l'imagination populaire, est le plus moderne des explorateurs, il asservit à ses entreprises toutes les ressources de la technique et des inventions récentes. Il a réclamé et obtenu la collaboration de la presse et du film. Et il est parfaitement exact qu'il n'a négligé aucun des moyens scientifiques qui pouvaient aider au succès de son œuvre, et qu'il ne pouvait renoncer à l'aide de la publicité, puisqu'il s'agissait pour lui d'intéresser son peuple à des expéditions qui, après tout, étaient des entreprises privées, indépendantes de l'intervention gouvernementale.

Mais Shackleton, au fond, était loin d'être un moderne. Il se rattachait à des siècles passés depuis longtemps, aux siècles de Froissard et de la reine Elisabeth plutôt qu'au nôtre. Il rappelle le type des aventuriers de l'ancienne marine, les héros arctiques de Hackluyt, la figure mystérieuse de Hugh Willoughby ou la figure plus merveilleuse encore de Richard Chancellor, le premier martyr des explorations polaires, le premier découvreur de cette côte de Mourman où Shackleton fit œuvre si utile pendant la guerre. Si Shackleton eût vécu à cette époque élisabéthaine, il eût accompli de plus grandes œuvres encore qu'il ne l'a fait aujourd'hui. Il aurait eu plus de champ pour son génie.

***

En Shackleton disparaît une des figures les plus originales de ce temps. Peu d'hommes ont été placés plus haut par l'affection de leurs concitoyens. Peu d'hommes ont séduit plus puissamment l'imagination des foules. Peu d'hommes se sont imposés plus impérieusement à l'admiration des nations étrangères. Peu d'habitants des Iles

Britanniques ont fait davantage pour le prestige et la popularité du peuple britannique dans le monde. Aux yeux de l'étranger, Shackleton apparaissait si différent du type conventionnel de l'Anglais, raide, réservé, taciturne et gauche ! Et cependant combien caractéristiquement britannique il était dans tout ce qui faisait sa force ! Il fut une valeur nationale et sa mort est une perte nationale. Il est mort dans la plénitude de sa force. On aurait pu attendre encore de lui bien des choses ; mais devons-nous être inconsolables de sa perte ? Il n'aurait guère pu se surpasser. Il n'aurait rien fait de plus beau que ce qu'il avait fait, car cela n'était pas humainement possible. Il est mort comme il aurait souhaité mourir, entouré par sa troupe fidèle, dans les eaux glacées et dans la vaste solitude de l'Antarctique qu'il aimait tant. Il est mort, laissant une œuvre merveilleuse, et le souvenir d'une noble vie : héritage, exemple, inspiration sans prix pour les générations futures.

CHARLES SAROLÉA.

Edimbourg, février 1922.

L'Italie avant Gênes

« On m'a nommé inamovible! J'en ai au moins pour trois mois », s'écrie, entre deux gambades, un grand vizir d'opérette. « Chacun me proclame provisoire, j'en ai donc pour bien longtemps! » peut songer M. Facta, en parlementaire expert que les années l'ont fait. Peut-être ce ministère, que chacun voue à la dissolution prochaine parce qu'aucune personnalité bien tranchée n'y apparaît, et qui fait songer à une représentation où les vedettes annoncées, malades, se seraient toutes fait remplacer par des « utilités », peut-être durera-t-il plus qu'on ne pense. C'est le caractère incolore de la combinaison qui justement pourra assurer sa longévité. Il n'y a point, dans le ministère Facta, d'homme qui dépasse les autres; il n'y en a point dont la stature élevée attire la foudre. D'ailleurs, pour le moment, l'on ne voit guère d'où la foudre pourrait venir. L'impression est générale, de soulagement après la crise qui semblait ne plus vouloir finir. Sa longueur unique a vivement impressionné. « Le roi », disait même une *voce* serpentant insidieusement autour de Montecitorio, « le roi songe à abdiquer ». Certes il n'y songeait guère, mais qu'un bruit semblable ait pu naître et se propager est un symptôme de l'inquiétude où la crise tenait les esprits.

Plus qu'une crise ministérielle, ce fut une « crise de personnes », qui attira l'attention sur la pauvreté du personnel ministrable, sur le petit nombre des combinaisons qu'il permet. Les interventionnistes du type Salandra et Sonnino sont punis par un éternel exil du pouvoir, non

pas précisément d'avoir voulu la guerre et de l'avoir faite, mais de n'avoir pas, pour la faire, pris assez de garanties, et d'avoir manqué de « sacro egoismo ». Quoique la politique soit le domaine du provisoire, cet arrêt ne semble pas de ceux qui puissent être rapportés.

Restent donc les neutralistes ou demi-neutralistes parmi lesquels M. Nitti demeure certes le plus intéressant, celui qui a tout ensemble le plus de passé et le plus d'avenir. Mais son crédit et son prestige semblent pour un temps épuisés. L'inévitable Giolitti, mot commun de toutes les charades parlementaires depuis six lustres, n'eût pas demandé mieux que de surmonter une fois de plus son amour pour la retraite et de tendre à nouveau ses vieilles et robustes épaules de campagnard piémontais, d'Atlas de la politique italienne. Mais il avait compté sans l'extraordinaire don Sturzo, ce prestolet diplomate, musicien et souriant, qui était moins que rien il y a trois ans et est aujourd'hui l'ecclésiastique le plus important de Rome après le pape. Dans son fameux discours de Florence, don Sturzo (dont M. Giolitti, estimant qu'il y avait assez de ministres populaires dans le gouvernement, avait refusé d'écouter les conseils et d'accepter la collaboration officieuse) prononça le veto contre le dictateur. C'est pourquoi, lorsque M. Giolitti proposa à M. Orlando, dont on reparle à chaque crise, — il est si aimable ! — et à M. de Nicola, ce ministère *tripartite* (si j'ose parler belge) qui eût été bien fort, ces deux derniers n'osèrent s'attirer les foudres du parti populaire et répondirent poliment à M. Giolitti qu'il ne fallait pas mettre tous ses œufs dans le même panier et épuiser d'un coup toutes les combinaisons possibles en réunissant dans un même ministère les trois seuls hommes qui, chacun séparément, pouvaient faire un président du Conseil. L'idée avait cependant frappé MM. Orlando et de Nicola qui allèrent proposer à M. Facta ce même ministère d'union où l'ami de M. Giolitti eût remplacé son chef. M. Facta, vous pensez bien, n'eût été que le porte-parole

de M. Giolitti, mais M. Facta était l'ami trop fidèle du dictateur pour pouvoir accepter cette combinaison. Et après cette série de glissements, M. Facta se trouva président du Conseil (et bien étonné de l'être) avec des collaborateurs incolores.

C'est toujours Giolitti qui mène la barque, mais le point d'honneur du parti populaire est satisfait.

Pourquoi, lors d'une crise ministérielle en Italie, les combinaisons sont-elles si vite épuisées? C'est à tel point que, lorsqu'un homme nouveau, un peu possible, se présente, on l'acclame en Messie, et l'on met sur sa tête tellement d'espérances qu'il en est épouvanté et, craignant de n'y point répondre, se hâte de se dérober. Car voilà tout le mystère de ce qu'on appelle « le cas de M. de Nicola ». Ce jeune et brillant parlementaire, qui a fait la conquête de la Chambre en la présidant avec fermeté (les députés, comme les enfants, aiment les gens qui ne leur cèdent point) a été surnommé par des collègues lettrés l'« Amiel du portefeuille », car c'est la troisième fois qu'on parle de lui comme chef du ministère, et chaque fois il n'a refusé qu'après des hésitations infinies, hanté, dirait-on, de scrupules sur la valeur de toute action en elle-même. Il est plus simple de croire que M. de Nicola, qui est vraiment (et il le sait) le dernier atout que le régime parlementaire en Italie garde dans sa manche, craint de se risquer dans une situation aussi aventurée que celle d'aujourd'hui. M. Facta est mis en avant un peu comme un paratonnerre chargé d'épuiser la violence des « orages désirés » ou tout au moins désirables pour que l'atmosphère se rassérène. Mais les variations du Parlement sont aussi impossibles à prévoir que celles de la température. Le ministère contient des techniciens intelligents et honorables, comme MM. Schanzer et les deux Rossi. Les ministères de transition, comme les mariages de convenance, sont parfois les meilleurs et les plus durables, car on n'en attend pas trop de choses.

S'il y a peu d'hommes politiques vraiment éminents dans un pays «où la plante humaine», disait Taine, et c'est encore vrai, « pousse, plus vigoureuse qu'ailleurs », c'est que la carrière politique, depuis une cinquantaine d'années, pour beaucoup de raisons qu'il faudrait développer à loisir, n'attire plus les personnalités de premier ordre, requises plutôt par l'art, la science, l'industrie, l'exploration, l'armée, tant d'autres formes d'activité.

Montecitorio était considéré comme une arène de bavardages. Il en est un peu autrement aujourd'hui que la jeunesse voit ses héros préférés s'occuper de politique, et ce n'est pas un des moindres gages des temps nouveaux.

JUNIA LETTY.

Belges et Japonais

Le peuple japonais, dès le début de ses relations avec l'étranger, a toujours eu une réelle prédilection ainsi qu'une grande admiration pour le peuple belge. C'est sur le conseil que S. M. le Roi Léopold II donnait, en 1869, à un Japonais désemparé par suite de l'abolition du régime féodal, le vicomte Shibusawa, que celui-ci se décida à se consacrer entièrement à faire du Japon le peuple commerçant qu'il est aujourd'hui.

C'est un membre d'une famille bruxelloise, le comte de Montblanc qui, à la même époque, se voua à la cause japonaise, et fut l'initiateur de notre diplomatie en qualité de notre représentant dans l'Europe tout entière. Et, lorsque l'empereur Mutsu-Hito organisa son gouvernement, il s'empressa de créer des institutions gouvernementales calquées sur les institutions libérales de la Belgique et d'envoyer dans ce pays nombre des meilleurs éléments de notre jeunesse, pour puiser sur place tout ce qui pouvait contribuer au développement du peuple japonais, sur lequel une aurore nouvelle venait de luire.

Il m'est particulièrement agréable de rendre ici un nouvel hommage au génie du général Brialmont qui, au point de vue technique militaire, a instruit nombre des plus brillants officiers de notre armée; au baron Lambermont, le grand diplomate belge qui, en 1884, prit sous sa protection personnelle une douzaine de nos futurs diplomates les mieux doués, qui constituaient l'élite de notre jeunesse intellectuelle et qui avaient terminé leurs études au Japon.

Je suis également heureux de rappeler que les diffé-

rentes écoles supérieures belges de commerce et d'industrie ont vu passer un grand nombre d'élèves japonais qui font la gloire de notre commerce et de notre industrie.

Mais si la Belgique constituait pour nous un des plus beaux joyaux de la civilisation occidentale, le Japon ne connaissait pas suffisamment, avant la grande guerre, les vertus patriotiques et chevaleresques des Belges. La grande guerre confirma de la façon la plus éclatante l'appréciation du grand capitaine romain, Jules César. La noble et fière attitude des Belges au mois d'août 1914 déchaîna un véritable enthousiasme au Japon et décida notre pays à entrer immédiatement en guerre à leurs côtés.

La vigoureuse et ingénieuse résistance de la Belgique à l'envahisseur, l'union intime des Belges pour la défense du droit, l'héroïsme de leur glorieux Roi, conduisant ses armées valeureuses à la défense du sol natal, formant avec celles-ci une barrière invincible de la justice et de la liberté; tant de bravoure chevaleresque souleva des transports d'admiration dans le Japon tout entier. Si la Belgique au sens guerrier du mot était encore ignorée au Japon il y a huit ans, les figures désormais illustres de ses immortels souverains et tout ce que ses enfants ont fait pendant toute la durée de la longue guerre ont largement fait connaître à mon pays la véritable valeur de la Belgique. Ce n'est pas d'ailleurs sans émotion que mon souvenir se reporte à la petite villa des Moires près d'Adinkerke, où, en 1917, j'ai eu l'honneur de présenter mes lettres de créance à l'auguste souverain, qu'accompagnait S. M. la Reine Elisabeth, incarnation de la grâce, du courage, de l'abnégation, de la bonté et de la vertu, pendant que des rafales de mitraille et des bombes d'avions ennemis éclataient au-dessus de nos têtes, au bord de l'infranchissable Yser. La guerre a fait beaucoup souffrir les Belges; mais elle a eu comme résultat accidentel l'éclatante démonstration de leur grandeur morale poussée au

suprême degré. Aussi quand au début du mois de juillet 1919 la France éleva sa Légation de Bruxelles au rang d'Ambassade, le Japon décida immédiatement de suivre cet exemple pour témoigner ainsi son admiration envers la Belgique. Des difficultés techniques ont retardé jusqu'en mai dernier la réalisation de ce projet; mais je suis enchanté cependant que le Japon ait pu, quoique tardivement, manifester une fois de plus toute son estime et toute son amitié au grand peuple belge et à son illustre souverain.

Je voudrais à présent rencontrer une critique qui fut parfois adressée sans raison à mon pays. Avant la Conférence de Washington, certains journaux l'ont accusé faussement d'être belliqueux, impérialiste même. Depuis la conclusion de l'accord du Pacifique, c'est une accusation que l'on n'entend plus; mais il est bon cependant de faire voir le vrai caractère du Japon et de sa politique.

L'esprit pacifique n'a jamais cessé d'inspirer le peuple japonais, depuis son entrée dans le concert des nations. Notre longue histoire est là pour démontrer que le Japon n'est pas une nation belliqueuse; elle n'enregistre en effet que quatre guerres avec l'étranger, et encore celles-ci ont-elles été toutes défensives.

Les 123 empereurs qui se sont succédé jusqu'à nos jours durant vingt-six siècles appartiennent tous à la même dynastie.

La longue lignée de ces souverains issus d'une même famille est un témoignage des périodes de paix dans lesquelles le Japon a toujours vécu.

Jamais les ambitions de conquête, jamais les ambitions intestines, qui ont si souvent renversé ailleurs des trônes séculaires, n'ont effleuré la grande famille japonaise.

Cette paix plus de deux fois millénaire dont l'âme japonaise est pétrie est une réponse irréfutable dans sa sim-

plicité à ceux qui se plaisent à représenter sous un autre jour notre caractère national.

Il existe chez nous une légende qui décrit les Japonais comme ayant vécu dans un rêve éternel, jouissant d'un printemps sans fin et passant leur vie auprès d'une source limpide, sur les bords de laquelle poussent des cerisiers toujours en fleurs. Telle est l'âme des Japonais.

Dans cet éden formé par notre archipel, s'est perpétuée jusqu'à nos jours une nation cultivant au plus haut point l'art et la poésie. Les temples, avec leurs trésors incalculables et d'autres constructions d'art, dont le Japon est littéralement parsemé, sont la plus pure expression d'un peuple pensant à autre chose qu'à guerroyer.

La peinture japonaise n'est que la réalisation du rêve dont je parlais plus haut. La simplicité si frappante et si expressive de cet art montre à quelles rêveries a dû se livrer l'artiste, avant d'avoir su exprimer par le pinceau, souvent en une simple ligne, toute une profonde pensée.

Poètes, les Japonais le sont tous, depuis l'Empereur jusqu'au plus humble des citoyens. Depuis les temps les plus reculés, la Cour Impériale organise chaque année un concours. Fin décembre, un sujet de poésie est publié, et tous ceux qui le désirent peuvent le traiter. Le jour de l'an, les compositions sont recueillies. Des fonctionnaires spécialement désignés examinent les centaines de milliers de poésies des concurrents, et choisissent une dizaine d'œuvres. A une date déterminée, en une cérémonie solennelle présidée par l'Empereur, lecture est donnée des poésies ainsi choisies. Les lauréats sont très honorés et considérés comme poètes de la Cour.

Cet art est si répandu et si inné chez nous qu'à toute occasion, pour délasser l'esprit, tous les Japonais écrivent, à quelque endroit qu'ils se trouvent. Il est rare qu'une simple carte-vue envoyée par un ami ne porte pas une poésie.

Aussi, au lendemain de son entrée sur la grande scène du monde, un pays tel que le mien, tiré de sa délicieuse solitude, ne pouvait refondre son caractère national façonné par vingt-six siècles de paix.

Ce n'est qu'en voyant braqués sur lui les canons, que l'instinct de la défense l'a acculé à la nécessité de pourvoir à sa sécurité. C'est cette nécessité qui nous a ouvert les yeux et nous a obligés à regarder autour de nous. Lorsqu'en 1894 nous nous sommes rendu compte des manœuvres de notre grande voisine, la Chine, convoitant la Corée afin de se l'annexer, alors que le Japon avait toujours considéré celle-ci comme indépendante, nous avons demandé au Céleste Empire de faire une déclaration garantissant l'indépendance du royaume coréen. Pour toute réponse, un grand nombre de troupes chinoises furent expédiées en Corée.

Si l'annexion se faisait, c'était le commencement de la fin de l'existence même du Japon. La guerre avec la Chine nous sauva de cette menace mortelle. Et la guerre sino-japonaise est la première guerre que notre histoire enregistre.

Vint ensuite celle des Boxers en 1900, quand Pékin était en proie à ces hordes barbares qui y tenaient enfermés les étrangers, ne respectant ni foi, ni loi. Les soldats japonais furent les premiers sur la brêche pour courir au secours des victimes. Cette expédition n'avait qu'un caractère exclusivement humanitaire, et elle était d'ailleurs exécutée de concert avec les Puissances.

C'est toujours pour moi une émotion indicible de me rappeler la séance de la Chambre des députés française, où j'entendis la déclaration que M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, qui avait été quelques années auparavant ministre de France à Pékin au moment du siège des Légations, fit, en déposant l'accord politique franco-japonais. L'éminent homme d'Etat français déclara :

« Sans le secours des armées japonaises, je ne serais pas à cette tribune. »

Peu à peu, la Russie devint agressive et en 1904 elle occupait la Mandchourie, la moitié septentrionale de la Corée et la presqu'île de Liao-Toung. Comme l'incorporation de la Corée à l'empire russe aurait fait renaître un danger plus grave que celui de la Chine s'annexant ce pays, notre gouvernement proposa à la Russie d'établir une zone neutre entre la Corée et la Mandchourie.

La Russie s'y refusant catégoriquement nous obligea de tirer l'épée afin de défendre notre vie.

Quand en août 1914 se déchaîna la grande guerre, l'Allemagne occupait une base militaire très forte en Extrême-Orient et menaçait non seulement la sécurité du Japon, mais entravait mortellement les communications des pays alliés. Conscient de l'importance de son rôle dans la guerre mondiale, le Japon n'hésita pas à se charger de détruire cette base germanique de Kiao-Tchéou, afin d'assurer les communications des Alliés.

Toutes ces guerres, que certains considèrent comme agressives, ont toutes été purement défensives.

Notre sécurité nous a obligés à prendre certaines précautions; mais en dehors de ces mesures, le Japon est sincèrement et profondément pacifique, ne demandant qu'à continuer l'ère de paix inaugurée par Jimmu-Tenno il y a 2582 ans, et désirant ardemment que l'océan Pacifique, digne de son nom, reste toujours la Mer de la Paix.

Aux sceptiques, je n'ai qu'un conseil à donner, c'est d'aller au Japon et d'y étudier sur place le caractère japonais; je suis certain que, quelle que soit la catégorie d'hommes qu'ils y observeront, ils trouveront partout ce même caractère paisible qui est la caractéristique de notre nation.

Les Belges, modèles de travail et d'énergie, ont été jusqu'à présent peu portés à s'expatrier. Les nécessités

de la guerre ont remédié dans une large mesure à cet amour excessif de la vie sédentaire ; qu'ils ne se contentent pas d'étudier les différents peuples dans les livres : qu'ils aillent à travers le monde, aussi nombreux que possible.

Je les convie à diriger leurs pas vers le pays du Soleil Levant, et quand, après avoir visité, le long de leur route, les antiques berceaux de la civilisation européenne, ils arriveront au Japon et y vivront notre vie, ils y trouveront tous mes compatriotes, fervents admirateurs de la grandeur morale de la Belgique, et vivement désireux d'intensifier les relations matérielles avec cette grande nation industrielle et commerciale. Et, en même temps, le caractère du peuple japonais leur apparaîtra clairement, tel que je viens de le dépeindre.

M. Adatci.

La Crise anglaise

Sauf accident tout à fait imprévu, M. Lloyd George obtiendra, le 3 avril, le vote de confiance qu'il réclame et partira pour Gênes sans avoir trop à s'inquiéter des complications qui pourront surgir à Londres pendant son absence.

Ainsi se terminera, provisoirement, une crise politique qui faillit entraîner la démission du Premier et gravement compromettre le sort d'une conférence internationale plus imposante encore que ses sœurs aînées et que les optimistes considèrent comme le premier pas vers la reconstruction économique de l'Europe. Comme quoi des causes de peu d'importance peuvent entraîner des effets considérables...

Ce n'est pas la première fois, depuis l'armistice, qu'en Angleterre, comme en France, les efforts faits en vue de rétablir l'équilibre de la situation européenne se buttent aux intrigues des partis. Rien n'a plus entravé les négociations que l'influence exercée par les questions intérieures sur les questions extérieures. Au lieu d'apprécier ces dernières suivant leurs mérites, d'après la documentation concrète que nous possédons, nous les avons appréciées en fonction d'événements et de circonstances qui leur sont totalement étrangers. Ce qu'on appelle ici « la crise de la Coalition » fournit un exemple frappant de l'intrusion de ces conflits intimes dans les affaires de l'Europe. Il s'en est fallu de peu que la Conférence de Gênes et tout ce qu'elle implique n'échouât pour l'excellente raison que les Irlandais du nord et du sud ne parviennent pas à s'entendre.

Résumons rapidement les événements. Jusqu'à la conclusion du traité irlandais, en décembre dernier, M. Lloyd George régnait en maître. La Coalition avait obtenu, aux élections de 1918, une énorme majorité (499 députés sur un total de 707), et, quoique plusieurs élections partielles lui eussent été défavorables, le gouvernement disposait de toute l'autorité qu'il est possible d'obtenir sous un régime représentatif. La docilité de la majorité aux Communes était proverbiale et certains allaient même jusqu'à murmurer contre « l'absolutisme » du Premier. L'opposition était réduite à une centaine de députés, 72 travaillistes et 31 libéraux indépendants, dont l'union ne pouvait être que précaire, M. Asquith ayant toujours refusé de se rallier au principe de la nationalisation.

Les critiques qui se faisaient jour dans la presse étaient plus bruyantes, car, pour des raisons dans le détail desquelles nous ne pouvons entrer ici, M. Lloyd George avait perdu l'appui de la presse Northcliffe (*Times*, *Daily Mail*, etc.), et ce groupe imposant de journaux, auxquels se rattachent plus ou moins directement les feuilles illustrées dirigées par Lord Rothermere, frère de Lord Northcliffe, menait une campagne active contre le gouvernement aux côtés du *Morning Post*, le vieil organe conservateur anti-coalitioniste, et de la presse radicale représentée par le *Daily News* et le *Manchester Guardian*. Pour comprendre la crise récente, il est indispensable de ne pas perdre de vue que, malgré sa supériorité numérique aux Communes, le sort du gouvernement ne cessait d'être menacé par la faiblesse de sa situation dans la presse anglaise. Seul, du côté libéral, le *Daily Chronicle* lui restait fidèle, tandis que le *Daily Telegraph* et l'*Evening Standard*, sans aliéner leur liberté, représentaient les tendances des unionistes alliés à la Coalition.

Vers la fin de l'année dernière, la campagne de presse se fit plus violente. Le gouvernement avait été attaqué

pour sa prodigalité par les organes des deux fractions. C'était même le seul point sur lequel elles pouvaient se mettre d'accord. On vit aux élections partielles se présenter des candidats n'ayant pour tout programme que la lutte contre le gaspillage (« Anti-waste »). Les négociations irlandaises devaient mettre le feu aux poudres. La signature du traité fut considérée par un grand nombre d'unionistes comme une abdication honteuse. Les intérêts de l'Ulster, suivant eux, étaient trahis; il n'était que trop facile d'opposer l'attitude actuelle du gouvernement à de récentes déclarations ministérielles, pleines d'une ardeur belliqueuse. Ce fut l'origine de la brouille de Sir Henry Wilson avec M. Lloyd George. Le petit groupe de 11 unionistes hostiles à la Coalition se grossit brusquement, et le travail de désagrégation s'accéléra dans la presse.

Les leaders unionistes s'étaient, il est vrai, associés à la politique du Premier, mais ils ne pouvaient méconnaître, sans quelque danger, la résistance que cette politique rencontrait dans les associations du parti. C'est ce qui inspira, dit-on, à Lord Birkenhead l'idée d'en appeler au plus tôt au corps électoral, afin que celui-ci se prononçât pour ou contre la politique coalitioniste. On pouvait espérer que le gouvernement conserverait une majorité substantielle, fournie par les factions modérées des deux partis qui se seraient finalement amalgamées pour former un nouveau parti, dit « national ». Certains unionistes s'opposèrent à cette tactique et l'on se souvient de l'émotion causée par les déclarations de Sir George Younger, président de l'organisation du parti unioniste, durant l'absence de M. Lloyd George à Cannes.

A son retour, le Premier se trouva devant une situation critique. D'une part, les travaillistes et les radicaux continuaient à maudire la Coalition, en dépit du traité irlandais et de l'extrême modération du gouvernement dans sa politique à l'égard de l'Allemagne et de la Russie.

D'autre part, les agents du parti unioniste, suivant l'exemple donné par Sir George Younger, commençaient à miner l'autorité du gouvernement en s'opposant à une élection prochaine et en faisant des réserves expresses au sujet de l'appui à donner, dans l'avenir, aux candidats libéraux coalitionistes. La crise égyptienne battait son plein et, malgré la visite du prince de Galles, la sédition continuait à gronder dans l'Inde. C'est dans ces circonstances que le Premier se décida à écrire à M. Chamberlain, le leader officiel du parti, lui offrant formellement sa démission et lui promettant son appui moyennant trois conditions: une législation progressive, le maintien du traité irlandais et la continuation, au point de vue extérieur, de la politique de reconstruction économique. Cette lettre donna lieu à une série de discours dans lesquels M. Chamberlain, Sir Arthur Balfour et Lord Birkenhead assuraient le Premier de leur coopération loyale et objurguaient les politiciens unionistes de les suivre dans la même voie. Mais ces discours n'eurent pas l'influence que l'on en attendait et la nomination de deux nouveaux membres conservateurs, au sein du Cabinet, remplaçant M. Montagu et Sir Gordon Hewart, n'eut pas plus d'effet. Les adversaires de la Coalition, au sein du parti unioniste, maintinrent leur attitude hostile et profitèrent des hésitations des chefs à provoquer une scission. Le Premier, d'ailleurs assez sérieusement indisposé, renonça à continuer la lutte et se retira sur son rocher, à Criccieth.

Sa démission n'était plus pour beaucoup qu'une question de jours, voire une question d'heures. La Conférence de Gênes semblait définitivement remise aux calendes grecques, les Etats-Unis ayant refusé sommairement d'y assister et M. Poincaré semblant décidé, pour sa part, à subordonner l'adhésion de la France à la sanction parlementaire. Sans être une maladie diplomatique, la brusque décision du Premier n'était pas dépourvue de

clairvoyance. Tant au point de vue extérieur qu'au point de vue intérieur, il était devenu le bouc émissaire de tous les mécontents. En Angleterre, les travaillistes le rendaient responsable de tous leurs maux et de la crise industrielle qui maintenait hors d'emploi, ou partiellement hors d'emploi, de deux à trois millions d'ouvriers. Les unionistes voyaient en lui l'auteur responsable de « la trahison irlandaise » et d'une politique de compromission vis-à-vis des révolutionnaires de Russie, d'Egypte et de l'Inde. A l'étranger, il était accusé d'encourager l'insolvabilité de l'Allemagne et la prolongation du conflit gréco-turc. Son absence fit réfléchir et provoqua tout naturellement une revision des valeurs. Travaillistes et libéraux indépendants comprirent que sa démission n'entraînerait aucun avantage au point de vue industriel et compromettrait gravement l'entente économique européenne dont M. Clynes avait salué l'avènement, à Gênes.

Les « pro-ententistes » du *Times* et du *Morning Post* ne purent se dissimuler, malgré leurs déclarations optimistes, le caractère éphémère d'un ministère purement unioniste, privé de tout appui libéral et trop peu en contact avec l'opposition pour résister longtemps à ses attaques. A l'étranger même, on commença à comprendre que M. Lloyd George n'était pas, comme on se l'imaginait, un chef autocratique violentant la conscience du peuple anglais, mais simplement un homme d'Etat habile, s'efforçant d'entretenir sa popularité et de concilier le maintien de l'Entente avec les nécessités de sa politique intérieure. Le problème économique, trop longtemps voilé par les discours électoraux et les querelles de personnes, apparut dans sa formidable simplicité. Il devint impossible de continuer à ignorer que la reprise de relations commerciales normales avec l'Europe centrale et orientale était aussi indispensable à l'Angleterre que la restauration des régions dévastées à la France et à la Belgique. On songea un peu moins à la personnalité du Premier

et un peu plus aux sans-travail, aux marchés perdus, à l'industrie ruinée, et à la situation financière, obérée par la dette énorme contractée non seulement pour le pays, mais aussi pour ses alliés, dette que les Etats-Unis ne sont pas près d'oublier et que l'Angleterre ne peut payer qu'en exportant. On lut moins de discours et on consulta quelques satistiques. On songea à la perte causée au pays par le retrait, au cours de la guerre, des fonds placés à l'étranger, et dont l'intérêt ne peut plus rétablir, comme jadis, l'équilibre entre les importations et les exportations. On lut avec attention le rapport Geddes, les déclarations du chancelier de l'Echiquier qui suivirent, et les protestations de Sir Henry Wilson, lors de la récente discussion du budget de la guerre, au Parlement. On constata, enfin, qu'avec ou sans M. Lloyd George, la politique britannique ne pouvait être qu'une politique de paix et d'économie, fût-ce en assumant certains risques, comme elle le fait, en ce moment, en Irlande, en Egypte et par la sévère réduction de ses dépenses navales et militaires. On se rendit compte que, si M. Lloyd George n'allait pas à Gênes, un autre ministre ne jouissant ni du même prestige ni de la même autorité vis-à-vis de l'Allemagne et de la Russie, devrait aller là ou ailleurs, discuter les mêmes questions dans le même but : rouvrir des débouchés et ne pas laisser tomber la Russie sous la dépendance économique de l'Allemagne.

Bref, la brusque retraite du Premier a montré à tous ceux qui ne sont pas aveuglés par une inimitié personnelle qu'au point de vue intérieur comme au point de vue extérieur on ne pourrait rien gagner à la substitution d'un gouvernement purement conservateur au gouvernement actuel, mais on pourrait y perdre beaucoup. La modération même du Premier, qui a tant exaspéré ses critiques, est un élément de force au point de vue de l'Entente. On peut certainement critiquer l'attitude de M. Lloyd George à l'égard de l'Allemagne, mais on doit

reconnaître, en même temps, si l'on suit attentivement le mouvement d'opinion en Angleterre, qu'il a beaucoup sacrifié au maintien de l'Entente. Pour ne citer qu'un fait, la conclusion du pacte avec la France et même, jusqu'à un certain point, du traité défensif avec la Belgique, est un pacte de désintéressement politique dont tous les Français et tous les Belges clairvoyants devraient lui savoir gré. De tels traités ne sont populaires en Angleterre ni parmi les hommes d'affaires, ni, surtout, parmi les ouvriers. Ils ne peuvent provoquer de réel enthousiasme que dans les milieux conservateurs de peu d'importance au point de vue électoral et que le Premier s'est, d'ailleurs, aliénés par sa politique irlandaise.

Il est bien vrai, comme certains journaux français l'ont affirmé, que, si Lord Derby ou tout autre conservateur de marque remplaçait M. Lloyd George, ces traités ne seraient pas compromis. Toute la question est de savoir quelle serait la durée d'un tel ministère. A en juger par les élections partielles, si la crise que nous venons de traverser est conjurée, le gouvernement coalitioniste pourra se maintenir aisément au pouvoir; quoique sa majorité ait été diminuée depuis 1918, il n'en a pas moins remporté les deux tiers des sièges contestés. On peut donc prévoir que, dans cette éventualité, l'orientation «ententiste» de la politique extérieure anglaise sera maintenue durant un certain nombre d'années, après lequel il deviendra possible de déchiffrer l'énigme allemande. Si, au contraire, la Coalition disparaît et si un ministère purement unioniste lui succède, l'opposition travailliste et radicale à laquelle se joindront tôt ou tard les libéraux coalitionistes se trouvera tellement renforcée que l'on peut à bon droit douter du résultat des prochaines élections. Lord Birkenhead et d'autres chefs unionistes ont prédit la défaite. A en juger par les succès récents obtenus aux élections partielles par les travaillistes, ces prédictions sont dictées par le bon sens. Tant que six mil-

lions d'Anglais souffriront directement ou indirectement de la crise industrielle, l'existence d'un gouvernement purement conservateur semble devoir être précaire.

Ces considérations ne seront peut-être pas du goût de ceux qui ne cessent de blâmer la politique « égoïste et commerciale » de la Grande-Bretagne. Elles seront sans doute mieux accueillies par d'autres qui comprennent qu'en temps de paix l'orientation d'un pays doit forcément être déterminée par les conditions économiques dans lesquelles il se développe. Ce n'est pas uniquement pour des raisons de sentiments que la politique extérieure de la France et celle de l'Angleterre ne peuvent toujours s'accorder sans difficulté. C'est surtout parce que la France est un grand pays agricole, qui se suffit en grande partie à lui-même, tandis que l'Angleterre est un grand pays industriel qui, comme la Belgique d'ailleurs, dépend de ses exportations. On peut regretter cette situation, mais on ne pourrait la modifier qu'en supprimant par un coup de baguette magique la moitié de la population qui s'entasse dans les grands centres industriels de la Grande-Bretagne. Ces conclusions ne dérivent pas d'un matérialisme historique étroit. La guerre a prouvé la vanité de toutes les théories unilatérales. Le sentiment joue également un grand rôle dans l'histoire, mais ce rôle ne peut être parfaitement compris que si l'on tient compte des nécessités immédiates qui limitent son champ d'action. Pour les individus comme pour les peuples, l'amitié sincère est fondée sur la conscience des contrastes et non sur celle des ressemblances.

EMILE CAMMAERTS.

L'Ultimatum allemand

L'auteur de l'article qu'on va lire a tâché de donner un récit aussi exact que possible des événements qui se déroulèrent dans la nuit du 2 au 3 août 1914. Il a non seulement utilisé toutes les sources imprimées; mais il a encore obtenu des renseignements précis et détaillés des principales personnalités qui furent intimement mêlées à ces événements. Nous citerons entre autres MM. Carton de Wiart, Hymans, Ingenbleek et Renkin. Ces informations « de toute première main » confèrent une valeur particulière à cette étude sur l'*ultimatum allemand*.

L'illusion pacifiste.

Bruxelles, le dimanche 2 août 1914, vivait délicieusement sa dernière journée de paix.

A la veille d'une guerre longue et sans merci, l'opinion belge témoignait d'une quiétude singulière et d'un optimisme opiniâtre. Depuis dix jours déjà que couvait l'incendie — l'ultimatum autrichien à la Serbie est du 23 juillet — une allégresse fiévreuse et frémissante s'était mêlée à l'angoisse qui avait accueilli les premiers bruits de guerre. Au milieu de tant de nouvelles contradictoires, il semblait que la Nation se fût transformée et qu'elle eût enfin pris conscience d'elle-même. De là, sans doute, cette joie, mêlée d'inquiétude, qui remplissait tous les cœurs; de là, aussi, ces flots d'étamine tricolore que chacun arborait à sa fenêtre pour affirmer son loyalisme et pour protester contre une indifférence séculaire qui avait énervé les forces vives de la Nation.

De cet optimisme, optimisme humanitaire, optimisme, aussi, d'honnêtes gens, heureux et insouciants, on pour-

rait rapporter mille preuves. *Non est hic locus*. Qu'il nous suffise de rappeler les paroles symptômatiques qu'échangeaient, le 2 août au soir, alors précisément que M. de Below-Saleske, ministre d'Allemagne à Bruxelles, venait de remettre à M. Davignon, ministre des Affaires étrangères, le texte de l'ultimatum, deux personnalités « bien informées ».

La scène se passe vers huit heures et demie du soir, dans le cabinet de M. Paul Hymans, rue Ducale. M. Ingenbleek, chargé par le Roi de féliciter de vive voix M. Hymans de son accession toute récente à la dignité de ministre d'Etat, lui raconte qu'en quittant, à l'instant, le Palais, il a croisé M. Davignon, ministre des Affaires étrangères, qu'accompagnait le baron van der Elst, secrétaire général au même département.

« C'est, sans doute, explique M. Ingenbleek, pour venir apprendre au Roi le résultat de l'entrevue qu'il devait avoir ce soir, à 7 heures, avec le ministre d'Allemagne. »

Et, joyeux, il ajoute :

« Tant mieux, voilà qui éclairera singulièrement notre situation internationale !... »

M. Ingenbleek ne doutait point, en effet, que l'objet de cette entrevue, dont on s'entretenait dans les milieux officiels depuis plusieurs heures déjà, fût la notification officielle par l'Allemagne de sa volonté loyale de ne point violer la neutralité belge et il croyait, non sans quelque apparence de raison, que M. de Below-Saleske venait faire, de la part de son gouvernement, une déclaration analogue à celle qu'avait faite, la veille (1er août), dès le matin, M. Klobukowski, ministre de France à Bruxelles.

M. Paul Hymans, n'échappant pas à l'influence magique de cet optimisme heureux, de cette alacrité frémissante qui avaient grisé tous les Belges pendant ces quelques derniers jours d'oppression belliqueuse, se réjouit avec lui de cette bonne nouvelle qui réalisait tous nos désirs pacifiques.

M. de Below-Saleske remet l'ultimatum.

Cette folle illusion allait être bientôt dissipée.

A sept heures du soir, — alors que les Bruxellois s'en revenaient du Bois et de la campagne, une fleur entre les dents et une chanson aux lèvres, — une auto s'arrêtait, rue de la Loi, devant le porche du ministère des Affaires étrangères. La portière écartelée d'un aigle couronné s'ouvrit et M. de Below-Saleske sauta sur le trottoir. D'un pas rapide, il franchit le seuil du ministère, traversa la cour d'honneur, gravit le perron vitré et se fit annoncer à M. Davignon. Il avait dans la poche de sa redingote le fatal ultimatum.

M. Davignon l'attendait. Dans l'après-midi, vers six heures et demie, le ministre d'Allemagne avait demandé, par téléphone, au ministre des Affaires étrangères de lui accorder une audience immédiate. « Il avait, disait-il, une communication importante à lui faire. »

L'entrevue qu'il eut avec M. Davignon fut brève, émouvante. Très pâle, il entra, en chancelant, dans le cabinet du ministre. Il s'appuya un instant à une table et, d'un geste instinctif, il porta la main à sa poitrine, comme si, soudain, il se trouvait mal.

M. Davignon s'empressa :

« Qu'avez-vous? Etes-vous souffrant? » demanda-t-il.

M. de Below-Saleske répondit avec effort :

« J'ai monté trop rapidement les marches du perron ;... ce n'est rien... »

Puis il ajouta :

« J'ai une communication tout à fait confidentielle à vous faire de la part de mon gouvernement. »

Et, tirant un pli de sa poche, il le remit à M. Davignon. C'était l'ultimatum.

M. Davignon, avec une anxiété un peu fébrile, le déplia, le parcourut et le relut. Il pâlit et, frémissant, bouleversé,

comprenant tout enfin, la félonie de l'Allemagne et le sort réservé à la Belgique, il balbutia :

« Non, n'est-ce pas ?... non, ce n'est pas possible !... »

Le papier était tombé à terre, entre les deux hommes.

Pendant cette courte scène, M. de Below avait reconquis tout son sang-froid. Impassible maintenant, il résume à M. Davignon la teneur de la note. Il insiste sur le caractère confidentiel de cette communication, affirme, une fois de plus, la volonté pacifique de l'Allemagne et termine en appuyant sur la nouvelle d'une offensive prochaine des Français par la vallée de la Meuse.

Devant une telle perfidie, M. Davignon ne put conserver son calme. D'une voix altérée et véhémente, il dit à M. de Below-Saleske toute son indignation, la fausseté des accusations portées contre la loyauté de la Belgique, l'inexistence, l'invraisemblance d'une attaque française vers Namur.

Quelques instants plus tard, M. de Below-Saleske s'en allait, emportant l'assurance que la note allemande serait examinée sans tarder par le Conseil des ministres. Le crime était accompli.

Très ému, d'une pâleur extrême, M. Davignon alla chercher, dans le bureau contigu, son chef de cabinet, le comte Léo d'Ursel. Quand, tenant nerveusement entre les doigts le texte de l'ultimatum, il revint accompagné du comte d'Ursel et de M. Costermans, sous-chef du Cabinet, il tomba sur le baron van der Elst, secrétaire général, le baron de Gaiffier, directeur de la politique, et M. de Bassompierre. Un huissier les avait avisés de la visite du ministre d'Allemagne : inquiets, anxieux, ils venaient s'informer du motif de cette démarche.

M. Davignon les mit au courant en deux mots. Ses traits bouleversés eussent suffi, du reste, à leur enlever leurs dernières illusions.

« C'est horrible, c'est affreux, dit-il, en tendant le pa-

pier à M. de Gaiffier, il ne pouvait nous arriver de pire malheur.

— Mais traduisons vite, ajouta-t-il, et qu'on appelle M. de Broqueville. »

L'Ultimatum est traduit.

La traduction de l'ultimatum fut entreprise aussitôt.

M. de Bassompierre prit une plume et s'assit au bureau du Ministre.

Il se mit à écrire sous la dictée du comte d'Ursel et du baron de Gaiffier.

M. Davignon et le baron van der Elst, assis dans des fauteuils placés à droite et à gauche de la cheminée, suivaient anxieusement ce travail. La traduction était pénible. La nervosité des traducteurs, le désarroi de leur esprit, tout autant que la complication de certaines phrases allemandes, en étaient cause. Des discussions sur le sens de plus d'une phrase s'élevèrent et il fallut remanier, maintes fois, le premier texte français. Encore cette traduction, traduction libre et qui doit être considérée comme officielle, puisqu'elle figure textuellement dans le *Premier Livre gris,* diffère-t-elle, sur bien des points de détail, du texte allemand. L'ensemble, néanmoins, rend, avec une précision suffisante, le sens général de la note allemande (1).

Tandis que s'effectuait ce travail de traduction, M. de Broqueville, chef du Cabinet et ministre de la Guerre, était arrivé. Un huissier, envoyé à sa recherche, l'avait rencontré à la porte de son hôtel, avenue des Arts, au coin de la rue de la Loi, au moment précis où il montait en auto pour aller dîner avec son secrétaire, le comte de Lichtervelde, et un ami, *Aux Provençaux,* rue Royale, en

(1) On trouvera une traduction « mot à mot » de l'ultimatum dans le *Dossier diplomatique de la question belge,* de M. FERNAND VAN LANGENHOVE, pp. 90 et sq. (Paris et Bruxelles, Van Oest, 1917.)

face du Parc. Il salua rapidement les fonctionnaires qui traduisaient l'ultimatum et s'assit, au chevet de la cheminée, à côté de M. Davignon. En deux mots, M. Davignon lui résuma la démarche de M. de Below-Saleske. Puis, M. de Bassompierre lui lut les quelques phrases qu'il avait déjà écrites : un tiers environ de la note allemande avait été traduite.

Avec « cette parfaite maîtrise de soi-même qu'il a toujours gardée aux heures les plus sinistres de ces années tragiques », M. de Broqueville l'écouta. Il croisa les bras et, le menton appuyé sur la main, il resta absorbé dans ses pensées jusqu'à ce que la traduction fût achevée. Alors seulement, il se départit de son attitude méditative et pria M. de Bassompierre de relire le texte français qui venait d'être élaboré. A ce moment, huit heures sonnaient : il y avait une heure que M. de Below-Saleske était venu signifier l'ultimatum.

D'une voix blanche et altérée, M. de Bassompierre lut :

Le Gouvernement a reçu des nouvelles sûres d'après lesquelles les forces françaises auraient l'intention de marcher sur la Meuse par Givet et Namur. Ces nouvelles ne laissent aucun doute sur l'intention de la France de marcher sur l'Allemagne par le territoire belge. Le Gouvernement impérial allemand ne peut s'empêcher de craindre que la Belgique, malgré sa meilleure volonté, ne sera pas en mesure de repousser sans secours une marche française d'un si grand développement. Dans ce fait on trouve une certitude suffisante d'une menace dirigée contre l'Allemagne.

C'est un devoir impérieux de conservation pour l'Allemagne de prévenir cette attaque de l'ennemi.

Le Gouvernement allemand regretterait très vivement que la Belgique regardât comme un acte d'hostilité contre elle le fait que les mesures des ennemis de l'Allemagne l'obligent de violer de son côté le territoire belge.

Afin de dissiper tout malentendu, le Gouvernement allemand déclare ce qui suit :

1° L'Allemagne n'a en vue aucun acte d'hostilité contre la Belgique. Si la Belgique consent, dans la guerre qui va commencer, à prendre une attitude de neutralité amicale vis-à-vis de l'Allemagne, le Gouvernement allemand, de son côté, s'engage, au moment de la paix, à garantir le royaume et ses possessions dans toute leur étendue ;

2° L'Allemagne s'engage, sous la condition énoncée, à évacuer le territoire belge aussitôt la paix conclue;

3° Si la Belgique observe une attitude amicale, l'Allemagne est prête, d'accord avec les autorités du Gouvernement belge, à acheter contre argent comptant tout ce qui est nécessaire à ses troupes et à indemniser pour les dommages causés en Belgique;

4° Si la Belgique se comporte d'une façon hostile contre les troupes allemandes et particulièrement fait des difficultés à leur marche en avant par une opposition des fortifications de la Meuse ou par des destructions de route, chemins de fer, tunnels ou autres ouvrages d'art, l'Allemagne sera obligée de considérer la Belgique en ennemie.

Dans ce cas, l'Allemagne ne prendra aucun engagement vis-à-vis du royaume, mais elle laissera le règlement ultérieur des rapports des deux Etats l'un vis-à-vis de l'autre à la décision des armes. Le Gouvernement allemand a l'espoir justifié que cette éventualité ne se produira pas et que le Gouvernement belge saura prendre les mesures appropriées pour l'empêcher de se produire. Dans ce cas, les relations d'amitié qui unissent les deux Etats voisins deviendront plus étroites et durables.

Un silence, un long et mortel silence succéda à cette lecture. Dans le chaos des esprits, deux pensées dominaient: la cynique traîtrise de l'Allemagne et le sort lamentable réservé à la Belgique. Mortes les dernières espérances, englouties les dernières illusions! C'en était fait de la paix, la paix féconde et si douce, la paix en quoi, la veille encore, nous croyions comme on croit au bon Dieu.

Et maintenant, que n'allions-nous pas subir? L'invasion, la ruine et la mort. Personne, pourtant, n'avait même été effleuré par la monstrueuse tentation de céder. Claire, lucide, impérieuse, péremptoire, dominait chez tous la pensée: il faut résister, il faut répondre *non*...

M. van der Elst, le premier, rompit le silence. S'adressant à M. de Broqueville:

« Enfin, Monsieur le Ministre, lui demanda-t-il, sommes-nous prêts? »

M. de Broqueville, très calme, lentement, scandant les mots, répondit:

« Oui, nous sommes prêts. La mobilisation s'accomplit dans des conditions merveilleuses. Commencée hier

matin, elle est presque achevée. Demain soir, l'armée sera en état de marcher;... demain matin même, s'il le fallait absolument. »

« Mais, précisa-t-il, il y a un mais: nous n'avons pas d'artillerie lourde. »

Quelques paroles encore furent échangées. Puis, tout à coup, M. de Broqueville tira sa montre.

« Il est huit heures dix, dit-il, je vais prévenir le Roi et lui demander de convoquer les ministres au Palais. »

Il partit presque aussitôt, traversa en courant la cour d'honneur et gagna la rue où son auto l'attendait. Un instant plus tard, il était chez le Roi.

M. de Broqueville chez le Roi.

Que se dirent le Roi et son ministre? On n'en sait rien. Ni le souverain, ni le ministre n'en ont voulu faire confidence à personne. Il n'est point défendu pourtant de faire à ce sujet un peu d'histoire conjecturale.

On peut croire que le Roi s'attendait à une manœuvre de l'Allemagne. Sa clairvoyance, depuis longtemps déjà, lui avait fait prévoir le péril mortel qui menaçait l'indépendance de la Belgique. Son voyage en Allemagne, en novembre 1913, avait achevé de lui dessiller les yeux. La guerre était prochaine, décidée, fatale, inéluctable. De là, son insistance à faire voter au plus tôt la loi militaire; de là, l'appui donné à M. de Broqueville qui avait eu l'énergie de mettre l'intérêt de la Patrie au-dessus des médiocres intérêts de clocher; de là, le sacrifice de ses préférences personnelles, quand il se fut rendu compte, en avril 1914, de l'insuffisance du *Mémoire sur la défense de la Meuse* que venait d'achever le colonel baron de Ryckel, sous-chef d'Etat-Major général (1).

(1) Ce mémoire figure en entier dans les *Mémoires du lieutenant général baron de Ryckel*, pp. 39 à 148. (Bruxelles, *Notre Pays*, 1920.) Cf. Lieutenant-général DE SELLIERS DE MORANVILLE, *Les inexacti-*

Dès l'arrivée du ministre de la guerre, le Roi, chef suprême de l'armée, prit les décisions qu'imposait la situation. Il décida de convoquer, pour 9 heures, au Palais, le Conseil des ministres (1). Comme en 1870, dans de semblables circonstances, les ministres d'Etat seraient priés de se joindre aux ministres à portefeuille, afin qu'en ces tragiques conjonctures, ils apportassent au Roi et au gouvernement l'appui de leurs volontés et le concours de leur intelligence.

Déjà, le samedi 1er août, le Roi avait eu avec plusieurs ministres d'Etat, — et notamment avec M. Vandenheuvel, professeur à l'Université de Louvain et spécialiste des questions de droit international, — de longues conférences sur la situation de la Belgique. Il convenait, puisque le temps manquait pour prendre contact avec les représentants de la Nation, qu'une décision qui vouerait la Belgique à la guerre et, peut-être, à la mort, fût prise avec l'assentiment des personnalités les plus éminentes du pays.

On décida également d'adjoindre à cette sorte de *curia regis*, le général de Selliers de Moranville, chef d'Etat-Major général, le général de Ryckel, sous-chef d'Etat-Major général, et le général Hanoteau, inspecteur général de l'artillerie et aide de camp du Roi. A n'en point douter, leurs lumières pourraient éclairer singulièrement, au cours des délibérations, le Conseil de la couronne.

Le Conseil de la Couronne.

A 9 h. 1/2, s'ouvraient les délibérations du Conseil de la Couronne.

Le Roi présidait. Grand, d'une beauté mâle et impo-

tudes des mémoires du lieutenant général de Ryckel, dans le *Mercure de France,* 1er juin 1921, pp. 517-518.

(1) Lieutenant-général DE SELLIERS DE MORANVILLE, *Le Conseil de la Couronne du 2 août 1914,* dans le *Flambeau,* 4e année, n° 8, 31 août 1921.

sante, il s'affirmait, avec une autorité qu'on ne lui connaissait point encore, comme le chef qui, à l'heure grave du péril, doit coordonner les forces dispersées de toute la Nation. Une maîtrise parfaite commandait ses moindres gestes : nulle excitation, nulle nervosité. Seuls, ses traits fatigués par les labeurs des derniers jours, altérés un peu par d'austères soucis, par d'implacables préoccupations, décelaient les sentiments qui le bouleversaient. Son uniforme sombre — la tenue de campagne de lieutenant général, — que relevaient à peine les tresses d'or des épaules, apparaissait comme un symbole vivant de la Nation en armes et portant déjà le deuil de toutes les ruines et de tous les désastres qui allaient s'abattre sur elle. Dans ses yeux, timides d'ordinaire, une flamme brillait : flamme d'héroïsme et d'énergie.

Tournant le dos à une des fenêtres, le chef du Cabinet, M. de Broqueville, faisait face au Roi. Tout autour de cette longue table, couverte d'un tapis de drap rouge où des buvards et des encriers indiquaient à chacun une place précise, les assistants s'installèrent au gré de leurs convenances. Les retardataires s'empressaient. Par les croisées entr'ouvertes, on apercevait les frondaisons du parc du Palais. Le chevet de l'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg, tout proche, se découpait dans le ciel pur et clair. On entendait, en bas, des autos qui ronflaient. Des estafettes, — guides au dolman vert et au pantalon lassalle amarante, carabiniers cyclistes, en capote de drap noir, bizarrement coiffés sur l'oreille d'un bonnet de police vert et jaune — apportaient des plis urgents.

Dans le grand escalier de marbre blanc brillamment éclairé, dans le long couloir aux innombrables fenêtres encadées de tentures cramoisies, dans l'antichambre de la salle du Conseil, parmi les laquais en habit rouge, silencieux et impassibles, des fonctionnaires, des officiers d'état-major, les commandants Gallet et Davreux, officiers d'ordonnance du Roi — qui, avec le commandant

Preud'homme, venaient d'être désignés pour accompagner le Roi pendant toute la durée de la mobilisation de l'armée — discutaient à mi-voix : « Eh bien, c'est la guerre ! » — « Oui, la guerre... » Une émotion passait : « Oui, la guerre ! Et quelle guerre ! la guerre contre l'Allemagne ? » Bientôt pourtant, on se ressaisissait et, bien que, le 4 août au matin, un secrétaire de la légation d'Allemagne, von Sturm, déclarât à qui voulait l'entendre que « devant l'armée allemande, l'armée belge ne serait qu'un bébé sur les rails devant une locomotive », nous étions décidés à résister. — « On se battra, répétait âprement le commandant Davreux, qui devait tomber en brave sur l'Yser, on se battra ! »

Le ministre des Affaires étrangères, sans tarder, donna lecture de l'ultimatum. Un long silence, morne et angoissant, suivit. Dans ces âmes bouleversées, apparut alors le tragique dilemme auquel nous condamnait la perfidie de l'Allemagne. « Destin cruel, semblable au destin des martyrs : il n'y avait de choix qu'entre le sacrifice et la honte, entre le sang et la fange... »

La Décision.

Lorsque l'assemblée se fut ressaisie, une seconde lecture de l'ultimatum fut demandée. M. Davignon le relut d'une voix brève et coupante, comme s'il eût voulu refouler l'émotion qui l'envahissait. Puis, quand la lecture fut terminée, M. de Broqueville se leva.

Il parla. Ses traits étaient tirés, son visage avait pâli sous la fatigue et la tension de l'esprit. Sa respiration, un peu courte, décelait son trouble. Sa maîtrise était, cependant, parfaite. Il parla, et son énergie, qu'il voulait insuffler à ses auditeurs, donnait à ses paroles une force de conviction étonnante. D'ailleurs, à quoi bon ? Il n'était personne, au sein de ce Conseil, qui ne fût pleinement conquis, quoi qu'il en pût coûter, à la résistance et à la lutte.

M. de Broqueville insistait pourtant. Il pouvait craindre

qu'une voix — *vox clamantis in deserto* — ne s'élevât pour prêcher une attitude moins virile. Toute négociation était-elle vraiment impossible? Un compromis ne pourrait-il pas réussir? Etait-il permis, sans le consulter, de pousser le pays aux abîmes? Questions insidieuses, atermoiements perfides, générateurs de longs débats, de pénibles discussions et d'une décevante indécision...

Le chef du Gouvernement sentait combien ces objections étaient redoutables. Avec force, il réduisit à néant les arguments qui eussent pu être présentés. En une éloquente péroraison qui eût enlevé les dernières hésitations s'il s'en fût trouvé, il condensa toute sa pensée: « Mourir pour mourir, dit-il, autant mourir avec honneur. Or, nous n'avons que le choix entre ces deux morts. Notre soumission ne sauverait rien. La lutte que l'Allemagne a entreprise a pour enjeu la liberté de l'Europe. Ne nous le dissimulons pas; si l'Allemagne est victorieuse, la Belgique, quelle que soit son attitude, sera annexée à l'Empire. Il nous faut donc, si nous voulons vivre, lutter, résister de toutes nos forces. Et si, malgré notre loyauté, malgré notre bravoure, malgré notre héroïsme la Belgique doit être vaincue, le monde entier fera de son trépas le symbole immortel du Devoir et de l'Honneur. »

Quand M. de Broqueville eut terminé cette véhémente allocution, le Roi prit l'avis de chacun.

M. Woeste parla. Sec, âpre, précis et clair comme de coutume, il se livra à quelques commentaires sur des modalités possibles de notre attitude. Ses observations, dans le fond, confirmaient les paroles de M. de Broqueville et montraient les conséquences d'une décision qui ne sauvegarderait pas l'honneur de la Nation. Tout ce qu'il dit ne visait, sembla-t-il, qu'à montrer l'impossibilité d'un honteux marché. C'était, en quelque sorte, indiquer, « par l'absurde » le sens nécessaire de notre réponse. Peut-être une hésitation le saisit-il alors, devant l'immensité du sacrifice que nous allions accomplir. Il se res-

saisit pourtant et formula définitivement sa pensée en quelques mots: « Il faut répondre *non*, affirma-t-il. »

Tous les autres membres du Conseil opinèrent successivement dans le même sens. Pas la moindre divergence de vue. L'opinion fut unanime: il fallait répondre *non*.

La plupart se dispensaient de faire des discours: l'heure était aux décisions rapides et aux actes immédiats. Il s'en trouva, cependant, quelques-uns pour parler avec abondance. Ce fut, notamment, le cas de M. de Sadeleer qui ne put contenir une sainte indignation. Il l'exhala avec d'autant plus d'éclat qu'il lui était advenu, au cours de sa vie publique, d'être reçu et flatté par le Kaiser et par d'autres hauts personnages de l'Empire allemand. Quand le Roi, se tournant vers lui, s'informa de son opinion, il se leva et s'écria que le Kaiser l'avait trompé, que c'était une indignité: « Ce que fait l'Allemagne, affirma-t-il, est scandaleux. C'est infâme, c'est une infamie. Je le dirai à l'Empereur Guillaume!... » Debout, frappant la table du poing, il répétait: « C'est une honte! Je le dirai au Kaiser. Je le connais et je lui dirai ce que je pense de lui... » Les assistants assistaient à cette scène avec surprise. Un mot du Roi y mit fin (1).

Il fut alors pris acte de l'unanimité avec laquelle le Conseil de la Couronne avait pris la suprême décision. Un silence, un silence pesant suivit cette déclaration. Il faisait chaud, l'atmosphère était orageuse et, par les hautes croisées entr'ouvertes, on entendait, au loin, la rumeur confuse de la grande ville. Tragique contraste ! D'une part, ces quelques hommes, les seuls qui pussent prévoir le grand drame qu'allait vivre la Nation, le cœur étreint d'une angoisse mortelle; dehors, Bruxelles, ville paisible et magnifique, heureuse d'un beau dimanche d'azur, de musique et de fleurs, ignorant encore l'affreux destin que ménageait à la Belgique l'attentat de l'Allemagne...

(1) PAUL CROCKAERT: *L'Immortelle mêlée*, p. 3 (Paris, Perrin, 1920, 9e édit.)

Le Débat militaire.

Alors s'éleva une longue et confuse discussion sur quoi il n'est point aisé de faire la lumière. Pour autant qu'il nous ait été possible d'obtenir des renseignements certains et précis, il semble bien que ces suprêmes délibérations portèrent principalement sur trois points. Ce furent : d'abord, un « débat » strictement militaire où intervinrent uniquement le général de Selliers de Moranville, chef d'état-major général, et le général de Ryckel, sous-chef d'état-major général ; ensuite, une discussion générale sur les conditions éventuelles de la défense du pays et sur l'attitude de la Belgique vis-à-vis de ses garants ; enfin, une discussion plus spéciale où l'on envisagea rapidement les idées principales qu'il convenait d'inscrire dans la réponse de la Belgique à l'ultimatum allemand et qui se termina par la nomination d'une Commission de trois membres, chargée de l'élaboration de cette réponse.

Ces débats se poursuivirent sans aucun plan préconçu. Personne n'intervint pour en marquer les différents stades ou pour orienter la discussion vers tel ou tel point particulier. C'est pourquoi, sans doute, il est si malaisé de faire la lumière sur le détail de ces délibérations, chaque témoin, chaque acteur de cette nuit pathétique ayant été frappé par des aspects passagers et parfois fort disparates de ces débats. Il serait donc faux de se représenter cette séance du Conseil de la Couronne comme méthodiquement ordonnée et de vouloir donner à la division qui vient d'être indiquée, une valeur précise qu'elle n'a pas. Tout au plus prétend-elle mettre un peu d'ordre dans ces débats confus et indiquer l'orientation générale des discussions.

Sur la discussion militaire nous serons fort bref. Le général de Selliers de Moranville a publié, récemment, ici même (1), de cette partie de la séance un récit qui établit la vérité sur ce débat d'une manière qui semble définitive.

(1) *Loc. cit.*, p. 449 et suivantes.

Bornons-nous donc à constater que cette « discussion » consista uniquement en une série de questions sur l'état de l'armée et sur les conditions générales de la défense de la Belgique, questions que posèrent divers membres du Conseil et auxquelles le général de Selliers de Moranville donna de brèves réponses.

Quand le général de Selliers eut achevé, le Roi se tourna vers l'autre bout de la table et demanda au général de Ryckel s'il n'avait rien à ajouter.

Le général de Ryckel se leva. En quelques mots il exprima une opinion diamétralement opposée à celle qu'avait émise le général de Selliers. Véhément, impétueux, sans doute pour faire échec au général de Selliers, il vanta le principe de l'offensive et tint ce langage :

« Notre armée est mobilisée avant toute autre. Sa concentration peut être pour ainsi dire instantanée. Tirons parti de notre avance sur la concentration allemande, menons l'attaque en masse dans la direction de Cologne. Si peu que nous pénétrions en Allemagne, nous y bousculerons les premiers rassemblements de l'ennemi et nous inquiéterons toute sa mobilisation dans le pays rhénan. »

Le général de Ryckel eut même, à certain moment, un geste significatif. Maniant son crayon comme une épée, il en frappa le vide : « Il faut les piquer, cria-t-il, il faut les piquer ! »

Boutade ou plan mûrement prémédité, cette intervention provoqua une vive stupéfaction au sein du Conseil. Le nom de Cologne, qui fut effectivement indiqué comme objectif lointain de notre effort offensif, laissa un certain étonnement dans l'esprit des membres du Conseil, d'autant que pour eux le principe de l'offensive à outrance n'avait rien de dogmatique.

La Discussion politique.

Puis on passa à l'examen de l'attitude de la Belgique vis-à-vis de ses garants, examen confus à quoi se mêlaient

bien d'autres considérations sur la défense du pays.

Tout d'abord, la grande question : les Allemands envahiraient-ils toute la Belgique ou se contenteraient-ils d'occuper la Belgique transmosane ? C'était là une hypothèse classique. En 1887, pour réduire le désastre inéluctable à de moindres proportions, le général Brialmont avait fait fortifier la ligne de la Meuse. Aujourd'hui, Liége et Namur résisteraient-ils ? Pourrions-nous contenir sur la Meuse le flot qui allait déferler sur la Belgique assez longtemps pour que nos garants accourussent à notre secours ?

Cette suprême illusion que la rive gauche de la Meuse ne serait point violée, était d'autant plus explicable que, par une dernière ruse, l'Allemagne ne faisait rien pour la détruire : ce qui permit à M. Carton de Wiart d'envisager quelques-unes des conséquences qu'entraînerait cette hypothèse. Sur quoi M. Liebaert insista pour que l'on fît sauter les ponts de la Meuse. Le général de Ryckel sursauta : « Ah ! non ! protesta-t-il. Il faut que nous puissions refouler les Allemands chez eux ! »

C'est alors qu'une voix s'éleva pour affirmer que les Français arriveraient bientôt à notre secours avec cinq corps d'armée (1). Ce bruit, sans aucun fondement, ne recueillit guère de crédit. Des informations sûres nous permettent de dire que le Roi intervint alors en personne pour montrer l'invraisemblance de cette nouvelle.

— « Il est impossible, affirma-t-il, de mobiliser ainsi cinq corps d'armée et de les transporter aussi rapidement. Et puis, il ne faut point perdre de vue que le plan de campagne de l'armée française ne peut être modifié avec cette facilité. » Il ajouta encore : « Oui, Messieurs, cette guerre sera rude, longue et opiniâtre. Ne nous berçons point de folles illusions. Je connais l'Allemagne. Son armée est formidable. Il nous faudra lutter avec la dernière énergie si nous voulons ne pas être vaincus. »

(1) Général DE SELLIERS, *La première légende de la guerre mondiale*, dans le *Flambeau* du 30 septembre 1921.

Les conditions d'une intervention armée d'un de nos garants furent aussi envisagées rapidement. En quelques mots, le Roi soutint la thèse que nous ne pouvions nous engager délibérément aux côtés de nos alliés sans conclure avec eux des accords qui sauvegarderaient notre indépendance et l'autonomie de notre armée. Comme le général de Selliers venait de l'indiquer, il importait au plus haut point que l'armée belge ne fût jamais mise sous le commandement direct de généraux étrangers et ne perdît pas ainsi toute individualité.

Derniers espoirs.

L'avis de prudence qu'exprimait le Roi, dès le 2 août 1914, ne recueillit que peu d'approbations. Il ne fut soutenu que par MM. Segers, Poullet et Van de Vyvere. M. Paul Hymans développa, avec quelque chaleur, une thèse différente. Il eut un mot pittoresque pour exprimer sa pensée. « Quand on se noie, dit-il, qui serait assez sot pour demander à son sauveteur d'exhiber ses papiers? »

M. Van den Heuvel, qui était arrivé de Gand sur ces entrefaites, n'eut point de peine à imposer une solution conciliatrice. Il préconisa une attitude expectante et insista pour que la Belgique ne fît appel à l'appui militaire de ses garants que quand la neutralité belge serait effectivement violée. Il importe, disait-il, « que l'on ne puisse nous accuser d'avoir manqué aux devoirs que nous impose la neutralité. Une fois la neutralité violée, le lien juridique qui nous empêche de faire appel à l'appui militaire de l'étranger sera rompu et rien ne pourra nous empêcher légitimement d'accueillir des troupes étrangères sur notre territoire. En attendant ce jour néfaste, contentons-nous de faire appel à l'appui diplomatique de nos garants. Rien n'est encore irrémédiablement perdu. Qui sait si pacifiquement la diplomatie anglaise ne parviendra pas à nous sauver? »

La réponse à l'ultimatum.

La discussion du Conseil de la Couronne se prolongeait. Il était près de minuit. Le temps pressait. Le dernier délai dans lequel la réponse de la Belgique devait parvenir à la légation d'Allemagne, avait été fixé par M. de Below-Saleske au lendemain 3 août, à 7 heures du matin. Il convenait que les quelques heures qui restaient ne fussent point consacrées seulement à des considérations sur les conditions de la défense de la Belgique et les rapports éventuels qu'elle devrait entretenir avec ses garants. Tout cela dépendait du Cabinet. Il suffisait que l'on eût constaté l'unanimité avec laquelle le Conseil de la Couronne avait approuvé la politique loyale du Gouvernement.

On décida donc de confier à trois membres du Conseil le soin de rédiger un projet de réponse à l'ultimatum. Les noms de M. Carton de Wiart, ministre de la Justice et de MM. Van den Heuvel et Paul Hymans, ministres d'Etat, rallièrent tous les suffrages. Puis, la séance fut levée, pour permettre l'élaboration de la réponse.

Ce travail fut entrepris immédiatement, sur un coin de la vaste table, autour de laquelle le Conseil de la Couronne venait de se réunir. Plusieurs ministres, le général de Selliers, d'autres personnages encore se joignirent aux trois rédacteurs désignés. Chacun suggérait une idée, une phrase, un mot. Dans une telle confusion, il était impossible de rien écrire qui fût mûrement médité et méthodiquement rédigé. Les trois ministres décidèrent alors de se rendre au ministère des Affaires étrangères. Là, du moins, ils trouveraient le calme qui leur faisait ici défaut; là, aussi, des fonctionnaires avisés pourraient peut-être, le cas échéant, leur donner des indications utiles.

Ils partirent aussitôt et, par la rue Royale où passaient les derniers tramways, où se hâtaient quelques autos que l'on venait de marquer rapidement, au badigeon, des initiales fatidiques : S. M. (Service Militaire), ils se diri-

gèrent vers la rue de la Loi. MM. de Broqueville, Davignon et le baron van der Elst s'étaient joints à eux (1).

Au ministère des Affaires étrangères, ils retrouvèrent dans le cabinet de M. Davignon, le baron de Gaiffier, directeur de la politique, en manches de chemise, car il faisait étouffant, et fort occupé à mettre au point un avant-projet de réponse que, spontanément, il avait ébauché pendant que délibérait le Conseil de la Couronne. Cet avant-projet fut soumis, dès leur arrivée, aux ministres et trouvé fort heureux, car M. de Gaiffier avait noté avec précision ce qu'il convenait de répliquer à l'Allemagne.

L'avant-projet de M. de Gaiffier n'était pourtant qu'un schéma, où les idées essentielles étaient logiquement disposées : un squelette sans chair. Avec les quelques brouillons qui avaient été improvisés au Palais, il servit à l'établissement de la première rédaction.

La parturition de cette courte note fut longue et laborieuse. M. Carton de Wiart s'était assis au bureau de M. Davignon, à la place même qu'avait occupée, quelques heures plus tôt, M. de Bassompierre traduisant l'ultimatum. M. Hymans était assis à côté de M. Carton de Wiart et suivait avec attention la rédaction de la note, insistant beaucoup pour que les idées fussent exprimées avec clarté, avec force, mais surtout avec pondération. Lorsqu'une hésitation se produisait sur le choix d'un mot, M. Van den Heuvel, debout, calme, doctoral, suggérait un synonyme, proposait une tournure plus adéquate. MM. de Broqueville et Davignon, spectateurs muets et impassibles, suivaient ce travail sans mot dire.

Seule une attention soutenue permettait à ces trois hommes de mener à bien, malgré le désarroi des esprits, une rédaction aussi difficile. Suivant l'usage, la note commençait par un résumé de l'ultimatum allemand. Puis, répondant aux allégations mensongères de l'Allemagne,

(1) Quoi qu'en dise le *XXe Siècle* du 3 août 1914, M. Woeste ne prit aucune part à la rédaction de la réponse.

elle affirmait l'inexistence d'une menace française et la volonté persistante de la Belgique de ne laisser violer sa neutralité par personne. Enfin, venait une solennelle protestation contre l'ambition perverse de l'Allemagne. D'une ferveur contenue, ces quelques lignes resteront le témoignage vivant de la loyauté de la Belgique.

Plusieurs phrases de la réponse peuvent être attribuées avec certitude, soit à M. Hymans, soit à M. Carton de Wiart, soit encore à M. van der Elst qui intervint pour proposer ceci : « Aucun intérêt stratégique ne justifie la violation du droit. » C'est ainsi que M. Paul Hymans est l'auteur de cette autre phrase : « Le Gouvernement belge, en acceptant les propositions qui lui sont notifiées, sacrifierait l'honneur de la Nation en même temps qu'ils trahirait ses devoirs devant l'Europe. » Et M. Carton de Wiart de celle-ci : « Conscient du rôle que la Belgique joue depuis plus de quatre-vingts ans dans la civilisation du monde, il se refuse à croire que l'indépendance de la Belgique ne puisse être conservée qu'au prix de la violation de sa neutralité. » La note se terminait par cette proclamation énergique, fruit de la collaboration des trois rédacteurs : « Si cet espoir était déçu, le Gouvernement belge est fermement décidé à repousser, par tous les moyens en son pouvoir, toute atteinte à son Droit. » C'était péremptoire.

Le manuscrit définitif de cette note, qui est, sans doute, dans l'histoire de la Belgique, le document le plus important et le plus significatif, existe encore. M. Carton de Wiart le confia, au début d'octobre 1914, avec d'autres documents importants, à un Anversois qui l'enfouit dans son jardin et ne l'en retira qu'après l'armistice.

Ce document, d'une écriture hâtive, couvre trois pages d'une double feuille de papier blanc, un peu jaunie déjà par le temps. Aucune hésitation, aucun trouble ne fait trembler la main du rédacteur. La grande écriture est nette et ferme malgré la fièvre et la hâte qu'imposait ce

court laps de temps exigé par l'Allemagne. Bien des mots sont écrits en abrégé : *Belg.* pour Belgique, *dev.* pour devoir, *dep.* pour depuis. *Plus* est indiqué par une simple croix.

Le texte, pourtant, a subi de minutieuses retouches. Chaque mot a été pesé, discuté, remplacé maintes fois. Sur le manuscrit définitif, l'équilibre de certaines phrases a été complètement modifié pour donner plus de force à l'affirmation de notre loyauté. C'est ainsi, notamment, que la phrase : « L'armée belge offrirait à l'envahisseur la plus vigoureuse résistance » est biffée et remplacée par : « Son armée opposerait à l'envahisseur la résistance la plus vigoureuse. » Puis le rédacteur efface le mot « résistance » et le met à la fin de la phrase, ce qui donne, comme dans la première rédaction, « la plus vigoureuse résistance ». Plus loin : « stricte impartialité » fait place à « loyale impartialité », le mot « effort » remplace le mot « sacrifice ». Plus tard, des mots au crayon furent encore ajoutés. C'est ainsi que le mot « obtenu » fut remplacé d'abord à l'encre par « conservé » puis, finalement, au crayon, par « assuré ».

On pourrait multiplier les exemples. Il n'importe. Nous avons montré à suffisance le soin patient et obstiné avec lequel la réponse à l'ultimatum fut rédigée. Rien n'a été omis qui pût affirmer plus clairement et plus énergiquement le bon droit et la loyauté de la Belgique.

Les dernières manœuvres de l'Allemagne.

La rédaction de la note s'achevait lorsque, vers une heure et demie, on annonça la visite de M. de Below-Saleske. Visite étrange, démarche singulière. Devait-on le recevoir? On décida de lui déléguer le baron van der Elst.

L'entrevue eut lieu dans un bureau contigu, dans le cabinet de M. van der Elst. De toute évidence, M. de Below-Saleske venait pour tâcher de surprendre des

symptômes qui eussent pu lui révéler le sens probable de notre décision. Devant la froideur de l'accueil qui lui fut réservé, M. de Below fut bref. Il apprit, en quelques mots, au baron van der Elst que son gouvernement l'avait chargé d'informer le gouvernement belge que la France venait de violer le droit des gens en accomplissant, avant toute déclaration de guerre, des actes manifestement hostiles. D'après lui, des dirigeables français avaient jeté des bombes et une patrouille de cavalerie française avait traversé la frontière.

Le baron van der Elst s'informa où ces faits s'étaient passés. « En Allemagne » lui répondit M. de Below. « Dans ce cas, lui répondit le baron van der Elst, je ne m'explique pas le but de votre visite. » M. de Below, pris au dépourvu, hésita, puis il expliqua que des actes de cette nature pouvaient faire supposer d'autres violations du droit des gens et que la Belgique était directement menacée par la mauvaise foi de la France.

Ce ne fut pas tout. Ce que ne dit point la note officielle du gouvernement belge (1), c'est l'indignation du baron van der Elst devant une telle duplicité, devant d'aussi piètres accusations. Sa voix véhémente et indignée portait au loin : on entendait ses paroles jusque dans le cabinet de M. Davignon. Il dit à M. de Below combien de tels procédés étaient vils et méprisables, combien la lâcheté de l'Allemagne lui faisait horreur.

Fixé désormais sur notre attitude, M. de Below n'insista pas. On le vit fuir en auto dans la nuit, vers la rue Belliard, vers la légation d'Allemagne...

Le sort est jeté.

Vers deux heures du matin, les rédacteurs de la réponse, accompagnés de MM. de Broqueville, Davignon et van der Elst, revinrent au Palais pour soumettre leur projet à l'approbation du Conseil de la Couronne.

(1) *Livre Gris*, I, 21.

Le Conseil fut immédiatement réuni. M. Carton de Wiart donna lecture du texte qui venait d'être élaboré :

Par sa note du 2 août 1914, le Gouvernement allemand a fait connaître que, d'après des nouvelles sûres, les forces françaises auraient l'intention de marcher sur la Meuse par Givet et Namur, et que la Belgique, malgré sa meilleure volonté, ne serait pas en état de repousser sans secours une marche en avant des troupes françaises.

Le Gouvernement allemand s'estimerait dans l'obligation de prévenir cette attaque et de violer le territoire belge. Dans ces conditions, l'Allemagne propose au Gouvernemnt du Roi de prendre vis-à-vis d'elle une attitude amicale et s'engage au moment de la paix à garantir l'intégrité du royaume et de ses possessions dans toute leur étendue. La note ajoute que si la Belgique fait des difficultés à la marche en avant des troupes allemandes, l'Allemagne sera obligée de la considérer comme ennemie et de laisser le règlement ultérieur des deux Etats l'un vis-à-vis de l'autre à la décision des armes.

Cette note a provoqué chez le Gouvernement du Roi un profond et douloureux étonnement.

Les intentions qu'elle attribue à la France sont en contradiction avec les déclarations formelles qui nous ont été faites le 1er août, au nom du Gouvernement de la République.

D'ailleurs, si, contrairement à notre attente, une violation de la neutralité belge venait à être commise par la France, la Belgique remplirait tous ses devoirs internationaux et son armée opposerait à l'envahisseur la plus vigoureuse résistance.

Les traités de 1839, confirmés par les traités de 1870, consacrent l'indépendance et la neutralité de la Belgique sous la garantie des puissances et notamment du Gouvernement de Sa Majesté le Roi de Prusse.

La Belgique a toujours été fidèle à ses obligations internationales; elle a accompli ses devoirs dans un esprit de loyale impartialité; elle n'a négligé aucun effort pour maintenir ou faire respecter sa neutralité.

L'atteinte à son indépendance dont la menace le Gouvernement allemand constituerait une flagrante violation du droit des gens. *Aucun intérêt stratégique ne justifie la violation du droit.*

Le Gouvernement belge, en acceptant les propositions qui lui sont notifiées sacrifierait l'honneur de la nation en même temps qu'il trahirait ses devoirs vis-à-vis de l'Europe.

Conscient du rôle que la Belgique joue depuis plus de quatre-vingts ans dans la civilisation du monde, il se refuse à croire que l'indépendance de la Belgique ne puisse être conservée qu'au prix de la violation de sa neutralité.

Si cet espoir était déçu, le Gouvernement belge est fermement décidé à repousser, par tous les moyens en son pouvoir, toute atteinte à son Droit.

Quand M. Carton de Wiart eut achevé cette lecture, pas une remarque ne fut faite. Le texte proposé fut adopté à l'unanimité sans qu'un mot y fût modifié.

Un court échange de vues eut lieu alors. On envisagea encore l'attitude qu'imposait à la Belgique l'ultimatum de l'Allemagne. La solution temporisatrice préconisée par M. Van den Heuvel, deux heures auparavant, recueillit l'assentiment de tout le Cabinet. La tâche du Conseil de la Couronne était terminée.

A deux heures et demie, la séance s'acheva. Tandis que les ministres à portefeuille restaient assis, un conseil des ministres devant se réunir à l'instant, les ministres d'Etat s'en allaient lentement. Le Roi s'était levé. L'aube naissait et pâlissait déjà les hautes croisées. Derrière le chevet de l'église Saint-Jacques, le ciel se parait de teintes claires, de couleurs tendres, annonciatrices d'un beau jour d'été. « Messieurs, remarqua le Roi, voilà un jour bien sombre qui se lève ». Après une pause, il ajouta : « Il s'annonce pourtant comme devant être brillant ». Puis, comme se parlant à lui-même, songeant à la surprise douloureuse qui allait saisir bientôt la grande ville : « Si nous avions eu la faiblesse de céder, demain, dans les rues de Bruxelles, le peuple nous eût pendus ».

Les ministres d'Etat, cependant, se hâtaient. Des groupes se formaient dans le vestibule, sur l'escalier, qui se dispersaient aussitôt. Chacun était las et abattu par tant d'émotions. Le comte Greindl était livide et défait : il dut s'appuyer sur le bras d'un ami pour ne point tomber. Des huissiers soutenaient le vicomte de Lantsheere, l'enveloppaient dans des fourrures et le mettaient en auto. Une portière claqua. Ce fut tout. Le sort était jeté. Les destins allaient s'accomplir.

JACQUES CROKAERT.

La Chine (1)

L'année 1900.

Après le coup d'Etat réactionnaire de septembre 1898 survient la folle équipée de 1900, conduite par les mêmes auteurs.

Ce soulèvement contre le monde extérieur marquait la crise de la vieille Chine avant son évolution.

Il aboutit au Protocole du 7 septembre 1901. La Chine s'engagea à punir les coupables y désignés, à payer aux Puissances une indemnité de 450 millions de taels (fr. 3.75), à démolir les forts empêchant la libre communication de Péking à la mer et à admettre des gardes de soldats étrangers dans cette région.

La Chine après 1900.

L'année 1900 est un tournant de l'histoire chinoise.

Après ces événements tragiques, tous les Chinois et la Cour de Péking elle-même comprirent que le seul moyen efficace de sauver l'existence de la Chine comme nation indépendante était de moderniser complètement le système gouvernemental.

La vision était nette cette fois chez tous; l'exécution resta difficile.

Au cours des années suivantes, la Chine entreprit donc son œuvre de réorganisation; elle la poursuivit au milieu de difficultés intérieures et extérieures toujours croissantes.

Dans le domaine économique tout d'abord, la Chine conclut de nouveaux traités de nature commerciale.

(1) Voir le *Flambeau* du 31 janvier 1922, 5e année, n° 1, p. 63.

D'abord en 1902, avec la Grande-Bretagne, puis l'année d'après avec les Etats-Unis et le Japon. Ces accords prévoyaient le relèvement des droits de douane en échange de l'abolition des likin (péages et octrois à l'intérieur du pays). Cette dernière question et celle de la réforme financière furent depuis cette époque les plus discutées et les plus difficiles à régler.

Les traités restèrent, en fait, lettre morte, des arrangements semblables n'ayant pu être conclus avec les autres pays, condition essentielle de leur mise à exécution.

C'est alors que fut créé le consortium international des banques, issu des projets d'emprunts en vue de la réorganisation administrative de la Chine, qui dataient d'avant la grande guerre.

Quelques mots au sujet des railways.

Avant 1900, la Chine accorda un certain nombre de concessions de voies ferrées dont le chemin de fer franco-belge de Péking à Hanow.

Après 1900, la Chine entière reconnut nettement la nécessité des voies ferrées. Mais elle voulut d'abord essayer de ne plus accorder de concessions aux étrangers. Dans chaque province, surtout après 1905, on vit se créer des sociétés de commerçants et de notables qui s'efforcèrent de réunir des fonds avec l'appui de la propagande estudiantine. Les résultats financiers obtenus ne furent pas satisfaisants et les Chinois revinrent alors à un sentiment plus juste des réalités. Ce moment là fut marqué, pour les Belges, par l'obtention des contrats du Lounghai (1912) traversant le centre-nord de la Chine de l'est à l'ouest, et du Toungcheng allant du nord au sud dans l'ouest de la Chine.

Les stipulations des contrats de cette époque ne pouvaient plus être celles d'avant 1900.

Les traités conclus avant l'année 1900 stipulaient l'ouverture au commerce étranger d'un certain nombre de ports. Ce terme de « port ouvert » s'applique maintenant

à toute localité où les étrangers sont admis à résider et à faire le commerce, fût-elle située dans les montagnes du massif tibétain. Quant aux missionnaires, ils peuvent habiter et se livrer au prosélytisme dans toute l'étendue de la Chine.

Après 1905, la Chine ouvrit également au commerce étranger un certain nombre de localités de l'intérieur, surtout en Mandchourie, sans conclure de traités à ce propos. Les sujets d'autres nationalités y restent toujours soumis à la juridiction de leurs consuls, mais les droits d'administration locale, exercés dans les autres ports par des municipalités établies et dirigées par les étrangers, ont été conservés par la Chine.

Le gouvernement chinois, au cours de ces dernières années, s'est occupé de la réforme de son système judiciaire ; elle est, en fait, intimement liée à celle de la rénovation administrative générale.

Des lois et règlements sur divers sujets : mines, commerce, propriété industrielle, sociétés, industrie, etc., ont été élaborés et promulgués avant et après la révolution de 1911.

L'œuvre de réforme continue.

Les mêmes questions se sont posées au Japon à propos du statut des étrangers et de la liberté douanière ; elles furent liquidées après la guerre sino-japonaise. Le Siam s'est appliqué, depuis longtemps, à les résoudre sagement et pratiquement, sans xénophobie stérile.

Tout ce qui resta des tentatives de réformes de l'empereur Kouang-Sou consistait en une école supérieure à Péking.

Le 3 septembre 1905 un décret impérial abolit l'antique système des examens. Depuis cette date, l'instruction publique moderne s'est beaucoup développée en Chine. *Mens agitat molem.*

En janvier 1907, un décret impérial éleva à la première

classe le degré des honneurs rendus à Confucius; ses doctrines étaient déclarées les plus beaux principes d'enseignement.

La même année, les gouvernements britannique et chinois conclurent une convention pour arriver à la suppression de l'opium. En 1911, nouvel accord sur le même sujet; le commerce d'exportation de l'opium indien vers la Chine devait être supprimé en 1917.

La question financière est devenue de plus en plus difficile et les événements politiques, après 1900 et 1911, l'ont toujours compliquée davantage.

Le commerce, tant intérieur qu'extérieur, de cette nation de cent millions d'habitants, qui s'étend de la Sibérie aux tropiques, est très varié et très important.

Les maisons étrangères établies en Chine s'occupent généralement d'exportation et d'importation. A l'importation en Chine on suit le système de la traite documentaire et l'importance du rôle de la banque apparaît.

Un intermédiaire chinois est pratiquement indispensable entre ses compatriotes et les marchands étrangers: on l'appelle du nom portugais de *compradore*.

La Chine importe principalement des produits finis ou demi-finis, comme il est naturel dans un pays agricole où existe une petite industrie locale considérable, mais ne possédant pas encore de grande industrie. Notons toutefois que des établissements très importants ont été créés depuis une trentaine d'années.

La Chine exporte principalement des productions de son sol: végétales, animales et minières.

Un fait encourageant au milieu des difficultés des dernières années est l'état relativement très bon du commerce avec l'étranger.

Dans le domaine des réformes militaires, un décret impérial de janvier 1905 ordonna la création d'une armée moderne et, en octobre 1907, un autre édit manda de former trente-six divisions d'un total de 360,000 hommes.

La Guerre russo-japonaise.

La guerre russo-japonaise de 1904-1905 donne une grande impulsion au mouvement réformateur.

Après 1900, la Russie avait affermi de plus en plus sa position en Mandchourie. L'alliance anglo-japonaise date du 30 janvier 1902.

La guerre russo-japonaise se termina par le traité de Portsmouth du 5 septembre 1905.

La Russie transféra au Japon ses droits dans la Mandchourie chinoise du Sud. La Chine reconnut ces transferts par l'accord du 22 décembre 1905.

Les années suivant la guerre russo-japonaise furent marquées par plusieurs conventions internationales, issues de la nouvelle situation créée par le traité de Portsmouth (Japon, Russie, Grande-Bretagne, France).

En août 1910, la Corée fut annexée par le Japon.

Les Questions tibétaine et mongole.

Nous avons vu le Céleste Empire perdre ses anciens vassaux de l'Indo-Chine, avant 1900.

En 1904, une mission armée du gouvernement des Indes conclut au Tibet la convention de Lhassa, ratifiée à Péking en 1906 et confirmée par l'accord russo-britannique de 1907.

Après la révolution chinoise de 1911, la Grande-Bretagne et la Chine négocièrent encore à propos de diverses questions qui portèrent principalement sur les points de souveraineté ou de suzeraineté de la nouvelle république au Tibet.

La Mongolie extérieure, voisine de la Russie, se déclara indépendante, l'année de la proclamation de la république chinoise. Son chef religieux, le Houtoukhtou, le Bouddha vivant, transmigration du Bouddha d'il y a 2500 ans pour tous ses fidèles, devint le souverain temporel du pays.

Le gouvernement russe reconnut cette indépendance et conclut avec celui d'Ourga, capitale de la Mongolie extérieure, le traité de 1912.

Un accord intervint, à Péking, entre la Russie et la Chine, le 5 novembre 1913. Celle-ci consentit à l'autonomie de la Mongolie extérieure; la Mongolie intérieure, voisine de la Chine, continuait à faire partie de son territoire sous sa suzeraineté.

Après l'instauration du bolchevisme en Russie, ces régions furent le théâtre de luttes entre rouges et blancs.

En novembre 1919, annulation de l'autonomie mongole; la Chine déclara inexistantes les conventions sino-russes et russo-mongoles.

En février 1921, nouvelle proclamation d'indépendance de la Mongolie contre laquelle des conférences de chefs militaires envisagèrent une expédition.

La politique intérieure chinoise après 1905.

L'année du traité de Portsmouth, consacrant la victoire du Japon sur la Russie, marque vraiment l'ouverture de l'ère des réformes. La Chine décida d'envoyer une mission d'études constitutionnelles à l'étranger.

Le 1er septembre 1906, un édit de l'Empereur Kouang-Hsu promit une constitution pour l'époque où le peuple serait mûr et insista sur la nécessité des réformes.

De 1906 à 1911 diverses dispositions furent prises pour préparer l'avènement d'un système de gouvernement constitutionnel sans y rallier complètement certains conservateurs obstinés ni désarmer l'hostilité des révolutionnaires anti-mandchous.

Le 22 juillet 1908, un édit impérial institua des assemblées provinciales qui se réunirent pour la première fois le 14 octobre.

La décentralisation de fait était considérable bien que l'Empire fût unitaire depuis la suppression de la féodalité,

deux siècles et demi avant l'ère chrétienne. La Cour préposait des vice-rois et des gouverneurs à l'administration des provinces, avec un commissaire de l'Instruction publique, un grand juge des causes criminelles et un trésorier. Venait alors une subdivision en préfectures, sous-préfectures et districts. Le district était et resta la principale division administrative. Système gouvernemental et système familial se tiennent dans les institutions de la Chine, dans le confucianisme.

L'empereur, délégué du Ciel, sous la condition expresse de bien gouverner, est le père et la mère du peuple.

Le souverain, à son tour, prépose ses fonctionnaires à la bonne administration de ses enfants. Fou mou Koan, les fonctionnaires père et mère — du peuple — est une expression de style.

Telle est la théorie ; en pratique c'est l'humaine nature.

Avant l'instauration d'un système de gouvernement constitutionnel, aucune séparation des pouvoirs ; le fonctionnaire qui doit se payer et satisfaire ses supérieurs est à la fois administrateur, juge, collecteur d'impôts.

La véritable unité sociale en Chine c'est la famille. Elle est plus importante que l'individu et est fondée sur l'idée de l'hommage dû aux générations antérieures et sur celle de la nécessité sociale. Celle-ci inspire bien des institutions, dont le droit pénal.

C'est dans l'année 1908 que moururent, à quelques heures de distance, l'empereur Kouang-Hsu et l'impératrice douairière Ts'euhsi, les 14 et 15 novembre.

Le 14, le neveu de Kouang-Sou, un jeune enfant, né le 11 février 1906, lui succéda avec son père comme régent de l'Empire. Celui-ci ne tarda pas à chasser de toutes ses fonctions Yuen Cheu K'ai. La puissance du vice-roi à Tientsin, au milieu de ses troupes fidèles, à trois heures de chemin de fer de Péking, avait effrayé beaucoup de gens de la Cour, lesquels avaient intrigué de leur mieux contre lui pendant les deux années précédentes.

Le 3 décembre 1908, un édit impérial confirma celui du 27 août et annonça un programme de réformes jusqu'à la promulgation d'une constitution, en 1917.

En octobre 1909, convocation des assemblées provinciales établies par l'édit de juillet 1908; elles contribuèrent surtout à entretenir l'agitation politique.

En 1910 fut convoquée une assemblée nationale, sorte de parlement provisoire qui devait être transformé en parlement définitif à l'expiration du terme prévu par le décret de 1908. Cette assemblée réussit à faire avancer encore la date des réformes.

L'année 1911, avant les débuts de la révolution, vit d'importants changements. Le 8 mai, un Cabinet de ministres remplaça les anciens conseils de l'Empereur.

La Révolution républicaine, octobre 1911 à février 1912.

Dans la nuit du 10 au 11 octobre 1911, la révolution éclate à Woutch'ang, sur le Fleuve Bleu, dans la province de Hou-pé (*Hou*=Lac, *Pé*=Nord).

Un gouvernement militaire, établi à Woutch'ang, mit à sa tête le général Li Yuen Houng.

En 1898, nous avions vu le malheureux empereur Kouang-Hsu, qui restera dans l'histoire de la Chine comme une très noble figure, comprendre, au dernier moment de la courte période de ses tentatives réformistes, la nécessité, pour des novateurs, de pouvoir compter sur la force. Les révolutionnaires chinois avaient, depuis longtemps, travaillé de leur mieux l'armée et surtout le corps d'officiers. La plupart de ces jeunes gens avaient fait leurs études dans les écoles militaires japonaises. Un très grand nombre d'entre eux étaient originaires des provinces du centre et du sud.

Le 15 octobre, les conservateurs impénitents rappelèrent Yuen Cheu K'ai. Celui-ci se fit prier, puis se fit donner tous pouvoirs.

Le 3 octobre, une assemblée délibérante le Tzeu Tcheng Yuen (*Tzeu*=Aider à; *Tcheng*=Gouvernement; *Yuen*=Assemblée), appelée à se transformer en Parlement, s'était ouverte à Péking. Elle se composait de deux cents membres désignés moitié par le trône et moitié par les assemblées provinciales.

Cet embryon de parlement constitutionnel tenait ses séances dans un bâtiment nouvellement construit pour lui, sur l'emplacement d'une ancienne dépendance du palais où se gardaient, au temps de la splendeur de la Cour, les éléphants envoyés en tribut par les Etats vassaux de l'Indo-Chine. Il siégeait sur l'une des grandes artères reliant entre elles les portes de Péking, en face de l'ancienne église des Jésuites portugais, rebâtie après 1900.

Le président de l'assemblée était un Mandchou aux idées larges, très sympathique à tous, ancien commissaire chinois à l'Exposition de Saint-Louis.

Le prince Pou Loun, cousin du Régent, avait des opinions qui lui valurent dans la presse étrangère le surnom de « Philippe Egalité ». On s'est demandé parfois si les révolutionnaires auraient trouvé beaucoup de partisans, à supposer que nombre de Mandchous eussent partagé ses idées à temps.

Le 30 octobre, le prince régent publia un décret par lequel, selon l'antique usage chinois, il s'accusait des maux de l'empire. Au début du Livre de l'Histoire, du Chouking, on voit déjà les gouvernants se reprocher à eux-mêmes les calamités qui surviennent comme étant des fléaux envoyés par le Ciel pour châtier les fautes des pasteurs des peuples. La tradition s'est perpétuée à travers toute l'histoire et s'est encore continuée sous la République. Il n'est donc pas entièrement exact d'écrire qu'il n'y a plus rien à prendre dans le passé chinois et que, depuis 1912, tout est changé et sans retour. Ces efforts sincères de rénovation de la Chine, s'accomplissant dans

des circonstances difficiles, méritent la sympathie universelle; mais considérer le passé comme n'ayant plus de poids, c'est raisonner à la façon des bolchevistes.

Le même jour, proclamation d'une amnistie pour les révolutionnaires.

Quelques jours après, le 5 novembre, ceux-ci étaient reconnus comme parti politique. Ces révolutionnaires s'appelaient les « Komingtäng ». *Ko*=renverser; *ming*= ordre du Ciel conférant le mandat de gouverner le peuple; *täng*=parti. Donc, même dans la désignation des révolutionnaires, le présent se rattache au passé.

Le 4 novembre, adoption, par décret impérial, du principe d'une monarchie constitutionnelle du genre anglais; le 5, réduction à trois ans, au lieu de neuf, du terme de l'avènement d'un système constitutionnel intégral; le 8, dissolution de fait du Tzeu Tcheng Yuen par le départ de ses éléments les plus avancés qui retournent dans leurs provinces.

En novembre, combats dans la région du Fleuve Bleu entre les troupes impériales et les révolutionnaires. Yuen Cheu K'ai négociait en même temps avec ceux-ci; il aurait voulu conserver une monarchie constitutionnelle, même avec la dynastie mandchoue dépouillée de tout pouvoir effectif, car il craignait les difficultés d'un brusque changement de régime qui se sont révélées très réelles au cours des années suivantes.

Le 6 décembre, démission du Prince Régent. Yuen Cheu K'ai devient tout-puissant dans le Nord. Le 9 décembre, départ de la commission de paix du Nord, présidée par le Cantonais Tang Chao Yi, ancien fonctionnaire sous Yuen Cheu K'ai; elle va rencontrer à Shanghaï celle du Sud, dirigée par Wou Ting Fang, un autre Cantonais.

En décembre 1911 et en janvier 1912, les pourparlers continuent entre Yuen Cheu K'ai et les révolutionnaires qui ont formé un gouvernement et choisi Soun Yat Sen

comme président de la République. Leur assemblée de Nanking a élaboré une constitution.

Le 12 février 1912, la dynastie mandchoue abdique en donnant pleins pouvoirs à Yuen pour réunir le Nord et le Sud et fonder la république de Chine.

L'ancien parti révolutionnaire Ko Ming Tang est devenu le Kouo Min Tang (*Kouo*=pays; *Min*=peuple), en chinois, République, se dit *Min Kouo,* ou encore *Min Tchoù* (Maître) *Kouo*. La République chinoise est la *Tchoung Hoa Min Kouo* (*Tchoung*=centre du monde; *Hoa*=fleuri, beau, brillant par sa civilisation — l'ancienne désignation de la Chine).

De février 1912 à la révolte sudiste de 1913.

Le 15 février 1912, Yuen Cheu K'ai est élu président du Gouvernement provisoire de la République par l'Assemblée nationale de Nanking. Soun Yat Sen s'était retiré en sa faveur. Li Yuen Houng devint vice-président.

La lutte va maintenant s'affirmer entre Yuen qui veut des pouvoirs étendus pour le Président de la République avec siège du Gouvernement à Péking et les auteurs sudistes de la révolution qui veulent la puissance effective du Parlement et la capitale à Nanking.

La Constitution Provisoire de Nanking fut adoptée le 15 février et promulguée le 10 mars 1912; elle reviendra souvent sur le tapis au cours des luttes politiques de dix années.

Un mot du terme Constitution. En chinois c'est *Hsién*. L'idée qui est à la base de ces différents sens — car le même caractère peut avoir des significations complexes et des nuances délicates — est celle de règle, de modèle. Les *King* l'emploient ainsi pour désigner les bons et sages empereurs de l'âge d'or.

La Constitution de 1912 est très libérale. Qu'on le dé-

plore ou qu'on l'admire, c'est dans un sens essentiellement moderne que l'Extrême-Orient évolue.

Elle proclame la souveraineté du peuple de la république, l'égalité des citoyens dont les droits sont très étendus, la liberté religieuse absolue. Là, il est vrai, résident les difficultés très réelles de la période de transition. C'est le vin nouveau dans les outres anciennes.

L'Assemblée nationale s'appelle le *Tsan Yi Yuen* (*Tsan*=participer à; *Yi*=délibérer). Ce terme a été traduit par Sénat, Conseil national, Assemblée nationale, Assemblée provisoire.

L'Assemblée a des pouvoirs très étendus, particulièrement vis-à-vis du Président qu'elle peut mettre en accusation par les trois quarts des voix de plus des quatre cinquièmes des membres. *Veto* suspensif pour dix jours seulement accordé au Président qui doit s'incliner devant une nouvelle décision de l'assemblée prise à la majorité des deux tiers des membres. Yuen Cheu K'ai ne pouvait admettre semblables dispositions. Election du président et du vice-président aux deux tiers des voix des trois quarts des membres. Endéans un délai de dix mois, convocation du Parlement qui fixera la constitution définitive.

Ces questions de *quorum* sont importantes. En 1913 et 1914, Yuen privera ses ennemis de leurs mandats parlementaires et jusqu'à 1922 les Sudistes n'ont pas cessé de se prévaloir de la Constitution provisoire que nous venons d'étudier.

Quelques mots ici du journalisme en Chine.

Avant 1900, le peuple chinois tout entier n'admettait qu'un style écrit très difficile. Cette idée provenait de l'admiration et du respect de tous pour les beautés de la littérature issue des King dont une connaissance parfaite était requise pour réussir aux examens et arriver aux charges considérées, aux honneurs.

Après 1900, les novateurs eux-mêmes continuent généralement à tenir les King en haute estime, mais compren-

nent l'obstacle formidable qu'est à l'acquisition et à la diffusion du savoir une langue écrite dont l'étude demande de longues années.

Le style écrit manifeste une tendance à se simplifier. En même temps, surtout après 1905, dans toutes les grandes villes éclosent un grand nombre de petits journaux rédigés en langage ordinaire de la conversation. Ces feuilles parlent de tout, des idées nouvelles, de la politique intérieure, des relations extérieures; elles ont des faits-divers, des annonces, un feuilleton. Elles se répandent dans les campagnes et dans le petit peuple des villes. Un lent travail d'élaboration d'une mentalité neuve se continue ainsi depuis une vingtaine d'années déjà. Comme pour le développement de l'instruction publique moderne, un esprit nouveau agite la masse. La vieille Chine, obstinément routinière, ne voulant pas de rapports avec l'étranger, se raccrochant désespérément à tout le passé, est bien morte en 1900. La Chine de nos jours, malgré les difficultés d'adaptation du passé au présent et à l'avenir, est celle d'une période de rénovation par l'évolution.

Encore quelques dates:

29 avril 1912, ouverture du To'an Yi Yuen (120 membres).

24 août, promulgation des lois électorales pour la convocation du Parlement.

En janvier 1913 ont lieu les élections.

Le Parlement comprenait un Sénat de 274 membres élus pour six ans par les assemblées provinciales et divers collèges électoraux, et une Chambre des députés de 596 membres (un par 800,000 habitants).

Les conditions électorales requises étaient les suivantes: Age minimum de 21 ans, avec l'une des qualifications ci-après: payement de deux dollars chinois (5 francs) d'impôt direct par an; possession d'une propriété immobilière de la valeur de 500 dollars; diplôme d'école élé-

mentaire ou supérieure; une éducation équivalente à celui-ci.

Le 23 mars, assassinat de l'un des principaux chefs du Kouo min tang, Soung Kiao Jen, à la station de Chang-Haï, au moment de prendre le train pour Péking, où il allait siéger au Parlement.

Le 8 avril, ouverture du Parlement..

Les journaux de l'époque publièrent de longs détails sur la composition des divers partis. Ils comprenaient de nombreux groupes et sous-groupes généralement sous le patronage de l'une ou l'autre personnalité.

Deux principaux partis. Le *tchin-pou-tang* (*tchin*= progresser; *pou*=avancer) qui groupait des représentants de diverses nuances et opinions. C'était en somme une réunion de conservateurs plus ou moins constitutionnalistes, amalgamant beaucoup de personnalités à tendances et à intérêts parfois opposés. La plupart d'entre eux avaient déjà occupé des fonctions dans le gouvernement.

Du Kouo min tang il a déjà été parlé. A signaler également l'importance des sous-groupements provinciaux. Depuis une époque très reculée sous la monarchie, le haut fonctionnaire, l'homme puissant, a toujours eu un entourage analogue à celui de la clientèle des Romains. C'est ainsi qu'avant 1900, et après encore, le général et vice-roi Yuen Cheu K'ai s'était entouré d'une élite de jeunes Cantonais, dont plusieurs avaient fait des études en Amérique; il avait aussi sous ses ordres des gens du centre de la Chine, du Honan, dont il était originaire.

La région de Tientsin et de la métropole s'appelait le Pe Yang (*Pe*=Nord, *Yang*=Océan), nom d'une division administrative militaire.

Après 1900 et après l'ouverture du Parlement en 1913, le mot *Peyang* désignera un groupe très important de politiciens et d'officiers ayant servi sous Yuen Cheu K'ai.

Encore un autre exemple:

Lors de la réorganisation militaire d'après 1900, on

modernisa le Ministère de la Guerre. Un groupement très important d'officiers se rattachant souvent au *Peyang* était formé par les militaires de la province de Anhouei qui termine la Chine centrale au Fleuve Bleu. En 1917 et 1918 on retrouvera beaucoup de ceux-ci dans une puissante junte militaire, le cercle *Anfou,* auquel se rattachait un ancien officier de Yuen, le maréchal Toan tsi Jouei, originaire de cette province de Anhoui.

Pour le peuple, les partis se résumaient le plus souvent en deux tendances simplement énoncées, mais reflétant une cristallisation juste au fond. Il voyait les *wéi hsin* et les *chéou tchiéou:* les novateurs et les conservateurs (*wéi*=faire, être, pratiquer; *hsin*=nouveau; *cheoù*=s'en tenir à; *tchiéou*=ancien).

En mai, essai de réorganisation administrative provinciale, en conservant comme base l'unité essentielle, le district. Sous l'empire, aucun fonctionnaire ne pouvait exercer de charge dans sa province; depuis la révolution, faite par l'armée, le principe contraire avait prévalu de par la force des choses. On tenta de séparer les pouvoirs civils et militaires, mais, en fait, au cours des années qui vont suivre, on verra s'affirmer de plus en plus la puissance absolue des chefs de l'armée dans chaque province séparée.

Après l'ouverture du Parlement la lutte ne tarda pas à éclater entre Yuen Cheu K'ai et le Kouo Min Tang au sujet des pouvoirs des assemblées et du Président dans la Constitution définitive dont l'élaboration avait été confiée à un comité de soixante membres.

Révolution sudiste de 1913 contre Yuen Cheu K'ai; sa dictature; sa mort le 6 juin 1916.

La révolution contre Yuen éclate, en juillet, dans la région du Fleuve Bleu; à la fin d'août elle est complètement vaincue et ses chefs fuient en exil, la plupart vont au Japon.

Le 4 octobre, ceux des sénateurs et députés qui n'avaient pas quitté Péking votaient la loi de l'élection présidentielle encore en vigueur. Peut devenir président tout citoyen jouissant de la plénitude de ses droits, âgé de 40 ans révolus et ayant séjourné en Chine dix années au moins. Mandat présidentiel de cinq ans, avec réélection possible pour un second terme.

7 novembre. Election de Yuen Cheu K'ai à la présidence et de Li Yuen Houng à la vice-présidence.

10 octobre. Reconnaissance de la République chinoise par les Puissances étrangères.

4 novembre. Trois mandats présidentiels dissolvent le Kouo Min Tang accusé d'avoir participé à la rébellion de l'été; son groupe au Parlement est mis hors la loi et ses 449 membres, députés ou sénateurs, se voient retirer leurs certificats d'élection.

Yuen Cheu K'ai établit alors, l'un après l'autre, quelques organismes administratifs absolument à ses ordres.

Le 1er mai 1914, une Constitution Provisoire amendée fut publiée sur l'ordre du Président, à qui elle donnait en fait tous les pouvoirs, tout en proclamant la souveraineté du peuple devant qui le chef de l'Etat était déclaré responsable — sans doute à la façon des anciens Empereurs devant le Ciel.

En 1915, Yuen Cheu K'ai organisa une restauration monarchique en sa faveur; il se déclara empereur en décembre.

Une autre révolution éclata immédiatement; elle débuta dans la province du Yunnan (sud-ouest de la Chine). D'autres provinces suivirent. En février et en mars 1916, Yuen essaya de revenir sur ses mesures.

La date de la cinquième année de la république fut reprise après une période de cent jours, du 13 décembre 1915 au 22 mars 1916 (ce nom de Cent jours fut également donné à la période réformiste du malheureux empereur Koanghsú en 1898.)

En mai, formation d'un gouvernement révolutionnaire sudiste à Canton. Le 18 de ce mois, ouverture à Nanking d'un congrès des 17 provinces qui n'ont pas encore proclamé leur indépendance. Les autres étaient, en plus de celle de Canton, les provinces de Yunnan, Koueitcheou, Hounan, Seu tchoan, soit donc le sud et le sud-ouest de la Chine. Ces provinces sont riches et peuplées, à l'exception du Yunnan, du Koueitcheou et du Koang si, massifs montagneux, mais renfermant de nombreux minerais.

25 mai. Amende honorable de Yuen Cheu K'ai qui meurt le 6 juin.

Les relations sino-japonaises.

L'année 1915 avait marqué une date importante dans les rapports entre la Chine et le Japon. Le lecteur nous permettra de citer simplement le texte d'un ouvrage usuel de référence, le *Statesman's Year Book:*

Le 18 janvier 1915, sans que l'on s'y attendît, les Japonais soumirent à la Chine une série de vingt-et-une demandes d'une nature étendue se rapportant à la province du Chantoung, à la vallée du Fleuve Bleu, à la province du Foukien, à la Mandchourie du Sud et à la Mongolie intérieure orientale.

Les demandes étaient réparties en cinq sections; la cinquième section contenant les dispositions de la portée la plus étendue, n'était pas communiquée aux puissances alliées.

Des négociations s'en suivirent et après la remise d'un ultimatum le 7 mai, le Japon obtint de la Chine son assentiment à quatre sections des demandes; la clause sous la section cinq était remise à des négociations futures.

Les conditions principales de cet accord qui fut signé à Péking le 25 mai 1915 sont:

1° Le Gouvernement chinois promet de donner son plein assentiment à tous les accords dont conviendront par après le Japon et l'Allemagne au sujet des droits et intérêts allemands dans la province de Chantoung;

2° Le Gouvernement japonais, après la fin de la présente guerre, rendra à la Chine le territoire à bail de Kiaotchéou;

3° Le bail de Port Arthur et le bail du chemin de fer Sud-Mandchourien sont prolongés pour 99 ans, et

4° Les sujets japonais sont libres de résider, voyager et entreprendre des affaires dans la Mandchourie du Sud, en étant soumis aux lois de police, aux ordonnances et à la taxation de la Chine,

ainsi que de s'y livrer à des prospections et exploitations de mines; on leur donnera la préférence pour les chemins de fer et les finances dans la Mandchourie du Sud et en Mongolie intérieure orientale. Préférence sera également donnée aux Japonais en Mandchourie du Sud pour l'emploi de conseillers ou d'instructeurs étrangers, politiques, militaires, financiers ou policiers.

Les demandes laissées en suspens concernaient les conseillers japonais, les fournitures d'armes, l'administration de la police et la propagation de la religion bouddhique par des missionnaires japonais.

Après la guerre, la Chine ne signa pas le Traité de Versailles.

Le résumé de la thèse chinoise, de 1915 à la Conférence de Washington, pourrait se formuler d'une façon sommaire à peu près comme il suit :

« La prise de Kiaotchéou par le Japon est un fait qui ne lui crée pas un titre juridique. Jusqu'au moment de la dénonciation du bail du territoire par la déclaration de guerre de la Chine à l'Allemagne, celle-ci a conservé ses droits. Le Parlement chinois n'a jamais ratifié les accords négociés et conclus par des ministres en 1915 et en 1918, dans des circonstances difficiles. Les avantages reconnus au Japon à Versailles l'ont été aux dépens, non pas de l'ennemi, mais d'un allié plus faible, malgré ses protestations. »

A titre de simple exposé.

De la même façon, le résumé de la thèse japonaise pourrait se présenter comme suit :

« La prise à l'Allemagne du territoire à bail constitue un titre pour le Japon qui recueille toute sa succession. Les droits concédés en 1915 et en 1918 ont été reconnus par des conventions valables que le gouvernement chinois n'a pas cru devoir soumettre au Parlement. Le Japon a l'intention de rendre Kiaotchéou à la Chine d'une façon qui devra être réglée par des négociations directes entre lui et la Chine. Il est toujours prêt à entrer en pourparlers à cet effet. »

Sauf erreur ou omission.

Peu après, jusqu'à la Conférence de Washington, la Chine continua à maintenir son point de vue et le Japon renouvela ses offres de négociation.

De la mort de Yuen Cheu K'ai à la dissolution du Parlement, le 13 Juin 1917.

Le 7 juin 1916, entrée en fonctions du nouveau président, Li Yuen Houng. Trois jours après, annulation par Canton de la déclaration d'indépendance.

29 juin. Nouvelle promulgation de la Constitution Provisoire de Nanking de 1912 par mandat présidentiel reconnaissant la validité de la loi de l'élection présidentielle d'octobre 1913.

Le Parlement, convoqué pour le premier août, élit à la date du 30 octobre le général nordiste Fong Kouotchang à la vice-présidence par 520 voix contre 201 à un général sudiste Lou Young Ting.

Fong Kouotchang avait repris la ville de Hankeou aux révolutionnaires le 27 novembre 1911, puis celle de Nanking en 1913. Il avait ensuite occupé les fonctions de gouverneur militaire de Kiang-Sou (région de Nanking et de Shanghaï) en s'efforçant toujours par après de concilier le Nord et le Sud.

Lou Young Ting, originaire du Kouang-Si, province voisine de celle de Canton, devint ministre de la guerre dans le gouvernement sudiste, établi en cette ville en 1918, puis lutta plus tard contre ce parlement avec les chefs militaires de sa province.

Après la réunion du Parlement en août 1916, les luttes ne tardèrent pas à recommencer entre celui-ci et les divers organes du pouvoir exécutif, compliquées encore de discordes entre sudistes et nordistes, entre militaires et parlementaires.

Les relations avec l'Allemagne vinrent ajouter un nou-

vel élément de discorde. Le Cabinet des ministres avec son chef Toan Tsi Youei voulait une déclaration de guerre immédiate. Le Président Li Yuen Houng désirait la faire approuver par le Parlement, où une grande partie du *Kouo Min Tang* y était hostile.

Le 9 février 1917, le ministère des Affaires étrangères remit une note de protestation au ministre d'Allemagne au sujet de la guerre sous-marine ; le 10 mars, la rupture des relations diplomatiques fut déclarée par les deux Chambres.

Polémiques, manifestations, démissions, départ du chef du Cabinet, demandes de dissolution du Parlement présentées par les gouverneurs militaires.

La situation se compliquait et se tendait de plus en plus.

Dissolution du Parlement en Juin et coup d'État monarchique en Juillet 1917.

Le 13 juin, décret de dissolution du Parlement; le lendemain, arrivée à Péking d'un vieux général de l'ancienne école où les examens militaires consistaient surtout à soulever des poids et à tirer de l'arc.

Tchanghsun, qui n'avait jamais caché ses sentiments antinovateurs et loyalistes, avait lutté contre les révolutionnaires en 1911 et 1912; il occupait depuis cette date, avec ses vieilles troupes fidèles, une position dans la Chine centrale, pas loin de Nanking. On a dit qu'il fut appelé à Péking par une partie du pouvoir exécutif, tiraillé entre le Parlement et les gouverneurs militaires des provinces du nord.

Il y fut suivi par l'ancien conseiller de l'empereur Koanghsu, Kang Yeou Wei.

La province de Canton s'était de nouveau dressée contre ce qui se passait à Péking et deux cents membres du Parlement réunis à Shanghaï avaient lancé un manifeste accusant de trahison ceux qui avaient conspiré pour la dissolution du Parlement.

Dans la nuit du 30 juin au 1er juillet, coup d'Etat monarchique de Tchanghsun qui fut mal préparé, malgré la collaboration allemande.

Le jeune empereur mandchou, renversé en 1911, fut remis sur le trône, tandis que le président de la république se réfugiait dans le quartier des légations étrangères. L'édit de rétablissement de l'empire faisait le procès du régime républicain qu'il accusait d'avoir augmenté les charges du peuple, aux sollicitations duquel le jeune empereur déclarait se rendre. Il ajoutait encore : « Notre pouvoir sera contrôlé par la Cour, mais l'administration obéira à l'opinion publique. Le système des autres monarchies constitutionnelles sera soigneusement adopté. Les revenus de la Maison Impériale ne pourront jamais être augmentés. Nous obéirons aux instructions de nos ancêtres et aucun membre de la famille impériale ne pourra s'immiscer dans les affaires de l'Etat. Les différences entre Mandchous et Chinois seront supprimées, mais il faudra prendre l'avis des fonctionnaires pour les mariages mixtes et les changements de coutumes. Les traités et les contrats d'emprunt avec l'étranger resteront en vigueur. La taxe du timbre, création de la république, sera supprimée. Quant aux autres taxes et contributions, les vice-rois et gouverneurs feront des enquêtes en faveur de leur abolition. Le fléau des partis politiques est interdit, et il ne sera point pardonné à ceux qui se tiendront à l'écart et troubleront l'ordre. Nos sujets et fonctionnaires sont libres de porter ou de couper leur tresse. Nous jurons, Nous et Notre peuple, de respecter ceci en prenant à témoin le Ciel et la Terre. »

Cette déclaration de principes fut suivie de nominations à un Conseil de Régence et aux postes de vice-rois et gouverneurs des provinces, alors que l'encerclement de Péking se préparait.

Des troupes républicaines, sous les ordres de Toan Tsi Jouëi, se rassemblèrent contre Péking et, le 12 juillet,

après une matinée de combat, Tchanghsün s'enfuyait à son tour au quartier des Légations.

Li Yuen Houng déclara ne plus vouloir reprendre ses fonctions; Fong Kouotchang prit sa place jusqu'au 10 octobre 1918.

Le 17 juillet, formation d'un Cabinet sous la présidence de Toan Tsi Jouei, ministre de la Guerre. Il comprenait un nombre à peu près égal de ministres du Tchin pou tang et du Pe yang, nordistes.

Aucun adhérent du Kouo Min Tang ne se trouvait dans ce cabinet. Nous allons voir, de 1917 à l'été de 1920, une puissante junte militaire, le cercle *Anfou*, grouper nombre d'éléments *tchinpoutang* et *peyang*, et tomber devant une coalition de gouverneurs militaires du Nord et du Centre, hommes plus récemment parvenus à la puissance.

Li Yuen Houng fit amende honorable selon l'usage, et appel au patriotisme de tous par ces mots: « Oublions le passé et recommençons à marcher de l'avant. Si des frères sont engagés dans une lutte à mort dans leur maison, les voleurs trouveront le moyen d'entrer. »

A la fin de juillet, l'ex-empereur Hsuan Tóung écrivit une lettre au ministère de l'Intérieur pour dire qu'il avait eu la main forcée et que le sceau impérial avait été apposé sans son consentement sur les décrets des douze jours.

Le 14 août, la guerre fut enfin déclarée à l'Allemagne.

Résumé des événements de Juillet 1917 à 1922.

La question de l'Assemblée nationale se posa de nouveau. Le Kouo Min Tang voulait en revenir à la Constitution Provisoire de Nanking de 1912 et au Parlement issu d'elle. Les autres partis, le *Tchin pou tang,* le *Pe yang,* les Nordistes, en général, demandaient la convocation d'une Assemblée nationale nouvelle pour élaborer une autre Constitution.

La bataille parlementaire s'engagea sur ce point central

au cours des semaines suivantes, puis le Kouo Min Tang, les Sudistes constituèrent un nouveau gouvernement du Sud à Canton.

Après l'année 1917, en province la puissance des gouverneurs militaires s'affirma de plus en plus, tandis qu'à Péking le cercle *Anfou* était omnipotent.

En juillet 1920, cette junte fut défaite après une lutte à main armée contre trois gouverneurs militaires: Tsao Koun, Wou Pei Fou et Tchang Tso Lin.

L'année 1921 vit s'affirmer la prépondérance de ces deux derniers: Wou Pei Fou dans la Chine centrale; Tchang Tso Lin en Mandchourie et dans la région de la capitale.

Dans le sud et le sud-ouest de la Chine, au cours de ces mêmes années de 1918 à 1922, on assista à des luttes entre généraux, entre ceux-ci et les parlementaires. Le détail en est assez compliqué.

De plus, la guerre civile y éclata entre provinces. Le Kouang Toung et le Kouang-Si portèrent les hostilités sur leurs territoires respectifs, ainsi firent le Koueitchéou et le Yunnan contre le Seutchoan qui y répondit.

Le point le plus grave resta toujours la division entre Nord et Sud. Des gouvernements se constituèrent dans le Sud; des constitutions y furent élaborées. Le Nord vit également un travail constitutionnel; chacun se prétendait le gouvernement légitime. Des expéditions furent annoncées du Nord contre le Sud et du Sud contre le Nord. En fait, l'avantage resta aux Nordistes dans la région du Fleuve Bleu, où le général Wou Pei Fou vient de s'opposer nettement au gouverneur militaire de Mandchourie Tchang Tso Lin.

Détail des événements de Juillet 1917 à Juillet 1920.

Après les douze jours de restauration monarchiste mandchoue, du 1er au 13 juillet 1917, discussions à Péking entre Nordistes et Sudistes.

Le 10 septembre 1917, le Parlement extraordinaire siégeant à Canton élut un gouvernement militaire du Sud avec le docteur Soun Yat Sen comme généralissime.

En novembre, une assemblée provisoire s'ouvrit à Péking. Depuis lors, des assemblées rivales fonctionnent dans cette ville et à Canton.

Le 21 décembre 1917, décret d'armistice entre le Nord et le Sud. Des chefs sudistes auraient voulu que Canton devînt la capitale de la Chine.

Le 5 janvier 1918, une conférence militaire nordiste s'ouvrit à Tientsin. Elle fut suivie de plusieurs autres. Ces réunions sont une caractéristique des années au cours desquelles s'affirme le pouvoir des gouverneurs militaires. En même temps une confédération des provinces du sud-ouest se créa à Canton et déclara qu'elle durerait jusqu'au rétablissement de la Constitution de Nanking de 1912. Un manque d'harmonie entre les éléments du pouvoir exécutif du Nord marqua les premiers mois de 1918; la question des rapports avec le Sud y avait contribué. Le 30 janvier, un mandat décida la reprise des hostilités.

A la fin de février, la Chine organisa sa participation à la guerre mondiale.

Dans le sud, la loi fondamentale du gouvernement du Sud-Ouest fut votée par le Parlement extraordinaire de Canton; puis, le 20 mai, élection d'un directoire de sept membres, parmi lesquels: Wou Ting Fang, Lou Young Ting, Tang Chao Yi et Soun Yat Sen.

Dans le Nord, les membres d'un nouveau Parlement furent convoqués à Péking pour le 1er août. Le Sénat (*Tsan Yi Yuen*) comprenait 168 membres et la Chambre des députés (*Tchoug Yi Yuen*) 406.

En août, une nouvelle conférence militaire des chefs du Nord, à Tientsin, s'occupa de la question des élections présidentielles et des hostilités contre le Sud.

Dans le courant du même mois, le gouvernement sudiste

de Canton demanda sa reconnaissance aux Puissances étrangères.

Le 14 septembre 1918, le président actuel de la République, Hsu Cheu Tch'ang, fut élu, à Péking, par 415 voix sur 436.

Des essais d'arrangements eurent lieu entre le Nord et le Sud et, le 25 octobre, le président Hsu Cheu Tch'ang publia son mandat de paix et d'unification, suivi d'un second en vue d'un armistice, le 17 novembre.

Dans le Nord, changements ministériels. Le Parlement sudiste s'occupa d'élaborer une Constitution ; il voulait un Conseil administratif sous le contrôle d'une commission élue par les deux Chambres.

Disputes des chefs militaires qui luttent parfois, à main armée, entre eux.

Pourparlers, depuis 1918, entre le Nord et le Sud qui envoyent des délégués à Versailles et à Washington.

Au début de l'année 1920 est conclue l'alliance des gouverneurs militaires de huit provinces. Un de leurs collègues avait fait appel à leur aide contre la junte militaire toute-puissance à Péking, le cercle *Anfou*. (*An* signifie paix, tranquillité ; *Fou* est le bonheur.) Ce beau nom désignait une rue de la capitale où ce cercle avait son principal lieu de réunion.

Ce cercle, constitué officiellement vers 1918, s'occupait de politique. Ses adversaires lui reprochaient d'emprunter beaucoup pour ses dépenses militaires en ne s'efforçant de réaliser aucune économie. De plus, les prêts devaient être gagés par des concessions de nature économique : mines, etc. Ce cercle aurait également désiré la vice-présidence de la République. Celle-ci était gardée en cadeau de bienvenue à offrir à un Sudiste lors de l'union du pays.

Au point de vue financier, le budget de 1918 montrait que 40 p. c. des dépenses allaient à l'entretien de troupes. Les fonds étaient difficiles à trouver, l'Europe et l'Amé-

rique devant consacrer leurs disponibilités à la guerre, puis à la reconstruction. Selon des chiffres plus ou moins exacts, donnés par la presse, en quinze mois le gouvernement chinois avait emprunté 130 millions de yens à divers groupes bancaires japonais; de 1918 à 1921 le montant des prêts aurait atteint 250 millions de yens.

Dans le courant de l'été, la junte *Anfou* et les gouverneurs militaires furent amenés à régler leur rivalité à main armée.

Les généraux *anfouistes* étaient: Hsu Chou Tcheng, ancien pacificateur de la Mongolie, et Toan Tsi Jouei.

Les trois gouverneurs militaires étaient Tchang Tso Lin, de Mandchourie; Tsao Koun du Tcheu li, et son lieutenant Wou Pei Fou. Ils furent vainqueurs au milieu de juillet, après une courte lutte aux environs de la capitale.

Les gouverneurs militaires du Nord et les provinces du Sud (Juillet 1920 à 1922).

A la suite de ces événements, des pourparlers furent repris avec le gouvernement du Sud en vue d'arriver à un accord. Wou Pei Fou, principalement et aussi d'autres gouverneurs militaires étaient disposés à admettre la dissolution du Parlement de Péking, suivie d'une consultation électorale en vue de la nomination d'une nouvelle Assemblée nationale représentant toutes les régions de la Chine.

Toutefois, les vues de Wou Pei Fou étaient considérées comme plus avancées que celles de ses deux principaux collègues.

De plus, la presse nationaliste chinoise ne l'accusait pas de partialité envers certains étrangers.

On peut encore mentionner l'envoi, à Péking, d'une mission de la République russe d'Extrême-Orient, en bons rapports avec Moscou, au mois de septembre 1920.

Les appels à l'unité adressés au Sud ne trouvèrent point d'écho favorable, un autre gouvernement sudiste s'étant

encore constitué dans le Yunnan et de nouvelles complications se produisant entre les provinces du sud-ouest elles-mêmes, comme nous l'avons indiqué.

Le début de 1921 fut marqué par les négociations sino-allemandes qui aboutirent, en mai, à la reprise des relations. Les Mongols proclamèrent de nouveau leur indépendance au commencement de l'année.

En mai, une conférence de chefs militaires (certains des plus influents sont parents ou alliés ou anciens lieutenants l'un de l'autre) s'ouvrit à Tientsin pour examiner la situation politique et financière de la Chine.

Il y fut décidé d'organiser une expédition contre la Mongolie et contre le Sud. Le docteur Soun Yat Sen venait d'y être proclamé président de la République chinoise, mais les gouverneurs militaires de la région du Fleuve Bleu, où la province de Kiangsi s'était récemment détachée de Canton, étaient bien disposés vis-à-vis de Péking.

Cette conférence se continua à Péking le mois suivant.

Le Nord de la Chine fut attribué au gouvernement militaire de Tchang Tso Lin, le centre à celui de Tsao Koun.

Le Seu tchoan, le Houpé et les autres provinces au sud du Fleuve Bleu furent confiées au général Wang Tchang Yuen qui reçut mission de ramener le Kouangtoung sous l'autorité du gouvernement central de Péking.

De son côté, Tchang Tso Lin devait reprendre la Mongolie où il n'alla pas.

L'expédition contre le Sud échoua complètement, et les troupes du général Wang Tchang Yuen pillèrent Woutchang, capitale du Houpé, et Itch'ang, sur la frontière de cette province et du Seutchoan.

Les deux provinces de Hounan et de Seutchoan se joignirent alors aux forces cantonaises qui venaient de battre les troupes nordistes.

Le général Wang Tchang Yuen fut remplacé par Wou Pei Fou, ancien lieutenant de Tsaokoun. Wou Pei Fou,

considéré par la presse comme bon patriote et plus ouvert aux idées modernes, remporta des succès dans la province de Hounan, puis du côté du Seutchoan.

Les derniers télégrammes de 1922 annoncent que Wou Pei Fou, affirmant son intention d'unifier la Chine et ses vues libérales, a pris nettement position dans le centre contre son rival Tchang Tso Lin, maître de la région du Nord.

A la fin de 1921, le gouvernement de Péking a amnistié les membres de l'ancienne junte *Anfou.*

Mentionnons encore que certaines provinces sont devenues pratiquement indépendantes en se tenant à l'écart des luttes. On peut citer : dans le Nord, le *Chansi*; dans le Sud, le *Foukien* et le *Tchekiang* qui a même proclamé sa Constitution provinciale le 22 septembre 1921.

La Conférence de Washington.

Des questions qui y furent abordées, la plus importante au point de vue de cette étude était celle du Chantoung. Elle a été réglée comme suit :

Le Japon rendra à la Chine les propriétés publiques à l'exception des consulats et des écoles, retirera toutes les troupes et gardes armées endéans les six mois, rendra les chemins de fer contre paiement de 53 millions de mark or, en plus du prix des améliorations payé en Bons du Trésor chinois endéans les quinze années, ou rachetable en cinq ans. Toutefois le Japon nommera un directeur du trafic et un préposé aux comptes sous le contrôle d'un directeur en chef chinois.

Les questions des mines, du sel, des câbles, de la télégraphie sans fil ont été réglées, elles aussi.

Le 2 février, à la réunion du comité des affaires d'Extrême-Orient, les délégués japonais annoncèrent que le Japon avait renoncé au groupe V des 21 demandes de 1915, dont nous avons parlé plus haut.

La rétrocession à la Chine de Wei-Hai-Wei par l'Angleterre fut également annoncée; il fut rappelé aussi que le 4 décembre 1921, la France avait offert de restituer le territoire à bail de Koangtcheou Wan sous certaines conditions.

Les questions de Mandchourie et de Mongolie ne furent pas abordées directement au cours de la Conférence.

Viennent alors, en plus de diverses dispositions dont la principale concerne la limitation des armements et qui ne rentrent pas dans le cadre de cette étude, deux grands engagements contractuels se rapportant à l'Extrême-Orient:

Le « Traité des Neuf Puissances » établissant de nouveau le principe de la « porte ouverte » en vue de stabiliser les conditions en Extrême-Orient, de sauvegarder les droits et les intérêts de la Chine et de développer les rapports entre la Chine et les autres puissances sur la base d'égales facilités pour tous.

Le « Quadruple Traité du Pacifique » entre les Etats-Unis, l'Empire Britannique, la France et le Japon.

Les neuf Puissances ont également conclu un accord douanier donnant à la Chine de nouvelles facultés de relèvement économique.

Les questions du retrait, par les étrangers, des garnisons, des postes, des stations de télégraphie sans fil ont été traitées. Une commission examinera la date et la méthode de la suppression de l'exterritorialité.

Tous les engagements conclus entre les Puissances et la Chine doivent être publiés; la Chine obtient le droit d'en appeler, à tout moment, aux décisions de Washington.

Le gouvernement chinois s'est engagé à ne pas louer ou hypothéquer une partie quelconque de son territoire à une puissance étrangère quelconque.

Une protection plus efficace et une meilleure administration financière ont été demandées pour le chemin de

fer de l'Etat chinois (Mandchourie russe). La délégation japonaise a également fait une déclaration au sujet de l'occupation et de l'évacuation de la Sibérie Orientale et du nord de l'île de Sakhaline.

Le 6 février, la Conférence de Washington prit fin. A la dernière session plénière furent signés neuf traités et deux groupes de déclarations.

Quelques éléments d'appréciation à soumettre au lecteur.

Il est parfois risqué de poser au prophète et à l'augure, surtout à propos des affaires de l'Extrême-Orient. Pour ne citer qu'un exemple, l'auteur d'un ouvrage sur le Japon rapporte l'avis d'un diplomate accrédité en ce pays à l'époque des débuts de la réorganisation qui fit la Grande Puissance d'aujourd'hui. Celui-ci prévoyait alors pour le Japon le sort d'une petite république à pronunciamientos, dépendante de l'étranger.

Il paraît toutefois permis d'indiquer quelques éléments d'appréciation.

Nous avons parlé, au cours de cette étude, des institutions antiques du peuple chinois et de leur base, le culte des ancêtres.

Cette manifestation très ancienne du sentiment religieux de l'humanité se retrouve chez les peuplades les plus primitives.

Nombreuses en sont les survivances étudiées dans le folklore de nos pays. Chez les nations civilisées de l'Extrême-Orient, le culte des ancêtres est, au fond, resté à la base de la vie sociale. Mais cette notion a évolué, elle aussi, au cours de longs siècles, et on doit considérer qu'à l'heure actuelle, elle ne s'oppose plus à aucun progrès.

A preuve, l'évolution du Japon et le prélude d'une autre, la révolution de la Chine.

Dans les nations civilisées, ce culte qui s'est donc trouvé à la base des institutions familiales et politiques, a —

faut-il même le dire — dépouillé complètement son caractère de primitivité.

On peut admettre qu'il s'est transformé en un hommage des temps présents aux générations passées, qu'il s'est rationalisé.

Les fins psychologues que furent les grands missionnaires jésuites des XVIIe et XVIIIe siècles à la Cour de Péking semblent bien l'avoir pressenti.

Cet hommage, de plus en plus affiné, de mieux en mieux épuré, selon les mentalités individuelles, n'est donc pas un obstacle au progrès. Il devient toujours davantage un simple et profond tribut aux générations passées pour leur part de travaux et de souffrances dans l'élaboration de la civilisation. C'est l'idée que Lafcadio Hearn a bien dégagée dans ses études sur le Japon. Le culte des ancêtres ainsi compris et rationalisé se concilie parfaitement avec le fait et l'idée d'évolution.

Le bouddhisme philosophique conduit également à celle-ci.

Le culte des ancêtres, qui offre aussi de moins bons côtés, présente, épuré, l'avantage d'apprendre à considérer le passé par rapport au présent, dans « la course du flambeau ». Il n'oppose pas le présent au passé dans l'exécration stérile des générations disparues qui eurent un idéal pour lequel elles peinèrent selon leurs lumières et leurs moyens.

Une loi morale s'imposant à l'individu, à la famille, à l'Etat, voilà tout ce que proclame au fond le culte rationalisé des ancêtres. Nous en avons déjà dit quelques mots en examinant la théorie du gouvernement paternel de la Chine — encore un autre point souvent fort bien saisi par les sinologues des XVIIe et XVIIIe siècles. Pour le peuple chinois et ses gouvernants, depuis des siècles, l'Etat est théoriquement l'extension de la famille.

Pas de castes religieuses ou politiques dans ce pays.

Les dirigeants sont issus du peuple et y retournent. La

Chine est à la fois le plus ancien empire et la plus ancienne démocratie du monde. Que le travail d'adaptation d'une vieille démocratie sociale à des formes politiques modernes prenne quelque temps, cela ne doit pas étonner.

Dans certaines circonstances, l'absence d'une ancienne élite, d'une armature sociale est la cause de difficultés.

La Chine est en république, éprouve des difficultés, souffre de divisions entre le Nord et le Sud. *Quid ?*

Des avis fort divers ont été exprimés à propos de la république en Chine.

Un fait paraît toutefois incontestable : on ne voit pas la possibilité d'une restauration monarchique. Aucun prétendant possible. La dynastie précédente, malgré son assimilation chinoise, conservait toujours aux yeux de tous les non-mandchous, la marque étrangère.

Quant à la dynastie antérieure des Ming dont les descendants, selon l'usage antique, allaient encore offrir des sacrifices aux tombeaux des ancêtres sous les nouveaux empereurs, elle n'a plus depuis longtemps qu'un intérêt historique.

Une restauration monarchique ne pourrait donc être tentée que par un aventurier militaire.

Le premier résultat obtenu serait de soulever contre lui ses collègues et rivaux, avec le Sud et toute la Jeune Chine. Il se heurterait donc à l'opposition armée d'autres généraux, à la révolte de la moitié au moins de la Chine et à l'hostilité acharnée du second élément s'occupant de politique active dans un pays où la très grande majorité du peuple s'en désintéresse, pourvu qu'il soit bien gouverné.

Si même un soldat de fortune parvenait à se maintenir dans une partie de la Chine comme monarque en titre, les soulèvements contre son autorité dans d'autres régions finiraient par provoquer sa chute.

Là où n'a pas réussi Yuen Cheu K'ai avec tous ses atouts, il est vain d'espérer qu'un autre le ferait. De plus,

la fin d'un parvenu militaire pourrait toujours survenir inopinément par une bombe, des balles ou une mauvaise tasse de thé.

Le Chinois en général n'aime pas les violences; l'homme bien élevé a même horreur des éclats de voix. Mais lorsqu'il s'enflamme pour une idée, une vie, la sienne ou celle d'un autre, n'a plus beaucoup de prix pour lui.

A l'époque de la révolution de 1911, de nombreux jeunes Chinois faisaient partie d'associations appelées *Kàn sèn tàng* (*Kàn*=oser; *sèn*=mourir; *tàng*=parti). Ils commirent un assez grand nombre d'attentats politiques avec le bon esprit de ne jamais toucher à des étrangers. De jeunes étudiantes étaient parfois affiliées, affrontant les dangers d'exécution sommaire avec un mépris de la mort que l'on ne pouvait s'empêcher d'admirer. Songez à tous les attentats commis ou essayés contre Yuen Cheu K'ai seulement.

Une restauration monarchique ne serait possible qu'avec l'appui des bayonnettes étrangères, mais se trouverait-il des pays pour risquer l'aventure?

Après l'équipée Boxer de 1900, une des éventualités envisagées fut un changement de dynastie appuyé par l'étranger. Un des hommes qui connaissaient le mieux la Chine, Sir Robert Hart, inspecteur général des douanes maritimes depuis près d'un demi-siècle, déclara que jamais une dynastie imposée par l'étranger ne serait admise; un simple soutien équivalant à une intervention serait toujours considéré, dans la suite, comme une tache ineffaçable.

L'appui donné par l'étranger à un coup d'Etat essayant d'établir une nouvelle dynastie serait le point de départ d'un soulèvement général de la Chine. De plus, il risquerait d'amener les complications internationales les plus graves.

Donc, malgré les traditions archi-séculaires de ce qui fut, jusqu'en 1912, le plus vieil empire du monde, et quelque avis que l'on puisse avoir à propos du système qui l'a remplacé, la république est, en Chine, un fait auquel il est dangereux, tant au point de vue national qu'international, de ne pas s'accommoder.

Les Chinois eux-mêmes discutent à propos de la meilleure forme de république, en raison des divisions entre le Nord et le Sud du pays.

Beaucoup d'entre eux sont partisans d'une république fédérative comme aux Etats-Unis.

Nous ne prendrons ici aucun parti, nous exposerons simplement, de façon très sommaire, les arguments pour et contre cette idée.

Les adversaires d'une fédération des provinces font valoir qu'elle risquerait de consacrer et de prolonger indéfiniment les difficultés et les rivalités. Ils disent qu'un système de gouvernement républicain, fédératif, pour donner de bons résultats, exige une maturité considérable au point de vue des institutions politiques. Ils ajoutent que les Puissances étrangères qui ont de multiples créances sur la Chine, ont reconnu le gouvernement de Péking en 1913, alors que le gouvernement du Sud et le pouvoir de fait des chefs militaires provinciaux ne se trouvent pas dans le même cas.

Le système fédératif, disent ses partisans, tiendrait compte des différences ethniques et, assurent-ils, politiques du Sud et du Nord qui s'arrangeraient toujours bien entre eux.

Il y a dans la langue chinoise une expression typique. Elle revient souvent dans la conversation, même dans celle de l'homme du peuple le plus humble. C'est *chăng leâng;* ces mots sont deux synonymes à la fois simples et riches en nuances qui expriment l'idée de discuter pour

s'arranger. Une maxime de leur antique sagesse est caractéristique : « N'exigez pas des hommes la perfection absolue ni des choses une réalité complète. » Elle témoigne du moins dans son côté avantageux d'une aimable sociabilité, fruit de longs siècles de vie civilisée.

Une autre expression typique est le *tch'a pou touo* (*tch'a* = différence ; *pou* = pas ; *touo* = beaucoup). Elle est très riche en nuances selon le mode d'emploi et signifie : « c'est à peu près ce qu'il faut ». Elle est, il est vrai, un peu dans l'esprit du Nitchévo.

Ces expressions révèlent certes de bons côtés, bien qu'abuser du *chång leång* et se contenter du *tch'a pou touo* risque parfois d'amener des difficultés qui se compliquent de plus en plus avec le temps.

Que la république soit plus ou moins unitaire ou fédérative, c'est là chose à régler par un pays qui est toujours un Etat souverain. Mais au moment des calamités et des luttes qui marquèrent la fin de la dynastie des Tchéou, quelques siècles avant notre ère, un des grands sages de la Chine déclarait : « *Ting yu yi* », le pays s'affirmera dans l'unité d'un bon gouvernement.

Albert Houyet.

Poèmes

Esquisse

A l'heure où le soleil à l'horizon décline,
On voit se profiler au bord de la colline,
Plus net, et d'un fusain plus fermement tracé,
Le cortège émouvant des sapins enlacés.

Ils dressent leur tronc grêle ainsi qu'un pilier sombre,
Pour mieux porter leur poids de stalactites d'ombre,
Avec les gestes fiers qui les rendent pareils
A des archanges noirs, gardiens du soir vermeil.

Et, tandis que le ciel ardent se décolore,
Rose, et jetant déjà des promesses d'aurore,
La lune, mince et courbe, émerge des sapins
Et suspend à leur front sa lame d'argent fin.

8 août.

Aux oiseaux noirs

Non, je n'attache point à votre grand vol noir
De funeste présage,
Sombres corbeaux, j'aime vous voir
Ponctuer la limpidité des paysages.

L'arbre où vous vous posez semblerait moins puissant
S'il ne portait vos ailes,
Et l'or des épis mûrissants
Nous paraîtrait souvent moins lumineux sans elles.

Il est bon que, parmi quelques propos joyeux,
S'élève un conseil grave ;
Un collier de jais brille mieux
Sur la nuque très blanche où son fermail l'entrave.

Votre voix grince au cœur profond de la forêt
Comme un arbre qu'on hache,
Répondant au sanglot discret
Des ramiers amoureux dont la douleur se cache.

Et vous vous détachez des sapins ténébreux
D'un lourd battement d'ailes
Qui revient palpiter sur eux,
Comme une âme farouche aux caresses fidèles.

11 août.

Au poète

Comme l'encens résume un souffle de prière;
Comme le miel enclôt le rêve des bruyères
Dans ses rayons ambrés;
Comme l'âme vibrante et profonde du fleuve
Met dans la goutte claire où l'insecte s'abreuve
Des frissons diaprés;

Et comme on voit, laissant d'ineffaçables traces,
Surgir tout le passé merveilleux d'une race
Dans un regard d'enfant;
Ainsi la forêt vaste aux multiples racines
Se livre tout entière aux pleurs de la résine
Et s'abandonne au vent.

Marche entre les sapins, Poète, et que leurs sentes
Versent dans tes poumons cette haleine puissante
Au parfum pénétrant
Où l'on croit aspirer les caresses de l'ombre,
La fierté de l'élan, l'immensité du nombre,
En flots désaltérants!

Car ta pensée aussi va sourdre. Voici l'heure
Où tu la sens pareille à la sève qui pleure
Le long des rameaux verts.
Va! Fais ton âme claire et ta foi bien solide,
Afin qu'on puise une eau bienfaisante et limpide
Au cristal de tes vers!

« Les Chéras ». 26 août 1921.

A la mémoire d'Auguste Donnay, peintre des Ardennes

Puisque l'art est pétri d'une immortelle argile,
J'ai bien souvent pensé que l'âme de Virgile,
Dans l'intime douceur de nos soirs ardennais,
Aurait pu rencontrer celle du grand Donnay.
Ensemble ils auraient vu la claire mosaïque
Des champs se déployer dans une paix biblique,
Disant tout le pouvoir des patients efforts,
Et cet amour du sol qui fait les peuples forts;
L'or ardent des blés mûrs, l'or pâle des avoines
Où les meules mettront leurs capuches de moines;
Le trèfle rose où passe un éternel frisson;
La folle graminée aux stériles moissons;
Et les sorbiers vermeils, et la bruyère fine;
Et les sapins, dressés aux crêtes des collines;
Et la maison, gardant le mystère du feu
Sous l'ardoise qui brille en larges reflets bleus;
Et cette profondeur des hêtres et des chênes
Où l'automne a marqué ses victimes prochaines;
Et ce ciel nuancé, qui fait notre pays
Un peu mélancolique et presque recueilli,
Fin comme un primitif et pur comme une églogue.
Ils se seraient compris sans aucun dialogue
Et, leurs yeux attardés aux brumes du lointain,
Le doux peintre mystique et le rêveur latin,
Emus d'une tendresse inexprimable et sainte,
Auraient uni leurs mains dans une longue étreinte.

18 août 1921.

Détente

Venez, reposons-nous un peu, cessons de vivre,
Puisque l'air est très doux et que le ciel est pur;
Qu'importe le moment douloureux qui peut suivre,
Savourons des parfums et buvons de l'azur;

Laissons nos membres las baigner dans l'heure calme;
Que notre front se lève et s'abandonne aussi
Au vol rafraîchissant des invisibles palmes
Qui viendront dissiper la brume des soucis.

Un seul instant, un seul, qui soit tout à fait nôtre,
Afin de s'abîmer dans un rêve profond
Où l'on restera soi, tout en devenant autre,
Comme l'huile s'allume, ou la glace se fond.

Nous goûterons enfin cette paix souveraine...
Mais qu'une abeille passe en brusque sillon d'or
Et notre âme se dresse en secouant ses chaînes,
Car le travail est là, qui nous séduit encor!

MADELEINE HENRARD.

Août 1921.

La Relativité générale

A propos d'un livre récent [1]

Tout le monde parle du principe de relativité et des idées d'Einstein, c'est le sujet à la mode ; on veut savoir quelle est cette théorie nouvelle qui révolutionne, croit-on, toutes les conceptions physiques admises jusqu'à ce jour. Et déjà certains esprits, peu avertis, y voient une nouvelle faillite de la Science, ils ont peine à comprendre que nos connaissances, en s'étendant sans cesse, doivent fatalement modifier notre conception du monde extérieur, que de nouvelles recherches expérimentales, que des observations plus complètes ou plus précises entraînent comme conséquence le perfectionnement des théories destinées à représenter les phénomènes.

L'ouvrage que vient de publier M. De Donder a un caractère nettement scientifique et sa lecture, ou plutôt son étude, ne peut être abordée que par des personnes possédant une connaissance approfondie des mathématiques. Remarquons cependant que le mémoire est précédé d'une « introduction » ayant un caractère philosophique et donnant en langage ordinaire le tableau de l'évolution de la théorie et l'interprétation physique des principaux résultats obtenus ; les lecteurs du *Flambeau* (2) ont eu la primeur des parties essentielles de cette introduction.

Nous chercherons, dans cette analyse, à mettre en

(1) *La Gravifique einsteinienne,* par Th. De Donder. (Paris, Gauthier-Villars, 1921). Extrait des *Annales de l'Observatoire royal de Belgique,* 3e série, t. I, fasc. I, pp. 73-268.

(2) Voir le *Flambeau* du 31 mai 1920, 3e année, n° 5.

lumière la façon dont s'est faite l'édification de la relativité générale et à montrer le rôle important de création et de coordination qu'y a joué notre compatriote.

La *Gravifique einsteinienne:* ce qualificatif, un peu lourd, que l'auteur a choisi, sans doute, pour créer un parallèle avec la gravitation newtonienne, n'a guère besoin d'être justifié, le rôle prépondérant joué par Einstein dans l'élaboration de la relativité générale est suffisamment connu. Les deux théories traitent du même sujet fondamental : les attractions entre les graves ou, pour employer une expression plus moderne, entre les masses pondérables.

La gravifique, néologisme que H. Poincaré avait déjà, croyons-nous, employé comme qualificatif, est une théorie qui comprend une approximation plus grande de la gravitation newtonienne, mais qui donne également une représentation mathématique des phénomènes électromagnétiques, des fluides matériels, etc. Elle renfermera comme cas particuliers toute la mécanique céleste, tout l'électromagnétisme, toute l'élasticité... Les théories classiques, que nous connaissons, y réapparaissent l'une après l'autre, mais comme première approximation.

Pourquoi un sujet aussi purement scientifique peut-il être abordé ici, dans une Revue politique et littéraire qui s'adresse à ce qu'on appelle « le grand public? » C'est parce que cette conception constitue un perfectionnement, un outil plus délicat pour les hommes de science : astronomes, physiciens, spectroscopistes, chimistes, etc., mais aussi parce qu'elle apporte des clartés nouvelles et ouvre des horizons plus vastes à la philosophie naturelle.

Einstein a étendu successivement les résultats obtenus antérieurement dans le domaine de la relativité restreinte par Lorentz, par Minkowsky et par lui-même. A l'espace-temps de Minkowsky, généralisé par lui, il a appliqué les recherches géométriques de Riemann-Christoffel et le calcul absolu de Ricci et Levi-Cevita, il a eu, pour les dé-

veloppements analytiques considérables que nécessitait ce travail, la collaboration de Grossmann, professeur à Zurich (1913). A une aptitude remarquable à la généralisation, Einstein joint, à un degré plus élevé encore, une vision surprenante de l'interprétation physique de ses résultats. Immédiatement (1914) il aperçoit la portée de l'influence exercée par le Soleil sur les mesures de l'espace et du temps : le rayon lumineux perd sa forme parfaitement rectiligne, il se courbe légèrement, la concavité étant tournée vers cet astre, ce qui engendre une petite déviation dans la position apparente des étoiles visibles au voisinage immédiat du disque solaire, pendant une éclipse totale. Mais ce n'est qu'un an après que Einstein donna la valeur numérique exacte de ce déplacement. Cette déduction a été, comme on sait, confirmée par les mesures des clichés photographiques obtenus par les expéditions anglaises organisées par Sir Frank W. Dyson, le savant directeur de l'Observatoire de Greenwich, lors de l'éclipse du 29 mai 1919.

Einstein après avoir remplacé la transformation de Lorentz par tout un ensemble de changements de variables, arrive enfin (25 novembre 1915) à la conclusion que ceux-ci ne peuvent être soumis à aucune restriction, contrairement à ce qu'il croyait avoir démontré antérieurement.

Il est peut-être intéressant de signaler incidemment que dès 1913, M. De Donder, à l'encontre de l'opinion reçue à cette époque, professait, et, en octobre 1914, écrivait que la relativité ne peut vraiment être générale que si elle est établie pour tout changement de variables définissant l'espace et le temps.

Cependant Einstein, dans le mémoire que nous venons de citer, développait sa théorie en la soumettant encore à une certaine restriction analytique ; d'autre part il admettait *comme hypothèse* une propriété fondamentale relative aux pressions, aux flux et aux énergies du champ gravi-

fique. Nous croyons utile de rappeler ici que les physiciens entendent par *champ* une portion de l'espace dans laquelle se manifestent des phénomènes ou électriques, ou magnétiques, ou encore des phénomènes d'attraction newtonienne, etc.

Einstein a également généralisé les équations électromagnétiques de Maxwell-Lorentz et il a eu l'intuition qu'elles sont logiquement liées aux nouvelles équations qu'il avait écrites pour l'espace-temps, sans cependant le montrer explicitement.

Einstein ne s'attarde pas dans le dédale de calculs longs et compliqués, il va toujours de l'avant à la découverte de phénomènes cruciaux qui décideront de la supériorité et de la puissance de sa théorie. Le 18 novembre 1915, il montre que celle-ci rend parfaitement compte du mouvement mystérieux, dont les astronomes ont constaté l'existence, dans le périhélie de l'orbite de Mercure, déplacement qui n'avait encore reçu aucune explication satisfaisante. L'époque de la publication de ce mémoire sera, sans aucun doute, aussi célèbre dans l'histoire des sciences que celle de la découverte de Newton quand il montra que la force qui retient la Lune dans son orbite autour de la Terre, est identique à la pesanteur qui fait tomber les corps à sa surface (1682) et qui fut le point de départ de la démonstration de la loi de la gravitation.

Une des dernières conceptions d'Einstein, et certes la plus hardie, est celle de son Univers cosmique, qu'il considère comme un fluide pondérable continu; il arrive ainsi à la conséquence, bien inattendue, que *l'espace n'est pas infini.*

Nous venons de voir que Einstein avait jeté les bases de la relativité générale, qu'il en avait déduit des résultats remarquables, mais que son exposé manquait encore d'unité, qu'il renfermait des restrictions analytiques et certaines hypothèses superflues.

Afin d'obtenir une théorie harmonieuse et logiquement

enchaînée, M. De Donder a repris, dès 1914, l'étude systématique du champ électromagnétique de Maxwell-Lorentz, baigné dans un champ gravifique d'Einstein. En s'inspirant d'un travail publié par H. A. Lorentz, le 12 février 1915, il obtint au moyen du principe de la moindre action, dû à Hamilton, les équations fondamentales du champ gravifique provenant exclusivement de phénomènes électriques et magnétiques. Ce résultat, obtenu en 1915, n'a pu être communiqué que le 27 mai 1916 à M. le professeur Lorentz, de Leyde, à cause des difficultés de communication résultant de l'occupation allemande. Depuis, l'auteur n'a cessé d'apporter de nouvelles contributions aux théories d'Einstein, dans une série de travaux publiés dans les *Bulletins* de l'Académie royale de Belgique et dans les *Comptes Rendus* des Académies des Sciences d'Amsterdam et de Paris.

Dans la *Gravifique einsteinienne,* M. De Donder présente une synthèse de tous les résultats obtenus antérieurement en y apportant de nouveaux perfectionnements et en comblant certaines lacunes.

Lorsque l'on parcourt cet ouvrage on remarque, avec satisfaction, que l'auteur a dépouillé les théories du caractère mystique qu'elles avaient gardé jusque-là, pour les revêtir de la rigueur mathématique. A la base de sa synthèse, l'auteur a placé le principe de la moindre action et il en déduit la généralisation des équations gravifiques einsteiniennes. Grâce à des identités on obtient immédiatement les propriétés fondamentales du champ, notamment la conservation de l'énergie.

Dans l'emploi des changements de variables, M. De Donder a habilement évité le calcul symbolique.

Il montre ensuite comment se propage l'énergie gravifique dans tout champ einsteinien.

Dans le cadre, très vaste ainsi tracé, le champ gravifique produit par des masses pondérables se présente de lui-même, comme cas particulier. Toutes les lois obtenues

sont traduites et interprétées objectivement dans l'espace et dans le temps. L'auteur généralise la notion de masse et fait voir comment celle-ci varie pendant son mouvement; la relativité restreinte, et d'après lequel la masse d'un corps augmente avec sa vitesse.

Le champ électromagnétique se présente aussi comme un cas particulier du champ général étudié au début de l'ouvrage. La propagation de l'énergie fournit l'occasion de montrer comment la lumière se porte d'un point à un autre en choisissant un chemin tel que le temps employé soit le plus court possible. Cette belle propriété est développée ensuite grâce à la théorie des invariants intégraux de Poincaré.

La considération du champ dû aux masses et à l'électricité agissant simultanément conduit M. De Donder à généraliser la dynamique de l'électron plongé dans un champ gravifique. Il résout aussi le problème de la sphère matérielle électrisée, ainsi que celui de l'électron de Poincaré; ces résultats ont été obtenus en utilisant certains calculs d'intégration effectués par son disciple M. H. Vanderlinden, assistant à l'Observatoire royal.

L'exposé finit par où commencent tous les autres : nous voulons parler de la relativité *restreinte;* ici encore des résultats classiques et d'autres tout nouveaux, sont déduits comme cas particuliers de la synthèse due à l'auteur.

Le iivre dont nous venons de chercher à donner une idée, constituera, bien certainement, une étape dans les travaux concernant la relativité générale. L'auteur a réussi à donner à son ouvrage un caractère à la fois cohérent et généralisateur, but que d'autres théoriciens, éminents cependant, tels que Weyl et Eddington, n'avaient pas réussi à atteindre.

La relativité générale, quoique de création toute récente, a déjà un passé glorieux et elle a donné une riche moisson de découvertes. Son avenir est plein de promesses : des penseurs, en nombre toujours croissant, s'attachent à

cette captivante théorie ; en France, où semblait régner, au début, un certain scepticisme à l'égard de ces idées nouvelles, des savants tels que MM. Vessiot et Buhl et plus récemment MM. Le Roux, Painlevé, Emile Picard et Langevin, ont communiqué à l'Académie des Sciences de Paris, d'intéressants travaux sur la relativité générale.

Nous pouvons être fiers de voir un des nôtres, après sept années de labeur continu, réussir à écrire un ouvrage le plaçant au premier rang de cette légion de chercheurs qui sans cesse travaillent au progrès de la science pure et qui sont l'honneur de l'humanité.

PAUL STROOBANT.

Pour l'Université française de Gand

Le sort de l'Université française de Gand va se décider. Un groupe de professeurs flamands de cette glorieuse école nous adresse, à propos du projet actuellement soumis aux Chambres, la note suivante que nous sommes heureux de publier. Puisse-t-elle éclairer nos parlementaires sur les dangers du « dédoublement! ».

Contre la flamandisation de l'Université de Gand.

1° La suppression de l'enseignement supérieur en langue française ne correspond ni à un besoin, ni à la volonté de l'immense majorité de la population flamande.

Aucune mesure coercitive ne pourra empêcher qu'il existe toujours un groupe important de jeunes gens flamands estimant que les avantages que procure la connaissance d'une langue mondiale, douée d'une littérature scientifique extraordinairement riche, compensent et au delà les efforts nécessaires à son acquisition. A ceux-là viennent se joindre tous les Flamands pour lesquels une culture essentiellement française est héréditaire.

L'Université française de Gand supprimée, l'enseignement supérieur en langue française ne serait plus accessible qu'à ceux qui sont assez riches pour pouvoir supporter les frais élevés d'une pension à Bruxelles ou à Liége.

Il ne faut pas perdre de vue que de nombreux étudiants ne peuvent faire face aux dépenses considérables de séjour et de pension dans les villes universitaires et rentrent journellement chez leurs parents.

Les fils des ouvriers et de la petite bourgeoisie de Gand et des environs devraient se contenter de l'enseignement

supérieur local en langue flamande, qui leur assurerait beaucoup moins de perspectives d'avenir en Belgique et à l'étranger.

La vraie démocratie cherche à donner aux enfants du peuple les mêmes avantages qu'aux fils de la bourgeoisie et non pas à diminuer les moyens d'action de ces derniers pour les mettre au niveau des prolétaires.

2° L'histoire de l'Université de Gand prouve les services qu'elle a rendus au pays. La réputation qu'elle a acquise est même l'une des raisons qui pousse les flamingants à vouloir en recueillir l'héritage et ils ne s'en cachent pas.

Parmi ces services il en est un sur lequel il convient d'insister.

Les écoles spéciales annexées à l'Université de Gand jouissent d'une réputation universelle et nombreux sont les étrangers qui y ont acquis leur formation scientifique et technique.

En 1912, sur 1,500 ingénieurs formés à Gand et encore en vie, 570 étaient établis hors du pays; la plupart de ceux-ci sont des étrangers retournés dans leur patrie. Faut-il insister sur les avantages économiques et politiques que la Belgique en retire? Ces ingénieurs sont les agents les plus actifs de notre propagande économique.

Cette population étrangère qui d'ailleurs ne se rencontre pas exclusivement dans les écoles spéciales, disparaîtrait immédiatement de notre Université, le jour où l'on décréterait que l'enseignement y serait fait en flamand, et cette mesure contribuerait ainsi gravement à notre isolement économique, sinon politique. On conviendra, qu'à l'heure actuelle le moment de la prendre serait bien mal choisi.

On prétend que les hommes de science formés dans une université de langue française sont incapables de faire œuvre éducative pour le peuple flamand, qu'ils sont donc inutiles à la démocratie et qu'il faut les supprimer.

L'exemple de MM. Paul Fredericq, Camille Huysmans et de bien d'autres est là pour prouver l'inanité de cet argument. D'ailleurs le clergé flamand, instruit en latin dans les grands séminaires, n'est-il pas à même de vulgariser l'enseignement de la théologie?

3° L'Université française de Gand est le symbole de cette culture latine, diffusée dans tout le pays et qui constitue le facteur le plus puissant de l'unité nationale. Elle l'est devenue plus encore depuis que les Allemands ont tenté de la détruire pour lui substituer une université flamande. Celle-ci devait être, le chancelier de l'empire l'a proclamé au Reichstag, la Citadelle du Germanisme en Belgique.

Supprimer l'Université française de Gand, directement ou indirectement, constituerait une mesure des plus grave contre l'unité nationale; ce serait préparer à brève échéance la scission de la Nation en deux groupements que ne rattacherait plus aucun lien spirituel commun.

Un groupe important des partisans de la flamandisation de l'Université, continuateur de la politique allemande, poursuit cette scission.

Parmi ceux qui, tout en condamnant cette politique, estiment nécessaire la création d'une Université flamande, il en est qui pensent que celle-ci serait mieux placée à Gand qu'ailleurs et qui iraient, pour cette raison, jusqu'à supprimer l'Université actuelle.

Ils n'ignorent pas que l'Université flamande doit être pour beaucoup de ses partisans un foyer d'agitation politique et de séparatisme et estiment qu'en la plaçant à Gand, la ville flamande la plus réfractaire à l'activisme, on parerait à ce danger, tandis qu'une Université flamande à Anvers, par exemple, deviendrait trop facilement une pépinière d'activistes.

Nous croyons qu'une Université flamande serait au contraire à ce point de vue moins dangereuse à Anvers

qu'ailleurs. N'ayant pas de rivale à combattre, elle serait moins combattive.

Contre le dédoublement des cours.

1. Le dédoublement des cours en cours français et cours flamands n'est, dans la pensée des flamingants qui s'y rallieraient devant l'impossibilité d'obtenir des Chambres la flamandisation intégrale immédiate, qu'une étape vers la réalisation de cette dernière, un moyen hypocrite d'arriver à la suppression de l'Université française en provoquant la désertion des cours français.

Le dédoublement ayant un objectif essentiellement politique, on fera une propagande intensive pour attirer les étudiants aux cours flamands. Et dans cette lutte pour la possession des élèves, tous les moyens seront bons: l'abaissement du niveau des études, l'indulgence exceptionnelle aux examens, séduiront tous ceux qui obéissent à la loi du moindre effort.

Les titulaires des cours français, jaloux de conserver à leur enseignement sa réputation scientifique, ne lutteront pas à armes égales.

La propagande ne sera pas moins active parmi les étudiants: divisée en deux camps, l'Université de Gand deviendra le siège d'une agitation politique néfaste tant au point de vue scientifique qu'au point de vue national. L'exemple de l'étranger, en particulier d'Inspruck et de Prague, est là pour démontrer où conduit le dédoublement des cours dans une université.

A Prague les cours furent dédoublés en 1848. Après quelque trente ans de conflits, souvent sanglants, entre professeurs et entre élèves, on fut obligé de créer deux universités distinctes (1882), logées dans des locaux différents (Rescrit impérial du 11 avril 1881).

2. Le dédoublement des cours à l'Université de Gand est irréalisable matériellement, si l'on veut conserver à cet établissement un caractère vraiment scientifique.

Il est, en effet, impossible d'affecter les mêmes locaux et le même matériel scientifique à deux enseignements faits pour des professeurs différents.

a) On affirme parfois que l'Université de Gand est largement installée et pourrait loger sans peine les nouveaux services qu'entraînerait le dédoublement des cours. En fait, les locaux actuels sont déjà insuffisants et la plupart des professeurs ont demandé à maintes reprises qu'ils fussent agrandis.

Les locaux des facultés de Philosophie et de Droit sont notoirement insuffisants, et comme nombre et comme installation : c'est au point que les bibliothèques des séminaires sont établies dans des locaux insalubres, suintant l'humidité, et qui, antérieurement, ont hébergé les animaux destinés aux travaux du laboratoire de physiologie et de thérapeutique.

L'Ecole de Commerce est plus mal installée encore. Aux Ecoles Spéciales, les salles d'études ont dû être supprimées pour être affectées à l'enseignement oral.

L'insuffisance des locaux se fait surtout sentir pour les laboratoires et la bibliothèque.

Seules les installations de l'Institut d'hygiène, de bactériologie, de pharmacodynamique et de physiologie sont modernes. Le professeur de chimie générale ne dispose que d'un seul laboratoire d'instruction à 40 places : le laboratoire de recherches pour les élèves en doctorat est insuffisant et il n'existe pas de locaux où l'on puisse s'isoler en vue de recherches spéciales ou dangereuses. Les recherches de chimie physique doivent se faire dans un souterrain qu'on ne peut ventiler.

Le laboratoire de physique est tout aussi pauvrement logé, sinon plus mal encore : le professeur chargé du cours du doctorat ne dispose que d'une seule salle, sans aération ; le professeur du cours de candidature n'a pas de laboratoire particulier. Tous les services de minéralogie et de géologie, une grande partie des laboratoires d'électri-

cité sont relégués dans des caves; on a dû loger le cours pratique de chimie analytique fait aux élèves en pharmacie, dans le laboratoire de chimie de l'Ecole des Arts et Manufactures, déjà surpeuplé.

A l'Institut d'Anatomie, plusieurs professeurs doivent littéralement se disputer l'unique auditoire.

La Bibliothèque, logée dans des locaux vieux de plusieurs siècles, est comble. Or, on prétend que l'Université dédoublée pourrait se contenter d'une seule et même bibliothèque. C'est là une erreur grave: car le prêt des livres au dehors est indispensable pour les professeurs ainsi que pour les élèves préparant des thèses doctorales. Comment maintenir ce régime si deux professeurs concurrents ou deux groupes distincts d'élèves peuvent réclamer simultanément lès mêmes ouvrages?

Le dédoublement d'un nombre très considérable de collections importantes s'imposerait donc fatalement, mais il est impossible, étant donné l'insuffisance actuelle des locaux. On en est déjà réduit à conserver des livres dans des salles humides et bien des collections ont déjà subi de ce fait des dommages irréparables.

b) Il est impossible d'affecter les mêmes locaux et le même matériel scientifique à deux enseignements faits par des professeurs différents: la mise en commun donnerait lieu à des difficultés et à des conflits incessants. Il est inadmissible qu'un professeur soit obligé de partager son cabinet, son laboratoire avec un collègue.

Les recherches expérimentales ont très souvent un caractère confidentiel; celui qui s'y livre doit pouvoir fermer son laboratoire de manière à se garantir contre toute indiscrétion.

c) Il est plus inadmissible encore qu'un professeur, ses assistants, ses élèves, soient obligés d'interrompre un travail pour la raison que le matériel nécessaire est réclamé par un collègue; la conséquence inéluctable d'une telle

organisation serait de paralyser complètement la production scientifique.

d) Le professeur doit être seul juge de l'affectation des crédits alloués à ses services. Cette affectation est déterminée par la nature des travaux faits par le personnel scientifique et par les étudiants.

Si les tendances et les objectifs des deux professeurs ne sont pas identiques, on aperçoit immédiatement l'incompatibilité. S'ils sont semblables, les conflits signalés plus haut seront inévitables.

e) A tout service il faut un chef, et un seul. La division de la direction conduit à la suppression des responsabilités. De plus, le personnel ne saurait obéir à deux chefs dont les ordres et les exigences seront souvent contradictoires: toute discipline disparaîtrait.

f) Un local déterminé ou certaines installations d'un service (les machines, par exemple) doivent fréquemment être affectés en tout ou en partie, pour une période plus ou moins longue, à une recherche ou une démonstration déterminées. Ce dernier cas se présente notamment pour les démonstrations expérimentales faites au cours théorique. Il n'est pas possible que l'installation et le réglage, souvent pénibles et longs, d'appareils compliqués ou délicats doivent être répétés constamment pour la raison que l'autre collègue exige la libre disposition des installations. La même observation vaut pour les travaux des élèves dans les laborations affectés aux études pratiques.

g) La question de l'enseignement médical mérite une mention spéciale. Cet enseignement passe par une crise dont on ne prévoit pas l'issue. Pour différentes raisons d'ordre social, les hôpitaux, sans lesquels les études médicales sont impossibles, se dépeuplent.

Dès à présent le nombre des malades à l'hôpital civil de Gand ne suffit plus aux besoins des principales cli-

niques: clinique de médecine interne, clinique chirurgicale, clinique obstétricale.

Cette situation oppose un obstacle d'ordre technique insurmontable à la création de tout nouvel enseignement médical à côté de celui qui existe actuellement.

D'autre part, les conflits, déjà inévitables dans les laboratoires, seraient plus fréquents encore dans les hôpitaux; leur caractère serait aussi beaucoup plus grave, par le fait que les malades en seraient les victimes.

3. Le cumul des cours français et flamands, auquel on pourrait songer comme palliatif aux inconvénients signalés aux litt. *b, c, d, e, f,* serait, par contre, néfaste au point de vue scientifique. Les professeurs sont déjà surchargés par leurs occupations professionnelles. Si l'on essaie de les décider à dédoubler leur enseignement, soit en leur offrant des avantages pécuniaires, soit en leur montrant tous les désagréments de la cohabitation avec un collègue, on prépare l'arrêt complet de leur production scientifique. Or les universités ne sont pas seulement des établissements d'enseignement, ouvrant l'accès aux carrières libérales; elles ont aussi pour mission de faire progresser la science par les recherches personnelles des professeurs et de leurs disciples. Où le professeur trouvera-t-il encore le temps de s'occuper des travaux de ces derniers, de les stimuler par l'exemple, d'en faire ses collaborateurs et de préparer ainsi de nouvelles générations de savants?

Conclusion. — A moins de rendre le corps enseignant, le personnel, les locaux, le matériel affectés aux deux enseignements complètement indépendants — et qui ne voit que le dédoublement se ramène alors à la création de deux universités distinctes, l'une flamande, l'autre française? — le dédoublement des cours à l'Université de Gand conduira fatalement à la désorganisation de l'enseignement supérieur et à la pire agitation politique au sein de cette Université. Et tout cela pour réaliser une économie illusoire!

Ces faits sont tellement patents que la Commission chargée en 1920 par le Gouvernement d'étudier la possibilité du dédoublement des cours à l'Université de Gand, et qui comprenait plusieurs partisans de la flamandisation, s'est prononcée à l'unanimité contre cette mesure.

Le Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur a fait de même.

Conséquences politiques et économiques du dédoublement.

a) Le dédoublement n'est, dans la pensée des flamingants, que la première et courte étape vers la suppression de l'Université française (voir notamment les déclarations de M. Van Cauwelaert à la *Métropole,* reproduites par la *Flandre Libérale* du 1er mars 1922).

b) Pour la préparer on s'attachera à ne nommer que des professeurs capables d'enseigner éventuellement en langue flamande.

De là, une criante inégalité pour les savants wallons! Car, tandis qu'ils ne pourraient plus être appelés qu'à l'Université de Liége, les deux Universités de l'Etat resteraient ouvertes aux Flamands. Ce serait, d'autre part, une cause d'infériorité pour l'Université de Gand, qui ne trouverait plus à recruter son personnel enseignant qu'au sein d'une partie seulement des hommes de science de notre pays.

c) Devant l'éventualité toujours menaçante de la suppression graduelle ou brutale des cours français, l'Université de Gand sera désertée par les Wallons et les étrangers; elle deviendra une université régionale au lieu d'être un foyer d'éducation, où le contact entre étudiants de formation et de civilisation différentes affine le jugement, assouplit l'intelligence, élargit les horizons, détruit bien des préjugés.

d) Le danger économique de la disparition des étudiants

étrangers a été signalé plus haut : les conséquences politiques ne sont pas moins graves.

Les étrangers fixés dans leur patrie ne procurent pas seulement à notre industrie des débouchés précieux ; ils ont appris à aimer notre pays et à le faire estimer et aimer.

N. B. — On nous objecte que la solution du dédoublement peut se réclamer de l'exemple de Louvain. Mais on oublie que l'Université catholique est une institution libre, qui échappe à l'ingérence des pouvoirs publics. Les conflits y sont tranchés d'autorité par le recteur et par l'épiscopat belge, sans que l'on puisse recourir aux hommes politiques, provoquer des interpellations à la Chambre, réclamer des interventions ministérielles.

D'autre part, professeurs et élèves de l'Université de Louvain sont unis entre eux par un sentiment de solidarité confessionnelle. L'idée catholique attire à Louvain des étudiants wallons aussi bien que des étudiants flamands. Jamais il ne pourrait y être question de supprimer l'enseignement français. Les partisans les plus décidés de cette suppression ne peuvent se faire à cet égard aucune illusion. Dès lors, il n'y pas lieu d'y craindre les manœuvres que le prosélytisme politique ne manquerait pas de susciter à Gand.

Solution à adopter.

La vraie solution, si l'on veut créer un enseignement supérieur de l'Etat en langue flamande, consiste à établir une université à Anvers.

Cette ville possède un ensemble de locaux et d'instituts où l'on logerait plus facilement une université nouvelle qu'à Gand ; son hôpital, le plus vaste et le mieux outillé du pays, offrirait à l'enseignement médical des ressources qu'aucun autre établissement hospitalier belge ne pourrait fournir.

Il existe à Anvers un ensemble d'établissements industriels et d'installations mécaniques bien supérieur à celui

dont on dispose à Gand pour compléter l'éducation technique des ingénieurs.

Cette ville, la plus peuplée du pays flamand, foyer le plus intense du mouvement flamand, est celle qui donnerait à l'Université flamande le plus grand nombre d'étudiants. Dès lors n'est-il pas rationnel d'y placer cette Université?

La question d'économie que l'on pourrait invoquer en cette période de compression des dépenses, n'existe pas; car, nous l'avons vu, si l'on veut dédoubler les cours de l'Université de Gand sans l'arrière-pensée de supprimer celle-ci, et dans le désir de conserver aux deux enseignements un caractère vraiment universitaire, la dépense ne sera pas moindre.

Gênes et Paris

L'Expédition des Deux Mille.

Vous m'avez, Messieurs (1), prescrit de consacrer cette chronique à la Conférence de Gênes. Cela se trouve à merveille : comme tous les hommes d'Etat de ce globe détraqué, je vis exclusivement dans l'attente du *great event*. Quarante nations seront représentées sur la *Riviera* par deux mille *gentlemen*, deux mille sans compter ces bougres de Moscovites.

Je crois que je me logerai dans une villa de Pegli, dont le propriétaire, le prince Z..., m'a réquisitionné par télégramme. Car les hôtels de Gênes, d'ailleurs peu confortables, seront bien grouillants, et les plus distingués parmi les Deux Mille habiteront Sestri, Chiavari, Nervi, Quinto, Quarto, d'où s'envolèrent les Mille du Risorgimento.

Les séances plénières se tiendront au palais Saint-Georges, et je serai souvent appelé au Palais Royal, siège des commissions techniques, que l'on transforme à grands frais. Outre l'auto du prince Z..., je pourrai utiliser des trains spéciaux composés de cinq wagons belvédères, dont on achève de poser les rails. Je débarquerai ainsi aux portes du Palais Royal, dans une petite gare en bois qui sera le terminus de ces lignes éphémères et diplomatiques. J'ai tout lieu de croire que l'organisation et les communications seront un peu meilleures qu'à Spa. Pour ne pas perdre de temps, j'ai réuni déjà les adresses des principales missions. M. Lloyd George aura besoin de moi, à

(1) Voyez le *Flambeau* des 31 janvier et 28 février 1922.

son ordinaire, plusieurs fois par jour; je note donc qu'il a renoncé au château de Cornigliano, dont le luxe eût défrayé la verve satirique du *Morning Post* et du *Punch,* pour choisir, sur les pentes de Quinto, une villa toute pareille à la mienne. Les Français sont en ville, au *Savoia;* les Italiens, par anglomanie, au *Bristol*. Les Soviétistes d'instinct ont recherché l'*Hôtel Impérial* à Rapallo. L'essaim des journalistes bourdonnera dans deux ruches, deux grands *palazzi* de la Via Gavotti.

Je suis content de la préparation locale de la Conférence. Je suis moins satisfait de sa préparation mondiale. Comme cure d'air, expériences culinaires, travaux œnologiques, ce sera, je crois, inoubliable; plus d'un surmené y laissera sa neurasthénie. Mais notre *mundus senescens* y dépouillera-t-il sa sénilité précoce?

La dilatation d'estomac des journalistes et la constipation opiniâtre des diplomates traitées au *fritto misto* et au *Chianti,* y seront vaincues sur toute la ligne, mais *quid* de l'inflation fiduciaire et de l'accumulation des stocks?

Les artérioscléreux s'y décrasseront et les pulmoniques s'y satureront d'oxygène; mais la circulation des denrées y recevra-t-elle une vitale impulsion? Ce séjour sera réparateur. Mais réparera-t-on mieux après? Voilà des questions que je me pose. Et je suis inquiet. Les nouvelles que je reçois de Washington, de Londres, de Paris, de Moscou, de Varsovie, de Belgrade, des Progênes et des Antigênes me font craindre le pire. Ce n'est pas qu'on se désintéresse. On est pour ou contre. Mais ceux qui sont *pour* m'effraient encore plus que ceux qui sont *contre*. Vous vous rappelez qu'au temps du ministère Briand, j'ai voulu faire sauter toute cette Conférence, qui me semblait mal préparée: j'ai invité les Soviets, et découragé les Américains. Mais Lloyd George s'est obstiné, Poincaré s'est converti. Il nous faudra vider le *fiasco* jusqu'à la lie.

Lloyd-Georgistes et Nittiens.

Partout les imaginations, les passions sont surexcitées. N'en déplaise à Freud, le psychanalyste, il y a d'autres mysticismes que le génésique. Le mysticisme génois existe, et il me semble d'une espèce fort maligne. J'en discerne deux formes spéciales, l'une pacifique et l'autre belliqueuse. La première apparut d'abord en Angleterre, dans les milieux keynistes. M. Lloyd George s'efforce de la propager. Il l'a communiquée à M. Nitti.

L'Angleterre est très malade et M. Lloyd George aussi. Ce dernier croit se guérir et guérir son pays par le pèlerinage de Gênes. La maladie de l'Angleterre, c'est le chômage industriel; celle de M. Lloyd George, c'est la désaffection électorale : voyez les dernières *by-elections*. Retour aux conditions normales des affaires, retour à l'usine des trois millions de chômeurs, retour au bercail coalitionniste des masses frondeuses qui suivent les candidats du *Labour* ou les *die-hards,* les conservateurs factieux: pour obtenir ce triple résultat, il suffit de retrouver les anciens marchés de la Grande-Bretagne, de refaire l'unité économique de l'Europe. Sans l'Allemagne et la Russie, la chose est impossible.

En ce qui concerne la Russie, il faut souhaiter qu'elle donne préalablement des garanties et des sécurités. En ce qui concerne l'Allemagne, il faut espérer qu'elle consentira préalablement à réparer quelque peu. Toutefois, garanties, sécurités, réparations, ce sont là des vétilles dont on pourrait se passer, dont on aurait dû, peut-être, se passer depuis longtemps. M. Lloyd George pour la Russie, rêvait dès Prinkipo d'une reconnaissance immédiate; pour l'Allemagne, dès 1919, il rêvait d'une paix blanche. Il avait à cette époque rédigé son rêve. Il le publie aujourd'hui.

Le 25 mars 1919, il adressait aux gouvernements alliés,

pendant la Conférence de Paris, le mémoire « prophétique ». On négociait depuis la fin de décembre. L'entente s'était faite facilement sur nombre de problèmes; mais le désaccord apparaissait sur les plus importants.

M. Lloyd George voulait ménager l'Allemagne : pas de blocus; pas d'occupation; pas d'autonomie rhénane; réparation des dommages de guerre par forfait; minimum de satisfactions à la Pologne et à la Tchéco-Slovaquie; admission presque immédiate de l'Allemagne dans la Société des Nations. Motif : empêcher les Allemands de « se jeter dans les bras de la Russie... » « En moins d'un an, disait M. Lloyd George, nous pourrions assister au spectacle de près de 300 millions d'hommes organisés en vastes armées rouges, sous des chefs allemands et des généraux allemands, armés de canons allemands et de mitrailleuses allemandes, prêts à renouveler l'assaut de l'Europe occidentale.» Pour repousser les Barbares, il réclamait le désarmement de l'Europe! « Il est vain, assurait-il, d'essayer d'imposer à l'Allemagne une limitation permanente des armements, si nous ne sommes pas disposés à nous imposer à nous-mêmes une limitation analogue. » Et le Premier britannique suggérait une entente des quatre puisances, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et l'Italie. « A moins que nous ne puissions assurer cette limitation universelle, répétait-il, nous n'arriverons pas à établir la paix durable. »

L'Apocalypse de David n'était plus inédite depuis trois mois. M. Nitti, l'ayant rêvée de son côté, l'avait par surcroît publiée en italien dans son livre *L'Europa senza pace*. M. Nitti comme M. Lloyd George, trouvait et trouve encore qu'on a incorporé dans les nouveaux Etats « trop d'Allemands et trop de Magyars », comme c'était inévitable et nécessaire si l'on voulait faire la Pologne et la Tchéco-Slovaquie. Il pense à l'avenant sur la Russie, sur le désarmement, sur les conditions générales de la paix. M. Schanzer est tout à fait nittien et lloyd-georgien; d'où son

voyage à Londres, l'autre soir, à l'issue de la Conférence des Trois.

Son patriotisme européen et son « égoïsme italien » sont d'accord : la métallurgie italienne agonise, tuée par la concurrence allemande, et la vie est chère dans la péninsule, à cause du prix élevé des matières premières.

Anglais et Italiens estiment donc que les idées du Memorandum de 1919 ont actuellement des chances d'être réalisées, et que leur réalisation par la Conférence de Gênes préparerait le rapprochement entre les Etats-Unis et l'Europe.

Auraient-ils raison sur ce dernier point?

L'Américain prudent.

On a dit que les Américains boycottaient Gênes de peur des Soviets. Ce n'est pas toute la vérité. Il est certain que leurs idées sont influencées, plus qu'on ne le croit, par le keynisme, le lloyd-georgisme et le nittisme. La raison de leur abstention, c'est que les Européens refusent de « mettre leur maison en ordre ». Ils entendent ce mot au sens lloyd-georgien. C'est ce qu'a proclamé à Chicago un grand ami de la Belgique, M. Hoover. « Si les Etats-Unis suivaient l'exemple du continent, ils auraient, a-t-il dit, une armée de 1,500,000 hommes et des réserves de 3 millions d'hommes. Tant que ces pays continueront à gaspiller leur argent, il y a peu d'espoir d'une amélioration économique. » Et M. Hoover a ajouté : « Nous avons un grand désir d'aider l'Europe ; mais avant de nous servir de notre force pour réaliser la stabilité économique, nous voudrions voir établir les fondements de la stabilité politique : la force économique n'est pas édifiée sur les armées. »

Je crois donc pouvoir classer les Américains dans la catégorie des Progênes. Leur sympathie, il est vrai, a pris

la forme de l'abstention. Ce sont des platoniques, non des néo-platoniciens. Peu mystiques, ils redoutent surtout d'être mystifiés. M. Loucheur leur ayant annoncé que la France ne pourrait jamais leur rembourser « un sou de sa dette », ils ont eu un geste sans beauté, mais non sans énergie. Ils veulent, très sérieusement, leur argent.

Un journaliste américain sagace et bien informé, M. Frank H. Simonds, a clairement démêlé dans le *Sunday Times* les raisons des Etats-Unis : « La vérité, c'est que l'Américain croit que la France et les nations continentales en général sont militaristes. Le militarisme pour l'Américain consiste simplement dans le maintien d'une immense armée. Une grande armée, selon lui, ne protège pas ; elle provoque ; elle n'empêche pas, elle précipite la guerre... L'Américain ne sépare pas les questions de dettes et d'armées. Il croit que si l'Europe était obligée de rembourser les emprunts américains (1), elle serait forcée de réduire ses armés. Il croit que s'il annulait le payement des intérêts, ou s'il en permettait la remise, il ne ferait que fournir à l'Europe de l'argent pour persévérer dans une voie qui conduit à de nouvelles guerres et empêche toute reconstruction économique réelle... Les Etats-Unis estiment que l'Europe devrait réduire ses armées et équilibrer ses budgets... Ce qui sépare en réalité l'Europe et l'Amérique et surtout la France et les Etats-Unis, ce n'est pas un malentendu mineur, mais une différence fondamentale de jugement, quant à tout le phénomène européen, quant à ses causes, quant aux remèdes. »

MM. Lloyd George et Schanzer, tout en regrettant l'absence des Etats-Unis, peuvent donc interpréter les actes

(1) Les avances faites par les Etats-Unis aux gouvernements étrangers étaient, au 30 juin 1921, d'après les chiffres du département du Trésor : Belgique, 342,214,467 dollars ; France, 2,997,447,800 dollars ; Italie, 1,648,034,000 dollars ; Angleterre, 4,227,000,000 dollars. *(Note de la Réd.)*.

et les paroles de ces derniers comme une adhésion à leurs idées. Et dans l'« observateur » américain, ils espèrent sans doute qu'ils auront un allié muet.

Les Soviets sauvages.

La foi de MM. Lloyd George et Schanzer n'est qu'une foi morte en comparaison de la sauvage ferveur des Soviets. Ceux-ci ne connaissent qu'un dilemme : ou Gênes, ou la Géhenne. C'est bien simple. Le mirage avait prolongé de quelques semaines l'agonie de ces farouches moribonds. Gênes allait leur donner tout de suite du pain ; puis des vêtements, des machines ; puis la reconnaissance politique ; puis, sans doute, de meilleures frontières. N'avait-il pas été décidé, à Cannes, que seuls seraient intangibles les traités conclus en France ? Alors, le traité de Riga n'était donc pas sacro-saint ? On pourrait causer de la Bessarabie. On pourrait bousculer les Etats baltiques, tout au moins intimider la Finlande. Puis, quelles perspectives ouvraient les querelles anglo-française et franco-allemande ! N'y aurait-il pas moyen, par l'intermédiaire des fidèles alliés turcs, devenus depuis Angora ceux de la France, d'intéresser M. Poincaré à une géniale intrigue ? L'Angleterre voulait se servir de l'Allemagne pour exploiter la Russie. Si l'on s'adressait à Paris pour déjouer ce plan ? Si l'on ressuscitait l'alliance franco-russe ? C'est l'Angleterre — et la Pologne — qui seraient bien attrapées ! Radek se mit tout de suite en campagne, se montra très dur pour les Boches, très aimable pour les correspondants du *Matin*. Des dames voilées parurent à l'Elysée...

Et, en même temps, tout un branle-bas belliqueux, très ostensiblement, face aux *limitrophes,* choisis comme otages. Si Gênes échouait, c'était la guerre au couteau, la sortie en masse des affamés. Les usines de munitions tra-

vaillaient sans relâche. On allait voir, au printemps, des choses épouvantables. Chant de guerre ou chantage à la guerre? Le bourgeois tremblait; Lloyd George criait de Criccieth: « Je l'avais bien dit! »

La Septuple Alliance.

Mais les Antigênes veillaient. M. Briand déjà, avait su faire exclure du programme le désarmement, les réparations, la revision des traités occidentaux. Il avait exigé que l'on demandât aux Soviets des garanties précises. M. Poincaré feignit de bouder la Conférence. Il était trop tard; mais du moins, les experts français, à Londres, obtinrent qu'on rédigeât un gros cahier tout plein de ces garanties. M. Félicien Cattier m'en a montré la couverture et peut-être davantage; mais je sais me taire.

Les conservateurs anglais, de leur côté, réservèrent les droits de leur Parlement. Il fut entendu que M. Lloyd George n'aurait pas pleins pouvoirs. La Chambre des Communes marqua qu'elle était peu favorable à une reconnaissance brusquée des Soviets. Mais la force des Antigênes, c'est la *Septuple Alliance*.

Quand M. Bénès, M. Bratianu, M. Skyrmunt, apprirent que les traités *signés en France* étaient seuls intangibles et que la finance anglo-saxonne s'apprêtait à restaurer la Russie en leur passant sur le ventre; quand ils s'entendirent menacer du désarmement obligatoire et de la tutelle économique, ils jugèrent qu'il était grand temps de se concerter et d'aviser. Le mémoire de M. Lloyd George leur dévoilait la méfiance, on peut bien dire l'hostilité, de cet homme d'Etat pour la Tchéco-Slovaquie et la Pologne; Trotzki parlait de reprendre les armes au printemps. La Petite-Entente tint conseil à Belgrade, la Pologne et les Baltes à Varsovie. Ce dernier groupe était en formation, et je vous ai fait le mois dernier, à son sujet, quelques prédictions qui se sont réalisées.

La terreur de la Finlande, de la Lettonie et de l'Esthonie eut raison de certaines antipathies; on laissa bouder les Lithuaniens, et les ministres des trois Etats accoururent à Varsovie. On décida de présenter à Gênes un front unique pour la défense des traités orientaux. Ainsi, la quadruple entente du Nord complétait la triple entente du Centre, et le premier effet de Gênes fut de dresser soixante-dix millions d'hommes contre toute combinaison russo-allemande à la Lloyd George ou à la Nitti. La France, qui commençait à s'accoutumer à l'isolement, vit avec une joyeuse surprise venir à elle ces nouveaux Alliés. Et M. Jacques Bainville commença à trouver que ces Balkanisés avaient du bon.

Comment on recolle du Sèvres.

La France, désormais, pouvait aller à Gênes. Mais il lui fallait encore régler avec l'Angleterre une petite querelle. Trop souvent, dans les grandes bagarres internationales, la France avait dû acheter des avantages européens par des concessions asiatiques. Il était utile et prudent de liquider la question d'Orient : Gênes est trop près de San Remo, qui est un mauvais souvenir, du moins pour le quai d'Orsay. De là, la Conférence des Trois.

Trois habiles ouvriers ont consacré toute une semaine à recoller le traité de Sèvres. Ils ont fait, à eux trois, de beau travail; l'un d'eux, du reste, était Italien, et la mosaïque est restée une spécialité de la Péninsule. J'admire surtout le vernis qu'on a étendu sur le chef-d'œuvre reconstitué; il en dissimule parfaitement les cassures; et à quelques pas, le tout a un air neuf à la fois et solide.

On m'a prié d'expertiser la pièce et d'en dire mon sentiment sans ironie ni indignation. Cette tâche me sera facile. Car vraiment je ne trouve qu'à louer, ou presque. Fort épris du vieux Sèvres, du Sèvres authentique et première manière, j'estime que ce Sèvres recollé peut rendre à peu près les services de l'autre.

Je vois qu'on n'est pas de cet avis, ni dans les journaux d'Angora, dont le principal a une édition parisienne assez répandue, et qui s'appelle *Vakyt* (1), ni dans les journaux ennemis du sieur Washington-Potage, alias Franklin-Bouillon. Mais mon opinion sans doute en vaut une autre, et je vous prie de l'examiner.

Les trois ministres ont tenu compte de quelques faits peu connus, qu'il me sera permis de rappeler. Le premier était l'adhésion, *en blanc,* du gouvernement grec, à tout règlement sur quoi les Alliés se mettraient d'accord. M. Gounaris a été fort houspillé par son opposition pour ce blanc-seing, et l'autre jour, il fut même blâmé et temporairement précipité du pouvoir pour cette unique raison. Mais son acquiescement, qui demeure, simplifiait la tâche des négociateurs, assurés de ne pas avoir contre eux les deux parties.

Si M. Gounaris avait ainsi mis sa signature au bas d'une page blanche, c'est apparemment qu'il devinait que le nouveau texte n'agréerait pas aux Turcs.

Le second fait, peut-être aussi peu connu que l'autre, c'est que les Grecs, maîtres incontestés de la Thrace (dont personne, sauf les Alliés unanimes, ne pourrait les déloger), occupent, en Asie Mineure, des positions inexpugnables. Il y a des hommes d'Etat très informés qui ignorent ces détails. La presse quotidienne, depuis deux ans, a tellement annoncé de victoires ottomanes, et les cartes d'Asie Mineure sont si rares, qu'on se représente communément l'armée hellénique comme refoulée à la côte, à peu près comme les Italiens en Albanie avant qu'ils prissent la mer, ou les mêmes Italiens en Tripolitaine, ou les Espagnols bombardés par les Maures dans l'île de Peñon de Velez. Or, ces misérables Grécules, « les plus lâches des hommes », qui n'ont point en face d'eux des tribus rifaines ou guègues, mais les divisions de la glorieuse armée ottomane, fument tranquillement d'excellentes ciga-

(1) C'est-à-dire *Le Temps.* (*N. de la R.*).

rettes dans des tranchées confortables à trois cent vingt kilomètres de Smyrne, en moyenne. Et ils ont derrière eux le tiers de l'Asie Mineure avec trois millions d'habitants, toute la richesse de l'empire et les sept dixièmes de son réseau ferré. Les « premiers soldats du monde », renippés et remontés, et ravitaillés par ledit Washington-Potage, fournisseur de Leurs Excellences les commissaires du peuple d'Angora, les premiers soldats du monde, sans doute fatigués de vaincre, lorgnent à distance respectueuse Afioun et Eski Chéhir, et font depuis cinq mois leur cinq prières par jour sans avancer d'un pas. Telle est la situation du front d'Asie Mineure, et elle explique bien des choses.

Le troisième fait est que l'Empire britannique ne se confond plus avec l'Empire des Indes où le mystique Gandhi jeûne pour que le Sultan Khalife reconquière ses villes saintes. Il comprend aussi, cet Empire, des pays aussi peu musulmans que l'Australie et la Nouvelle-Zélande, dont les enfants sont morts par milliers dans la baie d'Anzac, et qui ne veulent pas du tout que ce glorieux cimetière serve aux « fêtes de la victoire » que les Turcs ne manqueraient pas d'y organiser, si on le leur rendait.

Le quatrième fait, encore plus ignoré que les trois autres, est que les Grecs se sont battus pendant deux ans pour l'Entente.

Le cinquième, inédit, semble-t-il, c'est que les Grecs ont débarqué en Asie Mineure pourvus d'un mandat unanime des puissances, en mai 1919.

Le sixième, c'est que sans les campagnes de l'armée grecque en Asie Mineure, les Turcs auraient reconquis aujourd'hui la Mésopotamie et la Syrie française.

Le septième, c'est que sans l'expédition grecque vers Angora, M. Washington-Potage et M. Berthelot n'auraient jamais obtenu l'*aman* que le premier sollicita si dévotieusement aux portes du Konak d'Angora.

Ces sept faits ont été, par le très honorable Marquis Curzon de Kedleston et M. Schanzer, rappelés à M. Poincaré qui les connaissait à merveille. Et ces messieurs se sont mis à écrire, sous la dictée de sept faits.

Ils auraient pu récrire ainsi, tout simplement, le traité de Sèvres. Ils ne l'ont pas fait parce que tout de même l'Angleterre a voulu ménager un peu ses Musulmans hindous, très excités par la légende des victoires ottomanes et par la manœuvre Reading-Montagu. Seulement la fièvre panislamique peut se traiter de diverses manières. Par d'émollients cataplasmes ou bien par la douche. Lord Curzon s'arrêta à une cure mixte, à la fois homéo- et allopathique. Il admit de rendre Smyrne à la Turquie : homéopathie ; il lui refusa la Thrace de Gallipoli, d'Andrinople et de Kirk-Kilissé : allopathie. M. Schanzer, au grand mécontentement des Français, suivit Lord Curzon.

Ainsi naquit le compromis de Paris, qu'il faut lire et même épeler avec une exacte attention pour en découvrir le sens et la portée.

Ce que la Turquie gagne, elle le gagne conditionnellement, et non point immédiatement ; et la voie des marchandages ne lui est pas ouverte. Il lui faut, pour récupérer son lambeau de Thrace et son morceau d'Asie, accepter en bloc, comme la Grèce, l'ensemble du règlement. Le *Temps,* cité plus haut, proposait d'opérer différemment. Il aurait voulu l'évacuation immédiate, inconditionnelle, de Smyrne, donc la levée de la seule contrainte qui pût amener les Turcs à céder, puisque les Français se sont engagés à n'en exercer aucune. Certains officieux émettaient cette idée qu'après tout, si les Turcs n'étaient point contents, on pourrait leur faire de nouvelles concessions. Une note Reuter, un discours de Lord Curzon, viennent de faire justice, assez sèchement, de ces dangereuses niaiseries.

Donc, la Turquie, pour récupérer ne fût-ce qu'un pouce

de terrain, doit commencer par contresigner la perte d'Andrinople, Eski-Baba, Lulé-Bourgas, Kirk-Kilissé, Gallipoli. Elle doit ensuite admettre une série de clauses fort enveloppées, mais qui, quand on les développera, se trouveront reproduire (à peu de chose près) les clauses du traité de Sèvres.

Quelques exemples :

Le traité de Sèvres organisait le vilayet de Smyrne en province autonome sous la suzeraineté du Sultan. Mais un plébiscite devait décider plus tard de son rattachement à la Grèce. Le nouveau traité rétablit la souveraineté turque sur Smyrne. Mais il prévoit en faveur de cette ville grecque un régime exceptionnel. Je cite la lettre des trois ministres aux trois gouvernements. « Smyrne, qui reviendra à la Turquie, et Andrinople, qui sera conservée par les Grecs, se trouvent dans une situation assez analogue. Les puissances se mettront donc en communication amicale avec les gouvernements turc et grec, en vue de la conclusion d'un accord amical qui garantirait aux éléments non Turcs et non Grecs une équitable participation à l'administration. » Cette « équitable participation » donnerait à Smyrne, ville grecque, une administration grecque.

Mais les quatre cent mille chrétiens du vilayet et en général les chrétiens de Turquie ne sont pas oubliés.

En effet, « reconnaissant l'impérieuse nécessité... d'assurer la protection des minorités de race ou de religion quelquefois très nombreuses, aussi bien dans les vilayets de Turquie qu'en Europe, dans les possessions de la Grèce, les Ministres proposent une série de mesures pour garantir dans les deux régions la sécurité complète des minorités, sans distinction de races ou de religions. Ces mesures reposeront à la fois sur les stipulations contenues dans les traités en vigueur ou dans les projets de traités qui ont été préparés et sur les lois civiles ou religieuses des pays intéressés. En outre, les Ministres ont décidé d'inviter la Société des Nations à collaborer à ce programme par la nomination de commissaires spécialement chargés dans les deux régions de surveiller l'exécution de ces mesures et leur application aux communautés particulièrement intéressées. »

Morale et réalpolitique.

Beaucoup de personnes bien intentionnées protestent contre l'insuffisance de ces garanties, et en général contre le ton paternel de l'Epître des Trois. Il est certain que pour les cœurs épris de morale et de justice, cette épître est un scandale. Pardonner aux Turcs leurs douze cent mille assassinats de civils, c'est rendre odieuses et ridicules les stipulations du traité de Versailles sur la responsabilité allemande et la livraison des coupables. Leur pardonner parce qu'ils se sont révoltés à main armée contre le Traité de Sèvres, c'est justifier ce cri du cœur allemand: « Faisons comme les Turcs! » Personnellement nous préférons de beaucoup à l'onction des Trois, le langage de M. Clemenceau qui savait parler aux Turcs.

Il disait, le 25 juin 1919, dans la réponse qu'il fit, au nom du Conseil suprême, au memorandum que lui avait remis Damad Ferid pacha:

> Le Conseil est bien disposé envers le peuple turc, dont il admire les excellentes qualités. Mais il ne peut compter au nombre de ces qualités l'aptitude à gouverner les races étrangères. L'expérience a été trop souvent et trop longtemps répétée pour qu'on ait le moindre doute quant au résultat. L'histoire nous rapporte de nombreux succès et aussi de nombreux revers turcs: nations conquises et nations affranchies. Le memorandum lui-même fait allusion à des diminutions apportées à des territoires qui étaient récemment encore sous la souveraineté ottomane. Cependant, dans tous ces changements, on ne trouve pas un seul cas, en Europe, en Asie ni en Afrique, où l'établissement de la domination turque sur un pays n'ait été suivie d'une diminution de sa prospérité matérielle et d'un abaissement de son niveau de culture. Que ce soit parmi les chrétiens d'Europe ou parmi les mahométans de Syrie, d'Arabie, d'Afrique, le Turc n'a fait qu'apporter la destruction partout où il a vaincu: jamais il ne s'est montré capable de développer dans la paix ce qu'il avait gagné par la guerre. Ce n'est pas dans ce sens que ses talents s'exercent.

Hélas, l'opinion française, trompée par une propagande sans scrupules, a donné l'absolution aux pires bourreaux de l'histoire; elle n'a plus de sévérité que pour les victimes. Le gouvernement français s'allie à ceux-là, contre

celles-ci. La lettre des Trois est un signe des temps, qui sont immoraux. M. Gauvain écrit (*Débats*, 20 mars) : « Puisque nous avons parlé de Djémal Pacha, nous devons exprimer notre étonnement que cet homme, qui figure en tête de la liste des Turcs accusés de crime par les Alliés, circule librement en France. Djémal Pacha, qui gouvernait la Syrie, a fait exécuter et torturer les Syriens protégés français ou amis de la France dont il a trouvé les noms dans les archives de notre consulat général à Beyrouth. Nous serions en droit de l'incarcérer et de le mettre en jugement. Il peut rencontrer à chaque pas sur les boulevards parisiens les parents de ses victimes. Et il se trouve des Français pour l'accueillir comme une sorte de héros. » Il s'en trouve bien, répondrons-nous à M. Gauvain, pour venir affirmer à Bruxelles que les Turcs ont été plus massacrés que massacreurs ! Et nous concluons avec M. Gauvain, que « ce dévergondage politique est une offense intolérable à la morale et au bon sens ».

Mais cela dit, laissons la morale et revenons à la politique, à la réalpolitique, à l'Epître des Trois, au paragraphe sur la protection des minorités. « Ces mesures reposeront à la fois sur les stipulations contenues dans les traités en vigueur ou dans les projets de traité qui ont été préparés, et sur les lois civiles ou religieuses des pays intéressés ». Il est certain qu'en combinant les garanties du Traité de Sèvres, avec celles des anciens traités, et avec le statut des communautés chrétiennes (récemment aboli par Angora), on arriverait à un régime excellent en théorie. Même en pratique, la surveillance de la Société des Nations pourrait être efficace, si seulement on apercevait l'ombre d'une sanction. Le texte de Paris n'est donc, ici, qu'une promesse ou si l'on veut, qu'un programme. Mais tout essai un peu sérieux de réaliser cette promesse ou ce programme aboutira à la création de zones où la souveraineté ottomane sera limitée, parce que l'histoire récente et sanglante le prouve, des garanties *individuelles* ne

sauveront jamais du massacre le chrétien isolé. D'ailleurs, les Grecs n'évacueront rien du tout avant d'avoir obtenu un statut de l'espèce pour l'Anatolie occidentale.

Le Home arménien.

Les Turcs ont-ils au moins obtenu avec l'absolution des trois pontifes, le sol arménien qu'ils ont si complètement purgé de ses habitants? Oui et non. Une phrase perfide semble dire *oui*. « Si cette opération (l'évacuation de Smyrne) réussit, la souveraineté ottomane en Asie sera pleinement assurée de la Méditerranée à la mer Noire et aux Détroits, et des frontières de la Transcaucasie, de la Perse et de la Mésopotamie jusqu'aux rives de la mer Egée ». Mais heureusement, il y a le paragraphe arménien :

La situation des Arméniens a dû être prise en considération spéciale, tant à cause des engagements contractés par les puissances alliées au cours de la guerre, que des cruelles souffrances endurées par ce peuple. En conséquence, l'aide de la Société des Nations est recherchée (*sic*) en plus de la protection accordée aux minorités par les dispositions dont il vient d'être parlé, en vue de satisfaire les aspirations traditionnelles des Arméniens et la constitution d'un foyer national.

Les amis des Arméniens ont beaucoup reproché à Lord Curzon d'avoir accepté cette rédaction un peu molle. A la Chambre des Lords, l'archevêque de Canterbury s'est fait leur interprète. Optimiste et *sanguin,* comme dit mon compatriote le professeur Saroléa, je me déclare satisfait, ici encore, du compromis des Trois. Je sais très bien que Lord Curzon aurait voulu créer, *hic et nunc,* le foyer national. Il a eu seulement le tort de trop insister pour qu'il fût établi en Cilicie. M. Poincaré s'y opposa avec un compréhensible agacement. Quand on lui demanda ses raisons il répondit brusquement : « Parce que cette région appartient à la France. La France l'a évacuée ; il pourrait lui prendre fantaisie de la réoccuper ». M. Schanzer suggéra alors de recourir une seconde fois à l'expédient silé-

sien. Puisqu'on ne pouvait se mettre d'accord, le mieux était de renvoyer l'affaire à la Société des Nations. Ainsi fut-il décidé.

La S. D. N.

Je ne comprends pas qu'on le regrette. La Société décidera en toute indépendance. Quoi qu'on prétende, elle est parfaitement capable de dire le droit. Il y a des gens qui affirment qu'elle se récusera, sous prétexte qu'elle n'a ni argent ni gendarmes. Quelle erreur ! On ne lui demande pas d'aviser aux voies et moyens. Elle déterminera seulement le territoire qui servira de refuge aux Arméniens de Turquie et aux Arméniens réfugiés; elle indiquera la mesure d'autonomie indispensable à ces Arméniens. Elle créera dans les vilayets orientaux une sorte de *Roumélie orientale* qui plus tard s'unira à l'Arménie d'Erivan. La Société des Nations me pardonnera ces précisions. La vérité est qu'il n'y a pas deux façons de satisfaire, comme dit le texte officiel, les « aspirations traditionnelles de l'Arménie à la constitution d'un foyer national ». La Société des Nations n'a qu'à marcher de l'avant. Elle est responsable devant l'opinion publique et elle le sait. Elle se plaint de manquer le prestige, de n'être pas populaire. Elle a une magnifique occasion de provoquer l'enthousiasme et de gagner la reconnaissance. Elle ne la laissera pas échapper. Je souhaite dire publiquement toute la confiance que j'ai dans la Société des Nations. Les Turcs eux-mêmes accepteront plus facilement son arrêt qu'ils n'eussent accepté la décision directe des Trois. Il faudra seulement qu'on observe exactement la procédure silésienne. Les Allemands avaient dû ratifier d'avance le verdict de la Société, dont la force obligatoire est égale à celle de n'importe quel article du traité. En signant l'ensemble du règlement de Paris, il faut que les Turcs s'obligent à accepter, par avance, le *home national* arménien tel que le concevra la Société des Nations. Il faut aussi qu'il soit

bien entendu qu'avant d'avoir évacué ce *home,* les Turcs ne pourront bénéficier d'aucun des « adoucissements » prévus en leur faveur par ce nouveau Traité, et qu'en particulier l'armée grecque ne bougera pas.

Je crois avoir montré que les amis des chrétiens qui blâment le compromis ne l'ont pas lu avec l'attention requise, et qu'on peut avec le triple concours de la Société des Nations, de l'opinion publique, et *last not least* de l'armée grecque, tirer de cet instrument une paix juste et durable.

Et maintenant, en route pour Gênes! Espérons qu'on y recollera le traité de Versailles, aussi bien qu'on a recollé à Paris le traité de Sèvres. Je crains que l'équipe des recolleurs ne soit un peu nombreuse pour cela. Mais bah! s'il y a encore de la casse, cela se saura par votre dévoué

ARCHIBALD BIGFOUR.

407

Deux Politiques

Réponse à M. Pierre Nothomb.

En publiant l'article de M. Pierre Nothomb intitulé « la Déclaration de Sainte-Adresse », le *Flambeau* avait déclaré qu'il accueillerait volontiers toute réponse que les amis du baron Beyens pourraient être tentés de lui adresser. L'éminent homme d'Etat nous écrivit aussitôt qu'il ne laissait à personne le soin de le défendre. Nous sommes heureux qu'il nous ait fait l'honneur de nous envoyer l'étude précise et documentée dont nous donnons dans ce fascicule la première partie. Nos lecteurs en apprécieront l'importance et l'intérêt. Ayant sous les yeux les pièces principales du procès, ils pourront juger, en connaissance de cause, les « deux politiques ».

I.

Dans son numéro du 30 janvier dernier, le *Flambeau* a publié un article intitulé « La Déclaration de Sainte-Adresse », dont l'auteur, M. Pierre Nothomb, me prend violemment à partie à cause de la politique que j'ai suivie du temps que j'étais ministre des Affaires étrangères. Avec une impartialité que j'apprécie infiniment, parce que je n'y ai pas été habitué, le *Flambeau* a bien voulu me promettre d'accueillir et d'insérer ma réplique. J'use volontiers de l'occasion qu'il m'offre d'exposer ma politique havraise dans la forme courtoise d'un article de Revue.

Je m'efforcerai d'élargir et d'élever le débat au-dessus des considérations personnelles. Mais auparavant quelques rectifications sont nécessaires. Les attaques de M. Nothomb s'appuient tantôt sur des faits connus, que je présenterai sous leur vrai jour, tantôt sur des insinua-

tions, dont mon récit fera justice en passant. Une seule m'a blessé : cosmopolite de naissance et de carrière, je suis à ses yeux un étranger. De quel droit met-il en doute mon patriotisme ? Je ne lui ferai pas, quant à moi, l'injure de suspecter le sien. Treize années de carrière passées en Belgique m'ont appris à la connaître et le fait d'avoir eu une mère espagnole n'a rien enlevé à mon dévouement à la patrie. D'être d'origine étrangère, — et je ne le suis pas, — rend-il quelques-uns de nos hommes politiques suspects de ne pas aimer passionnément leur pays ?

L'article de M. Nothomb contient de plus, en ce qui me concerne, des inexactitudes que je ne puis passer sous silence, parce qu'elles dénotent chez lui un certain dédain de la vérité. En voici quelques échantillons :

Il est faux que mon livre « L'Allemagne avant la guerre » ait été écrit, comme il l'avance, pour balancer mes rapports de Berlin. Plusieurs chapitres ont paru dans la *Revue des Deux Mondes* à partir du 1er février 1915 et le volume était achevé et imprimé au mois de juin suivant. La publication en Allemagne de quelques passages de mes rapports diplomatiques n'a été connue au Havre que six semaines plus tard. J'ai écrit mon livre pendant les neuf premiers mois de la guerre, mettant à profit l'inaction qu'elle m'avait imposée. Même avec la faculté d'improvisation dont paraît jouir M. Nothomb, il m'eût été impossible de composer un ouvrage d'une argumentation serrée, alors que j'avais la tâche absorbante de diriger la politique extérieure du gouvernement. Je n'ai obéi à aucune arrière-pensée intéressée en l'écrivant. J'ai cherché à démontrer par des faits dont j'avais été témoin à Berlin que la responsabilité d'avoir déchaîné la guerre retombait sur le gouvernement impérial et sur le chef des Hohenzollern, car cette responsabilité, que les Allemands font tant d'efforts aujourd'hui pour repousser comme une malédiction infamante, m'apparaissait dès lors d'une importance capitale. Et j'ai commencé à écrire sous le coup de l'indigna-

tion que me causaient les affirmations mensongères de Guillaume II et de Bethmann-Hollweg à l'adresse de mon pays envahi, rançonné, martyrisé, et qu'ils tentaient par surcroît de déshonorer.

M. Nothomb se trompe également en disant que « des liens intimes m'unissaient à la *Revue des Deux Mondes* qui prêtait son important appui à la cause neutraliste. » M. Francis Charmes avait bien voulu accueillir mes essais sur le Kaiser et l'Allemagne. Mais à la suite de mon entrée aux Affaires étrangères nos relations avaient cessé momentanément. L'éminent directeur de la Revue ne m'avait donc pas consulté avant d'insérer certain article sur la neutralité belge, dont j'aurais déconseillé vivement la publication, parce qu'il était contraire à mes idées et à celles de mes collègues. Plus tard, après ma sortie du Ministère, je fis connaissance avec le successeur du regretté Francis Charmes, l'aimable M. Doumic, qui offrit l'hospitalité de la Revue à d'autres articles que j'écrivis en 1918, n'ayant plus alors que ma plume pour servir la cause de la Belgique et des Alliés.

« Le désir parallèle, — et un peu puéril, — de ne pas révéler nos dissensions à l'Allemagne fit refuser la démission du baron Beyens (25 février) », écrit M. Nothomb. C'est par cette phrase entortillée qu'il m'a appris à mon grand étonnement que j'avais offert ma démission et qu'elle avait été refusée. A quelle source, peuplée de canards, allait-il donc puiser au Havre ses informations? Ces quelques exemples suffisent à montrer la confiance que l'impétueux écrivain est capable d'inspirer.

II.

M. Nothomb a tracé de moi dans le *Flambeau* un portrait dont j'aurais tort de n'être pas flatté. De mon côté, j'ai souvent apprécié son talent littéraire. Mais le roman et la poésie, où il s'était distingué, ne sont pas une bonne

préparation à la politique. M. Nothomb est resté romanesque, en traitant au gré de son imagination des questions politiques. C'est un bourgeois patriote de 1839; le temps a marché depuis lors, sans qu'il s'en doute. Son regard est hypnotisé par l'Escaut et la Meuse, ayant dû se détourner bien malgré lui de la Moselle. Le reste n'existe pas pour lui. L'histoire diplomatique de l'Europe depuis trois quarts de siècle, il l'ignore; il n'a étudié que celle de la Belgique; l'opinion qui prévaut chez nous au sujet de nos relations avec la Hollande, il ne daigne pas s'en préoccuper, pas plus que des intérêts économiques de notre pays, que des hommes d'Etat auront toujours devant les yeux. Aussi n'a-t-il jamais compris à quelles barrières infranchissables viendrait se briser le vol de ses illusions.

Il fait preuve par contre d'une déplorable indulgence pour lui-même et pour les conséquences que risquait d'engendrer sa propagande annexionniste, menée à grand fracas à Sainte-Adresse. Il voulait secouer le gouvernement de sa torpeur: cela le justifie amplement à ses propres yeux. Les cruels embarras que cet irresponsable suscitait à la responsabilité des ministres du Roi, il ne s'en souciait pas alors et il s'en excuse allègrement aujourd'hui.

Si nous avions glissé dans la voie dangereuse où il s'efforçait de nous pousser, nous serions allés tout droit à une rupture et à une brouille avec la Hollande dans le temps que nous avions le plus besoin de sa neutralité et de ses bons offices. Qu'auraient pensé, qu'auraient dit de nous nos frères de la Belgique occupée, — à qui M. Nothomb ne songeait guère, — au cas où le gouvernement néerlandais, apprenant que nous voulions lui enlever des provinces qu'il considère comme sa propriété légitime, nous aurait traités en futurs ennemis? Le gouvernement néerlandais n'aurait pas eu, j'en suis persuadé, la cruauté de fermer sa frontière, la seule voie par laquelle parvenaient aux Belges affamés le ravitaillement nécessaire à leur

existence et les nouvelles du dehors qui soutenaient leur confiance et leur espoir. Mais que de difficultés n'aurait-il pas pu nous créer? Le moins qu'il aurait fait eût été d'interdire à nos jeunes gens ayant trompé la surveillance allemande de venir grossir les rangs clairsemés des défenseurs de l'Yser. J'entends d'ici le concert d'imprécations qui se serait élevé dans la Belgique envahie pour flétrir la légèreté impardonnable du gouvernement en exil.

Lors même que l'on approuverait la campagne havraise de M. Nothomb, on est bien forcé de convenir qu'elle était maladroite autant qu'inopportune. Avertir la Hollande qu'on s'apprêtait à la dépouiller de quelques morceaux de son territoire, c'était la mettre sur ses gardes, l'inviter à préparer une vigoureuse défensive et à se ménager des appuis parmi les Puissances, dont l'aide eût été indispensable pour faire réussir de pareils projets. Aussi la Hollande, bien et dûment avisée du sort qu'on lui réservait, n'a-t-elle pas manqué de contreminer les menées de nos annexionnistes. On s'en est aperçu par le succès de sa diplomatie préventive aux conférences qui se sont tenues à Paris.

M. Nothomb me reproche quelque part d'avoir adressé au gouvernement des Pays-Bas des télégrammes de reconnaissance. C'était bien le moins qu'il fût remercié de l'hospitalité qu'il accordait à des milliers de nos compatriotes et des secours qu'il leur distribuait. On se doit ces politesses entre Etats civilisés; mais M. Nothomb ne voit là qu'un indice de faiblesse et une preuve de pusillanimité.

III

Le 10 juillet 1915 je reçus à Paris, où je m'étais établi avec ma famille, un télégramme de M. de Broqueville m'appelant à Sainte-Adresse. C'était pour m'offrir avec le titre de ministre d'Etat la gérance du Ministère des Affaires étrangères en l'absence de M. Davignon, con-

damné par l'état de sa santé à prendre un repos prolongé. Je n'avais jamais songé à cette succession; mes ambitions étaient plus modestes: diplomate de carrière, je n'aspirais qu'à être pourvu d'un nouveau poste à l'étranger. Et, d'autre part, je ne me voyais pas sans appréhension siégeant au Conseil des ministres au milieu de parlementaires qui me regarderaient peut-être comme un intrus. Ma nomination ayant été retardée de quelques jours, j'écrivis le 16 juillet à M. de Broqueville pour lui communiquer ces impressions. Si elles étaient fondées, je préférais renoncer à l'honneur qu'on voulait me faire; cependant je ne me déroberais pas à un devoir patriotique, dès l'instant qu'on croirait avoir besoin de mon dévouement. La réponse fut que j'étais attendu à Sainte-Adresse, où j'arrivai le 20 juillet.

Il avait été convenu avec le chef du Cabinet que je conserverais comme secrétaire général le fonctionnaire émérite qui occupait avec tant de distinction ce poste de confiance depuis dix ans. Je ne dirai jamais assez que le baron van der Elst s'est montré pour moi au Havre un ami très sûr et un aide indispensable. Il avait ses idées et j'avais les miennes, ce qui ne l'a pas empêché de me prêter pendant les dures années que nous avons vécues côte à côte le concours le plus dévoué, le plus infatigable et le plus loyal.

Je n'avais pas accepté l'offre de M. de Broqueville sans m'être bien assuré que j'étais d'accord avec mes collègues sur la politique extérieure qu'il conviendrait de suivre jusqu'à la fin de la guerre. M. de Broqueville m'avait remis sur ce sujet une note que je conserve et qui était tout un programme. Rédigée au Ministère des Affaires étrangères, datée du 25 avril 1915, elle affectait la forme d'instructions à adresser aux chefs de nos légations; le Conseil des ministres sous la présidence du Roi l'avait discutée, amendée et approuvée. Elle plaçait naturellement en première ligne le devoir sacré de ne laisser en-

tamer en quoi que ce soit le principe intangible de notre indépendance nationale. Elle réclamait pour la Belgique une place aux négociations de la paix et pour Bruxelles l'honneur d'être choisie comme siège du Congrès. Puis venaient les revendications d'ordre matériel que nous aurions à faire triompher, la réparation absolue des dommages causés par la guerre à un Etat qui, de par sa situation juridique, avait le droit de vivre à l'abri de toute hostilité. La note entrait sur le chapitre des restitutions et des indemnités dans des détails dont l'événement a démontré la sage prévoyance. La révision des traités de 1839 était envisagée comme une nécessité, la conservation d'une neutralité librement consentie laissée au choix de la Belgique. La dernière partie était consacrée à notre colonie du Congo, attaquée par les Allemands comme la métropole et qui exigerait des dédommagements économiques, ainsi que des rectifications de frontières.

On avait effacé impitoyablement de ce document un passage relatif à la revendication éventuelle de l'embouchure de l'Escaut, du Limbourg néerlandais, du Grand-Duché de Luxembourg, des cinq cantons, autrefois belges, de Saint-Vith, Malmédy, Cronenbourg, Schleiden et Eupen. Biffées également les extensions territoriales que les Puissances pourraient nous offrir et même nous imposer, en vue de nous prémunir contre de nouveaux attentats de l'Allemagne.

Je n'avais rien à objecter à ce programme, dont j'approuvais les grandes lignes, et je ne m'en suis pas écarté tout le temps que j'ai été ministre. Mais il présentait des imprécisions et des lacunes; il désignait des buts à atteindre, tels que l'obtention de garanties pour l'avenir, sans spécifier leur nature. Quoi qu'il en soit, les suppressions qu'on y avait faites étaient fort claires: elles signifiaient que les questions territoriales ne devaient pas être soulevées, tant que nous serions en guerre, luttant pour la délivrance de la Belgique. C'est le sens des instructions

que j'envoyai à nos représentants à Londres, Paris et Pétrograd, après un Conseil des ministres tenu le 30 novembre. Je leur prescrivais de n'engager aucune conversation sur des agrandissements de notre territoire et de se borner à écouter ce qu'on leur en dirait, sans se prononcer ni pour ni contre.

Quand je revins de La Panne, le 1[er] août, après avoir prêté serment entre les mains du Roi, je trouvai sur mon bureau une gazette allemande contenant des extraits de rapports diplomatiques découverts par l'envahisseur à Bruxelles, dans les combles du Ministère des Affaires étrangères, et qu'il s'était empressé de publier dans leur ordre chronologique. C'était le don de joyeux avènement que me faisaient nos ennemis. J'en veux dire quelques mots, puisque l'occasion s'en présente.

Un point n'est pas contestable, c'est que les diplomates accrédités dans un pays étranger ont le devoir de renseigner leur gouvernement sur tout ce qu'ils voient et entendent qui peut l'intéresser et d'exprimer librement leur opinion sur les hommes d'Etat de ce pays et sur les conséquences probables de leur politique. Au gouvernement ainsi édifié de tenir ces informations confidentielles en lieu sûr et de les détruire plutôt que de les laisser dérober, si les circonstances l'y contraignent. Mais personne n'a le droit de critiquer la franchise de ses agents.

Lorsque les historiens fouillent les archives du passé et qu'ils en exhument de vieux rapports diplomatiques, ils en font leur aubaine et se réjouissent de la liberté avec laquelle se sont exprimés leurs auteurs. Si vous pouviez jeter un coup d'œil sur les dépêches écrites dans les premières années de ce siècle par des ambassadeurs de Grandes Puissances, qu'ils fussent français, anglais ou allemands, vous verriez sans nul doute que ces Messieurs égalent ou dépassent dans leurs appréciations la sévérité qu'on a reprochée aux diplomates belges.

Pour ma part, du poste de vigie qu'était Berlin avant

la guerre, j'ai signalé à mon gouvernement la menace incessante d'une conflagration européenne; je lui ai communiqué les inquiétudes que me causaient le ton et les polémiques de certains journaux dans les deux camps en présence; j'ai fait entrevoir le danger d'un incendie allumé par l'imprudence de quelques hommes politiques. Mais je défie qu'on découvre dans mes rapports le moindre indice d'une intention belliqueuse attribuée à nos amis qui ont combattu plus tard à nos côtés.

Que les Allemands aient voulu tirer parti contre la Belgique des rapports de ses diplomates, il n'y a là rien d'étonnant. Toute arme leur était bonne et, pour qu'elle portât des coups plus sûrs, ils cherchaient à l'empoisonner. De quelques phrases ils faisaient une accusation, en ayant soin de ne pas citer le texte entier qui leur aurait donné un sens différent, et ils ont gardé dans leurs tiroirs, sans les publier, des rapports qui dévoilaient et condamnaient les manœuvres de la politique allemande. Or il est advenu tout le contraire de ce qu'ils attendaient de cette publication. Elle a révélé chez plusieurs de ces diplomates une partialité de jugement en faveur de l'Allemagne; elle a lavé notre gouvernement du reproche d'avoir trahi sa neutralité, que lui jetaient à la face ses accusateurs effrontés; elle a prouvé qu'il n'y avait entre l'Entente et la Belgique nul pacte secret, parce qu'il était inadmissible qu'aucun ministre belge n'en eût connu ou soupçonné l'existence.

IV

Ce n'est un mystère pour personne que les membres du gouvernement étaient divisés au Havre sur la question d'une extension territoriale. A côté des partisans convaincus d'un programme d'agrandissements, qui admettaient seulement que le moment n'était pas venu de préciser publiquement leurs aspirations, il y avait les tenants

irréductibles du « little Belgium », comme on les appelait dédaigneusement dans le groupe opposé.

Je ne crains pas d'avouer que j'étais de ces derniers, car je n'ai jamais hésité à dire la vérité, dussent l'impopularité être le prix de ma franchise et la haine de mes contradicteurs la conséquence de ma constance dans mes idées. Mais si je suis demeuré l'adversaire d'une politique d'aventures, ce n'est pas par une aveugle fidélité aux traditions du gouvernement belge d'autrefois. Traditions d'humilité et d'abdication! criait-on au Havre. Non certes. Les Cabinets catholiques et libéraux, qui se sont succédé en Belgique de 1840 à 1914, ont toujours pratiqué la même politique étrangère, la seule qui fût possible à un Etat grevé d'une neutralité perpétuelle et amené par sa situation géographique autant que par son développement industriel à entretenir des relations également amicales avec tous ses voisins, comme avec tous les pays où il écoulait ses produits.

L'odieuse agression de l'Allemagne mit fin brutalement à cette politique de bon voisinage et d'expansion économique. Il fallait en adopter une autre, conforme aux nécessités de l'heure et aux exigences de l'avenir. J'y avais longuement réfléchi et je vais exposer le résultat de mes réflexions. Je dirai d'abord à quels obstacles politiques et juridiques allait se buter une politique d'accroissement et de restitutions territoriales. Je dirai mon sentiment sur la neutralité et sur le problème de l'Escaut, et pourquoi j'ai déconseillé l'adhésion au pacte de Londres et comment j'aurais souhaité que la déclaration de Sainte-Adresse fût complétée.

Dans les premières années de la guerre il n'était pas question au Havre d'une république ni d'une politique rhénanes, car personne ne prévoyait encore la chute des Hohenzollern. On n'y parlait de rien moins que d'acquérir en partie la rive gauche du Rhin. Pour barrer le passage à une nouvelle attaque de l'Allemagne ce fleuve

devait être notre frontière, à supposer que la France victorieuse étendît aussi la sienne jusque-là, après avoir recouvré l'Alsace et la Lorraine. A cela rien à redire au point de vue du droit, — le droit du vainqueur, s'entend. L'Allemagne vaincue s'exposait à perdre un bon morceau de son territoire dans la guerre de domination qu'elle avait follement entreprise, comme elle aurait sûrement conservé tout ou partie du nôtre en cas de victoire.

Je connais la rive gauche du Rhin, où j'ai séjourné à diverses reprises. La population n'en est pas prussienne: catholique et fortement enrégimentée dans le cadre d'un parti à la fois politique et confessionnel, elle paraissait avant la guerre très attachée au Reich et à l'unité allemande, quoique peu entichée des Hohenzollern. Sous la protection du drapeau impérial sa prospérité s'était merveilleusement accrue; rien que le souci de ses intérêts matériels faisait de la Rhénanie une terre allemande. Nous n'aurions eu aucun moyen d'absorber dans la Belgique, à peine plus étendue qu'elle, cette ennemie irréconciliable enchaînée à son flanc et qui aurait porté en elle, comme une seconde Alsace-Lorraine, le germe d'une guerre future. Ne croyez pas que pour la mâter nous aurions pu la priver de ses droits politiques, ainsi qu'on fait d'un pays vassal. Un pareil traitement ne se concevrait plus au siècle où nous sommes. Bon gré mal gré il nous aurait fallu admettre des députés protestataires rhénans dans notre Parlement, où ils auraient introduit avec la confusion des langues l'obstruction érigée en système. En mettant les choses au mieux, l'élément germanique aurait été renforcé chez nous d'une façon écrasante au détriment de l'élément wallon.

Chimères assurément que ces visions de conquête qui hantaient des cerveaux belges en proie à une mégalomanie fiévreuse. Vaut-il la peine d'en démontrer l'inanité, après qu'on a vu la Conférence de Paris repousser obstinément la proposition française de reculer la frontière

allemande à la ligne du Rhin, en érigeant la Rhénanie en Etat indépendant? Les traditions immuables de la politique britannique ont mis obstacle aux desseins de Clemenceau et de Foch pour assurer la sécurité future de la France et de la Belgique.

En allait-il de même des reprises à exercer par nous sur la Hollande? Nous était-il possible de réparer, à l'occasion du forfait commis par l'Allemagne contre la nationalité belge, de criantes injustices du passé? Le problème se compliquait d'un fait dont il fallait bien tenir compte: la Hollande était restée neutre dans le conflit européen. A ceux qui alléguaient contre elle que sa neutralité, maintenue sur le cours de l'Escaut occidental, avait empêché le ravitaillement d'Anvers et précipité la chute de notre refuge national, on répondait que cette même neutralité n'avait pas permis à l'Allemagne de se servir d'Anvers comme base de ses attaques sous-marines et de rendre plus ardue à l'Angleterre la maîtrise de la mer du Nord.

Mais le fait que la Hollande n'était pas une Puissance belligérante, — d'où l'impossibilité de la traiter en ennemie, — n'était pas le seul point à considérer. Il y avait aussi la question de droit. Je sais bien que mes contradicteurs ne s'embarrassent pas de scrupules juridiques et qu'ils les foulent délibérément aux pieds, emportés par le souffle de leur patriotisme. Tout de même on pouvait être bon patriote et vouloir respecter le droit des gens, alors surtout qu'on ne cessait de l'invoquer chaque fois qu'il arrivait à l'Allemagne de le violer, et c'était le cas du gouvernement belge dans ses nombreuses protestations aux Puissances neutres.

Un Etat souverain dispose seul de son territoire dès l'instant que sa souveraineté sur ce territoire a été reconnue dans des traités solennels. La Belgique avait signé le traité de 1839 qui consacrait la souveraineté de la Hollande dans ses limites territoriales et pendant plus de soixante-dix ans elle l'avait rigoureusement observé. Le

traité n'aurait été anéanti que par une guerre entre les deux Etats signataires ou par un accord entre eux. Vouloir le déchirer comme un simple chiffon de papier, c'était s'approprier le procédé mis en pratique par l'Allemagne.

De même plus tard, lorsque nos annexionnistes ont revendiqué pour les habitants du Limbourg néerlandais la faculté d'exprimer par un plébiscite leur volonté de retourner à leur patrie d'origine, ils se sont heurtés sans le savoir au droit des gens. Le principe de libre disposition en faveur d'une fraction d'un Etat n'est pas une règle positive du droit international proprement dit et l'inscription de ce principe dans un certain nombre de traités ne saurait le faire considérer comme tel. Bien au contraire, il est reconnu que le consentement de l'Etat est nécessaire pour que l'évasion d'une minorité et son incorporation à un autre Etat puissent s'opérer au moyen d'un plébiscite.

Nos annexionnistes comptaient aveuglément sur les sentiments pro-belges du Limbourg ou de la majorité de ses habitants. Ils en étaient restés aux manifestations de 1839, au moment déchirant de la séparation forcée. Depuis lors sur le cadran du temps bien des jours avaient passé. Avec eux les sentiments anciens ne s'étaient-ils pas évanouis? La résignation était venue, puis l'acceptation du fait accompli, grâce à un régime libéral, attentif au bien-être de ses administrés et soucieux autant que le nôtre d'améliorations et de progrès. Qui sait quelle déception un plébiscite nous aurait apportée?

Afin de faire accepter par la Hollande le sacrifice d'une partie de son bien, on envisageait pour elle de larges compensations territoriales aux dépens de l'Allemagne. Quelle apparence y avait-il que la Hollande consentît à échanger de bons territoires néerlandais ou néerlandisés contre une région où elle aurait eu à lutter sans cesse avec un vivace patriotisme germanique? Comment, d'autre part, la décider à abandonner dans le Limbourg les seules mines de charbon qu'elle possédait? Au surplus c'était bien mal

connaître nos voisins que d'aller croire qu'ils voudraient pour nos beaux yeux s'attirer la haine de l'Allemagne, avec laquelle ils entretiennent d'excellents rapports, et s'exposer un jour ou l'autre à sa vengeance.

Mais le traité hollando-belge de 1839 n'était pas intangible dans ses dispositions relatives à notre neutralité et à la navigation de l'Escaut. Je parlerai d'abord de celle-ci. Mes collègues et moi, — et moi autant que mes collègues, — nous avons toujours estimé que la pleine liberté de sa principale issue vers la mer était une nécessité vitale pour la Belgique ; la guerre s'était chargée de le démontrer clairement aux esprits les plus myopes. En outre la navigabilité de l'Escaut avait besoin d'être affranchie des conditions surannées mises à son entretien au temps où la navigation à voile était presque seule en usage. Le commerce croissant d'Anvers, les dimensions et le tonnage grandissants des navires, l'existence et l'avenir de notre port magnifique, tout justifiait une refonte de l'acte de l'Escaut, donc une revision du traité de 1839.

J'ai exposé, pendant que j'étais ministre, les desiderata du gouvernement belge au sujet de l'Escaut dans une note confidentielle approuvée par mes collègues et remise au quai d'Orsay et au Foreign Office, où elle dort dans des cartons ministériels. La réponse que me prête M. Nothomb à une interrogation de M. Klobukowski : « Il n'y a pas de question de l'Escaut », n'a jamais été faite... que dans l'imagination de notre romancier.

J'ai le sentiment que le Cabinet de La Haye se serait montré plus conciliant qu'il ne l'a été à la Conférence de Paris pour le règlement à l'amiable de cette question, si le peuple néerlandais n'avait pas été alarmé et sa fierté nationale blessée par la campagne qu'ont poursuivie au Havre d'abord, à Bruxelles ensuite, M. Nothomb et ses adeptes. C'est un des résultats de leur propagande effrénée qui a fait autant de mal que de bruit.

Il me reste à parler brièvement du Grand-Duché de Luxembourg, dont il a été impossible au gouvernement du Havre de se désintéresser. Il était évident que la victoire des Alliés briserait les liens rattachant cette principauté au Zollverein et au Reich et qu'elle devrait graviter désormais dans la constellation de ses voisines occidentales, trop faible et trop isolée pour se passer de leur protection politique et de leur bienveillance commerciale. Mais nous ignorions au Havre ce qui s'agitait dans l'âme luxembourgeoise; le cercle de fer des armées ennemies interdisait au petit pays prisonnier toute communication avec le dehors. Nous ne pouvions que retracer aux Alliés l'histoire du passé, la vie commune de la Belgique et du Grand-Duché qui fut autrefois la moitié d'une de nos provinces. C'est ce que j'ai fait dans une seconde note, remise également à Paris et à Londres. Au printemps de 1916 j'ai obtenu de M. Ribot, alors ministre des Affaires étrangères, une déclaration portant que le gouvernement de la République n'avait aucunes visées sur le Luxembourg. En pleine guerre, et sans la participation des Grands-Ducaux, la question du Grand-Duché devait en rester là.

V

A en croire M. Nothomb, j'aurais été un partisan honteux de la neutralité conventionnelle. Tandis que le Conseil des ministres était résolu à la rejeter et que la presqu'unanimité des bons esprits dans la Belgique occupée n'en voulait plus à aucun prix, j'aurais manœuvré dans l'ombre pour l'empêcher de disparaître. La vérité est tout autre. Un an après avoir quitté le Ministère des Affaires étrangères, j'ai pu m'expliquer en toute liberté sur la neutralité belge dans un article que la *Revue des Deux Mondes* publia le 1er juillet 1918. J'y disais, — ce qui n'avait jamais cessé d'être ma conviction, — que nous

devions repousser énergiquement un présent aussi dangereux, si le concert des Puissances s'obstinait à nous l'offrir après la paix et je développais les raisons politiques et morales de ce refus. Je n'ai pas besoin de les répéter ici.

Mais je me séparais complètement de M. Nothomb et de ses amis sur le choix du moment où nous aurions intérêt à répudier la neutralité. Trop pressés de mettre à exécution leurs idées sitôt écloses, ils ne réfléchissaient pas aux conséquences qu'aurait une répudiation précipitée ni aux avantages qu'elle enlèverait à notre pays.

J'estimais, quant à moi, que nous ne devions pas renoncer pendant la guerre au bénéfice moral d'une neutralité indignement violée par deux des Puissances qui avaient juré de l'observer et de la garantir. Y renoncer prématurément, c'était faire le jeu de l'Allemagne. Que cherchait-elle en effet par ses articles de journaux et par ses brochures de propagande? A persuader aux Puissances étrangères que la Belgique, en résistant les armes à la main au passage des armées allemandes, avait cessé d'être neutre et devenait une belligérante ordinaire, comme s'il suffisait à l'Allemagne d'avoir violé un pacte international pour que ce pacte fût annulé et pour se soustraire aux réparations politiques et matérielles qu'entraînait sa violation. Simple belligérante, la Belgique, au dire des Allemands, ne devait pas être traitée autrement que tous les Etats combattants. C'est bien à tort qu'on en faisait une victime lamentable, dont le sacrifice avait indigné les neutres les plus indifférents. Cette enfant chérie de l'Europe, comme l'appelait ironiquement Erzberger, n'avait pas droit plus qu'une autre à être indemnisée et restaurée.

Et nous aurions abandonné cette situation privilégiée (1), celle d'un neutre défendant sa neutralité sans être pour cela belligérant, pour le vain plaisir de rejeter tout de suite une neutralité qui nous avait déçus! Nous aurions renoncé

(1) Article X de la cinquième convention de La Haye.

de gaieté de cœur au seul service qu'elle pouvait nous rendre, celui de nous donner droit à des réparations spéciales, quand le moment de régler les comptes de l'Allemagne serait venu ! En vérité les partisans du rejet immédiat avaient une singulière façon de comprendre les intérêts de la Belgique.

J'aurais souhaité, pour ma part, que cette situation privilégiée, nous l'eussions gardée plus jalousement qu'elle ne l'a été jusqu'à la paix. Alors au lieu de nous laisser confondre avec les Etats à intérêts limités, nous aurions réclamé bien haut et tout de suite une place à part, un traitement de faveur, des avantages exceptionnels, parce que nous fûmes essentiellement un Etat pacifique, voué à la paix, dont l'intégrité et la neutralité, garanties par des traités internationaux, n'avaient pas été respectées, tandis que les autres belligérants étaient entrés en guerre pour des motifs différents.

M. Nothomb a toujours été dominé par ses appétits territoriaux. Il en perdait de vue les plaies à panser, les ruines à relever, les stigmates de l'invasion à effacer. Une Belgique plus grande, mais non plus forte, — car de ses agrandissements combien auraient été pour elle une cause de faiblesse ! — serait restée une Belgique pauvre, pliant sous le fardeau écrasant des charges que lui imposait la guerre. C'est à quoi j'ai toujours songé.

Peu importait ce que les Grandes Puissances pensaient de la neutralité belge. Peu importait leur point de vue plus ou moins égoïste. Quelques-uns de leurs hommes politiques ne regardaient pas notre neutralité comme une question exclusivement belge. A leur sentiment elle comportait des avantages réciproques. Elle garantissait l'inviolabilité de la Belgique, mais elle servait aussi à couvrir la région comprise entre la Prusse rhénane et le Pas-de-Calais. Ils en concluaient que l'abandon de notre neutralité devait faire l'objet d'une entente entre nous et les Puissances qui avaient rempli leur devoir de garantes. Le

gouvernement du Havre estimait au contraire que le peuple belge avait seul à se prononcer sur un statut international qui lui avait été infligé dans le passé et dont les événements de 1914 avaient montré l'inefficacité.

Dans la déclaration de Sainte-Adresse la France, l'Angleterre et la Russie se sont présentées comme les garantes de notre indépendance et de notre neutralité. J'ai accepté volontiers cette interprétation, parce qu'elle confirmait ma thèse du maintien momentané, mais je n'ai jamais manqué d'affirmer à Paris et à Londres que, la guerre finie, le peuple belge répudierait sa neutralité désormais inutile et qui ne lui offrait aucune garantie pour l'avenir.

VI

J'ai déconseillé l'adhésion de la Belgique au pacte de Londres. On en a fait un affreux grief contre moi et l'on prétend que l'adhésion eût entraîné pour notre pays des avantages inappréciables, qu'on ne précise pas, mais qu'il n'aurait tenu qu'à lui d'obtenir des Puissances signataires en devenant ouvertement leur allié. Or sait-on au juste en quoi consistait le pacte de Londres, dont on parle, me paraît-il, sans en connaître la genèse et la portée?

Les Allemands marchaient sur Paris qu'ils croyaient prendre; et par cette conquête ils s'imaginaient contraindre à la paix la France démoralisée et hors de combat. Le pacte signé à Londres le 5 septembre 1914 par le secrétaire d'Etat au Foreign Office, les ambassadeurs de France et de Russie, a eu pour but de les détromper. Les trois Puissances s'engageaient par un traité formel à ne pas conclure de paix séparée; la lutte continuerait donc à outrance. C'était tout et c'était assez. Quelques jours plus tard la bataille de la Marne anéantit les espoirs de l'Allemagne (1).

(1) Je tiens cette explication de M. Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres et l'un des signataires du pacte.

A dire vrai, c'était à Anvers, où il s'était retiré le 17 août, que le gouvernement belge aurait eu à se prononcer sur l'adhésion au pacte de Londres, dont il avait connaissance. Mais les trois Puissances alliées ne songèrent pas à le lui demander, pas plus qu'elles n'en firent la proposition à la Serbie, luttant contre l'Autriche-Hongrie, comme la Belgique contre l'Allemagne. Elles savaient bien que notre sort était lié au leur, que nous ne pouvions vaincre qu'avec elles et que nous continuerions de combattre jusqu'au bout pour l'existence et la délivrance de notre patrie. Aucun engagement n'était nécessaire de notre part ; il eût été presque injurieux de nous en demander. L'utilité de l'adhésion fut néanmoins examinée à Anvers, si j'ai bonne mémoire, par le gouvernement belge et les ministres des gouvernements alliés et spontanément écartée.

Au printemps de l'année suivante l'Italie entre en guerre du côté de l'Entente. Mais elle pose ses conditions ; elle stipule expressément les acquisitions territoriales qu'elle veut faire aux dépens de l'Autriche-Hongrie et ses conditions sont acceptées. (C'est la convention du 26 avril 1915.) Elle adhère en conséquence au pacte de Londres, s'engageant à ne pas conclure de paix séparée. Et le Japon de suivre l'exemple de l'Italie, après s'être fait adjuger les dépouilles allemandes en Chine. Je ne dis rien de la Russie qui a profité plus tard du pacte de Londres pour faire accepter par les Alliés ses visées sur Constantinople.

Qui ne voit la différence entre les mobiles qui ont poussé l'Italie et le Japon à souscrire le pacte et ceux qui ont déterminé les trois premières Puissances à le conclure ? Evidemment les Belges partisans de l'adhésion comptaient que le gouvernement du Havre imiterait l'Italie en formulant ses conditions avant de signer à son tour. Mais si ses exigences avaient été repoussées, aurait-il menacé de se retirer de la lutte et de négocier une paix

séparée avec l'Allemagne? Assurément non. Ni l'honneur, ni le sang versé en commun, ni l'impossibilité de chasser à lui seul l'Allemand de notre pays, ni la certitude d'être désavoué par tous les Belges, ne lui auraient permis une telle lâcheté, qui ne serait jamais venue du reste à son esprit. Il en eût été quitte pour avoir fait un pas de clerc.

Quelles auraient donc pu être nos conditions pour que les Alliés les jugeassent acceptables? La rétrocession des bouches de l'Escaut et du Limbourg? Une part de la rive gauche du Rhin? Le Grand-Duché de Luxembourg?

Des territoires à reprendre à la Hollande, l'Angleterre et la France n'auraient consenti à nous en promettre aucun. Toutes deux avaient la même préoccupation de ménager notre voisine. J'en apporterai la preuve un peu plus loin pour ceux qui n'ont pas l'habitude de feuilleter l'histoire contemporaine. Une province rhénane? Impossible. L'Angleterre nous l'aurait carrément refusée. La France n'avait pas inscrit pareille acquisition dans ses buts de guerre; elle nous aurait conseillé pour le moins d'attendre la fin de la lutte, ne voulant pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir abattu. Même réponse de sa part pour le Grand-Duché.

Restait la promesse de notre indépendance recouvrée, de notre patrimoine économique reconstitué, d'une complète indemnisation des pertes que nous avions subies. Ces demandes n'avaient rien que de légitime et il était nécessaire de les formuler. Mais pas n'était besoin d'adhérer au pacte de Londres pour obtenir satisfaction à leur sujet, comme la déclaration de Sainte-Adresse l'a prouvé.

Notre adhésion aurait donc été une adhésion pure et simple. N'en déplaise à mes détracteurs, elle ne nous aurait rien rapporté; mais elle eût signifié une alliance formelle, ouverte, officielle, avec les Puissances unies contre l'Allemagne, dont les désavantages sautaient aux yeux.

Je ne trahirai aucun secret en disant que le gouvernement du Havre était hostile en principe à toute alliance. A son sentiment un petit Etat qui s'allie à une Grande Puissance ou à un groupement de Grandes Puissances était voué au rôle de satellite et obligé de graviter aveuglément dans l'orbite de ses alliées. C'est un rôle qu'aucun de nous n'aurait pensé à infliger à la Belgique, même si elle n'eût plus été neutre. Celle-ci aspirait à une indépendance qui ne fût grevée d'aucune charge internationale, hypothéquée d'aucune obligation politique. En nous abstenant de toute alliance, nous restions en communion d'idées avec la majorité des Belges, dont nous recevions les avis par delà les lignes de tranchées.

L'alliance était d'autant plus à éviter en 1915 qu'elle aurait fait perdre à la Belgique sa situation de nation défendant sa neutralité violée, qu'il était si important de lui conserver. Il nous serait devenu impossible d'invoquer pour elle au jour des réparations et des sanctions le privilège que lui conférait l'article 10 de la cinquième convention de La Haye, relatif aux Puissances neutres qui repoussent une agression (1). Elle serait tombée au rang des belligérants ordinaires pour le plus grand plaisir des Allemands. Il y avait dans ma pensée un enchaînement logique entre le maintien pendant la guerre de notre neutralité et la non-adhésion au pacte de Londres. C'est cette politique que j'ai exposée au Conseil des ministres et qui a reçu son approbation.

La situation juridique que je m'efforçais de sauvegarder nous assurait au dehors des sympathies universelles. Aussi l'Allemagne s'acharnait-elle à les détruire, parce qu'elles constituaient un blâme patent de sa conduite et un obstacle moral à ses projets d'annexion. Vous savez le parti que sa propagande chez les neutres avait tiré du

(1) Voici cet article : « Ne peut être considéré comme un acte hostile le fait pour une puissance neutre de repousser, même par la force, les atteintes à sa neutralité. »

rapport Ducarne et comment elle s'évertuait à faire passer ce rapport, simple compte rendu de conversations privées entre deux officiers qui n'avaient reçu aucun mandat de leurs gouvernements, pour une convention militaire conclue entre la Belgique et l'Angleterre. Sous cette accusation, étayée par la reproduction du document incriminé, la foi de quelques neutres dans l'innocence de la Belgique avait chancelé. Tout le talent, toute l'éloquence du regretté Waxweiler s'étaient dépensés dans son beau livre « La Belgique neutre et loyale » à réfuter les mensonges allemands. Eh bien! l'adhésion au pacte de Londres aurait rendu inutile cette croisade patriotique, à laquelle prirent part nos meilleurs publicistes. L'Allemagne n'aurait pas manqué de dire et les neutres de répéter que nous étions avant la guerre les alliés secrets de la France et de l'Angleterre, que nous jetions enfin le masque, que nous n'avions plus peur d'avouer notre trahison envers la neutralité, maintenant que notre espoir de vaincre s'était largement accru par l'enrôlement de l'Italie parmi nos défenseurs.

La France, l'Angleterre et la Russie n'avaient pas prémédité la guerre. Mais la lutte leur ayant été imposée, elles voulaient que la victoire servît leurs intérêts nationaux ou dynastiques: redressement des frontières avec l'Allemagne, libération des pays asservis par elle et remaniement de la carte européenne. Un accord provisoire dans l'hiver de 1915 avait même préparé le démembrement de l'Empire ottoman, complice des Empires germaniques. Notre adhésion au pacte de Londres n'aurait pas seulement fait déchoir la Belgique de la situation d'une nation défendant sa neutralité, elle nous aurait entraînés bien au delà du but qui nous était fixé, la délivrance du territoire national. Nous aurions dû prêter un appui militaire illimité à une guerre de conquêtes au profit de nos alliés. Le sentiment public en Belgique aurait-il consenti à cette prolongation d'efforts sanglants et de ruineux

sacrifices pour modifier la carte de l'Europe? Avions-nous le droit d'épuiser les forces, les ressources, le sang du pays, à la poursuite de résultats qui ne nous concernaient pas et sur lesquels nous n'avions pas été consultés? Quel gouvernement belge aurait osé assumer une pareille responsabilité?

Une dernière considération que j'ai fait valoir au Conseil des ministres était la répercussion que notre adhésion pourrait avoir sur nos frères opprimés. Tant que nous restions dans la situation que l'invasion allemande avait créée, nous pouvions espérer qu'ils seraient mieux traités que des belligérants ordinaires. Si nous proclamions notre alliance avec l'Entente, l'ennemi n'aurait plus aucun scrupule à les persécuter. Cet espoir a été vain sans doute, mais personne ne saurait m'en vouloir de mon souci de ne pas empirer le sort de nos malheureux concitoyens, de ne commettre aucune imprudence dont ils auraient été les premiers à pâtir.

M. Nothomb invoque contre moi le témoignage du baron Capelle, mon vaillant ami, qui a payé de sa vie les informations qu'il transmettait au Havre au mépris de tout danger. J'ai eu au contraire sous les yeux des notes du baron Capelle me louant sans réserves de n'avoir pas adhéré au pacte de Londres; de plus il m'assurait que nos amis de Belgique, dont il se faisait l'interprète, approuvaient tous cette abstention.

Il n'en fut pas de même du baron Guillaume, de qui M. Nothomb se plaît à citer un rapport adressé au Conseil des ministres en décembre 1915. Ce diplomate avait rendu de nombreux services au cours de sa carrière; mais le peu de clairvoyance qu'il avait montré à Paris, et qu'attestent ses dépêches d'avant guerre, ne le qualifiait pas pour faire la leçon à son gouvernement. Sa mise en disponibilité, qui eut lieu huit mois plus tard, ne fut nullement provoquée par cette manifestation de ses idées personnelles; elle eut une cause toute différente.

Je n'ai pas à apprécier la valeur des déclarations qui ont été faites au baron Guillaume à Bordeaux, bien avant mon entrée au Ministère. Mais il est absolument inexact que le gouvernement du Havre, quand j'avais l'honneur d'en faire partie, ait reçu de celui de la République des propositions d'agrandissements territoriaux, soi-disant « renouvelées plusieurs fois depuis la bataille de la Marne. »

Inexact aussi, — est-il besoin de le dire à qui connaît tant soit peu la politique britannique? — qu'on nous ait crié de l'autre côté de la Manche: « Tout et au delà! » Ce qui signifie sans doute en bon français: « Tout ce que vous désirez et encore plus! » Ce sont là des phrases creuses de roman.

Enfin, et ceci est plus grave, parce que l'imputation laisse planer un doute insultant sur la loyauté du gouvernement belge à l'égard des Alliés, jamais je n'ai reçu d'avances ou d'invites allemandes au sujet d'une paix louche. Des conditions de l'Allemagne, je n'ai appris, comme tous mes collègues, que celles énoncées publiquement par le chancelier à la tribune du Reichstag, qui auraient fait de la Belgique la sujette ou la vassale de l'Empire. J'ai protesté, chaque fois que j'en ai eu l'occasion, contre des prétentions aussi inadmissibles qu'injurieuses.

Il est grand temps de balayer ces légendes. Elles ont traîné sur les trottoirs de Sainte-Adresse, comme tant d'autres mauvais bruits sans fondement, mais un écrivain ayant quelque souci de la vérité ne doit pas s'abaisser à les ramasser et à les reproduire.

(*A suivre.*) BEYENS.

L'Histoire de Donna Mimma

Luigi Pirandello, Sicilien comme Verga (la Sicile semble avoir repris le privilège qu'avait jadis la Toscane, de donner à l'Italie ses principaux écrivains), est une des figures les plus considérables de la littérature européenne. Verga fut le plus grand conteur d'Italie depuis Boccace, et son plus grand romancier depuis Manzoni; après Verga, Pirandello est le prince des conteurs italiens, tout différent d'ailleurs de l'auteur de « Cavalleria Rusticana ». La désinvolture et la versatilité le rapprocheraient plutôt de Guy de Maupassant, mais sa fécondité est plus surprenante encore: il a écrit jusqu'ici près de trois cent cinquante nouvelles, et les vingt-quatre volumes en cours de publication chez Bemporad, à Florence: *Novelle per un anno,* en comprendront trois cent soixante-cinq, une pour chaque jour de l'année, qu'il aurait voulu réunies en un de ces immenses in-folios de la Renaissance.

Celui qui prendrait à tâche de lire chaque jour un de ces contes et de s'entourer ainsi des créatures de Pirandello, sous quel aspect verrait-il le monde? Telle qu'une vaste scène où évoluent des personnages bizarres.

Pirandello est passé, du roman pour lequel il n'était point fait, à la nouvelle, et ensuite au théâtre où l'appelait une vocation impérieuse et secrète. Il n'est dans toute l'Europe qu'un seul dramaturge qu'on puisse aujourd'hui mettre au même rang, et c'est Bernard Shaw.

Par une curieuse rencontre, le monde apparaît au Sicilien comme à l'Irlandais sous les mêmes espèces d'idéologie géométrique, d'hiéroglyphes intellectuels, et le moins ardent au jeu n'est certes pas le descendant des sophistes de Grande-Grèce. Cette impression qu'on se moque de nous, qui nous gâte les trouvailles les plus ingénieuses de Shaw, nous ne l'éprouvons jamais avec Pirandello moins détaché de son œuvre, et, si nous perdons la tête, qui semble la perdre avec nous. Les rébus humains dont il nous propose la solution en trois actes, nous remplissant d'une inquiétude, d'une sorte de trouble à moitié physique, à moitié métaphysique, qui n'est pas sans charme, sont traités avec une passion, un acharnement aussi âpres que cette végétation épineuse et obstinée des rocs de Sicile.

Le problème de la personnalité, ou plutôt de l'identité humaine a toujours hanté Pirandello.

Vous croyez vous connaître, pauvre ami! Illusions! Vous êtes « un, personne, cent mille » (1) suivant que vous vous considérez ou

(1) Titre d'un des prochains ouvrages de Pirandello.

suivant que les autres vous considèrent. Les conséquences hallucinantes que l'auteur a pu tirer de ce lieu-commun, il faut, pour s'en convaincre, lire ses pièces, ou mieux encore les voir jouer, car rien n'est plus prenant, plus dramatique que ce théâtre tout intellectuel.

Si la façon paradoxale, heurtée, antagonistique dont il pose le problème des apparences, vouait Pirandello au théâtre (arrivé très tard à la scène, il y a donné en cinq ou six ans plus du double de pièces), son style l'y inclinait d'une pente aussi fatale. Dans un discours sur Verga, il y a une dizaine d'années, l'auteur des « Nouvelles pour un an » voulut distinguer dans la tradition littéraire italienne deux grands courants: les écrivains « tutti cose » et les écrivains « tutti parole », chez qui la forme a une valeur en soi, une valeur pour ainsi dire décorative, tandis que chez les premiers elle ne vise qu'à exprimer la vie : Dante contre Pétrarque, l'Arioste contre le Tasse, Verga contre d'Annunzio. Si discutable que soit cette distinction, elle est révélatrice de ce que Pirandello, conteur, a toujours cherché: le style parlé, l'écho de la voix, le mouvement de l'esprit qui, avançant, reculant, circonvenant l'objet, prend une connaissance spontanée des choses. Ce style (en est-ce encore?), ce mode d'expression devait travailler l'artiste et le tourmenter obscurément jusqu'à ce qu'il parvînt à le faire jaillir des lèvres de ses personnages.

Nos lecteurs s'amuseront à retrouver, sous un vêtement pittoresque, le souci philosophique de Luigi Pirandello, et son style topique et direct, dans l'*Histoire de Donna Mimma.*

Donna Mimma s'en va.

Lorsque donna Mimma, avec son beau mouchoir de soie bleu ciel largement noué sous le menton, passe par les rues brûlées de soleil du village, on pourrait fort bien croire que sa petite personne proprette, encore droite et vive, serrée dans un long châle noir frangé, à pointe, ne fait aucune ombre sur les cailloux des ruelles ni sur les pavés de la Grand'Place.

C'est qu'aux yeux des enfants et même des grandes personnes qui, la voyant passer, se sentent elles aussi redevenir enfants, donna Mimma porte avec soi une atmosphère qui rend aussitôt irréel tout ce qui l'entoure; le ciel devient de papier où le soleil est découpé comme l'étoile de la crèche. Tout le village avec ce beau soleil d'or et ce beau ciel d'azur tout neuf, les vieilles maisonnettes basses, les petites églises aux clochers trapus, la

grande place, sa fontaine au milieu et au fond l'église paroissiale; tout le village, lorsqu'elle y passe, devient aussitôt comme un gros jouet du Jour des Rois, de ceux que l'on retire peu à peu de la boîte ovale, et qui sentent délicieusement la colle et dont chaque cube — ils sont innombrables, — est une maison avec sa fenêtre et son balcon, qu'il s'agit de disposer en file ou en rond pour faire la rue ou la place; et ce gros cube est l'église portant la croix et les cloches, cet autre, la fontaine autour de laquelle il faut ranger les petits arbres que voici, couronnés de copeaux verts et debout sur une petite rondelle de bois.

Donna Mimma fait-elle un miracle? Non. Le monde semble tel aux enfants et même aux grandes personnes, qui se retrouvent enfants dès que vient à passer donna Mimma. Sans le vouloir, car nul ne peut se sentir grand devant elle. C'est ce monde-là qu'elle représente aux enfants quand elle se met à leur parler et qu'elle leur raconte comment elle est allée les chercher bien loin.

— Où?

— Où donc! Loin, bien loin...

— A Palerme?

— A Palerme, oui, avec une belle litière blanche, en ivoire, traînée par deux beaux chevaux blancs, sans clochettes, la nuit, par des chemins interminables...

— Pourquoi sans clochettes?

— Pour ne pas faire de bruit...

— Et dans la nuit?

— Oui, mais il y a la lune, la nuit, des étoiles... Bien sûr, pendant la nuit! A force de marcher, de marcher, il faut bien que la nuit tombe. Et c'est toujours de nuit qu'on revient avec cette litière-là: chut, chut, que personne ne voie, que personne n'entende...

— Et pourquoi?

— Mais parce que, sinon, malheur! Le bébé nouvellement acheté ne doit voir personne, ne doit entendre aucun

bruit, il prendrait peur et au début il ne peut même pas voir la lumière du jour. Attention !

— Et comment les achète-t-on ?

— Mais avec l'argent de papa... Et il en faut beaucoup...

— Combien, Flavietta ?

— Flavietta, elle a coûté plus de deux cents onces... plus, plus... avec ces petites boucles dorées, avec cette petite bouche de fraise... Parce que papa l'a voulue blonde et bouclée ainsi avec ces grands yeux de trésor qui me regardent ; mon chéri, ne me crois-tu pas ? C'est encore peu, deux cents onces, rien que pour ces yeux-là ! Comment veux-tu que je ne le sache pas, puisque c'est moi qui t'ai achetée ? Nini aussi... Tous, je vous ai achetés. Nini un peu plus, parce que c'est un garçon, et les garçons, mon amour, coûtent toujours davantage : ils travailleront un jour, les garçons, et gagneront beaucoup d'argent comme papa. Mais savez-vous que papa lui-même c'est moi qui l'ai acheté ? Oui, moi... Quand il était petit, bien sûr, quand il n'était encore rien du tout ! C'est moi qui l'ai apporté, la nuit, dans la litière blanche, à sa pauvre maman. De Palerme, oui... Combien a-t-il coûté ? Des milliers d'onces...

Les enfants la regardent, les yeux ronds. Ils regardent ce beau mouchoir de soie bleue toujours renouvelé sur les cheveux encore noirs et brillants partagés en bandeaux qui forment sur les tempes deux tresses en coquilles sur les oreilles, d'où tombent deux pendants comme deux grosses larmes. Ils regardent ces yeux gonflés aux minces paupières, aux cils très longs ; la petite boule du nez un peu veinée, entre les larges trous violacés des narines ; le menton aigu où bouclent quelques poils vigoureux... Mais ils la voient comme enveloppée de mystère, cette vieille femme si propre que leurs mamans appellent la *Commère,* qui est toujours là par hasard quand maman ne va pas bien, et quelques jours après voilà un petit

frère ou une petite sœur qu'elle est allée acheter, loin, bien loin, à Palerme : oui, avec cette litière... Mais qu'est-ce que cette litière?... Ils la regardent, touchent lentement de leurs petits doigts curieux, un peu hésitants, son châle, sa robe... Certes, c'est une petite vieille bien propre, qui ressemble à toutes les autres; mais comment peut-elle aller si loin avec cette litière, et a-t-elle cet office d'acheter les enfants et de les apporter, comme la fée Befana les jouets?

Mais eux-mêmes, d'où viennent-ils donc? Ils ne savent que penser, pourtant ils sentent vaguement un peu du mystère de cette vieille qui est là avec eux et qu'ils peuvent toucher, mais qui ensuite s'en va si loin chercher les enfants à Palerme. Et où cela? Elle le sait bien, et eux, ils ne savent pas; ils sont trop petits pour s'en souvenir, quoiqu'ils y aient été, puisque c'est là qu'elle les a achetés...

Instinctivement ils lui cherchent, des yeux, les mains. Où sont ces mains? Là, sous le châle... Pourquoi ne les montre-t-elle jamais? Oui, elle ne les touche jamais avec ses mains : elle les embrasse, leur parle, agite ses yeux, sa bouche, ses joues; mais elle ne sort jamais, du châle, ses mains pour les caresser... C'est étrange. Un enfant plus hardi lui demande :

— Pourquoi? N'as-tu pas de mains?

— Jésus! s'écrie donna Mimma, en jetant un regard d'intelligence à la mère, comme pour dire : — Voilà un garçon bien malin!

— Les voici! — ajoute-t-elle aussitôt, montrant ses menottes dans des mitaines de fil. — Pourquoi n'en aurais-je pas, petit diable que tu es? Mon Dieu, quelle question!...

Et elle rit, elle rit, en rentrant ses mains et remontant son châle très haut jusque sur le nez, pour cacher son rire... O Seigneur, elle a plutôt envie de se signer... Mais songez donc, quelles idées peuvent venir aux enfants!

Elles semblent faites, ces mains-là, pour presser dans le moule la cire dont sont faits les enfants Jésus que l'on met sur l'autel des églises, la nuit de Noël, dans un petit panier fourré de satin.

Donna Mimma sent la sainteté de sa mission, la religion de la naissance, et la couvre aux yeux des enfants de tous les voiles de la pudeur. Même quand elle en parle avec les grands elle n'emploie jamais une parole qui pourrait écarter ces voiles; elle en parle le moins possible, et les yeux baissés. Elle sait que son office, qui consiste à accueillir dans la vie tant de petits êtres qui pleurent à peine ils respirent, n'est pas toujours gai; et souvent il est fort triste. La naissance de l'enfant qu'elle apporte dans une maison de riches peut être un sujet de fête, même pour le nouveau-né, quoiqu'il n'en soit pas toujours ainsi. Mais les apporter, et en si grand nombre, dans la maison des pauvres, le cœur lui en pleure! Elle est seule, depuis trente-cinq ans, à remplir cette fonction dans le village; ou, pour mieux dire, elle était seule jusqu'à hier.

Voici qu'est venue du continent une petite mijaurée de vingt ans, piémontaise. Elle porte une jupe courte, jaune, et une jaquette verte; elle se promène comme un garçon, les mains dans les poches: c'est la sœur, encore demoiselle, d'un employé des douanes. *Diplômée de l'Université royale de Turin!* Bonté divine, n'y a-t-il pas de quoi se signer des deux mains; une jeune personne encore sans expérience, faire un pareil métier! Et il faut voir avec quelle effronterie: pour peu elle le porterait écrit sur le front! Une jeune fille, une jeune fille, qui ne devrait même pas, Dieu l'en préserve, connaître ces choses-là! Dans quel monde sommes-nous?

Donna Mimma n'arrive pas à s'y habituer. Elle détourne le visage et se met la main sur les yeux à peine la voit-elle passer qui se dandine, la tête haute, sur la place, avec sa jupe courte, ses mains enfoncées dans les poches,

sa plume blanche droit au vent sur son petit chapeau de velours. Et quel vacarme ses petits talons insolents ne font-ils pas sur le pavé ! — « C'est moi qui passe ! »

Non, ce n'est pas une femme, c'est une diablesse ! Et son enseigne ! Mais oui, elle a placé sur la porte de sa maison une enseigne avec son nom et sa profession. Elle s'appelle Elvire. Comment? Mlle Elvire Mosti. Il est bien mis mademoiselle ! Et que veut dire diplômée ? Mais c'est la honte diplômée. Mon Dieu, peut-on croire chose semblable ? Et qui donc voudra de cette effrontée ? Quelle expérience peut-elle donc avoir si elle est encore... Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit... On en voit de belles aujourd'hui !... et dans un pays comme le nôtre !... Et donna Mimma agite ses menottes gantées de mitaines, comme si elle voyait devant elle toutes les flammes de l'enfer.

— Non, merci, pas de café, ma bonne dame, de l'eau, donnez-moi seulement une gorgée d'eau, je ne sais plus où j'en suis, dit-elle chez les clientes où elle passe à tout hasard, histoire de voir s'il n'y a rien de nouveau. « Non, rien encore ? Laissons faire le bon Dieu, ma chère dame. »

Elle s'en est fait pour ainsi dire une idée fixe, non qu'elle craigne pour elle-même, qu'elle s'imagine que les dames pourraient lui faire tort pour cette créature-là. Pensez-vous donc qu'elle puisse redouter chose semblable, sachant à qui elle a affaire et que ses clientes ont la crainte de Dieu, la tradition du pays et le respect des choses sacrées !

— Ce que j'en dis, ô Vierge Marie, c'est pour le scandale... une fille semblable, c'est le monde à l'envers ! Ce que j'en dis, c'est pour les enfants, pour ces petites créatures innocentes. Mais y pensez-vous, ma bonne dame, il paraît qu'elle parle comme un carabinier, qu'elle dit tous les vilains mots sans se gêner, comme s'il s'agissait d'une

chose toute naturelle... Une jeune fille! Je ne sais plus, j'en perds la tête, ma chère dame!

Elle est si pénétrée de la monstruosité de ce scandale qu'elle ne s'aperçoit pas de la gêne affligée avec laquelle les dames la regardent; elles semblent devoir lui dire quelque chose et n'en pas trouver le courage. Toutes lui donnent raison, c'est un scandale en effet... Quant à elles, que Dieu les préserve de recevoir jamais chez elles une effrontée semblable!... Mais qu'y faire, chère donna Mimma? Et ce qui est pire encore... elles ne trouvent pas le courage de continuer.

Le médecin du pays, aujourd'hui, a détourné la tête en la voyant passer. Ne l'a-t-il pas vue? Mais si, il doit l'avoir vue. Pourquoi donc s'est-il détourné? Peu après, elle apprend que cette éhontée est allée avec son frère rendre visite au médecin. C'est sans doute pour se recommander à lui. Qui sait quelles chatteries elle lui aura faites, comme toutes ces étrangères sans foi ni loi qui dans les grandes villes du continent ont perdu jusqu'à la rougeur du visage. Le diplôme, mais qu'est-ce que c'est que cela! Tout le monde le sait: deux petites mines, deux petites caresses, et les hommes prennent feu comme de la paille, même les plus vieux, au jour d'aujourd'hui, sans la crainte de Dieu. Mais quelle valeur a-t-il, ce fameux diplôme? C'est l'expérience qu'il faut, l'expérience...

— Mais le diplôme ne gâte rien, donna Mimma, répond en soupirant le pharmacien auquel, en passant, elle est allée se plaindre du geste du médecin.

— Mais moi, est-ce que je l'ai, ce diplôme? s'écrie alors donna Mimma, en souriant et en joignant ses deux mains gantées de mitaines. N'empêche qu'il y a trente-cinq ans que je travaille. Et vous aussi, don Sarino, je vous ai apporté, à la grâce de Dieu. Et ce que j'en ai fait, de voyages à Palerme! Tenez, regardez.

Et donna Mimma se penche pour prendre, entre ses mains qui n'ont l'air de rien, mais pourtant si fortes, un

beau gamin de la rue arrêté devant la pharmacie, et elle l'élève bien haut en plein soleil.

— Celui-là aussi! Et ceux que vous voyez, tous tant qu'ils sont. C'est moi qui ai été vous acheter tous à Palerme, sans diplôme. Le diplôme, à quoi cela sert-il?

Le jeune pharmacien sourit.

— Cela va bien, donna Mimma, oui... l'expérience, sans doute, mais... » Et il la regarde affligé et gêné sans oser, lui non plus, lui faire entrevoir la menace suspendue sur sa tête.

Mais elle reçoit un jour de la préfecture du chef-lieu un papier tout chargé de timbres et de cachets, à moitié imprimé, à moitié écrit à la main, qu'elle ne sait pas bien lire; mais elle devine qu'il y est question du diplôme qu'elle n'a pas et de l'article tel et tel. Elle est encore en train de déchiffrer ce papier quand un agent vient la chercher au nom du maire.

— Pour sa femme, déjà? demande donna Mimma contrariée.

— Non, il faut aller à la mairie pour une communication.

Donna Mimma fronce les sourcils.

— Moi, pour ce papier?

L'agent hausse les épaules.

— Je n'en sais rien, venez à la mairie et vous le saurez.

Donna Mimma s'y rend et elle trouve le maire bien ennuyé. Lui aussi a été acheté à Palerme par donna Mimma. Elle a fait déjà le voyage à Palerme pour deux de ses enfants, et bientôt la litière devra se mettre en marche pour un troisième.

— Voilà, donna Mimma, voyez-vous. Nous avons reçu, nous aussi, un papier de la préfecture. C'est pour vous. Et il n'y a rien à faire, rien du tout: on vous interdit l'exercice de votre profession.

— A moi?

— A vous, parce que vous n'avez pas de diplôme, ma chère donna Mimma. Et maintenant la loi...

— Mais quelle loi? s'exclame donna Mimma qui n'a plus une goutte de sang dans les veines. Est-ce une loi nouvelle?

— Non, elle n'est pas nouvelle. Mais vous étiez seule dans le pays depuis tant d'années, nous vous connaissions, nous vous aimions, nous avions en vous toute confiance et nous avons fermé les yeux. Mais nous sommes en contravention, comprenez-vous! Tant que vous étiez seule... Mais maintenant celle-là est arrivée, elle a appris que vous n'aviez pas de diplôme; et comme personne n'en veut, elle a fait une réclamation à la préfecture; et vous ne pouvez plus exercer, ou bien il faut vous en aller à Palerme, pour de bon, cette fois! A l'Université, pour y prendre le diplôme, vous aussi, comme elle.

— Moi à Palerme! A mon âge, à cinquante-cinq ans, après trente-cinq de profession, on me fait cet affront! Moi, le diplôme! Une population entière! Faut-il un diplôme, faut-il savoir lire et écrire pour ces choses-là? Moi qui sais à peine lire! Et à Palerme, moi qui n'ai jamais bougé d'ici! Je m'y perdrai... A mon âge, pour cette mijaurée-là, que je voudrais voir à l'œuvre, avec tout son diplôme... Qu'elle en fasse autant que moi! Et qu'auraient-ils à m'apprendre, moi qui les mets tous dans ma poche, ces professeurs, après trente-cinq ans d'exercice? Et je dois vraiment aller à Palerme? Deux ans?

Et donna Mimma n'en finit plus: c'est un torrent de larmes furieuses, désespérées, et une avalanche de demandes qui se précipitent sans fin. Le maire, désolé, voudrait arrêter le flot; il le laisse d'abord s'écouler, puis essaie d'y mettre un frein. « Deux ans passent vite. C'est bien dur certes. Mais il n'est pas question d'apprendre, c'est une simple formalité pour avoir ce bout de papier, pour ne pas s'avouer vaincue devant cette effrontée. » Puis, l'accompagnant jusqu'à la porte en lui tapotant les

épaules pour l'exhorter à prendre courage, il essaie de la faire sourire : « Allons donc, comment se perdrait-elle à Palerme, donna Mimma, elle qui y va, tous les jours, trois ou quatre fois. »

Donna Mimma a rabattu le châle noir sur le mouchoir bleu et ses petites mains le tirent sur son visage pour cacher ses larmes. O mes enfants, ce mouchoir de soie bleue ! La sainte poésie de votre naissance, la voilà qui a pris le deuil. Elle s'en va à Palerme sans litière blanche, étudier la maïeutique, l'asepsie et l'antisespie, l'extrême céphalique... Ainsi le veut la loi. Donna Mimma pleure, elle ne peut se résigner, elle sait à peine lire, elle se perdra parmi la science rébarbative de ces savants professeurs, là à Palerme, où elle est allée si souvent avec la poésie de sa litière blanche.

— Madame, ma bonne dame...

Ce sont des larmes à briser le cœur, auprès de chacune de ses clientes dont elle va prendre congé avant de partir. Et dans toutes les maisons elle se penche, avec ses petites mains tremblantes qu'elle montre maintenant sans retenue, en caressant la tête blonde ou brune des enfants. Et elle laisse tomber parmi ces boucles des larmes mêlées aux baisers, inconsolablement.

— Je vais à Palerme, je vais à Palerme.

Et les enfants, effrayés, la regardent sans comprendre pourquoi cela la fait tant pleurer, cette fois, d'aller à Palerme. Ils se disent que c'est peut-être un malheur pour eux aussi et pour tous les enfants qui sont encore à acheter.

Les mamans disent :

— Mais nous vous attendrons.

Donna Mimma les regarde, les yeux pleins de larmes, en hochant la tête.

Comment pourrait-elle croire ce pieux mensonge, elle qui sait bien comment va la vie ?

— Ma bonne dame, deux ans !

Et elle s'en va, le cœur brisé, en rabattant son châle noir sur le mouchoir bleu.

Donna Mimma étudie.

Palerme. — Donna Mimma y arrive le soir, petite, dans l'immense place de la station... — O Jésus! sont-ce des lunes? vingt, trente tout autour... quelle place! quelle grandeur! Mais par où faut-il passer?

— Par ici... par ici...

Parmi tous ces « palais », ombres gigantesques percées de lumières, dans tant de bruit, d'éblouissements, et parmi toutes ces longues lignes aveuglantes, rangées de lampes par les rues droites et sans fin, au milieu des remous de la foule qui la bouscule de-ci de-là, parmi toutes ces choses surprenantes et hostiles, et le fracas assourdissant des voitures se précipitant en tous sens, la pauvre donna Mimma ne se rend compte que de l'émotion violente qui l'étreint intérieurement, et qu'elle domine avec peine dans ce brouhaha infernal et après l'étourdissement et le vertige du voyage en chemin de fer, le premier de sa vie. (Jésus, le chemin de fer, les montagnes, les plaines qui bougeaient, tournaient et se sauvaient en emportant les arbres, les maisons éparses et les villages lointains, et de temps en temps le choc violent d'un poteau télégraphique, des sifflements, des heurts, l'épouvante des ponts et des tunnels; des lumières brusques succédant aux ténèbres, du vent et des étouffements dans cette tempête de fracas, dans le noir, Jésus, Jésus!)

— Que dis-tu? que dis-tu?

Elle n'entend rien, elle ne sait plus comment avancer, elle se tient tout près du neveu qui l'accompagne, un jeune homme, l'espoir de la famille, qui connaît le monde, qui peut rire et circuler sans crainte: il fait son service militaire à Palerme depuis deux ans.

— Que dis-tu? Oui bien sûr, la voiture. Quelle voiture? Ah! certes, la voiture. Comment marcher dans la ville

avec ce gros paquet de vêtements sous le bras jusqu'à l'auberge? Elle regarde le paquet, c'est elle qui est là-dedans; elle voudrait y être tout entière, dans ce paquet serré sous le bras de son neveu; elle voudrait être faite de hardes et d'odeur de vêtements, pour ne plus rien voir et ne plus rien sentir.

— Donne-le moi, donne-le moi. Elle voudrait s'y accrocher, à ses affaires, pour s'y sentir plus en sûreté; mais l'âme n'y est pas, l'âme est ici, à la merci de tant d'impressions qui l'assaillent de toutes parts. Elle fait oui, elle fait non, sans bien comprendre ce que lui dit son neveu. — O mon Jésus! Mais pourquoi la consulter? Comme un petit enfant, entre ses mains, elle fera tout ce qu'il voudra; elle prendra la voiture, elle descendra à l'hôtel; tout ce qu'il voudra. Pour l'instant, elle est comme sur une mer en tempête, et prendre une voiture, c'est pour elle comme s'accrocher à une barque; arriver à l'hôtel, c'est toucher le port. Elle songe avec terreur que d'ici trois jours, quand le neveu retournera au village après lui avoir trouvé un logis et une pension, elle va rester dans cette Babylone, seule et perdue.

Dans la voiture qui les conduit à l'auberge son neveu lui propose d'aller voir la foire sur la Piazza Marina.

— La foire ! Quelle foire ?

— La foire des Morts.

Donna Mimma fait le signe de la croix. Oui, demain ce sont les Morts. Elle arrive à Palerme le soir du 1er novembre, veille des Morts, elle qui n'est jamais venue à Palerme que pour y acheter la vie. Les morts, certes. Mais le Jour des Morts est un jour de fête pour les enfants de l'île. Les jouets ne leur sont pas apportés par la vieille fée Befana, le 6 janvier; ils sont apportés par les Morts le 2 novembre, jour où pleurent les grandes personnes, où les petits se réjouissent.

— Y a-t-il beaucoup de monde ?

— Il y en a tant que les voitures ne peuvent passer. Tous les parents, les grands-parents et les tantes vont à la foire des Morts, Piazza Marina, acheter des jouets pour les enfants.

Les poupées, ce sont les petites sœurs; les bonshommes en sucre, ce sont les petits frères que donna Mimma, dans le monde illusoire des bambins de son lointain village, est venue pendant tant d'années acheter ici à Palerme pour les porter ensuite là-bas dans la litière d'ivoire.

Ceux-là, c'étaient des jouets vrais aux yeux vivants, avec de vraies menottes frêles, froides, violacées, serrées, et une petite bouche baveuse qui pleurait.

Les yeux de donna Mimma, devant le spectacle tumultueux de cette foire, s'ouvrent plus grands encore que ceux d'une fillette; cependant elle ne saurait penser que le songe de ses voyages mystérieux, tel qu'elle le racontait aux enfants de son pays, devient maintenant, dans cette foire, presque une réalité. Elle ne le peut pas, d'abord parce que les cris stridents des vendeurs devant les baraques illuminées de lampions multicolores, parmi les coups de sifflet, les sons de cloches, les mille rumeurs de la foire, et le va-et-vient de la foule qui afflue sans cesse sur la place, l'étourdissent de plus en plus et qu'elle a peur de la grande ville, mais aussi parce que c'est elle maintenant qui se prend à sa propre fable. Et puis cette atmosphère dont elle se sentait enveloppée dans son pays, ce prestige fabuleux qui la suivait par les rues et dans les maisons et lui attirait le respect de tous, grands et petits, car c'était elle qui enlevait les enfants au mystère de la naissance et les portait chez leurs parents, et qui fournissait de vies nouvelles le bourg antique, cette atmosphère et ce prestige lui manquent à présent.

Cruellement arrachée à sa fonction, la voilà au milieu de la foule foraine, et ce n'est plus qu'une pauvre vieille, étourdie et toute chétive. On l'a chassée de son rêve pour qu'ici elle vînt se meurtrir et s'anéantir parmi cette réalité

violente ; elle ne comprend plus rien, incapable de bouger, de parler, de regarder.

— Allons-nous-en, allons-nous-en.

Où donc ? Oui, il est facile de sortir d'ici, de quitter cette foule, en s'y prenant lentement, avec un peu de patience ; mais ensuite, ce qui est plus difficile, c'est de se retrouver comme auparavant en soi-même, assurée et tranquille : à l'auberge aujourd'hui, demain à l'école.

A l'école, quarante-deux diablesses, qui ont toutes l'air effronté de garçons en jupes et ressemblent à la jeune fille tombée du continent dans son village, entourent donna Mimma, la première fois qu'elle fait son apparition, le mouchoir bleu sur la tête et le long châle noir, pointu, à franges, modestement serré autour de sa taille. Hou ! voilà la grand'maman, voilà la vieille sage-femme des légendes tombée de la lune, qui n'ose pas montrer ses mains ni lever les yeux et parle encore d'*acheter* les enfants. Elles la regardent, elles la touchent comme si elles n'étaient pas sûres de la voir en chair et en os.

— Donna Mimma? donna Mimma, comment? Jevola. Donna Mimma Jevola. Quel âge ? Cinquante-six ans ? C'est un peu jeune pour commencer. Elle travaille déjà depuis trente-cinq ans. Et comment? Hors de la loi? Comment a-t-on pu vous le permettre ? Ah ! oui l'expérience ! Qu'est-ce que cela ! Il faut bien autre chose, vous allez voir.

Comme le professeur Torresi, chargé de l'enseignement des notions générales de gynécologie, entre dans la salle de cours, on la lui présente en la poussant avec de bruyants éclats de rire.

— La grand'maman, professeur, la grand'maman.

Le professeur Torresi, chauve, un peu pansu, mais bel homme qui ressemble à un cuirassier à peine descendu de son cheval, les moustaches grises, frisées, et sur une joue une grosse virgule poilue (qu'il est gentil ! il la tire

toujours en donnant ses leçons pour ne pas abîmer ses moustaches relevées avec grand soin) le professeur Torresi s'est toujours vanté de savoir maintenir la discipline, et traite, en effet, ses quarante-deux gaillardes comme des pouliches de sang auxquelles il faut le fouet et l'éperon. Mais il ne peut s'empêcher parfois de sourire à une de leurs saillies et de répondre par un signe de complaisance à l'adoration dont il se sent entouré. Il voudrait rester impassible à cette présentation bruyante, mais la vieille recrue est vraiment impayable, il veut lui aussi s'en amuser un peu.

Il lui demande comment, venue si tard, elle pourra suivre le cours; il a déjà parlé (attention! attention! à vos places) il a déjà longuement parlé (silence, à vos places), longuement parlé du phénomène de la gestation du début à l'accouchement, de la loi de la corrélation organique; aujourd'hui il parle des diamètres fœtaux. La dernière fois il a parlé du diamètre fronto-occipital et du biscromial; il traitera aujourd'hui du diamètre bisiliaque. En comprendra-t-elle quelque chose? Sans doute elle a l'expérience, mais qu'est-ce que l'expérience? Voilà, faites bien attention (et le professeur Torresi tourmente sa verrue poilue sur la joue, qu'il est gentil!), l'expérience est une connaissance implicite. Peut-elle suffire? Evidemment non. Pour que la connaissance suffise, il faut que d'implicite elle devienne explicite, c'est-à-dire qu'elle se dégage de façon que l'on puisse voir nettement chaque détail et définir, distinguer, toucher chaque chose de la main, mais d'une main clairvoyante. Autrement, toutes les connaissances que l'on pourra avoir ne seront jamais de la science. Est-ce une question de nom et de terminologie? Oh! que non! Le nom est la chose même, le nom est la conception en nous de toutes choses placées hors de nous. Sans le nom, nous n'avons point la conception, et la chose reste en nous comme aveugle, indéfinie, indistincte.

Après cette explication qui fait béer toutes les élèves, le professeur Torresi se tourne vers donna Mimma et commence à l'interroger.

Donna Mimma le regarde intimidée, se demandant s'il parle turc. Obligée à répondre, elle provoque chez ces quarante-deux diablesses des rires si bruyants que le professeur Torresi voit son prestige de dompteur en péril. Il crie, il frappe sur la chaire, en les rappelant au silence et à la discipline.

Donna Mimma pleure.

Quand le silence s'est rétabli, le professeur indigné adresse une verte semonce à son auditoire comme s'il n'avait pas ri tout le premier. Puis, se tournant vers donna Mimma, il lui crie que c'est une honte de se présenter à l'école dans un tel état d'ignorance, et qu'il est encore plus honteux de faire, à son âge, la petite fille pleurnicharde.

— Allons, il est inutile de pleurer.

Donna Mimma en convient, dit oui de la tête et sèche ses larmes ; elle voudrait s'en aller. Le professeur l'oblige à rester : — Asseyez-vous là et écoutez-moi. — A quoi bon écouter ?... Elle ne comprend rien. Elle qui pensait tout savoir après trente-cinq ans de profession, ne sait rien, absolument rien. Elle ne comprend rien.

— Vous vous y ferez peu à peu, ne désespérez pas, lui dit le professeur pour la consoler, à la fin de la leçon.

— « Ne vous désespérez pas... peu à peu... » répètent ses collègues qui maintenant en ont pitié.

Mais à mesure que cette fameuse connaissance implicite dont parle le professeur Torresi lui devient explicite, donna Mimma — bien loin, bien loin d'y voir plus clair — ne réussit plus à rien voir du tout.

L'idée de la chose telle qu'elle la possédait auparavant, entière, nette, distincte, maintenant qu'elle est décomposée et mise en pièces, elle la trouve réduite en tant de

petits détails dont chacun porte un nom étrange et difficile qu'elle ne sait même pas prononcer ! Comment les apprendre par cœur, tous ces noms-là ? Elle s'y évertue avec une patience infinie, le soir, dans sa misérable chambre garnie, épelant le manuel, penchée devant le guéridon sur lequel brûle une petite lampe à pétrole.

— Bi-bi-cro-bi-crom-i-a-bicromia-bicromial...

Et voilà qu'elle les reconnaît peu à peu, tous ces détails, avec une vive surprise, un à un, après maints efforts, et elle s'exclame comiquement :

— Mais ceci... Jésus, cela s'appelle ainsi ?

Mais la raison de le définir par ce nom-là, elle ne la voit pas. Le professeur la lui fait voir, l'oblige à la voir ; mais alors ce détail se détache encore plus de l'ensemble, il s'impose comme une chose indépendante du reste ; et dans tant de détails, donna Mimma s'y perd, ne s'y retrouve plus.

C'est une pitié de la voir aux leçons de gynécologie pratique, à l'hôpital de la maternité, quand le professeur l'appelle à une leçon d'essai. Toutes ses compagnes la guettent car elle se trouve là dans le domaine de sa vaste expérience. Mais oui ! Le professeur ne lui demande point de faire ce qu'elle sait faire, mais de dire ce qu'elle ne sait pas dire ; et lorsqu'il est question d'agir et non plus de parler le professeur ne lui permet pas de travailler à sa manière qui lui réussit depuis tant d'années, mais il exige qu'elle se conforme aux préceptes et aux règles de l'hygiène et de la science, qu'il lui a enseignés point par point ; et si donna Mimma se met alors à faire de son mieux, on la gronde parce qu'elle n'observe pas exactement ces préceptes et ces règles ; si au contraire elle se surveille et s'efforce d'en tenir compte on la gronde parce qu'elle perd la tête et ne réussit plus à rien faire convenablement.

Mais ce ne sont pas seulement ces détails, ces règles et ces principes qui la gênent tant. Il y a dans son âme une

autre raison de trouble et bien plus grande : elle souffre, comme d'une horrible violence qu'on lui ferait à elle-même, dans son sentiment jaloux et secret pour les sources de la vie ; elle n'en peut plus de voir le spectacle crûment étalé de cette fonction qu'elle a tenue pour sacrée tant d'années durant, puisque la honte et les douleurs des mères rachètent devant Dieu le péché originel. Elle souffre et voudrait couvrir le plus possible ce spectacle des voiles de la pudeur. Mais le professeur les rejette et les arrache brutalement, ces voiles qu'il taxe d'hypocrisie et d'ignorance. Il rabroue et raille exprès donna Mimma avec de vilaines paroles, et ces quarante-deux diablesses alentour du professeur rient à gorge déployée de ses moqueries et de ses gros mots, sans nulle retenue, sans nul respect pour la pauvre patiente, cette pauvre mère qui est là, exposée comme un objet d'étude et d'expérience.

Découragée, pleine de honte et d'angoisse, donna Mimma rentre dans sa petite chambre à la fin des leçons, et pleure en se demandant s'il ne vaut mieux quitter l'école et s'en retourner au village. Le long exercice de sa profession lui a procuré un beau petit magot qui pourra suffire à sa vieillesse ; elle vivra tranquille et retirée en voyant avec satisfaction vivre autour d'elle tous les enfants du pays, et les grands garçonnets et fillettes, jeunes gens et jeunes filles, et jusqu'à leurs pères et mères ; tous ceux que durant tant d'années elle sut tout de même mettre au jour sans règles ni préceptes comme la bonne vieille femme des fables, avec la litière d'ivoire. Mais alors, ce serait s'avouer vaincue devant cette mauvaise fille qui doit sans doute à l'heure qu'il est s'être emparée de sa place dans les familles. Il faudrait la regarder faire, les bras croisés. Ah ! non. Donna Mimma restera ici, elle triomphera de son découragement, elle étouffera la honte et l'angoisse pour rentrer fièrement au pays avec son diplôme et crier bien en face à cette effrontée qu'elle sait, elle aussi, maintenant, les paroles que disent les professeurs, et que les

mystères de Dieu sont une chose, et l'œuvre de la nature en est une autre.

Et puis elle a ses mains si habiles. Voilà : donna Mimma les regarde tristement à travers ses larmes; sauront-elles encore se mouvoir comme naguère? Elles semblent nouées par toutes ces nouvelles notions scientifiques... Ses menottes tremblent et ne *voient* plus. Le professeur lui a donné les lunettes de la science, mais il lui a fait perdre irrémédiablement la vue naturelle. Et qu'est-ce que donna Mimma fera de ses lunettes si elle n'y voit plus?

Donna Mimma revient.

— Flaviette ? Mais oui, petite madame, vous aussi... Pourquoi pas? A Palerme, bien sûr, avec la litière d'ivoire et les sous de papa. Combien? Oh! plus de mille lires...

— Non, onces.

— Oui, je me trompais, onces, petite madame, plus de mille... La chérie, qui me reprend! Il faut que je lui donne un baiser, et encore un autre, là »

Qui est-ce qui parle ainsi ? O surprise ! C'est la Piémontaise... celle-là même qui, il y a deux ans, semblait un garçon enjuponné avec sa jaquette verte et les mains dans ses poches. Elle a remisé la jaquette et le chapeau. Elle se coiffe à la paysanne et figurez-vous qu'elle porte sur sa tête un mouchoir de soie bleue largement noué sous le menton et sur son dos un beau châle d'indienne en pointe et à franges. La Piémontaise ! Et elle aussi parle d'acheter les enfants à Palerme, bien sûr avec la litière d'ivoire... et les sous de qui donc ? du *babbo*. Car elle dit *babbo* puisqu'elle parle la langue du continent. Et elle fait fureur dans le village avec ses expressions italiennes, habillée comme elle l'est, en simple paysanne : c'est un amour !

— Le châle doit être plus serré à la taille.

— Comme cela, alors ?

— Et le mouchoir, il faut le tirer plus en avant.

— Cela va-t-il bien maintenant ?

— Un peu plus ouvert... C'est parfait.

Maintenant elle circule, les yeux modestement baissés; et il n'y a pas grand mal si, de temps en temps, un regard malicieux lui échappe de guingois ou qu'un petit sourire découvre sur les deux joues ses gentilles petites fossettes. C'est un amour !

Ces dames s'entendent appeler *madama*. « Tous mes respects, madama. Madama, pour vous servir. » Et toutes, portant leur ventre, en sont ravies. Elles sont ravies, car, à causer avec la Piémontaise, il leur semble qu'elles aussi parlent correctement et possèdent tous les raffinements et les habitudes distinguées du continent. Vous savez, sur le continent on fait ceci, on fait cela, et puis n'est-ce donc rien que la satisfaction de s'entendre tout expliquer point par point, comme par un médecin, dans les termes mêmes de la science qui ne sauraient choquer parce que, mon Dieu, la nature est peut-être vilaine, mais elle est ainsi, c'est Dieu qui l'a faite ainsi, et ce sont des choses qu'il faut bien savoir, pour pouvoir se soigner soi-même au besoin ; et savoir au moins de quoi et pourquoi l'on souffre. C'est la volonté de Dieu, l'Ecriture le dit, la femme accouchera dans la douleur. Mais est-ce manquer de respect à Dieu que d'étudier la sagesse de ses dispositions?

L'ignorance de la pauvre donna Mimma se contentait d'invoquer la volonté de Dieu ; celle-ci respecte Dieu aussi, ce qui ne l'empêche pas d'expliquer comment Dieu a voulu et disposé la croix de la maternité.

De leur côté les enfants, en s'entendant raconter, avec une voix et des manières bien différentes, la merveilleuse histoire des voyages à Palerme, et la litière d'ivoire et les chevaux blancs sous la lune, restent bouche béante, les yeux grands ouverts, parce qu'ainsi racontée, c'est tout à fait comme si on la leur lisait ou qu'ils la lisaient eux-mêmes dans un beau livre de légendes, dont la fée se

présenterait vivante devant eux. Cette belle fée qui va vraiment en litière sous la lune, puisqu'elle leur apporte de Palerme les petites sœurs et les petits frères, ils la contemplent, ils l'adorent presque. Ils disent : « Non, donna Mimma était laide, nous n'en voulons plus ! »

Mais, le malheur c'est que les femmes du peuple elles-mêmes n'en veulent plus aujourd'hui de donna Mimma parce qu'avec elles, rebut de sa clientèle, la bonne vieille s'en tirait sans tant de façons, les traitant comme si toutes les femmes n'avaient pas même droit à se plaindre, et, quand les choses traînaient en longueur donna Mimma était fort capable de les quitter pour aller prêcher la patience à quelque dame en gésine ; tandis que celle-ci, oh ! quel trésor ! aussi belle de cœur que de visage, elle est complaisante et gentille avec toutes sans différence, et si une dame pressée la fait appeler d'urgence elle répond poliment, mais sans hésiter, qu'elle ne peut venir à l'instant même parce qu'elle assiste une pauvre femme qu'elle ne saurait quitter. C'est arrivé souvent. Et c'est une jeune fille, qui n'a jamais éprouvé ces douleurs, qui les devine si bien, qui y compatit tellement, et qui essaye de les soulager chez toutes, dames ou paysannes, de la même façon. Elle a rejeté son chapeau avec toutes les frivolités du continent et les airs de grande dame qu'elle avait en arrivant, pour s'habiller en paysanne, comme elles, avec le châle et le mouchoir qui lui vont à ravir.

Au contraire, donna Mimma... comment, elle porte chapeau ? Mais oui, courez, courez la voir. Elle vient d'arriver de Palerme avec un chapeau, un énorme chapeau gros comme cela. Sainte-Vierge ! Et elle ressemble tout à fait à un de ces singes habillés que l'on voit, dans les foires, danser sur les orgues de barbarie. Tout le village est sorti pour la voir, tous les gamins de la rue l'ont raccompagnée chez elle, en tapant sur des tessons, comme au carnaval.

— Mais porte-t-elle vraiment un chapeau ?

— Puisque je vous le dis! N'a-t-elle pas pris le diplôme à l'Université, comme la Piémontaise?

Après deux années d'études. Et quelles études!

Elle y a gagné des cheveux blancs, car chacun sait qu'avant son départ ils étaient encore tout noirs... De telles études que, si M. le Docteur veut essayer de discuter avec elle, elle lui montrera qu'il n'est plus capable de l'éblouir avec ses paroles de toutes les couleurs; aujourd'hui elle les sait mieux que lui. Le chapeau... Que les gens sont bêtes dans ce village! Il se porte de droit après deux ans d'études à l'Université. Toutes celles qui étudiaient avec elle le portaient, et elle aussi par conséquent. Le métier d'accoucheuse ne se fait plus comme auparavant; il y a peu de différence avec celui du médecin; ce sont presque les mêmes études, et les médecins sortent-ils en casquette? Mais pourquoi aller à Palerme étudier pendant deux ans et obtenir le diplôme, si ce n'était pas pour se mettre en tout sur un pied d'égalité avec la Piémontaise, diplômée de l'Université de Turin?

Donna Mimma tressaille et pâlit lorsqu'on lui dit que la Piémontaise, elle, ne porte plus de chapeau, mais un châle et un mouchoir.

— Ah! elle a ôté son chapeau, elle porte un châle et un mouchoir!

Il lui semble qu'elle est tombée dans un autre monde.
— Mais comment? Et que fait-elle? Et que dit-elle? Ah! elle dit que les enfants s'achètent à Palerme, avec la litière? Ah! traîtresse! Elle veut lui ôter le pain de la bouche! Assassine! Elle veut capter les bonnes grâces de ces paysans ignorants. Infâme! Et les gens... Comment? Ils acceptent qu'on les trompe ainsi! Ils écoutent complaisamment ces contes bleus dans la bouche d'une femme qui auparavant les traitait de sottises et de fausses pudeurs.

Mais alors, si cette éhontée devait finir par faire la sage-femme de village comme donna Mimma l'a faite naturellement depuis trente-cinq années, pourquoi l'obliger à partir

pour Palerme, à étudier deux ans à l'Université, à y conquérir le diplôme? Rien que pour avoir le temps de lui prendre sa place et de lui ôter le pain de la bouche en la singeant, en s'habillant comme elle, en répétant les mêmes choses. Infâme! Assassine! Traîtresse! Ah! Dieu! quelle aventure!

Donna Mimma a tout le sang au visage; elle pleure de fureur; elle se tord les mains, le chapeau toujours sur la tête; elle trépigne, son gigantesque chapeau se met de travers, et, pour la première fois, voilà que lui échappe un mot obscène : Non, elle refuse, à présent, de l'enlever, son chapeau; par bravade; il restera sur sa tête; il restera sur sa tête; libre à l'autre de l'enlever; elle l'a mis et le gardera. Elle a le diplôme, elle a été à Palerme, elle s'est éreintée deux ans à étudier, maintenant elle sera dans le village non plus la commère, la bonne vieille sage-femme, mais l'accoucheuse diplômée qui a étudié la *gynécrologie* à l'Université royale de Palerme.

La pauvre donna Minna dit *gynécrologie* ainsi à la hâte en se retournant et se retournant dans la petite chambre de son logis, où tous les objets, qui s'attendaient à être salués et caressés avec joie après deux ans d'absence, la regardent effrayés et morfondus. Donna Mimma n'a point d'yeux pour eux; elle dit qu'elle veut la regarder face à face cette... (et encore un mot obscène) et savoir si elle aura le courage de parler devant elle de litière d'ivoire et d'acheter les enfants. Et, sans tarder, elle veut se mettre en route pour rendre visite à toutes les dames du pays (comme la voilà, le chapeau sur la tête) qui peut-être n'auront pas le toupet, aujourd'hui qu'elle est revenue avec le diplôme, de lui faire mauvais visage à cause de cette mijaurée.

Elle sort de chez elle; mais à peine a-t-elle mis le pied dans la rue que recommencent l'étonnement et les rires des villageois, les lazzis des gamins qui ont bien oublié

qui les a reçus dans le monde, en aidant leurs mamans à les mettre au jour.

« Museaux de chiens, couillons, ah ! fils de... ! »

Ils jettent sur son chapeau monumental des pelures d'oranges et des cailloux, ils l'escortent de clameurs farouches en gambadant autour d'elle.

« Donna Mimma ! Oh ! est-il possible ! » disent les dames ahuries au spectacle comique et lamentable qui s'offre à elles. Accoutrée ainsi, avec son grand chapeau de travers et les yeux gonflés de rage et de larmes, donna Mimma prétend leur apparaître comme l'image du remords et ses yeux gonflés de rage et de larmes sont pleins de reproches à leur adresse, comme si c'étaient elles qui eussent forcé donna Mimma à aller étudier à Palerme et l'eussent fait revenir avec ce monstrueux chapeau, fruit naturel de deux années d'études à l'Université et qui représente l'injustice qu'ont commise ses clientes.

C'est une injustice, oui, mesdames, c'en est une, car si vous vouliez la bonne sage-femme comme l'était donna Mimma, mouchoir sur la tête et châle au dos, et racontant à vos enfants l'histoire de la litière et des bébés achetés à Palerme avec l'argent de papa, vous ne deviez pas permettre à cette continentale impudente de s'approprier le mouchoir de soie bleue, le châle et les vieux contes de donna Mimma, elle qui, arrivant de l'Université le chapeau sur la tête, les raillait chez donna Mimma. Vous deviez lui dire : « Non, ma chère, tu as obligé donna Mimma à partir pour Palerme et à porter chapeau pour ne pas prêter à rire à tes pareilles, et ce chapeau, maintenant tu l'enlèves toi-même. Et tu mets le châle et le mouchoir, et tu racontes l'histoire de la litière, pour prendre la place de celle que tu as chassée du village. Mais tout cela n'est chez toi que mensonges, tandis qu'il était naturel à donna Mimma de s'habiller et de parler ainsi. Non, ma chère, à présent tu joues un vilain tour à donna Mimma ; tu t'en moquais avec son châle et son mouchoir et ses

contes, et maintenant qu'elle ne peut plus être ainsi, tu la fais bafouer par les autres à cause du chapeau et de la science de l'Université. » C'est ainsi, mesdames, que vous deviez parler à cette Piémontaise. Ou, si vraiment vous en êtes venues à préférer l'accoucheuse savante qui sache vous expliquer point par point, comme un médecin, la manière dont on fait et aussi dont on ne fait pas les enfants, obligez alors la Piémontaise à remettre son chapeau pour ne pas jeter le ridicule sur donna Mimma, qui a étudié comme un médecin et est arrivée le chapeau sur la tête.

Mais vous haussez les épaules, mesdames, et faites comprendre à donna Mimma que vous voilà bien embarrassée : l'autre vous a déjà soignée une fois, très bien, il n'y a pas à dire, vous êtes déjà engagées pour les prochaines couches et quant à l'avenir, pour ne pas vous compromettre, vous dites que vous espérez bien que Dieu vous épargnera cette croix d'avoir d'autres enfants.

Donna Mimma pleure. Elle voudrait au moins se consoler avec les petits, et, pour qu'ils s'approchent, retire de dessus sa tête son épouvantail de chapeau noir ; mais c'est en vain, les enfants ne la reconnaissent plus.

— Comment donc, dit donna Mimma parmi ses larmes, toi, Flavietta qui me regardais naguère avec ces yeux si gentils, toi, mon Nini, mais comment, vous ne vous souvenez plus de moi, de donna Mimma ? C'est moi qui suis allée vous acheter à Palerme avec les sous de papa, dans la litière d'ivoire ; c'est moi-même, mes petits trésors, approchez donc.

Les enfants ne veulent pas bouger ; ils demeurent hostiles et maussades, et regardent, de loin, le grand chapeau noir posé sur ses genoux ; et alors donna Mimma, après avoir longuement essayé de sécher les larmes de ses yeux et de ses joues, voyant enfin qu'elle n'y réussit pas et qu'elle ne fait qu'aggraver le mal, se replante le chapeau sur la tête, et sort.

Ce n'est pas seulement, comme pense donna Mimma, pour ce vilain chapeau noir que tout le village s'est mis contre elle. Si elle n'en faisait pas un point d'honneur elle le jetterait bien, mais la science ? Hélas, la science qui lui a arraché de la tête le beau mouchoir de soie bleue, et lui a imposé ce vilain chapeau noir ; la science apprise tard et mal, la science qui lui a fait perdre la vue et lui a imposé des lunettes, la science qui a embrouillé toute son expérience de trente-cinq ans, la science qui lui a coûté deux années de martyre, non, cette science-là, donna Mimma ne pourra plus la rejeter, et c'est là le vrai mal, le mal irréparable. Or, le hasard veut qu'une voisine, mariée depuis un an à peine, et déjà sur le point d'être mère, ne trouve pas ce soir-là, dans les quatre petites chambres de sa maison, un seul point où apaiser la frénésie qui la dévore ; elle va sur la terrasse, elle regarde le ciel ; non c'est elle plutôt qui se sent regardée de façon étrange par toutes les étoiles ; et elle sent ces piqûres d'étoiles dans sa chair comme un fourmillement aigu de frissons et elle commence à gémir et à crier qu'elle n'en peut plus. On peut attendre ; tout le monde lui dit qu'elle peut attendre certainement jusqu'au lendemain ; mais elle dit non, elle dit que si cela continue elle sera morte avant le lendemain ; et alors, puisque l'autre, la Piémontaise, est occupée ailleurs et a fait dire qu'elle regrettait beaucoup, mais qu'il lui était impossible de venir cette nuit, puisque maintenant il y a deux accoucheuses dans le village, pourquoi ne pas appeler donna Mimma ? Mais oui, donna Mimma. Qu'est donc donna Mimma ? Un chiffon pour boucher un trou ? Elle ne veut pas faire la remplaçante. Mais elle finit par se rendre aux prières ; elle pose tout doucement son chapeau sur sa tête et se rend chez la malade. Hélas, est-il possible que donna Mimma ne saisisse pas cette occasion pour démontrer qu'elle a étudié, comme l'autre, pendant deux ans à l'Université, qu'elle est aujourd'hui plus forte que cette autre, armée de toutes les règles de la science

et de tous les préceptes de l'hygiène. Malheureuse! Elle veut les démontrer une à une, toutes ces règles de la science; elle les applique l'un après l'autre, tous ces préceptes de l'hygiène; elle démontre tant et applique si bien que tout à coup, il faut appeler la Piémontaise et même le médecin si l'on veut sauver la pauvre femme et son bébé qui risquent de mourir étouffés, étranglés par toutes ces règles et ces préceptes.

Et maintenant, pour donna Mimma, tout est bien fini. Après cette épreuve, personne — et avec raison, — ne veut plus en entendre parler. Enragée contre tout le pays, son affreux chapeau sur la tête, elle descend tous les jours à la place et fait une scène devant la pharmacie, traitant d'âne le docteur et de garce cette voleuse de Piémontaise qui est venue lui prendre son pain. Certains vous diront même qu'elle s'est mise à boire, car, rentrée chez elle, après ces scènes, donna Mimma pleure, pleure inconsolablement; et comme chacun sait, c'est là l'effet ordinaire que produit le vin.

La petite Piémontaise, pendant ce temps, le mouchoir sur la tête et le long châle d'indienne serré autour de la taille, trottine d'une maison à l'autre, les yeux modestement baissés, en vous jetant un petit regard malicieux et un sourire qui découvre ses deux fossettes. Elle dit avec regret qu'il est vraiment malheureux que donna Mimma se soit mise dans cet état, parce qu'elle espérait un certain soulagement de son retour au pays; et elle en a bien besoin, car ces braves Siciliens ont vraiment trop d'argent à dépenser en gosses et, nuit et jour, sans trève, la font voyager en litière.

Luigi Pirandello.

Traduction de Juliette André.

Le Rhin et le Problème d'Occident

« La Belgique est la clef de voûte de l'ordre européen et la condition de son existence. »

JULES CAMBON.

La situation politique de l'Europe est si trouble, si incertaine que tous les avis, même les plus audacieux, doivent être examinés sans parti-pris. Nous n'entendons point, cela va sans dire, nous rallier aux vues originales du comte de Briey, partisan convaincu d'une solution « lotharingienne ». Néanmoins les combinaisons proposées dans ce curieux article — fragment d'un livre à paraître prochainement — ont le mérite de l'ingéniosité, et elles témoignent d'intentions excellentes et patriotiques. Nos lecteurs, qui ont fort goûté naguère les révélations historiques que le même écrivain a publiées dans cette Revue (1), suivront avec intérêt et sympathie un raisonnement fondé sur des faits incontestables et très habilement groupés.

Ainsi, ce numéro du *Flambeau* contient, et oppose l'une à l'autre, la thèse de la « petite Belgique » soutenue par le baron Beyens, et la doctrine des expansionnistes avancés... ou attardés.

Équilibre et sécurité.

Sous peine de nier les leçons qui se dégagent de mille ans d'histoire, il faut reconnaître que la possession des pays d'entre-deux, du Rhin à la mer du Nord, par l'Allemagne ou par la France, a toujours entraîné la guerre à plus ou moins longue échéance. Un sort semble être jeté sur ces régions qui constituent le cœur de l'organisme européen. On n'y a jamais touché sans provoquer des catastrophes.

Cette conclusion est la clef qui explique le passé, comme le présent et l'avenir de l'Europe.

(1) Voyez le *Flambeau* de novembre et décembre 1920 (3e année, nos 11 et 12)

Comment se pose *politiquement* le problème d'Occident? Pour la Grande-Bretagne, c'est un problème d'équilibre; pour la France, c'est un problème de sécurité. Sachons nous mettre au point de vue de ceux dont nous ne partageons point toutes les idées; c'est la seule manière de se comprendre.

Après les terribles épreuves subies, la France et la Belgique n'ont point le droit, vis-à-vis de leurs pays dévastés, de négliger le péril de l'Est. En vain, leur dit-on que l'Allemagne est incapable de se relever militairement avant un siècle, que la surprise, éprouvée après Iéna, ne peut se renouveler et qu'il est aussi facile de surveiller la construction des tanks ou des avions que celle des sous-marins. Ces peuples, avertis par les leçons d'hier comme par celles de l'histoire, répondent qu'il y a des avions commerciaux, mais non des sous-marins de commerce et qu'en temps de paix, les tanks se transforment en pacifiques tracteurs agricoles, ce qui ne peut être le cas pour les dreadnoughts, surtout quand on a pris la précaution de les laisser couler dans les eaux de Scapa-Flow... La conclusion de la France est qu'il faut continuer à monter une garde vigilante sur le Rhin, si l'on ne peut arriver à briser en morceaux le géant teuton.

Tel n'est point l'avis de la Grande-Bretagne dont toute la politique est dominée par le principe de l'équilibre des forces, la fameuse *balance of powers*. Cet équilibre était menacé hier par l'hégémonie germanique; l'Angleterre a pris les armes pour le rétablir; elle n'entend pas que son intervention ait finalement pour conséquence de créer une hégémonie française :

« Brisez l'Allemagne; constituez, à ses dépens, une Pologne très forte, mais asservie à la bienfaitrice comme la Petite Entente, par les liens enrubannés de la reconnaissance et des nécessités, et que restera-t-il en Europe, en face de la France appuyée par 50 millions d'habitants et d'immenses richesses continentales et coloniales, maté-

rielles et morales? Tous les petits Etats ne seront-ils point, par la force des choses, contraints de graviter dans son orbite? Que devient alors la *balance of powers?* »

La conclusion de l'Angleterre est qu'il est dangereux de trop amoindrir l'Allemagne, seul contrepoids à la France, et qu'il est impossible ni de permettre à la France de rester définitivement sur le Rhin, ni de créer un petit Etat rhénan qui serait bientôt « tunisifié ». Peut-être, ne se rend-on point suffisamment compte en France, de la fermeté des résolutions anglaises à ce point de vue, résolutions qui, plutôt que de fléchir, iraient à la rupture, voire au conflit armé.

Ainsi, nous aboutissons à une impasse: au nom de la *sécurité,* la France réclame la barrière du Rhin et le plus glorieux de ses soldats va jusqu'à dire que, sans elle, il n'eût point, depuis la guerre, dormi une seule nuit tranquillement; au nom de l'*équilibre* nécessaire entre les nations, la Grande-Bretagne s'oppose à une solution qui ferait de la France, la maîtresse du continent.

Le heurt de ces deux conceptions fondamentales est au fond de toutes les discussions qui en paraissent les plus éloignées, et jamais, jusqu'à ce que ce problème soit résolu, la cordialité des relations ne pourra se rétablir entre les deux peuples. Et cependant, chacun sent l'impérieuse nécessité de leur accord pour le maintien de la paix du monde et il n'est pas un homme de bon sens des deux côtés des Détroits qui n'ait applaudi aux nobles accents du « Premier » anglais affirmant qu'après avoir résolu de commun accord tous les problèmes de la guerre, il serait inconcevable que la France et l'Angleterre fussent incapables de résoudre ensemble les difficultés de la paix.

Cette contradiction entre les politiques française et anglaise — nous l'avons constaté (1) — n'est pas nouvelle.

(1) Voyez l'*Allemagne et l'avenir de l'Europe.* Bruxelles, Lamertin, 1921 (Collection du *Flambeau*).

En suivant attentivement le mouvement des idées qui, en 1848, portait les esprits le long du Rhin, à un rapprochement avec la Belgique, Léopold Ier et son gouvernement, autant que les intérêts belges, servaient les intérêts des grandes puissances et particulièrement ceux de la France et de la Grande-Bretagne.

Plus qu'aucun autre Etat, la France devait souhaiter voir monter la garde sur le Rhin par une nation amie dont la présence n'y porterait ombrage à personne et lui épargnerait peut-être de nouveaux conflits. Loin de chercher à exercer une emprise sur ses voisins, la France a tout intérêt à voir se développer leur autonomie. La France comme l'Angleterre — c'est le plus bel hommage à lui rendre — est forte de la liberté des autres.

D'autre part, un accroissement de force de la Belgique — nous l'avons vu également — a toujours été, au regard de la Grande-Bretagne, le meilleur moyen d'assurer son indépendance. Ainsi, se seraient trouvées réalisées en même temps et confondues la politique de *sécurité* de la France et la politique d'*équilibre* de l'Angleterre, qui se sont dressées face à face, pendant la discussion du traité de Versailles et dont l'opposition menace d'ébranler une entente indispensable à la paix du monde.

Une solution belge de la question rhénane, se traduisant par une entente économique et militaire avec les régions situées au nord de la Moselle, ne pourrait donc être qu'encouragée par la France qui y trouverait le gage de sa sécurité, et par la Grande-Bretagne qui, après la leçon d'hier, ne peut négliger l'avertissement donné par Castlereagh en 1815 : « Les Prussiens à Aix-la-Chapelle ! Quelle imprudence ! Avant cent ans, ils seront à Anvers » (1).

Contre les flots qui du Continent viennent battre les côtes anglaises, la Belgique est la seule digue solide. Si elle oubliait un jour de l'entretenir ou de la fortifier, la

(1) Babelon, *Histoire de Sarrebrück*, p. 49. (Paris, Ernest Leroux.)

Grande-Bretagne mériterait l'anathème enflammé de Rudyard Kipling: « Maintenant, nous ne pouvons qu'attendre le jour, attendre et mesurer notre honte.

« Voilà les digues que nous ont laissées nos pères et nous les avons négligées. Combien et combien de fois nous les a-t-on rappelées et combien de fois avons-nous remis à plus tard !

« Peut-être, avons-nous déjà tué nos fils comme nous avons trahi nos pères ! » (1).

Jusqu'il y a quelques jours, ces considérations pouvaient ne présenter qu'un caractère académique. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Le Traité signé à Rapallo, entre l'Allemagne et la Russie, dresse contre l'Europe occidentale un bloc de 200 millions d'hommes unis sous le signe de la revanche. Le *Temps* écrit :

« Le traité d'avant-hier, conclu pendant cette conférence qui devait consolider la paix, est, en réalité, un préparatif de guerre. »

M. Léon Daudet dit de même, en termes saisissants :

« La proclamation de l'alliance germano-russe, économique, politique et militaire, c'est le premier son de cloche de la nouvelle guerre européenne. Demain, la Pologne sera envahie et la France contrainte d'intervenir, puisque la seconde menace est pour elle et la Belgique, comme la troisième pour l'Angleterre. La journée d'avant-hier à Gênes est l'équivalent politique du drame de Serajevo. Nous voici en juin 1914. »

Quelle sera la réponse à cette provocation ?

Les Puissances alliées se sont attachées, jusqu'à présent, à l'exécution du Traité de Versailles. Mises en présence d'une violation flagrante de son esprit sinon de son texte, elles doivent aviser à substituer des garanties matérielles aux garanties contractuelles. Leur attitude ne peut pas être négative ; elle doit être positive et se traduire sur le

(1) *Les Digues.*

terrain et non sur le papier. Il ne suffit point de masquer un danger pour le supprimer ; on n'annule pas un Traité quand il résulte de la nature des choses, de la communauté des intérêts et de l'identité des rancunes. On peut déchirer un parchemin, on ne détruit point une pensée (1).

La Prusse, *qui est un Etat slave,* veut s'unir à la Russie. Soit. Le péril est flagrant pour nous, mais il est inévitable, sachons le regarder en face et n'oublions pas qu'il y a, même de l'autre côté du Rhin, des Allemands à côté des Boches. Il en est qui répugnent à toute compromission avec le gouvernement des Soviets et seraient heureux, moyennant la satisfaction de légitimes aspirations, de troquer un trop long servilisme à l'égard de la Prusse contre une entente avec le bloc occidental ; ils attendent qu'une main les aide à passer de l'autre côté de la barricade. Ce serait la meilleure réplique au Traité de Rapallo, mais cette main, qui la tendra ?

Si cette éventualité se réalisait, la Prusse n'aurait point à se plaindre de son sort. Elle trouverait à l'Est d'amples compensations aux sacrifices consentis à l'Ouest.

La Prusse est un soldat campé sur le Rhin et on ne devrait point perdre de vue qu'elle n'a accepté d'y planter son pavillon que faute de mieux et en s'engageant à y renoncer moyennant compensations. Le Prince de Hardenberg, en effet, en agréant, au nom du roi de Prusse, la solution du Congrès de Vienne, déclara que « *le Roi ne se charge des pays qu'on lui offre sur la rive gauche du Rhin que pour le bien général et serait prêt à y renoncer si on voulait lui donner toute la Saxe* » (2).

Aujourd'hui, comme il y a cent ans, la Prusse se sent en terre étrangère le long du Rhin et dans un livre tout

(1) Voir dans le même sens, un excellent article paru, dans le journal *La Couronne,* numéro du 23 avril 1922, sous la signature de M. Joseph Damas.

(2) Kluber, *Acte des Wiener Congresses,* VII, 96. Cité par Banning, *Histoire territoriale de la rive gauche du Rhin,* « Revue générale », 15 février 1921.

récent, M. Walther Rathenau, actuellement Ministre des Affaires étrangères du Reich, malgré certaines réserves nécessaires vis-à-vis de ses compatriotes, a clairement envisagé l'éventualité d'une séparation :

« Notre grandeur ne peut plus reposer sur le nombre et sur le volume. Peut-être, serait-il logique de se demander : N'est-il pas bon que la Hollande et les Flandres, la Suisse et l'Autriche mènent une vie à elles, germanique d'espèce, mais complètement étrangère à l'Allemagne ? La richesse du monde n'est-elle pas accrue de ce fait ? *Une Alsace francisée, les pays rhénans détachés, occidentalisés, n'offrent-ils pas l'espérance d'une nouvelle vie dont l'esprit tirera son origine de l'Allemagne ?* » (1).

Le rôle de la Belgique.

Si l'Angleterre et la France trouveraient leur avantage dans une solution belge de la question rhénane, quels seraient, à cet égard, les sentiments de la Belgique ? Nous n'avons point mandat de parler en son nom, mais il est certain que sans en témoigner avec éclat et en rejetant tout impérialisme, la Belgique ressent profondément les désillusions de la paix qui a détruit, au profit de la Grande-Bretagne, la flotte et les colonies allemandes, a rendu l'Alsace-Lorraine à la France, Trieste et le Trentin à l'Italie, a *triplé* la superficie et la population de la Serbie et de la Roumanie, tardivement entrée dans la lutte (2), et n'a donné à la Belgique, premier holocauste du grand sacrifice offert à la liberté, que 65,000 habitants et quelques arpents.

L'injustice est plus flagrante encore si l'on rapproche la situation faite à la Belgique des engagements pris vis-à-vis du Japon qui, d'après les chiffres officiels, a

(1) *La Triple Révolution,* traduction française, p. 129 (aux Editions du Rhin, Paris et Bâle, 1921.)

(2) La superficie de la Roumanie a passé, depuis la guerre, de 130,000 à 300,000 k² et sa population de 6 à 16 millions d'habitants.

perdu à la guerre *12 officiers* et *604 hommes tués, 40 officiers* et *1140 hommes blessés,* et a reçu, en vertu des accords secrets de février-mars 1917, *tout le territoire de Chang-Toung* qui forme l'une des régions les plus riches de la Chine avec plus de *30 millions d'habitants* (1).

Les nations n'ont pas le droit d'être modestes et selon le mot de Léopold II : « Un pays doit grandir ou décliner. » (2).

D'autre part, la barrière militaire du Rhin, en lui fournissant une garantie stratégique de premier ordre, permettrait à la Belgique, en temps de paix, conformément à son tempérament national, de réduire au minimum sa force armée et fortifierait un Etat qui, au témoignage de M. Jules Cambon, est « la clef de voûte de l'ordre européen et la condition de son existence. » Mais la question doit être envisagée de plus haut.

La Belgique a renoncé au régime de la neutralité garantie et aucune force humaine ne pourrait plus la contraindre à accepter la moindre restriction à sa souveraineté. Tout autre chose serait de pratiquer en fait, sans lier l'avenir ni amoindrir la plénitude de ses droits, une politique de neutralité ou, plus exactement, de conciliation, à l'égard des divers groupements de Puissances, politique qui sans produire, comme le régime antérieur, l'effet d'un dangereux soporifique sur les populations, ni les exposer à subir la tutelle des spoliateurs de la veille, préserverait la Belgique de tout danger de vassalité.

Cette politique est celle de la Suisse depuis un siècle.

(1) V. une étude de M. René Pinon : *Une phase nouvelle de la lutte pour le Pacifique* « Revue des Deux Mondes », 1er novembre 1921, pp. 93 et 96. On sait que les Etats-Unis se sont opposés au maintien des accords de 1917.

(2) Lettre à Beernaert du 22 septembre 1889. Voir *Léopold II et Beernaert,* par E. Van der Smissen, t. I, p. 425 (Bruxelles, Goemaere, 1920.)

L'Acte du 20 novembre 1815 qui reconnaît la « neutralité perpétuelle de la Suisse et l'inviolabilité de son territoire », porte que « les Puissances signataires de la Déclaration du 20 mars 1815 (l'Autriche, la France, la Grande-Bretagne, le Portugal, la Prusse et la Russie) reconnaissent authentiquement, par le présent Acte, que la neutralité et l'inviolabilité de la Suisse et son indépendance de toute influence étrangère, sont dans les vrais intérêts de l'Europe entière. »

Rien dans cette Déclaration ne marque une limitation quelconque de souveraineté. La neutralité de la Suisse est une neutralité libre, elle peut y renoncer quand bon lui semble. C'est ce qui résulte de la communication faite par le Conseil fédéral aux Etats belligérants, le 4 août 1914.

S'appuyant sur l'Acte de 1815, le Conseil fédéral déclara que « la Confédération, inspirée par ses traditions séculaires, a la ferme volonté de ne se départir en rien des principes de neutralité si chers au peuple suisse, qui correspondent à ses espérances, à ses aspirations, à son organisation intérieure, à sa situation vis-à-vis des autres Etats et que les puissances signataires des Traités de 1815 ont formellement reconnue. »

Après avoir cité ce texte, M. Félix Bonjour, ancien Président du Conseil national suisse, ajoute :

« La déclaration du Conseil fédéral souligne le fait que *si notre neutralité est reconnue par les Puissances, elle est néanmoins volontaire. Nous conservons, en effet, le droit d'en sortir non seulement le jour où notre neutralité serait violée, mais quand notre indépendance, notre souveraineté, nos intérêts vitaux seraient menacés* (1) ».

Il n'y a rien à ajouter à ces commentaires particulièrement autorisés, mais il est intéressant de rapprocher la politique suivie par la Suisse de celle inaugurée par la Belgique, dès le lendemain de son indépendance. Le

(1) Félix Bonjour, *La Démocratie suisse*, p. 210.

célèbre protocole du 19 février 1831 précise, en ces termes décisifs, le rôle européen de la Belgique :

« Il appartient aux puissances d'assurer, à la faveur de combinaisons nouvelles, cette tranquillité de l'Europe dont l'union de la Belgique avec la Hollande avait constitué une des bases... Elles ont le droit, et les événements leur imposent le devoir d'empêcher que les provinces belges, devenues indépendantes, ne portent atteinte à la sécurité générale et à l'équilibre européen. »

La portée de ce texte et le rôle de la Belgique entre les diverses puissances, sont précisés dans un discours prononcé au Parlement belge par M. Devaux, ministre d'Etat, au moment de la discussion du Traité des XVIII articles :

« Je regarde ce traité et l'avènement du Roi des Belges qui en sera le résultat, comme le lien qui va unir désormais dans la carrière de la liberté, la France, l'Angleterre et la Belgique, noble trépied qui doit un jour servir de base à la liberté de l'Europe entière. »

Celui qui a aujourd'hui le périlleux honneur d'attacher son nom à la politique étrangère de la Belgique, libérée de toutes lisières artificielles, M. Henri Jaspar, a rappelé, dans une occasion récente, les documents que nous venons de citer, en faisant sienne la conclusion qui s'en dégage (1).

Mais chaque nation a la politique de sa force et la Belgique, placée au carrefour des grandes voies qui mènent du nord au sud et de l'est à l'ouest, ne peut remplir le rôle naturel d'une articulation entre l'Angleterre, la France et l'Allemagne, que si elle est assez puissante pour être pleinement indépendante de chacune de ses voisines.

(1) « *Etre Belges* », conférence donnée au Jeune Barreau de Bruxelles, le 17 février 1922. Voir le *Flambeau,* numéro du 28 février 1922 (5e année, n° 2).

Un grand Belge, Emile Banning, l'a écrit dès 1866 :
« La Belgique est, sur le Continent, le pivot de l'alliance anglo-française : tout accroissement de force et d'importance de l'une accroît la force et l'importance de l'autre. *Plus la Belgique est grande et prospère, plus l'Angleterre est rassurée pour la frontière du Rhin, plus la France acquiert de force défensive et d'influence en Europe.* »

Tel serait le résultat d'un rapprochement plus ou moins étroit de la Belgique, du Grand-Duché du Luxembourg et du nord de la Rhénanie.

L'histoire comme la géographie semblent leur assigner la tâche identique d'amortir, et, pour ainsi parler, de « filtrer » les heurts réciproques de leurs puissants voisins en servant de canal à l'échange, entre eux, des produits et des idées. Un historien illustre en a fait la remarque : « Les bassins de l'Escaut et de la Meuse n'ont pas seulement servi de champs de bataille à l'Europe, c'est par eux que s'est effectué le commerce des idées entre le monde latin et le monde germanique qui se touchent sur leur territoire. Ce sont leurs ports qui, pendant des siècles, ont été les entrepôts des marchandises du Nord et du Midi. Comme notre sol formé par des alluvions des fleuves de France et d'Allemagne, notre culture est une sorte de syncrétisme où l'on trouve mêlés l'un à l'autre et modifiés l'un par l'autre, les génies des deux races » (1).

L'Avenir. — Conclusion.

Qui sait ? — le cercle s'étendrait encore.

Une double tendance, en apparence contradictoire, se dessine dans le monde moderne : tendance politique d'une part, qui, nous l'avons constaté, par le principe de la libre disposition des peuples, aboutit au démembrement ou à la transformation des grands Etats ; tendance économique d'autre part, qui par suite d'une production,

(1) Pirenne, *Les Origines de la Nation belge.*

chaque jour plus intensive, nécessite sous peine de crises périodiques, des marchés intérieurs de plus en plus vastes. La forme fédérale répond à ces *desiderata* par le groupement, en un vaste consortium, d'entités politiques distinctes qui y conservent leur physionomie particulières.

Une frappante manifestation de cette double tendance nous est offerte par la Petite Entente qui, sous l'impulsion de l'un des hommes d'Etat les plus clairvoyants de notre époque, M. Bénès, tend à substituer à l'Empire Austro-Hongrois désagrégé, un groupement politique et économique beaucoup plus puissant, englobant la Tchéco-Slovaquie, la Yougoslavie, l'Autriche, la Roumanie et la Pologne, soit 70 millions d'habitants.

Quelle force, quelle importance pour la sécurité et l'équilibre continental, ne constituerait point, en face de la Petite Entente de l'Europe orientale, une Petite Entente de l'Europe occidentale unissant un jour peut-être, et avec des degrés divers, à la Belgique et à la Rhénanie du Nord, le Grand-Duché de Luxembourg et la Hollande?

Une solution belge de la question rhénane peut paraître invraisemblable aujourd'hui, mais peut-être, est-ce le lieu de rappeler le mot du cardinal de Retz :

« Toutes les grandes choses qui ne sont point exécutées paraissent inexécutables à ceux qui ne sont pas capables de grandes choses. »

Depuis la mort de Charlemagne, la question d'Occident est restée ouverte. Tour à tour, l'Allemagne et la France ont voulu la résoudre à leur profit, et hantées, inconsciemment peut-être, par les grands souvenirs de l'empire carolingien, s'emparer des régions qui en furent le berceau. Aucune de ces tentatives n'a réussi et toutes furent le point de départ d'une période de calamités et de guerres. Le problème se pose aujourd'hui dans les mêmes termes que devant les héritiers de l'Empereur « à la barbe fleurie » réunis à Verdun en l'an 843; il ne comporte que

deux solutions : ou bien la continuation de la lutte millénaire entre les deux grandes puissances continentales avec des alternatives de succès assurant successivement, à l'une d'elles, la domination de l'Europe, ou bien la reconstitution d'un groupement intermédiaire suffisamment puissant pour être indépendant de ses voisins et pouvoir placer en dehors de leur mutuelle convoitise les territoires s'étendant du Rhin à la mer, qui, après avoir été pendant dix siècles le champ clos de tous les peuples, devraient être considérés comme l'arche sainte de la paix européenne.

Un jour viendra peut-être où les Puissances reconnaîtront la vérité de la parole de notre vieux Juste Lipse qui écrivait au XVI[e] siècle, dans son langage imagé : « De même que l'isthme qui sépare la mer Egée et la mer Ionienne empêche le choc et le mélange de leurs ondes, de même notre petite Belgique semble faite pour arrêter les grands empires qui, en son absence, envahiraient toutes choses et s'étendraient de toutes parts ».

COMTE RENAUD DE BRIEY.

La Littérature personnelle

Plaidoyer pour les écrivains d'aujourd'hui.

J'imagine qu'il faut être critique depuis fort longtemps pour ne pas être sensible au ridicule qu'il y a à vouloir disserter de l'œuvre d'un autre homme, la juger et tirer d'une pensée originale des truismes nouveaux. Encore, lorsque l'on fait soi-même office de producteur a-t-on quelque peu le droit d'énoncer une opinion. Mais les gens qui exercent l'utile métier d'écrire ont si fréquemment l'occasion de grimacer, d'exhiber un visage de pédant ou une figure de cuistre, qu'ils craignent justement l'ironie muette du public et ne risquent sa censure qu'à bon escient.

Cependant, j'ose aujourd'hui paraître doublement ridicule en parlant publiquement d'un livre et d'un livre écrit par mon frère, Jean Lurkin : *Aventures et rancunes d'un journaliste timide* (1). Je n'ai pas d'excuse, n'est-ce pas? et voici bien un cas typique de suffisance littéraire et d'hypertrophie de la personnalité. Hélas! je n'ai besoin ni de soutenir le talent de l'auteur, ni de lui manifester mon affection. Il m'importe simplement de défendre quelque chose d'aussi grave, d'aussi légitime et, à coup sûr, de plus vaste: l'opinion que se fait un écrivain de son état.

Matière abondante et fertile qu'il s'agit de ramener, à peine de pontifier, aux proportions plus mesurées de l'exposé d'un point de vue.

Les *Aventures et rancunes d'un journaliste timide* sont

(1) H. Desoer, éditeur à Liége.

des mémoires, et les personnages qui s'y pressent n'ont point de masque. Tels ils sont dans la vie, tels ils apparaissent dans l'œuvre qui, de ce fait, acquiert la valeur profonde et immense d'un magnifique reportage d'humanité. Avec ses faiblesses et son cynisme, avec sa vigueur et ses inégalités, avec toute l'ironique saveur de sincérité qui s'en dégage, ce livre, parce qu'il est écrit par un homme qui est homme avant que d'être écrivain, et qui sait voir les autres hommes, ajoute un paragraphe à la petite histoire des êtres à deux pieds.

Nous sommes quelques-uns, en Belgique et en France, qui voudrions pouvoir faire cet éloge des livres qui paraissent. Un littérateur de notre génération et qui, par cela même, a eu beaucoup d'influence sur la jeune littérature, Henri Massis, écrivait à la *Revue Universelle,* en juillet dernier, ces lignes qu'il faut souhaiter voir encadrées sur la table de tous ceux qui ont un livre à écrire ou à penser :

« Le fait de la guerre, avec ses conséquences individuelles, psychologiques, morales, collectives, a jeté une lumière impitoyable sur tout ce qui touche à l'homme... La nature humaine, dans ce qu'elle a de plus noble et de plus bas, d'héroïque et de vil — et l'immense entre-deux — s'est découverte comme par un subit arrachement de ce qui la masquait à elle-même... Nous voulons des livres où il se passe quelque chose, où la vie est aventure et drame, d'où l'homme réel ne soit pas absent, l'homme que nous avons vu tel qu'il est et qui n'a plus rien à nous cacher. »

J'ai employé tout à l'heure à dessein ce mot *reportage.* Je crois fermement, en effet, que l'odieuse *transposition* a fait son temps avec l'école qui nous a valu tant de romans blafards et de contes anémiques. L'auteur d'aujourd'hui doit savoir regarder autrement que Zola et qu'Abel Hermant. Il doit être doué de cette bienfaisante curiosité qui, mieux qu'une vertu, est un sacrement pour les hommes

de lettres et fait se rejoindre, au coin du sourire d'un Jules Renard, la philosophie et les dons d'observation. Il faut que, comme un journaliste qui écrirait seulement pour des lecteurs lettrés, il sache rendre ce qu'il a vu, ce qu'il a éprouvé, ce qu'il a senti. C'est en faisant état de lui-même, de ses qualités intrinsèques et de son propre fonds qu'il comprendra ou devinera les autres et éclaircira pour nous des pensées et des sentiments. Il est nécessaire qu'il ait passé par l'atelier ou le salon, s'il veut nous parler d'eux, mais de grâce ! pour tout carnet de notes, qu'il n'ait qu'une extrême délicatesse d'esprit et de cœur.

Voyez la dizaine de livres marquants parus depuis la guerre. Le succès des Dorgelès, des Benjamin, des Chadourne ne tient qu'à cela. Qu'est-ce qui fait la puissance de ce petit chef-d'œuvre d'humanité frémissante, les *Croix de bois ?* C'est une sensibilité nouvelle que le public apprécie d'autant plus profondément qu'il y est moins habitué ! Il la découvre à chaque ligne. Elle crée, entre l'auteur et lui, une brève intimité et, comme facteur émotif, elle se révèle souveraine. C'est de la vie, de la réalité sentie par un homme sensible et les pages ont la verdeur cordiale d'un témoignage parce qu'avant d'être mâchées entre les quatre murs d'un cabinet, elles ont pantelé au vent inégal des destins.

Chez Benjamin, chez Chadourne, chez Mac Orlan, vous retrouverez les mêmes tendances qui se résument en une seule qualité : la personnalité. La personnalité de l'auteur se fait sentir à chaque feuillet, insistante. Elle domine l'œuvre, elle s'y insinue, elle la crée, elle lui infuse le sang généreux et brûlant de la passion, l'alerte ardeur de la franchise et la morsure fraîche de l'ironie. Ils sont eux-mêmes dans leurs écrits ces écrivains frères de l'homme d'aujourd'hui. Pas de rhéteurs qui déclament, pas de pions qui disputent, pas de poètes qui exagèrent. Des hommes peignant la vie, ses ironiques retours et la perpétuelle aventure de son rebondissement ; se peignant eux-mêmes au

travers des autres avec cette amère bonne humeur, apanage des vieux peuples cultivés qui lisent et sourient depuis des générations. Si leur imagination supplée à la réalité, elle est créatrice et n'offre à l'esprit rien que de vivant et d'original.

Nous avons eu trop de romans où la pâle intrigue nouée de ficelles fragiles se disloquait au choc de l'éternelle convention ; trop d'ennuyeuses fictions, de récits languissants où une psychologie laborieuse se colletait avec l'invraisemblance des situations. Ah ! les beaux livres qui ont été écrits pour les enfants, les belles histoires que l'on a racontées aux grandes personnes, de M[me] de Scudéry à M. Feuillet et de George Sand à Daniel Lesueur ! Livres menteurs et hypocrites qui idéalisaient le métier d'homme et tâchaient à donner à notre vie acide le goût sirupeux d'un sucre d'orge ; livres affadissants, affaiblissants et antisociaux, tant la réalité est différente de l'image et la réaction brutale. Boubouroche, ce type éternel, a attendu des siècles d'être révélé. Il était compris depuis les fils d'Adam.

Aujourd'hui, le lecteur secoué se réveille. Il se rend compte qu'il n'y a qu'une espèce de livres. Celle qui, rassemblant les transes et les travers humains, apporte dans son menu bagage un petit faisceau d'ironiques, émouvantes et secourables vérités. Celle qui ne va chercher la beauté ni trop loin, ni trop haut, mais élève les réalités vulgaires à l'importance d'une parabole, d'une sorte d'évangile social qui donne à d'impitoyables petits faits le sens profond qui s'y trouve caché ! Celle qui prétend qu'elle n'est pas dupe et assure à l'incommensurable sottise du monde qu'elle est honnêtement comprise.

Pour être goûté et pour être de son époque — totalement — le livre de demain devra de plus en plus nous offrir des tableaux ou des reflets de la vie ; de la vie quotidienne, qu'elle soit tissée de chanvre ou d'or, mesquine, gracieuse, triviale ou noble, il n'importe. Non à la manière

naturaliste ou réaliste, comme un document photographique, mais traitée à la façon personnelle de l'individu qui la voit, la juge et arrache une plume à l'aile du temps.

— C'est moi qui ai vu cela, vous dira-t-il. C'est ma sensibilité qui vous traduit cette impression. C'est mon tempérament, mon caractère qui éclairent pour vous les recoins de cette scène, de ce milieu. Je suis un homme aussi, un homme comme vous, un peu bête, un peu tendre, un peu faible. Ecoutez-moi et retrouvez-vous en moi. Retrouvez dans l'âme que je vous livre une partie de vos peines, de vos joies et de vos triomphes passagers. Nous vivons dans le même immeuble, nos portes ne ferment pas, l'aventure humaine est multiple et si la comédie n'a point de fin, elle brusque des milliers de dénouements.

* * *

Il vous parlera avec bonne humeur. Les hommes de notre génération ont pris sur eux d'être gais. Ils ont beaucoup souffert (n'ayez pas peur, ils ne vous diront plus rien de la guerre) et leur souffrance refoulée, maîtrisée, dominée a fait place, eh ! non pas à un scepticisme railleur, mais à une pudeur de l'esprit qui, obligeant leur pensée à s'évader des tristesses lourdes et des fatalités imbéciles, l'a portée à l'obligation de couvrir certaines attitudes, certains sentiments trop galvaudés du voile discret de l'humour.

Ils retiennent cet élan facile qui lançait l'écrivain d'autrefois, au verbe abondant et sonore, sur le terrain cent fois exploré par delà les limites de la prolixité rabâcheuse. Leur sensibilité les avertit; leur sens de la mesure leur indique qu'il est suffisant de ne laisser paraître qu'un coin du vieux tableau, mais c'est un coin auquel vous n'aviez jamais accordé d'attention. Leur inspiration est large, et originale, et personnelle. Mais ils ne pressent pas, à la tordre, l'éponge pleine de lieux communs et d'effets

faciles. C'est qu'une certaine réflexion et surtout un extrême détachement des matérialités vaincues leur ont conféré une maturité d'esprit et de sentiments qui est une force active. Ils font tenir dans un mot ou dans un soupir les pages et les tirades que l'on eût écrites il y a trente ans. — Mais vous n'avez eu qu'un coup d'œil à échanger avec l'auteur et vous avez compris. Vous avez mieux compris, même, et vous lui savez gré de sa discrétion polie.

Les hommes de notre génération ont pris sur eux d'être gais. Cette gaieté n'est pas feinte et elle n'est pas neuve. Elle nous arrive, par les sommets, des grands ancêtres qui ont su jauger la vie, en apprécier le clinquant et en faire sonner le creux. Et cette « gaieté d'esprit confite en mépris des choses fortuites » procure à l'esprit, mieux que l'étude de graves ouvrages philosophiques, une supériorité définitive. Elle lui fait dédaigner les misères matérielles et le rend insensible aux défaillances morales. Curative et saine, elle put être, socialement, d'une incontestable utilité.

Ne croyez pas que nos livres soient légers parce que vous riez en les lisant. Ecoutez tinter le rire qu'ils vous arrachent. Il est chargé d'amertume. Est-ce un vaudeville que l'on vous conte? Peut-être. Cependant, sous la farce se dissimule la lèpre, et la bouffonnerie couvre les vérités trop nettes. C'est ainsi que la satire s'habille lorsqu'elle veut que l'observation ne dessèche point la pensée. L'un des plus grands et des plus profonds écrivains de ce temps — il n'est pas question ici de la pureté du langage — Henri Duvernois, a produit ainsi une œuvre à double entente, si l'on peut dire, et il ne serait pas étonnant qu'il eût deux publics: le premier qui se contenterait de chercher en lui ce qu'il y a « d'amusant » au sens superficiel de ce mot, l'autre qui sentirait intensément tout ce que son œuvre a d'éternellement, de tristement humain. Duvernois, aujourd'hui, Courteline et Tristan Bernard jadis, ont écrit des contes, nous ont donné le récit de tragédies

domestiques aux dehors « rigolo » et qui sont infiniment plus *vraies* que les tragédies tout court d'un Corneille ou d'un Racine.

Pour être drôle, la leçon n'en est pas moins une leçon, et votre rire n'est donc ni un rire de brute, ni un rire de niais. C'est un éclat qui marque que vous saisissez la sottise de certaines faces de la vie. Elles viennent brusquement de vous apparaître et, parce que vous constatez en même temps votre impuissance à réagir contre ces forces formidables, la bêtise et l'injustice, vous affirmez simplement votre supériorité individuelle par cette manifestation de défi ou de dédain.

Voilà tout ce que tâchent à mettre dans leurs livres et à côté de leurs livres, les auteurs de ce temps. Ils ont heureusement à compter avec un public dont l'éducation littéraire est faite et qui les comprend à demi-mot. Et c'est extrêmement précieux que cette incessante communion du lecteur et de l'écrivain, de la masse et de l'individu. Un littérateur belge de nos amis et non des moindres — je ne me permets point de citer son nom, mais c'est un ancien — écrivait à Jean Lurkin, après que celui-ci lui eut envoyé son livre, ce livre où vous retrouverez cet état d'esprit que j'ai tenté d'éclairer pour vous. Il lui écrivait pour lui marquer sa surprise et peut-être sa désapprobation :

« Assurément, disait-il, on ne voyait pas la vie à vingt ans, en 1888, comme on la vit en 1914. Mais je m'apparais à moi-même comme le résidu d'une époque révolue et, resté fidèle à un idéal qui n'est plus celui des jeunes générations, je suis un peu ahuri de les contempler. C'est évidemment moi qui ai tort puisque je n'ai pas su évoluer avec les idées de mon temps. Nous vivons à une époque où les hommes de cinquante ans se sentent très vieux et un peu bêtes. Il y a là, du point de vue des idées générales et du jugement critique, tout un monde à remuer. »

C'est d'une mélancolie irritante et touchante à la fois

que ce malentendu chronique entre les hommes de cinquante ans et ceux de vingt-cinq. Les hommes de cinquante ans ne sont vieux que parce qu'ils l'ont bien voulu. Ils ont voulu vieillir. Leur cœur s'est racorni au lieu de s'épanouir. Le pessimisme volontaire des gens qui prennent de l'âge ne peut nous émouvoir.

Il y a peu de différence entre les idées de votre temps et les idées du nôtre. L'homme fut toujours semblable, égal à lui-même et la connaissance que nous avons de lui n'est pas beaucoup plus profonde aujourd'hui qu'hier. Seulement nous sommes plus sincères.

Et c'est précisément cette sincérité qui vous étonne et vous choque. Vous ne l'avez jamais pratiquée, vous la connaissiez à peine et vous ne pouviez admettre qu'on pût l'employer et faire d'elle plus qu'un genre littéraire, une nécessité de la littérature. Pourtant elle est plus vieille que nous et puisqu'il faut appuyer sur un illustre exemple une démonstration trop facile, choisissons pour maître Tallemant des Réaux plutôt que Léon Daudet.

Soyez rassurés. Le mur de la vie privée n'a rien à craindre de nos incursions. Si nous y faisons une toute petite brêche, elle ne reçoit que des gens bien élevés. Dieu merci ! nous avons assez d'esprit et de cœur pour ne regarder au travers que ce qu'il est permis de voir.

ABEL LURKIN.

Freud et la Psychanalyse.

M. Sigmund Freud est professeur de psychiâtrie à l'Université de Vienne et créateur d'une méthode scientifique qui permet l'observation et l'étude des mécanismes et réactions psychiques qui se passent sous le seuil de la conscience. Ce procédé d'investigation du « subconscient » qu'il a inventé, il l'appelle la *psychanalyse,* mais le terme a parfois été employé abusivement dans ces derniers temps pour désigner l'ensemble des lois qui régissent le fonctionnement de l'appareil mental lorsqu'il entre en activité sans l'intervention de la volonté.

M. Freud, qui a aujourd'hui dépassé la soixantaine, a dû attendre longtemps le succès de son œuvre puisque son ouvrage principal, qui contient d'ailleurs toute sa doctrine, l'*Interprétation des Rêves,* date de 1900. Le savant viennois, qui a étudié la psychiâtrie à Paris sous Charcot et à Nancy sous Bernheim, a bien vite renoncé aux procédés hypnotiques pour fouiller la mémoire de ses malades, pour découvrir les « traumas » qui, comme on l'admettait jadis, étaient la cause des névroses, bref pour pénétrer dans l'inconscient de ceux qui viennent le consulter parce qu'ils souffrent d'un trouble fonctionnel de leurs mécanismes psychiques. Il y a renoncé d'abord parce que l'hypnose ne permet pas de pénétrer assez avant dans l'inconscient, ensuite parce que les guérisons obtenues à l'aide de la suggestion sont rarement définitives et enfin parce que cette méthode n'est pas susceptible d'une application universelle. Le nombre de ceux qui résistent au magnétiseur est, comme chacun le sait, fort important.

Ayant ainsi marqué le point de départ de Freud, nous nous contenterons de dire que sans recourir à la suggestion, il a réussi à découvrir les manières de réagir qui sont particulières à l'inconscient et se retrouvent dans toutes ses manifestations. Il en est arrivé à formuler des lois générales, plus ou moins bien connues aujourd'hui et dont nous examinerons quelques-unes au cours de ces pages; ces lois résultent de toutes les formes d'activité de l'inconscient: le rêve, les manifestations de l'hystérie, de l'obsession et des phobies, la rêverie, le jeu de mots, les productions artistiques de toute expression et les produits de l'imagination collective qu'on retrouve dans les usages des primitifs (le totémisme et le tabou, par exemple), dans la mythologie, le folklore.

Pour apprécier pleinement le mérite de Freud il est utile de se rendre compte du fait que dans les derniers siècles la philosophie a concentré tous ses efforts sur la connaissance de la pensée consciente. Les catégories d'Aristote et plus tard le *cogito, ergo sum* de Descartes (pour ne marquer que deux étapes du passé) ne tiennent compte que des intellections qui ont pour but l'adaptation au milieu dans le sens le plus large. Mais par le fait même, la philosophie néglige une partie importante des phénomènes psychiques, car lorsque l'homme renonce à exercer son raisonnement, l'appareil mental n'arrête pas son activité, pas plus que le sommeil n'interrompt les autres fonctions vitales. L'homme retombe alors dans sa deuxième manière de penser dont les produits ne dépassent pas le seuil de la conscience, dont il ne se rend pas compte, si ce n'est dans le rêve, mais qui n'en sont pas moins observables: une petite partie par le sujet même, la majeure partie par d'autres. C'est cette deuxième manière de penser que la psychanalyse choisit comme objet d'études et, dépassant largement le cadre pour laquelle elle a été créée, elle a découvert que bien des mécanismes se retrouvent dans la pensée animale, dans celle des primitifs et celle des

enfants, de sorte que l'idée s'est présentée d'elle-même qu'il s'agit là de procédés mentaux que l'humanité a abandonnés au cours de son évolution. La psychanalyse prend ainsi la signification d'une science qui reconstitue l'évolution mentale et explique le présent (la pensée volontaire) par le passé (la pensée affective), comme le Darwinisme explique la constitution physique de l'homme par rapport au passé ancestral.

Mais ces considérations purement théoriques ne peuvent acquérir leur pleine signification qu'à la lumière des faits et c'est à des observations psychologiques que nous allons recourir pour exposer brièvement les thèses principales de la discipline nouvelle.

L'existence sous le seuil de la conscience d'une deuxième manière de penser se démontre le plus facilement par les menues erreurs de fonctionnement de l'appareil psychique que la vie quotidienne nous permet d'observer et auxquelles d'ordinaire on n'attache pas la moindre importance. Mais, alors que Freud a réuni dans son volume *La Psychopathologie de la vie quotidienne* un grand nombre d'observations, avec des commentaires suggestifs qui exposent sa théorie, nous devrons nous contenter ici d'une couple d'exemples :

Observation I. — Pendant la guerre, un jour, entre la poire et le fromage, la conversation roule dans notre mess sur l'abolition de la peine de mort. Ce sujet a été amené par le fait que la veille a eu lieu à Braydunes une exécution capitale. A un moment donné un compagnon de table mentionne le cas d'une célébrité du monde de la chorégraphie parisienne, Mata Hari, qui vient d'être fusillée à Vincennes pour espionnage. « C'était une jolie femme, dit-il, une Hollandaise, mais du type brunâtre, qui a été l'amie de plusieurs ministres. » — « Oh, continue un autre camarade, c'était sans doute une *Polonaise* hollandaise, je veux dire une *Juive* hollandaise ».

Aucun des autres convives n'attacha une importance

quelconque à ce *lapsus linguae*, mais quand nous fûmes seuls j'attirai l'attention de mon ami sur l'erreur qu'il avait commise, et comme il savait quel genre d'études je poursuivais en ce moment, il ne fit aucune difficulté pour me dire comment sa langue avait fourché : « En entendant parler d'une Hollandaise du type brunâtre, je me suis immédiatement souvenu d'une femme correspondant à cette description, et dont j'ai fait la connaissance naguère en Hollande. J'ai conservé d'elle un souvenir agréable. C'était une *Juive* d'origine *polonaise* et elle s'appelait *Polak*, un nom très répandu parmi les Juifs polonais. »

Le mécanisme qui a causé cette erreur est une simple contraction. Mon ami avait sur le bout de la langue l'expression : *juive* hollandaise ; par contre, *juive* polonaise est le souvenir qui lui est revenu spontanément pendant qu'il était en train de parler. Les deux expressions se sont contractées en *polonaise hollandaise*, et la simplification a été favorisée par la circonstance que la femme s'appelait *Polak*. Pendant qu'il prononçait les premiers mots de sa phrase une association s'est formée entre sa pensée consciente et son souvenir préconscient et il en est résulté le lapsus comme moyen terme. Quant à la signification de l'erreur même, elle est si simple que souvent il ne faut pas être versé dans l'étude de la psychologie pour interpréter les pensées cachées dont le lapsus est la manifestation. Si quelqu'un tend la main à un visiteur en l'accueillant avec les mots *au revoir* au lieu de *bonjour*, ce dernier saisit tout de suite la pensée secrète de celui qui omet de l'appeler le bienvenu.

Mais nous notons que, chaque fois, la personne qui se trompe en parlant traduit malgré elle une idée qui n'est pas destinée à la communication. De plus, il n'est pas inutile de faire remarquer que les idées secrètes qui nous sont ainsi révélées sont chargées d'une certaine émotion contenue, ce qu'on appelle *affect* en psychanalyse, et que

chaque fois ces idées affectives se manifestent malgré notre volonté de les réprimer.

Nous touchons ici immédiatement à deux points capitaux de la psychologie de l'inconscient : d'abord, les souvenirs de nature affective ont une tendance spontanée à s'extérioriser ; ensuite, l'esprit leur oppose un mécanisme qui tend à les en empêcher, à les refouler dans les profondeurs de l'oubli, de l'inconscient.

Chacun peut observer facilement sur lui-même (mais généralement nous n'y prêtons pas la moindre attention), que lorsque nous avons été témoin d'un événement qui nous a ému agréablement ou désagréablement, les détails nous en reviennent spontanément dans la suite, et d'autant plus vivement que l'émotion a été plus accentuée. Ce souvenir spontané et involontaire peut même, dans des circonstances données, devenir obsédant, mais normalement nous parvenons à supprimer cette revivification au bout de quelques jours, à refouler le souvenir dans les limbes de la mémoire, où une circonstance imprévue et dont la nature nous échappe peut aller le réveiller. L'observation nous montre donc que la volonté n'est pas la seule excitatrice de la mémoire ; dans bien des cas c'est un *affect* qui remplit cet office ; parfois aussi une excitation partant de l'ambiance y suffit. Cette tendance à la revivification de la mémoire en dehors de la volonté prend toute son importance, si on réfléchit que l'animal qui réagit automatiquement est tout simplement entraîné par sa mémoire ; les expériences de Hachet-Souplet, le célèbre psychologue parisien, ont prouvé que dans des circonstances données, un animal savant ne peut pas se soustraire à l'influence de sa mémoire reproductrice, ne peut pas interrompre volontairement les mouvements auxquels il a été dressé. D'autre part, Freud écrit « mes malades souffrent de réminiscences » (inconscientes), mais la place manque pour insister ici.

L'observation relative à la *Polonaise hollandaise*

nous a amené à découvrir que le souvenir secret s'est révélé malgré la volonté du parleur. Tout le monde sait que nous pouvons nous imposer silence à nous-même, que nous pouvons refouler l'énergie psychique qui dans certains cas nous incite spontanément à parler. Mais nous refoulons plus que cela : dans le cours d'une journée il nous vient bien des pensées que nous supprimons, que nous rejetons ; il nous vient bien des désirs que nous condamnons, que nous censurons. Ce sont parfois des désirs obscurément bestiaux, ou d'autres qui tout simplement sont en opposition avec nos conventions sociales, avec notre conception de l'éthique. Cette fonction de censure, qui veille à l'entrée de la conscience et n'en permet l'accès qu'aux seules pensées tolérées, qu'aux désirs qui ne choquent pas, exerce également son influence refoulante sur la mémoire et la *Psychopathologie de la vie quotidienne* rapporte beaucoup de cas d'oubli démontrant que celui-ci est le résultat d'une activité psychique, de la censure, qui peut refouler certains souvenirs de nature désagréable d'une façon si complète, qu'une opposition insurmontable est créée pour leur ranimation directe. (Cela n'exclut pas que des souvenirs bloqués peuvent alors exercer une influence sur l'idéation et se manifester d'une manière détournée, comme nous le verrons plus loin.) De ce refoulement des souvenirs désagréables, nous ne donnerons qu'un seul exemple :

Observation 2. — J'accompagne un ami qui vient de passer un mois à la mer, au moment où il entre dans les bureaux du journal local pour demander que le service lui soit fait de nouveau à son adresse habituelle. J'assiste au bout de conversation que voici : « A quelle adresse faut-il envoyer le journal ? » — Rue de la Concorde. — « Quel numéro ? » Mon ami est embarrassé. Il ne se souvient plus du numéro de sa maison, et il est obligé de sortir une de ses cartes de visite pour retrouver le numéro 62, ce qui fait sourire l'employé.

Quand nous avons quitté le bureau, je saisis l'occasion pour enrichir ma collection d'observations et je soumets mon ami à une courte analyse. Il me dit d'abord que le numéro 21 lui était venu sur le bout de la langue, mais qu'il ne l'avait pas prononcé parce qu'il était convaincu que ce n'était pas le bon. La maison portant le numéro 62 avait, avant le départ pour la mer, été le théâtre de scènes pénibles, sa femme souffrant de neurasthénie, et il prévoyait que cette maladie allait le faire souffrir beaucoup pendant les mois d'hiver, il appréhendait l'avenir qui allait s'y jouer. Quant au numéro 21, qui s'était glissé à la place du nombre rebelle, c'était celui de la maison qu'il habitait jadis et à propos de laquelle il s'était dit plusieurs fois, pendant les dernières semaines, que les jours qu'il y avait passés avaient été bien plus agréables que ceux qu'il venait de trouver au numéro 62. Bien entendu, ces réflexions avaient fait l'objet de rêveries qui n'étaient jamais entrées dans sa conscience claire, mais dont le souvenir lui revint par voie d'association au moment de l'analyse. L'inexplicable oubli qui avait fait sourire l'employé semble donc fort logique quand on connaît les causes secrètes qui l'ont provoqué et il illustre d'une manière frappante la théorie du refoulement des souvenirs désagréables, que Freud attribue à la censure inconsciente. Il va sans dire que la censure peut ne pas provoquer l'oubli, tout comme d'autres mécanismes psychiques sont susceptibles de fonctionner imparfaitement.

Il ne serait pas bien difficile de prouver que le cas d'oubli que nous venons d'examiner est provoqué par un désir inconscient d'éviter la douleur, comme il serait facile de montrer que dans le *lapsus linguae*, qui a provoqué l'accouplement *polonaise hollandaise* au front, où l'élément féminin était absent, un désir inconscient n'est pas davantage étranger. Mais nous préférons citer un exemple de *lapsus* où la présence de cet élément affectif saute aux yeux :

Observation 3. — Mon collègue De M... m'entend dire au mess : « Demain je vais *à Winnezele* » (petit village de la Flandre française où se tenait le quartier général de notre corps d'armée). Il s'écrie : « Comment, tu vas à *Buenos-Ayres ?* »

Nous analysons aussitôt le cas et il me confie que Buenos-Ayres le préoccupe beaucoup car il compte aller s'y fixer après la guerre. D'autre part il sait qu'il a été question d'une mission à l'étranger qui pourrait m'être confiée ; « donc, conclut-il, je n'ai pas été tellement bête ». Et en effet, les deux premières syllabes des deux mots offrent une certaine ressemblance, surtout si on se rappelle la parenté des explosives W et B :

W-n-z-...
B-n-z-...

et l'ordonnance générale des mots présente une similitude qui ressort du schéma ci-dessus.

Le fait qui mérite de retenir notre attention, c'est que le sens de l'erreur est nettement déterminé, comme dans les cas précédents, par des pensées subliminales qui nous sont ainsi révélées. Le hasard n'est pas du côté de celui qui a mal entendu, mais au contraire de celui qui a prononcé les mots sonnant comme ceux qui sont présents dans le préconscient de son interlocuteur (1). Chez ce dernier, le sens de ce qu'il comprend est déterminé par le contenu de son esprit, par son désir d'aller se fixer au Brésil et d'y trouver une situation.

Nous touchons ainsi du doigt l'élément qui se retrouve dans toutes les formes de l'activité de l'inconscient. Nous verrons plus loin que le désir provoque des rêveries ; que

(1) Pour la facilité de l'étude, Freud distingue dans l'inconscient deux zones : le préconscient et l'inconscient proprement dit. Le contenu du préconscient peut entrer dans la conscience dans des circonstances données ; par contre, nous ne pouvons jamais devenir conscients du contenu de l'inconscient proprement dit.

le rêve n'est que la réalisation hallucinatoire et déformée, donc non reconnaissable de désirs condamnés par le moi conscient, que de même toute œuvre d'art — produit de l'inspiration subliminale — est la réalisation fantaisiste d'un désir dont le créateur ne se rend pas compte, en un mot que le désir est l'agent excitateur qui provoque notre deuxième manière de penser, mais sans que la conscience en soit avertie. Or nous reconnaissons également que c'est le désir qui aiguise l'intelligence de l'animal. Mais avant de nous étendre sur ce sujet, nous reviendrons encore un instant sur l'observation précédente. Si le mécanisme psychique sur lequel cette erreur repose, n'est guère connu du vulgaire, par contre le procédé est familier à tout le monde et donne lieu à des jeux d'esprit, qui doivent leur création aux mêmes facteurs que ceux que nous analysons ici.

Sans doute tous les bons mots ne sont pas formés d'après ce seul patron. Mais voici, à titre d'exemple, une couple de « mots » de nos paysans flamands, formés d'après le même procédé :

En dialecte, *Hoe es't* (prononcé comme « ouest ») veut dire littéralement : « Comment ça va-t-il ? » Or donc un paysan des environs de Louvain, répondant au nom de Londerzeele, se rend un jour en chemin de fer à Malines. Dans le compartiment il est entré en conversation avec d'autres voyageurs. Tout à coup, alors que le train s'est arrêté dans une station intermédiaire, il surprend ses compagnons de voyage en interrompant subitement la conversation pour crier par la fenêtre de la portière : « *Allo, goed en hoe es't met u ?* (Bien, et comment allez-vous vous-même) ». On s'était arrêté à la station de *Londerzeele-Ouest*. Le garde-convoi avait crié : Londerzeele-Ouest ! Notre paysan avait compris non pas *Ouest* mais *Hoe es't* (Comment allez-vous ?). Ce mot de la fin fait allusion à l'habitude qu'ont les campagnards de s'interpeller de loin, ainsi qu'à la prédisposition qui nous est

commune à tous et qui nous fait croire que notre nom est prononcé, alors que le mot entendu souvent ne présente avec celui-ci qu'une vague assonance.

Une autre repartie ridicule met en cause une femme des Flandres. Elle se rend à la ville pour prendre chez l'oculiste une paire de lunettes dont elle a grand besoin. L'homme lui demande : *Zijt gij myope ?* — *Mie* (pour Marie) *Op ?* Non, fait-elle, je suis *Mie Jansens* (1).

Dans ces mots de la fin comme dans le *lapsus auriculae,* le procédé consiste pour l'entendeur à comprendre au moyen des mêmes sons (en tout ou en partie) tout autre chose que ce que le parleur a voulu exprimer. Deux idées entièrement différentes se sont rencontrées dans des sons identiques et sont ainsi associées d'une façon qui semble baroque, ridicule. C'est ce que les psychanalystes appellent l'association *externe* par opposition à l'association *interne,* selon laquelle deux idées se suivent d'après leur contenu logique, non d'après leur mode d'expression.

Avant d'approfondir le phénomène de l'association externe montrons par un exemple que la même erreur peut se produire par la perception visuelle aussi bien que par la perception acoustique :

Observation 4. — Un matin, pendant la guerre, je reçois une lettre d'un ami, et comme il a dû indiquer son nom et son adresse sur l'enveloppe pour bénéficier de la franchise de port, je lis d'un œil distrait : « J. G., service des *réclamations,* Hondschoote ». Bientôt je constate avec surprise que j'ai mal lu, car l'enveloppe porte bien « Service des *inhumations* ».

Voici la chaîne d'idées *préconscientes* associées pendant que j'ouvrais l'enveloppe, et qui a provoqué mon erreur : « Ah ! une lettre de mon ami G. — Elle vient juste à propos, car j'allais adresser une *réclamation* à la poste

(1) Pour la théorie des jeux de mots, cf. S. FREUD, *Der Witz und seine Beziehung zum Unbewussten.* (Vienne, Deuticke, 1912, 2e édition).

militaire, que j'accusais déjà intérieurement d'avoir égaré la dernière lettre que je lui avais adressée. — Il est donc toujours à Hondschoote. — Je me demande si je n'irais pas le voir, etc. » Tout cela a été associé sans que je m'en sois rendu compte et ce n'est qu'en m'analysant que je m'en aperçois. Pendant donc que mon attention volontaire dirigeait faiblement mon regard sur l'enveloppe, mon attention préconsciente était attirée par le courant de ma pensée subliminale. La similitude de terminaison des deux mots : *inhumations* — *réclamations*, et leur ressemblance ont rendu possible mon illusion optique.

Du point de vue de la pensée consciente, nous n'admettons pas du tout que l'œil puisse lire *réclamations* alors que le texte porte *inhumations*, ni que quelqu'un puisse nous répondre à propos de *Buenos-Ayres* quand nous parlons de *Winnezeele*, car entre chaque couple d'associations nous ne voyons aucun lien logique.

Il en est tout autrement pour la pensée inconsciente. Les psychanalystes ont découvert que ce qui est un procédé condamné par le système conscient est un mode de réaction habituel et particulier du système inconscient. Nous nous trouvons ici en présence d'un mécanisme psychique propre à ce dernier système, mais qui a laissé de nombreuses traces dans les intellections dont nous nous rendons compte. Remarquons d'abord que dans toutes nos observations il y a des éléments communs dans chaque couple de mots :

> *Juive* hollandaise — *Juive* polonaise ;
> Wi Ne Zeele — Bue No Zayres ;
> M*y* ope — M*y* Janssens ;
> O*uest* — Ho*e es't* ;
> Inhu*mations* — Récla*mations*.

Dans tous les cas, il y a une certaine identité de sons ou de signes qui suffit à l'identification inconsciente, au passage de l'idée consciente à l'idée secrète, cachée. A

vrai dire, le mécanisme ne nous est pas inconnu, puisqu'il est à la base du « coq à l'âne », mais c'est là un mode de transition qui n'est guère toléré, car nous nous en excusons en introduisant le nouvel ordre d'idées que nous allons entamer brusquement, par la formule « A propos de... ». Il n'en est pas moins vrai que le procédé que nous utilisons parfois encore dans nos intellections conscientes est la règle dans la pensée inconsciente et nous nous trouvons ainsi en présence d'un mécanisme qui est responsable de beaucoup des absurdités du rêve et qui est en voie de régression (du point de vue conscient).

Le « coq à l'âne » conscient est considéré comme un défaut de la pensée parce qu'il est l'indice d'une attention versatile qui quitte facilement un sujet librement choisi pour un autre. Or cette versatilité est une caractéristique de l'esprit de l'enfant, du sauvage et de l'animal, qui tous ne peuvent fixer longtemps leur attention; elle est habituelle dans le rêve, la rêverie et dans toutes les formes de la pensée involontaire et affective.

Il est un fait curieux (parmi tant d'autres que nous devons passer ici sous silence), et qui est de nature à confirmer le caractère archaïque de l'association externe: c'est que les erreurs, les bifurcations de pensée auxquelles elle conduit, se multiplient à mesure que nous retombons dans un état de distraction de plus en plus profond. Cela s'observe surtout dans les rêveries qui précèdent le sommeil, c'est-à-dire au moment où la tension de la volonté sur notre esprit diminue. Ce fait confirme la doctrine de Freud, qui attribue également à la censure dont il a été question plus haut, la fonction de maintenir à l'état de refoulement tous les mécanismes psychiques primitifs que l'humanité a abandonnés au cours de son évolution. Dès que la pensée volontaire, consciente est abandonnée, dès qu'on renonce à l'exercice des mécanismes perfectionnés dont seul use le moi conscient ou la raison, ces procédés primitifs reprennent vie, et l'intellection se fait par le

système inconscient, l'ensemble des réactions qui ne servent plus à l'adaptation au milieu.

Il ne serait pas difficile de démontrer que l'association externe, ce procédé familier de l'idéation inconsciente, provient du fait que notre second moi pense non pas à l'aide du langage mais au moyen d'images, et que les images acoustiques et visuelles, dont nous avons fait ressortir la similitude à la page précédente, sont responsables de l'écart brusque de la pensée sur une voie latérale ; mais le cadre de ce travail est trop étroit et nous devons renvoyer le lecteur à la littérature psychanalytique.

Nous fermons ici la parenthèse que nous avions ouverte pour reprendre l'examen de l'influence du désir sur l'idéation inconsciente. Nous interrogeons cette fois-ci un autre produit du psychisme inférieur : la rêverie, que tout le monde connaît sous le nom de fantaisies, de châteaux en Espagne, d'élucubrations, etc. Pendant la guerre, nous avons réuni les éléments d'une étude sur la rêverie publiée depuis à Londres chez Allen & Unwin sous le titre de *Psychology of Daydreams*. Nous avons alors commencé par collectionner nos divagations et grâce aux procédés de la psychanalyse, et avec un peu d'entraînement, nous avons réussi à nous rappeler, à retracer et reconstituer tous les échafaudages édifiés par notre second moi pendant nos distractions présomniales ou à l'état de veille. La rêverie reproduite ci-dessous fait partie de cette collection et nous la reproduisons parce que, croyons-nous, peu de lecteurs parviendront sans préparation préalable à découvrir le désir réprimé qui en est cause. De plus, elle nous permettra de pénétrer plus avant dans notre sujet. Mais il est bien entendu que pendant toute la durée de cette intellection le rêveur ne se doutait pas de ce qui se passait dans son cerveau, et que ce n'est que grâce à une technique spéciale qu'il a pu la rendre consciente dans la suite.

Rêverie. — Je venais de souffler ma bougie pour essayer de m'endormir et j'avais à peine fermé les yeux

qu'un souvenir récent se présentait à mon esprit : j'avais adressé, le jour même, une requête au ministre des Sciences et des Arts au Havre, à l'effet d'être admis à présenter une thèse pour le doctorat qu'à la déclaration de la guerre j'étais sur le point d'obtenir. Je me sentais plein d'espoir, sûr que le ministre accueillerait ma demande, et je me disais : « Quoique ma requête soit fort longue, il la lira peut-être lui-même, car il y a une question de principe à trancher. Et cette phrase le frappera sans doute : « Au milieu du bruit de la mitraille, j'ai le courage de travailler »... ce qui n'est pas du tout exagéré. C'est même littéralement vrai. A ce moment, défile sous mes yeux une scène à laquelle j'ai assisté il y a trois jours : un obus vient de tomber en plein milieu de la rue principale du village où je suis cantonné. Je dépose ma plume, ouvre la fenêtre et me penche dehors : un épais nuage s'avance vers moi, et de la fumée noire je vois sortir la population civile prise de panique : hommes, femmes et enfants quittent précipitamment leurs demeures, presque toutes transformées en magasins, et s'enfuient au milieu des champs, sans se soucier des rares soldats — il n'est que quatre heures de l'après-midi — qui sont venus pour faire des achats. Mon collègue V. D. S. passe devant ma fenêtre et m'invite à l'accompagner dans les champs. Mais je lui réponds : « Ah ! ils sont bien embêtants aujourd'hui, ces sales obus. Je suis occupé à un travail intéressant que je ne puis quitter et ils m'interrompent à tout moment. » Tout à coup la scène a changé un peu, le film qui passe maintenant sous mon regard intérieur est la reconstitution visuelle d'un récit que mon collègue Ev. a fait ce midi au mess : Je vois ce dernier porter dans ses bras deux enfants ensanglantés, deux victimes du même obus qui est tombé devant une boucherie. Je fais la réflexion : « Si j'avais dû être là au moment de l'éclatement, j'aurais pu avoir les deux jambes enlevées ! » L'instant d'après je me vois moi-même couché sur la chaussée en face de la boucherie

avec les deux jambes enlevées en dessous du genou. (Le « si » a disparu comme dans le rêve.) Je crie au boucher de me passer un couteau pour trancher les derniers filaments qui retiennent encore ma jambe gauche. Aux quelques civils terrifiés qui m'entourent, je donne avec un calme parfait des ordres concernant les premiers soins à me donner, car il n'y a pas de soldats du corps sanitaire en vue. A la bouchère je réclame un essuie-mains, j'indique à un soldat (!) comment il doit en faire un garrot, et je lui montre l'endroit où il doit le placer pour arrêter la perte de sang. Ensuite j'envoie un soldat à l'hôpital de campagne tout proche. Sans savoir comment je suis arrivé là, je me trouve tout à coup dans la salle de réception de cet hôpital; je suis couché sur un brancard posé sur le plancher parmi d'autres blessés, et je dis d'un ton plutôt gai au médecin qui m'examine: « Si ma guérison dépend de mon état moral, je suis sauvé. » Me voici dans la salle des officiers; je demande qu'on aille chercher mes livres et mes papiers dans ma chambre et je donne les indications nécessaires. Puis je me dis que je me tirerai d'affaire après ma sortie de l'hôpital car je puis continuer mes études même sans jambes. Voici mon beau-frère qui vient me rendre visite à l'hôpital. Je lui donne des instructions pour tranquilliser ma femme, et ma rêverie continue en me ramenant successivement à Londres, à Cardiff et à Gand. Je reviens enfin à moi au moment où, à la suite d'une nouvelle bifurcation de ma pensée préconsciente, je me sens mourir à l'hôpital.

Nous avons soumis cette rêverie, dont nous avons résumé la dernière partie, à une analyse approfondie dans notre ouvrage précité et nous avons ainsi pu démontrer qu'un désir violent, mais refoulé de la conscience, se cache derrière cette élucubration: celui d'être licencié de l'armée pour trouver une belle situation en Angleterre. Ma rêverie me représente ce désir comme réalisé (au

moins dans ma fantaisie), même au prix de la perte de mes jambes.

Ce n'est pas là la seule absurdité de cette fantasmagorie, mais nous touchons ici précisément à une nouvelle caractéristique de la pensée affective : l'absurde est une distinctive de l'inconscient ; celui-ci n'obéit pas aux lois de la pensée consciente et volontaire, et il serait erroné et peu scientifique de vouloir apprécier les mécanismes rebutés du second moi d'après les conditions que nous posons à la raison froide et délibérée.

Cependant nous avons la fâcheuse habitude de mesurer toutes les réactions mentales d'après les exigences du raisonnement conscient, sans nous demander si c'est là le vrai moyen de reconnaître la valeur propre des réactions du psychisme inférieur. Celles-ci doivent plutôt être considérées suivant un étalon inférieur et réduit, qui convient aux capacités amoindries d'un organe psychique, privé de tous ses moyens perfectionnés, ne disposant plus que de mécanismes archaïques que l'on retrouve seulement à un stade animal. C'est là la seule attitude qui puisse nous permettre d'obtenir quelques éclaircissements au sujet de la façon de réagir de la *psyché* primitive, de nous faire une idée de la valeur relative de ses mécanismes propres, ainsi que de leur signification au point de vue de l'évolution mentale.

Lorsque l'enfant déplace une chaise pour provoquer la chute d'un adulte, sans réfléchir que celui-ci peut se blesser grièvement en tombant ; lorsque l'ours de la fable lance une grosse pierre sur la tête de son maître pour écraser la mouche qu'il y voit se promener ; lorsque mon second moi va jusqu'au sacrifice de mes jambes dans son désir de faire ce qui lui plaît, nous nous trouvons en présence de réactions mentales que nous condamnons en bloc comme celles d'un esprit inférieur, mais nous ne cherchons pas à en pénétrer le sens, et cependant elles en ont un. Ce sens nous est indiqué par le bébé qui appelle tous

les hommes « papa ». L'esprit à ses débuts a une tendance profonde à retrouver le pareil, le similaire, l'analogue, sans se soucier du détail de la dissimilitude. Les premières acquisitions de la *psyché* primitive servent de patron auquel l'esprit rapporte, ramène et réduit toutes ses impressions subséquentes. C'est la fonction de l'inconscient (témoin les animaux privés de conscience) de reconnaître l'analogie dans le milieu différencié. (Les quelques lignes que nous consacrerons plus loin au symbolisme établiront que cet inconscient s'entend parfaitement à reconnaître cette analogie, sur laquelle d'ailleurs le phénomène de la perception est basé; et nous ne devenons certainement pas conscient de tout ce que nous percevons). Mais chez l'homme l'inconscient coïncide pour une grande partie avec la pensée affective, fantaisiste qui, en fait de différence, ne connaît guère que l'opposé. Or la fantaisie peut impunément ne tenir compte que de l'analogie et négliger les différences; aussi longtemps que ces illusions ne sont pas transplantées dans le monde réel, cela ne tire pas à conséquence. Mais du moment que les représentations, classées dans une même catégorie, doivent être utilisées en vue d'une réaction contre le monde extérieur, la réalité, c'est alors que les différences entre les choses apparaissent. La différenciation entre les objets extérieurs ou entre leurs représentations mentales est une fonction du réel. On s'aperçoit de la dissimilitude du similaire quand on se met en contact avec la réalité. Or nous avons appelé la conscience cette partie de l'intelligence qui préside à l'adaptation au milieu, à la réalité (1). Une longue pratique des facultés conscientes amène l'homme adulte à mettre l'accent psychique sur la diversité, alors qu'enfant il le mettait sur l'analogie. En renonçant aux manières de réagir condamnées par l'expérience, l'homme perd la faculté de reconnaître consciemment l'analogie, et il acquiert

(1) Cf. J. VARENDONCK: *L'Evolution des facultés conscientes.* (Vander Poorten, Gand, et Alcan, Paris, 1921.)

par l'apprentissage et la pratique des mécanismes de la conscience celle de voir surtout la diversité. Nous découvrons ici un nouveau caractère distinctif entre nos deux manières de penser : la pensée consciente est surtout dirigée en vue de reconnaître la diversité des conditions extérieures. Le psychisme inférieur et inconscient par contre tend à reconnaître l'analogie dans la diversité. C'est tellement vrai que lorsque l'homme veut trouver l'élément commun entre deux choses disparates, il recourt aux procédés de son inconscient. Il renonce à observer l'ambiance, et abdique la volonté pour s'abandonner à la pensée affective, à la distraction. Quand alors l'identité qu'il cherche lui est apparue à l'improviste, on dit qu'il invente. Cette brève discussion tend à faire comprendre ce point de vue que la généralisation inconsciente — qu'il ne faut pas confondre avec la généralisation consciente — dans la phylogénie aussi bien que dans l'ontogénie précède la particularisation. Ce procédé de généralisation — nous insistons sur ce point — prend pour base les premières acquisitions de l'esprit et néglige les différences, ce qui explique en même temps ses défauts inhérents. La généralisation consciente peut alors être considérée comme une reconstitution de l'édifice psychique à la lumière de l'expérience que donne le contact avec la réalité.

En tout cas les absurdités de la pensée inconsciente ont un sens qu'il ne faut pas perdre de vue quand on étudie l'évolution du psychisme. D'ailleurs, certaines absurdités ne sont pas sans charmes, celles que l'on retrouve dans les contes populaires et les mythes par exemple, ou dans des productions littéraires comme celles d'Edgard Poe. La science s'efforce de prouver que l'adulte redevient enfant pendant le temps où il s'en délecte et que c'est l'enfant dans l'artiste qui les crée. Nous avons ainsi indiqué en même temps le rapport entre la rêverie et certaines formes de la production littéraire qui ne sont que des rêveries habillées d'une manière esthétique. Le désir qui les a ins-

pirées peut être facilement reconnaissable comme dans *la Laitière et le Pot au lait,* par exemple. Dans la plupart des cas, il faut une analyse fouillée pour le découvrir. Mais la psychanalyse, qui reconnaît toute rêverie comme la réalisation voilée et illusoire d'un désir non satisfait par la réalité, a déjà réussi à montrer entre la production de quelques grands artistes et leur vie adulte et infantile un rapport, qui ouvre des horizons nouveaux à la critique littéraire. Dans cette course à travers la psychanalyse, nous nous contenterons de signaler à titre de suggestion cette thèse : que les plus grands poètes de l'amour sont ceux qui ont eu les amours les plus malheureuses : les satisfactions que la réalité leur a refusées, ils les ont cherchées dans le domaine de l'illusion, et leurs rêveries sont venues à nous sous la forme de poésies immortelles.

Les désirs refoulés qui donnent lieu à des idéations affectives inconscientes peuvent encore s'extérioriser par d'autres voies que par la parole écrite ou verbale (comme chez les personnes qui dans leur distraction parlent tout haut). Elles peuvent envahir une autre partie du système musculaire et donner lieu à des mouvements inconscients dont voici une couple d'exemples :

Observation 6. — Ma fille entre dans mon cabinet de travail et s'arrête en face de mon bureau. Elle vient me prier de la conduire au concert cette après-midi. Pendant qu'elle parle, elle esquisse un mouvement d'adduction et d'abduction des bras, ce qui me fait dire : « Est-ce que tu penses à nager? » Comme elle connaît mon genre d'études, elle m'explique aussitôt que sa pensée secrète, pendant qu'elle parlait, était : « Si je vais au concert, je ne pourrai pas aller nager cette après-midi comme je le désirais, mais je préfère encore le concert ».

L'enfant me rappelait un peu Perrette du bon La Fontaine, qui « sautait aussi transportée » à l'idée de sa vache et son veau qu'elle voyait sauter au milieu du troupeau.

Voici une observation d'un caractère un peu plus dra-

matique, qui prouve que même le désir le plus caché peut emprunter le système musculaire pour se frayer un passage vers le dehors :

Observation 7. — La scène se passe chez un ami marié. Il adore sa femme, quoique des nuages viennent souvent assombrir le ciel conjugal. Il est notamment très excitable et croit que les reproches de sa femme, qui l'accuse d'avoir un mauvais caractère, sont fondés. Ils vivent depuis quelques semaines en ménage à trois pour ainsi dire. Un ami vient les voir journellement ; il fait de la musique avec monsieur et parfois de petites courses avec madame. Mais il est laid, peu loquace et n'a pas l'air conquérant du tout. D'ailleurs, le mari a une entière confiance dans les deux autres partenaires. Un jour que je suis en visite chez eux, le mari et l'ami exécutent à quatre mains une symphonie de Beethoven pour moi, qui suis assis sur un canapé dans l'autre coin du salon. Madame se tient debout du côté de l'ami et tourne les pages.

A la fin de l'exécution, madame, dans un état qu'on peut appeler une distraction, et au cours de laquelle, comme je devinai par après, elle s'était sans doute adonnée à une rêverie adultère, fit ce qui suit : Elle se pencha sur l'ami pour laisser sa poitrine reposer sur sa tête et esquissa un mouvement comme pour le prendre dans ses bras. Je surpris un léger arrêt, à peine perceptible, dans ce mouvement, puis elle l'élargit pour comprendre dans la même embrassade les deux pianistes.

Mais le mari avait également remarqué le geste, comme il me le confia plus tard. Il ne dit rien, mais... peu de mois après il obtint le divorce à son avantage.

Il restera peu de doute, même dans l'esprit des lecteurs qui ne sont pas familiarisés avec l'étude de l'idéation affective, que dans les deux observations ci-dessus les contractions musculaires involontaires et inconscientes résultent d'un désir que la censure ne laisse pas pénétrer dans le système conscient. Ces exemples doivent servir à

illustrer une théorie qui a conduit Freud à comprendre l'hystérie et une certaine catégorie de névroses, et à les guérir par son traitement psychanalytique. L'hystérie est dans l'opinion populaire une maladie infamante, alors que ceux qui en souffrent méritent au contraire toute notre considération et notre commisération. L'hystérique est ordinairement adonné à la rêverie et ses fantaisies, sans être nécessairement d'un érotisme grossier, comme se le figure la masse ignorante, sont cependant toutes directement ou indirectement en rapport avec la tendance à la reproduction, qui cherche confusément à sourdre du fond de l'âme de chacun de nous. Mais toutes nos conventions sociales sont conçues pour ne tolérer sa réalisation que par la voie unique du mariage, alors que le second moi, le moi fantaisiste retrouve tous les moyens de rapprochement sexuel que les ancêtres de l'homme civilisé ont tolérés. La société impose là à l'individu une répression d'idéations involontaires dont nous mesurons difficilement l'importance, parce que, ne leur permettant pas de franchir le seuil de la conscience, elles n'entrent plus dans le champ de notre observation : on peut muser toute une journée sans se douter du sujet de ses divagations. Or c'est dans ce refoulement d'idéations sexuelles, intolérables pour sa conscience, que l'hystérique fait naufrage. Dans un certain sens ses rêveries envahissent une partie de son système musculaire non soumis à la volonté, comme dans les observations ci-dessus, et y provoquent des accidents de diverse nature qui peuvent faire croire à des lésions organiques. Cette théorie, qui est résumée ici d'une façon un peu trop simpliste peut-être, est à la base de toutes les guérisons obtenues par les médecins qui pratiquent la psychanalyse, et leur technique vise à retrouver avec l'aide du malade (entre autres par l'analyse de ses rêves et ses rêveries inconscientes) les causes psychiques qui en constituent les agents excitateurs. Lorsque le malade a réussi à reconnaître les désirs (incons-

cients, parce que refoulés) qui s'agitent au fond de son second moi, il leur ouvre ainsi le passage ordinaire vers la conscience et leur extériorisation par voie cachée cesse, les symptômes morbides disparaissent. Comme on a à peine commencé à publier des traductions françaises des principaux ouvrages de la littérature psychanalytique très abondante créée dans les pays de langue allemande et anglaise (1), nous résumons ici la relation de la guérison d'un cas d'hystérie, parue dans les *Archives de Psychologie* de Claparède où le lecteur pourra la retrouver (2). Lorsque la patiente, la fille d'un général, vint en traitement chez Odier, elle souffrait entre autres d'une contracture, qui transformait son pied gauche en pied bot. L'analyse fit découvrir que cet accident était l'aboutissement d'un désir inconscient. La jeune fille avait dû rompre ses fiançailles avec un officier, ami de son frère, parce qu'il était trop entreprenant. Elle en conçut un profond chagrin intime parce qu'elle aspirait à la maternité. Un jour son frère se cassa la jambe, et à cette occasion son ex-fiancé vint le voir : lorsqu'elle se retrouva à l'improviste en sa présence, elle en fut fort émue. Dans la suite elle fut sujette à des rêveries profondes, provoquées par le conflit entre son moi conscient qui se refusait à des rapports sexuels avant le mariage, et son désir inconscient de la maternité, qui lui fit regretter la rupture de ses fiançailles. Dès lors la contracture se produisit sur la base de l'analogie *inconsciente* (donc absurde) que voici : « j'ai revu mon ex-fiancé à la suite de l'accident que mon frère a eu à la jambe — l'accident à la jambe est la cause de sa visite, de son retour — si j'ai un accident à la jambe il (me) reviendra ». Ainsi réduit à sa plus simple expression le

(1) La maison Payot, à Paris, a publié récemment: *Introduction à la Psychanalyse,* du Prof. FREUD et prépare une édition française de toutes ses œuvres.

(2) Cf. CH. ODIER: *A propos d'un cas de contracture hystérique,* in « Archives de Psychologie », t. XIV, 1914, pp. 158-201.

cas ne laisse pas de rappeler nos observations ci-dessus, relatives aux mouvements inconscients. En tout cas l'analyse de la malade confirme la proposition que toute idéation inconsciente procède d'un désir.

La chose devient un peu plus compliquée lorsqu'il s'agit de montrer que tout rêve est la réalisation hallucinative et voilée d'un désir inconscient. Il y a cependant des rêves bien simples et qu'on peut comprendre sans étude préalable ; ce sont, comme les appelle Freud, les rêves de commodité : on rêve qu'on boit et peu après on se réveille de soif ; on rêve qu'on urine et peu après on doit se lever pour satisfaire réellement ce besoin. La psychanalyse admet qu'une des fonctions de la pensée inconsciente et fantaisiste est de proposer à l'esprit la réalisation illusoire d'un désir que la vie réelle ne peut satisfaire : faute de satisfaction palpable, l'esprit se rejette sur une satisfaction purement spirituelle. Cette vérité se reconnaît aisément par les rêves des tout petits qui réalisent pendant la nuit les désirs que le jour n'a pas satisfaits. C'est là un fait d'observation courante, car leurs rêves ne sont pas encore déformés, voilés.

C'est ainsi, comme réalisations illusoires de désirs impossibles à satisfaire dans la réalité, qu'il faut comprendre les rêveries de M. Joyeuse dans le *Nabab* d'Alphonse Daudet. Le pauvre clerc court sans place à travers les rues de Paris et achète dans sa pensée à ses filles tous les cadeaux qu'il ne peut leur offrir malgré son vif désir. De même le second moi se représente les besoins physiques comme satisfaits pour éviter un réveil au dormeur, car le rêve a pour seconde fonction d'être le gardien du sommeil. Nous rêvons, nous pensons en images que le moi-conscient ne reconnaît pas, pour qu'il puisse continuer à dormir malgré la pensée qui se poursuit sans cesse. Le rêve fait un abondant usage de symboles que le moi-conscient ne reconnaît pas, même à l'état de veille (nous en reparlerons dans la suite), et d'autres procédés encore

que nous ne pouvons considérer ici. C'est le mérite de Freud d'avoir été le premier à démêler tous ces mécanismes et à montrer que presque tous les rêves, tels qu'ils viennent à notre connaissance (le contenu *manifeste*), ne sont que des tissus déformés, représentant d'autres pensées parfaitement logiques, qui ne quittent pas l'inconscient et qui sont agitées la nuit, derrière cet écran du contenu manifeste. Ces pensées que le contenu manifeste ne nous laisse pas deviner, à moins d'être versé dans la technique psychanalytique, constitue le contenu *latent* et pour connaître la signification du rêve, c'est celui-là qu'il importe de retrouver, en observant un certain nombre de règles, découvertes par Freud. Ces règles sont basées sur la connaissance des mécanismes psychiques propres à l'inconscient, et ils sont exposés tout au long dans le plus important ouvrage du savant viennois, *L'Interprétation des Rêves*. Ces mécanismes sont trop compliqués pour être exposés dans le cadre de cette étude, et ils nous paraissent surtout embrouillés parce que rien ne nous a préparé à les comprendre et à les apprécier. Jusqu'à présent l'attitude de la psychologie descriptive en face des mécanismes « défectueux » de notre appareil psychique a été celle d'un juge sévère, qui condamne et déprécie sans aller au fond des choses, et se demander le pourquoi et le comment des produits inférieurs qui lui sont présentés. Freud a adopté une autre attitude, et ses recherches jettent maintenant un jour bien curieux sur notre appareil mental en tant que dépositaire simultané des processus psychiques les plus primitifs à côté des combinaisons les plus récentes, les plus subtiles et les plus perfectionnées de la raison humaine. L'esprit réunit ainsi dans une même synthèse le passé et le présent, aussi bien que notre corps avec ses organes atrophiés à côté d'autres dont le degré de développement nous surprend. Ces organes atrophiés sont représentés dans le psychisme par les mécanismes archaïques qui constituent les réactions mentales de l'inconscient.

Freud soutient encore dans son *Interprétation des Rêves* que tout rêve met en scène un événement quelconque de notre enfance, la plus précoce surtout, c'est-à-dire de la période de notre vie dont nous conservons le moins de souvenirs conscients. Seulement ici encore c'est dans le contenu latent qu'il faut pénétrer pour s'en rendre compte. Les développements suivants, sans se rapporter directement aux rêves, permettront cependant, par voie d'analogie, d'inférer ce que nous entendons par le caractère infantile de nos rêves.

Freud, dans ses *Drei Abhandlungen zur Sexualtheorie*, cherche à prouver que les psychologues se sont trompés radicalement en admettant que l'instinct sexuel ne commence à se manifester dans le jeune individu qu'à la période de l'adolescence, lorsque se produit l'acquisition des attributs sexuels secondaires. Il distingue depuis la naissance jusqu'à la puberté trois stades principaux : la *libido* (la faim sexuelle obscure et non reconnue) obtient d'abord certaines satisfactions indirectes du propre corps de l'enfant, de ce qu'il appelle les zones érogènes ; elle s'attache ensuite au parent de l'autre sexe, pour enfin trouver son objet adéquat en un individu étranger à la famille et de l'autre sexe. Avant de trouver ainsi son objet final la libido doit passer par des transferts successifs, qui ne sont pas sans laisser des traces profondes sur la mentalité de l'individu et l'organisation de la société. L'étude des névroses a établi que certains individus n'accomplissent pas ce transfert d'une façon normale, subissent un arrêt et restent fixés à un des objets intermédiaires avant d'arriver au bout de ce développement qu'ils peuvent être incapables d'atteindre jamais.

Prenons à titre d'exemple l'attachement du petit garçon pour sa mère. L'observation de tous les jours permet de discerner des cas où une mère, étant trop caressante pour son fils, se l'attache si fortement qu'elle est l'objet d'une préférence marquée, qui se traduit vis-à-vis du père en

une hostilité déguisée ; elle se manifeste, bien entendu, sous une forme anodine, enfantine qui n'offusque pas : désir d'être seul avec la mère, de partager son lit, ce qui conduit parfois à exclure le père du lit conjugal sous des prétextes divers, celui de peurs nocturnes, par exemple ; l'enfant se réjouit de l'absence du père ; parfois il exprime sa révolte inconsciente sous une forme à peine voilée, mais enfantine toujours. La psychanalyse reconnaît là une forme infantile, un écho de l'inceste qui est la règle chez les animaux. L'analyse des névroses et des rêves confirme cette hypothèse et bien des faits d'observation acquièrent leur signification profonde à la lumière de cette théorie. C'est que cette attitude enfantine — et elle se produit à des degrés divers chez tous les enfants mâles, tandis que le phénomène inverse se constate chez les filles — est accompagnée d'intellections dont le jeune individu se rend à peine compte, au sujet du problème de la procréation, et spécialement celui de la naissance. C'est cette partie de la théorie freudienne qui a rencontré le plus d'incrédulité et de résistance parce que les adultes se refusent à reconnaître une signification quelconque aux questions de l'enfance par rapport à notre origine, questions que la venue au monde d'un petit frère ou d'un petit cousin place au premier plan des préoccupations des marmots. Les adultes se figurent volontiers que la question est résolue pour les enfants en bas âge quand il leur a été servi une histoire de choux dans lesquels on trouve des enfants, ou toute autre explication fantaisiste. Mais la psychanalyse a démontré péremptoirement que c'est là une illusion grossière. L'enfant apprend à se taire et à construire sa propre théorie de la procréation — qui présente souvent avec les créations mythiques une analogie frappante — mais au détriment de l'évolution normale de sa libido. Bref, la psychanalyse admet que des idées incestueuses inconscientes constituent la normalité dans la première enfance. Cette conception primitive des rapports entre procréa-

teurs et progéniture donne lieu à des phénomènes divers dont nous devons nous borner à ne signaler que quelques-uns.

Nous rappelons une proposition que nous avons formulée au début de ces pages, notamment que la généralisation inconsciente part d'un cas particulier pour généraliser, et rapporte tous les cas ultérieurs à ce patron primitif et unique. De même l'attitude infantile de l'individu vis-à-vis des objets sexuels auxquels s'attache sa libido au cours de son développement devient, surtout s'il n'y a pas de transition normale, s'il y a fixation à un objet intermédiaire, un modèle sur lequel s'organise toute sa vie ultérieure, même à l'âge adulte. C'est ainsi qu'on explique que bien des hommes recherchent sans le savoir dans leur femme ce qui les a attachés à leur mère ; et que le sentiment d'opposition, la révolte inconsciente de l'enfant contre le père se traduit plus tard par l'opposition acharnée contre tous ceux qui représentent « l'autorité » paternelle, ce qui fournit la clé à la psychologie des grands révolutionnaires. Comme l'indiquent encore certains usages linguistiques (tzar = petit père; pape = Saint-Père, etc.) tous les détenteurs de l'autorité sont pour l'inconscient les symboles du père avec lequel il les identifie. Il reporte alors ses dispositions infantiles sur eux, sans s'en rendre compte. D'autre part, un des meilleurs élèves de Freud, O. Rank a pu écrire un gros volume *Das Incest-Motiv in Dichtung und Sage* pour établir que le complexe de l'inceste (il est connu en psychanalyse sous le nom de *complexe d'Œdipe* ou *d'Electre* suivant le sexe) a inspiré les plus grands drames de la littérature mondiale depuis l'Œdipe d'Homère et de Sophocle, jusqu'au Cyrano de Bergerac d'Edmond Rostand en passant par l'Hamlet de Shakespeare. (Il faut tenir compte du fait que nos mœurs se sont raffinées depuis Homère et que l'inceste s'est graduellement adouci, voilé pour ne pas choquer ; que le père s'est transformé en oncle et cousin, la fille en nièce et cousine ; que

l'inceste n'est plus accompli brutalement dans la littérature, mais s'arrête à l'intention de l'accomplir.)

Dans le même ordre d'idées encore il nous faut signaler que Freud a eu pour but de montrer dans son ouvrage *Totem et Tabou* que les institutions du totem et du tabou dans les sociétés primitives sont des créations inconscientes résultant de la peur de l'inceste et destinées à le prévenir.

Mais en établissant ainsi un rapport entre diverses manifestations de l'activité humaine et les premières réactions psychiques de l'enfant, nous avons touché sans nous en douter le fond du problème du symbolisme inconscient. Qu'est-ce qu'un symbole, sinon la représentation indirecte, en termes sybillins, d'idées que, soit par impuissance, soit de propos délibéré, nous ne pouvons exprimer en langage clair.

Le symbole qui n'a pas été créé d'une façon délibérée, par la pensée volontaire et consciente, exprime toujours une chose que nous ne pouvons pas traduire en paroles claires, parce qu'il s'agit d'impressions, de sentiments, de pensées qui ne sont pas accessibles à la conscience. Mais tous les symboles, expressions indirectes de concepts subliminaux, présentent ce caractère commun, c'est d'être basés sur une analogie qui n'est pas perçue. On ne peut pas, à moins de recourir aux procédés de la psychanalyse, établir l'identité entre le symbole représenté et le complexe inconscient dont il est le produit mental. Il en est ainsi dans le rêve ; il en est de même lorsque le symbole revêt des formes artistiques.

Mais ce que le système conscient est incapable de comprendre et d'interpréter est cependant senti par le second moi : le symbole le fait vibrer parce qu'il s'y reconnaît, lui. Seulement l'émotion qui est provoquée de cette manière n'est pas attribuée au second moi que la psychologie ignore ; elle est attribuée à la représentation symbolique qui tombe sous nos sens. En d'autres termes la psychana-

lyse cherche à démontrer, preuves à l'appui, que les manifestations d'art n'ont pas de valeur émotive par elles-mêmes; ce que nous admirons dans le produit artistique, c'est la partie inconsciente de nous-même qu'elle nous rappelle, sans que nous nous en doutions, qu'elle éveille au fond de notre système inconscient. L'œuvre d'art produit sur le second moi le même effet qu'un rêve, mais c'est un rêve qui répond à certaines conditions dictées par le système conscient; c'est une forme toute prête dans laquelle peuvent se couler nos désirs refoulés, oubliés. C'est encore exprimer la même chose que de dire que, de même que pour le rêve et la rêverie le contenu manifeste représente le désir comme réalisé dans la fantaisie, — une réalisation que le moi conscient ignore parce qu'il ignore le désir et les mécanismes absurdes qu'il actionne — de même le symbole créé par l'artiste est accepté par le second moi comme une réalisation toute prête d'un désir inconscient qui dort au fond de nous et qui est identique à celui de l'artiste dont le symbole est le produit. La création de celui-ci est en quelque sorte adoptée par le second moi comme une création personnelle, à cause de l'identité du désir de l'artiste et de son admirateur; et le plaisir éprouvé à la suite de la perception fait penser au plaisir de la production: le sujet ne s'identifie pas seulement avec l'artiste, son second moi lui représente l'œuvre comme sienne. Il s'y ajoute le plaisir que provoque tout désir satisfait, même dans la fantaisie: c'est là que gît le secret de l'émotion esthétique.

Il résulte de ces brèves considérations que la psychanalyse considère l'art sous toutes ses formes comme une expression symbolique et esthétique de ce qu'il y a d'infantile dans l'artiste: l'*infantile*, abrité dans l'inconscient, fournit les désirs refoulés de l'enfance et les mécanismes psychiques abandonnés au cours de son développement; mais les uns et les autres sont refoulés sous le seuil de la conscience, « oubliés » par le moi conscient. Le système

conscient de son côté collabore à la production en fournissant les critères de la raison, de la logique, des conventions, de sorte que l'œuvre d'art résulte d'un compromis entre nos deux manières de penser, entre les mécanismes psychiques les plus archaïques et les plus nouveaux.

Mais pour autant que la psychanalyse s'applique à la découverte d'une théorie de l'esthétique, elle s'attaque non pas à la forme extérieure des symboles qu'elle tâche de déchiffrer — et c'est là qu'elle prend place au pôle opposé de la critique d'art actuelle — mais au contraire à leur contenu, aux complexes inconscients dont ils sont la sublimation et aux mécanismes inconscients qui les ont rendus possibles. De plus, elle embrasse d'un même point de vue d'ensemble la littérature traditionnelle collective — contes, mythes, créations folkloriques — et la littérature individuelle. Elle va encore plus loin : ses adeptes estiment que ses découvertes sont susceptibles de fournir les clés qui permettront dans un avenir prochain de donner une explication unique de tous les mystères qui enveloppent encore l'origine et l'histoire des diverses manifestations de la pensée humaine dans tous les domaines : la science des religions, la philosophie, la sociologie, l'esthétique, le langage, l'eugénique, en un mot dans tout ce qui est création de l'esprit.

Ce bref résumé prouve que la doctrine de Freud a dès à présent déjà largement dépassé le cadre de la médecine mentale dans lequel elle fut créée. Elle ouvre des horizons nouveaux à tous ceux qui s'intéressent aux destinées humaines, au pourquoi et au comment des diverses manifestations de l'esprit et des sentiments. C'est une théorie dont on a dit qu'elle est appelée à provoquer une revision de nos connaissances métaphysiques, mais qui en tout cas s'impose à l'attention de tous ceux qui s'intéressent au progrès de la science.

JULIEN VARENDONCK.

Le Coq de Jemmapes

La Dernière Chanson.

Sur les hauteurs de Jemmapes, le Coq dressait sa vigoureuse silhouette d'or, dominant les horizons tourmentés du Borinage. Par-dessus les terrils et les cheminées fumeuses qui semblaient se bousculer au pied de la colline, pardessus la ceinture bleue des bois qui ferment au loin la campagne, ainsi qu'un symbole et comme un geste de vaillance, il éployait ses ailes, et son attitude était si bien un défi que l'on croyait entendre une fière chanson.

Il évoquait admirablement l'étonnante journée du 6 novembre 1792 et l'on eût dit qu'il sortait des sillons où reposent tant de morts héroïques : c'était comme si l'âme endormie des soldats de Jemmapes, un soir anniversaire, s'élevant dans un sursaut d'enthousiasme, avait accompli ce prodige de se figer au milieu de la plaine...

Depuis le 24 septembre 1911, dressé sur ses pattes énormes, le cou tendu, il lançait vers l'Est sa prodigieuse chanson. Dans le soleil on eût dit une *Marseillaise* d'or : c'était une vivante clameur de liberté et d'indépendance, et par les belles nuits bleues d'astres et de lune on croyait le voir se hausser encore et l'on eût dit qu'il picorait des étoiles.

Nous l'avions dressé là parce que c'est dans les plaines de Jemmapes que, naguère, se décida le sort de la Révolution de 89 et de la civilisation moderne ; parce que nous voulions célébrer la France qui vint chez nous verser le sang de ses fils pour nous arracher au joug de l'Autriche, nous associer à ses luttes, à ses victoires, à ses efforts

pour régénérer le monde; parce que, enfin, nous voulions, par un geste durable, magnifier le grand peuple qui, après nous avoir appris à aimer la liberté — et à nous en servir, — voulut nous l'assurer en 1830, en nous donnant l'indépendance.

Et le Coq, sous le soleil — comme un bloc de lumière, comme un morceau de clarté tombé là par miracle, accroché à l'obélisque où flamboyaient un mot et une date: *Jemmapes 1792,* — le Coq d'or chantait éperdûment sa muette chanson dans le ciel bleu, dans la bourrasque et dans la tempête; le Coq la claironnait encore quand survint l'invasion!

Plus droit, plus altier, eût-on dit, il la lançait avec une ardeur nouvelle, lorsque, le 22 août 1914, des troupes anglaises campèrent dans les plaines de Jemmapes.

Le 23 août, dès que parurent les Allemands, des obus vinrent labourer la campagne autour de lui: dans la mitraille le Coq chantait toujours.

Et ce fut, le soir, et durant toute la nuit, le piétinement lourd et le galop pesant des chevaux, cependant que passaient près de lui les canons et les soudards ivres: dans le soir tiède, ruisselant d'étoiles et de lune, dans le soir bleu rougeoyant du reflet des incendies, par-dessus les hordes tumultueuses, dominant les bandits couleur de pierre et couleur de pluie dont les jurons et les cris rauques rabotaient l'air apaisé, le soir encore, le Coq d'or dressé sur l'obélisque, la tête dans le poudroiement des astres, chantait éperdûment.

Et le lendemain, quand l'aube blanchissait au bas du ciel, pendant que les batteries allemandes braquées autour de lui crachaient la mitraille sur les villages d'alentour, tandis que les troupes teutonnes, dévalant le coteau vers le village de Cuesmes et gravissant les pentes de Frameries, étaient hachées par le feu des mitrailleuses anglaises, alors encore, dans l'éclat du soleil levant qui l'inondait

d'une clarté d'apothéose, ardent et hardi, le Coq, frissonnant de lumière, chantait.

A sept heures, on ramassait les morts grimaçants et pâles et l'on ramenait les blessés: comme un geste de pierre, un grand geste surhumain, l'obélisque tendait toujours vers le ciel le bel oiseau vibrant de son altière chanson et qui dominait la bataille.

A huit heures, le canon cessait: dans le tumulte qui suivait le combat, par-dessus le va-et-vient des troupes traversées d'estafettes rapides et de chevaux fuyants, par-dessus les blessés et les morts, le Coq dans le ciel plus haut semblait plus altier et plus fier, le Coq gaulois semblait clamer plus fort sa chanson, et cette chanson, c'était... la *Marseillaise*.

Allons, enfants de la Patrie,
Le jour de gloire est arrivé.
Contre nous de la tyrannie...

Les chefs de la horde levèrent les yeux vers cette clarté qui chantait éperdûment — qui chantait plus haut que leur victoire; — ils regardèrent cette chanson d'or qui vibrait dans le soleil et qui dominait les vociférations rauques de leurs soudards.

L'étendard sanglant est levé...

On lança des cordes, un lasso de chaînes le garrotta, des hommes s'arcboutèrent...

Crispé sur l'obélisque, inondé de lumière, tout droit dans le ciel bleu, le Coq chantait encore.

Des hommes s'ajoutèrent aux hommes et tendirent leur effort au milieu des rayons du soleil qui palpitaient autour de lui, le Coq continuait à chanter sa chanson française:

Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats...

On attela des chevaux énormes ; bêtes et gens gonflèrent leurs muscles épais et tirèrent désespérément sur le câble tendu à se rompre : l'obélisque, comme un geste de pierre, élevait toujours la hautaine et sublime chanson :

Ils viennent jusque dans nos bras
Egorger nos fils et nos compagnes.

Et tout à coup, sous l'effort, la pointe de la pyramide bougea et le grand oiseau d'or s'abattit avec un bruit clair — un bruit de cloche — qui était, en réalité, l'écho de sa muette chanson...

Aux armes ! citoyens...

Les brutes allemandes eurent un mouvement de recul, puis elles entourèrent l'oiseau miraculeux de *la liberté*, qui représentait une chose qu'elles ignoraient. Des soudards ivres et pesants se hissèrent sur les gradins, et sous le millésime « 1792 » inscrivirent : « 1914 » et signèrent leur acte de vandalisme par ces mots lapidaires :

ABATTU PAR LA 10e BATTERIE SAXONNE LE 24 AOUT 1914.

Ils riaient d'un rire épais qui distendait leurs faces graisseuses et luisantes.

. . . .

Ainsi s'abattit dans l'histoire, tout chantant et tout éclatant — comme un morceau d'or tombé du ciel — le Coq de Jemmapes.

Il avait chanté pendant toute la bataille, dominant la horde des sauvages qui ravageait les alentours, perché sur l'obélisque — à soixante-dix pieds de hauteur, — il clamait l'hymne immortel par-dessus les campagnes mêmes, où, jadis, les héros de 92 vainquirent « en chantant, pour la première fois hors de France, la *Marseillaise* ».

Quelque chose de l'élan d'alors s'éveillait autour de lui,

montait des sillons ainsi qu'une fièvre : un peu de l'âme enthousiaste et vaillante des morts de Quatre-vingt-douze tressaillait dans l'air tiède, et c'est leur clameur lointaine et formidable qui vibra dans sa carcasse de bronze quand il tomba... (1)

HECTOR VOITURON.

(1) Le 21 mai prochain, le Coq de Jemmapes, désormais symbole de deux victoires, reprendra sa garde vigilante sur le piédestal historique. *(N. de la Réd.)*

Impressions de Gênes

Le Traité germano-russe

18 avril.

Le traité germano-russe !... Allons voir les hommes du jour, me dis-je. Je me précipite à l'*Eden*. Un peloton de confrères italiens se forme dans le grand *hall*, pour l'assaut. Nous montons en colonne, les sentinelles avancées du quartier général allemand se replient devant nous. Nous abordons la position principale, nous sommes dans la place. La chambre à coucher de M. Rathenau est envahie. Le héros vient à notre rencontre. Je le prends pour d'Annunzio. Il est élégant, chauve, souriant. Il parle italien, avec l'accent oriental d'Einstein. Il vante l'Italie, il entonne le péan en l'honneur du pays du soleil. « Pays magnifique, chante-t-il ; il me plaît, je l'admire. Tous les ans, je me rendais à Rome. Doux pèlerinage d'étude et d'amour ! Son charme prend toutes les forces de mon esprit. Je connais les plus petits coins de poésie et de songe de cette péninsule baisée périodiquement par le soleil, ornée des plus belles fleurs de la nature. Mais j'aime spécialement Gênes. J'y ai des intérêts dans les Usines électriques Negri.

— Excellence, et ce nouveau traité ?

— Il est vieux, il n'est pas né sur ce sol. C'est une preuve de notre volonté de paix. Car nous voulons la paix, nous la voulons ardemment. Ce traité est un traité modèle, nous sommes revenus à la vraie formule, « sans annexion ni indemnité ». N'est-ce pas une bonne action, n'avons-nous pas agi en bons Européens ?

— C'est une action d'éclat, un coup de foudre. Vous avez foudroyé l'Entente.

— Illusion d'optique. Le traité germano-russe ne nuit à personne, ne détruit rien, bien au contraire. C'est l'éclair, mais l'éclair créateur.

— Vous faites sauter la Conférence de Gênes!

— Nous lui donnons la vie. Ceux qui l'ont voulue, cette conférence, doivent nous en savoir gré. Nous étions venus pour une collaboration amicale, selon l'esprit des Reconstructeurs. Mais qu'avons-nous trouvé? L'esprit qui soufflait ici était l'esprit des Négateurs. Nous avons vu se refaire tout à coup le monstrueux Conseil Suprême, auteur de tous les maux de l'Europe, le Conseil Suprême qui toujours ignora et l'Allemagne et la Russie. On nous a oubliés, on ne nous a pas convoqués aux réunions de la Villa de Albertis. Est-ce donc cela qu'avaient voulu le généreux Lloyd George, le magnanime Schanzer, le grand Facta? Non; mais ils se laissaient entraîner dans la voie des intrigues et la caverne des conciliabules. Nous avons sauvé leur œuvre. »

Grand, soigné, un peu courbé, les mains appuyées sur les hanches, avec un mouvement continuel du corps de droite à gauche, ses yeux gris et intelligents se portant alternativement sur tous ses auditeurs, Rathenau scande de sa voix monotone ses périodes poétiques.

« Vous avez sauvé leur œuvre? Malgré eux...

— Malgré eux, soit! (*Rathenau sourit.*) Nous les avons précédés dans le droit chemin. Ils nous suivront.

— Mais dans leur réunion d'aujourd'hui, au Castello Raggio, ils vont déclarer *nul* le traité germano-russe.

— On ne peut déclarer nulle une chose qui existe. Nierez-vous ce splendide *Hôtel Eden* où nous sommes ? Non, il existe. La maison que nous nous sommes bâtie, les Russes et nous, existe aussi; il ne sert à rien de la nier.

— C'est un réduit bétonné; mais on va faire donner contre elle l'artillerie lourde...

— Je l'entends bien, mais tous ces canons tirent-ils sur nous ? N'allez-vous pas plutôt vous entre-bombarder ? Croyez-moi, nous ne hisserons pas le drapeau blanc. Voyez donc Wirth : j'ai beaucoup à faire...

— Affaires privées?

— Non, pas pour l'instant. Oh ! elles auront leur tour. Mais à présent, je travaille pour la patrie...

— Pour l'Allemagne?

— Non, pas spécialement. Je travaille pour la grande patrie européenne, mondiale. Pour la Conférence ! Tout pour la Conférence ! Voyez Wirth. »

Et, tandis que M. Rathenau, d'un crayon expert, corrige les croquis que les dessinateurs italiens ont tracés de lui (il est très préoccupé d'affiner *ses* lèvres et d'agrandir *ses* yeux), les plus agiles d'entre nous sont déjà dans l'ascenseur. Le Chancelier nous attend. Bonhomme, blond, rose, il répète avec plus d'emphase et moins de poésie les couplets de Rathenau à l'étage inférieur : « Nous ne nous sommes pas séparés de la Conférence : c'est la Conférence qui se détachait de nous. Nous avons voulu lui montrer que nous n'étions pas à Versailles. Mais, ô Italiens, vous avez une grande mission à remplir à Gênes : une mission au-dessus des partis et des nations, une mission universelle. Les peuples qui, comme le vôtre, ont su conquérir, à force d'efforts inouïs, leur liberté et leur unité, sont *obligés* de se sacrifier pour la paix du monde...

— Le président de la Conférence, l'honorable Facta, s'est inspiré, dans son discours inaugural, de ces nobles conceptions, s'écrie, touché aux larmes, un correspondant du *Giornale d'Italia*.

— L'Italie a un homme ; elle a un poète, à qui elle doit demander la direction de sa politique et la norme de son action. Cet homme, ce poète est Dante, que nous avons récemment fêté à l'Opéra de Berlin, comme un des nôtres. Ce fut grandiose : discours du professeur Harnack,

concours du public le plus intelligent de Berlin, musique choisie de Palestrina et d'autres grands musiciens. »

Mais le chancelier tient à sa formule du rôle providentiel de l'Italie. Il tire son stylo et rédige avec application un message autographe dont il se promet beaucoup :

« *J'ai écrit que la grande idée qui doit prévaloir à Gênes est l'universalité. L'Italie, après avoir gagné l'unité, a la mission de travailler pour la solidarité de toutes les nation.* » Dr WIRTH.

La Conférence perdue et sauvée.

Mes confrères italiens sortaient radieux de l'Eden allemand. La bonne foi des ministres boches leur semblait éclatante. Mais, en reprenant contact avec leurs confrères alliés, ils aperçurent assez vite que la situation demeurait grave. M. Lloyd George était terriblement en colère ; à Cornigliano, dans la villa Raggio, venait de se réunir une assemblée de la Grande Entente, de la Petite et du Portugal : le front de guerre s'était reformé. L'exaspération de M. Lloyd George fut à son comble lorsqu'il apprit que M. Rathenau affirmait que lui, Lloyd George, était l'inspirateur du traité. M. Barthou, ayant tout prévu, était bien plus calme.

M. Schanzer ne craignait rien tant que la résurrection de l'Alliance. L'Alliance, c'est le cauchemar de tout bon Italien. L'Italie ne respirera que le jour où ce mauvais souvenir sera définitivement oublié. M. Schanzer, aidé du président Facta, s'engagea donc à fond, avec un grand courage, contre une majorité alliée qui voulait la sévérité et les sanctions. Il voulait, lui Schanzer, l'indulgence et le pardon. Tout le monde sait en Italie que c'est M. Schanzer qui sauva la Conférence, les Boches et les Bolcheviks. Il eut l'honneur de plaider pour eux au moment où M. Lloyd George, son patron et leur défenseur d'office, avait jeté son dossier à la figure de ses clients. Rude tâche ! De onze heures à une heure, la sévérité anglo-française et

la douceur italienne se heurtèrent. « Ne quittons pas le terrain juridique, ne fermons pas la voie à un repentir possible de l'Allemagne », s'écriait le bon Schanzer. A une heure, il y eut une courte pause, gastronomique. Un déjeuner froid fut servi. L'honorable Schanzer n'y toucha pas. Il fit perdre quelques bouchées à ses collègues de la Petite Entente, et gagna, affirme-t-on, M. Skirmunt. Le ministre polonais exprima l'avis qu'il ne fallait point compromettre par un acte excessif la destinée de la Conférence et qu'il convenait d'agir avec prudence.

L'Accord de Riga.

On attribue cette attitude au fameux accord de Riga (30 mars). La Russie s'était émue de la Conférence de Varsovie (1) qu'elle estimait dirigée contre elle, et elle avait, non sans user de menaces, provoqué la réunion d'un conciliabule russo-balte. M. Jodko pour la Pologne, M. Püp pour l'Esthonie, M. Meyerovitch pour la Lettonie, et pour la Russie, Tchitchérine, se rendant à Gênes, signèrent ce texte :

« Les délégations des Gouvernements représentés à la « Conférence, après avoir déclaré qu'elles sont prêtes à « remplir strictement tous les engagements contractés par « leurs Gouvernements, et reconnaissant qu'il y aurait « avantage à une garantie réciproque de l'intangibilité des « traités de paix conclus entre l'Esthonie et la Russie, le « 17 août 1920, entre la Pologne d'une part, et d'autre « part la Russie, l'Ukraine et la Ruthénie blanche le 18 « mars 1921, expriment l'opinion qu'il y aurait lieu, *eu « égard à l'œuvre de reconstruction économique de l'Eu- « rope orientale, de reconnaître en droit le Gouvernement « de la Russie soviétique.* »

Ainsi, donnant, donnant. L'intangibilité des traités est à l'avantage des limitrophes ; les limitrophes, en revanche,

(1) Voyez *Gênes et Paris* dans le *Flambeau* du 31 mars 1922.

se déclarent favorables à la reconnaissance du Gouvernement des Soviets.

M. Skirmunt, de passage à Paris, affirma bien ne « considérer « l'accord de Riga » que comme une simple recommandation : et l'on sait que cette doctrine, à Gênes, devint la doctrine officielle de la Pologne. Mais les Soviets ne l'entendaient pas ainsi. La Pologne (sous la pression des Baltiques) avait, d'après eux, promis ses bons offices à la Russie. Chaque fois que M. Skirmunt oubliait ce « devoir », un coup de férule de Tchitchérine venait le lui rappeler. Si loyal ami de la France que soit le ministre polonais, on comprend qu'il ait prêché la modération : sinon, ne risquait-il point de provoquer la dangereuse colère des Moscovites ? Est-il surprenant que la Petite-Entente, dans ces conditions, ait paru dès l'abord, à Gênes, un bloc quelque peu... erratique ?

Mais la presse italienne revendique pour M. Schanzer lui-même, pour M. Schanzer tout seul, l'honneur d'avoir sauvé la Conférence.

Il a fallu toute la sérénité d'âme et le calme jugement de l'honorable M. Schanzer pour préserver la Conférence des décisions précipitées et des mots trop durs. M. Schanzer finit par dire brusquement : « *Autrement, je ne signe pas.* » M. Schanzer se serait coupé la main droite plutôt que d'écrire que l'Allemagne était déloyale.

L'archevêque de Gênes.

Le baron Avezzana, porteur de la note *ispirata a moderazione,* et réflétant la belle âme de l'honorable Schanzer, se présente à l'hôtel Eden. M. Rathenau, vous le savez, s'excusa de ne pouvoir, si on lui remettait ladite note, assister au dîner de M. Facta. Et le baron Avezzana fourra la note dans sa poche. « Officiellement, vous ne l'aurez qu'au champagne », dit-il en souriant...

A ce banquet de cent cinquante couverts, donné dans

la salle de bal du Palais Royal, Tchitchérine, en habit, et portant en guise de décoration un petit drapeau rouge avec l'inscription : « R. F. S. », conversa longuement avec l'archevêque de Gênes. Je n'étais pas des heureux invités à ce banquet, dont les princes de la presse eux-mêmes étaient exclus. Mais j'ai tenu à interviewer le prélat pour les lecteurs du *Flambeau*.

C'est Benoît XV qui plaça Monsignor Giosuè Signori sur le siège illustré par saint Cyr et par le bienheureux Jacques di Varazze. Il l'avait distingué, lui manifestait de la sympathie, le nommait « la pierre précieuse de l'Episcopat. » Il aimait à rappeler, à son propos, que la République de Gênes, bien différente des Etats voisins, avait toujours été la servante fidèle de l'Eglise de Rome et il se plaisait à répéter le mot de Muratori : « La nation génoise entre toutes les nations d'Europe est peut-être celle qui dans le cours des siècles a causé le moins de soucis aux Souverains Pontifes ».

Monseigneur Signori est le « serviteur fidèle » de Pie XI comme il fut celui de Benoît XV. Le Vatican rêve de réaliser la fusion de l'Eglise orthodoxe russe et de l'Eglise catholique romaine. Jamais l'occasion ne lui a paru meilleure de faire rentrer dans l'obéissance des millions de fidèles égarés. L'intérêt du Saint-Siège est donc que les principales nations renouent des relations avec les Soviets. C'est ce qui explique la Lettre pastorale de l'archevêque de Gênes, et qu'il ait trinqué avec Tchitchérine.

« Vous voulez prendre ma photographie? me dit-il aimablement. Je ne puis ni accepter avec vanité, ni refuser avec orgueil. *Ecce homo...*

— Non, Monseigneur. C'est connaître l'opinion du représentant du Pape que je voudrais.

— Sa Sainteté a daigné répondre à ma Lettre pastorale; mais je suis en dehors de la Conférence : je n'y participe point; je n'y ai pas de place officielle.

— Vous avez cependant assisté à la séance d'inauguration, au banquet...

— A titre purement privé... Quel spectacle réconfortant que de voir, assis à une même table, réunis pour la première fois, les représentants les plus illustres des vainqueurs et des vaincus, collaborant à l'œuvre de la paix !

— Vous leur avez parlé...

— J'ai causé avec M. Wirth. Il m'a semblé entendre l'écho des souffrances du peuple allemand.

— Et M. Lloyd George ?

— Il m'a fasciné. Quel homme vraiment sympathique ! C'est un grand tempérament. Il entraîne et persuade.

— Et M. Barthou ?

— Un peu dur, un peu tranchant...

— Croyez-vous, Monseigneur, que la Conférence réussira ?

— Malheur si elle échouait !... De grands désastres nous attendent !

— Que pensez-vous des Russes ?

— Je souhaite la pacification universelle, avec la justice pour tous. C'est une vraie bataille qui se livre, actuellement, en faveur de la paix et de la réconciliation des peuples... Une commission est venue me voir. Des Allemands de la Sarre, catholiques. Ils se sont plaints des conditions que la France leur impose. Le bassin de la Sarre a été assigné à la France par le traité de Versailles en compensation des mines de charbon détruites par les Allemands, durant la guerre. Le Traité stipulait que le district minier serait administré par la Société des Nations, que les lois et la langue allemandes continueraient à être usitées ; il excluait toute occupation militaire. Or, la France entretient dans le bassin 8,000 soldats, remplit de fonctionnaires français les services de police, poursuit une œuvre progressive d'absorption... »

L'archevêque s'arrête. Et me fixant d'un regard aigu,

derrière ses lunettes, il joue avec la pesante chaîne d'or qui supporte la croix pastorale et avec son anneau d'améthyste.

L'Union des Églises.

Mgr Signori n'avait pas contenté ma curiosité sur un point essentiel. Où en est, réellement, cette grande affaire de l'Union des Eglises, qui, lorsqu'elle éclatera demain, fera paraître la « bombe de Rapallo » comme un inoffensif pétard?

Ce n'est pas aux cardinaux de l'Eglise romaine qu'il faut s'adresser pour le savoir, mais bien à des personnages moins officiels et plus actifs, que la grâce divine a choisis pour être les apôtres d'une merveilleuse mission. Je connais l'un d'eux, Israélite blanc-russien, imprégné de culture latine, admirable polyglotte, naguère négociateur de la quatrième Internationale (l'Internationale de Fiume) et, si l'on peut dire, véritable spécialiste de la conversion. Converti du nationalisme juif au nationalisme italien, il a dans ces derniers temps converti d'Annunzio au syndicalisme. Dans l'intervalle, il avait lui-même abjuré, après le mosaïsme, l'agnosticisme et le futurisme pour embrasser le catholicisme et reçu le baptême des mains d'un érudit prélat, *scrittore* de la Vaticane. Apparenté à la puissante famille des Zipof (les Médicis de la néobourgeoisie soviétique), le jeune Kowarnitzky — c'est son nom — a gardé de ses premières origines une haine instinctive de la Pologne. Il a juré d'enlever à celle-ci l'auréole et le privilège qui appartiennent à la seule puissance slave catholique. Il rêve sans cesse aux septante hécatombes de veaux gras dont l'Eglise fêtera le retour des cent vingt millions d'orthodoxes. Ce jour-là, la Pologne, je le crains, sera un peu oubliée pour les fils prodigues.

M. Kowarnitzky, expert théologique des Soviets, et leur nonce laïc *ad limina Apostolorum*, combat de toutes

ses forces les projets des évêques de Pologne, lesquels proposent au Saint-Siège de restaurer religieusement la Russie par la pénétration de missionnaires latins et spécialement polonais. Il dénonce dans ce plan, si saint en apparence, une profane machination suggérée par le démon du nationalisme. La Pologne, dit-il, s'est efforcée récemment de nous arracher, par les armes, la riche Ukraine qu'elle avait jadis annexée et colonisée. Avec la Petite Entente, elle a voulu profiter de la restauration économique de la Russie — la grande et noble idée de M. Lloyd George, aussi chère à M. Schanzer qu'au pape Pie XI, — pour s'emparer de notre industrie et de notre commerce. Une « mission catholique polonaise » serait une troisième forme de la même invasion.

Le jeune et subtil Kowarnitzky préconise, non point la latinisation de la Russie, qui se heurterait à des résistances instinctives et insurmontables, mais l'*Union* — c'est-à-dire l'absorption de l'Eglise russe dite orthodoxe par l'Eglise unie ou uniate. L'Eglise uniate existe ; elle a pour charte l'*Acte d'union* du Concile de Florence, en 1439 ; elle est puissante en Galicie orientale et en Ukraine. Par la langue liturgique, par les rites, elle est en tout semblable à l'Eglise orthodoxe. Que demande le Vatican? Que l'Eglise orthodoxe marque son adhésion aux statuts de l'Eglise uniate. Extérieurement, rien ne serait changé. Les fidèles russes ne s'apercevraient même pas de cette immense révolution. Mais tout le clergé, et jusqu'aux malheureux popes, croîtrait en dignité par cette rentrée dans l'Eglise universelle. Le principal obstacle à l'union a disparu ; c'était le Tzar, pape laïc de l'Eglise nationale russe, autocrate naturellement jaloux de sa primauté. L'Eglise russe émancipée a élu un patriarche, lequel resterait patriarche, bien entendu, quitte à montrer au patriarche de Rome la déférence d'un frère cadet. Certes, il y a la difficulté des « Nouveaux Dogmes ». L'Eglise orthodoxe exigera peut-être un concile œcuménique qui les ratifie-

rait. L'infaillibilité est gênante. Mais qui ne voit qu'à l'avenir, la crainte de compromettre l'œuvre fragile de l'Union rendra prudent le successeur de Pierre en ses définitions dogmatiques?

Bref, c'est un beau rêve, une pieuse vision. Et il faut admirer les voies de la Providence. Ainsi, le carnage, la tyrannie, la famine et la peste auraient préparé les masses russes à la réconciliation religieuse. Que dis-je? L'impiété officielle des Soviets, la guerre qu'ils ont faite pendant trois ans aux moines, aux reliques, aux vases sacrés sert un sublime dessein. Ce gouvernement serait bien aise de courber une Eglise séditieuse sous le joug de Rome, alliée de la R. F. S. Mais il faut prévenir la *Propagande* que ces catéchumènes ont quelques gros péchés sur la conscience. Ils ont déniché des centaines de madones, qu'ils ont remplacées par des écriteaux avec la citation de Marx: « Les religions sont de l'opium pour le peuple! » Ils ont vaillamment combattu la superstition par les moyens combinés du viol de sépulture et du cinéma: car on sait que le gouvernement bolchéviste, dans sa rage hagiophobe, a fait ouvrir bon nombre de sarcophages de saints célèbres, jeter leur poussière à la voirie, et cinématographier toute l'opération. Ne s'agissait-il pas de montrer au moujik que les restes des petits pères, vénérés par lui, subissaient la commune loi de nature, loin d'être préservés en beauté transfigurée et sainte odeur, comme les simples l'imaginent? Il est vrai que cette scientifique propagande n'a servi de rien. Le moujik s'est dit, naïvement: « Ils sont malins, les petits pères. Ils ne se sont pas laissé attraper par ces chiens de Bolchéviks. Lunatcharsky voulait les surprendre au gîte: ils sont remontés au ciel, ne laissant, pour narguer les impies, qu'un tas d'immondices dans leurs sépulcres. » Mgr Signori, quand il causait avec Tchitchérine de la liberté des cultes en Russie, Mgr Z. dans ses nocturnes entretiens avec le jeune Kowarnitzky, ont-ils abordé ce sujet macabre?

L'atmosphère de Gênes.

Dans ces dédales théologiques, le journaliste vulgaire risquerait de s'égarer. D'autres parages sont presque aussi dangereux...

Je vous ai raconté ma visite au G. Q. G. allemand. Une foule de personnes s'y rendent. Beaucoup sans doute y vont comme moi, poussées par la curiosité. Combien y prennent le mot d'ordre? Ou sont attirées par l'amour de la *combinazione*, par l'espoir de nouer quelque négociation, — sans caractère officiel, évidemment — par le désir de *prendre*, comme elles disent, *le vent* et d'en profiter pour lancer quelque « ballon d'essai? » Les « officieux » s'en donnent à cœur joie. Et même, j'eus, hier, la surprise, en passant devant l'*Eden*, de voir MM. Wirth et Rathenau causant fort cordialement avec M. Bratiano.

Les Russes sont logés au diable; il est malaisé de contrôler qui les visite; mais il est sûr que ces prétendus *ours* sont, au vrai, les *lions* de la Conférence. Ils savent recevoir, et ils savent donner, comme le père Beulemans (1). Je fais la part de la courtoisie internationale; j'admets que toutes les visites ne sont point politiques, comme tous les courtiers ne sont pas marrons; je les signale cependant parce que ce va-et-vient contribue à créer l'*atmosphère de Gênes*.

Il est singulier qu'on y soit mieux accueilli lorsqu'on y fait sonner le *Ja* que lorsqu'on use du français. Des étrangers n'ont pas obtenu de réponse quand ils ont demandé leur chemin en français et, comme ils s'en étonnaient auprès des notables indigènes, ils ont reçu le conseil de parler plutôt l'allemand. Au bureau du télégraphe, les nouvelles rédigées en allemand passent avant les autres; il faut une heure pour transmettre une dépêche française, cinq minutes pour une dépêche alle-

(1) *Sic*, et sans nulle allusion à M. Bemelmans (*N. de la Réd.*).

mande. Et des journalistes de la Suisse romande m'ont raconté que, pour gagner du temps, ils avaient souvent eu recours aux bons offices de leurs compatriotes de la Suisse alémanique !

Le Roi

22 avril.

Pie XI s'est mis en oraison pour le succès de la Conférence ; il l'a bénie, il y participe par correspondance ; on a vu qu'il en espère un bénéfice plus grand que la paix temporelle. Il agit en chef prévoyant de l'Eglise, il agit encore en patriote italien. Il est le meilleur allié de MM. Schanzer et Facta. Il a réjoui le cœur des Populaires, ces catholiques dont quelques-uns répudient les traditions du Risorgimento royal, se rattachent à la doctrine guelfe, et rêvent d'une Italie « mieux faite », ayant à sa tête le successeur des Grégoire VII, des Innocent III, des Jules II. Il a édifié les marxistes. La papauté, que le peuple ne saurait rendre responsable d'une guerre trop sanglante, ni du chômage, ni de la « perte » de la Dalmatie, devient pour la Maison de Savoie une rude concurrente. La monarchie libérale n'est-elle pas menacée par la démo-théocratie ? Victor-Emmanuel III l'a craint ; il n'a point voulu paraître moins bolchévik que le pape.

C'est pourquoi, le 22 avril, à 8 heures du matin, après une salve d'artillerie annonciatrice, le cuirassé *Conte di Cavour*, flanqué de deux contre-torpilleurs, doublait la pointe du port, et fendait lentement l'eau plombée. Le ciel était couvert ; mais un rayon opportun, filtrant à travers les nuages, illumina le bassin du môle Giano et le superbe navire. Du *superdreadnought* « Dante Alighieri », les marins rangés sur le pont saluaient d'un triple cri : *Vive le Roi !* A neuf heures quinze minutes, au milieu d'un tumulte de hourras, le Roi abordait la jetée ; les soldats présentaient les armes ; les débardeurs, qui depuis six mois pratiquaient la grève perlée, montraient par une

frénésie consciente et organisée, qu'ils n'étaient pas les derniers à saisir le sens du geste royal. La Conférence de Gênes, espoir du prolétariat, était menacée par l'« impérialisme français ». Le roi d'Italie, après le pape, lui apportait son salut et ses encouragements.

Viva il Re, dunque!

Sa Majesté arrive à la Préfecture. La foule l'y assiège. Par erreur, ou par excès de zèle — car les délégations étrangères n'étaient point invitées à cette cérémonie purement italienne — Tchitchérine, ganté de gris, enveloppé d'une somptueuse pelisse, accourt de l'hôtel Impérial. Un peu essoufflé, il gravit le perron, avec trois autres délégués russes. Surpris de ne trouver personne pour les recevoir, car ils sont désormais habitués aux honneurs, ils remontent en voiture et se font conduire au pont des *Mille:* la *collation* offerte par le roi aux diplomates, à bord du *Dante Alighieri,* est pour midi et demie. Par une heureuse rencontre, la délégation allemande attendait au même endroit. Poignées de mains. Allemands et Russes s'embarquent ensemble. Sur le *Dante* verdoyant de palmiers et de bambous, égayé de festons tricolores, trois tables sont dressées pour cent-quatre-vingts convives. Partout des roses; des roses roses à la table centrale, celle où siègent le Roi, le président Facta, M. Lloyd George et les présidents du Conseil, chefs de mission et en général les grands premiers rôles; des roses rouges sur la table de droite, des roses jaunes sur celle de gauche (était-ce celle des Neutres?) La table de gauche sera présidée par le général Cittadini, aide de camp du Roi; celle de droite par le Ministre de la Maison royale.

MM. Tchitchérine et Krassine, à l'heure des présentations, s'inclinent respectueusement devant Sa Majesté. On a pu admirer la coupe de leur habit, au dîner du 18; on admire, au déjeuner du 22, la forme de leur redingote.

Et Tchitchérine dit au Roi : « Vous êtes vraiment le père du peuple. » Et il ajoute : « *En Russie nous ferions de vous le Président des Soviets!* » Après ce mot, qui fait trop rêver, vous ne me liriez plus. Ici finit donc la lettre de votre

ARCHIBALD BIGFOUR.

Le Bilan.

*Sir Archibald Bigfour nous a fait connaître l'*atmosphère de Gênes, *et les divers courants qui la traversent. Nous en savons assez pour juger la Conférence.*

Qu'est-ce que M. Lloyd George attendait de cette villégiature internationale ? Ses interprètes ordinaires nous l'ont dit : il voulait, il veut « rétablir la vraie paix ».

« Quarante-et-un mois se sont écoulés depuis l'armistice, et, malgré les traités signés, la paix n'est pas revenue en Europe. Il y a plus d'hommes sous les armes qu'en juillet 1914. Un trouble économique sans exemple dans l'Histoire tient les peuples dans une misère inconnue depuis le moyen âge. Le chaos monétaire met trois cent millions de consommateurs dans l'impossibilité d'acheter. Les grandes industries sont paralysées. Le chômage est général. Les Etats ont dressé entre eux des barrières qui entravent le commerce par des prohibitions d'exportation et d'importation. Les transports par chemin de fer, routes et voies fluviales sont à tel point réduits que l'Europe vit séparée par des cloisons étanches. Dans l'économique comme dans le politique, c'est un régime d'après-guerre, non un régime de paix. Un conseil supérieur des puissances victorieuses dicte ses volontés aux vaincus, et tient les neutres à l'écart... »

Lui-même a déclaré dans son discours du 27 : « Nous résoudrons tous les problèmes, mais il en est de terriblement compliqués. Par exemple, presque toutes les

frontières de l'Europe orientale ne sont pas encore fixées : de la mer Baltique à la mer Noire, il n'y a pas une ligne frontière qui ne soit contestée. Et chacune de ces frontières implique un danger. »

M. Lloyd George souhaite donc sauver le monde par le désarmement, la confiance, le travail, le commerce ; et aussi, par la revision des traités conclus entre la Russie et ses voisins. De la première partie de cet admirable programme il n'y a pas grand'chose à dire, sinon qu'elle est d'une sublime richesse, contrastant avec l'évangélique pauvreté des moyens mis en œuvre pour la réaliser : car ces moyens consistent, jusqu'à présent, en un marchandage avec les Bolchéviks, lesquels ont pour tout bien un million de baïonnettes. La seconde partie, elle, nous causerait quelque stupeur, si M. Lloyd George pouvait nous procurer encore une sensation de ce genre.

Le premier ministre de la première puissance de l'univers affirme un fait dont la fausseté éclate aux yeux du monde entier. La formule de M. Lloyd George ne devient vraie qu'à condition d'être retournée. De la mer Baltique à la mer Noire, il n'y a pas une ligne frontière qui soit contestée. Car la frontière entre la Pologne et les Soviets est minutieusement tracée et jalonnée en vertu du traité ratifié de Riga ; les frontières finlando-russe, esthono-russe, lettono-russe, polono-lettone, polono-allemande, polono-tchéco-slovaque, roumano-hongroise, roumano-serbe sont établies par des traités au bas desquels se trouve la signature des Soviets, ou celle de toutes les puissances victorieuses et vaincues. Il y a bien la frontière roumano-russe à propos de laquelle les Russes chicanent un peu, mais l'Angleterre, la France et l'Italie l'ont reconnue et garantie au gouvernement roumain. Si donc M. Lloyd George n'a d'autres soucis que les frontières orientales, il doit être parfaitement tranquille... La seule « incertitude » territoriale qui plane sur l'Orient européen, c'est M. Lloyd George lui-même qui

la crée par des déclarations où le vague de l'ignorance est pris communément pour le vague du machiavélisme.

Aussi, beaucoup de gens se disent: Est-ce que cette Conférence dont son auteur semble encore après un mois, chercher le but, n'a point un but trop facile à trouver? Ne s'agirait-il pas d'isoler la France, et, de proche en proche et de prêche en prêche, d'amener MM. Theunis, Jaspar, Barthou à renoncer sur l'autel de la Paix, aux privilèges chèrement acquis des vainqueurs?

*M. Lloyd George n'a pas ces noirs desseins. Mais ses journaux les ont et ne les cachent pas. Si M. Lloyd George a frémi de l'alliance germano-bolchévique, l'*Outlook *exulte:*

« *Dans l'état présent des choses, les Bolchévistes et les Allemands ont établi la Conférence sur ses vraies bases. Ils ont fait, dans les coulisses, ce que les autres nations intéressées devraient maintenant accomplir en plein jour. Si deux puissances européennes quelconques s'entendent pour annuler leurs dettes de guerre, c'est autant de gagné pour la cause que nous avons toujours plaidée. Cela crée un exemple que les autres puissances seront obligées de suivre tôt ou tard* ».

M. Lloyd George ne pense pas exactement ainsi. Il a réuni la Conférence de Gênes pour apaiser les haines et les rancunes, pour faire cesser le dangereux isolement des deux grandes nations vaincues, pour empêcher qu'elles forment une masse redoutable auquel il faudrait opposer une autre masse d'un poids au moins égal. Son idée était non point de supprimer les réparations, mais de renforcer économiquement l'Allemagne, pour lui permettre de s'acquitter; et de la désarmer spirituellement, en lui assignant un beau rôle dans une belle tâche européenne, le relèvement de la Russie. Seulement l'Allemagne, sans attendre que les parts fussent faites, et que tous les convives se fussent assis au banquet, s'est servie elle-même. Et, en signant le traité germano-russe,

elle a forcé l'univers à constater que le premier résultat de la Conférence était précisément la constitution du bloc que la Conférence devait empêcher.

Depuis le 18 avril, l'échec de la Conférence, telle que M. Lloyd George l'avait conçue, est patent, définitif, irréparable. Mais le succès de la Conférence, telle que l'avaient conçue l'Italie et les Soviets, est loin d'être compromis. Des mésaventures lloyd-georgiennes, la presse italienne, la presse radicale anglaise, la presse allemande, on peut presque dire la presse universelle, rend responsable... la France. Ainsi le processus d'isolement marche à souhait, la propagande germano-russe fait florès, la calomnie va crescendo, *et l'on espère qu'aux environs du 31 mai, lorsqu'après deux mois de bavardages l'instant sera venu de parler bref et de frapper juste, le bruit sera si assourdissant que la parole de la France en sera étouffée, le groupe des amis de l'Allemagne si gesticulant et menaçant que le bras de la France en sera arrêté.*

Car tout est là. La Conférence de Gênes, pour l'Allemagne et ses complices, n'a jamais été qu'une diversion, un moyen d'échapper aux sanctions. On le verra demain, si elle survit à la crise russe.

* * *

La crise russe ,avouons-le, est une « sensation » un peu artificielle. La conclusion de cette stérile palabre russo-alliée ne saurait passer pour un événement politique. Que les Russes acceptent ou refusent un texte transactionnel, il est clair que c'est par la voie des ententes séparées et des accords particuliers que la Russie, lentement, bien lentement, rentrera dans le mouvement économique général. Nous autres Belges, certes, nous pouvons confesser l'orgueil que nous donne la ferme dignité de notre délégation. A ceux qui, en pays ou en parti ennemi, osent taxer notre politique de politique d'imitation, *MM. Jaspar et Theunis*

ont brillamment répondu. M. Jaspar a beau avoir pour les intentions généreuses de M. Lloyd George, une naturelle sympathie; il a beau sentir profondément notre communauté d'intérêts avec la France; il s'est souvenu que la Belgique a cette originalité de plus en plus singulière de faire une politique de principes. Il s'est séparé de l'Angleterre sans suivre la France. Et — belle récompense de l'homme qui a su être Belge — anglophiles et francophiles sont d'accord pour l'acclamer. Déjà la France a reconnu, l'Angleterre reconnaîtra demain que notre pays n'a fait que proclamer le droit et le devoir de l'univers civilisé en face d'un gouvernement de scélérats (dont quelques-uns sont magnifiques) car M. Adolphe Max a dit la vérité en même temps que M. Jaspar disait le droit.

Mais, répétons-le, l'affaire russe, qui à Gênes fut tout, qui paraît quelque chose depuis le glorieux incident Jaspar, l'affaire russe ou plutôt russo-alliée, est moins que rien. Elle serait « résolue » suivant les désirs de M. Lloyd George et de Tchitchérine lui-même, que le bilan de la Conférence serait encore nul. Aussi, M. Lloyd George a-t-il imaginé le pacte de non-agression. Comme la langue d'Esope et celle de M. Lloyd George, ce peut être la meilleure ou bien la pire des choses, ce pacte.

S'il interdit aux Puissances signataires des récents traités de faire respecter ceux-ci, au besoin par la force, il annule en fait et en bloc ces traités, et livre l'Europe à la Duplice germano-russe. S'il contient la clause que M. Bénès a proposée, et que la Petite Entente élargie (1) défendra, nous en sommes sûrs, avec la France et avec nous-mêmes, le pacte pourra rendre ce service de préciser les droits des Puissances signataires, tels qu'ils sont inscrits dans quelques articles peu clairs. On va chuchotant que si M. Barthou a paru si conciliant sur le point de

(1) Sir Archibald Bigfour, influencé par l'atmosphère de Gênes, a jugé un peu sévèrement le jeu difficile de ce groupement si sympathique, et notamment de l'héroïque et loyale Pologne.

l'ultimatum russe et du droit de propriété, c'est qu'il réservait ses forces pour la discussion du Pacte. On murmure qu'inversement, si la Belgique s'est montrée si ferme sur le premier point, c'est qu'elle craignait de s'engager sur le second, dangereusement lié aux sanctions peut-être imminentes. Mais M. Jaspar saura être Belge *jusqu'au bout, jusque dans la tempête qu'annonce un ciel plus orageux que celui de Gênes.*

FAX.

D

BANQUE D'OUTREMER

SOCIÉTÉ ANONYME

48, rue de Namur, BRUXELLES

Vente par souscription réservée aux actionnaires

DE

51,428 ACTIONS NOUVELLES

sans désignation de valeur de la Banque d'Outremer

faisant partie de l'émission de 55,000 actions nouvelles décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 14 mars 1922, qui a porté le capital social de 72,500,000 à 100,000,000 francs, par la création de 55,000 actions nouvelles, participant aux bénéfices, aux autres droits et avantages attribués aux actions anciennes, avec cette dérogation qu'elles n'auront droit, pour l'exercice 1922, qu'à la moitié du dividende et du superdividende éventuels prévus par les statuts.

(Notice publiée aux annexes du *Moniteur Belge*, 19 mars 1922, nº 2487.)

Prix d'émission : fr. 700.00 par titre.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :

Les 51,428 titres nouveaux sont offerts aux actionnaires dans la proportion irréductible de deux actions nouvelles par groupe indivisible de 7 actions anciennes.

Après le 10 avril 1922 les porteurs d'actions anciennes ne pourront plus se prévaloir de leur droit de souscription.

Le prix de souscription est payable comme suit :

a) A la souscription et sur présentation des titres anciens, 20 p. c. du prix de cession ou . . . . fr. 140 par titre.
b) 40 p. c. le 27 juin 1922, soit . . . . fr. 280 par titre.
c) Le solde, soit 40 p. c. le 26 août 1922 . . . . fr. 280 par titre.

Les souscriptions seront reçues du 31 mars au 10 avril 1922 inclus :

à BRUXELLES : Banque d'Outremer, 48, rue de Namur, et son Agence, 57, rue du Marais;
Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 11, rue des Colonies ;
à ANVERS : Banque de Commerce;
Société Coloniale Anversoise ;
à ARLON : Banque Arlonnaise ;
à GAND : Banque de Flandre ;
à HUY : MM. FABRI & Cie;
à LIEGE : Banque Dubois;
à MONS : Union du Crédit de Mons;
à LUXEMBOURG : Société Luxembourgeoise de Crédit et de Dépôts.

Les actionnaires devront, pour exercer leur droit de préférence, déposer, à l'appui de la souscription, leurs actions anciennes. Des bordereaux numériques devront les accompagner. Les titres seront restitués, après estampillage, trois jours au plus tard après la date de clôture de la souscription.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société Anonyme établie à Bruxelles, 3, Montagne du Parc

EMISSION DE

38,000 titres de capital et de 38,000 parts de réserve

AVIS AUX ACTIONNAIRES

MM. les Actionnaires sont informés de ce que, en exécution de la décision prise par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 mars 1922, la **SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE** procédera **du 18 avril au 20 mai 1922**, à l'émission de **38,000 Titres de Capital** et de **38,000 Parts de Réserve** aux clauses et conditions énoncées dans la notice publiée aux annexes du « Moniteur belge », **du 1er av-il 1922, acte n° 3103.**

EXTRAIT DE LA NOTICE

Le capital social est actuellement divisé en **62,000 actions, entièrement libérées**, représentées chacune par **deux Titres de Capital de 1,000 francs nominal**, et **une Part de Réserve** représentant **1/62000e de l'actif net de la Société**, après remboursement de **1,000 francs à chaque Titre de Capital.**

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 21 mars 1922 a décidé d'augmenter le capital par l'émission de **38,000 Titres de Capital** d'une valeur nominale de **1,000 francs chacun et de 38,000 Parts de Réserve.**

Après la réalisation complète de cette augmentation de capital, le fonds social sera représenté par **100,000 Titres de Capital**, d'une valeur nominale de **1,000 fr. chacun**, et **100,000 Parts de Réserve** représentant chacune 1/100000e **de l'actif net de la Société** après remboursement de **1,000 francs, à chaque Titre de Capital.**

Les droits et avantages attachés aux actions anciennes seront acquis aux actions nouvelles, à partir du 1er janvier 1923.

Les actions nouvelles sont réservées, par préférence, aux actionnaires actuels qui pourront souscrire :

TROIS Titres de Capital nouveaux pour **CINQ Titres de Capital anciens;**
TROIS Parts de Réserve nouvelles pour **CINQ Parts de Réserve anciennes.**

Les souscriptions **réductibles** ne seront pas admises.

Le prix d'émission des nouvelles actions est fixé comme suit :

a) pour les **Titres de Capital** : **le pair, soit 1,000 francs**

b) pour les **Parts de Réserve** : **2,500 francs**

Ce prix correspondant à la valeur à laquelle la Part de Réserve ressort au bilan du 31 décembre 1921 (soit fr. 2,383.84) augmentée des frais d'émission.

Le prix d'émission sera payable : **pour les Titres de Capital**, à raison de **200 francs** à la souscription, **800 francs du 11 au 20** décembre **1922, soit 1,000 francs; pour les Parts de Réserve**, à raison de **500 francs** à la souscription, dont **fr. 383.84** à verser au fonds social et **fr. 116.16** pour les frais, **2,000 francs** du **11** au **20** décembre **1922, soit 2,500 francs.**

Intérêts sur les versements de souscription :

Il sera bonifié un intérêt de **4 p. c. l'an, net d'impôts,** sur les versements qui seront effectués à l'appui des souscriptions aux **Titres de Capital** et **Parts de Réserve**; cet intérêt sera calculé, à partir du 21 mai, pour le premier versement et à dater du 21 décembre pour la libération, jusqu'au 31 décembre prochain, ce qui représentera **fr. 5.75, par Titre de Capital** et **fr. 11.60 par Part de Réserve** (en ce qui concerne la **Part de Réserve,** la somme destinée au fonds social, porte seule intérêt).

Le montant de ces intérêts sera déduit du versement de libération à

opérer du 11 au 20 décembre 1922; celui-ci sera donc ramené à **fr. 794.25** par **Titre de Capital** et **fr. 1,988.40** par **Part de Réserve.**

Libération par anticipation :

Les souscripteurs auront la faculté de libérer leurs titres par anticipation. En ce cas, les intérêts sur leurs versements seront calculés comme suit :

PARTS DE RESERVE : Les **Parts de Réserve** qui auront été entièrement libérées pendant la période de souscription, soit le 20 mai au plus tard, seront productives, sur l'intégralité du capital de **fr. 2,383.84 par titre versé au fonds social**, d'un intérêt de **4 p. c. l'an, net d'impôts,** depuis le 21 mai jusqu'au 31 décembre prochain; cet intérêt représentera **fr. 58.25 par titre** libéré le 20 mai au plus tard.

Pour les **Parts de Réserve** libérées après le 20 mai et avant le 1er décembre 1922, l'intérêt de 4 p. c. net sera calculé :

a) Du 21 mai au 31 décembre 1922 sur le versement de souscription de **500 francs par titre,** diminué des frais, soit sur **fr. 383.84.**

b) Depuis la date du versement, jusqu'au 31 décembre 1922, sur le versement de libération de **2,000 francs par titre.**

TITRES DE CAPITAL : Les **Titres de Capital** qui auront été entièrement libérés pendant la période de souscription, soit le 20 mai au plus tard, seront productifs, sur l'intégralité du capital versé de **1,000 francs** d'un intérêt de **5 p. c. l'an, net d'impôts** (correspondant à l'intérêt statutaire attribué à ces titres) depuis le 21 mai jusqu'au 31 décembre prochain; cet intérêt représentera **fr. 30.55 par Titre de Capital,** libéré le 20 mai au plus tard.

Pour les **Titres de Capital libérés** après le 20 mai et avant le 1er décembre 1922, l'intérêt sera calculé :

a) Au taux de **4 p. c. net,** du 21 mai au 31 décembre 1922, sur le versement de souscription de **200 francs par titre;**

b) Au taux de **5 p. c. net,** sur le versement de libération de **800 francs par titre,** depuis la date du versement jusqu'au 31 décembre 1922.

Le montant de ces intérêts sera déduit du versement de libération, tant en ce qui concerne les **Titres de Capital** que les **Parts de Réserve.**

Les versements de libération non effectués à la date de leur exigibilité seront passibles, à charge de l'actionnaire en retard, d'un intérêt calculé au taux fixé par la **BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE** pour l'escompte des traites acceptées avec minimum de 6 p. c.

Si, dans les trois mois qui suivront la date fixée pour le versement de libération, celui-ci n'a pas été opéré, la Direction pourra prononcer la déchéance de l'actionnaire retardataire et faire vendre publiquement les titres en Bourse, sans autre formalité, par le ministère d'un Agent de change à son choix.

Les souscriptions seront reçues du

18 avril au 20 mai 1922 inclus :

A BRUXELLES : **A la SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE, 3, Montagne du Parc, et à ses agences, 31, rue du Marais; 63, boulevard Léopold II, et 10, Grand'Place;**

EN PROVINCE : **Dans les Banques chargées du Service d'agence de la SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE.**

Les titres anciens devront être déposés à l'appui de la souscription. Ils seront revêtus d'une **estampille constatant les modifications aux statuts et au fonds social.**

Les intéressés pourront retirer, aux guichets des établissements désignés, des formules de bulletin à remplir en vue de la souscription.

La délivrance des nouveaux titres se fera aussitôt que possible après le versement pour libération complète.

L'admission des titres nouveaux à la cote officielle de la Bourse de Bruxelles sera demandée.

La **SOCIETE GENERALE** prend à sa charge les impôts présents et futurs sur l'intérêt fixe de 5 p. c. attribué aux **TITRES DE CAPITAL.**

Les impôts afférents aux dividendes des **Parts de Réserve** sont à charge des porteurs.